by Google

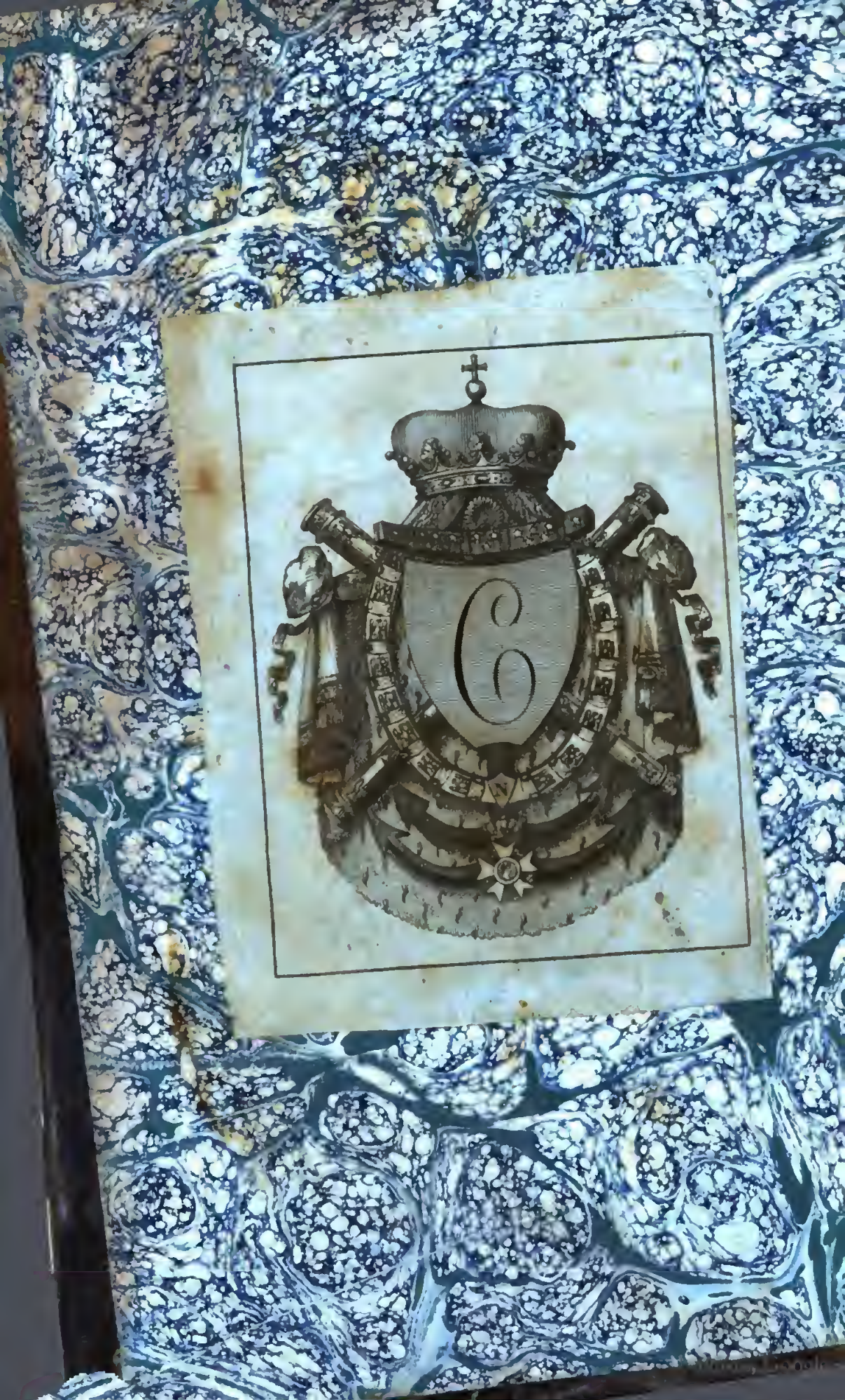
6

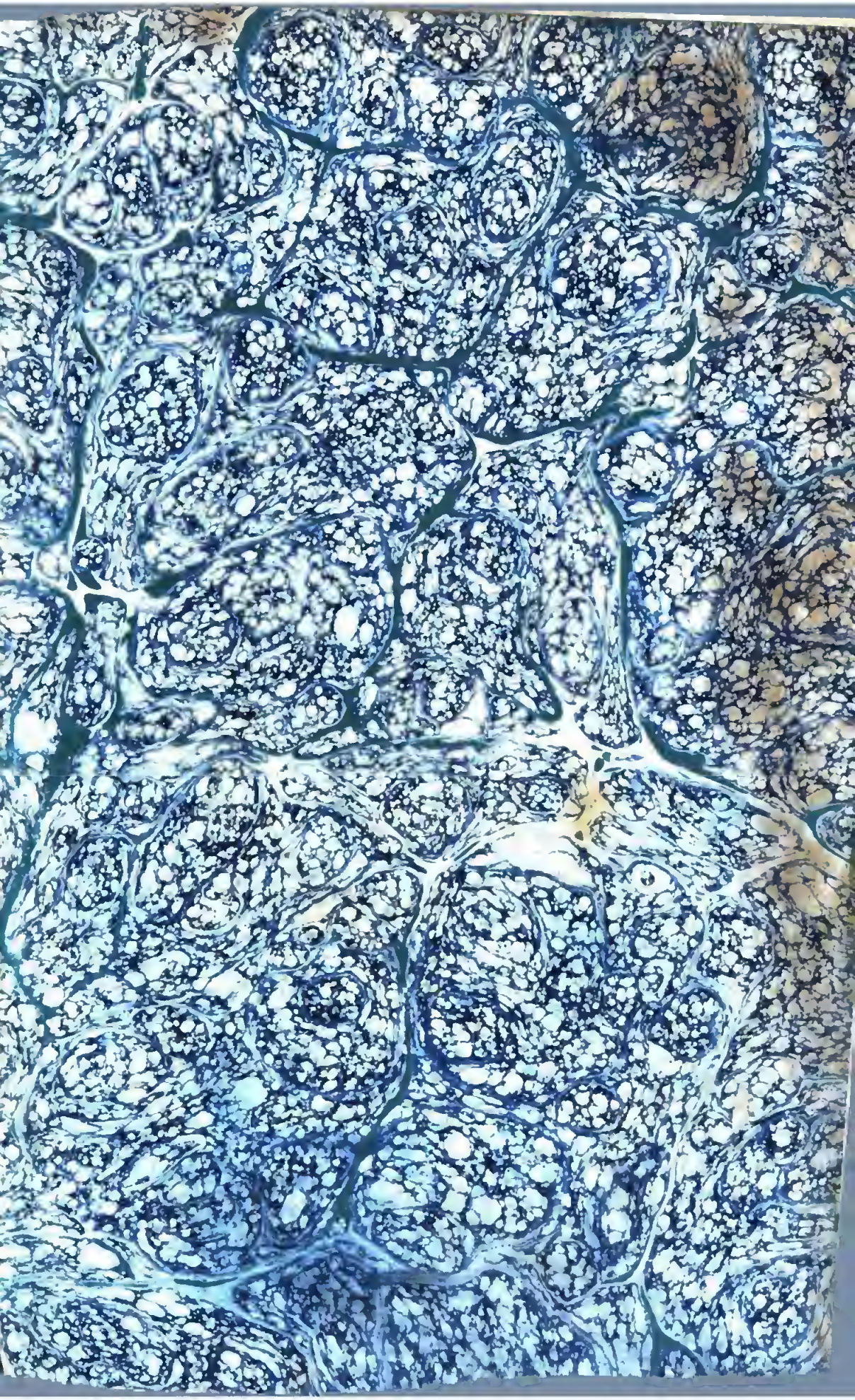

3324
9093.

Pod. XLVII - 28 13

HISTOIRE
DE
MARLBOROUGH.

HISTOIRE

DE

JEAN CHURCHILL,

DUC

DE MARLBOROUGH,

PRINCE DU SAINT EMPIRE ROMAIN ET DE MINDELHEIM, CAPITAINE GÉNÉRAL DES TROUPES ANGLOISES SOUS LA REINE ANNE, GRAND-MAÎTRE DE L'ARTILLERIE, COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE DES ALLIÉS, &c. &c.

Quis Martem tunicâ tectum adamantinâ
Dignè scripserit ? HOR. *lib. 1, od. 6.*

TOME TROISIÈME.

BIBLIOTECA PALATINO

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE IMPERIALE.

1806.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

HISTOIRE

DU

DUC DE MARLBOROUGH.

TANDIS que le duc de Marlborough et le prince Eugène humilioient la France et étonnoient l'Europe, l'amiral Leake, secondé par les moines de Cagliari, subjuguoit la Sardaigne sans obstacle et sans gloire. Une autre conquête, trop facile encore pour être honorable, mais avantageuse pour le commerce, mettoit le Port-Mahon et toute l'île Minorque au pouvoir des Anglois, qui les conservèrent, avec Gibraltar, pour retenir la Méditerranée sous leur empire. La campagne de Flandre étoit d'ailleurs la seule sur le continent qui, en 1708, eût enrichi d'exploits mémorables les fastes de l'histoire. Sur le haut Rhin, tranquilles dans leur surveillance mutuelle, plus attentifs à se défendre d'une surprise qu'à chercher les occasions de s'attaquer, les électeurs de Bavière et d'Hanovre avoient, pour ainsi dire, déguisé la guerre sous des formes pacifiques. En Espagne, le duc d'Orléans 1708.

La campagne de Flandre avoit été la seule importante, sur le continent, dans le cours de l'année 1708.

1708. s'étoit rendu maître de Tortose; le chevalier d'Asfeld, de Denia et d'Alicante : faits qui, auprès du siége de Lille, ne méritent point les regards de la postérité. Le duc de Savoie s'étoit proposé de frapper des coups presque décisifs, à l'aide des vingt-deux mille hommes soldés par l'Angleterre et la Hollande, dont il devoit le secours aux bons offices du capitaine général : cependant les desseins gigantesques de Victor-Amédée n'avoient abouti qu'à la prise de Fenestrelles et de quelques autres postes de peu d'importance.

D'un autre côté, l'empereur, maître du Milanez et du royaume de Naples, désoloit le reste de l'Italie par ses prétentions. Il paroissoit disposé à faire valoir des droits imaginaires sur les états qui ne joindroient point à leur ancienne jouissance des titres authentiques émanés de ses prédécesseurs, du consentement unanime de l'Empire. Rome, Venise, Gènes, les ducs de Modène, de Savoie, de Toscane, avoient à redouter l'ambitieux système d'un prince qui pouvoit avoir pour lui la raison du plus fort. Qu'eût dit Joseph, si on l'eût obligé de prouver pour lui-même ce qu'il exigeoit des autres ! Il put du moins attaquer impunément Clément XI, qui n'avoit à lui opposer que de vains anathèmes; et ce pontife, pressé par des troupes allemandes qui s'avançoient vers Rome,

avoit été contraint de licencier les siennes. De si petits événemens, des avantages si médiocres ou si faciles, ne servirent qu'à relever l'éclat des succès obtenus en Flandre par les chefs de la grande alliance : c'est l'ombre du grand tableau que j'ai mis sous les yeux de mes lecteurs. 1708.

Je reviens à l'Angleterre, où des honneurs précédés d'outrages attendoient le capitaine général.

Le siége de la citadelle de Lille n'étoit pas encore terminé, lorsque le parlement s'assembla : sa première séance se tint le 16 [27] novembre. Les communes présentèrent deux adresses à la reine le 21 du même mois [2 décembre] : l'une, de condoléance sur la mort de son époux, prince qui porta tous les titres, excepté celui de roi (1), sans en mériter un seul ; l'autre, de félicitation sur la gloire de ses armes. Les pairs, par une adresse de leur chambre, avoient ouvert ce cours de complimens : le duc de Marlborough ne se trouvoit nommé dans aucune ; mais parler des grands résultats de la campagne, c'étoit le louer par ses propres exploits. *Séance du parlement.*

(1) Généralissime, amiral, gouverneur des cinq ports, &c. Il ne fut réellement que le mari de la reine, aux pieds de laquelle il se prosterna le premier le jour du couronnement ; ce qu'il fit, dit le P. d'Avrigny, d'un air qui édifia toutes les femmes de la cour. Il étoit d'ailleurs aussi bon que nul.

1708. Quel que fût le nombre de ses admirateurs, ils ne purent étouffer la voix de ses ennemis. Le 13 [24] décembre, un député des communes lança contre lui un trait injurieux : la chambre venoit de voter des actions de grâces, pour la victoire de Wynendale, au major général Webb, qui étoit présent, et qui rehaussa par la modestie de sa réponse l'éclat de ses services; un honorable membre, Guillaume Bromley, en prit occasion de dire : *Je désapprouve l'usage de remercier les généraux qui ont bien servi ; coutume qui s'est introduite depuis quelques années : on s'étonne qu'un certain personnage qui a obtenu cet honneur avec de grandes récompenses, ne paroisse pas encore content.* Il vouloit désigner le duc de Marlborough, qui bientôt fut vengé du sarcasme dans l'adresse des deux chambres, du 23 décembre [3 janvier]; elle étoit remarquable par cette phrase : « La longueur extraordinaire de la » campagne, la variété, la difficulté et l'importance » des événemens, ont fait éclater dans le capitaine » général de votre Majesté tous les talens et toutes » les qualités nécessaires pour remplir un si haut » emploi. » Ce peu de mots valoit un long éloge.

Sarcasme contre le duc.

Un hommage plus flatteur lui étoit réservé, même avant son retour.

Les communes, dans leur séance du 22 janvier [2 février], lui votèrent des remercîmens, et pour

ses glorieuses conquêtes, et pour le zèle infatigable qui le retenoit encore en Hollande, au moment où il auroit pu venir jouir en personne de l'admiration de ses concitoyens. Le président eut ordre de lui faire part de cette délibération. Le duc répondit par les témoignages d'une vive reconnoissance, assurant qu'il desiroit plus que personne une paix honorable, digne de la reine et avantageuse à ses sujets. Cette marque d'estime devoit lui être d'autant plus agréable, qu'il n'étoit pas d'usage d'adresser des félicitations aux absens: mais il n'y avoit pas d'exemple de succès semblables aux siens; et des services sans exemple méritoient un honneur extraordinaire.

1708.

Il est remercié contre l'usage, quoiqu'absent, par les communes.

Après avoir terminé ses négociations, c'est-à-dire, après avoir traversé celles de la cour de Versailles, Marlborough quitta la Haye (1) pour aller s'embarquer à Ostende; il arriva à Londres le 11 mars *(n. st.)*. On crut, ou plutôt on feignit de croire qu'il apportoit des propositions d'accommodement. Les pairs étoient assemblés; le lord Sommers, président du conseil, prit la parole. Il faut, dit-il, prier la reine d'exiger que Louis XIV reconnoisse le titre de sa Majesté et le droit de

Le duc repasse en Angleterre.

(1) M. de Quincy dit que le duc étoit allé de la Haye à Bruxelles le 28 février, et qu'il s'embarqua le 7 mars, à Ostende, pour retourner en Angleterre.

1708. succession dans la ligne protestante, que le traité qui interviendra soit garanti par les alliés, et que le Prétendant demeure éloigné de la France. La motion, dans tous ses articles, étoit, ou inutile, ou prématurée ; cependant elle obtint les honneurs d'un vote unanime, et les opposans à la paix eux-mêmes avoient proposé cette mesure illusoire pour tromper le peuple par l'espérance.

Le comité se forma donc pour rédiger l'adresse ; cela fait, on chargea le lord chancelier d'être envers le duc l'interprète de la reconnoissance de la chambre. A Rome les honneurs du triomphe, à Athènes les louanges d'un orateur, devenoient le salaire le plus précieux des héros qui avoient bien mérité de la patrie ; à Londres, c'étoient les remercîmens des organes de la nation.

Marlborough ayant pris séance le 2 *(v. st.)* parmi les pairs, le lord chancelier lui parla en ces termes :

MYLORD DUC DE MARLBOROUGH,

Il est harangué par le lord chancelier.

« Je suis honoré de nouveau des ordres de cette » chambre pour vous présenter ses remercîmens, » aussi unanimes que sincères, à l'occasion des » grands et signalés services que vous venez de » rendre à sa Majesté, à ses royaumes et à tous » ses alliés.

» L'année dernière, au moment où j'obéissois

» à un ordre pareil à celui que j'exécute aujour- 1708.
» d'hui, j'augurai que l'éclat de vos succès précé-
» dens seroit suivi de nouveaux triomphes, et je
» n'ai point été trompé dans mon attente.

» Qu'il me soit permis de vous féliciter de ce
» que nos espérances, si bien fondées, ont été
» justifiées par l'événement.

» Je ne passerai pas les bornes de la commission
» dont je m'acquitte en ce jour, si, venant à réflé-
» chir sur l'enchaînement de vos succès, je finis
» par reconnoître, avec un cœur pénétré, que la
» Providence divine vous a suscité pour nous faire
» jouir des plus glorieux avantages dans une con-
» joncture si délicate, et lorsqu'ils étoient si né-
» cessaires à la prospérité commune. »

« L'approbation de la chambre, répondit le duc,
» est la récompense la plus flatteuse de mes ser-
» vices. Permettez-moi de vous assurer que je
» ferai toujours les plus grands efforts pour mériter
» la continuation de votre estime. »

Le jour suivant, l'adresse relative à la paix passa de la chambre haute à la chambre basse. Un membre de cette dernière proposa de stipuler dans le traité que les fortifications du port de Dunkerque, *vrai nid de pirates*, disoit-il, fussent démolies. L'amendement étoit un outrage quant au

1708. fond et quant à la forme ; il devoit être adopté par la passion, et il le fut en effet. On renvoya aux pairs l'adresse, qui, présentée le lendemain à la reine, obtint avec le suffrage de la princesse celui de la nation et des alliés. Malgré les injures et les entraves des agitateurs, tout prouve que la Grande-Bretagne, déjà lasse d'une gloire trop coûteuse, desiroit d'y mettre un terme par une paix devenue encore plus nécessaire à la France.

Précis des négociations pour la paix.

Il faut se rappeler les ouvertures faites par l'électeur de Bavière dès le 21 octobre 1706. Les premières semences de pacification avoient été jetées par le médecin Helvétius, Hollandois, grand-père de l'auteur du livre *de l'Esprit :* on a vu que le marquis d'Alègre, prisonnier et négociateur tout ensemble, agissoit de son côté (1). Louis XIV paroissoit d'abord vouloir abandonner l'Espagne avec les Indes occidentales, pourvu qu'on laissât les domaines d'Italie au roi Philippe ; cependant, à la même époque, le monarque françois, dans une lettre au pape, offroit à l'archiduc les états italiens, réservant pour son petit-fils la monarchie espagnole. Le parlement britannique avoit déclaré qu'avant de poser les armes il falloit que tout l'héritage de Charles II fût rendu à la maison

(1) Voyez *tome II, p. 132.*

d'Autriche. Les représentans des Provinces-Unies ne s'étoient pas expliqués sur ce point : le duc, qui regardoit la base posée par ses créatures comme inébranlable, ne voulut pas entendre à l'accommodement du partage ; il fit adopter son système par les coryphées des États-généraux, qui, de leur côté, s'élevant à de hautes espérances, éludèrent les propositions du prince bavarois. 1708.

Ce début infructueux ne rebuta point la cour de Versailles : M. Helvétius, passant en Hollande pour y porter les secours de son art à M. Wenvorden (1), membre du conseil secret, fut chargé, l'année suivante, de renouer la négociation. Il trouva quelques-uns des collègues de son malade disposés à une paix particulière, pourvu qu'elle se fît à l'insu des autres alliés. Le gouvernement françois en eut avis : il envoya M. Menager pour cultiver une si heureuse disposition. Mais Marlborough et Eugène découvrirent la manœuvre et la déjouèrent : bientôt les acteurs de cette scène clandestine se repentirent d'avoir joué un rôle qui les exposoit à de grands dangers. Dépourvus de pouvoirs suffisans, ils devoient craindre la colère des deux généraux, qui avoient assez de crédit pour les perdre : le seul moyen qu'ils eussent pour

(1) Aussi appelé *Duyvenvorden*.

1708. prévenir ce malheur, étoit dans la discrétion de M. Menager, à qui ils recommandèrent de ne pas les compromettre, et qui, taisant leur nom, se garda bien de trahir leur confiance.

Qui le croira ! le duc de Marlborough, cet ennemi juré de la paix, aussi redoutable dans la guerre du cabinet que sur le champ de bataille, s'étoit présenté de lui-même dans la carrière des négociations, au milieu de ses plus beaux triomphes et avec toutes les apparences de la bonne foi. Ce n'est point par des anecdotes hasardées, comme celles de Voltaire, que je prouverai un changement subit, inattendu, bizarre, dont la maladresse des ministres de Louis XIV ne sut pas mettre à profit la courte durée, et qui fait, pour ainsi dire, de l'ame d'un grand homme un problème difficile à résoudre : j'ai pour garant la loyauté, la candeur du duc de Berwick, qui va parler lui-même, et dont le témoignage irréfragable porte le fait au plus haut degré de certitude.

Anecdote singulière. Le duc de Marlborough avoit écrit à son neveu, le maréchal de Berwick, pour faire des propositions de paix.

« Pendant que j'étois au Saulsoy, dit-il, je reçus » secrètement une lettre du duc de Marlborough, » qui me marquoit que la conjoncture présente » étoit très-propre pour entamer une négociation » de paix ; qu'il falloit en faire la proposition aux » députés des États-généraux, au prince Eugène » et à lui Marlborough ; qu'ils ne manqueroient pas

» de la lui communiquer, et qu'il feroit tout de son 1708.
» mieux pour la faire accepter. Rien ne pouvoit
» être plus avantageux que cet avis du duc de
» Marlborough ; cela nous ouvroit une porte ho-
» norable pour finir une guerre onéreuse. J'en
» parlai à M.^sr le duc de Bourgogne et à M. de
» Chamillard, qui envoya aussitôt un courrier au
» roi pour recevoir ses ordres sur la réponse. Le
» roi les envoya à M. de Chamillard, qui, par un
» excès de politique, s'étoit imaginé que cette
» proposition de Marlborough ne provenoit que
» de la mauvaise situation où se trouvoit l'armée
» des alliés.

» J'avoue que ce raisonnement me passoit ; et
» par la manière dont Marlborough m'avoit écrit,
» j'étois persuadé que la peur n'y avoit aucune
» part, mais seulement l'envie de finir une guerre
» dont toute l'Europe commençoit à se lasser. Il
» n'y avoit aucune apparence de mauvaise foi dans
» tout ce qu'il me mandoit, et il ne s'étoit adressé
» à moi que pour faire passer la négociation par
» mes mains, croyant que cela pourroit m'être
» utile. M. de Chamillard me dicta la réponse que
» je devois faire ; et je la trouvai si extraordinaire,
» que je l'envoyai en françois, afin que le duc de
» Marlborough pût voir qu'elle ne venoit pas de
» moi : en effet, il en fut si choqué, qu'on ne put

1708. » retirer de cette ouverture aucun fruit pour la » paix. Je suis même persuadé que cela fut prin- » cipalement cause de l'aversion que le duc de » Marlborough montra toujours depuis pour la » pacification (1). »

Ceci se passoit au commencement de novembre 1708, pendant que Chamillard étoit au camp du Saulsoy. A quoi donc attribuer le retour éphémère de Marlborough à des sentimens pacifiques ? Seroit-ce, comme le dit le ministre, au mauvais état des alliés ? Déjà maîtres de Lille, ils devoient l'être bientôt de la citadelle ; et la discorde, affoiblissant de plus en plus l'armée françoise, leur devenoit chaque jour plus favorable. Seroit-ce au dessein d'endormir les cours de France et d'Espagne ? Cette ruse ne s'accorde point avec le caractère du duc, dont l'hostile opiniâtreté se montra depuis si pleine de franchise. Seroit-ce au desir de plaire à la reine, qui déjà paroissoit fatiguée de ses triomphes ? Peut-être tenta-t-il ce moyen pour recouvrer une faveur dont il ne se dissimuloit pas la perte ; il se voyoit privé de son principal soutien par l'extrême discrédit de la duchesse, dont l'aventure récente avoit un caractère de singularité qui seul la rendroit digne de l'histoire.

A quoi peut-on attribuer les dispositions pacifiques témoignées par le duc au commencement de novembre 1708 ?

(1) Mémoires du maréchal de Berwick, *tome II, p. 50 et 51.*

Anne s'étoit rendue à l'église de Saint-Paul, le jeudi 19 août 1708 (*v. st.*), jour des actions de grâces solennelles pour la victoire d'Oudenarde. Lady Marlborough l'y suivit; et s'asseyant près d'elle en sa qualité de première dame d'honneur, elle osa se plaindre du froid accueil que lui faisoit sa Majesté depuis quelque temps : la reine, émue, éleva la voix pour répondre aux reproches de la duchesse. Celle-ci, craignant que l'explication ne devînt trop bruyante, dit tout bas à l'oreille de sa souveraine : *Ne répondez pas, car on vous entendroit.* Le dimanche suivant, la reine, qui n'avoit saisi que la moitié de la phrase, adressa à son ancienne amie un billet dicté par le ressentiment, et où l'on ne reconnoissoit plus le cœur de la tendre *Morley* (1). Il étoit conçu en ces termes : « D'après l'ordre » que vous m'avez donné, le jour des actions de » grâces, de ne pas vous répondre, je me garde- » rois bien de vous importuner en vous écrivant » ce peu de mots, si ce n'étoit pour vous faire » remettre en mains propres la lettre que le duc » de Marlborough vous a écrite, et que vous » m'avez fait passer. Pour la même raison je ne

1708.

Mal-entendu entre la reine et la duchesse dans l'église de Saint-Paul.

(1) Nom que prenoit la reine dans son commerce épistolaire avec la duchesse, qui, de son côté, employoit celui de *Freeman*.

1708. » dis rien sur cette lettre, ni sur la vôtre qui » l'accompagnoit (1). »

Anne tenoit de son père la mauvaise habitude de n'écouter qu'à demi, de répondre toujours à ses propres idées, jamais à celles des autres, de n'opposer aux différentes objections ou remontrances qu'une seule et même phrase évasive, qui n'atteignoit ni le but ni la difficulté, mais qu'elle regardoit comme une arme propre à trancher tous les nœuds. Elle se persuada que sa sujette avoit eu la hardiesse de lui intimer une défense, et elle s'en offensa comme d'un crime de lèse-majesté. La prétendue coupable entreprit de se justifier dans une lettre écrite d'un style noble et respectueux; mais le mal resta sans remède avec l'erreur, la vérité ne pouvant plus se faire entendre. La nouvelle favorite étoit là pour affermir les préventions de l'auguste accusatrice et pour repousser l'apologie de l'accusée : il fallut qu'un outrage imaginaire vînt ajouter aux torts réels de la longue et fatigante obsession d'une femme impérieuse.

Le duc, informé dans son camp de ce qui se passoit à Londres, en fut profondément affligé : il croyoit qu'en pareil cas les explications étoient

(1) *Voyez* les Mémoires en anglois de la duchesse, *p. 204 et suiv.*

inutiles et même dangereuses ; que, loin d'aider à reconquérir une amitié perdue, elles ne servoient qu'à la changer en une haine irréconciliable : d'autres moyens durent donc lui paroître nécessaires. On conçoit que, placé dans de telles circonstances, et connoissant les vues pacifiques de la reine, il se fût fait un mérite auprès d'elle des ouvertures qu'il s'étoit permises avec son neveu, si elles eussent été bien accueillies par le gouvernement françois ; alors il déconcertoit ses ennemis, qui, n'ayant plus leur arme victorieuse pour le combattre, et forcés dans leur principal retranchement, eussent consenti, sans doute, à capituler de bonne grâce : mais la mauvaise issue de sa négociation secrète le menaçoit d'un double écueil, si elle venoit à être divulguée. Les Torys, n'y voyant qu'un piége, eussent peut-être regardé Marlborough comme un fourbe ; et les Whigs, plus crédules sur cet article, comme un traître : repoussé par les uns, abandonné par les autres, méprisé de tous, il se fût trouvé sans appui comme sans gloire. Cachant avec soin une démarche qui pouvoit lui devenir funeste, il jeta au loin le fourreau de son épée, pour se venger d'une souveraine dont il n'eût pas cherché sans péril à recouvrer l'affection et la confiance. Qui sait même si, déchu de l'espoir de régner plus long-temps sur sa patrie, 1708.

1708. il ne forma pas le hardi projet de remplacer Guillaume en Hollande ! Son ascendant irrésistible sur Heinsius et sur les principaux membres des États-généraux, les avantages qu'il leur procura depuis aux dépens de l'Angleterre ; tout prouveroit qu'il ne se borna plus à vouloir commander des armées. Les ambitieux ressemblent aux fleuves : lorsqu'ils perdent du terrain d'un côté, ils cherchent à le regagner de l'autre. Si je me trompe dans mes conjectures, je conclus, ce que tout le monde sait, que l'homme est une énigme inexplicable, que des passions contraires le gouvernent tour-à-tour, et que le plus ferme dans ses desseins n'est pas à l'abri d'un changement.

Six mois ne s'étoient pas encore écoulés depuis les offres du duc de Marlborough, et déjà il étoit vengé de leur refus par d'inutiles regrets. Cette même paix, rejetée par imprudence, fut regardée comme l'unique ressource d'un état broyé par tous les fléaux. La France, sans crédit, voyoit ses moyens épuisés ; le cruel hiver de 1709 avoit porté ses malheurs à leur comble : sans espérance de récolte, et presque sans magasins, elle ne pouvoit faire venir qu'à grands frais des Échelles du Levant et de l'Afrique les grains qui lui étoient nécessaires ; encore couroient-ils le risque d'être enlevés par les flottes nombreuses des ennemis.

Détresse de la France.

Sans

Sans les manœuvres infames du monopole (1), on eût trouvé des subsistances plus sûres dans la richesse des moissons précédentes ; mais de tout temps la cupidité aux entrailles d'airain a trafiqué de la vie des hommes. Les Hollandois avoient assez de provisions pour les armées florissantes de leurs alliés, tandis que les troupes françoises sembloient condamnées à périr de misère. Il n'étoit ni au pouvoir de Desmarets de rétablir les finances qu'il administroit depuis quelque temps, ni à celui de M. Voisin de faire des plans de guerre plus heureux que Chamillard, qu'il alloit bientôt remplacer. 1708.

La famine exerçoit en France de si grands ravages, qu'on ne mangea dans la capitale que du mauvais pain bis pendant quelques mois ; à Versailles, plusieurs familles, à l'exemple de Mme de Maintenon, se nourrirent de pain d'avoine. Dans des conjonctures si critiques, le monarque s'humilia à son tour, en demandant la paix à ces mêmes républicains qu'il avoit humiliés, et presque

(1) Une déclaration du 27 avril enjoignit à tous ceux qui avoient des grains d'en spécifier la quantité, à peine de 3000 l. d'amende ; elle portoit peine de galères, et même de mort, contre ceux qui donneroient de fausses déclarations : réglement sévère, mais juste, attendu que le monopole sur les grains est de tous les crimes le plus affreux contre la société.

1708. écrasés de tout le poids de sa puissance dans les jours de sa gloire.

Ouvertures de paix. M. Pettekum, résident du duc de Holstein-Gothorp à la Haye, fit, de la part de Louis, des ouvertures si avantageuses aux États-généraux, que quelques membres desirèrent de traiter avec un envoyé de ce prince. Rouillé, président au grand conseil et ancien ambassadeur en Portugal, fut chargé de cette mission délicate. Parti le 5 mars, il vit à Hall, le 8, M. de Bergeick, ministre de Philippe V, et arriva le 17 à Stryen-saas, vis-à-vis le Moerdyck : là se trouvèrent Buys et Vanderdussen, l'un pensionnaire d'Amsterdam, et l'autre de Tergaw. Le premier, hautain, voué sans réserve à l'Angleterre, étoit diffus, obscur dans ses discours, et plus propre à susciter des difficultés qu'à les aplanir; le second, d'un naturel bon et facile, mais esclave d'un collègue impérieux, qu'il n'osoit contredire, et dont il appuyoit les refus moins par conviction que par une sorte d'obéissance.

M. de Rouillé part pour la Hollande.

Le négociateur joignoit à une éloquence insinuante l'art de pénétrer dans les replis les plus secrets du cœur humain : mais que sert la finesse du discernement avec des hommes qui parlent en vainqueurs, et qui jettent bien loin d'eux le masque de la dissimulation ! L'envoyé françois demanda

Naples, la Sicile et la Sardaigne, en dédommagement de la monarchie espagnole, pour le roi Philippe: il reçut une réponse peu satisfaisante pour son maître. Après quelques entrevues, on changea le lieu de cette scène mystérieuse, qui fut transportée dans un yacht sur le canal non loin de Woerden (1). 1708.

Cadogan étoit à la Haye avant l'arrivée du duc de Marlborough : informé des premières conférences, qui pourtant avoient été aussi secrètes qu'elles pouvoient l'être, il se regarda comme revêtu des pouvoirs du capitaine général. Cet agent fidèle se plaignit à Heinsius, prétendant que Rouillé se vantoit d'être déjà d'accord avec les États-généraux; il souffla le feu de la guerre, et invita les ministres des membres de la ligue à s'opposer à toute négociation ultérieure. Cadogan s'agite pour faire rompre les conférences.

Enfin Eugène et Marlborough, effrayés des bruits qui se répandoient, accoururent pour défendre les intérêts de la grande alliance, ou plutôt ceux de leur ambition. L'un arriva le 8 avril à la Haye (2), et l'autre le lendemain : celui-ci déclara Marlborough et Eugène passent en Hollande pour traverser les négociations.

(1) *Voyez* les Mémoires de Torcy, depuis la *p. 192, t. I.er*

(2) Quincy dit que le prince partit de Bruxelles pour la Hollande le 27 avril, que le duc arriva à la Haye le 29, et qu'il repartit pour Londres le 1.er mai : ces dates ne sont point exactes. Suivant le P. d'Avrigny, le premier étoit à la Haye

1708. que les négociations déplaisoient à sa cour, qu'il avoit ordre de prier leurs hautes-puissances de les rompre et de renvoyer l'agent de Louis XIV; celui-là prescrivit comme préliminaire indispensable l'abandon de tous les états dépendans de la couronne d'Espagne en faveur de la maison d'Autriche, avec le rétablissement du traité de Munster.

Ce n'étoit là que leur début, qui fut bientôt suivi d'une démarche éclatante. Après avoir embrasé des feux dont ils brûloient eux-mêmes les députés des États, ainsi que les ministres de Savoie et de Portugal, ils firent le voyage d'Amsterdam pour y prêcher la continuation de la guerre. Ces ardens apôtres de l'incendie de l'Europe recueillirent le fruit que leur assuroit d'avance leur haute renommée.

Intrigues du duc.

« Cependant le duc n'étoit pas sans inquiétude, » dit Torcy (1); plus les offres du roi étoient con- » sidérables, plus il craignoit l'impression qu'elles » pouvoient faire : il travailla donc à les rendre » suspectes, et se flatta de persuader qu'elles » n'étoient point sincères; qu'enfin Rouillé n'avoit

dès le 27 mars. Il paroît en effet par les Mémoires de Torcy, qu'Eugène se trouvoit dans cette résidence avant son collègue : peut-être le prince fit-il, en peu de jours, deux voyages de Bruxelles en Hollande. L'auteur de la Vie d'Anne dit que le duc étoit à la Haye dès le 8 avril.

(1) *Tome I.er, page 288.*

» été envoyé que pour amuser et tromper les 1708.
» alliés. Pour mieux établir cette défiance, il en-
» treprit de la répandre par ce même Pettekum
» qui s'honoroit de passer pour un agent secret de
» la France. . . Peut-être réussit-il à lui persuader
» que les propositions faites par sa Majesté pou-
» voient passer pour autant de marques du mépris
» qu'elle faisoit de l'empereur et de l'Angleterre.
» Au reste, disoit-il, la France se trompe, si elle
» croit faire la paix malgré ces deux puissances,
» et si elle se flatte que la Hollande puisse avoir
» par force leur consentement : il faut, pour obte-
» nir la paix, que la satisfaction des alliés soit
» complète, Rouillé renvoyé, et les négociations
» secrètes rompues. »

Les deux généraux ne cessoient d'électriser les représentans de la république, et de les enhardir par la promesse de déployer des forces plus imposantes encore que dans les campagnes précédentes. Un jour Heinsius leur rendoit compte du résultat d'une de ses conférences avec M. de Rouillé. *Si la France*, dit Eugène enflammé par son collègue, *si la France ne fait pas d'autres propositions, les alliés traiteront de la paix l'été prochain avec cent cinquante mille plénipotentiaires.* Toujours, en effet, la plus sûre diplomatie c'est la marche d'une bonne armée.

1708. Les dépêches de Rouillé ne pouvoient donc être satisfaisantes pour la cour de Versailles : on les lut dans un conseil, où le chancelier de Pontchartrain, le duc de Beauvilliers, les ministres de la guerre et des finances, firent une peinture déchirante des malheurs publics. *Une scène si triste*, dit M. de Torcy (1), *seroit difficile à décrire, quand même il seroit permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant.* Ce secret, dit Voltaire, n'étoit que celui des pleurs qui coulèrent. Le duc de Bourgogne, vivement ému des maux de la France, avoit versé des larmes, et tout le conseil y avoit mêlé les siennes.

Départ de M. de Torcy. Dans cette crise épouvantable, M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, proposa d'aller lui-même en Hollande, et le monarque accepta son offre. La commission dont il se chargeoit n'étoit pas sans périls ; il n'avoit pour sûreté de son voyage et de son séjour qu'un passe-port du nombre de ceux qui avoient été obtenus sans nom, parce qu'ils étoient destinés pour de simples courriers. M. de Rouillé, quoique muni d'une pièce en meilleure forme, avoit couru le risque d'être enlevé par les ordres du comte d'Albemarle.

Motifs de son voyage. Les motifs d'une sage politique sembloient

(1) *Tome I.er, page 338.*

commander ce voyage. On s'attendoit bien à ne rien obtenir ; « mais, dit le président Hénault, » c'étoit beaucoup de faire juge toute l'Europe » du refus opiniâtre des ennemis *aux facilités* » presque incroyables que le roi avoit apportées à » la paix, et d'exciter par cet affront les François » à de nouveaux efforts. » 1708.

Le ministre, parti le 1.er mai, arriva sans obstacle à Roterdam. Il avoit une lettre de crédit pour M. Sincerf, correspondant de Tourton. L'obligeant banquier voulut bien le conduire jusqu'à la Haye, et lui obtint sur-le-champ, dès le 6, une audience du grand pensionnaire. On assure que celui-ci, autrefois envoyé en France pour y discuter les droits du roi Guillaume sur la principauté d'Orange, rendit avec usure à M. de Torcy les hauteurs de Louvois, qui l'avoit menacé de le faire mettre à la Bastille. Mais le négociateur françois lui-même dément cette anecdote rapportée par M. de Voltaire. « Heinsius, dit » Torcy, témoigna sa surprise, lorsqu'en lisant les » pouvoirs de sa Majesté, il vit qu'elle envoyoit » un de ses ministres en Hollande pour conférer » avec lui. Son abord étoit froid ; il n'avoit rien » de rude ; sa conversation étoit polie, et s'échauf- » foit rarement dans la dispute. » Mai 1709.

Alors le duc n'étoit plus à la Haye. Reparti

1709. pour Londres dès le 13 d'avril, il s'agita pour donner de nouvelles forces à sa faction, et ne fut de retour que le 18 mai : la reine l'avoit revêtu du caractère de ministre plénipotentiaire conjointement avec le lord Townshend ; et le prince Eugène étoit investi par l'empereur des mêmes pouvoirs. Put-on se flatter de la paix, quand on la vit dépendre de trois hommes aussi connus par leur zèle à attiser les feux de la guerre ! Le premier y trouvoit sa grandeur, et peut-être l'expectative d'une dignité suprême ; le second, le moyen d'humilier la cour de Versailles, et de jouer le premier rôle à celle de Vienne ; le troisième, gouverné par les deux autres, se regardoit, dit Voltaire, comme un Spartiate qui abaissoit un roi de Perse.

Le duc retourne à Londres, et revient à la Haye avec le caractère de ministre plénipotentiaire.

Torcy avoit perdu son temps avec ce dernier. D'après une de ses dépêches, voici comment le grand pensionnaire et les députés ses collègues éludoient toutes les propositions : « S'agit-il, dit » le ministre, d'obtenir des états et des places ! » la France est la seule puissance unie en elle-» même, que le reste de l'Europe doive craindre ; » et par conséquent ses ennemis doivent prendre » contre elle des précautions assurées pour l'avenir. » Faut-il persuader de consentir à des demandes » excessives ! on dit qu'il est de la sagesse de la

Conférences de la Haye.

» France de considérer sa foiblesse présente, la » force de ses ennemis, et de ne pas s'exposer aux » affreuses suites d'un événement malheureux. » Ainsi ces hommes, dirigés par Marlborough et par Eugène, élevoient ou abaissoient tour-à-tour la puissance françoise. Jamais les détours de la politique ne furent plus sensibles que dans cette grande affaire. 1709.

Las de lutter en vain contre Heinsius, le ministre de France s'adressa aux deux généraux, dont le pensionnaire n'étoit que l'instrument. « Dès que le duc de Marlborough fut arrivé, dit-il » dans sa lettre au roi (1), je priai le sieur Pettekum » de lui demander quand je pourrois le voir. Après » qu'il eut enveloppé.... de beaucoup d'excuses » et de complimens la liberté qu'il prenoit de » me marquer une heure et de ne pas prévenir » ma visite, j'allai chez lui l'après-dîner. Si je » rappelois à votre Majesté toutes les protesta- » tions qu'il me fit de son profond respect et de » son attachement pour elle, et du desir qu'il a » de mériter un jour sa protection, je remplirois » ma lettre de choses moins essentielles que celles » dont je dois lui rendre compte... Ses discours,

Singulière conversation de Torcy avec Marlborough.

(1) *Tome II, pag. 104 et suiv.* Voyez les lettres au roi, et sur-tout celle du 22 mai.

1709. » ajoute le négociateur, sont fleuris... Il me parla » de la restitution de Terre-Neuve, et témoigna » une extrême envie de pouvoir servir le prince de » Galles, comme le fils d'un roi pour qui (m'a- » t-il dit depuis) il auroit voulu donner son sang » et sa vie.... Selon lui, il avoit fait un voyage » pour ses affaires particulières (1), qu'il n'auroit » pas entrepris, et il seroit demeuré en Hollande » s'il eût su que le ministre du roi devoit y venir : » il se plaignit obligeamment de n'en avoir pas » été averti, comme il pouvoit l'être facilement, » *si le duc de Berwick eût été chargé de l'en ins-* » *truire. Outre l'affectation de sa part de nommer le* » *duc de Berwick, il marqua beaucoup de tendresse* » *pour un neveu digne de l'estime et de l'amitié de* » *ceux qui le connoissoient.* » Ici le duc déguise un reproche sous les dehors de la politesse. On voit qu'il veut se plaindre du peu d'égards de la cour de Versailles pour les avances que ce neveu chéri avoit faites de sa part six mois auparavant. Mais pouvoit-ce être la cause d'un ressentiment assez vif, pour qu'il voulût, par une guerre opiniâtre, achever la ruine de la France !

(1) Il ne mentoit pas; car le soin de traverser les négociations de paix étoit pour lui une affaire personnelle et la plus importante de toutes.

Que mes lecteurs me permettent de citer encore : ici tout est précieux pour peindre le caractère de mon héros. « La politesse, dit ailleurs M. de Torcy, » règne dans ses discours ; il n'omet aucune occa- » sion de parler de son respect, ... même de son » attachement pour la personne de sa Majesté : » c'est en France, et sous M. de Turenne, qu'il » avoit appris le métier de la guerre ; ..... il en » conserveroit une reconnoissance éternelle. Ses » expressions étoient accompagnées de protesta- » tions de sincérité démenties par les effets, ... » de sermens sur son honneur, sa conscience, et » nommant souvent le nom de Dieu, qu'il appe- » loit à témoin de la droiture de ses intentions. » On étoit tenté de lui dire : Pourquoi ta bouche » profane ose-t-elle citer sa loi ! Il ne citoit les » merveilles de la Providence, lui attribuant tous les » événemens de la guerre, que pour en conclure » que la France ne devoit pas perdre un moment » pour faire la paix ; que son salut dépendoit de » finir la guerre, à quelque prix qu'il lui fût pos- » sible de la terminer... C'étoit à une main toute- » puissante qu'il attribuoit l'accord de huit nations » dont l'armée étoit composée, qui pensoient et » agissoient comme un seul homme. » C'est, il faut l'avouer, un prodige sans exemple dans l'histoire des ligues.

1709.

1709. Ce qu'il y a de plus étrange peut-être dans les entretiens de Torcy avec le duc, c'est le langage de celui-ci sur le lord Townshend sa créature. « J'ai, disoit-il au ministre françois, j'ai dans sa » personne un surveillant ; et quoique ce soit un » honnête homme, je dois parler en sa présence » comme un Anglois opiniâtre. » Il eût été difficile de pousser plus loin l'artifice : le lord n'étoit qu'une ombre de plénipotentiaire, que le duc avoit choisi lui-même pour donner plus d'éclat à sa propre mission, et qu'il regardoit moins comme son collègue que comme son serviteur. « Il me fit » beaucoup de confidences de cette espèce, ajoute » M. de Torcy : il s'étendit sur l'extravagance » de sa nation ; elle est si folle, disoit-il, qu'elle » ne met point de bornes à ses idées, qu'elle croit » qu'il est de son intérêt et qu'elle est en état » de ruiner la France, quoique les gens sages, » mais qui ne sont pas les maîtres, soient per- » suadés comme moi qu'il est temps de faire une » bonne paix. » C'étoit ainsi qu'il attribuoit ses propres idées à sa nation, en se mettant au nombre des sages dont il rendoit les efforts infructueux par l'activité de ses démarches et par l'ascendant de sa gloire.

Conférences de la Haye. Marlborough, quoiqu'inflexible dans ses desseins hostiles, étoit aussi aimable dans ses procédés

que dans ses discours, qui ne respiroient que douceur, souplesse et déférence. Aussitôt après sa première entrevue avec le ministre françois, il le conduisit chez Eugène, qui venoit de sortir. Il prit la même peine le lendemain; et, ce jour-là, le prince, qui n'étoit point absent, disputa de politesse avec son collègue envers un envoyé qui ne devoit remporter que ce vain fruit de son voyage. Tous deux rendirent ensuite visite au négociateur, qui dès-lors dut craindre que sa mission n'eût de tristes résultats. Selon les généraux, on ne devoit rien proposer que d'accord avec leurs hautes puissances : suivant Heinsius, celles-ci ne vouloient rien faire sans la participation de leurs hauts alliés. Ce refrain, espèce de cercle vicieux, fut le premier retranchement où se renfermèrent les ennemis de la paix : ils se servirent d'abord de cette formule pour couvrir d'un prétexte honnête tout refus d'accommodement. 1709.

Dès le 20 mai, les plénipotentiaires d'Anne et de Joseph eurent une conférence avec M. de Torcy chez le grand pensionnaire. Buys et Vanderdussen furent appelés à la discussion. L'envoyé françois représenta en vain que Philippe, déjà maître des deux tiers de l'Espagne, devoit au moins obtenir en échange Naples et la Sicile avec le titre de roi. La passion ne cède rien; elle appelle

1709. injustice tout ce qui n'est pas à son avantage.

Il faut pourtant observer que les Provinces-Unies n'abondoient pas tout-à-fait dans le sens de leur premier ministre et de ceux qui le dirigeoient ; il est même certain qu'en général elles soupiroient après la fin de la guerre. Les triumvirs mirent en usage tout ce que la politique a de plus adroit pour attirer dans leur parti quelques membres des États animés de sentimens plus sages. On rassembloit dans les Pays-Bas une armée capable d'inspirer de la crainte aux Hollandois eux-mêmes ; c'étoit le moyen le plus efficace de les engager à demeurer unis aux deux principales puissances : par-là, on les forçoit de former de concert des demandes tellement exorbitantes, qu'on pût compter sur un refus, et par conséquent sur la continuation des malheurs de l'Europe.

Demandes exorbitantes.

Dans chacune des conférences qui suivirent, et dont on peut lire les détails dans les Mémoires du négociateur, les prétentions des organes de la ligue s'accrurent de jour en jour. M. de Torcy leur proposa, le 24, de renfermer toutes leurs demandes dans un plan de traité qui seroit dressé par le grand pensionnaire. Les généraux menaçoient de repartir sous deux jours pour ouvrir la campagne en Flandre. Le travail de Heinsius étoit achevé le 27 : les propositions furent mises au

net et discutées. Eugène et le comte de Zinzendorf les signèrent pour l'empereur, Marlborough et le lord Townshend pour l'Angleterre, Heinsius et les députés pour les États-généraux. 1709.

On peut juger des dispositions pacifiques de Louis XIV par les grands sacrifices auxquels il s'étoit déterminé; pour obtenir la paix, il eût consenti à faire raser les fortifications et combler le port de Dunkerque, abandonné le Prétendant, reconnu le titre de la reine Anne, et l'ordre de succession dans la ligne protestante : ce n'étoit pas tout; il eût retiré ses secours à son petit-fils Philippe, cédé des places dans les Pays-Bas pour servir de barrières aux États-généraux, remis les choses sur le pied où elles étoient par le traité de Riswick, et fait démolir même les fortifications de Strasbourg.

Mais les alliés voulurent rendre la paix impossible, en proposant d'autres conditions que l'honneur du monarque et du peuple françois commandoit impérieusement de rejeter : elles se trouvent parmi les quarante articles rédigés par les plénipotentiaires, et qui ne sont rien moins qu'un monument de modération (1). Cette pièce, vrai scandale en politique, dont il y a peu d'exemples dans

(1) M. de Quincy rapporte les mêmes dispositions dans les trente-cinq articles qui, selon lui, furent remis par les plénipotentiaires à M. de Torcy : mais les articles préliminaires

1709. l'histoire, est, à proprement parler, l'ouvrage de Marlborough, qui gouvernoit Eugène. Certes, c'étoit de la part du duc un étrange moyen de prouver à Louis XIV *son profond respect, son attachement et le desir de mériter un jour la protection de sa Majesté.*

Substance des articles préliminaires proposés par les alliés.

Le lecteur en jugera. Le roi très-chrétien devoit non-seulement reconnoître Charles III en qualité de roi d'Espagne, des Indes, de Naples, de Sicile, et comme souverain de tous les états de la monarchie espagnole, qui demeureroit en son entier dans la maison d'Autriche ; mais encore il falloit qu'il s'engageât, par l'article IV, à prendre de concert les mesures convenables pour assurer l'entier effet de la convention : c'étoit, en d'autres termes, obliger l'aïeul à réunir ses forces à celles des alliés pour chasser son petit-fils de l'Espagne, si ce jeune prince n'avoit pas, dans le terme de deux mois, restitué les places qu'il occupoit. On exigeoit que la ville et citadelle de Strasbourg, avec le fort de Kell et Brisach, fussent remis à l'Empire et à son chef ; que le roi de France possédât désormais l'Alsace dans le sens littéral du traité de Westphalie, c'est-à-dire qu'il se contentât du droit de

étoient au nombre de quarante. *Voyez* les Mémoires de Torcy, *tome II*, depuis la *page 188* jusqu'à la *page 213*. On peut aussi consulter les Mémoires de Lamberty sur le même sujet.

préfecture

préfecture sur les dix villes impériales de ce pays. On demandoit que Landau fût abandonné à l'empereur ; que toutes les forteresses de la France sur le Rhin, depuis Bâle jusqu'à Philisbourg, entre autres Huningue, le Neuf-Brisach et le Fort-Louis, fussent démolies avec tous leurs ouvrages et dépendances ; qu'on cédât aux Hollandois Furnes, le fort de la Kenoque ou Cnoke, Ypres, Warneton, Commines, Werwick, Popperinghen, Lille et sa châtellenie, Douai (1), Tournai, Condé et Maubeuge, avec l'artillerie et les munitions de guerre qui s'y trouveroient, pour servir de barrière, avec le reste des Pays-Bas espagnols, aux Seigneurs États-généraux ; qu'on fît revivre, en faveur de ceux-ci, le tarif de 1664 ; que le commerce des Indes espagnoles fût entièrement interdit à la France ; que le duc de Savoie fût remis en possession du duché de Savoie, du comté de Nice et de tous autres lieux ; que sa Majesté très-chrétienne lui accordât même la propriété d'Exilles, de Fenestrelles, de Chaumont, et de la vallée de Pragelas ; que les prétentions des *ci-devant* électeurs de Cologne et de Bavière fussent renvoyées au temps de la négociation du traité de paix ; qu'en attendant il y eût une

1709.

(1) Le P. d'Avrigny dit que la ville et la gouvernance de Douai furent exceptées.

1709. cessation d'armes; que Namur, Mons, Charleroi, fussent évacués avant le 15 juin; Luxembourg, Condé, Tournai et Maubeuge, quinze jours après; que les ratifications s'échangeassent avant le 15 juin, époque à laquelle commenceroit un congrès à la Haye, pour y conclure une paix définitive. Enfin tous les alliés, l'Angleterre, la Hollande, l'Empereur, la Prusse, les princes et états d'Empire, obtenoient dès le moment de la trève une satisfaction entière, tandis que les alliés de Louis XIV étoient traités de *ci-devant électeurs*, et que ce prince, déjà dépouillé de la souveraineté de l'Alsace et condamné à faire la guerre à son petit-fils, pouvoit subir des conditions plus rigoureuses encore dans le traité. Il ne s'étoit pas attendu, dit Voltaire, quand il refusoit un régiment au prince Eugène, quand Churchill n'étoit pas encore colonel en Angleterre, et qu'à peine Heinsius lui étoit connu, qu'un jour ces trois hommes lui imposeroient de pareilles lois.

Le roi avoit autorisé M. de Torcy à offrir quatre millions à Marlborough (1), si, moyennant une telle promesse, il procuroit à Philippe les royaumes de

(1) Torcy parle de cette autorisation : mais l'offre des quatre millions fut-elle réellement faite ? c'est ce que j'ignore ; et je ne dis point, avec Voltaire, que le ministre françois eut la douleur d'une proposition honteuse et inutile.

Naples et de Sicile; si Dunkerque, Strasbourg et Landau restoient à la France. Mais cette arme, quoique puissante, ne l'étoit pas assez pour triompher du duc, aussi difficile à vaincre dans les négociations que sur le champ de bataille, et malgré sa soif des richesses, capable de la sacrifier à ce qu'il croyoit être l'amour de la gloire. 1709.

Voyant les plénipotentiaires inébranlables dans leurs résolutions, M. de Torcy quitta la Haye. Ce qui lui prouva qu'elles n'étoient point conformes au vœu public, c'est qu'il entendit, dans tous les lieux de son passage en Hollande, un peuple nombreux demander la paix à grands cris. Arrivé à Versailles, il rendit compte de la triste issue de ses négociations : le roi assembla aussitôt un conseil, auquel assistèrent le dauphin, le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans, plusieurs autres princes et tous les ministres. Après avoir entendu la lecture des articles proposés, tous les rejetèrent d'une voix unanime; et le monarque lui-même prononça d'un ton ferme ces mots dignes d'être recueillis par l'histoire : *Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* La France entière applaudit à des sentimens si nobles et si légitimes. Dès-lors l'indignation fit cesser le découragement : une émulation générale s'empara de toutes les classes, qui réunirent leurs efforts et leurs

La cour de Versailles les rejette.

Noble indignation des François; leurs efforts.

1709. moyens pour une défense glorieuse. La vaisselle d'or du roi fut convertie en espèces : touchés d'un si bel exemple, les grands, les riches, les magistrats, les principaux bourgeois, envoyèrent à l'envi leur vaisselle d'argent à la monnoie. On tira une assez grande quantité de grains des provinces voisines de la Flandre, pour la subsistance de l'armée, qui se recruta même par la famine : car, comme cela est arrivé depuis, ceux qui manquoient de pain dans les campagnes, en allèrent chercher dans les camps et sous les drapeaux.

Éloge qu'en fait Dumont.

Je ne puis me refuser au plaisir de rapporter le témoignage honorable que rend de l'énergie françoise un des plus ardens panégyristes de la grande alliance, l'historiographe Dumont, auteur du *Récit des batailles du prince Eugène*, gravées par Huchtenburg : « On peut dire que jamais les forces » naturelles de la France n'avoient été si bien » connues que cette année... Après les batailles » d'Hochstett, de Ramillies, de Turin et d'Oude- » narde, la destruction entière de ses forces mari- » times, le malheureux succès des siéges de Turin, » de Barcelone, il ne sembloit pas qu'elle pût se » relever... Un renversement sans exemple étoit » arrivé depuis dans ses finances et dans toutes ses » affaires:... plus de crédit, plus d'argent, plus » de commerce; ... de toutes parts banqueroutes,

» insolvabilité, misère; .... pour surcroît, la fa- 1709.
» mine... Chose admirable et presque incroyable,
» qu'au milieu d'une désolation si générale,... on
» trouva moyen de mettre sur pied en Flandre une
» armée aussi nombreuse,... d'y faire trouver du
» pain à suffisance, et assez d'argent pour y tenir
» les troupes en discipline! On ne refusa point au
» soldat ses prêts; l'officier seul fut négligé : on
» supposa qu'il feroit son devoir par honneur; et
» il le fit en effet. » Qu'il est beau d'être ainsi loué par ses ennemis!

Les auteurs des articles préliminaires s'étoient bien gardés de les rendre publics, soit à Londres, soit en Hollande, craignant sans doute qu'ils n'éprouvassent la censure des vrais amis de l'humanité; ils feignirent d'être étonnés du refus de Louis XIV, cherchant à écarter par leurs déclamations la pensée que ce refus étoit la suite nécessaire de l'excès de leurs demandes. « Le roi de » France, disoient-ils, ne veut point la paix; il » n'a voulu que nous amuser et nous désunir. » Torcy n'est venu s'humilier à la Haye que pour » nous mettre dans notre tort, pour justifier son » maître aux yeux de l'Europe, et pour animer » les François d'un juste ressentiment. La conti- » nuation de la guerre est l'unique moyen de » dompter l'ennemi de l'équilibre et de la liberté. »

1709. Ainsi parloient Eugène, Marlborough et Heinsius, qui venoient de signer la destruction de la balance politique, en accordant plus à la maison d'Autriche que ne réclamoit celle de France. On ne peut mieux juger de leurs prétentions barbares, que par la lettre circulaire qu'adressa l'infortuné monarque aux gouverneurs de ses provinces, et où se trouve le langage de la dignité dans le malheur; elle entre naturellement dans l'histoire du principal chef de la grande alliance, comme un résumé de griefs dans le procès d'un accusé.

Lettre de Louis XIV aux gouverneurs de ses provinces.

« L'espérance d'une paix prochaine, disoit » Louis, étoit si généralement répandue dans mon » royaume, que je crois devoir à la fidélité que mes » peuples m'ont témoignée pendant le cours de » mon règne, la consolation de les informer des » raisons qui les empêchent encore de jouir du » repos que j'avois dessein de leur procurer.

» J'aurois accepté, pour le rétablir, des condi- » tions bien opposées à la sûreté de mes provinces » frontières : mais plus j'ai témoigné de facilité et » d'envie de dissiper les ombrages que mes enne- » mis affectent de conserver de ma puissance et de » mes desseins, plus ils ont multiplié leurs préten- » tions; en sorte qu'ajoutant par degrés de nou- » velles demandes aux premières, et se servant ou

» du nom du duc de Savoie, ou du prétendu in- 1709.
» térêt des princes de l'Empire, ils m'ont égale-
» ment fait voir que leur intention étoit seulement
» d'accroître, aux dépens de ma couronne, les états
» voisins de la France, et de s'ouvrir des voies
» faciles pour pénétrer dans l'intérieur de mon
» royaume toutes les fois qu'il conviendroit à leurs
» intérêts de commencer une nouvelle guerre.
» Celle que je soutiens, et que je voulois finir,
» n'auroit pas même cessé, quand j'aurois consenti
» aux propositions qu'ils m'ont faites : car ils
» fixoient à deux mois le temps où je devois de
» ma part exécuter le traité; et pendant cet inter-
» valle, ils prétendoient m'obliger à leur délivrer
» les places qu'ils me demandoient dans les Pays-
» Bas et dans l'Alsace, et à raser celles dont ils exi-
» geoient la démolition. Ils refusoient de prendre,
» de leur côté, d'autre engagement que celui de
» suspendre tous actes d'hostilité jusqu'au 1.er août,
» se réservant la liberté d'agir alors par la voie des
» armes, si le roi d'Espagne mon petit-fils persis-
» toit dans la résolution de défendre la couronne
» que Dieu lui a donnée, et de périr plutôt que
» d'abandonner des peuples si fidèles, qui depuis
» neuf ans le reconnoissent pour leur roi légitime.
» Une telle suspension, plus dangereuse que la
» guerre même, éloignoit la paix plutôt que d'en

1709. » avancer la conclusion : car il étoit non-seulement » nécessaire de continuer les mêmes dépenses pour » l'entretien des armées ; mais, le terme de la ces- » sation d'armes expirant, mes ennemis m'auroient » attaqué avec les nouveaux avantages qu'ils au- » roient tirés des places où je les aurois moi-même » introduits, en même temps que j'aurois démoli » celles qui servent de rempart à quelques-unes » de mes provinces frontières.

» Je passe sous silence les insinuations qu'ils » m'ont faites, de joindre mes forces à celles de » la ligue, et de contraindre le roi mon petit-fils » à descendre du trône, s'il ne consentoit pas » volontairement à vivre désormais sans états, et » à se réduire à la condition d'un simple particu- » lier. Il est contre l'humanité de croire qu'ils aient » seulement la pensée de m'engager à former avec » eux une pareille alliance ; mais, quoique ma ten- » dresse pour mes peuples ne soit pas moins vive » que celle que j'ai pour mes propres enfans, que » je partage tous les maux que la guerre fait » souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie » fait voir à toute l'Europe que je desirois sin- » cèrement de les faire jouir de la paix, je suis » persuadé qu'ils s'opposeroient eux-mêmes à la » recevoir à des conditions également contraires à » la justice et à l'honneur du nom françois. Mon

» intention est donc que tous ceux qui depuis tant 1709.
» d'années me donnent des marques de leur zèle,
» en contribuant de leurs peines, de leurs biens et
» de leur sang à soutenir une guerre aussi pesante,
» connoissent que le seul prix que mes ennemis
» prétendoient mettre aux offres que j'ai bien voulu
» leur faire, étoit celui d'une suspension d'armes,
» dont le temps, borné à l'espace de deux mois,
» leur procuroit des avantages infiniment plus
» considérables qu'ils ne peuvent espérer de la
» confiance qu'ils ont en leurs propres troupes.
» Comme je mets la mienne en la protection de
» Dieu, et que j'espère que la pureté de mes
» intentions attirera les bénédictions divines sur
» mes armées, j'écris aux archevêques et évêques
» de mon royaume d'exciter encore la ferveur des
» prières dans leurs diocèses; et je veux en même
» temps que mes peuples, dans l'étendue de votre
» gouvernement, sachent de vous qu'ils jouiroient
» de la paix, s'il eût dépendu seulement de ma
» volonté de leur procurer un bien qu'ils desirent
» avec raison, mais qu'il faut acquérir par de nou-
» veaux efforts, puisque les conditions immenses
» que j'aurois accordées sont inutiles pour le réta-
» blissement de la tranquillité publique. Je laisse
» donc à votre prudence de leur faire savoir mes
» intentions de la manière que vous jugerez à

1709. » propos. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon » cousin, en sa sainte et digne garde.

» Fait à Versailles, le 12 juin 1709. »

Signé LOUIS.

M. de Torcy avoit promis de donner une réponse définitive le plus promptement qu'il lui seroit possible, et il s'étoit acquitté de sa promesse. Dès le 6 juin, le président Rouillé avoit eu ordre de partir dans les vingt-quatre heures; et cependant il ne s'étoit mis en route que le 9, après avoir eu une conférence inutile avec le prince Eugène et le duc de Marlborough. Les États-généraux avoient pris, le 7, une résolution dans laquelle ils cherchoient à justifier les préliminaires en général, et sur-tout les cinq articles dont l'excessive rigueur déterminoit le refus de Louis XIV. Voici l'extrait de cette espèce d'apologie :

Résolution des États-généraux.

« Comme le refus de la part de la France d'ac- » cepter les préliminaires avoit été prévu » (il étoit facile à prévoir), « les ministres de l'empereur et » de sa Majesté britannique avoient jugé qu'il ne » falloit admettre aucun changement, sur-tout aux » articles les plus essentiels et contestés, qui inté- » ressent la sûreté de la grande alliance en général, » et celle de chacun des hauts alliés en particulier. » Les députés ont mûrement considéré qu'on ne

» pouvoit se désister de la demande d'une barrière » pour le duc de Savoie; que les prétentions tou- » chant les deux électeurs dépouillés ne serviroient » qu'à faire naître des troubles et des méfiances » parmi les alliés; que le refus de l'article XXXVI, » qui oblige le roi très-chrétien à tout exécuter » avant les deux mois, tendoit à renverser tous » les autres, qui devenoient inutiles sans l'exé- » cution de celui-là; que, la France promettant » seulement de ne donner aucun secours au duc » d'Anjou, les alliés seroient contraints de conti- » nuer la guerre en Espagne et dans les autres » contrées qui obéissoient à ce prince; que pen- » dant ce temps-là il faudroit rester dans l'inac- » tion aux Pays-Bas, devenus le théâtre des plus » grands succès; que la guerre pour la réduc- » tion de l'Espagne pourroit être sujette à di- » vers incidens; et que la France seule seroit en » paix, ce qui contrarieroit le but qu'on s'étoit » proposé en écoutant les propositions du mo- » narque. De tout ceci les députés ont conclu, » d'une voix unanime, que ces changemens ne » pouvoient être admis, et que comme les en- » nemis avoient reculé après avoir tant avancé » vers la paix générale, il falloit les combattre » avec vigueur et fermeté pour les forcer de con- » sentir à ce qu'on leur demandoit. » 1709.

1709. Cette résolution, dit un écrivain cité quelquefois par le continuateur de Thoyras, plut tellement au duc de Marlborough, il la trouva si sage et si héroïque, qu'il crut devoir en féliciter les États dans les termes de la plus vive reconnoissance : c'étoit les remercier d'avoir adopté son propre ouvrage. On ajoute qu'il ne put contenir les transports de sa joie, et qu'au sortir de l'assemblée il en embrassa presque tous les membres. Entraîné par l'esprit de parti, se faisoit-il donc illusion à lui-même, ou cherchoit-il à la faire aux autres !

La campagne va s'ouvrir. Le duc, ne craignant plus la paix, résolut de poursuivre avec énergie les opérations de la guerre. Il quitta la Haye le 9 juin, et se rendit par Anvers à Bruxelles, où le prince Eugène l'attendoit. Le comte de Tilly étoit arrivé à Dieghem, non loin de cette dernière ville, dès le 25 mai, avec les troupes hollandoises. Une partie campa près de la Dender; une autre, qui s'établit le long de l'Escaut, fut jointe par les Impériaux, les Prussiens et les Wirtembergeois.

Depuis quelque temps, les différens corps de l'armée françoise étoient en marche de toutes parts pour s'assembler dans les plaines de Lens, sous les ordres de Villars. « On croit quelquefois bon, » disoit-il dans une lettre à Mme de Mainte- » non, de faire tenir les cartes à celui qui joue

» heureusement, sur-tout si l'on a remarqué que la » confiance que donne la fortune n'empêche pas » une extrême précaution. » Mais la fortune reste rarement fidèle; et le maréchal éprouva dans le cours de cette année que le joueur le plus heureux n'étoit pas toujours à l'abri des revers. 1709.

Le découragement, la désolation, la misère qui régnoient en France, firent craindre à M.me de Villars qu'une campagne malheureuse ne vînt mettre le comble à tant de désastres; elle voulut empêcher son mari d'accepter le commandement. *Si je suis battu*, lui répondit-il, *j'aurai cela de commun avec ceux qui m'auront précédé; si je reviens vainqueur, ce sera une gloire qu'ils ne partageront point avec moi.*

État de l'armée françoise.

Les troupes se trouvoient dans un aussi bon état que le permettoient les rigueurs de l'hiver : la cavalerie étoit bien montée, et l'infanterie mise au complet. Le laboureur et l'artisan, ruinés, préféroient les fatigues du service aux tourmens de la faim : on peut dire en quelque sorte que le malheur des peuples fut le salut du royaume. Chaque jour cependant étoit marqué par la crainte de manquer de pain (1). *Panem nostrum quotidianum*

(1) *Voyez* dans la Vie de Villars, *tome II*, les moyens qu'il employa pour se procurer des subsistances.

1709. *da nobis hodie*, disoient gaiement les soldats au maréchal, lorsqu'ils n'avoient eu qu'un quart ou que demi-ration : il leur répondoit par des promesses ; et ces infortunés, pour la plupart, supportoient leur sort sans se plaindre. Ses principales forces s'établirent, dès le 14 juin, dans les plaines de Lens, appuyant leur droite à Courrières. Point d'autre fortification, dit-il, qu'un fossé devant lui, tant pour ne pas intimider les siens, que pour déterminer ses ennemis à l'attaquer de front.

Position de Villars.

Cependant Villars finit par fortifier son camp de Viel-Pont-à-Vendin ; espèce de lignes qu'il étendit ensuite depuis la Scarpe jusqu'à Denain. On regrette que ses Mémoires soient moins une source d'instruction qu'un monument de vanité, et qu'il faille chercher ailleurs ce qu'il auroit dû nous apprendre lui-même. Il avoit d'abord placé sa gauche à Robecq pour défendre Saint-Venant, et sa droite à Hinge pour couvrir Béthune : peu après il alongea sa ligne jusque vers la Scarpe, protégeant sa gauche de la rivière de Robecq et de deux hauteurs ; son centre, des marais de Cambrin ; sa droite, du canal qui conduit de Lille à Douai. On forma des inondations, et l'on fit quelques retranchemens : on aplanit les chemins pour rendre la communication plus facile ; tous les buissons ou arbres qui auroient pu gêner, furent

coupés ou abattus. Les mesures prises ne tendoient pas moins à soutenir le choc qu'à l'éviter (1). 1709.

Il falloit sauver la monarchie d'un grand péril : on avoit à craindre que les alliés ne voulussent assiéger Ypres, s'ouvrir une communication jusqu'à la mer par le Boulonnois, puis pénétrer jusqu'au centre du royaume. Leur armée étoit supérieure de plus d'un tiers à celle des deux couronnes, et

(1) Voici la description que donne Rousset du camp de Pont-à-Vendin, *page 274* du Supplément de l'Histoire militaire. J'observe qu'il anticipe, et que les retranchemens n'étoient pas encore aussi parfaits qu'ils l'ont été depuis. « Le quartier général étoit à l'abbaye d'Anare [il veut dire » Aunay]. On fit des retranchemens qui commencèrent au » marais des Vingles [Wingle], qui joint le canal de Douai, et » s'étendoient jusqu'au marais de Cambrin, flanqués par des » redans avec une batterie à chacun, un bon fossé et un avant- » fossé de quinze pieds de largeur, ayant au-devant une cense » fortifiée et soutenue par d'autres ouvrages : ces retranche- » mens étoient bordés par l'infanterie, à la réserve de trois » brigades postées en seconde ligne, une à chaque aile, et la » troisième derrière le centre ; la cavalerie étoit derrière. Les » bords du canal, jusqu'à Douai, étoient garnis de plusieurs » bataillons bien retranchés. Du côté gauche, le maréchal avoit » fait sonder le marais de Cambrin ; il s'étoit trouvé imprati- » cable : cependant il y avoit fait faire des coupures avec des » redoutes. Dans cette disposition, il fit raser le village d'Auchy, » et tous les arbres, les haies et les buissons, jusqu'à la Bassée, » pour que rien n'embarrassât le champ de bataille, si on le » venoit attaquer. » Quelques lignes plus bas, Rousset dit que Villars étoit comme enterré derrière ses doubles retranchemens.

1709. la plus forte qui eût paru depuis plus d'un siècle dans les Pays-Bas. M. de Feuquières, quoiqu'avare d'éloges, s'exprime dans cette circonstance d'une manière honorable pour Villars, qui malheureusement, comme on va le voir, n'évita un danger que pour tomber dans un autre.

Juin. Pendant que le maréchal songeoit à rendre sa position respectable, les ennemis avoient un camp à Swynaerdt près de Gand, sous les ordres du général Fagel. Marlborough et Eugène partirent de Bruxelles le 12 juin, sous l'escorte de deux cents chevaux : informés qu'un parti françois s'étoit mis en embuscade dans le bois de Liedekerke pour les surprendre, ils dépêchèrent un exprès à Alost, et ils firent venir à leur secours des troupes qui y étoient cantonnées. Différens corps avoient été placés dans ce lieu pour couvrir le Brabant, et pour observer le chevalier de Luxembourg, dont on redoutoit les desseins. Les partisans, avertis de la marche du renfort, pourvurent à leur propre sûreté par la retraite; et les chefs de la grande alliance arrivèrent à Alost sans rencontrer aucun obstacle. Ils se rendirent le même jour à Gand, où on leur fit de beaux complimens et de grands honneurs : le lendemain fut marqué par un repas splendide et par un conseil de guerre. Les chemins et la saison ne permettant pas encore d'ouvrir la campagne,

Le duc et le prince partent de Bruxelles pour ouvrir la campagne.

la

la garnison de la ville, composée de troupes angloises, qui avoit eu l'ordre de marcher dès le 14, reçut celui de rester quelques jours de plus. Le duc et son collègue allèrent le 15 à Nivelles, pour passer en revue les Prussiens au service de la Grande-Bretagne et de la Hollande. Le prince royal de Prusse les y avoit précédés. 1709.

Les troupes confédérées, au nombre de plus de cent dix mille hommes, se réunirent autour de Courtrai et de Menin : formées en armée le 21 juin, elles se portèrent le 22 sur Linselles, Turcoin, Waterloo. Ces forces furent divisées en deux corps considérables. *L'un*, dit Rousset, *qu'on nommoit l'armée du duc de Marlborough, étoit de cent soixante-trois escadrons et de cent quatre bataillons ; l'autre*, commandé par Eugène, *étoit de cent huit escadrons et de soixante-six bataillons* (1). Le prince avoit la droite, et le duc la gauche : celui-ci prit son quartier le 23 à l'abbaye de Loo, et celui-là établit le sien au château de Lompret. Le général Donpré, qui commandoit le camp volant près d'Alost, eut ordre de rejoindre l'armée en grande diligence. Rassemblement de troupes alliées : leur marche.

(1) Selon Quincy, ces troupes consistoient en cent quatre-vingts bataillons et deux cent quatre-vingt-neuf escadrons, sans compter les garnisons des places. Villars les porte à cent trente mille hommes, et il dit qu'il en avoit cinquante mille de moins.

1709. Villars, à qui il étoit enjoint de rester sur la défensive, se disposoit à soutenir un choc que tout sembloit annoncer. On rasa le village d'Auchy, qu'il avoit devant lui vers sa gauche; en même temps il fit couper jusqu'aux haies d'alentour, afin que rien n'embarrassât le champ de bataille : la tête de son camp, qui tenoit à-peu-près une lieue, fut couverte d'un avant-fossé, dont on dispersa la terre de façon que le feu du retranchement pût être rasant. « Rien, dit-il, n'est si » dangereux pour un ennemi qui vient avec ses » fascines, que d'avoir à combler un avant-fossé à » trente pas du retranchement, d'où il part un » feu redoublé qui éclaircit bien les rangs avant » qu'on ait passé ce premier fossé (1). »

La droite de Villars s'étendit vers Douai le 24, jour même où les généraux confédérés passèrent leurs troupes en revue entre Seclin et Wattignies. Ils s'avancèrent ensuite sur trois colonnes : l'une, commandée par le prince, se porta de Haubourdin sur la Bassée; l'autre, conduite par le duc, cotoya la Deule du côté de Seclin; la troisième marcha

Les alliés s'approchent des François.

(1) Il avoit donc devant lui autre chose qu'un simple fossé. Cependant il avoit d'abord dit qu'il n'avoit point d'autre fortification, *tant pour enhardir les siens que pour déterminer les ennemis à l'attaquer de front.* C'est que, sans doute, il s'étoit ravisé; l'un et l'autre auront été vrais dans des temps différens.

des environs de Pont-à-Marque. On répandit à dessein le bruit qu'elles devoient attaquer non loin de Berclau sur le canal vers Pont-à-Sault et la Bassée. Les chemins furent aplanis jusqu'à Salomé et Richebourg. 1709.

Le maréchal, attentif à tous ces mouvemens, fit ses dispositions en conséquence : persuadé que la dernière attaque seroit la véritable, il envoya sur ce point soixante-treize bataillons, et fit mettre cent pièces de canon sur les hauteurs de Cambrin à la gauche des lignes; le reste de son infanterie, consistant en soixante bataillons, bordoit le canal, de manière à être soutenue par la cavalerie : toute l'armée, pouvant se joindre au premier signal, attendoit l'événement de pied ferme. On prétend que Villars fit dire aux généraux des alliés, par un de leurs trompettes, que *si ses retranchemens leur faisoient peur, il les feroit raser à l'instant.* C'étoit une de ces bravades assez familières à ce grand capitaine, qui pourtant ne parle pas de celle-ci dans ses Mémoires.

Le camp françois avoit été reconnu par Cadogan, qui y étoit entré en habit de paysan.

Le camp françois reconnu par Cadogan, déguisé en paysan.

La bonne contenance et la position avantageuse des troupes parurent amortir le feu des confédérés, dont la droite étoit le 26 à Woivrin, entre Lille et la Bassée. Tous leurs efforts

1709. Ruses des alliés pour engager Villars à quitter sa position.

sembloient avoir pour but d'engager le maréchal à quitter son poste. Ils passèrent la Deule, la repassèrent, et feignirent de vouloir se jeter sur quelques villes de l'Artois. Tout ce manége fut inutile, et Villars ne s'ébranla point. Il fallut renoncer à une victoire dont ce général assure qu'ils s'étoient flattés. « Alors, dit-il, leur artil-» lerie, qui remontoit la Lys, la descendit pour être » plus à portée de Tournai; et l'on vit clairement » que leur dessein avoit été, après m'avoir battu, » de foudroyer Aire et Saint-Venant avec leur » grosse artillerie, de pénétrer par-là jusqu'à » Boulogne, d'où il leur auroit été aisé de mettre » toute la Picardie à contribution, et d'envoyer » des partis jusqu'à Paris : en quoi ils auroient » réussi, si, écoutant les timides conseils de plu-» sieurs officiers généraux, je m'étois blotti der-» rière la Scarpe. »

Ils se rabattent sur Tournai.

Après plusieurs marches et contre-marches, Eugène et Marlborough disparurent pour aller mettre le siége devant Tournai, dont la garnison avoit été affoiblie pour renforcer l'armée des deux couronnes. Si leurs mouvemens ne furent, comme ils l'ont dit depuis, qu'une feinte pour donner le change, il faut avouer qu'ils eurent un plein succès, et que leur retraite apparente fut un vrai triomphe. C'est ce qui a fait dire à Rousset, en

parlant de Villars, que ce maître en ruses de guerre avoit trouvé ses maîtres. 1709.

La nuit du 26 au 27, les troupes alliées, auxquelles on faisoit un mystère de la résolution qui venoit d'être prise par le conseil de guerre, se mirent en marche des bords de la Deule, croyant qu'elles alloient livrer bataille; mais, bien étonnées de recevoir l'ordre de tourner à gauche, elles prirent la chaussée de Tournai, et arrivèrent le 27 au matin devant cette ville (1). On ne s'étoit pas assez occupé des moyens de pourvoir à la sûreté de la place, et les ennemis du maréchal ne manquèrent pas de s'en prévaloir. Il se réjouit pourtant d'un siége qu'il croyoit devoir occuper toute la campagne.

Pendant que l'armée défiloit, le prince d'Orange fut détaché avec dix bataillons et trente escadrons (2) pour s'emparer de Saint-Amand et de Mortagne. A son approche, les François placés dans le premier lieu se retirèrent. Ceux qui gardoient l'autre poste, voulurent d'abord s'y maintenir; les inondations ne permettoient de les

(1) Je fais grâce à mes lecteurs de quelques vers anglois publiés dans la gazette de Bruxelles, au sujet du siége de Tournai, et rapportés par Lediard, qui ne se connoît pas mieux en poésie qu'en politique.

(2) Rousset dit quinze bataillons et cinquante escadrons.

1709. aborder que par une chaussée étroite et par un pont qu'ils avoient levé : mais, voyant que quelques grenadiers, à l'aide d'un vieux bateau, s'approchoient pour les attaquer par derrière, ils prirent la fuite, et passèrent l'Escaut en un moment pour se dérober à la poursuite de leurs ennemis. L'illustre chef de cette petite expédition ne retourna au camp que le 1.er juillet.

Siége de la ville de Tournai. Tournai avoit commencé à être investi dès le 27 par le général Lumley avec vingt-quatre bataillons et quarante-cinq escadrons ; il le fut entièrement dès le lendemain par le duc de Marlborough, qui arriva avec trente-six bataillons et trente-un escadrons. Celui-ci commanda le siége, et son collègue le protégea. L'un et l'autre, dont peut-être le premier dessein étoit d'assiéger Ypres, avoient fait amener l'artillerie à Menin; on la reconduisit à Gand, d'où elle remonta l'Escaut jusqu'à Tournai.

Cette dernière ville, berceau de la monarchie françoise, étoit tombée, en 1513, au pouvoir des Anglois, qui la rendirent à François I.er Les Espagnols s'en emparèrent en 1618, et ce ne fut qu'en 1667 qu'elle revint à ses premiers maîtres. Louis XIV ne négligea rien pour en faire une des places les plus importantes des Pays-Bas, tant par elle-même que par la force de sa citadelle. Sa

situation est avantageuse : nulle hauteur ne la domine, et il faut être maître du chemin couvert pour la battre en brèche. Son enceinte est grande, et l'Escaut la partage : Vauban y avoit ajoûté des contre-gardes, des tenaillons, des lunettes. Il s'y trouvoit des munitions de guerre en abondance (1), mais peu de vivres et d'argent. La garnison étoit composée de onze bataillons (2), de trois escadrons de dragons, de trois compagnies franches de cent hommes chacune, de huit cents invalides, de cent mineurs, et de deux compagnies de canonniers. 1709.

Beaucoup de déserteurs, la plupart irlandois, accoururent du camp des alliés ; ils fuyoient leurs

(1) « Il y avoit, dit Villars, cent milliers de poudre, toutes » les munitions de guerre imaginables, le pied de neuf mille » hommes de garnison, et au moins plus de vivres qu'il n'en » falloit pour six mois, s'ils étoient bien ménagés ; des fortifi- » cations en bon état, et une citadelle estimée, par le feu » prince de Condé, la meilleure de l'Europe : j'espérois donc » qu'elle tiendroit quatre à cinq mois, ce qui nous meneroit à » la fin de l'automne ; que toute la campagne des ennemis se » passeroit à prendre une ville qu'ils pouvoient avoir, sans » coup férir, par une paix avantageuse. » Ici l'exposé de Villars tend à faire rejeter tout le blâme sur M. de Surville ; il est suspect par cela même.

(2) Lediard en compte douze, deux de Bourbon, deux de Vendôme, deux de Saint-Vallier, deux de Vexin, un de Vivarais, un de Villemaure, un de la Faille et un d'Artagnan.

1709. drapeaux pour se soustraire à l'ennui et aux dangers d'un siége que le souvenir de celui de Lille rendoit redoutable : mais M. de Surville, qui étoit gouverneur de la ville, et qui commandoit, les obligea de s'éloigner.

Eugène campoit avec l'armée d'observation sur deux lignes : il avoit sa droite à Pont-à-Tressin, sa gauche vers Saint-Amand et Mortagne. Marlborough établit son quartier à Willemeaux : l'un et l'autre avoient cru devoir s'emparer de Warneton pour se conserver un libre passage sur la Lys au-dessus de Menin, et pour pouvoir inquiéter les places de France de ce côté. Déjà les alliés s'y fortifioient par des ouvrages, et leur nombre y étoit de seize cents hommes. Le maréchal résolut de les en chasser par une marche qui pût donner le change au prince Eugène. Il se mit à la tête de trois mille chevaux, comme s'il avoit formé quelque entreprise. Les éclaireurs le découvrirent, et le piége fut tendu. Aussitôt M. d'Artagnan se porta sur Warneton par une route opposée, avec trois brigades d'infanterie et quelques corps de cavalerie, qui en chemin furent renforcés de deux mille cinq cents braves. C'étoient-là de bien grands moyens pour une petite expédition : aussi le poste fut-il emporté le 4 juillet presque sans résistance. Le dessein n'étoit pas de le conserver ; il falloit

Reprise de Warneton par M. d'Artagnan.

le rendre inutile. On enleva les magasins, on arracha les palissades, on détruisit les murailles. La garnison perdit douze cents hommes, parmi lesquels il y eut sept cents prisonniers ; les autres furent tués, ou se noyèrent en voulant passer la Lys (1). 1709.

Mais Villars n'avoit pas été aussi heureux dans les différentes tentatives qu'il avoit faites pour jeter du renfort dans la place : mille cavaliers françois ayant chacun un fantassin en croupe se proposoient d'entrer dans la ville, lorsqu'ils rencontrèrent un détachement ennemi qui les força de se retirer à Condé.

Le jour même de la reprise de Warneton, le duc mit sa droite à Esplechin et sa gauche à Espain : le prince se posta si près de ce premier lieu, que les deux armées étoient comme réunies.

Pendant qu'on travailloit aux lignes de circonvallation, Marlborough faisoit les dispositions suivantes :

« Des soixante bataillons du siége, dix seront Réglement pour le siége.

(1) Villars affirme qu'on fit sept cents prisonniers, que tout le reste fut tué, et que les François n'y perdirent que deux soldats ; ce qui est incroyable. Est-il possible de découvrir la vérité, quand un général aussi illustre se permet de telles invraisemblances ! De son côté, Lediard dit qu'il n'y avoit que sept cents hommes de garnison ; mais il est démenti, et l'on en porte communément le nombre à seize cents.

1709. » de tranchée, et y entreront sans être obligés de » donner aucun détachement, de même que les » dix bataillons qui les releveront : on comman- » dera cinquante et jusqu'à cent hommes par ba- » taillon, et quarante autres pour travailler ; ce qui » fera quatre mille hommes.

» On fera trois attaques ; les généraux resteront, » et les bataillons se releveront, et rouleront d'une » attaque à l'autre : il y aura chaque nuit, à chaque » attaque, un lieutenant-général, un major-géné- » ral, un brigadier, et les travailleurs nécessaires. » On emploiera quatre bataillons à l'attaque vers » la citadelle, et six aux deux autres attaques.

» La tranchée se relevera tous les jours à quatre » heures après midi, afin que les officiers géné- » raux qui doivent relever aient le temps de visiter » les travaux, et de voir ce qu'il y aura à faire » pendant la nuit et le temps qu'ils y seront.

» Les attaques et les cas extraordinaires se » feront par les grenadiers et par des détachemens » des soixante bataillons qui sont au siége. S'il est » nécessaire qu'on mette quelques bataillons de » réserve à la queue de la tranchée, on les prendra » de ceux qui auront été vingt-quatre heures de » la tranchée.

» Selon le terrain, on postera des réserves de » cavalerie derrière les épaulemens à la queue de

» la tranchée, soit à la gauche, soit à la droite, 1709.
» ou aux deux côtés, comme le général de la
» tranchée le jugera à propos pour la sûreté et
» le service.

» Les trois majors de la tranchée seront chargés
» de tout le nécessaire de la tranchée, et auront
» soin que le général qui y entrera trouve tout prêt
» pour le travail, selon qu'il sera tracé par les direc-
» teurs des approches, ou par les ingénieurs.

» Les directeurs des approches formeront tous
» les matins un mémoire de tout ce dont ils auront
» besoin vers le soir; les majors de la tranchée en
» seront informés de bonne heure, et même avant
» que les tranchées soient relevées, afin que tout
» soit à la main de bonne heure.

» Les fascines et gabions seront transportés
» jusqu'à l'entrée des tranchées par les commis-
» saires des fascines, à qui l'on doit fournir au
» moins cent chariots pour ce transport, afin de
» pouvoir relever les chevaux et chariots.

» Pour porter les fascines jusqu'à la tête des
» tranchées, on emploiera les travailleurs de la
» tranchée. Le colonel et les officiers de l'artillerie
» seront chargés de faire les batteries, après avoir
» été informés, par les généraux et directeurs des
» approches, des ouvrages qu'on veut attaquer
» pour abattre les défenses ou battre en brèche.

1709. » Les mineurs doivent être bien instruits de la » manière dont ils auront à se gouverner dans leur » travail, et faire sonder le terrain pour savoir s'il » est propre, et s'il se peut maintenir sans être » soutenu par des portes ou des planches ; et en » cas qu'il dût être soutenu, il faudra faire une » bonne partie des portes et ramasser des planches » de l'épaisseur d'un pouce.

» Les travailleurs de chaque attaque seront com- » mandés par un lieutenant-colonel, un major et » cent cinquante hommes, un capitaine, un lieute- » nant, un enseigne et quatre sergens.

» Les généraux majors qui doivent relever la » tranchée avec les majors des régimens, iront le » matin dans la tranchée pour en examiner la situa- » tion, et pour former ceux qui les relèvent à » prendre inspection de tout.

» Les directeurs et ingénieurs qui seront de tran- » chée, s'y trouveront le matin quand les généraux » y seront, pour les informer de leur dessein, afin » que les généraux puissent mieux faire leurs dis- » positions pour l'avancement du travail et la sûreté » de la tranchée. »

Noms des généraux destinés pour les trois attaques.

Voici les noms des principaux officiers employés aux trois attaques : à la première, le comte Lottum, les lieutenans-généraux Withers, Fing et Heyden, les généraux majors Temple, Denhof et Vegelin ;

à la seconde, Schulemburg (1), secondé d'officiers des deux mêmes grades que les six précédens; savoir, le duc d'Argyle, MM. Wackerbaert et Weck, MM. Hohndorf ou Mondorf, d'Albergue, Nassau-Woudembourg; à la troisième, Fagel, ayant sous ses ordres M. Dedem, le comte d'Oxenstiern, le baron de Spar, MM. Hamilton, Wassenaer et Keppel. 1709.

Le réglement des troupes de tranchée portoit qu'il y auroit la première nuit, à l'attaque de Lottum, un bataillon anglois, un danois, un saxon et un hessois; à celle de Schulemburg, un bataillon impérial, un palatin et un hollandois; et à la dernière, un bataillon prussien, un hollandois et un hanovrien. L'ordre des dix bataillons de tranchée fut aussi déterminé pour les cinq nuits suivantes; de sorte que ceux qui auroient été employés la première nuit, y retourneroient la septième, et les autres ainsi de suite. Dispositions pour les troupes de tranchée.

On jeta des ponts sur le haut et le bas Escaut pour la communication des quartiers. La tranchée ne fut ouverte que la nuit du 7 au 8; elle se fit par trois endroits. Lottum commandoit l'attaque de la porte de Valenciennes, entre le haut Escaut et La tranchée s'ouvre. 8 Juillet.

(1) Ou Schulembourg, comme l'écrivent les François. Lediard met Fagel à la seconde attaque, et Schulemburg à la troisième.

1709. la citadelle; Schulemburg, l'attaque entre la porte de Lille et celle des Sept-Fontaines; Fagel, la troisième, de l'autre côté de l'Escaut, entre les portes du château et de Mervic (1). Le premier s'étoit avancé jusqu'à demi-portée du mousquet des palissades, le second jusqu'à deux cents pas de la contrescarpe, et le dernier obtint à-peu-près le même avantage. Celui-ci eut quarante-cinq hommes tant tués que blessés; les deux autres éprouvèrent une moindre perte.

Les lignes de circonvallation avoient été achevées dès le six; et, le soir du même jour, M. de Saisan, lieutenant-colonel, pris sous le glacis de la ville au moment où il tâchoit d'y entrer, fut conduit au quartier du duc de Marlborough. A la même époque, l'infatigable Surville faisoit travailler à un avant-chemin couvert, du côté de la porte de Valenciennes, et à un grand retranchement intérieur sur l'esplanade de la citadelle, depuis l'angle saillant du chemin couvert du bastion du roi, jusqu'à la tour : ce dernier ouvrage, bien fraisé et palissadé, avoit un fossé d'une assez grande profondeur. Dans le même temps, un corps de dragons fit une sortie, tua quelques hommes et enleva plusieurs chevaux.

(1) Rousset écrit *Marviche*, et Lediard *Marville*.

Le 8, on reçut avis que le chevalier de Luxembourg étoit campé à Crespin, près Saint-Ghislain, avec un détachement de l'armée de Villars, et qu'il s'attendoit à y être joint par des troupes qui venoient d'Alsace : on présuma que son dessein étoit de faire quelque diversion dans le Brabant, lorsqu'il auroit reçu son renfort. Pour prévenir toute surprise, il fut résolu d'inonder les avenues de la porte d'Anderlecht de Bruxelles, par le moyen des écluses. On prit encore d'autres mesures, pour déjouer toutes les entreprises que les François pourroient tenter de ce côté. 1709.

Le 9, le général Dopf fit savoir que l'Escaut étoit enfin débarrassé des bateaux qui y avoient été coulés bas près d'Oudenarde, et de tous les autres obstacles mis à la navigation l'été précédent; que trente bâtimens chargés des pièces de siége venoient d'y passer, et que le reste suivroit dans la nuit même. Le 10, l'artillerie arriva avec les munitions, et l'on s'occupa du soin de la distribuer dans les lieux convenables. L'artillerie du siége arrive.

Le même jour, les assiégés tentèrent une sortie avec cinq cents hommes, et, dans la nuit du 12, ils en firent une seconde par la porte de Valenciennes : aucune des deux ne réussit; mais plus de cent malheureux périrent, enlevés par la mine que M. de Surville avoit pratiquée. Le 13 et le 14, les

1709. batteries commencèrent à jouer des trois points d'attaque. Il survint un accident à l'endroit où l'on chargeoit les bombes ; l'une d'elles, prenant feu, en fit sauter environ cinquante, tua quatre artificiers et près de vingt autres personnes (1). Les magasins à poudre furent sauvés, quoique placés dans le voisinage.

Le 15, on prit un retranchement ou ligne dont les assiégés couvroient leurs écluses et leur flanc entre la citadelle et la rivière. Les assiégeans tirèrent aussitôt une parallèle, et s'y établirent : ils en formèrent une autre la même nuit vers l'angle saillant de l'ouvrage à corne, à la gauche de l'attaque de Schulemburg. Le lendemain on entra dans l'avant-chemin couvert ; il avoit été prudemment abandonné, parce que les travaux en enveloppoient et la droite et la gauche. A la même époque, l'angle saillant du ravelin fut occupé entre la porte de Mervic et le haut Escaut (2).

Les alliés entrent dans l'avant-chemin couvert abandonné par les François ; ils se logent sur l'angle saillant du ravelin, à l'attaque de Fagel.

La nuit du 18, une parallèle de quatre-vingts

(1) C'est ainsi que Lediard raconte le fait. Quincy rapporte que l'accident fut causé par une bombe de la ville, tombée sur un magasin vers la porte des Sept Fontaines, où il y avoit beaucoup de poudre, trois cents bombes et huit cents grenades.

(2) Suivant Rousset, on s'étoit logé de ce côté sur l'angle saillant de la contrescarpe, dès le 14, et l'on prit poste, dans pas

pas fut tirée à l'attaque du comte de Lottum, et la sape s'étendit sur neuf points pour découvrir les mines des assiégés : il y en eut une qui fit sauter du côté de la citadelle une batterie de dix-sept mortiers; un grand nombre de soldats et d'officiers perdirent la vie dans cette circonstance. 1709.

Le 19, les approches se poussèrent dans l'intention d'arriver jusqu'à la porte de Valenciennes; mais il se trouva un mur de la vieille contrescarpe, qu'on ne parvint à percer que le 20 au matin. Cependant la parallèle s'étendit sur la gauche au-delà de soixante pas; la sape fut continuée en dix endroits différens, et l'on fit un feu très-vif de la grande batterie pour élargir la brèche dans le mur de la ville, entre la citadelle et l'Escaut.

Sur le même point, les assiégeans n'avancèrent que de vingt-six pas la nuit du 21; les assiégés avoient exécuté trois sorties vigoureuses, qui coûtèrent aux alliés plus de cent hommes tués ou blessés.

Le fossé de la place, du côté de Fagel, consistoit dans une branche de l'Escaut, dont le passage étoit difficile : il avoit été résolu de ne pousser cette attaque qu'autant qu'il le faudroit pour

A l'attaque de Fagel toute la contrescarpe tombe en son pouvoir, la nuit du 21 au 22.

le même temps, sur la contrescarpe de l'ouvrage à corne, à l'attaque de la porte des Sept-Fontaines, et sur une partie de la contrescarpe, entre les deux ouvrages à corne.

1709. favoriser celle du comte de Lottum. Le général hollandois avoit pourtant achevé ses travaux, et, dès le 19, ses logemens s'étendoient depuis l'angle de la contrescarpe du ravelin jusqu'à la première place d'armes qui étoit à la gauche : toute la contrescarpe tomba en son pouvoir la nuit du 21 au 22.

Pour élargir la brèche à l'attaque du comte de Lottum, on fit jouer une batterie de douze pièces de canon, qui avoit été couverte par une ligne tirée depuis le glacis de la contrescarpe jusqu'à la première parallèle.

A l'attaque de Schulemburg les brèches de l'ouvrage à corne du ravelin et du mur sont presque praticables.

Déjà le général Schulemburg avoit obtenu de grands succès; car, outre deux batteries dressées le 18 sur la contrescarpe, il en établit une autre qui tonna le 21 avec tant de violence, que le lendemain les brèches de l'ouvrage à corne, du ravelin et du mur, étoient presque praticables : en même temps les sapes furent poussées jusqu'au mur du fossé.

Le 20, le prince Eugène étoit allé de l'armée d'observation à Saint-Amand pour visiter les travaux qui devoient mettre cette petite place en état de défense (1).

(1) Lediard dit que ce prince, à son retour, envoya un détachement de deux mille hommes pour prendre possession de Marchiennes. Ce ne fut que le 18 août que le duc tenta de

1709.

Hasnon pris par un détachement françois.

Le 23, un détachement françois, commandé par le marquis de Nangis, se présenta pour s'emparer d'Hasnon, près de Saint-Amand, sur la Scarpe : M. Damnitz, capitaine prussien, qui y commandoit avec cent vingt hommes (1), défendit le poste avec valeur; mais, ayant perdu trente des siens, il se retira.

Vaine démonstration de Villars, qui paroît vouloir secourir Tournai.

Quatorze bataillons et vingt-deux escadrons arrivés d'Allemagne venoient de joindre Villars, dont l'armée fit un petit mouvement le 24 : elle campa près d'Anchin, où le commandant en chef prit son quartier entre Douai et Valenciennes, ayant la Scarpe devant et l'Escaut derrière lui. Il avoit laissé un camp-volant près de Lens, sous les ordres de M. d'Artagnan, pour mettre ses retranchemens en sûreté. La milice de Picardie et celle

se rendre maître de ce poste, qui fut sauvé par le comte d'Angennes, brigadier d'infanterie. L'écrivain anglois trace les nouvelles lignes des François, auxquelles travailloient vingt mille pionniers : il dit que, commençant à Douai, elles passoient de l'autre côté de la Scarpe près de Marchiennes, et de là jusqu'à l'Escaut près de Condé. Dans ce cas, les alliés n'occupoient pas le poste de Marchiennes. Mais souvent Lediard perd la carte.

Suivant l'Histoire militaire de Dumont, ce fut le 8 août que Cadogan fit une tentative sur Marchiennes avec deux mille hommes, soutenus d'un pareil nombre : c'est encore une erreur de date.

(1) Villars dit trois cents.

1709. du Boulonnois avoient marché pour la même destination. Quoique le maréchal semblât décidé à venir au secours de la place, les assiégeans ne furent point alarmés de cette vaine apparence ; ils se bornèrent à renforcer Saint-Amand de quatre cents hommes, et à placer une brigade entre ce poste et un village voisin.

Plusieurs officiers qui avoient leurs régimens dans Tournai, furent pris au moment où ils cherchoient à y pénétrer.

Les alliés ne purent pas donner l'assaut aussi promptement qu'ils se l'étoient proposé : au moment où ils alloient combler le fossé pour monter à la brèche, on y avoit fait couler une grande quantité d'eau par le moyen des écluses. Vers ce temps-là ils travaillèrent à rétrécir les lignes de circonvallation du côté de la citadelle, pour couvrir les troupes qui devoient agir contre cette forteresse après la reddition de la ville.

Le chemin couvert emporté.

La nuit du 24 au 25, le général Fagel fut maître du chemin couvert, et s'y logea le 26 au soir. Schulemburg fit construire un pont pour atteindre un bastion de l'ouvrage à corne où la brèche étoit grande, et une galerie pour attaquer en même temps le ravelin.

Le feu des trois batteries devenoit de plus en plus terrible : le comte de Lottum étoit resté

quelques jours sans rien entreprendre, faute d'ingénieurs. 1709.

Enfin il fut résolu, le 27 au soir, de diriger de grands efforts contre le ravelin devant la porte de Valenciennes. M. Grumkau, brigadier, parvint à s'y loger; mais ce succès coûta au moins cent cinquante hommes : trois ingénieurs en chef et quatre capitaines furent du nombre des victimes.

On parvient à se loger sur le ravelin devant la porte de Valenciennes.

La communication ne s'acheva que le lendemain en plein jour : un Anglois fut le principal acteur de cette entreprise périlleuse. On lui avoit donné une pistole, et promis un schelling par chaque gabion qu'il porteroit depuis le logement le long des palissades du chemin couvert jusqu'à la pointe de l'angle saillant. Cet homme, dont l'audace étoit excitée par l'intérêt, en posa cinquante en peu de temps; et ils furent remplis de terre par cent travailleurs.

A l'attaque de Schulemburg, l'ouvrage à corne et le ravelin furent emportés après une vigoureuse résistance : deux ingénieurs et grand nombre de soldats payèrent cet avantage de leur vie. Les assiégés tentèrent une sortie sur les troupes qui cherchoient à se loger dans le bastion; mais le duc d'Argyle accourut, et le logement fut achevé.

Ouvrage à corne et ravelin pris.

Déjà le fossé commençoit à se combler à l'attaque de Fagel; de grandes brèches du côté de

1709. Lottum et de Schulemburg ouvroient l'entrée de la place ; tout étoit prêt pour un assaut général.

On bat la chamade. Vainement le brave Surville voulut-il éloigner le danger par des sorties : le 28, à sept heures du soir, il fit arborer des drapeaux blancs, et demanda

Capitulation. à capituler pour la ville. Le prince, le duc et les commissaires hollandois y consentirent ; les otages furent échangés ; et la capitulation, en vingt-six articles, la même à-peu-près que celle de Lille, fut arrêtée aussitôt, et signée entre neuf et dix heures : les uns regardoient les gens de guerre, et les autres concernoient les habitans. En conséquence, les malades et les blessés furent conduits à Douai et à Valenciennes, avec promesse de subir le sort de la garnison, qui entra dans la citadelle.

L'évêque refuse de chanter le *Te Deum*. L'évêque, René-François de Beauvau, fut le seul qui résista au vainqueur ; il refusa de chanter le *Te Deum*. Ce trait de courage honore un prélat qui fit éclater, autant qu'il le put, son attachement à sa patrie, et qui obtint pour récompense l'archevêché de Toulouse, d'où il passa au siége de Narbonne.

Ainsi fut prise, après vingt-un jours de tranchée ouverte, une place que les François croyoient imprenable, comme on en peut juger par l'inscription suivante, gravée sur une des demi-lunes :

LUDOVICUS DECIMUS QUARTUS,
INCERTUM BELLO AN PACE MAJOR,
QUIBUS CONSILIIS, ANIMO, CELERITATE,
FORTUNÂ,
ANNO MDCLXVII
NERVIORUM URBEM QUATRIDUO CEPERAT,
IISDEM, NE UNQUAM POSTEA CAPERETUR,
INTER CETERA MUNIMENTA,
HOC QUOQUE
DIEBUS VIX OCTO
AB AREA ET FUNDAMENTIS,
IPSE INSTANS OPERI,
VICTRICIBUS MILITUM MANIBUS
EXTRUXIT, ANNO DOMINI MDCLXXI.

1709.

Marche tardive de Villars.

Villars ne s'attendoit point à un dénouement si prompt, qui pouvoit compromettre sa gloire. Après un violent orage, il avoit espéré pouvoir secourir les assiégés. « Je marchai, dit-il, le 29, avec un » corps de grenadiers et quatre mille chevaux; mais » j'appris à deux lieues du camp que la ville avoit » capitulé. Je reçus mal le chevalier de Rais, chargé » de m'apporter cette nouvelle, et de la porter en- » suite au roi. Je n'étois pas content de la défense, » moins encore des discours qui lui échappèrent, » que la citadelle étoit une mauvaise place, que les » troupes étoient fatiguées, qu'elles manquoient » de plusieurs choses, et d'autres propos qui me » firent craindre qu'elle ne tînt pas long-temps. »

Les alliés estimèrent leur perte, pendant le siége, à trois mille deux cent dix hommes, tant tués que

1709. blessés. Une des portes de la ville leur fut livrée le 30. M. de Surville fut retenu le 31 à dîner par le prince Eugène; il alla se renfermer ensuite dans la citadelle avec sa garnison. Le comte d'Albemarle fut nommé gouverneur de la ville.

Idée singulière de M. de Parpaille approuvée par Folard.

Dans ces circonstances, M. de Parpaille, officier de dragons, donna un projet, qui, selon M. de Folard, auroit pu ruiner toute l'armée des alliés. Voici comment s'exprime cet écrivain illustre dans l'art militaire : « Cette armée, dit-il, étoit presque » toute entière au-delà de l'Escaut; il y avoit à » peine six bataillons dans la ville; nous n'en étions » qu'à une bonne marche : il étoit aisé de la dérober, » et il n'étoit pas nécessaire d'y marcher avec toutes » nos forces, tous nos grenadiers, tous nos dra- » gons, tout ce qu'on avoit de corps de réputation » en cavalerie et infanterie; le reste pouvoit suivre » à l'aise. En faisant un tel coup, la ville de Tour- » nai étoit insultée, la citadelle dégagée; et peut- » être les généraux logés dans la ville eussent » été enlevés, parce qu'on se fût rendu maître des » ponts, pendant que toute la garnison de la ci- » tadelle fût sortie en armes, eût ouvert une des » portes de la ville, et que le gros fût entré dedans. » Ce projet fut envoyé à notre armée; je ne sais pas » ce qu'il devint, et s'il arriva trop tard : il le faut » bien. » Il est vraisemblable que Villars ne fit

aucun cas d'un projet qui pouvoit paroître merveilleux sous la tente, et qui étoit infiniment dangereux dans l'exécution. Étoit-il donc si facile de cacher la marche d'une partie de l'armée à deux grands capitaines qui veilloient sur tous ses mouvemens, et de surprendre une ville où il y a lieu de croire que l'on faisoit la garde la plus exacte ! Loin d'enlever les généraux ennemis, on eût probablement vu les meilleures troupes des deux couronnes coupées, taillées en pièces, ou contraintes de mettre bas les armes. La prudence doit rejeter ces desseins excessivement hardis, qui tiennent de la témérité, et qui mènent plus souvent aux grands revers qu'aux grands succès. 1709.

La citadelle, petite à la vérité, mais très-forte, avoit cinq bastions royaux fort grands, avec une fausse braie tout autour, de bonnes demi-lunes pour couvrir les bastions, et un excellent chemin couvert : il y avoit quantité de galeries, de mines et de fourneaux contre-minés, et beaucoup de défenses souterraines ; ce qui en faisoit en quelque sorte un labyrinthe infernal. M. de Mégrigny, lieutenant-général, en étoit gouverneur ; il en avoit fait faire tous les ouvrages, et personne ne pouvoit mieux que lui la défendre. Cependant Surville avoit ordre d'y commander : ses talens et sa bravoure ne pouvoient pas suppléer à ce qui lui manquoit ; il

État de la citadelle.

1709. se trouva dans une forteresse qu'il ne connoissoit point, et avec trop peu de subsistances. La garnison qui y entra le 31 juillet, étoit de trois mille cinq cents hommes d'infanterie et de cinq cents dragons à pied.

M. de Mégrigny, possesseur d'une terre près de Tournai, avoit mis dans les greniers de la citadelle les blés de sa dernière récolte; mais, se voyant frustré d'un honneur qui sembloit lui appartenir, il fit passer ses grains dans la ville (1). Quelques-uns attribuèrent cette conduite, moins au mécontentement qu'à l'avarice; il vouloit, disoient-ils, mettre à profit l'excessive cherté produite par les rigueurs de l'hiver. Quoi qu'il en soit, l'événement prouva combien il est dangereux de charger un officier de la défense d'une place, au préjudice de celui que ses connoissances, son ancienneté, sa possession et l'intérêt même de son amour-propre appellent à cet emploi.

Siége de la citadelle. Les alliés formèrent deux attaques avec trente bataillons et dix escadrons: l'une étoit conduite par le comte de Lottum, et l'autre par Schulemburg; cette dernière se fit du côté de la porte de Saint-Martin, près d'un ouvrage détaché, qui ne devoit être d'aucun usage, suivant la capitulation du 28.

(1) Peut-être n'avoit-il d'autre vue que de l'approvisionner.

La tranchée avoit été ouverte par le général prussien, devant la citadelle comme devant la ville, dès la nuit du 7 au 8 juillet. Déjà les assiégeans avoient ouvert des sapes par trois endroits pour venir jusqu'aux mines ; mais ils n'avoient gagné que deux pieds sur la galerie du bastion Dauphin. M. de Mégrigny n'avoit pu encore découvrir les rameaux des sapes vis-à-vis des angles flanqués des tenaillons à la gauche du même bastion, quoiqu'il eût des écoutes sur tout le polygone. 1709.

Tel étoit l'état de la forteresse lorsque Surville y entra. Dès le 31 juillet Lottum tira une parallèle, et fit jeter, pendant la nuit, plus de quatre cents bombes, pour favoriser l'établissement de deux batteries de douze pièces de canon de vingt-quatre chacune.

Le 2 août, toutes les troupes destinées à agir prirent les postes qui leur furent assignés en dedans des lignes de circonvallation. La nuit du 4 au 5, la tranchée se poussa jusqu'aux palissades de l'angle saillant de la contrescarpe du bastion de la Reine. Les alliés desiroient de faire cette conquête sans ruiner un chef-d'œuvre de fortification ; ils demandèrent que les hostilités cessassent de part et d'autre, et que le siége se convertît en blocus, jusqu'au 5 septembre, temps auquel la place seroit livrée si elle n'étoit pas secourue : Lediard dit que la proposition en fut faite par M. de Surville lui- 2 Août.

1709. même (1); mais son assertion, contredite par Villars, manque d'ailleurs de vraisemblance. De quelque côté que soit venue l'offre, elle ne pouvoit pas être acceptée sans réserve par la cour de Versailles. M. de Ravignau, maréchal de camp, y avoit été envoyé pour en prendre les ordres. Il étoit naturel que le monarque ne voulût point consentir à un accord qui ne tendoit qu'à conserver intacte aux ennemis une forteresse déjà perdue pour la France, et à leur laisser des munitions dont ils auroient profité.

Le voyage de M. de Ravignau n'interrompit point les travaux de la tranchée; il revint le 8 août. Le roi avoit répondu qu'il ne pouvoit *ratifier les six articles* provisoirement arrêtés, *à moins qu'il n'y*

(1) Villars dit que ce furent les alliés qui proposèrent de rendre la citadelle, non le 5, mais le 1.er septembre, si elle n'étoit pas secourue; ils vouloient qu'il leur fût libre, pendant cet intervalle, de tenter d'autres entreprises. Rousset, *tome II* du Supplément, *pages 282 et 283*, rapporte l'accord bizarre conclu le 4 août entre le brigadier Lalo, d'une part, et M. de Ravignau, de l'autre. Celui-ci avoit été, dit-il, envoyé de Versailles pour le proposer, et étoit entré dans la forteresse, sous prétexte d'en régler les articles avec M. de Surville. Suivant le même écrivain, tout cela ne fut qu'un manége pour introduire quelque argent dans la citadelle, et donner des avis au commandant. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que Villars s'est trompé sur l'époque convenue pour la reddition, qui devoit avoir lieu, non le 1.er, mais le 5 septembre.

eût une suspension d'armes générale jusqu'au 10 (1) *septembre :* c'étoit un vrai refus. Louis savoit très-bien que sa condition, quoique juste, seroit rejetée; le siége se continua donc avec vigueur. 1709.

Le grand nombre des mines multiplioit les difficultés. A chaque pas, les assiégeans entendent travailler à leur extermination. Entourés de périls, ils marchent sur des volcans artificiels; et jusque dans le séjour du feu ils ont à se défendre contre un déluge d'eau qui quelquefois menace de les inonder (2). Par-tout le génie de la guerre leur tend des embûches: tantôt une explosion violente, soit à côté d'eux, soit sous leurs pieds, leur apporte ou l'effroi ou la mort; tantôt, trouvant dans les antres creusés de leurs mains un ennemi qui vient à leur rencontre, ils engagent un combat dont les ténèbres redoublent et l'horreur et les dangers : on croiroit que c'est la lutte des démons de l'enfer. Difficultés du siége.

Dès le 4, Surville, après avoir tué cinquante hommes dans une sortie, fit jouer trois mines qui produisirent un effet terrible. Une bombe jetée le

(1) Rousset dit, *jusqu'au 5.*

(2) Les travailleurs des assiégeans, dit le même écrivain, *page 262, tome III*, avoient à se défendre, et contre les mines, et contre l'eau, qu'ils rencontroient en grande abondance dans de certains endroits, et qu'ils ne pouvoient faire écouler qu'avec beaucoup de peine.

1709. même jour dans une des sapes ôta la vie à M. de Benenbourg, aide-major de tranchée, à un sergent, à un caporal et à trois sapeurs. Du seul côté de Lottum, six autres mines causèrent un grand ravage jusqu'au 8 ; ce fut alors que Schulemburg commença une attaque entre la porte du Secours et celle de Saint-Martin.

Mouvement des alliés. Aussitôt après la reddition de la ville, le général Fagel étoit venu rejoindre la grande armée, à laquelle Marlborough et Eugène firent faire un mouvement le 6 : ils avoient mis leur droite à Pont-à-Vendin, sur la Deule; leur gauche à Pont-d'Auby, sur le canal de Douai à Lille; leur centre et le quartier-général à Orchies : les troupes qu'ils commandoient, gardèrent cette position pendant tout le siége de la citadelle.

Quoique les approches ne se fissent que par la sape, il périssoit beaucoup de monde dans la tranchée et par l'effet des mines : elles renversoient les batteries, enlevoient ou enterroient les uns, et décourageoient les autres. Trente bataillons ne suffisant pas, Eugène en envoya, le 11, neuf de renfort.

Le 13, on publia que ceux qui iroient de bonne volonté dans les souterrains, recevroient une pistole par jour : tous les ouvriers y entroient avec des pelles, des grenades, portant des pistolets à

leur ceinture ; beaucoup de mineurs périssoient dans le combat : Eugène avoit pris la précaution d'en amener avec lui deux cents qui avoient servi au siége de Turin. 1709.

Le même jour, vers le soir, Lottum s'empara du chemin couvert : la résistance y avoit été vigoureuse ; mais le détachement qui s'en étoit rendu maître, en fut chassé après avoir perdu plus de quatre cents hommes. Ce fut aussi le 13 que le jeu d'une mine causa quelque dommage aux assiégeans, qui redoublèrent d'activité pour découvrir ces sources de mort : ils en éventèrent deux ; la première, sous une de leurs batteries de mortiers, n'étoit pas encore achevée ; dans l'autre, il y avoit déjà quatre tonnes de poudre et douze bombes. Chemin couvert pris et repris. Mines éventées.

Le comte de Lottum se logea le 15 sur l'angle droit du chemin couvert ; mais sa troupe en fut repoussée dans une sortie, et à son retour elle perdit cent cinquante hommes par l'effet d'un fourneau qui renversa les gabions posés pour établir le logement. A la même attaque on pratiqua une gouttière pour faire écouler les eaux des mines : ce travail coûta la vie à huit officiers et à dix-neuf soldats ; trente furent blessés : il fallut reculer de quarante pas.

Le 16, les assiégeans démontèrent une partie

1709. des batteries des assiégés; mais les ouvrages de la citadelle étoient si supérieurs à tous leurs efforts, qu'ils ne pouvoient faire brèche qu'après l'établissement de leurs batteries sur le chemin couvert.

Galerie découverte. La nuit du 16 au 17, ils découvrirent une galerie, dans laquelle il y eut un long combat qui fut à leur avantage : cependant les soldats étoient rebutés par le terrible effet des fourneaux; on proposa dix escalins par jour aux paysans qui voudroient travailler.

Jusqu'au 18, le canon des alliés n'avoit pu battre la muraille que jusqu'au cordon; et la crainte les empêchoit d'avancer. Dans la nuit ils découvrirent une autre galerie, vis-à-vis la pointe de la demi-lune, dans le fossé de la ville, devant la citadelle; ils perdirent dans cette circonstance douze hommes, sans compter dix-huit blessés : l'explosion d'une mine leur enleva encore quelques soldats.

Une partie de deux bataillons des assiégeans sauta le 19 : le lendemain M. de Surville fit renverser la muraille qui communiquoit de la citadelle à la porte de Saint-Martin, et qui combla une sape où furent ensevelis un capitaine, un lieutenant, treize soldats et cinq mineurs (1).

(1) Lediard dit que ce fut ce jour-là que se découvrit une mine qui étoit placée directement sous une batterie de dix huit mortiers; il se trompe.

Le

Le 22, les alliés découvrirent le boyau d'une mine. Occupés à la chercher elle-même, ils entendirent du bruit dans une grande galerie : un lieutenant et seize grenadiers eurent ordre de déloger les travailleurs; le lieutenant fut tué, et ses hommes, perdant courage, se retirèrent. Un autre officier le remplaça; mais une grande quantité de grenades et une fumée effroyable firent échouer son dessein. 1709.

Les mineurs cherchèrent, le 23, à faire une trouée à travers la galerie qu'ils venoient de découvrir; la fumée de la paille, du chanvre, de la poudre, suffoqua le lieutenant, et huit des douze grenadiers chargés de l'entreprise (1). Le même jour, à l'attaque de Lottum, l'explosion d'une mine enleva une des quatre sentinelles; son effet fut de soixante pas de longueur sur vingt de profondeur : si une autre mine n'eût pas été éventée à temps, un régiment d'Hanovriens tout entier pouvoit en être la victime. Une partie de ce corps étoit destinée à périr. Contrevenant à ce qui étoit convenu (2), les alliés avoient dressé sur

(1) Suivant Quincy, dix mineurs furent étouffés le 23 dans la galerie découverte, à l'attaque de Schulemburg.

(2) On étoit convenu de ne point tirer de la ville sur la citadelle, ni de la citadelle sur la ville: mais cet accord ne fut pas régulièrement exécuté, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas.

1709. l'esplanade une batterie de mortiers, qui fut aussitôt renversée dans une sortie : ils voulurent troubler la retraite des braves qui avoient fait le coup, et les poursuivre ; mais le jeu d'un fourneau fit expier l'audace d'un bataillon hanovrien qui s'étoit trop avancé.

Le jeu d'un fourneau fait sauter en partie un bataillon hanovrien.

La nuit du 24, les assiégeans se logèrent près des palissades, après avoir dressé une batterie de douze pièces de canon, qui avoit tiré dès la veille. Ils se croyoient en sûreté, moyennant une place d'armes dans laquelle ils avoient trois cents hommes, dont un certain nombre périt par l'explosion d'une mine. Pendant ce temps-là même, les assiégés hasardèrent une sortie : ils enlevèrent quarante-deux chevaux, qui furent tués et salés ; butin que la circonstance rendoit précieux.

Les alliés recommencèrent le 26, à deux heures du matin, à tirer de deux batteries de seize pièces de canon : ils n'avançoient pas beaucoup, parce qu'ils ne travailloient qu'à la découverte des mines. Il y en eut deux qui produisirent un effet terrible : l'une envoya trois cents hommes dans les airs ; une autre en écrasa huit cents sous les débris d'un côté du fossé entre la ville et la citadelle. Ces malheureux périrent victimes de l'infraction d'un article du traité conclu le 28 juillet avec leurs chefs. Tel fut le découragement des

Effet épouvantable de deux mines.

mineurs, qu'ils ne vouloient plus servir; il fallut défendre, sous peine de mort, aux bourgeois de leur donner asile. 1709.

Le 27, M. du Mey, ingénieur en chef des alliés, reçut une blessure dangereuse à la tête; il fut trépané le même jour.

Marlborough et Eugène vinrent visiter les travaux du siége. Vers dix heures, les François firent jouer, entre les deux attaques, une mine qui causa peu de dommage. Dans l'après-midi, deux autres, à l'attaque du comte de Lottum, coûtèrent la vie à deux officiers et à plusieurs soldats.

Le 29 et le 30, les assiégeans foudroyèrent la citadelle avec fureur : la pluie des bombes produisit de grands désastres. Déjà l'on parloit de donner un assaut général, quoiqu'il ne pût pas encore avoir lieu; car on n'étoit que sur les bords du fossé de la forteresse : mais les assiégés manquoient absolument de vivres, et ils étoient sans espoir de secours. Il n'y avoit plus de médicamens pour les blessés, et il ne restoit que quelques chevaux pour faire du bouillon aux malades. Le 31, à six heures du matin, la triste chamade se fit entendre, et l'on demanda à capituler. L'échange des otages fut convenu aussitôt. Les François présentèrent un projet de capitulation en onze articles. Le duc et le prince exigèrent de M. Dolet et des autres officiers

On bat la chamade le 31 août, faute de vivres.

1709. qui l'accompagnoient, que la garnison se rendît prisonnière de guerre. L'honneur rejeta une condition si dure, et les hostilités recommencèrent à trois heures après midi.

Les hostilités recommencent.

Enfin M. de Surville, réduit à l'extrémité, eut une entrevue avec le comte d'Albemarle; il lui représenta que sa garnison s'étoit distinguée par une assez belle défense, pour mériter tous les honneurs de la guerre. Le lord, inexorable, répondit que M. de Vendôme en avoit agi de même à Verceil et dans les autres places du duc de Savoie. Tout ce que le commandant put obtenir, fut que les troupes sortiroient avec armes et bagages, pour être ensuite désarmées et conduites en France; qu'il seroit donné en échange un pareil nombre d'officiers et de soldats pris sur les alliés, nommément ceux qui s'étoient rendus dans l'affaire de Warneton.

Capitulation.

Le duc et le prince, revenus d'Orchies le 3, signèrent les articles le même jour : une des portes de la citadelle fut livrée aussitôt, et la garnison sortit le 5, au nombre de trois mille quatre cents hommes, sans compter les malades et les blessés, pour être conduite à Douai (1). Il fut permis aux officiers de sortir avec leurs épées et leurs bagages : les

(1) Et non à Condé, comme le dit Lediard.

soldats conservèrent aussi ce qui leur appartenoit. 1709.

Ce siége, dans sa courte durée, fut aussi horrible qu'extraordinaire, soit par les engagemens souterrains, soit par les explosions fréquentes. « Cette » manière de combattre, dit le *Tatler* ou le *Babillard*, étoit inconnue dans l'antiquité : chaque » pas étoit semé de périls ; le soldat avoit également à craindre, et l'explosion de la terre qu'il » fouloit aux pieds, et l'écroulement de celle qui » étoit au-dessus de sa tête ; tout cela se passant » dans l'obscurité, avoit quelque chose d'épouvantable et d'inoui jusqu'alors. » Horrible singularité de ce siége.

Tout étant miné et contre-miné, les mineurs se rencontroient, s'attaquoient ; et souvent ce ténébreux champ de bataille devenoit leur tombeau : faute de pouvoir se reconnoître, ils tuoient jusqu'à ceux de leur parti, ou ils succomboient dans l'action, ou ils étoient ensevelis sous les décombres. Dans ces antres, tout, jusqu'à l'eau, leur faisoit la guerre. Au dehors, on voyoit les hommes voler par centaines dans les airs, et les membres épars de leurs corps tomber au loin comme la lave lancée du cratère d'un volcan. A la seule attaque de Lottum, on fit jouer trente-huit mines dans l'espace de vingt-six jours, avec plus ou moins de succès. C'est le cas de dire, ou jamais : Combien les hommes sont ingénieux à s'entre-détruire !

1709. On peut juger par-là de ce qu'eût été la défense, si le principal soin en eût été confié à l'auteur de ce chef-d'œuvre de fortification (1), et si les vivres n'eussent pas manqué.

Censure de Villars. M. de Surville, malgré sa belle quoique courte défense, éprouva la plus vive censure de la part de son commandant en chef. « Puisque votre gar-» nison, lui écrivoit Villars, vouloit se révolter » pour n'avoir pas trois livres de pain par jour, il » falloit en laisser déserter tout ce qui eût voulu » sortir : je ne connois rien de si honteux que de » n'avoir pas su mettre pour deux mois de vivres » dans votre citadelle, d'avoir attendu pour cela » les derniers momens du siége de la ville. Avez-» vous oublié l'ordre que je vous avois donné, de » faire sortir le peuple, si cela vous étoit néces-» saire pour assurer du pain! Que n'avez-vous » transporté dans la citadelle tous les fourrages » qui vous restoient, et gardé les chevaux, qui vous » auroient servi à vivre, au lieu de les renvoyer en » rendant la ville ! Enfin, quelle nécessité de don-» ner deux livres de pain, tandis que la ration ordi-» naire n'est que d'une livre et demie ! »

Le maréchal distilla le même fiel dans les lettres

(1) Le continuateur de Thoyras avance que M. de Mégrigny, qui s'étoit mal conduit dans la crainte de perdre sa récolte, passa, après le siége, au service des alliés.

qu'il écrivit au roi et au ministre ; il se déchaîna avec tant de violence, que M.me de Maintenon crut devoir lui donner des conseils à ce sujet. *Vous vous faites*, lui écrivoit-elle, *des ennemis de tous les amis de M. de Surville et de tous ses proches.* En effet, il avoit beaucoup d'amis, et il méritoit d'en avoir : associé à la gloire de Boufflers dans la défense de Lille, où il avoit été grièvement blessé, il inspiroit à tout le monde un intérêt véritable par un talent réel, comme par un zèle et un courage à toute épreuve. Mais on reprochoit à Villars de n'avoir pas assez pourvu à la sûreté de la place. Trop fier pour descendre à l'humiliation d'une apologie directe, il accusa pour se justifier. De son aveu, il y avoit eu une émeute dans la ville, quand on menaça les habitans de leur prendre du grain pour la subsistance des troupes ; alors il n'y avoit point de magasins de farines ; les moulins étoient occupés à moudre pour la consommation journalière : cependant on ne pouvoit envoyer dans la citadelle que de la farine ; ou si l'on y eût transporté du blé, il auroit fallu le moudre avec des moulins à bras. Le censeur n'avoit pas prévu de loin le siége de Tournai. Pouvoit-il faire un crime au défenseur d'avoir partagé son imprévoyance ! Celui-ci ne voulut ni chasser le peuple, ni laisser déserter les soldats mécontens de leur

1709.

Apologie de Surville.

1709. ration modique, ni garder tous les chevaux, pour lesquels peut-être il n'y auroit pas eu assez de fourrages. Faut-il le regarder comme coupable, pour s'être refusé à des moyens extrêmes, dangereux et impraticables ! Surville, dit Villars lui-même, *fit trouver ses raisons bonnes; et il fit bien* (1). Cette justification n'est pas tout-à-fait étrangère à l'histoire des vainqueurs, qui, pour cette fois, se montrèrent des ennemis peu généreux. En accordant une capitulation honorable à un guerrier si digne de leur estime, ils se fussent honorés eux-mêmes : manquer aux égards dus à la valeur, c'est abuser des droits de la victoire.

Pendant les travaux des deux siéges, divers partis des alliés en étoient venus aux mains avec des partis françois; ils avoient remporté de petits avantages, qui furent balancés par de petits échecs. Entre ces faits de peu d'importance, je n'en rapporterai

(1) Le P. d'Avrigny s'exprime en ces termes : « On a prétendu que le marquis de Surville avoit trop ménagé les habitans de Tournai, dont il pouvoit, disoit-on, tirer plus de vivres. Il est prouvé par les lettres qu'il écrivit aux ministres du roi, au maréchal, à M. de Bernières, intendant de l'armée, et par les réponses qu'il en reçut, que cette accusation, renouvelée par M. de Feuquières, est sans aucun fondement. Ces lettres démontrent qu'il tira des habitans toutes les subsistances qu'il en pouvoit exiger, et qu'il défendit Tournai aussi long-temps qu'il étoit possible. »

qu'un seul. Le 18 août, Marlborough avoit détaché six cents grenadiers, suivis de neuf bataillons et de quelques escadrons, pour se rendre maîtres de Marchiennes. Ce poste, situé dans un marais, étoit défendu par six cents hommes; on ne pouvoit y arriver que par trois chaussées : le détachement prit celle du milieu comme la plus facile; mais il n'avoit pas encore reçu son artillerie : le comte d'Angennes accourut avec sa brigade et deux régimens de dragons; l'ennemi se retira. 1709.

Le duc, occupé sans relâche de poursuivre le cours de ses triomphes, y voyoit de grands obstacles du côté de l'Artois. Dès le commencement de la campagne, et en attendant la fin des siéges, Villars s'étoit appliqué à couvrir le pays par lequel on pouvoit plus aisément pénétrer en France : Robecq, le Mont-Bernenchon et Hinge avoient été fortifiés par des redoutes; Saint-Venant et Béthune se trouvoient hors de toute insulte. Les marais entre cette dernière ville et Cambrin étoient rendus inaccessibles par les eaux tirées d'une petite rivière et du ruisseau qui passe à Beuvry; il y avoit des retranchemens dans tous les lieux où ils étoient nécessaires. Les troupes, sagement distribuées d'espace en espace, gardoient la Deule, la Scarpe et l'Escaut. On tira une ligne de Marchiennes à Denain : avant-fossés, abatis, redoutes, inondations, tout

Lignes de Villars.

1709. fut employé à établir une forte barrière dans l'étendue de dix-huit lieues, depuis Saint-Venant jusqu'à l'Escaut, en passant par Douai et par Hellemme (1). Suivant Feuquières, Villars se mit par-tout en état de résister à un effort général avec une partie de ses troupes, assez long-temps pour pouvoir espérer d'être joint par l'autre avant d'être forcé : grâces à son intelligence, ces frontières furent à l'abri de toute surprise.

Éloge des lignes de Villars par Feuquières, *tome III, page 151.*

Mais le maréchal avoit en tête deux hommes habiles à étendre leur sphère d'activité, clairvoyans, féconds en ressources, semblables aux grands maîtres dans l'art de l'escrime, contre lesquels il est impossible de se mettre par-tout en garde, et qui trouvent toujours des endroits à frapper. Outre les lignes que j'ai décrites, il y en avoit encore qui, par le moyen des inondations de l'Escaut et de la Haine, couvroient l'espace entre Valenciennes et Condé ; depuis cette dernière ville, il se formoit par la Trouille des lignes naturelles jusqu'à la Sambre. Villars négligea ce côté, se bornant à prendre dans le voisinage de l'Artois les mesures d'une défensive respectable : il ne retira de ses précautions d'autre avantage que celui de pouvoir

(1) Voyez *pages 46 et 47* de ce volume.

aller à la rencontre d'un ennemi depuis trop long-temps favorisé de la victoire. 1709.

A peine les alliés eurent-ils achevé la conquête de la ville et de la citadelle de Tournai, qu'ils s'occupèrent de nouvelles entreprises : le siége de Mons fut résolu. Les deux corps d'armée se mirent en mouvement, et passèrent l'Escaut à Tournai, Antoing et Mortagne ; ils se joignirent, et campèrent le 4 septembre à Briffœil. Ayant continué leur marche le 5 malgré la pluie et les mauvais chemins, ils s'arrêtèrent à une lieue de la Haine, que Marlborough passa le jour suivant au-dessus de Mons : il apprit que le prince héréditaire de Hesse, détaché le 3 avec quatre mille grenadiers et soixante escadrons pour attaquer les lignes de la Trouille, n'y avoit trouvé personne pour les défendre. Cette agréable nouvelle fut pour le duc l'heureux présage de nouveaux triomphes. Septembre.

Le chevalier de Luxembourg, soutenu de M. de Légal, avoit été envoyé avec un gros détachement pour se porter par Givry dans les lignes de la Trouille, depuis la Haine jusqu'à la Sambre, et pour jeter quelques bataillons dans la place menacée ; mais, croyant que l'avant-garde, conduite par le prince de Hesse, étoit suivie de très-près du reste de l'armée, il avoit pris le parti de se replier sur Quiévrain. Cependant il lui étoit

Erreur funeste ; le chevalier de Luxembourg se retire des lignes de la Trouille.

1709. facile de remplir l'objet de sa mission. Villars lui-même eût pu l'appuyer de ce qu'il avoit de troupes, et de quarante bataillons de M. d'Albergotti ; malheureusement il partagea l'erreur funeste de M. de Luxembourg : tout, jusqu'aux plus étranges bévues, devoit conspirer aux malheurs de la campagne.

Le prince de Hesse bloque en quelque sorte la ville de Mons par sa position. Sa réponse au duc et au prince Eugène.

Eugène et Marlborough félicitèrent le prince de Hesse du succès de son expédition. *Les François*, répondit-il, *m'ont dérobé la gloire de mériter votre compliment ; car ils n'ont pas même daigné m'attendre.* Ce modeste et illustre guerrier appuya sa droite à Cuesmes, et sa gauche à la haute Trouille ; par ce moyen la ville de Mons se trouva en quelque sorte bloquée. Le duc campa sa droite à Havré, ou Havrech, et sa gauche à Harmegnies. Le prince avoit ses troupes autour de Saint-Denis.

Boufflers arrive au camp françois.

Dans ces circonstances, on vit arriver, le 7, au camp françois, le maréchal de Boufflers, qui venoit pour servir de second à Villars, quoiqu'il fût son ancien, et qu'en cette qualité il dût avoir le commandement en chef de l'armée. On débita que c'étoit M.me de Maintenon qui avoit suggéré cet expédient : en effet, les conjonctures étoient assez difficiles pour lui faire desirer que son ami ne fût pas seul responsable de l'événement. M. de Quincy assure mal-à-propos que Villars lui-même demanda

au roi l'assistance d'un général dont les talens pussent le seconder : la chose s'étoit concertée à son insu entre le monarque et Boufflers. Celui-ci, arrivé à Arras, écrivit à son collègue, qui n'avoit été prévenu que par une lettre du ministre Voisin en date du 1.er septembre. Le plus ancien maréchal mandoit à l'autre : « Je vous supplie de » me faire savoir si vous approuvez que j'aie l'hon- » neur de me rendre demain près de vous; vous » satisferez mon impatience de vous embrasser et » de recevoir moi-même vos ordres. Je puis vous » assurer qu'aucun de vos aides-de-camp ne les » exécutera avec plus d'empressement ni de plaisir » que moi. » L'offre de l'illustre volontaire fut acceptée : il vint; et, malgré les instances du chef qu'il se donnoit, il préféra l'honneur d'obéir à celui de commander. Tant de grandeur d'ame produisit le plus heureux effet sur les troupes, dont elle excita l'admiration et embrasa le courage. On ne doit pas omettre ce trait de générosité vraiment romaine dans l'éloge du brave défenseur de Lille. Il est rare de voir des généraux sacrifier la jalousie du commandement au bien du service. 1709.

Villars se proposa de s'approcher de Mons, et d'empêcher du moins la place d'être entièrement investie ; il devoit gagner la tête des trouées de Louvière et d'Aulnois, inquiéter l'ennemi vers la Villars veut s'approcher de Mons.

1709. Trouille, et le troubler dans ses opérations par tous les moyens imaginables. Sa marche ne fut pas aussi rapide qu'elle auroit pu l'être. Il campa la nuit du 7 au 8 entre Monstrœuil et Athice (1); le lendemain il envoya un détachement qui se saisit de la cense de Louvière. Le 9, mille grenadiers, mille chevaux, deux régimens de dragons, deux brigades d'infanterie, sous les ordres du comte de Chemerault, débouchèrent, à dix heures du matin, dans la plaine de Malplaquet, nom célèbre dans nos fastes, où il rappelle un affreux revers et pourtant des souvenirs honorables.

A cette nouvelle le duc et le prince volent de la table aux armes.

Le duc de Marlborough et le prince Eugène dînoient ensemble, le 7 à midi, lorsqu'ils reçurent le premier avis des mouvemens de Villars : dès-lors ces deux hommes, nourris mais insatiables de gloire, n'avoient plus éprouvé d'autre besoin ; volant de la table aux armes, ils s'étoient mis l'un et l'autre à la tête de leurs troupes, qui bientôt se réunirent, et campèrent entre Quevy et Ciply. La tête des colonnes se tourna vers le centre; et toute l'armée, disposée en forme de croissant dans une vaste plaine, offrit le plus beau des spectacles, comme si avant de déployer ses forces elle avoit voulu déployer sa magnificence.

(1) On écrit aussi *Montreuil* et *Attiche*.

1709.

L'armée françoise avoit suivi de près M. de Chemerault : en arrivant à Malplaquet, Villars apprit que les alliés restoient tranquilles ; au lieu de marcher à eux, il s'amusa à remuer la pelle et à se retrancher.

Villars arrive à Malplaquet et se retranche. Description du terrain.

Le bois de Lanière (ou la Lanière ou Lagnière) étoit à sa droite ; il avoit à sa gauche les bois contigus de Blaregnies (ou Blargnies), de Taisnières, de Sars, de Blangies, de Dour, qui, à peine séparés par de petites routes, n'en formoient qu'un seul sous différens noms (1). Entre ceux de Lanière et de Blargnies, il devoit y avoir deux trouées,

(1) Les écrivains ne s'accordent ni dans le récit, ni dans le plan de la bataille, ni dans la description du terrain. Quincy, dans un plan confus, met le bois de Lanière à la droite des François, et à leur gauche les bois du Sart et de Blangies, qui y paroissent n'en former qu'un seul. Quant à celui de Sars, il le place vers l'extrémité de cette droite recourbée, à gauche du bois du Sart, de l'autre côté de Blaregnies. Dans son récit, il suppose le bois de *Ransart* à la droite des François comme celui de Lanière. Il figure deux trouées, mais de manière à rendre inintelligible l'ordre de bataille. Le plan de Feuquières est encore moins clair : il place le bois de Sars à la droite de Boufflers ; et celui de la gauche y est appelé seulement le bois de Blangies, qui couvre entièrement l'aile commandée par Villars. D'ailleurs on n'y aperçoit ni les deux trouées, ni les retranchemens, ni le choc des armées. L'historien d'Eugène en *5 vol.* a adopté ce plan ; et l'éditeur des Mémoires de Villars, celui de Quincy. *La vue ou la représentation de la bataille de Mons ou de Malplaquet*, gravée dans le premier volume de

1709. la première d'un sixième, et la seconde d'un tiers de lieue, qui alloient aboutir à la plaine entre Maubeuge et Mons. Dans l'intervalle des deux

Dumont par Huchtenburg, n'offre qu'une mêlée d'hommes et de chevaux ; c'est un chaos d'où il ne peut sortir aucune lumière. Au moins l'auteur du récit désigne-t-il clairement les deux trouées. Il appelle *Lanière* le bois de la droite des François, *Jansart* celui du milieu, et *Sart* celui de la gauche. Rousset, qui étoit à l'action, où il fut blessé de deux coups de feu, a inséré *(p. 284 et 285 de son Supplément)* un plan où l'on voit un bosquet entre les deux ouvertures, la disposition des troupes des alliés, avec les noms des différens corps : mais les bois n'y sont pas nommés, et il n'y a que des lettres initiales sans explication ; Blaregnies paroît y être confondu avec Aulnois. Suivant Lediard, la droite des alliés s'étendoit jusqu'à Sart, et la gauche jusqu'à Bléron, vers le bord du bois de *Blagnières*, où ils placèrent leurs canons : le centre étoit près de Bléron. Au reste, son plan mesquin n'a pas assez de développement. On trouve dans les Rêveries du maréchal de Saxe le dessin de l'action ; le bois du milieu, qui sépare les deux trouées, y est plus grand que les deux autres, qu'il déborde. Il me semble que, dans tout ce que j'ai rapporté, on pouvoit parler aux yeux d'une manière plus intelligible. Selon San-Vitali, *p. 525*, Villars mit sa gauche dans le bois de Sart, son centre dans l'ouverture voisine, sa droite dans le bosquet d'Aulnois, à la ferme de *Blacquet*, et dans le bois de *Jansart*, comme dans la trouée entre ce dernier bois et le bosquet : la cavalerie dans la plaine, entre Malplaquet et Louvière, avoit derrière elle Taisnières et l'Honneau. Les trouées retranchées alloient en s'élargissant : une du côté du bois de Sart avoit un mille, c'est-à-dire, un tiers de lieue de largeur ; et l'autre, la moitié de cet espace. Le P. d'Avrigny place l'armée françoise entre le bois de Blangies et la forêt de Murin : il a peut-être voulu

ouvertures,

ouvertures, étoit un petit bois ou bosquet, qui peut-être n'existe plus : il est mal figuré dans la carte qui me sert de guide (1). A le voir, on croiroit qu'il se confond avec celui de Lanière. San-Vitali l'appelle *d'Aulnois*. Quel qu'en soit le nom, ce fut là que se fortifia d'abord le commandant en chef de l'armée des deux couronnes. 1709.

Mylord duc s'étoit rendu dès le matin du 9 au moulin de Sars, où il avoit précédé son collègue. Il envoya le prince d'Auvergne, avec trente escadrons et quatre cents hommes, pour faire une reconnoissance. Sur les renseignemens qui suivirent de près, les troupes étendirent leur droite jusqu'à Sars, leur centre non loin de Bléron, et

---

dire *Mairieu*. Tous ces auteurs semblent avoir pris pour devise, *Qui potest capere capiat*. J'invite d'avance mes censeurs à se morfondre comme moi sur des plans, et à faire mieux. Il ne fut jamais plus vrai de dire : *La critique est aisée, et l'art est difficile.*

(1) La carte de l'ancien diocèse de Cambrai, dressée par ordre de M. de Choiseul, archevêque, qui n'en a laissé tirer que cinq exemplaires. Dans cette carte estimée, les bois de Sars et de Blangies ont en front les bois de Colfontaine, du côté de Mons : il n'y a point de bois de Jansart, mais un bois de Sensar, dans la plaine, près du hameau du Trieux, entre Erquenne et le bois de Sars, sur la route de Blangies à Malplaquet ; mais il ne peut être le même que celui qui séparoit les deux ouvertures. On voit dans cette carte une grosse haie entre Malplaquet et Bléron, non loin du camp perdu et de la chapelle de Jean-Ocquet.

1709. leur gauche proprement dite au-delà du petit bois, sans autre dessein que celui de se défendre si elles étoient attaquées. En même temps elles occupèrent Aulnois et Blargnies, de manière à tenir les deux trouées devant elles. Cette manœuvre arrêtant les maréchaux, les empêcha de gagner la Trouille par les bois de Lanière; ce qui auroit rendu le siége impraticable.

Les alliés occupent Aulnois et Blargnies, pour tenir les deux trouées devant eux.

Telle étoit la position des alliés, que leur gauche se trouva à peu de distance de la droite des François. Ils préludèrent par des canonnades, qui commencèrent le 9 à deux ou trois heures après midi, et qui furent continuées le lendemain jusqu'au soir. Chaque parti compta des victimes (1); c'étoient, pour ainsi dire, les premières vêpres de l'horrible journée du 11, que la victoire a inscrite dans ses fastes au nombre de ses plus sanglantes solennités.

Les deux armées se canonnent dès le 9 et le 10.

Tandis que les deux armées essayoient leurs forces, chacune songea à se bien établir dans ses postes.

Les troupes qu'Eugène et Marlborough attendoient, arrivèrent enfin le 10. Ils tinrent aussitôt un conseil de guerre (2) : plusieurs officiers généraux et les députés bataves combattirent le projet

Conseil de guerre assemblé par Marlborough et par Eugène.

(1) M. de Quincy dit que les alliés perdirent quatre cents hommes, et les François deux cents.

(2) Rousset dit que le conseil de guerre fut tenu le 9, et que

d'attaquer. « Combien d'hommes nous sacri- 1709.
» fierons, disoient-ils, pour forcer un ennemi si
» bien retranché, qui se battra de poste en poste,
» s'il est vaincu, et se retirera sans crainte et sans
» obstacle ! Mais nous, en cas de défaite, nous
» serons harcelés par les garnisons de Maubeuge,
» de Mons, de Condé, de Valenciennes. »

Quoique Marlborough souhaitât la bataille, il dit son avis avec flegme, et presque avec indifférence : c'étoit une ruse de guerre pour obtenir plus facilement le suffrage des généraux ennemis de sa gloire. Mais Eugène n'avoit pas besoin de tant de circonspection : il parla sans déguisement ; et son discours, plein d'une éloquence guerrière, triompha de la timidité de ses contradicteurs. « Votre prudence, leur disoit-il, est excessive. Harangue d'Eugène.
» L'ennemi qui est devant nous, est moins fort que
» celui qui a été battu tant de fois. Ses meilleurs
» soldats sont morts à Hochstett, à Cassano, à
» Ramillies, à Turin, à Oudenarde : il n'a pas
» vingt mille hommes qui ne soient de nouvelle
» levée (1). La multitude de ses retranchemens

les députés hollandois furent d'avis de faire le siége de Mons sans livrer bataille.

(1) La harangue que l'historien françois d'Eugène en *5 vol.* prête à son héros, suppose que les François avoient cent vingt mille hommes ; ce qui est très-certainement faux.

1709. » est une preuve de sa foiblesse, et du peu de » confiance que ses chefs ont dans son courage. » Cette armée est le dernier effort de la France » épuisée ; osons l'attaquer, nous la dissiperons, » et l'ennemi de l'Europe se verra contraint de » subir la loi que nous voudrons lui imposer. Nos » troupes, qu'anime le souvenir d'une longue suite » de succès, attendent avec impatience le résultat » du conseil ; elles s'offenseroient, comme d'une » injure, d'une décision qui ne seroit pas conforme » à leurs desirs. Notre grande prudence, c'est de » compter sur leur valeur, qui, depuis sept ans, » ne nous a jamais manqué. Je pourrois ajouter » qu'elles ont encore les mêmes chefs ; ils sauront » les conduire de nouveau dans le chemin de la » victoire, qui ne leur est pas tout-à-fait in- » connu. »

Son éloquence triomphe, et l'attaque est résolue.

C'étoit ainsi que devoit parler un héros. Ce discours subjugua tous les suffrages : il fut résolu qu'on attaqueroit le lendemain l'armée des deux couronnes ; que les Anglois tâcheroient de forcer la gauche, les Hollandois la droite, et les Allemands le centre (1). On espéroit, dit-on, que

(1) Les dispositions générales qui devoient être observées à l'attaque, et qui furent données par écrit, subirent quelque changement dans l'exécution : elles se trouvent dans l'historien françois d'Eugène en *5 vol.*

Villars le dégarniroit pour fortifier ses ailes ; et l'on se promit bien, s'il faisoit cette faute, de la mettre à profit. A ce propos, qui ne mérite aucune confiance, il est facile de reconnoître des prophètes après l'événement. 1709.

Dans la délibération prise, le cas d'un revers avoit été prévu. Deux mille hommes, sous la conduite du lieutenant-général Dedem, furent envoyés aussitôt à Saint-Ghislain, où les François n'avoient laissé que deux cents défenseurs. Ils se rendirent facilement maîtres de ce poste, qui, au besoin, assuroit une retraite du côté d'Ath. Ainsi les mesures de prudence ne furent point oubliées.

Dans le même temps, Villars achevoit ses dispositions. Appuyée d'un côté au bois de Lanière, de l'autre au petit bois ou bosquet, sa droite occupoit l'intervalle, et la partie extérieure du dernier, ayant devant elle des haies épaisses et des fossés profonds : quatre lieutenans-généraux y furent postés avec huit brigades d'infanterie, soutenues par d'autres en seconde ligne ; déjà couvertes d'un ruisseau, elles ajoutèrent à cette défense naturelle un triple retranchement. Les Bavarois et les gardes de Cologne, les gardes françoises et suisses, placés près du centre, fortifièrent cette aile de toute leur valeur, ainsi que les brigades de Lannoy et d'Alsace : celles-ci, avancées en pointe, étoient

1709. Retranchemens et dispositions des troupes des deux couronnes.

dans des broussailles. Il y avoit une batterie de canons vers l'extrémité à la gauche de la droite. On ne pouvoit attaquer ce qui étoit dans la trouée, sans courir le risque d'être pris en flanc par les deux brigades.

Le centre occupoit la grande ouverture entre le bosquet et le bois de Blargnies ; on y rangea l'infanterie sur deux lignes : quelques bataillons de la première furent repliés dans la lisière des deux bois. Cette disposition forma une courbure intérieure, qui rendoit le centre redoutable dans tous ses points. Les retranchemens, les coupures dans les chemins, les abatis, ne furent point épargnés. Un petit hameau situé vers le milieu, muni de canons et d'infanterie, s'avançoit en dehors comme une tête menaçante. *C'étoit*, dit Dumont, *une espèce de gueule infernale, un gouffre de feu, de soufre et de salpêtre, dont il ne sembloit pas qu'on pût approcher sans périr.*

La gauche fut postée, partie dans les bois dits de Blargnies, Taisnières et Sars (1), partie en arrière dans la plaine. On fit des abatis; on éleva

(1) M. d'Espagnac, dans l'Histoire du maréchal de Saxe, n'est pas plus exact que les autres écrivains sur la bataille de Malplaquet : il dit que Villars, après avoir porté sa droite à Attiche et sa gauche à Montreuil le 7 septembre, *marcha, dans la nuit du 8 au 9, à Blangies, village à l'entrée d'un bois*

des terres et des fascines ; on plaça du canon. Cinq brigades, dont deux flanquoient la grande trouée pour protéger le centre, étoient soutenues par quatre autres des meilleures troupes. La cavalerie fut mise derrière l'infanterie, sur plusieurs lignes inégales, à cause de l'inégalité du sol. Enfin l'armée des deux couronnes ressembloit à une forteresse régulière, et la bataille fut en quelque sorte un siége : aussi les soldats des alliés ne manquèrent-ils pas de répéter ce qu'ils s'étoient déjà permis de dire plusieurs fois, qu'ils avoient à combattre *un ennemi enterré, et qu'ils faisoient la guerre à des taupes.* 1709.

L'armée des alliés étoit de plus de quatre-vingt mille hommes, et celle des deux couronnes à-peu-près de soixante-dix mille (1). La dernière n'avoit que quatre-vingts pièces de canon, comme l'assure M. de Saint-Hilaire, qui les distribua lui-même Forces respectives.

épais, à la droite duquel est un autre bois nommé le bois de Sart. En cela il copie l'erreur de Feuquières, et il ne donne qu'une idée fausse du terrain. Autre méprise du même auteur : il appelle *comte de Nassau* le prince de Nassau-Frise-Orange. Le fils de M. d'Overkerque, issu de la maison de Nassau du côté gauche, prenoit le titre de comte; mais l'héritier de la maison d'Orange n'étoit connu que sous le titre de prince.

(1) Quincy dit que les premiers avoient cent soixante douze bataillons, trois cents escadrons, et cent vingt pièces de canon; que les seconds avoient cent trente bataillons, cent soixante

1709. dans les différens postes, et qui fait monter jusqu'à cent soixante pièces l'artillerie des confédérés.

Je crois devoir prévenir mes lecteurs qu'entre vingt récits de cette fameuse bataille, il n'y en a pas deux qui s'accordent dans les détails de l'affaire, pas même dans la description du terrain. Je les ai tous combinés, et j'ai choisi dans chaque relation ce qui m'a paru appuyé sur les meilleurs garans. C'est une tâche bien pénible que celle d'écrire une semblable histoire.

Suivant quelques-uns, Marlborough commandoit l'aile droite, composée de ses Anglois et des troupes allemandes à la solde de la Grande-Bretagne; Eugène étoit au centre; Tilly et le prince d'Orange, à la tête des Hollandois, conduisoient la gauche.

Erreur de Voltaire et de quelques autres.

Cette disposition, adoptée par M. de Voltaire, n'est pas exacte. Les deux chefs étendoient leur surveillance à toute l'armée : mais, par suite des mesures concertées entre ces modèles d'union et de confiance réciproque, le prince dirigeoit spécialement la droite, ayant des corps anglois sous

escadrons, et quatre-vingts pièces de canon. Il peut y avoir de l'erreur dans ce calcul. Ce qu'il y a de certain, c'est que les corps françois n'étoient pas complets, et qu'il n'y avoit pas trois cent mille combattans dans les deux armées, comme l'assurent quelques écrivains.

ses ordres ; le duc avoit la conduite de l'autre aile, et comptoit parmi ses troupes des Allemands qui n'étoient pas à la solde de son pays ; la droite de sa gauche, où l'on retint les bataillons arrivés du siége, appartenoit au centre. Ce qu'il y a d'admirable, c'est l'ordre et le concert qui régnoient parmi tant de nations différentes, tant d'auxiliaires distribués et comme fondus dans l'ensemble : Danois, Prussiens, Saxons, Palatins, Hanovriens, Hessois, tous agissoient avec l'accord le plus grand, quoique chacun d'eux, aux ordres de la puissance qui le payoit, eût ses propres généraux et ses propres étendards. Jamais on ne vit un tel faisceau de forces diverses réunies dans un même tout et comme dans la main d'un seul homme : ce phénomène, sans exemple dans toute autre coalition, est le plus bel éloge des deux héros qui les commandoient.

1709.

Concert admirable des alliés.

On n'en peut pas dire tout-à-fait autant de nos maréchaux, qui, à travers les dehors d'une bonne intelligence, laissèrent percer, au moins après l'action, quelques symptômes de discorde. Villars prit pour lui la gauche, et laissa la droite à Boufflers.

Marlborough et Eugène, examinant le terrain avec attention, avoient observé que les bois contigus de Colfontaine, Sars et Taisnières, formoient trois angles dans la partie septentrionale, et qu'ils pouvoient être attaqués de trois côtés. Le prince se

Sages mesures concertées entre Marlborough et Eugène.

1709. chargea de l'entreprise avec trois corps, et voulut commander en personne celui du milieu, laissant Schulemburg à sa droite, et le comte de Lottum à sa gauche. Ces troupes devoient environner les bois en demi-cercle, tandis que les Anglois et les Hanovriens menaceroient les retranchemens de la grande ouverture. Tilly, Fagel et le prince d'Orange étoient destinés à agir dans la petite trouée vers le bois de Lanière. La place de la cavalerie fut marquée, et le duc s'imposa la tâche de diriger les mouvemens de son côté. Tout ayant été convenu, il s'ouvrit bientôt une scène terrible et à jamais mémorable.

Bataille de Malplaquet. 11 septembre.

Dès la pointe du jour, le camp des confédérés retentit du signal ordinaire : on sonna le boute-selle ; on battit l'assemblée. L'infanterie, courant aux faisceaux, prit ses armes ; la cavalerie monta à cheval, et l'artillerie fut distribuée sur plusieurs points. Entre les plus considérables batteries, il y eut celle de trente-cinq pièces à la droite, une autre de vingt-huit à la gauche, et une troisième de quarante au centre.

Tandis que les deux partis se rangeoient en ordre de bataille, il s'éleva un brouillard épais : à peine fut-il dissipé, que le prince Eugène et mylord duc se montrèrent à leurs troupes ; ils leur firent distribuer de l'eau-de-vie, et les excitèrent

à cueillir de nouveaux lauriers. De son côté, le maréchal parcourut les rangs (1), et tous crièrent *vive le Roi et M. de Villars* : les bois retentirent de ce cri, qui fut répété d'une aile à l'autre. *Les soldats françois, qui manquoient de pain depuis trois jours, jetèrent la plupart celui qu'on venoit de leur donner, pour courir se battre* (2). De part et d'autre on brûloit d'en venir aux mains, et tout annonçoit une bataille plus sanglante encore que celles de Zenta et d'Hochstett. 1709.

Le canon tonna dès les huit heures du matin. Deux lignes de l'infanterie des alliés s'avancent au milieu de la grande trouée ; mais le feu des retranchemens les arrête. Ce n'étoit, selon San-Vitali, qu'une ruse de guerre. Les attaquans se replient sur la gauche de l'armée françoise ; leur marche se dirige vers le bois où sont postées en partie les cinq brigades que commande M. d'Albergotti. Celle du Roi charge l'ennemi d'assez loin sans l'ébranler. Le marquis de Charost, à la tête de la sienne, ne tire qu'à la portée du pistolet, renverse les premiers rangs, et met en fuite les gardes

Première attaque des alliés.

(1) L'historien d'Eugène met dans la bouche de Villars ces mots adressés aux troupes : *Le roi m'ordonne de combattre ; n'en êtes-vous pas bien aises !*

(2) Le président Hénault.

1709. angloises : il profite de son avantage pour se couler fort à propos dans le premier des bois qui couvrent la gauche de Villars, et vers le bord duquel Marlborough, observateur attentif, avoit déjà fait avancer douze bataillons au secours de son collègue.

Le succès, douteux d'abord, se décide en faveur d'Eugène, qui est blessé dans l'action.

Au même instant, d'autres corps confédérés attaquoient avec beaucoup de vigueur : repoussés néanmoins avec une grande perte, ils revinrent à la charge, soutenus par la brigade angloise d'Orby, qui avoit à sa tête le duc d'Argyle. Passant un marais qu'on avoit cru impraticable, ces troupes pénétrèrent dans le bois, prirent en flanc ceux qui le défendoient, et les en chassèrent. La bravoure françoise fit de nouveaux efforts; les brigades de Royal-marine, de Poitou, et quelques autres, eurent l'avantage à leur tour.

Mais le prince Eugène étoit là (1). Il rallie les Anglois et les Allemands; il les ramène à la charge, et se glisse dans une *coulée* entre les bois de Sars et

(1) L'historien françois d'Eugène en 5 *vol.* dit que son héros, maître du bois de Sars, en étoit resté possesseur malgré les efforts de Villars. Il ne se souvenoit plus, sans doute, que le bois de Sars se trouve à la droite des François, dans le plan de Feuquières, qu'il avoit adopté, et suivant lequel le prince, qui commandoit la droite des alliés, ne pouvoit pas être maître du bois de Sars. On peut juger, par cet échantillon, de l'exactitude des écrivains.

de Taisnières, vis-à-vis du Choux-fleuri et du petit bois de Sensar, qui est dans la plaine. Dans cette circonstance, une balle de mousquet lui effleure le derrière de l'oreille. On le presse de se retirer pour mettre le premier appareil à sa blessure : *Qu'importe*, répond-il, *de se faire panser, si nous devons mourir ici ! et si nous en revenons, il y aura ce soir assez de temps pour cela.* Le sang couloit de sa plaie : pour le venger, chaque soldat devient un héros; et le prince s'avance assez dans le bois pour voir à revers les retranchemens du centre. 1709.

Le comte d'Angennes, qui conduisoit la brigade de Royal-marine, étoit tombé mort avec plusieurs officiers de son régiment. La chance tournoit à la gauche d'une manière effrayante. Ce fut alors que Villars dégarnit son centre pour fortifier l'aile qu'il commandoit en personne : aidé des brigades de Champagne, de la Sarre, de Charost, de Gondrin, de Tourville, et de plusieurs autres, il fit perdre aux Anglois le terrain qu'ils avoient gagné, et les contraignit de se retirer à l'extrémité du bois ou de la *coulée*. La brigade irlandoise se distingua sur-tout, et culbuta tout ce qui se trouvoit devant elle, digne par sa valeur d'être comparée à celle qui depuis se signala dans les champs de Fontenoi contre la fameuse colonne angloise.

Villars dégarnit son centre pour fortifier sa gauche.

1709. En même temps, la gauche des alliés, sous la conduite de Tilly, faisoit les plus grands efforts contre la droite des François commandée par Boufflers et d'Artagnan. Les Hollandois, sur trois lignes, étoient venus à bout de faire plier quelques bataillons : mais le maréchal les raffermit par son exemple ; ils retournent au combat ; les assaillans sont repoussés à leur tour, et une seule décharge leur coûte plus de deux mille hommes sur la place et un grand nombre de blessés.

Avantage des François à la droite.

Le prince d'Orange rallie ses Bataves (1) ; mais

Bravoure du prince d'Orange.

(1) M. Rousset, qui fut blessé à côté du prince, dit que les François avoient là trois retranchemens bordés de canons chargés à cartouches, et défendus par quatre-vingts bataillons ; que le prince n'en avoit que quarante ; qu'il avoit eu le malheur de perdre le comte d'Oxenstiern dès le commencement de l'action ; que néanmoins il força les deux premiers retranchemens ; qu'il seroit entré dans le troisième, et qu'il auroit emporté la grande batterie, s'il avoit eu plus de monde à opposer à M. d'Artagnan ; que ses troupes furent obligées de reculer de quelques pas. « S'en étant aperçu, ajoute-t-il, il prit un drapeau du » régiment de Mey, et, avec autant de sang-froid que d'intré- » pidité, il le porta jusque sur le retranchement, où il le » planta, en criant, *A moi, mes amis, à moi !* ce qui fit revenir » à la charge cette ligne rebutée : mais ensuite, accablée par » le nombre, il la fit revenir derrière les haies, jusqu'à ce qu'il » apprit que la gauche et le centre avoient renversé les Fran- » çois ; alors il revint à la charge et perça dans la plaine pour » recueillir sa part des lauriers. » Cette belle action, pour être admirée, n'a pas besoin de commentaire.

c'est pour les exposer à de nouvelles pertes. Animés par son exemple, ils forcent les premiers obstacles : tout-à-coup un abatis d'arbres, des volées de canons chargés à cartouches et une grêle de mousqueterie les arrêtent. Le prince s'avance, et va planter un drapeau sur l'abatis ; en cela, semblable au vainqueur de Rocroi jetant à Fribourg son bâton de général dans les lignes autrichiennes : mais, moins heureux, il ne peut entraîner son infanterie rebutée. Tandis que la crainte la paralyse, les brigades du Royal, de Picardie, de Navarre et de Piémont, se livrent à toute leur ardeur : on les voit sortir de leurs retranchemens, la baïonnette au bout du fusil ; pousser le corps qui leur est opposé, jusqu'au-delà d'une de ses batteries ; culbuter, massacrer tout ce qu'elles rencontrent, et revenir fièrement reprendre leur poste, avec neuf drapeaux qu'elles ont enlevés (1). Il ne leur manqua que des chevaux pour ajouter douze pièces de canon aux trophées qui avoient été le prix de leur courage. 1709.

La brillante témérité du prince d'Orange eût obtenu tous les suffrages, si elle avoit été couronnée par le succès ; elle essuya la censure qu'éprouve,

(1) Dumont dit que le prince perdit neuf drapeaux qu'il avoit enlevés et six des siens. Rousset n'en parle pas ; il s'en rapporte à la relation de Dumont.

1709. pour l'ordinaire, la valeur malheureuse : on dit qu'il avoit poussé trop en avant et sans ordre.

La gauche même de l'armée françoise se soutenoit avec opiniâtreté, malgré les efforts des Anglois et des Allemands, animés par la voix de l'impassible Eugène, qui, oubliant sa blessure, continuoit de commander. Devenus pourtant maîtres de la *coulée* ou du débouché entre les bois de Sars et de Taisnières, ils s'étoient formés dans la plaine ; Villars les chargea vigoureusement à la tête des brigades du Roi, de la Reine, du Perche, et des dragons à pied : son succès lui coûta cher ; il reçut au genou une blessure qui l'obligea de se retirer (1).

Villars blessé se retire. Son recit.

L'éditeur de sa Vie, d'après ses Mémoires, le fait parler en ces termes : « Les ennemis tombèrent avec cinq lignes d'infanterie sur notre » gauche, qui soutint long-temps leur feu sans » en être ébranlée, commandée sous moi par le » marquis de Guébriant. J'étois à la tête du bois » qu'ils attaquoient, et je voyois devant moi leurs » principaux généraux à la tête de leur cavalerie.

(1) Ce ne fut point en courant de sa gauche à son centre qu'il fut blessé, comme le disent Voltaire et M. d'Espagnac, mais en se disposant à y aller. Quelques minutes auparavant, M. de Saint-Hilaire lui avoit représenté les dangers du dégarnissement du centre, et le maréchal avoit répondu qu'il falloit y faire venir de l'infanterie de la droite.

» Le

» Le marquis de Chemerault faisoit avancer douze 1709.
» bataillons dans une plaine pour soutenir le bois ;
» encore quelques pas, il tomboit dans ce gros de
» cavalerie qui lui étoit caché par quelques bouquets
» et qui l'auroit écrasé : je courus à lui et l'arrêtai.
» Notre infanterie, privée de ce secours, perdit
» du terrain dans le bois : je plaçai ces douze ba-
» taillons pour la recevoir, et l'infanterie du bois
» s'y retira en bon ordre, tous les bataillons sous
» les drapeaux. Je formai une ligne de ces douze
» bataillons à cinquante pas du bois, y joignant
» dix-huit que le marquis d'Albergotti m'amena,
» dont je fis un corps de bataille. Les ennemis
» sortirent du bois avec beaucoup de fierté :
» j'ébranlai toute ma ligne, et les renversai par la
» charge la plus rude et la plus sanglante qu'on
» ait jamais faite. Comme je poussois les ennemis,
» revenu à la tête du bois, et *disposé à courir*
» *ensuite au centre*, un premier coup de fusil fit
» tomber mon cheval ; je me relevai : un second
» me cassa le genou ; je me fis panser sur-le-
» champ, et mettre sur une chaise pour continuer
» à donner mes ordres : mais la douleur me causa
» une défaillance ; ce qui dura assez long-temps
» pour qu'on m'emportât sans connoissance au
» Quesnoy. Voilà tout ce que je sais par moi-
» même de la bataille. »

1709. La blessure du général ne servit qu'à animer les brigades, qui, continuant de marcher, poussèrent leur ennemi à coups de baïonnettes jusque dans le bois, où elles le continrent quelque temps. Sur ces entrefaites, le chevalier de Rosel, à la tête des carabiniers, chargea six escadrons anglois qui alloient se former au bout de la trouée de la gauche de Villars; il les repoussa : mais son succès ne devoit pas être de longue durée.

Jusque-là, tout alloit assez bien pour l'armée françoise; on a même prétendu, ce que je ne crois pas, qu'Eugène et Marlborough songeoient à battre en retraite. Quoi qu'il en soit, Cadogan s'étoit aperçu que la gauche du centre des maréchaux avoit été dégarnie; il proposa de faire, avec des troupes fraîches, une tentative de ce côté. Le prince et le duc suivirent un aussi sage conseil; ils ordonnèrent à l'infanterie qui n'avoit pas encore combattu, de rejoindre celle du centre, et de marcher avec elle sur plusieurs lignes. Bientôt les alliés, entièrement maîtres de l'intérieur et des dehors des bois, purent placer sur la lisière différentes batteries, rendre libres tous leurs mouvemens dans la grande trouée, et ouvrir l'arène à leurs escadrons.

Le centre des François, dégarni par Villars, attaqué par Eugène et Marlborough.

Ce fut pour y parvenir, que le duc fit attaquer de front par mylord Orkney les retranchemens du milieu, tandis qu'Eugène en foudroyoit le flanc,

que des escadrons tournoient le centre par leur droite, et qu'on chargeoit avec fureur les corps placés vers le bosquet, au bout de la petite ouverture. Une manœuvre si habile obligea les brigades du centre les plus voisines de quitter leurs postes: sans doute qu'elles y eussent opposé une plus longue résistance, sans la retraite forcée de celles qui auroient pu les soutenir en venant à leur secours de l'extrémité du petit bois, et qui avoient plié les unes sur les autres. 1709.

Dans ces circonstances, plusieurs bataillons anglois et hanovriens, maîtres de la partie abandonnée, reçurent l'ordre de faire feu du haut du parapet, pour repousser la cavalerie des deux couronnes, dont l'éloignement permit à celle des alliés de se former. Vingt escadrons vinrent à toute bride, et entrèrent par les intervalles que les François avoient laissés dans leurs abatis pour y faire passer, en cas de besoin, leurs propres escadrons; ils furent suivis de plusieurs autres: tous se mirent en bataille, soutenus de l'infanterie (1) placée sur

(1) Suivant Dumont, elle étoit de vingt bataillons, qui avoient précédé les escadrons des princes de Hesse et d'Auvergne, et qui facilitoient le passage de la cavalerie. Le premier de ces princes agit vers le bosquet du milieu; et le second, de l'autre côté de la grande ouverture. Rousset, qui étoit à la bataille, renvoie à la relation contenue dans le premier volume de l'Histoire militaire, dont il n'a donné que le Supplément.

1709. la crête des retranchemens ; et néanmoins notre armée osa disputer encore la victoire.

Efforts de Boufflers et de la gendarmerie françoise.

Chargé de tout par la retraite de Villars, Boufflers accourut de sa droite ; il se signala par des efforts qui, sans lui avoir obtenu le triomphe, attestent au moins son intrépidité. Les escadrons qui jusque-là n'avoient été que les spectateurs de l'action, déployèrent une bravoure vraiment admirable. La gendarmerie mit en désordre ceux qu'elle avoit en tête. Bientôt un feu terrible qu'elle essuya sur son côté, la contraignit de plier à son tour, et d'aller se rallier, tandis que ceux qu'elle avoit enfoncés en faisoient autant (1). Trois fois elle revint à la charge avec succès : mais une seconde ligne d'Allemands, composée en grande partie de cuirassiers et de dragons impériaux, se glissa par les intervalles et la prit en flanc ; ce qui

Alternative de succès et de revers.

(1) L'historien du maréchal de Saxe suppose que le centre n'avoit été enfoncé qu'après les combats de la cavalerie françoise. Il y en avoit eu quelques-uns, lorsque plusieurs escadrons alliés entreprirent de tourner le centre par leur droite ; ce qui s'étoit fait avant que l'infanterie des deux couronnes abandonnât ses retranchemens : mais la plupart des escadrons ennemis, à l'époque dont je parle, étoient entrés par les intervalles pour se former, au-delà de la grande trouée, dans la plaine. Dès-lors le centre étoit donc forcé. On doit s'étonner que les bataillons, en se retirant, ne se soient pas mis à portée de protéger de leur feu la maison du roi et les autres corps de cavalerie.

l'obligea de céder. Les gendarmes de la garde, les chevau-légers et les mousquetaires entrèrent aussi en lice ; ils rompirent à leur tour la ligne victorieuse. 1709.

Cependant les escadrons des alliés se multiplioient en proportion des obstacles. Ils trouvèrent dans le Prétendant un athlète redoutable par sa valeur : s'étant avancé à la tête des gardes du roi, il renversa successivement quatre lignes, malgré les efforts des princes de Hesse et d'Auvergne. Mais les retranchemens empêchoient chaque troupe culbutée de fuir et de se dissiper : restée dans la plaine, elle se rallia ; aidée d'un renfort, soutenue par le feu de son infanterie, animée par l'exemple de Marlborough et d'Eugène, soldats et généraux tout ensemble, elle obtint un avantage décisif sur la cavalerie françoise, qui lui abandonna le terrain. Son succès étoit devenu d'autant plus facile, qu'elle étoit appuyée de trente pièces de canon placées sur les bords des bois.

La cavalerie françoise succombe.

Voici tout ce qu'on trouve sur la défaite du centre, dans la Vie de Villars : « J'avois, dit-il, » mis à la tête d'un petit bois (celui qui séparoit » les trouées) quatre bataillons d'Alsace et deux » de Lannoy, commandés par Sterkemberg (1),

Ce que dit Villars de la défaite du centre.

(1) Il veut parler de M. de Steckenberg, qui conseilla à M. de Caraman de former un bataillon carré de deux brigades, pour se retirer après la prise des lignes, en 1705. *T. II, p. 101.*

1709. » vaillant capitaine, qui fut tué. Ces bataillons » plièrent ; ils tombèrent sur les gardes fran- » çoises (1) et suisses, qui plièrent à leur tour, » et le centre fut enfoncé. M. de Boufflers y ac- » courut, et, à la tête de la garde et de la maison » du roi, il renversa la cavalerie ennemie. Si, dans » ce moment, l'officier général qui commandoit » à la droite, eût osé prendre sur lui de sortir » de ses retranchemens, et de prendre en flanc » le corps de bataille des ennemis qui ouvroit » notre centre, la bataille étoit gagnée. C'a été » un grand malheur que MM. de Chemerault » et de Palavicini aient été tués dans le temps » que M. d'Albergotti et moi avons été mis hors » de combat ; car nous aurions exécuté sur le » centre des ennemis ce que notre droite n'osa » tenter. »

Critique de son observation.

Mais étoit-il donc si facile à *l'officier général* qui commandoit à la droite, de prendre en flanc le corps de bataille des alliés qui ouvroit le centre ! Dumont raconte que le prince héréditaire de Hesse tourna tout-à-coup à sa gauche avec trente escadrons, pour charger à dos l'infanterie qui agissoit contre le prince d'Orange, et qui, contrainte de

(1) D'Avrigny dit que les gardes françoises étoient à la gauche : il auroit dû dire à la gauche de la droite, près du centre.

plier, se serra contre le bois de Lanière. Dès-lors le valeureux Nassau n'est plus paralysé ; ses bataillons reprennent de nouvelles forces ; il franchit le troisième et dernier retranchement. 1709.

Malgré les signes effroyables d'une défaite certaine, le marquis de la Vallière et le comte de Coigny ne perdent ni l'espérance ni le courage : ils rallient la cavalerie de la gauche, pendant que le comte de Beauvau et les chefs de la maison du roi rallient la cavalerie de la droite. Les escadrons se reforment avec tranquillité sur le champ de bataille ; ils sont prêts à revenir à la charge : mais Boufflers, qui voit le nombre de ses ennemis s'accroître à chaque minute, pense qu'il est temps de songer à la retraite. Elle fut effectuée en bon ordre vers les trois heures ; et l'on n'y perdit pas dix hommes, quoi qu'en disent les alliés.

Les François se retirent en bon ordre.

La droite, sous les ordres de M. d'Artagnan, poursuivie jusqu'au défilé de Taisnières, ôta, par la fierté de sa contenance, l'envie de l'attaquer, et marcha de Bavay au Quesnoi : la gauche, passant aussi l'Honneau, prit la route de Quiévrain. L'infanterie de cette aile étoit commandée par M. de Puységur, et la cavalerie par M. de Légal (1) :

(1) Il écrivit à Villars, le 12, en ces termes : « Les ennemis » ayant percé le centre de l'armée, et ayant obligé par-là notre » droite à se retirer, j'ai été obligé de le faire de mon côté

1709. quelques escadrons qui avoient voulu l'inquiéter, furent mis en fuite par la brigade des carabiniers. Le chevalier de Luxembourg faisoit l'arrière-garde avec sa réserve.

Toute l'armée continua sa marche en si bon ordre, qu'elle sembloit plutôt annoncer la victoire qu'une défaite. A la voir, on eût cru, au moins, ou qu'elle alloit à l'ennemi, ou qu'elle changeoit de camp. La conscience de ses forces étoit telle, que si ses chefs eussent cédé au vœu du plus grand nombre, on seroit retourné le lendemain au combat. Elle avoit tous ses drapeaux et tous ses étendards, à l'exception de neuf : mais, bien dédommagée de cette perte, elle en emportoit trente-deux qu'elle avoit enlevés, et qui servirent à consoler Louis XIV. Arrivée, partie au Quesnoi, partie à Valenciennes, elle campa entre ces deux places en front de bandière, sur la Rosnelle. Cinq pièces de canon dont les affûts avoient été brisés pendant l'action, demeurèrent sur le champ de bataille, et dix autres

» avec la gauche, ne pouvant plus communiquer avec la » droite. Les ennemis nous ont suivis assez vivement pendant » deux lieues, sans pouvoir jamais nous entamer. Enfin nous » avons passé l'Honneau et fait une halte de trois heures, tant » pour assembler les troupes qui avoient passé à différens » ponts, que pour les rompre ; et nous sommes arrivés à Va- » lenciennes avec toute la cavalerie de la gauche, et environ » cinquante bataillons. »

1709.

furent prises ou plutôt laissées avant le passage de l'Honneau. C'est M. de Saint-Hilaire, chargé du soin de l'artillerie, qui nous apprend cette particularité (1).

La bataille de Malplaquet a été l'une des plus sanglantes et des plus singulières qui se fussent données depuis plusieurs siècles. A peine y fit-on quelques prisonniers (2). Je crois devoir rapporter ici le témoignage honorable que rend le continuateur de Rapin Thoyras du courage des François. « Les » vaincus, dit-il, eurent presque autant de marques » de victoire par-devers eux, que les vainqueurs. » Des juges intègres auroient eu bien de la peine » à décider qui des deux avoit mérité le prix de la » valeur. Généraux, officiers, soldats, tous, de » part et d'autre, avoient fait tout ce qu'on peut » attendre de l'habileté la plus consommée et de » la bravoure la plus intrépide. Cette bataille est

Éloge du courage des François par le continuateur de Rapin Thoyras.

(1) Les alliés dirent qu'ils avoient pris quatorze pièces de canon, et vingt-cinq drapeaux; entre autres la cornette blanche, qui étoit le premier étendard de la cavalerie légère de France.

(2) Suivant Dumont, les blessés, qui avoient été transportés à Bavay pendant la bataille, furent rendus, mais sous la condition que ceux qui guériroient, seroient prisonniers de guerre, et que cet arrangement fit monter le nombre des prisonniers à quinze cents, parmi lesquels se trouvèrent trois cents officiers. Mais ce calcul est, suivant la coutume, très-exagéré.

1709. » peut-être celle où le hasard a eu le moins de part. » On pourroit dire que la fortune, refusant ses » faveurs à l'un et à l'autre parti, voulut ce jour-là » se donner le plaisir de voir jusqu'où la valeur hu- » maine pourroit aller sans son assistance. Le sol- » dat, qui sait si bien se rendre justice, décida, par » ses sentimens, que l'honneur de la journée n'ap- » partenoit à aucun parti, ou qu'il appartenoit à » tous deux. L'Anglois et ses confédérés cessèrent » de mépriser leur ennemi, et avouèrent qu'il » s'en falloit beaucoup qu'ils fussent invincibles. » Le François, tout poussé qu'il avoit été, ne se » croyoit pas vaincu, et ne souhaitoit que d'être » ramené au combat, pour décider, disoit-il, à » qui appartenoit la victoire. » M. de Boufflers, écrivant au roi le soir même, lui marqua, avec raison, *que jamais malheur n'avoit été accompagné de plus de gloire.* « C'est un sang utilement répandu, » disoit-il encore ; il faut compter pour beaucoup » d'avoir rétabli l'honneur de la nation. »

Lediard rapporte deux lettres de Villars au monarque, l'une du 12 et l'autre du 14 septembre : toutes deux honorent les troupes françoises. On ne peut mieux juger de l'écrivain anglois, et de ce qu'il appelle son impartialité, qu'en faisant connoître son opinion sur ces deux lettres. « Il est » difficile de décider, dit-il, si elles contiennent

Injures de Lediard.

» plus de contradictions que de preuves de vanité » et de flatterie. Je me contenterai de faire une » demande : si les troupes françoises ont fait des » merveilles qui surpassent la nature, que ne » doivent pas avoir fait les troupes confédérées, » qui ont vaincu ces êtres surnaturels, les ont » chassés du champ de bataille, de leur camp » fortifié et de leurs triples retranchemens ! Il » faut assurément que ce soient des hommes plus » que surnaturels. La prétendue supériorité du » nombre des alliés n'est pas vraie ; et quand » même ce nombre eût été double, les avantages » du camp de l'ennemi, de sa situation et de ses » fortifications, rendoient la tentative très-hasar- » deuse ; et pourtant la gloire qui en résulte pour » les François est incomparable, dans la relation » du maréchal ! Il faut avoir égard à la vivacité » françoise, et à la nécessité où il étoit de jeter de » la poussière aux yeux du vieux roi. Et, dans le » fait, il se joue tellement de sa crédulité, qu'on » ne conçoit pas comment il a osé manquer ainsi » de respect à son souverain : il faut penser qu'il le » croyoit dans un état d'imbécillité, et prêt à avaler » les plus grossiers mensonges, lorsqu'ils étoient » couverts du voile de l'adulation. » Le *Tatler* vient à l'appui de Lediard, et plaisante avec la finesse qu'on doit attendre d'un journaliste passionné. 1709.

1709. Réflexions.

Il n'y a point de contradiction dans les lettres de Villars, et, pour cette fois, il n'y a pas même de flatterie. Il dit au monarque ce qui est vrai, que ses troupes n'ont cédé qu'au nombre supérieur ; qu'elles se sont signalées par des merveilles ; que néanmoins elles ont succombé, vu les prodigieux efforts des alliés contre le centre affoibli ; qu'avant de se retirer elles ont fait six charges de cavalerie des plus vigoureuses ; qu'à chacune elles ont percé et culbuté deux et trois lignes qui eussent été entièrement battues sans une infanterie protectrice ; que l'ennemi avoit acheté le champ de bataille par une plus grande perte d'hommes ; que le prince Eugène et le duc de Marlborough rendoient justice et à la valeur françoise et à la beauté de la retraite.

Y a-t-il dans cette relation un seul mot qui puisse être démenti ! Les alliés avoient de plus quarante bataillons au moins, et autant d'escadrons, avantage que les retranchemens compensoient à la vérité ; mais la blessure qui mit Villars hors de combat fut un grand revers, et rien ne contrebalança cette disgrace. Le malheur étoit arrivé dans le moment même où M. de Saint-Hilaire venoit de représenter au maréchal les dangers du dégarnissement du centre, dont la foiblesse facilita l'entrée des escadrons ennemis dans les

intervalles, et la séparation des deux ailes de l'armée françoise. D'un autre côté, Lediard convient que la perte des confédérés fut infiniment plus grande. Il accuse Villars de contradiction, tandis que lui seul mérite ce reproche. Tout ce qu'il y a dans ceci de *surnaturel*, c'est-à-dire, d'extraordinaire, c'est sa passion, qui le rend incapable d'écrire l'histoire. 1709.

L'auteur anglois eût au moins dû imiter l'officier françois dont il rapporte lui-même la lettre, et qui, quoiqu'excessivement prévenu pour les vainqueurs, les honore sans humilier les vaincus (1). On va voir comment s'exprimoit, d'après Lediard, cet ennemi généreux des alliés : « Les Eugène et les » Marlborough ont dû être contens de nous dans » cette journée : jusque-là ils *n'avoient pas ren-* » *contré de résistance digne d'eux ; mais celle qu'ils* » *ont éprouvée, met leurs exploits au-dessus de tout* » *éloge.* Qui pourra désormais opposer une digue » à leurs conquêtes, puisqu'une armée de cent » mille hommes d'élite, postée entre deux bois, Lettre prétendue d'un François.

(1) Je n'ose garantir l'authenticité de la lettre, qui, en exagérant la gloire des alliés, accorde du moins celle de la résistance aux François. Lediard dit qu'elle a été écrite le 17 septembre, du camp entre le Quesnoi et Valenciennes. Si elle n'est pas apocryphe, je m'étonne qu'elle porte à cent mille combattans l'armée des deux couronnes.

1709. » couverte d'un triple retranchement, et pleine de » valeur, n'a pu les arrêter un seul jour ! Ne con- » viendrez-vous pas avec moi qu'ils surpassent les » héros de tous les siècles passés ! » Ici l'écrivain prétendu François passe les bornes de l'impartialité, qui ne va pas jusqu'aux exagérations de l'enthousiasme.

« Louis XIV, dit Voltaire, compta pour une » victoire l'honneur de l'avoir disputée si long- » temps, et de n'avoir perdu que le champ de » bataille. » Eh ! quel champ que celui qui est jonché de près de trente mille morts ou mourans ! La liste imprimée en Hollande, qu'on ne peut soupçonner d'exagération, porte qu'il y eut quatorze mille six cent quarante-sept hommes tant tués que blessés des seules troupes de cet État, et huit mille deux cent quatre-vingt-deux tant Anglois qu'Allemands (1); encore cette liste ne fait-elle pas mention de la cavalerie, qui, sans doute, n'avoit pas été invulnérable. Villars pouvoit donc écrire avec raison au roi : *Si Dieu nous fait la grâce*

Perte des deux côtés.

(1) Il y eut au moins dix-huit ou vingt mille hommes de tués du côté des alliés, selon Villars; et suivant Quincy, vingt-cinq mille hommes tués ou blessés, sans compter dix-huit cents officiers. Suivant Dumont, Eugène eut dix-neuf cent quatre-vingt-quatre tués et trois mille quatre cent trente-un blessés ; Marlborough, trois mille cinq cent soixante-trois des premiers, neuf mille trois cent soixante-quinze des seconds, et la cavalerie

de perdre encore une pareille bataille, votre Majesté peut compter que ses ennemis seront détruits (1). 1709.

Les François, s'il faut les en croire, n'eurent que huit mille cent trente-sept hommes hors de combat (2), y compris même trois cents prisonniers environ. Il ne faudroit pas s'étonner qu'il y eût entre les deux armées cette différence dans le nombre des victimes : des retranchemens bien défendus coûtent toujours cher à ceux qui les attaquent. On doit compter, à-peu-près comme dans un siége, que la perte des assaillans est au moins trois fois plus grande que celle des braves qui soutiennent le choc.

A Malplaquet, les troupes des deux couronnes eurent à regretter d'illustres et vaillans personnages. MM. de Chemerault et de Palavicini, lieutenans-généraux, furent tués : le marquis de Charost, le chevalier de Croy, les comtes d'Angennes et de Beuil, brigadiers, subirent le même sort, ainsi que le comte de Rochebonne, MM. de Steckenberg, d'Autrey et Barentin, colonels; MM. d'Autrey et

perdit deux mille hommes. L'auteur de la Vie de la reine Anne adopte ce calcul, quant au nombre des morts, et ne porte celui des blessés qu'à sept mille quatre cent vingt-un. Il avoue que la journée de Malplaquet avoit rétabli l'honneur des armes françoises.

(1) Lettre du 14 septembre.

(2) Suivant Dumont, sept mille tués et dix mille blessés.

1709. Moret, capitaines aux gardes ; MM. de Feligonde et de Goussonville, lieutenans-colonels ; le comte de Briod, officier de gendarmerie, et M. de Busca, officier des gardes du corps.

Sur la liste des blessés, se trouvent inscrits des noms qui ne sont pas moins imposans. Le chevalier de Saint-George fut atteint au bras d'un coup de sabre. Villars eut le genou cassé d'un coup de carabine, dont il resta boiteux. On a dit d'un ancien guerrier sorti d'un combat, estropié et vainqueur, qu'on ne pouvoit le voir marcher sans se souvenir de son triomphe : on pouvoit au moins dire du maréchal que chacun de ses pas rappeloit de glorieux périls. Le duc de Guiche, MM. de Coetenfau et de Guébriant, lieutenans-généraux, portèrent aussi sur leur corps des marques de leur valeur, ainsi que les marquis de Gondrin, de Béthune, de Nesle, de Busanval, de Verderonne, de Renty, de Savigny, les chevaliers de Janson et d'Oppède, MM. du Refuge, de Brechac, d'Aubarède, &c. Le marquis de Coetquen eut une jambe emportée ; M. Desgreberg les perdit toutes deux : cet homme vénérable étoit enseigne des mousquetaires gris, et âgé de soixante-dix ans ; il vécut encore quelques jours, et fut honoré des regrets de l'armée. Le marquis de Courcillon eut une cuisse, d'autres disent une jambe

jambe fracassée, qu'on lui coupa sur le champ de bataille. M. de Tournemine, capitaine de gendarmerie, mourut de ses blessures. Je me borne à cette énumération, que je voudrois faire plus longue, persuadé que c'est la récompense la plus digne du courage et de l'honneur françois. 1709.

Parmi les alliés, M. Tettau, général des troupes de Brandebourg, les lieutenans-généraux d'Oxenstiern, Heyden, Lalo, de Gohr, et le comte de Harach, perdirent la vie (1). Lediard ajoute à cette liste le fils aîné du duc d'Athol. Le baron de Spar, le lord Churchill, le duc d'Aremberg, M. Weck, &c. reçurent des coups de feu. Quelques relations mettent le premier au nombre des morts, ainsi que M. Keppel, qui pourtant devint ensuite gouverneur de Béthune.

Le prince Eugène, quoique blessé derrière l'oreille, n'en continua pas moins de donner ses ordres : les soldats, électrisés par tant de grandeur d'ame, prodiguèrent leur vie, le voyant si prodigue de la sienne. Il lui étoit réservé de célébrer

Remarque singulière sur le prince Eugène.

(1) Il y en a qui mettent le prince de Holstein-Beck au nombre des tués, ce qui est faux; il servit au siége de Douai. Un prince de ce nom, Frédéric-Louis, né en 1654, étoit mort des suites des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochstett. Fils puîné d'Auguste-Philippe et de Marie-Sibylle de Nassau, il eut lui-même pour fils Frédéric-Guillaume né en 1687.

1709. par un triomphe éclatant, le 11 septembre 1709, l'anniversaire de la journée de Zenta, du 11 septembre 1697. Je remarque encore que la levée du fameux siége de Turin, l'un de ses chefs-d'œuvre, est du 7 septembre, et que les batailles d'Hochstett, de Péterwaradin et de Belgrade, sont du mois d'août. On diroit qu'il y a des mois et même des jours consacrés à la victoire.

Le jeune Maurice de Saxe avoit combattu à la droite, qu'Eugène commandoit, dans le corps du général Schulembourg, à qui le roi son père l'avoit confié. Il dit, le soir de l'action, qu'il étoit *bien content de sa journée.* Ce héros naissant, disciple des deux ennemis les plus implacables de la France, ne prévoyoit pas qu'il vaincroit un jour pour elle dans les mêmes contrées, et que ses triomphes le placeroient à côté de ses maîtres. Il conserva toute sa vie l'impression que lui avoit faite la bataille de Malplaquet. Voici comment il en parle dans l'ouvrage intitulé *mes Rêveries* (1), fruit de treize jours de fièvre, plein de grandes

(1) Composé au mois de décembre 1732 par le comte de Saxe, qui étoit alors tourmenté de la fièvre. La meilleure édition est celle de 1757, en *2 vol. in-4.°*, par l'abbé Pérau. On y trouve la disposition de l'ordre de bataille, et, sur deux planches séparées, celle que l'auteur prétend que Villars auroit dû adopter : on y voit, entre les deux trouées, un assez grand bois

vues, digne sous bien des rapports de César ou de Condé, écrit d'un style mâle et rapide, quoiqu'incorrect, tel enfin qu'il y a peu de guerriers qui, dans leurs plus savantes veilles, puissent produire des *rêveries* semblables : 1709.

Critique de la disposition de Villars, par le maréchal de Saxe.

« Si au lieu de mettre les troupes françoises » dans de mauvais retranchemens, dit le comte de » Saxe, on eût simplement fait des abatis des » trois bois vis-à-vis de la trouée, que l'on eût » placé dans cette trouée trois redoutes, ou même » plus, je crois que les choses eussent tourné dif- » féremment. Qu'auroient fait les alliés ? auroient- » ils osé attaquer ces redoutes soutenues de plu- » sieurs brigades ! Je pense que si cela étoit arrivé, » ils s'en seroient mal tirés...

» C'est le propre de la nation françoise d'atta- » quer : lors donc qu'un général se méfie du grand » ordre qu'il faut observer dans les batailles, et de » l'exacte discipline des troupes, il n'y a qu'à faire » naître les occasions de combattre en détail, et » faire attaquer par brigades; et assurément il s'en

qui coupoit la communication entre la droite et la gauche des alliés. Maurice, enfant, s'étoit trouvé au siége de Tournai, qu'il vit tomber au pouvoir des alliés; et trente-six ans après, il remporta la victoire de Fontenoi sur le duc de Cumberland, qui vouloit contraindre Louis XV de lever le siége de la même ville.

1709. » trouvera bien. La valeur et le feu qui anime » cette nation ne s'est jamais démenti ; et depuis » Jules-César (il le dit lui-même dans ses Com- » mentaires) je ne sais aucun exemple qu'ils n'aient » bien mordu sur ce qu'on leur a présenté : le » premier choc est terrible ; il n'y a qu'à le savoir » renouveler par d'habiles dispositions.... Rien » n'y est si propre que ces redoutes ; vous y en- » voyez toujours des troupes nouvelles pour atta- » quer l'ennemi qui attaque. Rien ne lui cause tant » de distractions et ne le rend si craintif : car, » tandis qu'il attaque, il craint toujours d'être pris » par le flanc ; et vos troupes y vont de meilleur » cœur, parce qu'elles sentent que leur retraite est » assurée, et que l'ennemi n'oseroit les suivre et » se fourrer entre ces redoutes.

» Il faudra bien pourtant qu'il le fasse, ou qu'il » s'en aille. Alors vous vous trouvez en forces avec » toutes vos troupes au moyen de ces redoutes ; » c'est dans cette occasion que vous pouvez tirer » le plus grand avantage de l'impétuosité fran- » çoise, connue et redoutée chez toutes les nations » et dans tous les temps. Mais les mettre derrière » des retranchemens, c'est leur ôter les moyens de » vaincre ; ils ne sont alors que des hommes ordi- » naires.

» Qu'auroit-ce été à Malplaquet, si M. de

» Villars eût pris la plus grande partie de son » armée, et avoit été attaquer une moitié de celle » des alliés, qui avoit eu la bonté de se mettre de » manière qu'elle étoit séparée par un bois sans » pouvoir se communiquer ! Les derrières et le » flanc de l'armée françoise auroient été à couvert; » j'en laisse juger sur l'exposé du plan..... Il » me semble que le maréchal auroit pu abattre » ses retranchemens à l'approche des alliés, et se » mettre dans l'ordre que je propose. Une contre- » marche à droite en faisoit l'affaire. » 1709.

Le comte Maurice de Saxe, depuis maréchal général des armées françoises, n'est pas le seul qui ait fait des remarques sur la journée de Malplaquet. M. Dumont dit que les alliés auroient dû livrer la bataille le 9; qu'alors leur victoire eût été plus complète et moins meurtrière, attendu que ce jour-là les François étoient de l'autre côté du bois dans la plaine, où l'on pouvoit arriver jusqu'à eux par les ouvertures; qu'ils n'avoient pas encore eu le temps de se retrancher, et que l'avantage du terrain eût été à-peu-près égal. M. Rousset, témoin et acteur dans cette scène de carnage, pense de même; il ajoute que « *ce délai fatal* » fut la cause de la ruine totale de l'infanterie » hollandoise, qui seule perdit à l'attaque des » retranchemens près de dix mille hommes, Opinions de Dumont et de Feuquières.

1709. » parmi lesquels il y avoit plus de sept cents » officiers (1). »

M. de Feuquières considère la chose sous un point de vue différent. « Si Villars vouloit com- » battre, dit-il, il devoit, dès le 9, en arrivant, » s'avancer dans la trouée avec tout ce qu'il auroit » pu y faire entrer de troupes, pénétrer les bois de » la droite et de la gauche avec le reste de son » infanterie, et faire soutenir son front d'infan- » terie par son artillerie et plusieurs lignes de » cavalerie.... Par un combat qu'il auroit donné » avec une supériorité entière, il auroit fait aban- » donner aux alliés le débouché de la trouée; il » auroit trouvé son camp au-delà et à la tête des » petits ruisseaux qui sortent de ces bois, et qui » deviennent plus considérables à mesure qu'ils » approchent de la Trouille..... ce qui eût au » moins mis le prince Eugène dans l'impossibilité » de rester entre cette rivière et notre armée. »

Observations sur la critique de M. de Feuquières.

Il paroît donc que Villars auroit dû s'avancer, si, libre de toute entrave, il pouvoit offrir la bataille; mais Feuquières se trompe lorsqu'il dit qu'à cette époque « on pouvoit facilement accabler les

(1) Ce calcul atténue la perte au lieu de l'exagérer, puisque la liste imprimée en Hollande la porte au-delà de quatorze mille hommes.

» alliés dans leur camp de Ciply (1), parce qu'ils 1709.
» étoient inférieurs en nombre, ayant laissé trente-
» six bataillons et quelque cavalerie sous Tournai. »
Déjà les François étoient les moins forts : les confédérés, qui n'attendoient que vingt-un ou vingt-six bataillons, et qui en eurent quarante ou même quarante-sept de plus (2) le jour de la bataille, avoient, dès le 9, l'avantage du nombre. L'extrême difficulté qu'auroient eue Marlborough et Eugène de faire communiquer le front de leurs lignes, eût, il est vrai, compensé cette différence: car leur camp se trouvoit coupé par de petits ruisseaux, qu'il eût fallu charger de ponts devant la tête de leurs deux lignes ; ce qui auroit contraint les troupes de défiler de l'entre-deux d'un de ces ruisseaux à l'entre-deux de l'autre. En passant les ouvertures (3), l'armée des deux couronnes, quoiqu'inférieure, se donnoit l'avantage d'étendre son front devant les alliés, sans qu'ils pussent répondre à tous ses mouvemens ; par-là elle se

(1) Le camp étoit entre Quevy et Ciply.

(2) Selon Boufflers, qui donne aux alliés cent soixante-deux bataillons, trois cents escadrons et cent vingt pièces de canon.

(3) On lit dans Voltaire : *Quelques historiens ont blâmé le général dans sa disposition. Il devoit, disent-ils, passer une large trouée, au lieu de la laisser devant lui. Ceux qui, de leur cabinet, jugent ainsi ce qui se passe sur un champ de bataille, ne sont-ils*

1709. fût mise à portée de diriger ses efforts contre la partie qu'il eût été plus facile d'accabler.

Les apologistes de Villars disent qu'il étoit enchaîné par des ordres de la cour ; d'autres avancent qu'on l'amusa par des négociations. San-Vitali rapporte que Boufflers, envoyé pour traiter de la paix, avoit eu, le 10, une conférence avec Eugène : mais ce conte, fondé sur des bruits publics, ressemble à tant d'autres dénués de fondement.

Autre critique de M. de Feuquières.

L'Aristarque de nos généraux observe encore « qu'il falloit se préparer autrement à recevoir un » combat qu'on paroissoit ne vouloir pas donner ; » qu'en formant notre première ligne assez en » dehors de la trouée pour nous conserver un front » plus étendu . . . , nous eussions dû recourber nos » deux ailes de cavalerie vers les bois : dans cette » disposition, dont une partie auroit été cachée » aux alliés, ils n'auroient jamais osé s'avancer vers » la trouée. » Mais, voulant vaincre à quelque prix que ce fût, ne l'ont-ils donc pas osé, quoiqu'une

pas trop habiles ! Ce trait, quoique lancé en apparence contre des historiens, s'adresse à M. de Feuquières, qui pourtant a raison, en ce que Villars auroit dû se porter au-delà de l'ouverture, s'il n'étoit pas enchaîné par les ordres de la cour, et qu'il fût le maître de présenter la bataille, comme l'historien d'Eugène le suppose dans la courte harangue qu'il prête à Villars.

partie de notre disposition fût invisible pour eux, et que les bois dérobassent la gauche à leurs observations ? 1709.

« Ce fut un grand malheur pour l'armée fran-» çoise, ajoute le critique, d'avoir permis aux » alliés d'étendre leur front à volonté et de se » rendre maîtres d'Aulnois, de manière à voir » tous nos mouvemens sans que nous pussions » avoir sur eux le même avantage. De plus, ils » purent passer un marais qui n'étoit point impra-» ticable, et, malgré des abatis faits à la hâte, » nous attaquer par notre flanc gauche, en péné-» trant le bois de Blangies à la faveur des langues » de ces bois qui avancent dans la plaine. » Mais quelque bien fondées que puissent être ces remarques, elles ne peuvent point former un nouveau grief contre les maréchaux, déjà punis par sa censure de ne s'être point avancés au-delà des trouées, et d'avoir couru tous les risques de leur position.

M. de Feuquières fait un crime de plus à Villars de n'avoir pas deviné que Marlborough et Eugène avoient renoncé à leurs desseins du côté de la Lys et de Béthune pour se porter du côté de Mons. Il prétend que la marche d'un corps de dix ou douze mille hommes au-delà de l'Escaut, vers la Haine, dès le 29 août, jour de la première chamade de

1709. la citadelle de Tournai, auroit dû ouvrir les yeux à ce général. J'observe que le prince de Hesse ne partit que le 3 septembre : d'ailleurs le maréchal, sans manquer de pénétration, auroit pu d'abord regarder ce mouvement comme une ruse imaginée pour couvrir d'autres projets ; car il avoit employé un semblable stratagème pour masquer l'entreprise du comte d'Artagnan sur Warneton. L'écrivain que je me permets de censurer est presque toujours, dans ses jugemens, d'une sévérité excessive, pour ne rien dire de plus. Il est fâcheux de voir quelquefois l'injustice déshonorer un si beau talent et de si vastes connoissances dans l'art militaire.

La crainte de hasarder le reste des forces françoises fut une des principales causes de ce nouveau désastre, qui, suivant M. de Folard, eût été réparable, « si le maréchal de Boufflers, dit-il, un des » plus braves hommes et le meilleur citoyen que » la France ait jamais eu, sans écouter les conseils » de certaines personnes, dont l'excès de pru- » dence étoit un effet de ses infortunes passées, » eût marché quelques jours après la bataille aux » ennemis qui assiégeoient Mons ; il les eût surpris, » et leur eût fait boire le même vin que les Bava- » rois burent à Rhinfeld. » L'écrivain guerrier parle ici du duc de Weimar, qui, battu le 28

Idée de M. de Folard.

février 1638, surprit les Impériaux le 3 mars, et se vengea de son échec par une victoire, dont les Parisiens virent le plus beau trophée dans le fameux Jean de Wert, qu'on leur amena prisonnier. 1709.

Peut-être que si M. de Boufflers avoit voulu profiter du premier moment de l'enthousiasme des troupes animées par une défaite glorieuse, il eût pu tenter avec succès le sort d'une nouvelle action: mais il hésita; le camp de l'ennemi devint inexpugnable, et le mal fut sans remède.

Les vainqueurs campèrent le 12 à Belian : le duc prit son quartier dans l'abbaye de ce nom; le prince établit le sien dans le village de Quaregnon, et le comte de Tilly à Quevy. Le même jour ils s'occupèrent du soin d'enterrer leurs morts et de transporter leurs blessés : on accorda quarante-huit heures aux François pour remplir ce devoir. Le nombre de ceux que leurs blessures avoient empêchés de suivre l'armée dans sa retraite, étoit considérable. Camp des alliés.

On avoit fait des réjouissances à Namur et à Charleroi, sur la fausse nouvelle de la défaite des alliés, qui bientôt la démentirent par les témoignages éclatans de leur propre alégresse. Ils consacrèrent le 15 à des actions de grâces solennelles : le lendemain, dix-huit de leurs bataillons qui avoient le plus souffert, se retirèrent pour se Actions de grâces.

1709. recruter, et furent remplacés par vingt-quatre autres tirés des garnisons.

Le premier soin du duc, après la bataille, avoit été d'en donner la nouvelle à M. Boyle, secrétaire d'état, par la lettre suivante:

« MONSIEUR,

Lettre du duc au secrétaire d'état.

» A peine ma lettre, écrite du camp de Havré, » samedi dernier, étoit-elle partie, que nous » eûmes l'alarme : on reçut l'avis que les François » étoient en marche pour attaquer le prince de » Hesse. D'abord l'armée se mit en mouvement; » mais toutes les troupes ne se réunirent que le » lendemain à midi. Les troupes avancées du » même prince battirent un détachement de quatre » cents chevaux envoyé pour nous observer : elles » enlevèrent le colonel qui le commandoit, un » lieutenant-colonel, plusieurs officiers, et une » cinquantaine de maîtres. D'un autre côté, les » ennemis, informés que nos armées campoient » en-deçà de la Haine, étendirent leur ligne le » même jour et le lendemain depuis Quiévrain » vers la droite; puis hier ils occupèrent les bois » de Dours et de Blaugies, où ils se retranchèrent » d'abord. Ce mouvement obligea notre armée à » se tenir deux nuits de suite sous les armes; et » hier au soir, dès que les vingt-un bataillons et

» les quatre escadrons que nous attendions de » Tournai furent à portée, on résolut d'attaquer. » Le signal s'est donné ce matin à huit heures; et le » combat a été fort opiniâtre jusque vers le midi, » sans qu'on pût forcer les retranchemens des » François, ni les chasser du bois dans la plaine, » où leur cavalerie étoit rangée en bataille. Mais » dès que la nôtre lui fut tombée sur le dos, le » combat est devenu général, et a duré jusqu'à » trois heures avec beaucoup de fureur. Alors la » cavalerie des ennemis a lâché le pied, et s'est » retirée en partie vers Maubeuge et Valenciennes, » en partie vers Condé. Nous les avons poursuivis » jusqu'au défilé de Bavay, et nous en avons fait » un grand carnage (1). Toutes nos troupes ont » donné des preuves d'une bravoure extraordi- » naire. Nous sommes campés sur le champ de » bataille. Vous ne devez pas douter que la perte » ne soit fort considérable de part et d'autre. » Nous avons fait bon nombre d'officiers pri- » sonniers. Le lieutenant-colonel Graham, que » j'envoie avec une lettre pour sa Majesté, vous » en dira davantage, en attendant que je vous en 1709.

(1) Marlborough n'a pas été le témoin de ce qu'il raconte; il avoit été trompé par ses lieutenans. Le grand carnage qu'il annonce n'est pas plus vrai que la retraite de l'armée sur Condé et Maubeuge.

1709. » donne moi-même un plus long détail. Je vous » félicite de tout mon cœur de cet heureux succès, » et je suis véritablement &c. »

La journée de Malplaquet produisit à Londres une sensation égale à son importance. La cité présenta à la reine, le 28 septembre, une adresse où l'on remarque ce passage : « Tant d'obstacles à » la victoire ne pouvoient être surmontés que par » le courage personnel de votre grand général. » La lieutenance fit éclater les mêmes sentimens. On fixa le jour des actions de grâces et des réjouissances.

Le duc avoit écrit aux États-généraux, qui lui répondirent en ces termes :

Lettre des États-généraux à Marlborough.

« Nous avons reçu la lettre de votre Altesse, » datée du 12 de ce mois. Nous sommes très- » reconnoissans de vos obligeantes félicitations » sur la victoire remportée la veille, après l'engage- » ment le plus opiniâtre dont on ait jamais entendu » parler. Nos députés nous ont fait part de toutes » les particularités ; ils ne nous ont pas laissé » ignorer combien votre Altesse a contribué au » gain de cette bataille. Si la gloire doit être pro- » portionnée aux obstacles et aux périls, celle que » vous venez d'acquérir surpasse toute celle dont » vous vous étiez couvert jusqu'alors, et ce jour

» seul suffiroit pour rendre votre nom immortel, » s'il ne l'étoit déjà, &c. » 1709.

Malgré ces félicitations, une victoire aussi sanglante couvrit de deuil leurs hautes-puissances, qui la déplorèrent plutôt comme un revers, qu'elles ne s'en réjouirent comme d'un succès. M. de Rantzau fut accusé d'avoir été la cause de la grande perte éprouvée par l'infanterie batave : il avoit, disoit-on, refusé de marcher avec ses Hanovriens, quoique le prince d'Orange l'eût appelé à son secours. L'historien allemand d'Eugène rapporte une lettre apologétique du général compromis, qui demandoit de n'être jugé que sur le rapport du duc de Marlborough. Cette justification est étrangère à mon sujet.

Les alliés avoient payé du sang de plus de vingt mille hommes un triste champ de bataille couvert de cadavres, et la facilité de faire le siége de Mons. Les commissaires des États-généraux hésitèrent d'abord, se repentant déjà d'avoir acheté une victoire par la destruction de leur infanterie. Il fallut encore toute l'éloquence d'Eugène pour les persuader. « Ne croira-t-on pas, disoit » ce prince, que nous avons perdu la bataille, si » nous abandonnons le siége pour lequel nous » l'avons livrée! » En effet, le gain de quelques toises de terrain n'offre souvent qu'un bien foible

1709. avantage : le succès d'une action se décide par les événemens qui la suivent ; le vrai vainqueur est celui qui force son ennemi de renoncer à son entreprise.

Le général Cadogan fut envoyé, le 18, pour accélérer la marche de l'artillerie et des munitions. Le duc de Marlborough prit le lendemain son quartier au château d'Havré (1). Il fit, de concert avec son collègue, les dispositions nécessaires ; et le prince d'Orange, chargé du commandement du siége (2), eut sous ses ordres quatre lieutenans-généraux et neuf généraux majors. On retira en même temps trente bataillons des places de Flandre, du Brabant et de Liége, pour remplacer ceux qui avoient le plus souffert dans la journée du 11.

Siége de Mons.

Mons, capitale du Hainaut, à sept lieues de Valenciennes, et à trois de Maubeuge, étoit tombée, en 1572, au pouvoir du duc d'Albe, malgré la résistance du comte Ludovic de Nassau et de François de la Noue, surnommé *Bras-de-fer*.

(1) San-Vitali parle d'une lettre écrite par le comte de Bergeick au duc, qui refusa un entretien secret que le ministre espagnol lui demandoit. Cependant Marlborough lui promit une conférence pour le 21 septembre ; mais on n'en connoît point le résultat.

(2) Rousset dit que ce fut le prince Eugène : ou il se trompe, ou c'est une faute typographique.

Louis XIV s'en étoit rendu maître le 9 avril 1691, après seize jours de tranchée ouverte. Cette place étoit défendue par M. le marquis de Grimaldi, lieutenant-général des troupes de Philippe V, qui n'avoit que douze foibles bataillons espagnols ou bavarois, et un françois de Saint-Second. San-Vitali porte la garnison à six mille hommes; il n'y en avoit que trois mille cinq cents environ. 1709.

Les alliés entreprirent d'abord le desséchement du terrain entre Mons et Condé : l'eau ayant baissé de six pieds en peu de jours, ils se rendirent maîtres d'un moulin sur la Trouille. La tranchée s'ouvrit le 25 à neuf heures du soir. On forma deux attaques, l'une à la porte de Berthamont, et l'autre à celle d'Havré. A la première, il fut tiré, vis-à-vis de l'ouvrage à corne, une parallèle de cinq cent cinquante pas; on devoit communiquer par le village de Hyon : à la seconde, il y eut une parallèle dirigée le long du glacis. Le lendemain, la redoute de Nimy, deux pièces de canon, vingt-cinq soldats et un officier, tombèrent au pouvoir de l'ingénieur Ricquetstaer. Les assiégés, dans ce temps-là même, firent une sortie par la porte d'Havré; ils tuèrent ou blessèrent soixante hommes (1). Cadogan, son

La tranchée s'ouvre à deux attaques le 25 septembre.

(1) Quincy dit que le régiment de Hill fut taillé en pièces, que la plupart des soldats furent tués, et qu'il y eut plus de trois cents blessés qui furent envoyés à Bruxelles.

1709. aide-de-camp et un capitaine y reçurent des coups de feu. Telle est la substance du compte rendu par le prince d'Orange jusqu'au 27. Ce fut alors que le lieutenant-général Wilks rejoignit l'armée avec cinq bataillons et dix escadrons. Le 28 et le 29, les approches se poussèrent autant que le mauvais temps pouvoit le permettre. Le 30, un nouveau convoi d'artillerie et de munitions étant arrivé, on plaça trente pièces à la première attaque et seize à la seconde. Les alliés, dit Lediard, ne firent aucune ligne de circonvallation, parce que, sans doute, ils ne croyoient pas leur ennemi bien formidable.

Octobre. Le 1.er octobre, le major-général Ivoy, à la tête d'un détachement, voulut s'emparer de l'ouvrage à corne, ainsi que de la redoute située en dehors de la porte du parc; ces ouvrages couvroient les moulins où les habitans faisoient moudre leurs grains. Quarante-deux hommes (1) qui y étoient postés se rendirent, pour ne pas courir le danger d'un assaut. Le même jour, vingt-six pièces de canon tonnèrent contre la place.

Il ne se passa rien de remarquable le lendemain. Le 3, le temps devint beau, et les alliés contraignirent les François d'abandonner une petite redoute à la droite de la porte d'Havré.

(1) Lediard dit cinquante-quatre.

1709.

De ce côté, les approches se trouvoient si avancées le 8, qu'il fut possible d'attaquer la contrescarpe de l'ouvrage à corne. Après une demi-heure d'efforts, on vint à bout de se loger sur le chemin couvert, qui coûta soixante hommes tués ou blessés. Le même avantage fut obtenu à la porte de Berthamont, et avec aussi peu de perte.

Les alliés se logent sur le chemin couvert.

Les bombes volèrent sans relâche pendant huit jours. Le 16 au matin, quatre cents grenadiers, soutenus par cinq cents fusiliers et sept cents pionniers, gagnèrent, après une courte résistance, la seconde contrescarpe de l'ouvrage à corne de la porte d'Havré. Le 17, à sept heures du matin, celui de la porte de Berthamont fut forcé, ainsi que le ravelin et un petit ouvrage extérieur sur la droite. Ce dernier succès n'avoit pas été acheté par la perte d'un seul homme : il valut quinze prisonniers, et rendit les opérations plus faciles. Ceci se passa sous les yeux du duc de Marlborough, qui étoit venu le même jour au siége : sa présence hâta le dénouement par l'impulsion de son activité. Le 18 et le 19, on transporta les batteries pour foudroyer les bastions aux deux attaques : le feu en fut terrible. Le 20, à midi, les brèches se trouvoient presque praticables, et les assiégeans se disposoient à donner l'assaut.

Divers ouvrages emportés.

1709. On bat la chamade. Capitulation.

Effrayés des préparatifs, les assiégés battirent la chamade. L'échange des otages eut lieu, et les articles furent convenus sans difficulté. La garnison sortit, le 23, avec les honneurs de la guerre, deux canons, un mortier, et six coups à tirer par soldat. S'il faut en croire Lediard, elle n'étoit composée que de cent hommes, le reste étant ou malade ou blessé, et un grand nombre de Wallons et autres voulant s'enrôler au service des alliés. Mais M. de Quincy, en cela d'accord avec Rousset, assure que des trois mille cinq cents hommes qui formoient la garnison au commencement du siége, il en sortit quinze ou seize cents ; ce qui est plus vraisemblable. Ce qui ne l'est pas autant, c'est ce que le premier ajoute, que les assiégeans eurent six ou sept mille hommes tués ou blessés. Les troupes de France furent conduites à Maubeuge, celles d'Espagne et de Bavière à Namur. Le duc de Croy, qui étoit à Mons, eut la permission de se retirer avec le comte de Bergeick, et le baron de Malknecht, ministre de l'électeur, qui s'y trouvoient enfermés. D. Antonio de Grimaldi, commandant en second sous le marquis de ce nom, resta jusqu'à ce qu'il eût été guéri de la blessure qu'il avoit reçue. Le comte d'Hona fut nommé gouverneur de la ville, et le duc d'Aremberg gouverneur et grand bailli du Hainaut : le duc de

Croy étoit revêtu de ces deux emplois. Cette nouvelle conquête fut faite pour les Hollandois, et malgré les Hollandois, qui la gardèrent, ainsi que Lille et Tournai. 1709.

La cour de Versailles avoit songé, mais trop tard, à sauver Mons. Le duc de Berwick, parti de Briançon le 11 octobre, étoit arrivé le 18 à l'armée près du Quesnoi. Réuni à Boufflers, il visita les approches du camp des alliés, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de tenter le secours et de les attaquer. Leur droite étoit à la Haine, leur gauche à la Sambre, et leur front couvert de bois et de ruisseaux. Les maréchaux françois les jugèrent trop forts par leur position, et ils renoncèrent à toute entreprise; d'ailleurs il n'étoit plus temps, et la place alloit se rendre. Les François songent trop tard à sauver Mons.

« Nous avions, dit Berwick, une autre difficulté » insurmontable, celle de notre subsistance. De » notre camp il y avoit sept lieues à celui des » ennemis; ainsi il nous falloit deux jours pour y » aller : les directeurs des vivres, bien loin de » pouvoir nous donner du pain d'avance, n'étoient » pas même en état de faire le soir la distribution » du pain qui étoit dû le matin. Cela nous déter- » mina à ne songer qu'à empêcher les ennemis de » faire d'autres conquêtes; et pour cet effet, je » me rendis à Maubeuge avec cinquante bataillons

1709. » et cent escadrons. Le maréchal de Boufflers resta » campé entre Valenciennes et le Quesnoi avec » le reste de l'armée, afin de couvrir ces deux » places. Je travaillai à un camp retranché sur les » hauteurs, de l'autre côté de la Sambre ; et dans » peu de jours je le mis en si bon état, que je ne » pouvois y être attaqué. »

Mais il y avoit une défense plus forte encore ; c'étoient les pluies continuelles, les mauvais chemins, et les approches de l'hiver.

La saison déjà avancée ne permettoit pas de continuer les travaux de la campagne ; l'armée confédérée passa la Haine le 26, et alla camper à Thieusies, où elle célébra le lendemain la prise de Mons par des réjouissances. Le 28, les troupes se séparèrent : les Anglois partirent pour Gand, les Danois pour Bruges, les Prussiens pour la Meuse, et le reste pour Bruxelles, Louvain, et autres lieux.

Cela fait, le prince Eugène et le duc de Marlborough se rendirent à Bruxelles, et de là à la Haye. Celui-ci s'étoit empressé de faire part de la prise de Mons aux États-généraux, qui lui avoient répondu par une lettre dont voici la substance :

Lettre des États-généraux à Marlborough. « Nous regardons cette conquête comme un des » fruits de la journée de Malplaquet et de vos tra- » vaux ; nous nous en réjouissons d'autant plus,

» qu'elle convaincra l'univers que l'avantage et la » gloire de la bataille se trouvent du côté des » alliés ; et si la saison permettoit d'agir encore, » nous sommes persuadés que nous vous serions » redevables de nouveaux succès. Ce surcroît de » gloire vous est réservé pour le printemps pro- » chain, à moins qu'avant cette époque l'ennemi » ne préfère la paix à la guerre, toutefois sous » des conditions plus équitables que celles qu'il a » proposées jusqu'ici. » Y en eut-il jamais de plus révoltantes que celles qui avoient été imposées par leurs hautes-puissances et par leurs alliés ! falloit-il donc que Louis XIV, non content d'abandonner son petit-fils, voulût bien descendre lui-même de son trône ! L'événement prouvera que l'ivresse de la prospérité est un écueil contre lequel se brisent à la fin les dons de la fortune et les trophées de la victoire. 1709.

Le capitaine général arriva à la Haye le 3 novembre, et le prince ne s'y rendit que quelques jours après. Dans une conférence qu'ils eurent le 12 avec différens députés des États, Eugène représenta aux envoyés la nécessité de faire les préparatifs d'une guerre vigoureuse, pour mettre enfin *les François à la raison*. Il demanda que tous les magasins fussent pourvus abondamment, et de bonne heure, de toutes les choses nécessaires Le duc et le prince à la Haye.

1709. à la subsistance de l'armée, afin qu'elle ne fût plus exposée aux mêmes inconvéniens que dans la campagne précédente, où plus d'une fois elle avoit manqué de pain. Le duc parla avec énergie sur le même sujet, recommandant, de la manière la plus pressante, qu'on s'occupât, sans délai, des vivres, des chariots et des fourrages : il n'oublia pas la nécessité de recruter les troupes pour les remettre au complet, et de renouveler les traités avec les auxiliaires. Son discours finit par annoncer qu'il laissoit le général Cadogan muni d'un plein pouvoir pour terminer toutes les affaires avec le conseil d'état. Leurs hautes-puissances adoptèrent les mesures proposées : elles n'étoient que les dociles instrumens des deux chefs suprêmes de la grande alliance.

Dans d'autres entretiens, les députés insistèrent pour que l'Empire donnât son plein contingent : il étoit juste, en effet, que, réclamant la restitution des Trois-Évêchés, de la Franche-Comté et de l'Alsace, il supportât les charges de la guerre dans la proportion des avantages qu'il vouloit en retirer. Eugène répondit que l'empereur ne négligeroit rien pour forcer les princes et états du corps germanique à remplir leurs engagemens ; qu'il avoit été lui-même de la plus rigoureuse exactitude, ayant fourni bien au-delà de ce qu'il devoit. On

1709.

s'occupa aussi, dit Lediard, des moyens d'éteindre dans le Nord le flambeau de la guerre, ou du moins d'empêcher que l'incendie ne se propageât jusqu'en Allemagne. Il me semble que la ligue devoit être suffisamment rassurée par la bataille de Pultowa, et que le lâche manifeste (1) publié par le roi de Danemarck contre un ennemi malheureux, n'avoit rien d'alarmant qui pût être l'objet d'une délibération.

Les alliés ne devoient plus craindre que le héros du Nord se mêlât de leurs affaires. Le valeureux et confiant Charles XII avoit cru qu'il renverseroit le czar de son trône aussi facilement que le roi Auguste. Engagé dans l'Ukraine, il prit à son service un corps de Cosaques qu'il avoit enlevé à son rival; et malgré ses revers de l'année précédente, il passa le Nieper ou Borysthène pour pénétrer dans la Moscovie. Pultowa, place importante, qui ne pouvoit être délivrée que par le gain d'une bataille, fut assiégée par le monarque

Charles XII vaincu à Pultowa. Marque singulière d'estime que le duc de Marlborough reçoit du czar à cette occasion.

(1) Le manifeste du roi de Danemarck contre celui de Suède est du 28 octobre. « Il excitoit, dit le P. d'Avrigny, » autant de pitié que de surprise. Ce n'étoit qu'un tissu de » calomnies grossières et d'accusations mal fondées. La plus » forte raison qui animoit le roi de Danemarck à la guerre, » c'est qu'il n'avoit rien à craindre d'un ennemi qui se trouvoit » à trois cents lieues de ses états, attaqué en même temps par » les Moscovites et les Saxons. »

1709. suédois. Se souvenant qu'à Nerva il avoit pris ou exterminé des troupes trois fois plus nombreuses que les siennes (1), il s'exposa aux hasards d'une action presque avec la même inégalité de forces : mais l'événement trompa son attente, et Pierre mit un terme aux succès de celui qui lui avoit enfin appris à vaincre. « L'affaire de Pultowa, » dit le P. d'Avrigny, fut pour Charles ce qu'avoit » été autrefois celle de Pharsale pour le grand » Pompée, le premier capitaine de Rome jusqu'à » cette fatale journée (2). »

Le duc de Marlborough reçut du czar une marque singulière d'estime. Ce prince lui avoit envoyé un capitaine de ses gardes pour l'informer

(1) On va jusqu'à dire qu'il n'avoit que huit mille hommes, et que le czar en avoit quatre-vingt mille.

(2) Le président Hénault se trompe, lorsqu'il dit que la bataille fut donnée le 11 juillet ; il confond le jour de l'action qui avoit eu lieu le 9, avec celui où la plus grande partie de l'armée fut faite prisonnière. On a, du maréchal de Saxe, une relation de l'affaire de Pultowa. Le czar avoit établi sur le front de son infanterie sept redoutes, dont trois furent d'abord forcées par les Suédois, qui, repoussés des quatre autres avec perte, se retirèrent en désordre. Pour surcroît de malheur, une volée de canon renversa la chaise où étoit le roi, qu'une blessure reçue pendant le siége empêchoit de combattre à cheval. Ses troupes le crurent mort, et leur confusion devint générale : on en fit un grand carnage, et mille hommes tombèrent au pouvoir de Pierre, qui dut compter parmi ses plus nobles

de son triomphe (1). On eût dit que la victoire, distribuant des lauriers, s'en croyoit comptable envers le héros d'Hochstett, de Ramillies, d'Oudenarde, qu'elle alloit encore couronner à Malplaquet, et dont elle continuoit à favoriser les drapeaux entre tous ceux des alliés. La dernière campagne de ceux-ci n'avoit pas été satisfaisante sur les autres points du théâtre de la guerre. 1709.

État des affaires de la grande alliance dans les autres parties du théâtre de la guerre.

Les Pays-Bas étoient la seule contrée où il se fût passé de grandes scènes à l'avantage de la ligue dans le cours de l'année 1709. Sur le Rhin, la guerre avoit été languissante; elle ne produisit qu'une action vive entre un détachement de huit escadrons, de six bataillons et de quatre cents grenadiers, commandé par du Bourg, et un corps de troupes aux ordres du comte de Mercy. Celui-ci,

Ce qui s'étoit passé sur le Rhin.

conquêtes la prise du prince de Wirtemberg et celle du maréchal Reinschild, appelé à juste titre *le Parménion d'un autre Alexandre.* Ce n'étoit là que le prélude de la catastrophe décisive du 11. Le prince Menzicow poursuivit le général Lewenhaupt, et l'atteignit au bourg de Perewoloczna, sur le Borysthène : ce fut là que les Suédois, sans vivres, sans pontons, sans ressources, mirent bas les armes au nombre de quatorze mille. Leur roi, plus heureux, s'étoit sauvé sur un brancard, suivi de trois ou quatre cents cavaliers; il passa le fleuve, gagna Oczacow, et se retira à Bender.

(1) Je ne sais si ce fut dans cette occasion qu'il lui paya son tribut comme tant d'autres souverains, en lui envoyant une tabatière avec son portrait enrichi de diamans.

1709. entrant dans la haute Alsace par Bâle, devoit ouvrir à l'électeur d'Hanovre le chemin de la France. Le dessein de ce prince, qui l'avoit concerté avec Marlborough, étoit de pénétrer dans la Franche-Comté, de seconder l'irruption que le duc de Savoie se proposoit de faire en Dauphiné, et de donner la main au général Thaun, chargé de passer le Rhône et d'établir une communication. Mais le comte, trompé par de faux avis qui furent interceptés, comme on s'y attendoit, laissa une partie de son infanterie au-delà du Rhin : s'avançant entre Huningue et Brisach, il fut battu le 26 août à Rumersheim près de l'île de Neubourg, et perdit plus de cinq mille hommes (1), dont trois mille au moins furent prisonniers ; l'électeur, qui vouloit insulter les lignes de Weissembourg, repassa le fleuve avec promptitude. Le projet d'invasion trouvé dans la cassette du général Mercy eut le sort d'un beau rêve, qui, au réveil, ne laisse que des regrets.

En Espagne. En Espagne, les alliés avoient eu plus de revers que de succès. Le chevalier d'Asfeld, déjà en possession de la ville, s'étoit rendu maître du château d'Alicante. Le Portugal s'étoit conduit avec foiblesse : le marquis de Bay, vainqueur de mylord

(1) Le président Hénault dit sept mille hommes tués ou noyés.

Galloway dans la plaine de la Gudina, avoit pris deux mille trois cents hommes, et emporte le château d'Alconchel. Deux régimens sortis de Figuières avoient été, partie taillés en pièces, partie faits prisonniers par le duc de Noailles. Mais M. de Staremberg, profitant du peu d'accord qui régnoit entre le maréchal de Bezons et le duc d'Aguilar, s'étoit emparé de Balaguier. « On n'a jamais vu, » dit le marquis de Saint-Philippe, plus de dis- » corde dans une armée : la désunion s'étendoit » des généraux jusqu'aux moindres soldats, avec » tant d'éclat, que les ennemis eurent lieu de » croire qu'on leur laisseroit prendre haleine. Ce » que les François étoient chargés de garder, les » Espagnols travailloient à le leur faire perdre. » Des deux côtés, les uns s'attachoient à détruire » tout ce que faisoient les autres, non par ému- » lation de gloire, mais par des sentimens de » haine. Les Espagnols souhaitoient ardemment... » d'être seuls à défendre le pays. » Leurs vœux étoient presque entièrement exaucés : une partie des troupes françoises avoit quitté l'Espagne ; il n'en restoit que quelques corps dans l'Arragon. Louis XIV vouloit par-là convaincre les Hollandois sur-tout, de ses vues pacifiques. D'ailleurs il avoit besoin pour lui-même de ses troupes devenues inutiles sur les frontières de la Catalogne par la

1709.

1709. prise de Lérida et de Tortose, ainsi que par la conquête de tout le royaume de Valence.

Vers le Dauphiné. Il ne s'étoit rien passé de remarquable vers le Dauphiné : l'empereur avoit refroidi le duc de Savoie, en persistant à lui refuser quelques places. Les François, foiblement attaqués, se bornèrent à défendre leurs frontières et les passages des montagnes.

A Rome. Enfin Clément XI avoit reconnu formellement l'archiduc; il avoit d'abord tergiversé, en envoyant, dès le mois de mars, un nonce à la cour de Barcelone, avec un bref adressé *à notre très-cher fils Charles, roi catholique en Espagne.* Cette ambiguité dans les termes étoit le retranchement de la ruse et de la foiblesse. Il fallut lever l'équivoque et substituer ces mots, *roi des Espagnes :* ce fut le 14 octobre que le pontife acheva de subir la loi du plus fort. On se réjouit à Vienne de cette reconnoissance forcée, comme d'une victoire; à Madrid et à Versailles, on s'en affligea comme d'une défaite (1).

(1) Le maréchal de Tessé, ambassadeur à Rome, avoit écrit au pape deux lettres très-singulières pour empêcher cette reconnoissance, qui eut lieu vers le temps des processions pour le jubilé. Dans la seconde on remarque les phrases suivantes : « Je » ne saurois assez dire à votre Sainteté la peine que j'ai ressentie » de n'avoir pu la suivre dans cette action, dont le fruit qu'elle » en attend doit être l'ouvrage de Dieu, par l'inspiration du

1709.

Tel étoit l'état des affaires, lorsque le duc de Marlborough s'occupoit en Hollande des moyens d'en retarder la décision. Satisfait de ses mesures, il quitta la Haye pour retourner dans sa patrie, et arriva à Londres le 10 novembre. Quatre jours après, Anne ouvrit la séance du parlement par un discours sur les succès de la dernière campagne, et sur la nécessité d'en obtenir de nouveaux, pour atteindre le but si desiré d'une paix honorable. Les deux chambres y répondirent par des complimens et par des subsides. « La force des places qui » viennent d'être conquises, disoient les pairs, et » l'importance d'une victoire mémorable, nous » autorisent à féliciter votre Majesté de la gloire » constante de ses armes sous le duc de Marlbo- » rough, qui se montre de plus en plus digne de » commander dans la plus juste des guerres. » Les communes votèrent une adresse à la reine, et des remercîmens au vainqueur, qui les reçut par l'organe de quinze députés, et qui y répondit dans

Le duc retourne à Londres.

Remercié par les deux chambres.

» Saint-Esprit. Cependant, très-saint Père, l'esprit de Satan, » qui, pour nos crimes, est plus souvent écouté par les hommes » que celui du Seigneur Jésus, a commencé de se faire entendre: » il a publié que l'auguste appareil de cette cérémonie si pieuse- » ment ordonnée conduisoit une victime humaine à l'autel. » Vos ennemis ont publié que c'étoit le roi d'Espagne. »

Voilà ce que le P. d'Avrigny appelle écrire en termes également forts et respectueux.

1709. son style ordinaire. D'autres honneurs lui étoient réservés, mais pour la dernière fois : lorsqu'il vint prendre séance dans la chambre haute, le lord grand chancelier le harangua à-peu-près en ces termes :

« J'ai ordre de vous remercier des importans » services que vous avez rendus à sa Majesté et » aux royaumes pendant la campagne qui vient de » finir, non moins glorieuse que celles qui l'ont pré- » cédée. Ce nouveau témoignage de reconnoissance » mettra dans les archives de la chambre un titre » de plus pour transmettre à la postérité la plus » reculée le souvenir de vos grandes actions. Ainsi » l'on voit le monument immortel de votre gloire » s'élever de plus en plus chaque année. Veuille » le Tout-puissant couronner cet édifice par les » ornemens d'une solide paix ! »

Le triomphateur, dans une réponse modeste, attribua ses succès à la bravoure des troupes ; du reste, peu jaloux des *ornemens* après lesquels le chancelier paroissoit soupirer. On le nomma, quelques jours après, lord lieutenant et gardien des archives, *custos rotulorum* (1), du comté d'Oxford : ce titre, qui lui assuroit une grande influence dans

(1) On appeloit de ce nom les registres des assises, *rotulus placitorum ;* le papier terrier des seigneurs, contenant le dénombrement de leurs droits féodaux, et des devoirs de leurs tenanciers ou vassaux, *rotulus curiæ, regestum curiæ domini superioris,* les

les assises du pays, ne fut pas un de ceux qui durent le flatter le moins. Mais les honneurs qu'il recevoit ne servirent qu'à échauffer la faction qui lui étoit contraire, et à accélérer sa propre chute ainsi que celle de son parti. 1709.

Causes des progrès de la défaveur du duc et de la duchesse.

Tout, jusqu'à son immense pouvoir, devoit concourir à la catastrophe qu'il redoutoit déjà. Depuis plus de deux ans la duchesse étoit déchue de sa faveur, autant par les défauts de son caractère hautain, que par les perfides insinuations de celle qui l'avoit supplantée. Quoique la singulière aventure de 1708 (1) eût détruit les restes de son empire, elle avoit conservé un libre accès à la cour : elle ne cessoit de demander, ou de vive voix, ou par écrit, les motifs du changement de la reine, qui, dans une réponse du 26 octobre 1709, lui reprocha *sa haine invétérée pour la pauvre Masham :* Anne ajoutoit que la seule cause de leur mésintelligence pouvoit être l'impossibilité où étoit celle-ci, *de voir avec les yeux* ou *d'entendre avec les oreilles* de la duchesse, pour qui elle n'avoit plus

in quibus descripta erant nomina, debita et servitia vassallorum, et en général l'état ou description des *tenemens* de tout un *pays*. Tel étoit le *rotulus Wintoniæ*, ou de Winchester, *ab Anglis, pro sua generalitate omnia tenementa totius terræ integre continente*, Domesdei *cognominatus*. Voyez le Glossaire de du Cange, *tome V*.

(1) Voyez les *pages 13 et 14* de ce volume.

1709. son ancienne affection, mais qu'elle traiteroit toujours comme la femme du duc de Marlborough et la grande maîtresse de sa garde-robe.

1710. Ce qui arriva au mois de janvier 1710, mit le comble à la disgrace de la duchesse en préparant celle de son époux. Le frère de la jeune favorite ambitionnoit un régiment vacant par la mort du comte d'Essex : il avoit pour protectrice Anne elle-même, qui prit la peine de le demander par écrit. Le duc, alors à Londres, le refusa de vive voix au desir de la princesse, sous prétexte que la promotion d'un officier sans expérience nuiroit au bien du service. Jusque-là dispensateur suprême de tous les emplois, il fut inflexible, moins encore par conviction que par vengeance. Les démarches de M. Hill n'étoient à ses yeux qu'une bravade cruelle de sa sœur, instrument funeste de la cabale des Torys. Mais cette femme, devenue toute-puissante aux dépens de sa bienfaitrice, ne crut pas l'obstacle insurmontable ; aussi forte de ses ruses que de son crédit, elle mit en jeu l'amour-propre de la reine : *On saura*, lui disoit-elle sans cesse, *par la conduite que tiendra votre Majesté, si c'est elle ou la famille de Marlborough qui règne sur la Grande-Bretagne.* Le capitaine général eût agi plus noblement et avec plus d'adresse, en accordant de bonne grâce à l'ingratitude de l'une ce

En janvier 1710 le duc avoit refusé un régiment à M. Hill, frère de la nouvelle favorite.

qu'il ne pouvoit refuser à l'autorité de l'autre ; car sa résistance étoit une sorte de délit. Il faut éclairer la religion des souverains : là finit le devoir ; plus loin est la désobéissance. 1710.

Le duc, mécontent, se retira à Windsor, déterminé, disoit-il, à renoncer aux affaires et au commandement. Du fond de sa solitude, il écrivit la lettre suivante : Il se retire à Windsor, d'où il envoie une sorte de démission.

« On me mande de Londres que votre Majesté » paroît croire qu'après y avoir bien réfléchi, je » demeurerai convaincu de la justesse des raisons » qui l'engagent à donner à M. Hill le régiment du » comte d'Essex. Je suis toujours prêt à faire ce qui » lui est agréable ; mais mon devoir étoit de lui » exposer les inconvéniens qui peuvent résulter de » ce choix pour le bien de son service. Ce n'est » pas à beaucoup près la seule mortification que » j'éprouve : une peine plus sensible afflige mon » cœur ; qu'il me soit permis de le dire à votre » Majesté. Que pensera votre peuple, que pensera » l'Europe témoin de mes travaux, de mon zèle, » de mon dévouement, quand on verra que tout » ce que j'ai fait n'a pu *me garantir de la malice* » *d'une femme-de-chambre !* Si votre Majesté le » trouve bon, je lui rappellerai ce que je lui ai » écrit dans le cours de la campagne précédente, » au sujet du propos tenu par Mme Masham à Sa lettre à la reine.

1710. » M. Harley, *qu'on auroit soin de me donner tant* » *de déboire, qu'il me seroit impossible de conserver* » *le commandement.* Votre Majesté, Dieu, l'univers, » me sont témoins de tout ce que j'endure depuis » plus de vingt ans à votre service (1). J'étois » résolu de lutter contre toute espèce d'obstacles » jusqu'à la fin de la guerre : mais les preuves mul- » tipliées que j'ai du changement de votre Majesté » à mon égard, ont abattu mon esprit sans retour ; » elles me réduisent à la nécessité de lui demander » la permission de me retirer, comme une dernière » grâce, et la plus grande que je puisse en rece- » voir. J'emploierai dans ma retraite le peu de » jours qui me restent, à remercier Dieu de la pro- » tection qu'il lui a plu de m'accorder, et à l'im- » plorer pour la prospérité de ma patrie et du » règne de votre Majesté. Je finis par souhaiter » que tous ceux qui la serviront aussi fidèlement » que moi, n'en éprouvent pas le même retour. »

Sensation que produit la nouvelle de sa retraite.

L'objet de cette lettre, bientôt connue du public, excita dans la capitale des plaintes alarmantes. La reine avoit encore besoin d'un serviteur qui s'étoit rendu son maître, et dont elle ne pouvoit secouer le joug que par degrés ; d'ailleurs on lui fit craindre

(1) Il remonte à tout ce qu'il a souffert pour elle sous Guillaume.

que quelque membre du parlement ne se permît une motion contre M.me Masham. C'étoit la prendre par l'endroit le plus sensible : se croyant menacée d'une attaque redoutable, elle conjura ceux dont elle connoissoit le zèle de se tenir *serrés auprès de sa personne* (1) pour repousser les agresseurs. Les Jacobites accoururent sous les drapeaux de la phalange, qui parut d'abord triompher sans combattre : mais cette espèce de victoire remportée sur le parti de Marlborough fut de courte durée. Dans la chambre des communes, on parla de mesures énergiques contre tous les nouveaux conseillers de sa Majesté : pour complaire à ceux-ci même, déjà frappés de terreur, il fallut qu'Anne cédât à l'orage. Le comte Godolphin eut ordre d'écrire à son ami, et de le détourner d'un projet qui, sans doute, n'avoit rien de sérieux. L'intention de la princesse, consignée dans la lettre du lord, étoit que *le duc disposât du régiment comme il le jugeroit à propos* (2), *et qu'il revînt sans délai à Londres.* Ainsi, fort de sa gloire, de la nécessité de ses services, et de la foiblesse de sa souveraine,

1710.

La reine laisse au duc la disposition du régiment

(1) Ce sont les termes qu'emploie la duchesse dans son Exposé ou ses Mémoires.

(2) Voltaire dit que la reine donna le régiment. Smollett assure qu'elle en laissa la disposition au duc : ce qui paroît décisif, c'est que la duchesse l'affirme dans ses Mémoires.

1710. un sujet trop puissant l'emporta sur l'autorité royale.

Un autre incident bizarre prépara le triomphe des Torys et la défaite des Whigs, dont les chefs, alliés ou créatures de Marlborough, exerçoient depuis long-temps un empire suprême. Je veux parler de l'affaire du docteur Henri Sacheverel, qui, avant l'arrivée du capitaine général, avoit prêché deux sermons devenus fameux dans l'histoire : le procès intenté à cet apôtre de parti ne fut jugé qu'au mois d'avril. Je ferai voir, à l'époque convenable, quelle en fut l'influence sur le duc, sur le Gouvernement britannique, et sur l'Europe entière.

Il suffit de remarquer pour le moment que tout conspiroit à perdre Marlborough ; que, comme Agricola, il fut précipité contre l'écueil de sa gloire même (1), et par ses propres forces, et par la malice de ses ennemis, qui mirent à profit jusqu'à sa dernière victoire. Ils le poussèrent en quelque sorte sous les roues de son char de triomphe pour l'écraser. « Quoi ! disoient-ils, cet homme a » contraint nos gens d'aller se casser la tête contre

Les ennemis du duc lui reprochent jusqu'à sa dernière victoire.

(1) *Agricola simul suis virtutibus, simul aliorum vitiis, in ipsam gloriam præceps agebatur.* Tacite, Vie d'Agricola. Je défie le traducteur le plus habile de rendre la beauté et l'énergie de l'original.

» des murs (1). Il a perdu l'élite de notre jeu- 1710.
» nesse, pour gagner une bataille inutile et même
» dangereuse par ses suites; car elle n'a servi qu'à
» ranimer le courage des François et à les mettre
» sur un pied plus respectable qu'auparavant. »
Tel fut l'étrange langage que tint la faction contraire à l'émule d'Eugène, comme lui vainqueur à Malplaquet. Il n'est pas toujours déraisonnable, répondirent ses amis, de demander à un général battu raison de sa défaite; mais il est inoui de traiter également un héros couvert de lauriers.

Quoiqu'attaqué avec fureur par les Torys, Marlborough domina encore quelque temps dans les deux chambres et dans les conseils.

Les subsides accordés par le parlement pour Subsides.
l'année suivante furent portés à six millions trois cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-six livres sept sous sterling. Les censeurs du duc remarquèrent qu'il dépensoit dans les campagnes bien au-delà de ce qui étoit nécessaire. Lediard, son panégyriste infatigable, observe qu'il n'y eut pas un quart de cette somme employé pour le service de l'armée de Flandre; ce qui est bien difficile à croire. Quoi qu'il en soit, on pouvoit s'étonner que l'Angleterre s'épuisât d'hommes et

(1) Ils vouloient parler des siéges, et même des retranchemens de Malplaquet, qu'ils comparoient à des murailles.

1710. d'argent pour assujettir à la Hollande les Pays-Bas, l'électorat de Cologne, la principauté de Liége, et pour reporter la maison d'Autriche sur le trône d'Espagne, au risque de voir cette monarchie jointe au trône impérial ; car l'empereur Joseph n'avoit point d'enfans mâles. L'unique prétexte de la guerre étoit pourtant la nécessité de rétablir en Europe le fameux équilibre : mais ce mot, d'une politique généreuse et désintéressée en apparence, n'étoit, comme on va le voir, qu'un masque dont le Gouvernement britannique couvroit les vues de sa propre ambition.

Moyens employés par Louis XIV pour détacher les Hollandois de la grande alliance.

Louis XIV cherchoit à détacher les Hollandois de la grande alliance. Pour y parvenir, il avoit fait valoir le traité de commerce conclu, le 10 juillet 1707, entre la reine et le compétiteur de Philippe V. La frégate qui portoit cet accord à Londres, avoit été attaquée et prise par une frégate françoise ; il se trouva dans la malle que le capitaine vaincu avoit jetée à la mer avant de se rendre, et qui, retirée ensuite du fond de l'eau, fut envoyée à Versailles. Outre les articles de cette pièce importante, qui donnoit à la Grande-Bretagne des avantages immenses, il y en avoit un qui devoit être tenu fort secret, parce qu'il étoit de nature à exciter la jalousie des États-généraux : on y convenoit de l'établissement d'une compagnie

exclusive formée d'Anglois et d'Espagnols pour le commerce des Indes, dans la domination de sa Majesté catholique. Comme il étoit probable que les premiers domineroient dans ce commerce, et que le proverbe, *qui a compagnon a maître*, se vérifieroit à la lettre par rapport aux derniers, l'Angleterre concevoit sans doute l'espoir de s'indemniser par-là avec usure de ses dépenses pour la maison d'Autriche. Le général Stanhope avoit arraché ce traité, après la bataille d'Almanza, au malheureux Charles, qui crut se soutenir en servant l'ambition de la puissance qui le protégeoit. Mais une générosité si étrange pouvoit devenir funeste à ce prince, dont les partisans s'indignèrent qu'il sacrifiât ainsi les avantages de la nation sur laquelle il vouloit régner. De leur côté, les Provinces-Unies avoient d'autant plus lieu de s'en plaindre, qu'on avoit usé, dans cette affaire, de la plus profonde dissimulation à leur égard. 1710.

Moyens employés par Marlborough pour retenir les Hollandois dans le parti des alliés.

Marlborough jugea que M. de Torcy, armé d'un titre aussi précieux, finiroit par triompher dans ses négociations continuelles avec la Hollande : il engagea les États-généraux à rester fermes dans la grande alliance, en faisant assurer leurs propres intérêts par des stipulations bien capables de les apaiser. Le traité de barrière, en vingt-un articles, signé à Londres le 29 octobre 1709, consola leurs

Traité de barrière.

1710. hautes-puissances du traité de commerce. C'étoit proprement l'ouvrage du duc, qui l'avoit concerté par l'entremise du lord Townshend, sa créature et son zélé serviteur. Par l'article v, la reine s'engage à faire tous ses efforts pour qu'à la conclusion de la paix, *tous les Pays-Bas espagnols, et ce que l'on pourra en outre juger nécessaire, à l'égard des villes et places conquises ou non conquises, servent de barrière aux États.* Par deux articles séparés, sa Majesté britannique s'oblige à procurer aux Hollandois le haut quartier de Gueldres en toute souveraineté, à maintenir leurs garnisons dans les villes d'Huy, Liége et Bonn, afin qu'ils aient une communication libre avec toutes leurs places, et qu'elles soient si bien liées qu'on ne puisse pénétrer chez eux. De plus, elle leur promet de les aider de ses bons offices auprès de Charles, pour faire reculer leurs limites en Flandre ; de sorte que le territoire des Pays-Bas espagnols ne s'étende plus jusqu'aux forteresses des Provinces-Unies. Les représentans bataves avoient oublié sans doute ce qu'ils avoient déclaré à M. de Torcy (1), qu'on ne devoit pas les soupçonner capables de vouloir s'agrandir aux dépens de leurs voisins : en cela ils

(1) Il leur avoit aussi offert une barrière dans les conférences de la Haye ; mais elle ne leur paroissoit ni assez magnifique ni assez sûre pour tenter leur ambition.

étoient peut-être de bonne foi ; l'ambition naît souvent avec l'espérance de réussir ; et l'on ne songe à s'élever que lorsqu'on en trouve les moyens. 1710.

Cette convention singulière est digne de remarque, dès son préambule, par un trait bizarre. On y suppose la nécessité de donner aux Hollandois une barrière assez forte pour les mettre à l'abri de toute insulte de la part de ceux qui pourroient dans la suite disputer la succession au trône de la Grande-Bretagne, telle qu'elle étoit établie par les lois. N'est-il pas étrange que la reine dispose des dépouilles d'un prince dont elle soutient la cause, et qu'enrichissant ses amis de dons sans mérite, elle les charge du gouvernement de plusieurs provinces pour qu'ils soient en état de les défendre contre le Prétendant !

C'étoit insinuer, dit le P. d'Avrigny, *qu'on faisoit le traité beaucoup plus en faveur de l'Angleterre que de la Hollande.* Cependant il ne tournoit qu'à l'utilité de la seconde, et l'insinuation contraire n'étoit qu'une tromperie politique. « On ne com-» prend pas, ajoute le même écrivain, *comment* » *un homme qui avoit une goutte de sang anglois dans* » *les veines a pu le signer* (1). Mais le ministère de

(1) Si le traité *étoit plus fait en faveur de l'Angleterre que de la Hollande, un Anglois qui avoit une goutte de sang dans les veines pouvoit le signer.* Le P. d'Avrigny semble d'abord tomber en

1710. » Londres étoit entièrement alors dans la dépen-
» dance de Marlborough, qui sacrifioit les intérêts
» de sa patrie, aussi-bien que ceux de la maison
» d'Autriche dans les Pays-Bas, aux États-géné-
Le P. d'Avrigny soupçonne le duc d'avoir voulu se faire stathouder. » raux. Il est vraisemblable qu'il avoit ses vues,
» et qu'il ne les servoit si bien que parce qu'il
» étoit assuré de leur reconnoissance. » Le duc retiroit du traité un grand avantage, celui de retenir les Hollandois dans une ligue dont il étoit l'ame et le soutien. Peut-être que, conduit par une arrière-pensée, il vouloit se frayer la route à une dignité suprême. « Il auroit eu parole, dit en-
» core l'auteur déjà cité, d'être créé stathouder,
» avec l'autorité qu'avoit exercée dans les Pro-
» vinces-Unies le feu roi Guillaume; il n'auroit
» pu faire davantage pour elles. » En effet, la puissance souveraine seule étoit d'un assez haut prix pour payer de si grands bienfaits.

Nouvelles ouvertures de paix faites par la France. A l'époque de ces largesses inouies, dictées sans doute par des vues secrètes, la France éprouvoit trop vivement le besoin de la paix pour ne

---

contradiction avec lui-même; mais il suppose, ce qui est vrai, que la nécessité de donner une si forte barrière à la Hollande, pour la mettre à l'abri de toute insulte de la part du Prétendant, n'étoit qu'un prétexte imaginé par le duc de Marlborough pour se faire pardonner ses immenses largesses, qui pouvoient scandaliser ses propres partisans.

pas tenter tous les moyens de l'obtenir. Le roi avoit prié l'ambassadeur de Venise, Foscarini, d'aller à Amsterdam pour y sonder les dispositions des bourgmestres. D'un autre côté, M. Pettekum, envoyé du duc de Holstein-Gothorp à la Haye, depuis long-temps en correspondance avec M. de Torcy (1), reparut sur la scène : cet homme, qui, se flattant d'une récompense, s'étoit ingéré dans cette grande affaire, se laissoit conduire par Heinsius. Après avoir consulté son oracle et reçu les ordres de Marlborough, il se rendit auprès de Louis XIV, pour savoir les nouvelles offres que ce prince avoit à faire. Arrivé à Versailles au mois de novembre, il y fut reçu comme un libérateur, et avec une distinction que ne méritoit pas un ministre de ce rang : d'ailleurs, ce n'étoit ici qu'une espèce de courrier, un agent, un mercenaire, qui attendoit le prix de ses services. Pour apaiser les murmures des peuples par des espérances, on insinua qu'il étoit venu proposer un accommodement. 1710.

Le prétendu chargé de pouvoirs rapporta bientôt à la Haye la réponse de la cour. Elle auroit paru fort satisfaisante aux États-généraux, s'ils n'eussent été payés d'avance pour n'y avoir aucun égard : feignant de s'en indigner, ils résolurent,

(1) *Voyez* ses Mémoires, depuis la *p. 274* jusqu'à la *p. 408*, *tome II.*

1710. dans une assemblée du 17 décembre, de former aussitôt de grands magasins sur les frontières, pour être en état d'ouvrir la campagne de bonne heure. Le même jour, leurs hautes-puissances écrivirent, en termes fort pressans, à la reine: elles la supplioient *de leur envoyer le duc avant la fin de février, pour qu'elles pussent tirer avantage de ses sages conseils, aussi-bien que de son incomparable valeur. La preuve que Louis ne veut pas la paix*, disoient-elles, *c'est qu'il fait les plus grands préparatifs de guerre.* Certes, la preuve n'étoit pas concluante; falloit-il donc que le monarque se livrât sans défense à la discrétion des alliés, pour manifester ses dispositions pacifiques!

Stratagème du duc pour se rendre encore nécessaire.

Personne ne douta que cette lettre n'eût été concertée avec le duc, pendant son dernier séjour à la Haye. Placé entre les hommages et les invectives des différens partis, il employoit tous les moyens de se rendre nécessaire à une princesse dont il ne se dissimuloit pas qu'il avoit perdu la confiance. La reine répondit néanmoins aux États qu'elle partageoit leur haute estime pour le duc de Marlborough, et qu'elle le leur enverroit incessamment; bien convaincue, disoit-elle, qu'il n'étoit pas temps de poser les armes: mais cette conviction n'étoit que celle de son général, qu'elle n'osoit encore ni contredire ni destituer, qui tenoit

la ligue dans ses mains, et qui, l'agitant de ses fureurs guerrières, devoit trouver une partie de son histoire dans les humiliations de Louis XIV. 1710.

Ce vieux monarque consumoit ses derniers jours dans les tourmens de l'inquiétude et dans la honte de ses vaines supplications. Du côté de la Flandre, voyant tomber peu à peu toutes les barrières de ses états, il devoit craindre que ses ennemis ne pénétrassent enfin dans l'intérieur de la France, épuisée par la disette et par tous les fléaux qu'entraîne une guerre aussi longue que malheureuse. Le commerce de la mer du Sud et des Indes espagnoles avoit fait entrer, il est vrai, des sommes prodigieuses dans le royaume; mais tout cet argent étoit tombé, par différens canaux, dans les coffres des financiers, qui, suivant le P. d'Avrigny, *n'en laissoient sortir qu'autant qu'il en falloit pour fournir à leur luxe et pour se procurer des alliances honorables.* Tandis que ces sangsues s'engraissoient de la misère publique, le peuple périssoit de faim, et il falloit plier sous le joug de la nécessité.

Propositions de Louis XIV.

J'ai dit que la réponse de Louis, rapportée à la Haye par M. Pettekum, méritoit par elle-même un accueil favorable, et qu'elle l'auroit obtenu sans une impulsion étrangère. En effet, elle contenoit en substance « que l'hiver établissoit na- » turellement l'armistice sans aucune convention

1710. » particulière ; qu'ainsi, sans parler davantage d'ar-
» ticles préliminaires, on pourroit employer les
» trois mois de la mauvaise saison à traiter de la
» paix définitive ; qu'en supprimant la forme de
» ces articles, on en laisseroit le fond, quoique
» la France eût déclaré que les conditions aux-
» quelles elle s'étoit déjà soumise, seroient nulles,
» si elles n'étoient acceptées pendant les confé-
» rences tenues à la Haye ; qu'on étoit prêt à
» reprendre les négociations sur le même pied,
» à nommer des plénipotentiaires pour cet effet,
» et à les envoyer dans tel lieu dont on convien-
» droit, pour commencer à conférer avec ceux des
» alliés le 1.er de janvier suivant. »

Des offres aussi raisonnables avoient été néan-moins jugées insidieuses ; et la résolution prise vers le milieu de décembre par les États-généraux, de poursuivre les hostilités plus vigoureusement que jamais, fut notifiée à toute l'Europe. Auxiliaires du duc dans cette espèce de guerre contre la paix, les réfugiés souffloient par-tout leur esprit de haine et de vengeance ; ils représentoient les nations enchaînées à la place des Victoires, comme le monument d'une insolence qu'il falloit châtier (1) :

(1) *On ne parloit que de ces quatre esclaves*, dit Voltaire : mais ils figurent des vices domptés, aussi-bien que des nations elles

elles ne peuvent, disoient-ils, réparer l'outrage qu'elles ont reçu, que par les profondes humiliations de leur tyran commun. Tout conspiroit pour que les chefs de la République batave, rassurés par leur brillante barrière, et animés par Marlborough et Eugène, se refusassent à des propositions qu'avoit dictées une extrême condescendance jusque-là sans exemple dans l'histoire. 1710.

Cependant Louis XIV mit tout en œuvre pour adoucir la rigueur de ses ennemis et pour renouer les négociations. Il s'adressa encore une fois à l'envoyé du duc de Holstein, à qui il écrivit une lettre datée du 2 janvier 1710. Il offroit de reconnoître l'archiduc pour roi d'Espagne, l'électeur de Brandebourg pour roi de Prusse et pour prince de Neufchâtel, le duc d'Hanovre pour neuvième électeur, la princesse Anne pour reine d'Angleterre; d'abandonner son petit-fils à sa fortune; de renvoyer le Prétendant; de rendre Strasbourg, Kell, Brisach; de renoncer à la souveraineté de l'Alsace, et de n'en garder que la préfecture; de

vaincues; le duel aboli, l'hérésie détruite: les inscriptions le témoignoient assez. Elles célébroient aussi la jonction des mers, la paix de Nimègue: elles parloient de bienfaits plus que d'exploits guerriers. D'ailleurs, c'est un ancien usage des sculpteurs, de mettre des esclaves aux pieds des statues des rois. *Il vaudroit mieux*, ajoute Voltaire, *y représenter des citoyens libres et heureux.*

1710. raser toutes les places depuis Bâle jusqu'à Philisbourg; de combler le port de Dunkerque, et d'en détruire les fortifications ; de laisser aux États-généraux Furnes, la Knoque, Menin, Ypres, Tournai, Lille, Condé, Maubeuge. Il finissoit par demander que les ministres des électeurs de Bavière et de Cologne fussent admis aux conférences pour y défendre les intérêts de ces princes.

Réponse dictée au grand pensionnaire par Marlborough.

Le grand pensionnaire parut se prêter à ces nouvelles offres, pour ne pas irriter les peuples, qui desiroient la paix avec ardeur, mais bien résolu de faire des propositions inadmissibles s'il en étoit besoin. Organe de Marlborough, il répondit d'abord que, si le roi très-chrétien vouloit accepter les articles préliminaires, on pourroit trouver quelque expédient pour expliquer le IV.e et le XXXVII.e (1), de manière à vaincre les répugnances de sa Majesté. Telle fut la docilité du monarque, qu'il voulut bien y consentir; et ses deux envoyés obtinrent des passe-ports pour venir

(1) L'article XXXVII étoit ainsi conçu : « Et en cas que le roi » très-chrétien exécute tout ce qui a été dit ci-dessus, et que » la monarchie d'Espagne soit rendue et cédée au roi Charles III, » comme il est accordé par ces articles, dans le temps stipulé, » on a accordé que la cessation d'armes entre les armées des » hautes parties en guerre continuera jusqu'à la conclusion et » la ratification des traités de paix à faire. » Il se rapporte particulièrement aux articles IV et XXXVI.

porter ses supplications dans la petite ville de Geertruydenberg. L'un étoit le maréchal Dublé-d'Huxelles, « homme, dit Voltaire, froid, taci-» turne, d'un esprit plus sage qu'éclairé et hardi; » l'autre, l'abbé, depuis cardinal, de Polignac, esprit plein de grâces et de talens, d'une éloquence douce et persuasive, le premier de son siècle dans l'art de négocier.

1710. Conferences de Geertruydenberg.

Les deux chambres du parlement britannique, informées de ce qui se passoit, prièrent la reine d'envoyer le duc de Marlborough en Hollande pour s'opposer aux artifices de la France, et pour procurer une paix sûre et honorable. « Nous applau-» dissons avec un grand respect, disoient-elles, à la » sagesse de votre Majesté, qui a honoré des carac-» tères de général et de plénipotentiaire un person-» nage illustre, aussi capable de remplir ces deux » emplois. » Quand on rapproche cette demande, de la lettre écrite par leurs hautes-puissances au mois de décembre, on s'étonne de voir un grand homme descendre à la bassesse des petites intrigues, pour conserver les restes de son influence et de son crédit. « C'étoit lui-même, dit Smollett, qui avoit » sollicité et obtenu la lettre des États, et l'adresse » des chambres, pour faire voir à la reine combien » il étoit considéré, tant dans la Grande-Bretagne » que chez les étrangers. Il avoit néanmoins perdu

Le parlement demande que Marlborough soit envoyé à la Haye pour traverser les négociations.

1710. » l'affection de sa Majesté, et ces moyens ne » servirent qu'à augmenter l'éloignement qu'elle » avoit pour lui. » Anne n'en répondit pas moins, de la manière la plus obligeante, qu'elle avoit déjà donné des ordres pour le départ du duc, et qu'elle se félicitoit d'avoir prévenu les vœux de son parlement. Ainsi la politique accorde quelquefois ce que le cœur refuse, et les choix des souverains ne sont pas toujours la preuve de leur confiance.

Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, partis de Versailles le 5 mars, arrivèrent au Moerdyck le 9. Le monarque auroit desiré qu'on choisît la Haye pour y tenir les conférences, afin que ses plénipotentiaires pussent s'expliquer de vive voix avec Heinsius et les autres ministres des alliés; mais on craignoit que le peuple de cette résidence et des environs, qui avoit manifesté ses desirs pacifiques dès l'année précédente, ne reconnût le peu de franchise des hommes qui le gouvernoient, et qu'il ne fît éclater son mécontentement. Il étoit donc à propos d'ensevelir dans un lieu obscur et à l'écart la scène à laquelle on ne se prêtoit que pour l'amuser par de trompeuses espérances.

Les négociateurs françois refusèrent de se renfermer dans un yacht; et, ce qui ne valoit guère mieux, ils furent confinés à Geertruydenberg: éloignés par-là de toute communication, ils se virent

condamnés à une correspondance difficile et à la privation de toutes les commodités de la vie. On nomma, pour conférer avec eux, Buys et Vanderdussen, qui déjà avoient traité avec le président Rouillé, et qui se montrèrent encore plus intraitables. 1710.

Un genre de désagrément inoui étoit réservé aux représentans d'un grand roi. Smollett dit qu'ils étoient très-mal logés, qu'on ouvroit leurs lettres, et qu'on les insultoit tous les jours par des libelles. Ils se sont plaints eux-mêmes d'avoir été en butte aux injures : personne ne pouvoit leur rendre visite (1), et l'on eut pour eux moins d'égards que le droit des gens n'en prescrit même pour des prisonniers. Le sénat de Rome ne se comportoit pas ainsi envers les envoyés des petits princes que la terreur de ses armes obligeoit à lui demander la paix.

En conséquence des ordres que Marlborough s'étoit fait donner, il partit de Londres, et s'embarqua le 5 mars, après avoir enjoint à tous les officiers qui étoient dans cette capitale, de se rendre à leurs postes en Flandre, sous peine d'être privés de tout avancement. Mais, à peine arrivé sur le

(1) Ces griefs sont rappelés dans un Extrait imprimé des résolutions des États-généraux, qui cherchèrent inutilement à s'en justifier. Mémoires de Torcy, *tome II, page 406.*

1710. continent, il apprit que la reine venoit d'accorder à M. Hill une pension annuelle de mille livres sterling : elle l'éleva peu après au grade de général-major, ainsi que M. Masham, mari de la favorite, qui fut dédommagée des refus du duc par la plus utile des vengeances.

Marlborough arrivé en Hollande trouble le cours des conférences.

Le prince Eugène étoit resté à Vienne, où il se tenoit des conseils pour traverser les vues pacifiques de la France. Le comte de Zinzendorf, ambassadeur de Joseph à la Haye, recevoit de fréquentes instructions de sa cour ; il appuya de son crédit les intrigues du duc, qui mit tout en œuvre pour troubler le cours des conférences : elles ne s'étoient ouvertes que pour la forme ; et avant de les commencer, on avoit résolu de les rompre. La politique des ambitieux ne manqua jamais de prétextes et d'artifices.

Le capitaine général ne reparut donc point en Hollande pour y apporter l'olivier de la paix, mais seulement pour y attiser les feux de la guerre : ce fut lui qui dicta les réponses de Buys et de Vanderdussen, ainsi que celles des États-généraux (1).

(1) On avoit tenu une première conférence dans l'yacht : elle dura trois heures. Buys avoit commencé par établir les droits de la maison d'Autriche sur tous les états de la monarchie d'Espagne, et qualifié Philippe d'injuste détenteur ; il en conclut que ce prince ne pouvoit prétendre au moindre

Tantôt les plénipotentiaires proposoient d'abandonner à Philippe Naples et la Sicile, avec les places possédées par l'Espagne sur les côtes de Toscane ; tantôt ils offroient de ne lui laisser que le royaume d'Arragon : toutes leurs demandes restèrent sans effet. Ils rendirent compte au roi, le 24 mars, de l'état d'une négociation si peu satisfaisante. 1710.

Déjà il s'étoit tenu plusieurs conférences à Geertruydenberg, quand Eugène arriva à la Haye ; c'étoit le 12 d'avril : il y trouva son collègue, qui, depuis un mois, faisoit jouer toutes ses batteries contre la France. Ces émules de gloire et de haine contre Louis XIV avoient nié, en 1709, qu'on lui eût imposé la condition révoltante de tourner ses propres armes contre son petit-fils, quoiqu'elle fût une conséquence nécessaire des articles IV et XXXVII ; mais, en 1710, les envoyés hollandois, qui n'étoient en quelque sorte que les représentans des deux généraux, déclarèrent, en termes

dédommagement. Dès-lors on ne dut plus compter sur le tempérament qu'on demandoit pour modérer la rigueur de l'article XXXVII. Les plénipotentiaires offrirent inutilement quatre places de sûreté dans les Pays-Bas françois ; de leur côté, les députés demandèrent trois places de sûreté en Espagne. Dans une autre conférence, le maréchal et l'abbé proposèrent en vain l'interposition des offices d'un médiateur.

1710. formels, que le monarque seroit tenu d'unir ses forces à celles des alliés pour contraindre *le duc d'Anjou* de renoncer à la couronne d'Espagne (1). Non contens d'insister sur tous les préliminaires en général, et en particulier sur cette odieuse demande, inconnue dans les annales du monde, ils ajoutèrent qu'ils se réservoient encore la faculté de faire des propositions ultérieures, quand il en seroit temps.

Excessive condescendance de Louis XIV.

Croiroit-on que, dans ces circonstances, le malheureux aïeul offrit de fournir des subsides pour aider à détrôner Philippe ! Cette offre, dictée par un amour peut-être trop ardent pour la paix, puisqu'elle contrarie les lois de la nature, est consignée dans les Mémoires du marquis de Torcy (2). Quels motifs pouvoient donc porter les alliés à refuser des conditions si avantageuses ! Ils n'en avoient aucun sans doute : mais, réduits à une servile obéissance, ils avoient abdiqué la faculté de vouloir; et l'intérêt d'un seul homme qui dirigeoit tout, l'emporta sur l'intérêt des confédérés. « Cet homme, » dit un écrivain (3), étoit mylord Marlborough,

(1) Mémoires de Torcy, *tome II, page 301.*

(2) *Ibid. page 344.* L'offre fut portée jusqu'à un million par mois, *page 377.*

(3) L'auteur de l'Histoire de l'avénement de la maison de France au trône d'Espagne.

» qui, voyant sa femme disgraciée en Angleterre, » prévoyoit que la paix alloit entraîner sa propre » disgrace, et qui n'avoit plus d'espérance de se » maintenir que par la continuation de la guerre. » Le monarque eût-il cédé la moitié de son » royaume, eût-il réussi à forcer le roi d'Espagne » à descendre du trône, Marlborough ne vouloit » point de paix : il falloit que toute l'Europe fût » en armes pour soutenir son crédit chancelant. » Le prince Eugène, livré à lui-même, auroit pu » penser différemment ; mais le mylord avoit ga- » gné sur lui un ascendant qui, joint à son ancien » grief contre la France et à son ardeur guer- » rière, le portoit à traverser la pacification. » A ces traits d'un véritable boutefeu, qui ne méconnoîtra le ministre de paix dont le duc de Berwick nous rend un si fidèle témoignage ! 1710.

On ne doit donc pas être surpris de la tournure que prirent les affaires : plus les ministres de Louis XIV se rendoient faciles, plus les députés devenoient exigeans ; c'étoient chaque jour de la part de ceux-ci des prétentions nouvelles. Dans ces tristes conjonctures, un ami de la France, le vénérable Foscarini, disoit aux négociateurs : « Ne » demeurez pas indignement dans un lieu si peu » convenable. Vous avez affaire à des gens gros- » siers, qui ne connoissent pas la générosité ; cela

1710. » ne vous apporte que de la honte sans profit... » Ils ne se montrent orgueilleux que parce qu'ils » vous voient humiliés ; ils ne se croient forts » que parce que vous vous montrez foibles ; ils ne » s'estiment riches que parce que vous vous avouez » gueux ; et si vous y pensez bien, vous trouverez » que vous n'êtes guère plus mal qu'eux (1). » Le bon vieillard sur le trône eût été plus Romain dans cette occasion que la cour de France, trop foible et trop abattue pour prendre l'attitude convenable à sa dignité : elle avala jusqu'à la lie ce calice d'amertume.

Les conférences de Geertruydenberg, aussi vaines que celles de Boergrave (2) et de la Haye tenues en 1709, s'étoient ralenties depuis le 9 avril jusqu'au 28. A peine les députés avoient-ils lancé leurs traits dans cette arène, qu'ils alloient rejoindre le grand pensionnaire pour en aiguiser de nouveaux. La lutte du 15 juin, entre autres, fut celle de l'arrogance contre l'humiliation : mais, dans la dernière entrevue du 15 juillet, l'insolente prospérité mit le comble à ses outrages. On y

(1) L'éditeur des Mémoires de Berwick cite ces paroles de Foscarini, d'après le Supplément de Torcy, dans des notes qui se trouvent à la fin du deuxième volume.

(2) Il y en avoit eu aussi à Boergrave. *Voyez* les Mémoires de Torcy.

1710. Insolentes et dernières propositions faites aux plénipotentiaires françois.

exigea que le monarque, sans aucune garantie pour la prolongation de la trève jusqu'à une paix définitive, remît ses principales places frontières aux Provinces-Unies, et qu'il s'engageât à supporter seul le poids de la guerre pour Charles III, tandis que les alliés resteroient simples spectateurs des efforts que la maison de Bourbon feroit contre elle-même : les hostilités pouvoient recommencer, si dans l'espace de deux mois, à compter du jour de l'armistice, Philippe V n'avoit pas évacué l'Espagne et les Indes ; bien entendu qu'il ne seroit restitué aucune des villes dont on auroit pris possession. La seule faveur qu'on accorda, ce fut de permettre que les troupes confédérées qui se trouvoient en Portugal et en Catalogne, concourussent avec celles de l'aïeul pour détrôner le petit-fils (1).

Ce fut dans cette circonstance que l'abbé de Polignac, indigné de la hauteur des députés, leur adressa ces mots mémorables : *Vous parlez bien, Messieurs, comme des gens qui ne sont pas accoutumés à vaincre.* Quelques jours auparavant, il avoit écrit au maréchal de Villars : « Si la paix n'est pas » signée, après tout ce que nous avons offert sur » l'abandon de l'Espagne et des Indes, c'est que

(1) *Voyez* les Mémoires de Torcy, *tome II, page 396.*

1710. » ceux qui gouvernent la Hollande, et qui s'en-
» tendent avec les généraux ennemis pour tromper
» les peuples, trouvent leur intérêt particulier dans
» la continuation de la guerre (1). »

Leurs derniers efforts. Quoique révoltés des dernières propositions, qui étoient encore moins injustes que barbares, les plénipotentiaires de Louis firent avec calme un nouvel effort, sans vouloir toutefois profiter du délai de quinze jours qui leur avoit été accordé. Avant de partir, ils représentèrent, mais en vain, que ce qu'on exigeoit de la France étoit indécent, et même impossible ; qu'elle tenteroit inutilement la voie de la persuasion, comme celle de la force, auprès de Philippe V, si l'on persistoit à ne rien assurer à ce prince en dédommagement. La lettre qu'ils écrivirent au grand pensionnaire fut rendue publique. Après avoir demandé, à titre d'indemnité, les états d'Italie, les malheureux et modérés négociateurs finirent, dit-on, par se borner à la Sicile et à la Sardaigne. Le comte de Zinzendorf se souleva, comme si l'on eût voulu dépouiller son maître ; les ministres des autres puissances de la ligue éclatèrent en plaintes de leur côté. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous, d'un commun accord,

(1) *Voyez* les lettres de l'abbé de Polignac et de M. de Torcy au maréchal, *tome II* de la Vie de Villars.

rejetoient le blâme sur la France, et qu'en criant *aux armes*, ils prenoient l'Europe à témoin de leur zèle ardent pour la paix. Chacun d'eux, dans cette comédie politique, joua le rôle qui lui avoit été assigné par le directeur suprême ; la toile se baissa, et les acteurs se séparèrent. 1710. Rupture des conférences.

Depuis long-temps le duc et le prince, partis de la Hollande pour rassembler leurs troupes, avoient ouvert la campagne. Présidant de leur camp aux délibérations de Geertruydenberg et de la Haye, ils n'avoient pas besoin d'attendre la fin des conférences pour en connoître le résultat, qui devoit être leur propre ouvrage. Sûrs de vaincre dans la lutte des négociations, ils s'étoient hâtés d'en justifier l'issue d'avance, aux yeux de leurs partisans, par de nouveaux succès. Ils prouvèrent qu'ils avoient raison pour le moment, parce qu'ils étoient les plus forts ; bien éloignés de prévoir qu'un jour l'événement démentiroit leur politique, et que la maison de Bourbon devroit le trône d'Espagne à leur inflexible opiniâtreté.

Malgré les négociations, ou plutôt à cause des négociations, dit le continuateur de Rapin Thoyras, la guerre se faisoit plus vivement que jamais ; et ce qui n'étoit point encore arrivé, ni dans cette guerre, ni dans la précédente, les armées d'Angleterre, des Provinces-Unies et d'Allemagne, se

1710. trouvèrent prêtes avant le 15 avril. Pour nourrir les chevaux, dit Rousset, *on avoit fait avancer une flotte de bâtimens chargés de fourrages secs.* Rien d'ailleurs n'avoit été négligé pour pourvoir à la subsistance des troupes. Les François, au contraire, manquant de vivres et de fourrages, ne purent pas se rassembler assez tôt pour s'opposer aux entreprises de leurs ennemis, qui, dès le 13 du même mois, s'étoient emparés de Mortagne au confluent de la Scarpe et de l'Escaut. Ce poste, repris dès le lendemain par le chevalier de Luxembourg, le fut le 18 par le comte d'Albemarle, et resta au pouvoir des alliés.

La campagne s'étoit ouverte trois mois avant la fin des conférences.

Sur ces entrefaites, Marlborough et Eugène réunirent aux environs de Tournai plus de soixante mille hommes qui avoient hiverné dans la Flandre et dans le Brabant. Dès le 20 ils dirigèrent leur marche vers le canal qui va de Douai à Lille ; le lendemain le général Cadogan fut détaché pour se rendre maître de Pont-à-Vendin. De son côté, le duc de Wirtemberg s'empara de Pont-à-Sault et de Pont-d'Auby. Les lignes de Villars furent donc pénétrées sans obstacle. A Rome, la couronne vallaire n'eût point été le prix de ce facile succès.

Rassemblement des troupes et mouvemens des alliés.

De petites expéditions, plus utiles que glorieuses, devoient préparer de plus grands desseins. Le prince et le duc s'avancèrent le 22 avec le reste

de leur armée dans la plaine de Lens, l'un par Courrières, l'autre par Pont-à-Vendin : se portant ensuite, le 23, sur la Scarpe, ils la passèrent à Vitry. Le maréchal de Montesquiou, connu jusque-là sous le nom d'Artagnan, n'avoit qu'un corps de sept ou huit mille hommes d'infanterie (1). Persuadé que la défense étoit inutile, il se retira par l'Escaut sur Cambrai, abandonnant des fourrageurs qu'il ne pouvoit pas protéger sans péril. 1710.

Le siége de Douai avoit été résolu : il fut aussi facile d'investir la place que d'en concevoir le projet, parce qu'il n'y avoit point d'opposition. Siége de Douai.

Eugène campa depuis le canal aux Tourbes jusqu'à la Scarpe, avec les troupes impériales, danoises, saxones, et quelques bataillons des Provinces-Unies. Marlborough, placé à Bellone avec les Anglois, les Hollandois et les Hanovriens, s'étendit jusqu'au-delà d'Arleux, et prit son quartier au château de Gœulezin (2). Les lignes de circonvallation furent commencées le 25. Deux jours après il y eut un camp tracé pour l'aile gauche à Bouvigny, et un autre pour la droite à Rambaucourt. Le 28 toute la cavalerie marcha vers ces deux camps : le duc, occupant le premier, fixa son

(1) Rousset lui donne quarante ou cinquante bataillons et trente escadrons ; ce qui n'est pas vrai.

(2) Ou Goullozin.

1710. quartier à l'abbaye de Flines, et le comte de Tilly s'établit à Lallain. Toute l'infanterie entra dans les lignes de circonvallation le même jour; elles passoient par Dechy et Ferrain. Il fallut jeter des ponts tant sur la rivière que sur les canaux, pour assurer les communications. Alors l'armée des alliés étoit déjà forte de cent soixante-dix-neuf bataillons et de deux cent trente-deux escadrons.

Douai, situé dans une plaine, surpasse Lille de soixante ou quatre-vingts toises par la grandeur de son enceinte, quoiqu'il soit bien au-dessous par sa population. Le terrain marécageux qui l'environne est impraticable en temps de pluie, sur-tout du côté de Tournai. La Scarpe, qui prend sa source à quelques lieues au-dessus d'Arras, coule à travers la place; son cours oblige de donner beaucoup d'étendue aux lignes de circonvallation, parce qu'il n'est pas possible d'établir des troupes dans les prairies qu'elle inonde. Louis XIV s'étoit rendu maître de cette ville en 1667; les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue et de Riswick, lui en avoient confirmé la possession. Des murailles irrégulières et accompagnées de plusieurs tours à l'antique, un large fossé plein d'eau, et un bon chemin couvert, formoient sa défense. Du côté de l'Artois, un grand ouvrage à corne, avec une demi-lune,

demi-lune, et un chemin couvert revêtu, ajoutoient à sa force. Toutes les portes avoient des demi-lunes; et plusieurs endroits du rempart, de grands cavaliers de terre en forme de bastions. 1710.

Le fort de Scarpe (1), éloigné de Douai d'une portée de canon, étoit un pentagone régulier, entouré d'un fossé plein d'eau; il y avoit trois demi-lunes revêtues d'un chemin couvert, et un glacis au-delà duquel se trouvoit un avant-fossé accompagné d'une grande inondation. A la vue de ce fort, et sur la Scarpe, étoit encore une écluse avec une demi-lune revêtue, un fossé et un chemin couvert. Louis XIV voulut par-là suppléer à l'irrégularité des fortifications de la ville, qu'il avoit considérablement augmentées.

Le brave Albergotti, chargé de la défense, avoit sous ses ordres le marquis de Dreux, le Suisse Brendelay, le duc de Mortemar, le comte de Lannion et M. de Chastenay. Le célèbre Valory commandoit les ingénieurs, et le chevalier de Jaucourt l'artillerie. La garnison consistoit en dix-sept foibles bataillons, non compris une compagnie de canonniers, une brigade de mineurs et de bombardiers, et deux régimens de dragons. On mit dans le fort de Scarpe trois bataillons,

(1) Appelé mal-à-propos par quelques-uns fort *d'Escarpe*.

1710. six compagnies d'invalides, avec un détachement de canonniers et de bombardiers. Toutes ces troupes, suivant M. de Quincy, ne montoient qu'à sept mille cinq cents hommes (1).

Louis XIV fait rendre au prince Eugène ses équipages pris par des partisans françois.

Pendant qu'Eugène concertoit avec son collègue les préparatifs du siége, ses équipages, envoyés de Hollande par eau, tombèrent entre les mains d'un parti françois de la garnison de Namur, qui les arrêta près d'Anvers. On y trouva sa vaisselle d'argent, deux mille ducats en or, et les présens du roi de Prusse, de la valeur de trente mille écus. Le prince fut obligé, pendant quelque temps, de se servir du linge et de la vaisselle du duc de Marlborough. Mais le roi de France, en ayant été informé, envoya aussitôt des ordres pour que tout fût rendu à l'illustre guerrier qui sembloit avoir juré sa perte. Quoique riche de sa capture, le partisan obéit : Eugène crut l'indemniser en le gratifiant de cinq cents ducats et d'une épée ; mais par un don aussi modique il ne répondoit point à la vengeance magnanime du monarque, qui, en traitant ainsi l'ennemi de sa gloire, s'étoit montré bien généreux. Il y a plus de véritable grandeur dans ce seul trait de Louis XIV que dans toutes ses victoires.

(1) Rousset les porte à huit mille.

1710. La tranchée s'ouvre. Mai.

La tranchée s'ouvrit dans la nuit du 5 au 6 (1) mai. On forma deux attaques : l'une au couchant, à la porte d'Esquerchin ; l'autre à celle d'Ocre, vers le nord. Le prince d'Anhalt-Dessau commandoit la première à la droite, et le prince d'Orange la seconde sur la gauche. Ils avoient sous leurs ordres quarante bataillons et autant d'escadrons, pourvus de cinquante pièces de batterie et de quatre-vingts mortiers ou obus. Une ligne de communication joignit les points principaux du siége sur la route qui conduit à Béthune.

De nouvelles parallèles furent tirées la nuit du 6 au 7 : à l'attaque d'Anhalt, on prépara une batterie pour détruire la redoute ; et à l'autre, la tranchée fut mise à couvert du feu du fort de Scarpe.

Du premier côté, les assiégeans avancèrent de cent dix pas, la nuit du 7 au 8, par une ligne de cent cinquante toises, avec laquelle il s'établit une communication afin de pouvoir la soutenir en cas de besoin. Du second, la même chose commençoit à s'exécuter, lorsque mille grenadiers et deux cents dragons firent une sortie sous les ordres du duc de Mortemar : les travailleurs, mis en fuite, furent tués en grand nombre. Le régiment

Sortie vigoureuse et meurtrière.

(1) Rousset dit la nuit du 4 au 5.

1710. anglois de Sutton, qui les couvroit, fut presque taillé en pièces ; le lieutenant-colonel reçut une blessure, et resta prisonnier ; le major et dix-sept officiers tombèrent morts sur la place, ainsi que quatre capitaines du régiment suisse de Smith, qui souffrit beaucoup. Il périt plus de quatre cents hommes dans cette affaire ; un grand espace de travaux fut comblé : mais M. Macartney accourut avec des troupes fraîches, et força les braves assaillans à la retraite.

L'artillerie qu'on attendoit arriva au camp le 8, avec beaucoup de munitions ; elle étoit composée de deux cents pièces de canon, parmi lesquelles il s'en trouvoit quatre-vingts de vingt-quatre livres de balle.

Après avoir réparé le désordre causé par la sortie, les alliés, tirant une ligne du côté de la porte d'Esquerchin, la poussèrent jusqu'au rideau escarpé sur le bord du glacis. Le prince d'Orange le disputa à son collègue par son ardeur : il fit des progrès vers la porte de Dorigny, et vint à bout d'établir deux communications. La nuit du 9 au 10, d'Anhalt occupa la hauteur de la tuilerie à l'aide d'une ligne de deux cents pas ; il fit trois coupures pour se mettre à l'abri du feu des assiégés, qui avoient quelques ouvrages sur la montagne de Douai. A l'autre attaque, la ligne fut aussi avancée,

et il se forma un demi-front avec une communication à chaque côté. 1710.

La nuit du 10 au 11, on tira sur la droite une ligne de trois cent quatre-vingts pas pour la joindre à la gauche ; on en fit une autre vers la montagne, et la communication se perfectionna. Sur le point de la porte d'Ocre, le demi-front que je viens d'indiquer fut élargi, et l'on s'approcha un peu de la porte d'Esquerchin. Un boulet de la ville mit le feu à un magasin à poudre des alliés : ce malheur coûta la vie à cent cinquante hommes.

La nuit du 12 au 13, le prince d'Anhalt fit pousser les travaux jusqu'à l'avant-fossé du glacis. M. Muller, habile ingénieur, fut tué à l'autre attaque.

Six jours après, les assiégeans, qui venoient d'achever leurs ponts et leurs galeries sur l'avant-fossé, s'en emparèrent, et prirent poste sur le glacis ; mais ils en furent chassés, leurs ouvrages furent comblés, et l'eau des écluses entraîna une partie de leurs fascines. La nuit du 21 au 22, ils se logèrent sur l'avant-glacis, et à la droite, et à la gauche : ils furent repoussés deux fois de ce dernier poste, que le prince d'Orange reprit en plein jour après une forte résistance, et avec une perte considérable.

Les alliés passent l'avant-fossé. Succès divers.

1710. Retraite du cardinal de Bouillon, protégée par le duc de Marlborough.

Le 22 fut marqué par l'évasion d'un personnage célèbre, qui, las de sa longue disgrace en France, se réfugia parmi les alliés. Le prince d'Auvergne se mit en marche avec vingt-cinq escadrons pour aller au-devant du cardinal de Bouillon, son oncle, qui étoit sorti d'Arras sous prétexte de visiter son abbaye de Vicogne. L'illustre fugitif se rendit au camp du duc de Marlborough (1), qui honora dans cette éminence le neveu de Turenne et l'ami de Fénélon. L'appui donné à la retraite d'un homme persécuté n'est point étranger à mon sujet; ce fut en quelque sorte une expédition militaire, et l'on ne doit pas regarder comme la moins glorieuse celle qui a pour but de protéger le malheur.

La nuit du 23 au 24, on passa le pont des Trois-

(1) Du camp du duc de Marlborough, il se rendit à Tournai. Tout le monde connoît la lettre singulière qu'il avoit écrite à Louis XIV en quittant le royaume; il y déclaroit, dans des termes peu mesurés, qu'en renonçant à tous ses biens et places en France, il reprenoit tous ses droits de prince étranger et de cardinal. Sa conduite lui attira un décret de prise de corps sur le réquisitoire de M. d'Aguesseau, qui l'envisagea comme coupable de désobéissance, de désertion et de félonie; mais le feu de la procédure s'éteignit presque aussitôt, par ménagement pour la famille du transfuge. Doyen du sacré collége depuis l'élection de Clément XI, le cardinal se retira à Rome, où il mourut le 2 mars 1715, dans la soixante-douzième année de son âge. Dans sa dernière maladie, il adressa, dit-on, au roi,

1710.

trous à la droite; mais il fallut retourner sur ses pas : on rétablit à la gauche les quatre ponts, dont un fut brûlé par les François, qui exécutèrent quatre sorties vigoureuses le 25. Les alliés, contraints de quitter l'avant-chemin couvert, repassèrent le fossé, et furent ensuite délogés par le jeu d'une mine de l'angle où ils avoient cinq pièces de canon; ce qui les mettoit dans la nécessité de recommencer leurs approches. Cependant, comme ce nouveau chemin couvert n'avoit point de palissades, M. Albergotti voulut qu'on l'abandonnât pour s'attacher uniquement à la défense du second fossé. Le prince d'Anhalt, qui bravoit les périls, reçut une légère blessure au visage. Le logement fut agrandi à la droite, et le pont des Trois-trous rétabli. Le travail de la sape avançoit à la gauche,

Les assiégeans repassent l'avant-fossé. Sorties vigoureuses.

une lettre respectueuse pour désavouer celle qui avoit fait tant de bruit à l'époque de sa fuite. La longueur de son exil intéresse, et ses rapports avec Fénélon honorent sa mémoire, surtout quand on se souvient que son plus grand crime fut de n'avoir pas pressé la condamnation du livre des *Maximes des Saints*. Mais si le neveu de Turenne pouvoit se glorifier de sa naissance, il ne devoit pas pour cela braver la vieillesse d'un monarque malheureux. La noble fierté, qui tient à l'élévation de l'ame, n'outrage point; elle se contente de ne pas flatter. C'est dans un juste milieu entre l'orgueil et la bassesse que se trouve la véritable indépendance. *Voyez* le détail de l'affaire du cardinal dans les Mémoires de d'Avrigny, *tome IV, pages 313 et suiv.*

1710. et il y eut un établissement pour soixante hommes.

Les batteries dressées contre les ravelins et les autres ouvrages extérieurs commencent à faire brèche.

Déjà les batteries dressées contre les ravelins et les autres ouvrages extérieurs commençoient à faire brèche; mais l'explosion des mines enleva beaucoup de monde aux assiégeans.

La cour de France, trompée par de faux rapports, avoit cru que ses ennemis ne seroient pas en état d'ouvrir la campagne de si bonne heure. Voisin n'avoit pas la prévoyance de Louvois; on manquoit de vivres et de fourrages : quoique les hostilités eussent commencé en avril, l'armée de Villars n'avoit pu être rassemblée que le 20 mai. Elle étoit composée de cent cinquante-trois bataillons et de deux cents escadrons. Le chevalier de Saint-George y servoit, ainsi que le maréchal de Montesquiou; le généralissime eut même l'honneur d'y avoir quelques instans le duc de Berwick sous ses ordres. La gauche s'avança vers Arleux; on s'empara du château d'Oisy : quelques ponts furent jetés sur l'Escaut, et l'on feignit de vouloir attaquer les quartiers hollandois placés entre cette rivière et la Scarpe, quoiqu'ils fussent couverts par la Sanzet (ou Censé), fortifiés même par de bons retranchemens.

Mouvemens de l'armée des deux couronnes pour venir au secours de Douai.

Villars veut présenter la bataille aux alliés, qui se retranchent.

Villars, croyant tromper les alliés par cette feinte, fit travailler à huit ponts sur la Scarpe, entre Athies et l'abbaye d'Avesnes, à peu de

distance d'Arras. Il se mit tout-à-coup en marche le 24 avec son armée, qui passa les ponts le 30 pour se porter dans les plaines de Lens et secourir Douai. Les soldats reçurent une distribution de pain et de poudre pour quatre jours. Le commandant en chef garda le centre pour lui, secondé de M. de Montesquiou, donna la droite à Berwick, et confia l'aile gauche au maréchal d'Arco. Il avoit mandé au duc du Maine, le 22 : *Je vais jouer gros jeu : j'espère le trouver beau dans* le talon ; *je ne l'ai pas dans la main.* Trois jours après, il écrivit à l'abbé de Polignac une lettre singulière conçue en ces termes : 1710.

Lettres singulières qu'il avoit écrites.

« L'armée du roi marcha hier de son camp près » Cambrai, et poussa sa gauche à Vis en Artois ; » sa droite est demeurée à Marquion. Aujourd'hui » nous avons poussé notre gauche sur la Scarpe. » Je fais travailler à nos ponts, et j'espère qu'après- » demain il n'y aura entre les ennemis et moi que » les belles plaines qui sont entre Douai et Arras. » Comme toutes les gazettes leur donnent qua- » rante mille hommes plus que nous, je m'attends » qu'ils feront la moitié du chemin. S'ils ne me » font pas cet honneur, j'irai les chercher, et les » attaquerai, à moins qu'ils ne soient bien retran- » chés. Je ne tenterai rien contre les règles du » bon sens ; mais où je trouverai à *mettre la grippe*

1710. » *sur eux* (c'est le terme du soldat), je ne les man-» querai pas (1). »

Tandis que Villars se livroit à ses saillies, le prince et le duc opposoient à ses fanfaronnades des mesures énergiques. Doués du don de prévoyance, ils avoient fait tracer deux camps, l'un sur la route de Valenciennes, vers la rive droite de la Scarpe, et l'autre à la gauche de cette rivière, entre Vitry et Lens : tous deux étoient fortifiés par des lignes larges et profondes, flanquées de redans, et par des batteries. Six mille pionniers avoient travaillé aux retranchemens depuis Vitry jusqu'à Montigny près de Hénin-Liétard : ces ouvrages occupoient près de deux lieues. On fit, outre le redan ordinaire, plusieurs redoutes garnies de canon. Neuf mille Hessois, les troupes du général Dopf, et les garnisons tirées des différentes places, servirent de renfort. A ces moyens de défense ajoutez l'étoile immuable de Marlborough ; et l'on devine à quoi aboutiront les menaces de Villars.

Retranchemens des alliés.

Informé des mouvemens des maréchaux, Eugène avoit fait filer, le 28, son aile droite jusqu'aux marais de Montigny ; et pendant ce temps-là le duc marchoit avec son armée, dont la droite

(1) Vie de Villars, *tôme II, pages 111 et 112.*

joignit la gauche de son collègue. Les Hollandois, restés au-delà de la Scarpe, l'avoient passée le 29 et le 30 pour venir se poster entre les Impériaux et les Anglois. Ce fut alors que dix régimens palatins arrivèrent de Juliers, et qu'on les chargea de la garde du Pont-à-Vendin. Une ligne retranchée acheva de joindre toutes les redoutes le 31, et des pièces de canon furent distribuées de quatre cents pas en quatre cents pas, depuis Vitry jusqu'à Montigny. L'armée montoit à cent vingt mille hommes, non compris les troupes du siége, les Palatins, et ce qui restoit de garnisons dans les places. L'infanterie étoit sur une seule ligne le long des retranchemens, et la cavalerie sur deux lignes à sept cents pas en arrière (1). 1710.

Une position aussi formidable fut respectée par les généraux françois, qui étoient campés entre Fampoux et Noyelles-sous-Lens. S'étant approchés jusqu'à la portée du canon pour la reconnoître, ils la jugèrent inattaquable (2) dans un conseil de

(1) *Voyez* le plan du campement dans Rousset, Histoire militaire, *tome III*. On regrette que presque tous les noms de lieux y soient estropiés.

(2) Ici, l'auteur de l'Histoire du prince Eugène en *5 vol.* se permet des sarcasmes contre les François et les Espagnols. « Ces retranchemens, dit-il, n'étoient pas pourtant aussi redou- » tables que ceux de Malplaquet. Dix à douze batailles perdues » avec trente ou quarante places, avoient terriblement rabattu

1710. guerre qui suivit le rapport fait à ce sujet. En conséquence, le 4 juin, vers midi, Villars fit battre la générale, après avoir été quatre jours en présence des alliés, qui, ne recherchant point le combat, restèrent inébranlables dans leurs retranchemens (1). L'armée des deux couronnes ne s'éloigna que d'une petite lieue, appuyant sa droite à la Scarpe près de Gaverelle, mettant sa gauche vers Aunai, et son centre à Télache (2). Berwick, condamné à l'inaction dans les Pays-Bas, se rendit à Versailles, et prit ensuite la route du Dauphiné. Ainsi se termina une entreprise qui, annoncée

» du feu des François : on les auroit pris pour des Espagnols, » tant ils étoient devenus circonspects et flegmatiques. » L'auteur, né et élevé en France, se couvre du voile de l'anonyme ; mais s'il a caché son nom, il ne cache point sa haine pour sa patrie. Il auroit bien fait de rire des fanfaronnades de Villars, s'il les avoit connues ; mais je ne lui pardonne pas d'avoir voulu humilier les François par une comparaison qui, sans être exacte, est plus honorable qu'injurieuse.

(1) Voici comment Villars les décrit, dans sa lettre au roi, du 31 mai : « Tout le front de leur camp, dit-il, est couvert » de redans, dont plusieurs sont liés par des courtines, et les » autres séparés ; leur cavalerie est à cheval entre les redans, et » les bataillons avec leurs drapeaux dans les redans. Toute l'ar- » mée s'y est placée dès hier au matin ; et cette nuit ils ont fait » venir toutes les troupes qui étoient entre la Bassée, la Scarpe » et le ruisseau de Sanzaye. » C'est-à-dire la Sanzet ou Censé.

(2) Bouge écrit *Theluch*.

avec emphase, devoit, par son dénouement, ressembler à la montagne de la fable, accouchée d'une souris. 1710.

Le comte de Broglio et le marquis de Nangis avoient emporté deux redoutes à Biache sur la Scarpe. Qu'étoit-il besoin de tant de jactance pour ce seul et petit succès! Cependant Villars ne resta pas tout-à-fait sans consolations ; il eut le plaisir de s'entendre faire des complimens par le prince de Hesse, depuis roi de Suède, dans un entretien qui eut lieu d'un bord de la rivière à l'autre : mais il n'avoit point *mis la grippe sur les alliés, et il n'avoit pas trouvé le jeu plus beau dans le talon que dans la main.*

Le siége se continuoit avec vigueur, tandis que les armées s'observoient. La nuit du 28 au 29, les assiégeans, à l'attaque de la droite, prirent poste au-delà du pont des Trois-trous, et augmentèrent leurs logemens sur la contrescarpe ; en même temps, arrivés au pied du glacis devant la flèche, à la gauche, ils établirent une communication pour aller aux quatre ponts.

Dans les premières nuits de juin, les ponts et les galeries furent perfectionnés, et les sapes avancèrent : dans celle du 3 au 4, on agrandit de trente-cinq pas à la droite le logement sur le glacis des Trois-trous, et celui de l'avant-chemin Juin.

1710. couvert fut élargi, pendant qu'à la gauche on prenoit poste sur l'angle saillant de la contrescarpe le long des palissades. La nuit du 9 au 10, une batterie de cinq pièces commença à tirer de ce côté pour faire ébouler le chemin couvert.

Le brave Albergotti disputoit le terrain pied à pied par des mines, par un feu soutenu d'artillerie et de mousqueterie, par des sorties fréquentes, par une multitude de grenades et de feux d'artifice.

Enfin, depuis le 12 jusqu'au 18, les alliés s'occupèrent de combler les fossés et de battre en brèche. Le prince d'Orange attaqua, le 19, sous les yeux d'Eugène et de Marlborough, deux ravelins et une demi-lune. Repoussé plusieurs fois, il se retira avec une perte de sept cent vingt hommes tués ou blessés.

Les ravelins emportés.

Mais, après avoir élargi les brèches et pris de meilleures mesures, ce digne héritier du nom de Nassau renouvela l'attaque des deux ravelins le 24; il s'en rendit maître malgré les mines, malgré la valeur des soldats qui défendoient la brèche. Le prince d'Anhalt, de son côté, s'empara, le même jour, d'un autre ravelin. Le corps de la place put dès-lors être foudroyé. On commença la descente du fossé; et tout se disposoit pour un assaut général, lorsque M. Albergotti fit battre la chamade le 25, à deux heures après midi. Sa belle défense

Préparatifs pour un assaut général.

On bat la chamade le 25 juin.

lui valut les plus grands éloges de la part du prince et du duc, qui lui accordèrent à-peu-près tout ce qu'il demanda : mais ils exigèrent qu'on leur rendît le fort de Scarpe en même temps que la ville ; ce qui occasionna quelque retard : il fallut bien y consentir. Les troupes des deux couronnes sortirent le 29 avec tous les honneurs que méritoit leur bravoure, et furent conduites à Cambrai. Déjà la place étoit épuisée de vivres ; mais elle restoit abondamment pourvue de munitions de guerre. M. Hompesch en eut le commandement pour les Hollandois, et celui du fort fut confié à M. des Roques, ingénieur en chef. 1710.

Ici l'on doit s'attendre que les écrivains ne seront pas d'accord sur le nombre des morts et des blessés. Le plus renommé d'entre les historiens de l'Italie moderne (1) regarde avec raison le calcul des victimes d'un siége ou d'une bataille comme un problème difficile à résoudre. M. de Quincy évalue la perte des alliés à douze ou treize mille hommes ; Pertes respectives.

(1) Guichardin *[Francesco Guicciardini]*, auteur d'une Histoire en italien des principaux événemens arrivés depuis 1494 jusqu'en 1532. A la noble élégance de son style, on le prendroit pour l'héritier des crayons de Tite-Live. Les seize premiers livres sont un chef-d'œuvre, que déparent cependant des minuties, de trop longues harangues, et d'injustes préventions contre les François ; les quatre derniers ne sont que des ébauches.

1710. le marquis Ottieri la fait monter à trente mille ; San-Vitali la borne à deux mille tués environ, et à trois fois autant de blessés ; l'historien du prince Eugène la réduit à six ou sept mille hommes, et Rousset convient de huit mille. Ce qu'il y a de certain, c'est que le siége fut meurtrier : il dura cinquante-deux jours, et pendant ce temps il y eut trente-deux et peut-être jusqu'à trente-neuf sorties. Les François eurent à regretter trois mille hommes à-peu-près : ils n'étoient pas cinq mille lorsqu'ils sortirent de la place.

L'ordre du Saint-Esprit et le gouvernement de Saar-Louis furent le prix de la bonne conduite de M. Albergotti. Ce brave guerrier, né à Florence, avoit toujours servi avec zèle sa patrie adoptive.

Le grade de lieutenant-général fut accordé au marquis de Dreux et à M. de Brendelay, Suisse ; celui de maréchal-de-camp, au duc de Mortemar. Tous les officiers qui s'étoient distingués dans la défense, obtinrent de l'avancement. C'est aux belles actions, et non aux succès, que les souverains doivent de l'estime et des récompenses.

A la bravoure et à l'activité M. Albergotti avoit joint des mesures sévères pour faire subsister la garnison. Il avoit trouvé les magasins du roi fort mal pourvus ; mais, pour ne pas s'exposer aux reproches faits par Villars à M. de Surville, défenseur de Tournai,

Tournai, il y suppléa en tirant des communautés et des bourgeois ce qu'ils avoient au-delà de leur nécessaire, et en leur donnant des billets payables après le siége. Il menaça de faire pendre ceux qui se permettroient des représentations, et personne n'osa résister. Sa vaisselle fut convertie en monnoie, ainsi que celle de M. de Pomereuil, gouverneur de la place. 1710.

Marlborough fait son entrée à Douai.

Les honneurs du triomphe étoient réservés au duc de Marlborough, qui, aussitôt après la reddition de la ville, y fit son entrée solennelle, et y reçut les félicitations accoutumées. Adrien Delcour, prévôt de Saint-Pierre et chancelier de l'université, le complimenta. L'orateur commença sa harangue, suivant l'usage, par l'assurance d'une fidélité inviolable au nouveau maître. « Nous ne saurions trop » respecter, dit-il ensuite, un prince souverain de » l'Empire, un duc, un généralissime des armées » de la Grande-Bretagne, un héros dont les vic- » toires et les conquêtes ont étonné le monde. . . » Vous avez battu vos ennemis à Hochstett, à » Ramillies, à Oudenarde, à Blangies. Vous » avez forcé des lignes qui paroissoient impéné- » trables. . . Vous avez réduit le pays de Liége, la » Gueldre espagnole, le Brabant, la Flandre, et » partie du Hainaut. Vous allez de conquête en » conquête ; et au moindre pas que vous ferez de

Il est harangué par le chancelier de l'université.

1710. » plus, vous subjuguerez un royaume entier. Nous » ne vous comparons pas, mylord, avec les héros » de l'antiquité, dont les grandes actions étoient » souillées de toute sorte de vices : vous êtes » sage, modéré, juste, affable, généreux, et aussi » éloigné de la cruauté que de la débauche. Il ne » faut donc pas s'étonner si l'empereur vous a fait » prince de l'Empire, si la reine de la Grande- » Bretagne vous a comblé de faveurs, si le par- » lement vous a donné des témoignages inouis » de son estime singulière, si les François eux- » mêmes ont en mille rencontres publié vos » louanges. Nous ne finirions pas si nous vou- » lions entrer dans le détail de vos exploits et de » vos admirables qualités : nous pensons, d'ail- » leurs, qu'on ne doit pas retenir par de longs » discours un prince dont les momens sont si pré- » cieux. Permettez-nous seulement de demander la » protection de votre Altesse pour notre université, » qui en a grand besoin. Nous pourrions, dans » une révolution, être exposés à quelque orage » incompatible avec la paix et la tranquillité, qui » sont si nécessaires pour faire fleurir les sciences; » mais nous n'aurons aucun sujet de crainte, s'il » vous plaît de nous accorder la faveur que nous » sollicitons. Veuille le ciel exaucer nos vœux » pour la reine de la Grande-Bretagne, pour votre

» Altesse, et pour l'heureux succès de toutes vos » entreprises ! » 1710.

M. Delcour ignoroit sans doute que le héros objet de ses hommages, et vainqueur sur le continent, étoit battu chaque jour à Londres par les Torys, et que bientôt sa protection cesseroit d'être un appui. Le duc, qui le savoit, n'en répondit pas moins avec la dignité convenable au rôle qu'il jouoit encore : « Messieurs, dit-il, votre obéis- » sance à votre nouveau souverain vous assurera » la protection de la reine ma maîtresse et de ses » hauts alliés. J'emploierai mes bons offices en » toute occasion pour vous procurer tous les avan- » tages que vous desirez. Les alliés n'ont pris les » armes que pour rétablir la tranquillité publique ; » les sciences doivent naturellement fleurir par le » retour de la paix, qu'ils recherchent avec tant » d'ardeur. » Réponse du duc.

Marlborough et Eugène cherchoient tous les moyens de faire oublier à leur parti les avantages de la paix qu'ils avoient empêchée. A peine maîtres de Douai, ils pensèrent à une autre conquête. Depuis long-temps, sans doute, ils eussent décidé sur le champ de bataille du sort des deux couronnes, sans cette multitude de forteresses qui couvroient nos frontières de ce côté : *c'étoit*, suivant le mot de Schomberg, *prendre le taureau par*

1710. *les cornes.* Le *taureau* françois, armé de tant de défenses, ne pouvoit être dompté que par les travaux d'un autre Hercule. La première vue du duc se porta sur Arras, où il avoit des intelligences qui furent découvertes : le 11 juillet on y surprit un espion qui sondoit la Scarpe, et sur lequel on trouva un plan des environs avec plusieurs lettres en chiffres. Ce malheureux subit la peine destinée aux gens de sa périlleuse profession ; il fut pendu hors de la ville.

Villars desiroit de livrer bataille : quoiqu'il n'eût aucune sorte de mouvement ni à la cuisse ni au genou, il pouvoit encore rester cinq ou six heures à cheval. « Il n'en faut pas tant, disoit-il, pour voir » juger un grand procès, et aider aux avocats. » Mais la cour de Versailles, partie si souvent condamnée au tribunal des armes, redoutoit un jugement ; elle voulut que son défenseur se bornât à la conservation d'Arras, d'où les alliés auroient pu faire des courses jusque dans le centre du royaume.

Camp françois. Il avoit, en conséquence, si bien distribué ses troupes dans une étendue de dix à douze lieues, qu'il couvroit également cette place et Cambrai. Sa gauche étoit à Monchy-le-Preux, son centre et son quartier général à Haulcourt, sa droite à Marquion près d'Oisy. Un gros détachement fut posté à Paillencourt, un second au-dessous de

Bouchain, et un troisième vers Valenciennes. Ces précautions, qui devoient faire le salut de la capitale de l'Artois et de la Picardie, firent la perte de Béthune, de Saint-Venant et d'Aire. On ne sauroit pourvoir à tout, et de deux maux il faut choisir le moindre. 1710.

Après la réduction de Douai, les vainqueurs employèrent plus d'une semaine à réparer les brèches et à combler les travaux. Le duc donna ordre de préparer à Gand un nouvel équipage d'artillerie, et d'assembler une grande quantité de munitions de guerre. Il fit venir de Hollande des ingénieurs pour remplacer ceux qui avoient été tués ou mis hors d'état de servir. Sa prévoyance s'étendit à tout; il engagea des entrepreneurs à fournir pendant quelque temps des fourrages secs à la cavalerie, si elle en avoit besoin. Juillet.

Ces dispositions étant faites, le prince et le duc s'éloignèrent de Douai la nuit du 9 au 10 juillet; ils se rendirent à Vimy, et de là à Villers-Brulin. De son côté, Villars s'avança pour être à-peu-près à la hauteur de leur droite. Le même jour le comte de Tilly voulut s'emparer de l'abbaye de Mareuil; mais les préparatifs d'une défense vigoureuse le contraignirent de s'en retourner avec son détachement. Divers campemens.

Après avoir décampé le 12, pour se porter dans

1710. la plaine d'Aubigny, les alliés poussèrent leur droite jusqu'à Gouy en Gohelle, laissant toujours la Scarpe devant eux. L'armée françoise les côtoya en réglant sur elle ses mouvemens. Le 14, ils mirent leur gauche à l'abbaye du Mont-Saint-Éloy, et leur autre aile s'étendit au-delà de Celers, assez près de Saint-Pol. Villars les observe; il marche sur le Crinchon, place sa droite vers Arras, et appuie sa gauche à un bois dans lequel on fait de grands abatis.

A la même époque, un convoi envoyé de Douai tomba au pouvoir de Royal-Allemand. Le colonel d'Aremberg, qui commandoit ce corps, eut aussi des prisonniers pour butin; il étoit secondé d'un partisan qui, pour sa part, emmena deux cents hommes.

Siége de Béthune. Les généraux confédérés avoient résolu le siége de Béthune (1); ils détachèrent trente bataillons et dix-huit escadrons sous les ordres de Fagel et de Schulemburg, qui, ayant commencé l'investissement la nuit du 14 au 15, furent ensuite renforcés de quatorze bataillons et de vingt-huit escadrons. Cette place, située entre Aire et Arras, étoit d'une petite étendue, mais régulièrement fortifiée: ses

(1) Prise en 1645 par les François, et cédée à Louis XIV par le traité des Pyrénées en 1659.

six bastions (1), presque tous protégés par des ouvrages extérieurs, portoient les noms du *Saint-Esprit*, des *Récollets*, de *Saint-Ignace*, du *Rivage*, de la *Vieille* et de la *Nouvelle Porte*. M. de Vauban y avoit construit d'amples ravelins, de bonnes demi-lunes, des contre-gardes, des redoutes, deux chemins couverts. Retenues par des digues, les eaux de la Biette, qui remplissent les fossés de la ville, pouvoient servir à inonder les environs, sur-tout au midi et au couchant. De ce dernier côté il y avoit un vieux château avec quelques ouvrages au dehors. 1710.

La garnison, forte de neuf bataillons (2), d'un régiment de dragons et d'une compagnie de canonniers et de bombardiers, avoit dans la personne du neveu de Vauban un chef digne de la commander. C'en eût été assez pour s'y défendre long-temps, s'il y avoit eu plus de vivres et de munitions.

L'armée qui couvroit le siége, sous les ordres des deux chefs de la grande alliance, mit sa droite à Houdain et sa gauche à Aubigny.

Villars, outré, disoit-il, de l'insolence et des

(1) Suivant quelques-uns, il y en avoit sept fort étroits, excepté celui de Saint-Ignace.

(2) Rousset porte la garnison à neuf mille hommes; il exagère de beaucoup. On trouve dans son ouvrage le plan du siége, ainsi que de tous ceux dont j'ai donné l'histoire.

1710. conquêtes des ennemis, auroit desiré de les combattre; mais le soldat, découragé, se plaignoit de ce que le prêt étoit dû depuis plusieurs jours. Le maréchal, dans une lettre à M. Voisin, s'exprime avec la singularité qui lui est propre : « Lacouture » appeloit l'argent *étoile de gaieté*, et ces étoiles » ne brillent pas autrement dans notre armée ; le » pain, d'ailleurs, est excessivement mauvais. . . . » La désertion y est grande ; une cause pour cela, » c'est qu'on y meurt de faim l'hiver et qu'on y est » tué l'été : l'on peut n'être pas de ce goût-là, sans » passer pour extraordinaire. »

La tranchée s'ouvre la nuit du 23 au 24 juillet.

Mais les alliés, bien payés, bien nourris, ayant, pour ainsi dire, la victoire à leurs gages, restoient fermes dans leurs entreprises. Les lignes de circonvallation furent bientôt achevées ; tout étant prêt, la tranchée s'ouvrit la nuit du 23 au 24. M. Hertal dirigeoit les approches. Fagel forma son attaque vis-à-vis du bastion de Saint-Ignace, vers la porte d'Arras, où il n'y avoit qu'un chemin couvert ; Schulemburg (1) fit la sienne en face de la porte d'Aire et contre le château : il y avoit, de ce côté,

(1) Il règne de l'obscurité dans le récit de M. de Quincy, parce que tantôt il appelle l'attaque de ce général l'attaque de la droite, et tantôt l'attaque de la gauche : on ne sait s'il veut dire l'attaque gauche ou droite des deux parties de la même attaque.

un avant-chemin couvert, qui sembloit devoir faciliter la défense. Le début des assiégeans ne fut pas heureux; car ils perdirent, dit-on, plus de huit cents hommes tués dans une sortie que firent mille soldats françois, secondés de quatre cents travailleurs, la nuit du 24 au 25 : on combla les travaux; on chassa le régiment des gardes de Prusse et celui du prince électoral : l'alarme fut telle dans le camp des alliés, qu'ils ne prirent aucun repos, et qu'ils restèrent sous les armes. Cependant Fagel parvint en trois nuits à achever de joindre les deux bouts de ses communications par une parallèle.

1710. Sortie meurtrière.

Schulemburg fit ouvrir la tranchée devant le château près de l'inondation, quarante-huit heures après la sortie dont je viens de parler. La parallèle se poussa jusqu'à trois cents toises de la contrescarpe; les communications s'établirent ensuite, et l'on dressa des batteries pour ruiner les ouvrages qui défendoient les digues. Au moins de ce côté ne craignoit-on pas les mines.

Le maréchal fit, le 30, un mouvement hardi pour se porter de ses retranchemens derrière le Crinchon, dans la plaine d'Avesnes-le-Comte. Sa droite fut placée à Montenencourt (1), à une des

Mouvemens de Villars; vaines démonstrations.

(1) Bouge écrit *Montenescourt.*

1710. sources de la Scarpe ; sa gauche non loin de la source de la Canche, près de Bellencourt ; et le centre à une petite distance de Fosseux. Telle étoit sa position lorsqu'il alla faire une reconnoissance à la tête de trois mille grenadiers et de soixante escadrons, qui approchèrent de la première garde ennemie jusqu'à la portée du fusil.

Alors le centre des alliés étoit à Barlin, défendu par des ravins difficiles à franchir. Leur droite, postée en partie sur une hauteur, avoit pour barrière une espèce de creux très-profond qui aboutissoit à une petite rivière ; la Scarpe servoit de rempart à leur gauche. Une armée foible n'auroit pas été mieux retranchée.

Cependant Marlborough et Eugène auroient voulu une action pour débusquer le maréchal de son poste : mais M. Singlin, député des États, et le comte de Tilly, s'y opposèrent.

Siége interrompu.

Déjà le duc et le prince, qui s'attendoient à une bataille, avoient rappelé sept mille hommes qui protégeoient les convois dans la plaine de Lens, et six mille autres du siége, qui fut interrompu pendant quelques jours.

La proximité des armées donna lieu à plusieurs escarmouches : mais le généralissime des deux couronnes avoit, dit-on, les mains liées ; il se borna donc à mieux couvrir l'Artois, le Boulonnois,

et les autres frontières de la France. La Canche servoit de ligne depuis la mer jusqu'au-delà d'Hesdin. Des retranchemens, la Scarpe, la Sanzet et l'Escaut tenoient ensuite lieu de lignes jusqu'à Valenciennes. On trouvoit enfin celles qui avoient été creusées l'année précédente, et qui, passant par le Quesnoi, alloient jusqu'à Maubeuge, d'où la Sambre conduisoit jusqu'à Namur. 1710.

L'espérance de combattre s'étant évanouie, les troupes du siége y furent renvoyées pour en reprendre les opérations. Elles tirèrent des parallèles, soutinrent de petits combats, dressèrent des batteries. D'un côté, on avançoit lentement à la sape à cause des mines : de l'autre, les approches se poursuivoient plus rapidement, parce qu'il étoit moins fortifié. Il avoit, il est vrai, l'inondation pour défense ; mais Schulemburg, maître de la digue qui soutenoit les eaux, fit plusieurs coupures qui en facilitèrent l'écoulement, et le mirent en état de pousser ses tranchées. La nuit du 16 au 17 août, tout fut préparé pour construire deux ponts de fascines à droite et à gauche de la parallèle, sur l'avant-fossé de la contrescarpe, et trois autres ponts secrets entre les deux premiers. Déjà les descentes étoient commencées ; mais le feu des assiégés obligea d'abandonner les travaux vers une heure après minuit.

Le siége suspendu est repris. Août.

1710. A gauche de la même attaque, le pont se trouva achevé, à la largeur près de deux fascines; et les volontaires ayant fait avancer les ponts secrets sur des roues, on voulut attaquer le chemin couvert cette nuit-là même. Le général jugea par le début que l'entreprise étoit prématurée : il suspendit pour attendre que tous les ponts fussent en meilleur état. Les alliés eurent plus de trois cents hommes tués ou blessés dans cette occasion.

Il étoit arrivé un renfort de six bataillons dès le 12. Le 20, le général Ross amena huit bataillons et vingt escadrons.

Chemin couvert emporté. Enfin l'attaque du chemin couvert étoit devenue plus facile par l'avancement des travaux. Elle fut vigoureuse, et coûta plus de cinq cents hommes aux alliés, qui s'emparèrent de deux angles saillans, et qui s'y maintinrent. Schulemburg demanda une suspension d'armes pour retirer les blessés et les morts : elle fut refusée, dans la crainte que les ingénieurs du siége n'en profitassent pour mieux reconnoître le terrain.

Tandis que, de son côté, Fagel poussoit ses sapes le long des palissades, son collègue, maître de la contrescarpe, prolongeoit ses logemens, et enveloppoit la place d'armes, qui finit par être abandonnée. On battit en brèche le ravelin et la contre-garde qui couvroient le château. Déjà les

assiégeans se disposoient à passer le fossé qui étoit large et d'une grande profondeur. La garnison, affoiblie par sa longue et belle défense, avoit épuisé presque toutes ses munitions de guerre et de bouche ; elle manquoit même de balles et de pierres à fusil ; les ouvertures étoient suffisantes, et la prudence, ou plutôt la nécessité, commandoit de se rendre. 1710.

On bat la chamade le 28 août.

Dans ces pressantes conjonctures, M. de Vauban, après trente-cinq jours de tranchée, fit entendre le triste signal qui termina tous les siéges entrepris par l'heureux Marlborough. Deux drapeaux blancs furent arborés, l'un sur la grande brèche du château, et l'autre sur celle du ravelin. On accourut en foule sur la contrescarpe : de là le commandant françois aperçut son vainqueur ; ils se saluèrent avec de grandes marques d'estime réciproque.

Fait singulier.

Un fait singulier précéda la capitulation. L'effet des mines avoit retardé les approches de Fagel, qui n'avançoit qu'à la sape. La partie contre laquelle il dirigeoit ses efforts étoit la plus fortifiée, parce que l'inondation la défendoit peu. L'attaque n'avoit pu s'étendre encore au-delà des palissades, et l'on ne voyoit aucun drapeau de ce côté. Schulemburg, au contraire, une fois maître de la digue et de la prairie desséchée, avoit poussé ses travaux

1710. avec vigueur ; il étoit sur le point de donner l'assaut, tandis que l'autre n'étoit pas même à portée de battre en brèche : celui-ci s'offensa de ce que tout l'honneur du siége étoit déféré à son collègue; il fit dire qu'il n'auroit aucun égard à ce qui seroit convenu ; et quoique la chamade emportât suspension d'armes, il continua de faire feu. Ce procédé n'étoit ni poli, ni conforme aux lois de la guerre. Le commandant françois, qui ne pouvoit profiter de cette jalousie pour prolonger sa défense, voulut bien ménager la délicatesse de la partie plaignante : la capitulation fut conclue le 29 août chez le général hollandois, qui donna à dîner au duc de Marlborough, au prince Eugène et aux députés de leurs hautes-puissances.

La capitulation est conclue le 29.

La garnison, réduite à quinze cents soldats en état de porter les armes, et à sept cents malades ou blessés, sortit le 31 août avec les mêmes honneurs que celle de Douai, pour être conduite à Saint-Omer. La porte du Saint-Esprit avoit été livrée deux jours auparavant. M. Keppel fut nommé gouverneur de la place pour les États-généraux. Vauban, déjà célèbre, sur-tout depuis le siége de Lille, se montra durant celui de Béthune le digne neveu de l'homme illustre qui auroit rendu toutes les places imprenables, s'il avoit caché les moyens de les attaquer, et qu'il n'eût pas révélé tous

les secrets de son art. On avoit fait perdre beaucoup de monde aux alliés dans des sorties fréquentes et par le jeu de plusieurs mines ou fougades. 1710.

Toujours occupés du soin de justifier la continuation de la guerre par leurs progrès, Marlborough et Eugène songèrent à de nouvelles entreprises. Après avoir mis Béthune en état de sûreté, ils résolurent de jeter le gant du combat au maréchal de Villars. Le 30 août, le prince, à la tête de trente escadrons, alla reconnoître la droite de l'armée du général françois; mais le camp de celui-ci étoit si bien retranché, qu'il ne crut pas prudent de vouloir le forcer dans sa position. Il fallut donc changer de dessein.

Le duc proposa le siége d'Aire. Son collègue lui objecta et la force de la place, où il y avoit une garnison nombreuse, et les inondations dont elle étoit entourée, qui pouvoient en rendre les approches impraticables, s'il survenoit des pluies dans l'arrière-saison. Il étoit d'avis d'attaquer plutôt quelque place voisine de la Picardie, d'où l'on auroit pu pousser les conquêtes l'année suivante jusque dans l'intérieur du royaume. Mais le général anglois persista dans son sentiment; et le prince eut la modestie de lui céder, comme s'il n'eût été que son disciple. L'ascendant de Marlborough sur l'esprit d'Eugène fut le plus beau de

Déférence d'Eugène pour le duc.

1710. ses triomphes ; car en cela on pouvoit dire de lui qu'il avoit subjugué la gloire elle-même. Tous deux convinrent d'entreprendre et de couvrir à-la-fois les siéges d'Aire et de Saint-Venant, dont la proximité facilitoit cette double opération, qui les rendroit maîtres de tout le cours de la Lys.

Septembre. En conséquence, les armées se mirent en marche le 2 septembre : celle du prince se porta sur deux colonnes vers Estrée-Blanche ; l'autre s'avança sur quatre jusqu'à Divion, sous la conduite du duc. Dix-huit escadrons et dix bataillons formoient l'arrière-garde. Les généraux Dopf et Cadogan furent détachés, le 3, avec deux mille grenadiers et six cents chevaux pour reconnoître les lieux : le lendemain six bataillons et deux mille hommes de cavalerie reçurent l'ordre d'aller se poster de l'autre côté de la rivière entre les deux places. L'aile droite campa à Térouane, et la gauche à Lillers. Eugène établit son quartier dans un château près de ce premier endroit, et Marlborough au couvent de Saint-André près du second.

Siége de Saint-Venant et d'Aire. Le prince d'Orange, chargé du siége de Saint-Venant, partit le 5 avec vingt bataillons ; le 6, le prince d'Anhalt-Dessau se porta sur Aire, à la tête de quarante : vingt-six de ceux-ci, détachés de l'armée du duc, investirent la ville en-deçà de la

la rivière, et les quatorze autres au-delà ; de ce dernier côté, il y avoit en outre quarante escadrons commandés par le comte d'Albemarle. 1710.

Ces deux places sont également situées sur la Lys. L'une, hexagone presque régulier, étoit défendue par des fortifications de terre, par une inondation qui en rendoit les approches difficiles, et par deux mille sept ou huit cents hommes, sous les ordres de M. de Selve, brigadier et lieutenant-colonel de Picardie. L'autre, espèce de carré long, d'une médiocre étendue, déjà célèbre par deux siéges dès 1641 (1), et reprise sur les Espagnols en 1676 par le maréchal d'Humières, présentoit plus d'obstacles. Louis XIV y avoit fait construire dix demi-lunes pour couvrir autant de bastions (2) ; deux ouvrages à corne d'une grandeur extraordinaire et une très-longue courtine : il y avoit aussi des écluses, un vieux château, et un fort assez régulier, dit de *Saint-François*, à quatre cents toises de distance, avec cinq bastions, et un large glacis environné d'un fossé extérieur. La garnison consistoit en quatorze bataillons et en trois régimens de dragons. La défense étoit confiée au marquis de

(1) Prise le 27 juillet par le maréchal de la Meilleraye, elle fut reprise par les Espagnols, qui se servirent des lignes qu'on avoit négligé de combler.

(2) Rousset n'en met que huit dans son plan.

1710. Goesbriant (1), homme recommandable par ses talens et par sa bravoure : il ne lui manqua que d'avoir plus de sang-froid, pour rendre sa résistance plus glorieuse encore.

La nuit du 9 au 10 septembre, les défenseurs de Saint-Venant tentèrent deux sorties presque sans succès. Déjà les assiégeans réussissoient à faire des saignées, par l'art et sous la direction de l'ingénieur Bruyn : ils s'attachèrent sur-tout à détourner les eaux de deux très-petites rivières qui servoient à former des inondations ; ils entreprirent même de donner un autre cours à celles de la Lys, en substituant un double canal à leur lit naturel, qui les conduit aux deux places.

La tranchée s'ouvre devant Saint-Venant la nuit du 17 au 18 septembre.

La tranchée s'ouvrit la nuit du 17 au 18 (2), à cent cinquante toises de la contrescarpe, avec une perte de deux cent quarante hommes tués ou blessés. Il fut tiré une parallèle depuis le Robecq, jusqu'au grand chemin qui va à Busnes. Les travaux se perfectionnèrent le lendemain : on conduisit deux sapes à la gauche et à la droite de la parallèle vers l'inondation, et devant le fossé de la

(1) Ou Guébriant.

(2) Rousset dit le 16 au soir. Il convient que les alliés y perdirent cent cinquante hommes. *Voyez* dans son ouvrage le plan du siége.

première contrescarpe. Une batterie de six pièces put jouer dès le 21; ce qui facilita l'approche de la contre-garde, dont la pointe fut occupée le 22 au soir. La nuit du 24 au 25, M. Bérenger du Gua, colonel, suivi de trente grenadiers, essaya d'enlever le logement; mais il fut contraint de se retirer, avec une blessure à la tête qui lui coûta la vie: c'étoit du moins réussir à trouver une mort honorable. 1710.

Les assiégés, non contens de faire des sorties, allumoient des feux qui éclairoient trop l'ouvrage des assiégeans pour leur permettre d'avancer beaucoup. Ceux-ci néanmoins, dans la nuit du 25 au 26, parvinrent à passer deux fossés et à s'établir avec avantage. Ils voulurent ensuite attaquer la contre-garde et l'angle saillant de la seconde contrescarpe: les deux premiers assauts furent inutiles et meurtriers; mais de nouveaux efforts furent enfin couronnés par le succès. M. de Selve demanda à capituler le 29; tout fut réglé le 30; et la garnison, composée de deux mille hommes en état de combattre, sortit le 2 octobre avec armes et bagages, pour être conduite à Arras: chaque soldat eut douze coups à tirer, mais point de canons, point de chariots couverts. Sans la sécheresse, qui facilita l'écoulement des eaux, le siége auroit duré plus long-temps: M. de Quincy dit que les alliés y

Capitulation de Saint-Venant.

eurent quinze cents hommes tués ou blessés (1).

1710. Siége d'Aire.

Aire offroit plus de difficultés à vaincre. On forma deux attaques, conduites par les directeurs *Sas-van-den-Bosch* et *Jassaut*, sous l'ingénieur des Roques : l'une dite de la droite, vis-à-vis le bastion d'Arras ; l'autre vis-à-vis celui de Thiennes et l'ouvrage à corne de la porte de Notre-Dame. Le prince d'Anhalt avoit sous ses ordres quatre lieutenans-généraux, huit généraux-majors et autant de brigadiers ; l'attaque droite, à laquelle il présidoit spécialement, se fit vis-à-vis du vieux château, en tirant vers le village de Saint-Quentin. Son premier soin avoit été de se fortifier par de bonnes redoutes qui pussent le mettre à couvert contre les sorties, et de détourner les eaux, afin de préparer les approches. On se servit des mêmes procédés qu'à Saint-Venant, pour saigner les inondations.

La tranchée s'ouvre.

La tranchée s'ouvrit dès le 12 : il étoit impossible de la faire profonde, parce que les eaux y venoient en abondance ; ce qui obligea d'employer un nombre prodigieux de fascines. Avant d'arriver au corps de la place, il falloit s'emparer de plusieurs redoutes, franchir le premier fossé, gagner

(1) Rousset borne leur perte à cent soixante-dix tués et à soixante-treize blessés, non compris sept officiers qui perdirent la vie, et trente-un autres qui reçurent des coups de feu.

le chemin couvert, traverser le grand fossé et emporter les ravelins; mais la grande quantité d'eau qui remplissoit l'un et l'autre, rendoit les galeries nécessaires. 1710.

La nuit du 12 au 13, les assiégeans prirent une redoute sur le chemin qui conduit à Béthune : elle leur coûta beaucoup de monde; cependant ils ne purent la conserver, M. de Goesbriant l'ayant reprise dans une sortie. Ils firent, le 14, de vains efforts pour la recouvrer.

Les alliés s'occupèrent à tirer des parallèles et à établir des communications. La nuit du 17 au 18, ils élargirent et perfectionnèrent la tranchée; à l'aide de deux sapes, on vint à bout de s'étendre davantage vers l'inondation et devant le fossé de la contrescarpe.

Villars recherchoit de petites aventures, au défaut des grandes qui lui étoient interdites. Il avoit fait attaquer, le 4 septembre, un fourrage par M. de Mortagny, qui ramena plus de sept cents chevaux : une expédition plus importante suivit de près ce coup de main. M. le Blanc, intendant d'Ypres, ayant donné avis qu'il arrivoit un grand convoi de Gand, le maréchal conçut le dessein de l'enlever ou de le détruire : il détacha, à cete ffet, huit cents grenadiers, quinze cents fusiliers et trois cents dragons de Saint-Chaumont, sous les ordres

Convoi des alliés pris ou détruit en partie.

1710. de M. de Ravignau. Quarante barques au moins conduisoient des vivres et des munitions au camp par la Lys, sous l'escorte de mille hommes d'infanterie et de cinq cents de cavalerie (1), commandés par le colonel Ginckel, comte d'Athlone: informé du péril, cet officier appuya sa gauche à un marais impraticable, qui joignoit la rivière près de Saint-Éloy-Vive, entre Deynse et Courtrai; son front, fort étroit, fut couvert d'une petite prairie coupée par trois fossés et par un amas de terre : sa cavalerie à droite n'étoit pas retranchée.

A la vue de cette disposition, Ravignau, aussi distingué par son intelligence que par sa bravoure, prit le parti d'alonger sa gauche; il posta ensuite soixante fusiliers à l'entrée d'un chemin par où la cavalerie ennemie pouvoit passer pour tomber sur la gauche de l'infanterie françoise. Tout étant prêt pour l'attaque, on bat aux champs. A ce signal, les fusiliers de la droite font feu : les grenadiers franchissent les trois fossés; la baïonnette au bout du fusil, ils entrent dans les premiers rangs, les poussent, les culbutent. En même temps, les dragons chargent et renversent la cavalerie des alliés. Le

(1) Rousset dit treize cents hommes seulement, et porte le détachement françois à quatre mille hommes. Il fait honneur de cette expédition au comte de Villars, qui commandoit à Ypres, et qui détacha M. de Ravignau.

comte de Jarnac, brigadier, se replie sur sa droite, et prend en flanc leur infanterie déjà vaincue. 1710.

Le comte d'Athlone fut fait prisonnier avec plus de cinq cents hommes de son escorte, parmi lesquels se trouvèrent un brigadier, un lieutenant-colonel, un major et trente-six autres officiers. Presque tout le reste fut tué ou noyé ; il ne s'en sauva qu'une petite partie vers Deynse : tous les chevaux qui conduisoient les belandres, tombèrent au pouvoir des vainqueurs, qui s'en servirent pour emmener leur proie. Ces bateaux portoient treize cent quatre-vingts milliers de poudre (1), des canons, des mortiers, des boulets, des bombes et des grenades : plusieurs étoient chargés de foin, de vivres, et même de quelques marchandises qui appartenoient à des particuliers. La partie du butin la plus précieuse pour les soldats fut une provision d'eau-de-vie. Après qu'ils eurent retiré avec soin cette liqueur, dont ils ne manquèrent pas de faire usage, dix grenadiers mirent le feu aux trois belandres chargées de poudre, de canons et de grenades : ils se couchèrent ensuite par terre en se bouchant les oreilles ; précaution insuffisante, qui n'empêcha pas deux de ces braves de perdre la vie.

(1) Suivant Quincy. Villars dit deux cents milliers seulement. Je crois que l'un exagère, et que l'autre diminue.

1710. Explosion épouvantable.

L'explosion fut terrible : elle submergea ou réduisit les bateaux en poudre (1), et renversa le village de Saint-Éloy-Vive. On dit, ce qui est difficile à croire, que la terre trembla jusqu'à Valenciennes et même jusqu'à Saint-Quentin, où il y eut des vitres cassées. La Lys fut séparée en deux bras à travers les terres, et la navigation interrompue.

Si Ravignau eût commandé au combat de Wynendale, sans doute que le convoi d'Ostende auroit éprouvé le même sort que celui de Gand, et que Lille eût été sauvée. Il ne peut manquer aux soldats françois que des hommes pour les conduire.

Cet épouvantable incident dérangea le siége d'Aire : mais les alliés ne se rebutèrent point ; non contens des munitions qui leur venoient de Tournai et de Lille, ils firent retirer de la Lys du canon, des bombes, et les débris du convoi. Le 20 septembre, jour même de la catastrophe (2), ils établirent deux grandes batteries, l'une de trente-cinq, l'autre de quarante pièces de canon. Le 22, ils prirent la redoute de la Ghette (3), après une longue résistance, qui leur coûta trois cents

(1) On croit que plusieurs réussirent à se sauver.

(2) Le président Hénault dit le 19 ; mais Villars dit le 20.

(3) C'est ainsi que l'appelle Quincy.

hommes. Le lendemain, M. d'Audencourt, colonel de Lorraine, tenta en vain de la reprendre : une cuisse cassée fut le triste fruit de sa noble audace. Le marquis de Listenois tomba mort le 24, en voulant défendre la redoute de Cervois, qui fut sauvée par le comte d'Estrade. 1710.

L'intrépide Goesbriant retardoit les approches, soit par des sorties fréquentes, soit par le moyen des écluses qui faisoient entrer l'eau dans les tranchées ; mais les assiégeans avoient détourné la Lys, dont une partie couloit dans un grand canal à la gauche de cette rivière, au-dessus d'Haveskerke, et l'inondation diminuoit sensiblement.

Octobre. Sortie meurtrière.

La nuit du 28 au 29, il y eut une sortie dans laquelle on immola plus de cinq cents victimes. Les alliés se rendirent maîtres de la redoute qui étoit sur la chaussée, le 5 octobre à sept heures du matin, après avoir été repoussés deux fois la nuit précédente : ils perdirent, dans cette occasion, plus de deux cents hommes, entre autres le comte d'Hona, qui eut la tête emportée d'un coup de canon. Tout le mois se passa à détourner les eaux, que les pluies renouveloient, et qui, retenues dans la ville, étoient lâchées tout-à-coup sur les travailleurs ; à établir des ponts sur le premier fossé, et à les refaire ensuite, quand les François les avoient brûlés par les bombes et par les feux d'artifice.

1710. Les sorties se succédoient rapidement ; on y détruisoit les ouvrages à mesure qu'ils se construisoient : grand nombre d'ingénieurs hollandois y finirent honorablement leur carrière.

Les assiégeans vinrent à bout, la nuit du 13 au 14 octobre, d'établir quelques ponts sur l'avant-fossé ; après l'avoir traversé, ils attaquèrent les deux flèches, au pied desquelles leurs grenadiers se logèrent : ceux-ci, chassés de là le 15, y revinrent ensuite. S'il faut en croire Quincy, un seul boulet de canon tiré de la ville emporta neuf jambes à six officiers anglois dans la tranchée. Le fait est possible ; mais il est permis de révoquer en doute cette singularité.

Les alliés se formèrent deux logemens, après qu'ils eurent passé de nouveau l'avant-fossé, à l'aide de quatre ponts de fascines ; ils se rendirent maîtres, le lendemain, d'un angle saillant du chemin couvert, qu'ils ne conservèrent pas, et qu'ils reprirent pour en être encore repoussés, toujours avec une grande perte.

Les assiégeans rebutés.

Tant d'obstacles rebutoient le soldat, qui souvent étoit dans l'eau jusqu'à la ceinture ; il murmuroit de la longueur et des difficultés du siége. Plusieurs officiers généraux vouloient qu'il fût levé : mais Marlborough, qui l'avoit fait entreprendre malgré l'avis de son collègue, empêcha

Le duc empêche qu'on ne lève le siége.

qu'on ne prît une résolution qui eût compromis sa gloire. Il fut convenu qu'on attaqueroit le chemin couvert, et à la droite, et à la gauche ; que deux mille grenadiers renforceroient les troupes du siége ; que l'argent et l'eau-de-vie ne leur seroient point épargnés ; enfin qu'on les animeroit par tous les moyens. 1710.

Ces mesures énergiques obtinrent d'abord des succès. Les assiégeans emportèrent la contrescarpe, et la flèche du côté de Saint-Quentin, la nuit du 31 octobre au 1.er novembre ; mais ils en furent délogés dans une sortie, avec une perte de six ou sept cents hommes. Ils tournèrent ensuite leurs efforts contre le côté droit de l'angle saillant, à la gauche ; et ils en furent repoussés. A la droite, ils parvinrent jusqu'à la demi-lune, dans la nuit du 3 au 4 ; contraints de l'abandonner après un combat fort long, ils y entrèrent de nouveau, et en furent rechassés comme la première fois, la baïonnette au bout du fusil. Novembre. Contrescarpe, flèche, angle saillant pris et repris.

Le 6, sur les quatre heures du matin, les alliés attaquèrent à la gauche une traverse du chemin couvert. Les assiégés n'y perdirent pas un pouce de terrain. Leur résistance fut suivie peu après d'une sortie vigoureuse à l'attaque de la droite : ils reprirent leurs premiers postes, après avoir comblé quelques travaux et endommagé le logement des

1710. assiégeans, qui éprouvèrent une grande perte dans ces circonstances.

Il ne falloit rien moins que l'invincible obstination et l'empire de Marlborough pour que des troupes rebutées devinssent, au prix de leur sang, les instrumens de sa gloire. Ce fut la nuit du 6 au 7 qu'on emporta, dans une action meurtrière, le ravelin détaché, la flèche, et ce qui restoit à prendre du chemin couvert à l'attaque de la gauche. Dans cette conjoncture, les François, quoique vaincus, ne le cédèrent point en courage à leurs ennemis, qui depuis si long-temps finissoient toujours par triompher.

Action meurtrière; ouvrages emportés.

Enfin les alliés purent franchir le fossé qui conduisoit aux brèches : ayant dressé leurs dernières batteries, ils se disposoient à battre le corps de la place, lorsque le brave défenseur, en considération des habitans, fit battre la chamade le 8 au soir, après avoir soutenu le siége pendant cinquante-huit jours de tranchée ouverte (1). La capitulation fut signée par le prince, le duc, et les députés hollandois, d'une part; de l'autre, par M. de Goesbriant, commandant, et par M. Lejay, gouverneur. Elle portoit, entre autres choses, que

On bat la chamade le 8 novembre.

Capitulation.

(1) Le président Hénault dit cinquante-deux jours : il se trompe; la tranchée s'étoit ouverte le 13 septembre.

le fort Saint-François seroit remis en même temps que la ville. La porte d'Arras fut livrée dès le 9, et la garnison sortit le 12 avec tous les honneurs qu'elle méritoit, pour être conduite à Saint-Omer. On lui laissa quatre canons, deux mortiers et des munitions. Elle étoit composée alors de trois mille six cent vingt-huit hommes, sans compter quinze cents malades ou blessés qui restèrent dans la place. M. le comte de Nassau-Woudembourg, fils de M. d'Overkerque, en fut nommé gouverneur. 1710.

Les vainqueurs cachèrent avec soin leur perte, qui fut très-grande. Le continuateur de Thoyras va jusqu'à dire que l'attaque seule du côté de l'ouvrage à corne qui défendoit la longue courtine, leur avoit coûté sept ou huit mille hommes ; c'est évidemment, ou une exagération, ou une erreur typographique. M. de Quincy n'auroit pas manqué de parler d'un événement si terrible et si capable d'honorer la valeur françoise. L'ordre du Saint-Esprit fut conféré à M. de Goesbriant, qui l'avoit bien gagné. Le monarque donna aux officiers et aux troupes en général, de grands témoignages de son estime ou plutôt de son admiration.

Villars remet le commandement au maréchal d'Harcourt.

Villars, forcé, par la blessure qu'il avoit reçue l'année précédente, d'aller prendre les eaux de Bourbonne, avoit remis, dès le 25 septembre, le

1710. commandement de l'armée au maréchal d'Harcourt, qui la fit cantonner le long de la Canche. La prise d'Aire termina la campagne, et l'on mit les troupes de part et d'autre en quartiers d'hiver. Celles des alliés quittèrent la plaine de Lille le 20 novembre, après avoir ruiné et pillé tout le pays. Des partisans françois les suivirent pour tâcher d'avoir part au butin ; ils prirent deux officiers, dont l'un avoit deux mille louis d'or, et l'autre neuf cents, avec un carrosse à six chevaux. Le prince de Hesse-Cassel commanda pendant l'hiver à Bruxelles, le comte d'Athlone à Malines, et le comte de Tilly à Liége.

Le duc à la Haye.

Ses inquiétudes fondées sur ce qui s'étoit passé en Angleterre dans le cours de l'année 1710.

Marlborough, de retour à la Haye vers la fin de novembre, s'y occupa des préparatifs de la guerre pour l'année suivante, au milieu des inquiétudes et des soucis. Sa prospérité touchoit à son terme : ses ennemis n'étoient plus ni sur le champ de bataille, ni dans des forteresses ; ils se trouvoient à Londres, et leur campagne avoit été signalée par des victoires qui alloient bientôt lui ravir les restes de son pouvoir. En vain la constante vigueur de ses desseins et la force de ses armes venoient-elles de soumettre à la ligue trois places importantes (1), avec douze ou quinze lieues d'une

(1) Eugène ne vouloit pas entreprendre le siége d'Aire ; et même il eût été levé sans l'obstination du duc, qui, dans

belle contrée : ses nouveaux succès n'avoient pu empêcher ni l'entière disgrace de sa famille, ni la chute de son parti. Sans doute qu'il avoit assez fait pour être immortel; mais, esclave de son ambition, il éprouvoit le malheureux besoin de rester tout-puissant : il craignoit qu'on ne lui ôtât le commandement des troupes. Ne sachant à quoi s'arrêter, tantôt il ne vouloit pas retourner dans sa patrie, tantôt il songeoit à se retirer dans ses terres. Heureusement pour lui, les vents le retinrent longtemps en Hollande, et lui donnèrent assez de loisir pour qu'il pût prendre conseil de la prudence : il partit enfin pour Londres, où il arriva le 8 janvier. 1710.

Son retour en Angleterre. Précis des changemens arrivés pendant son absence.

Ici, je dois rendre compte de la révolution survenue en Angleterre, des causes qui l'avoient préparée, et des événemens qui la suivirent.

Depuis que la duchesse avoit perdu les bonnes grâces de la reine, le duc lui-même ne s'étoit soutenu que par la nécessité de ses services et par l'éclat de sa gloire, appuis toujours bien foibles sans la faveur, au milieu des orages des cours. Vers la fin de l'année précédente, une querelle théologique étoit devenue une affaire d'état; une petite étincelle produisit un grand embrasement;

toutes les occasions, gouvernoit son collègue. Je ne compte ici que *trois places importantes* : Saint-Venant, quoique d'un abord difficile, ne mérite pas ce nom.

1710. et ce fut de la tribune sacrée que partit la foudre qui écrasa la faction dont Marlborough étoit le chef suprême.

Affaire de Henri Sacheverel. Henri Sacheverel, docteur d'Oxford, et recteur de Saint-Sauveur en Southwark, avoit prêché deux sermons: l'un aux assises de Darby, le 26 août 1709, *sur la communication du péché;* et l'autre dans l'église de Saint-Paul de Londres, le 16 novembre suivant, sur le danger *des faux frères dans l'Église et dans l'État.* Ennemi juré des non-conformistes, des conformistes occasionnels, des Whigs quels qu'ils fussent, outrés ou mitigés, il déclama contre eux avec énergie, exhortant le peuple à se revêtir *des armes du Seigneur;* paroles capables de provoquer au meurtre, par l'abus d'un nom sacré. Il s'exprima en traits de feu en faveur de l'obéissance passive, et peignit, dans le second discours, sous d'odieuses couleurs, tous les dépositaires de l'autorité. Cet homme hardi, à l'aide des prestiges d'une physionomie séduisante, d'un bel organe, et d'un zèle affecté pour le bien public, trouva dans son auditoire grand nombre d'admirateurs. Il avoit, du moins, l'éloquence de l'audace, toujours plus puissante que celle de la raison sur l'esprit de la multitude. Ses sermons furent imprimés, et les deux partis les lurent avec un égal empressement. Chacun résolut, selon ses intérêts, d'accuser ou de défendre;

défendre, de perdre ou de sauver l'orateur. On ne parla plus dans Londres que des *faux frères dans l'Église et dans l'État :* les artisans et les lords, les femmes et les docteurs, les impies et les dévots, tous s'intéressèrent pour ou contre Sacheverel, voulant ou le faire condamner ou le faire absoudre. 1710.

Le prédicateur avoit épuisé tous les traits de la satire sur le comte Godolphin (1), grand trésorier, ami de Marlborough. Jean Dolben, fils du dernier archevêque d'York, étoit redevable d'une pension de la cour au crédit de ce lord aimable et tout-puissant : pour venger son protecteur, il dénonça aux communes quatre articles qu'il prétendoit être l'abrégé du sermon contre *les faux frères.* Il entreprit de prouver que Sacheverel avoit soutenu la

(1) M. de Voltaire suppose mal-à-propos que l'affaire de Sacheverel fut postérieure au déplacement de Sunderland et de Godolphin. *Les Torys*, dit-il, *maîtres alors de la reine, ne l'étoient pas du royaume. Ils furent obligés d'avoir recours à la religion... ; ils excitèrent un prédicateur à prêcher dans la cathédrale de Saint-Paul la doctrine de l'obéissance passive, et à désigner d'une manière odieuse l'administration de Marlborough et le parti qui avoit donné la couronne à Guillaume.* Sunderland ne fut dépossédé que le 14 juin 1710, et Godolphin ne perdit son emploi que le 19 août. L'affaire avoit été jugée plus de deux mois auparavant. L'auteur du Siècle de Louis XIV s'est donc trompé dans cette phrase, *les Torys maîtres alors*, puisqu'il rapporte le mot *alors* à l'époque de la disgrace des deux ministres, comme on le voit par le texte qui précède.

1710. doctrine de la non-résistance, pour noircir la révolution; qu'il s'étoit déchaîné contre la tolérance et les non-conformistes; que, selon ce factieux, la conduite de la reine tendoit à détruire la constitution, et que l'Église étoit en péril. Il faut remarquer que le parlement avoit déclaré ennemis de l'État ceux qui affirmeroient ce danger. Le chevalier Pierre King appuya le dénonciateur; il dit que la doctrine du prévenu étoit opposée au gouvernement, à l'hérédité dans la ligne protestante, et capable de porter les peuples à la révolte. La chambre censura, en conséquence, les maximes attribuées au prédicateur, qui reçut l'ordre de comparoître le lendemain, et qui obéit à l'ajournement.

Sacheverel fut interrogé à la barre : on lui demanda pourquoi il avoit fait imprimer des discours qui, par leur sujet même, méritoient d'être condamnés à l'oubli. Au lieu de répondre qu'aucune loi n'en défendoit l'impression, il allégua que le lord maire les avoit honorés de son suffrage, le dernier sur-tout, et qu'il l'avoit engagé à les rendre publics par la voie de la presse : mais, sur la dénégation formelle du lord compromis, le docteur fut confié à la garde du sergent d'armes de la chambre, pour passer entre les mains du sergent de la verge noire, s'il y avoit lieu.

Ce n'étoit-là que le prélude d'une procédure

dont l'issue devoit avoir une grande influence sur les destinées de l'Europe. M. Dolben parut devant les pairs, pour accuser l'orateur, au nom des communes, *de crimes capitaux et de malversation.* Le célèbre Haversham s'exprima, dans cette circonstance, avec sa liberté ordinaire. « Il est fort » étrange, dit-il, de voir un ecclésiastique traduit » comme coupable d'avoir prêché une doctrine » pour laquelle il auroit jadis obtenu des récom- » penses, et qui, si les temps changent, pourroit » bien lui procurer une place au milieu de nous, » parmi les évêques : il faut espérer qu'un jour » viendra où nous aurons d'autres délits à exa- » miner; car, de quelque côté que je tourne les » yeux, je vois plusieurs sujets d'accusation. » Le lord avoit feint sans doute de trouver *étrange* qu'on changeât de poids et de mesure suivant les temps; il verra bientôt, dans les vicissitudes de son propre parti, une nouvelle preuve que l'esprit et l'intérêt du jour dictent les sentences, qu'ils sont mobiles comme les nuages, et que tel qui autrefois eût été absous, pouvoit ensuite être jugé coupable. 1710.

Le prisonnier invoqua la loi *Habeas corpus :* on rejeta d'abord sa demande; mais il fut dès le lendemain élargi sous caution. La chambre haute arrêta que l'instruction de l'affaire commenceroit le 10 mars 1710 *(v. s.)*.

1710. Le duc de Marlborough se trouvoit alors à Londres. C'étoient les Whigs qui poursuivoient la condamnation du docteur ; Godolphin lui-même, si habile, si prudent, s'étoit égaré dans la voie qu'il avoit prise pour éviter le naufrage : mais, plus clairvoyant dans sa propre cause que ses amis, et en cela plein de sagesse, le duc blâma l'instruction solennelle du procès. « Si ce boute-feu, disoit-il, » a péché contre la loi, il faut le remettre entre » les mains de la justice ordinaire (1) ; pourquoi » le donner en spectacle, et souffrir qu'on le » porte en triomphe dans les rues ? Mérite-t-il donc » l'honneur d'avoir pour juge une des plus au- » gustes assemblées du monde (2) ? » En effet, dans de telles conjonctures, l'éclat ne pouvoit qu'être nuisible aux Whigs, dont les intrigues bruyantes appeloient l'orage au lieu de le conjurer, et qui, déclamant avec fureur contre la prérogative royale, achevèrent de se perdre par leurs maximes

(1) L'Église anglicane, selon l'article XX de la profession de foi, a droit de juger de la doctrine. Il paroît donc que Sacheverel n'étoit justiciable que des évêques et des universités d'Oxford et de Cambridge.

(2) Sommers pensoit de même. « On m'a assuré, dit le » doyen Swift, et je lui ai entendu dire à lui-même, que son » avis n'étoit nullement de poursuivre aussi ridiculement le » docteur Sacheverel : il avoit prévu que cette conduite finiroit par ruiner son parti. »

pernicieuses. Les Torys mirent tout à profit pour engager le gros de la nation dans leurs intérêts, et pour arracher le sceptre des mains de ceux qui dominoient encore. 1710.

Les libelles et les pamphlets prévinrent ou plutôt commencèrent l'instruction. Chaque parti s'agitoit pour mettre le public de son côté. Le docteur Hoadly fit paroître, contre l'obéissance passive, un gros volume (1), qui lui valut une réfutation piquante, et la menace d'être attaqué avec des armes plus dangereuses que la plume. Il n'y eut pas jusqu'aux astrologues, dit le continuateur de Rapin Thoyras, qui n'intervinssent dans cette affaire : un, entre autres, prétendit avoir lu dans les astres, qu'elle tourneroit à l'avantage du prédicateur. Il fut arrêté, et il eut besoin d'une caution qui répondît qu'il ne liroit plus dans les astres, ou du moins qu'il tairoit à l'avenir ce qu'il y auroit lu de favorable à l'apôtre de la non-résistance.

Des architectes travaillèrent pendant quinze jours à construire, dans la grande salle du palais de Westminster, le théâtre sur lequel les héros des deux factions alloient combattre en gladiateurs. Il étoit assez vaste pour contenir les deux

(1) Il étoit intitulé *Examen de l'origine et institution du gouvernement civil.*

1710. chambres, avec tous ceux qui devoient être présens à la cause : on avoit préparé une loge tapissée d'étoffe violette pour la reine, qui, voulant assister aux séances, pourroit, sans être vue, tout voir et tout entendre.

Les juges se rendirent à Westminster au jour indiqué ; la foule étoit immense, l'appareil imposant : on eût dit qu'il s'agissoit du salut de l'empire. La scène s'ouvrit par un discours du chevalier Montaigu, procureur général de la reine ; Lechmere, avocat célèbre, développa ensuite avec force la nature et l'énormité du crime sur lequel l'auguste tribunal avoit à prononcer. On tint le lendemain deux séances. Le général Stanhope s'attira l'attention des auditeurs. « Il faut, disoit-il, faire une » justice exemplaire de cet indigne fils de l'Église, » qui, sans doute, a voulu détourner les bourgeois » de Londres de contribuer aux subsides dont on » a besoin pour la continuation de la plus juste » des guerres. Quoi ! si ses principes étoient vrais, » toutes les procédures depuis la révolution seroient » illégitimes ; tant de sang répandu, tant d'or pro- » digué depuis vingt ans, n'auroient servi qu'à l'in- » justice ; et la gloire de ce règne, qui surpasse » de beaucoup celui d'Élisabeth, seroit ternie pour » jamais ! » L'orateur finit par citer quelques passages de Grotius, *de Jure belli et pacis*, pour

prouver qu'en certaines rencontres les peuples ont le droit de s'opposer à la tyrannie et de défendre leurs libertés. 1710.

A la fin de chaque séance, le peuple reconduisoit Sacheverel en triomphe, et forçoit les passans de lui rendre hommage. Les charmes de sa figure, plus encore que l'intérêt de sa cause, lui attirèrent de la part des femmes mille témoignages de la compassion qui est naturelle à leur sexe : le culte qu'elles lui rendirent alla jusqu'à l'adoration; la plupart voulurent avoir son portrait jusque sur leurs meubles et leurs éventails. Toutes ces marques de tendresse pour le beau docteur étoient sans conséquence : mais la multitude, poussée par un zèle aveugle, s'abandonna à tous les excès d'une fureur brutale. Le 11 mars, elle enfonça les portes et les fenêtres de six églises non-conformistes; après y avoir brisé les chaires et les bancs, elle en brûla tous les débris sur les places publiques. Quelques forcenés proposèrent d'aller piller la banque : un détachement des gardes à pied et à cheval marcha aussitôt, et prévint ce malheur. Cent de ces misérables restèrent sur la place; quelques autres tombèrent vivans au pouvoir des gardes, et le reste fut dissipé. Les papistes, ou réputés tels, au-dessus de seize ans, furent les victimes du tumulte, que leurs ennemis, selon la

1710. coutume, ne manquèrent pas de leur attribuer. On leur ordonna de quitter Londres, et il fut enjoint à toutes personnes sans distinction de prêter le serment prescrit sous Guillaume III.

Après que les avocats des communes eurent prouvé les quatre chefs d'accusation, ceux de l'accusé parlèrent à leur tour. Parmi ses défenseurs, les uns distinguèrent la résistance illicite, de celle qui produisit la révolution : les autres convinrent que le docteur avoit prêché des impertinences, affirmant néanmoins que ce n'étoit pas un délit punissable ; comme si toute impertinence qui trouble l'État, n'étoit pas soumise à l'animadversion des lois !

Impatient de se faire entendre dans sa propre cause, Sacheverel prit la parole, et il dit que la doctrine de l'obéissance passive avoit été enseignée long-temps avant lui par des théologiens protestans ; qu'en Angleterre ce n'avoit jamais été un crime d'attribuer aux ministres les abus du Gouvernement ; qu'il n'avoit nommé aucun d'eux, et qu'il étoit étrange qu'ils se reconnussent à des portraits qu'ils prétendoient ne pas leur ressembler ; qu'il respectoit la tolérance civile et politique, mais non la tolérance religieuse, qui détruit la religion par l'indifférence ; que le parlement outrepassoit ses droits, lorsqu'il entreprenoit de décider

des questions théologiques ; que d'ailleurs il se soumettoit à la censure, et même au châtiment que les évêques ou les universités du royaume voudroient lui infliger. Tels furent les principaux articles sur lesquels il insista avec force, et même avec une sorte de modestie bien éloignée de son caractère, mais qui convenoit à son rôle d'accusé. 1710.

Le comte de Nottingham embarrassa les communes en demandant si leur accusation étoit dans les formes, et si les propres paroles de l'orateur ne devoient pas y être rapportées. Les pairs se retirèrent dans leur chambre particulière pour résoudre ce qui n'auroit pas dû être un problème : il fut décidé que, nonobstant ce défaut, la procédure étoit juridique. Un grand nombre de lords protestèrent, mais en vain. On n'entendit que pour la forme les Haversham, les Hamilton, les Buckingham, les Carmarthen, dont le langage apologétique avoit été proscrit d'avance. Déjà les Warton, les Burnet, les Talbot, étoient assurés de la victoire. Après une longue suite de débats tumultueux, où l'esprit de parti étouffa souvent la raison, le lord chancelier recueillit les voix dans la séance du 31 ; il s'en trouva soixante-neuf pour déclarer le docteur *convaincu*, et cinquante-deux pour l'absoudre. L'huissier à la verge noire l'emmena aussitôt à la barre des lords. Sacheverel entendit le prononcé

1710. à genoux ; il se releva ensuite, et prétendit qu'il y avoit deux nullités : « L'une, dit-il, résulte de » ce que mes propres termes n'ont point été ex- » primés dans les chefs d'accusation ; l'autre, de ce » que les commissaires des comtés d'Écosse sont » omis dans le titre des griefs proposés au nom » des communes de la Grande-Bretagne. » Cette défense, quoique fondée sur les lois, fut réputée frivole, et l'application de la peine se fit le lendemain 1.er avril. La sentence porta que le *coupable* s'abstiendroit de prêcher pendant trois ans, et que ses deux sermons seroient brûlés par la main du bourreau.

Jugement de Sacheverel.

Observation peu réflechie de Voltaire.

M. de Voltaire observe que la reine, qui favorisoit ce prêtre, ne fut pas assez puissante pour empêcher son jugement. Il auroit dû dire qu'elle fut assez sage pour laisser un libre cours à un procès dont l'instruction devoit lui faire connoître les sentimens publics. Peu lui importoit que le prédicateur fût condamné : elle prévoyoit que le peuple lui seroit favorable, et c'étoit tout ce qu'il falloit à la princesse pour qu'elle s'enhardît à l'accomplissement de ses desseins.

La condamnation de l'accusé est un triomphe pour son parti.

Après tant de fracas, tant de vociférations, tant d'anathèmes, on devoit s'attendre à voir le glaive de la justice frapper sans ménagement la tête d'un si grand coupable. La peine étoit néanmoins si

légère, que les partisans de Sacheverel se crurent les vainqueurs, et qu'ils firent éclater la plus vive alégresse. Le jour de sa délivrance fut pour eux un jour de fête, qu'ils célébrèrent par des orgies, non dans l'obscurité des tavernes, mais à la vue de toute la capitale. La plupart mirent des tables devant les portes de leurs maisons; ils s'enivrèrent en buvant à la santé de leur fougueux apôtre, et contraignirent ceux qui passoient dans la rue d'en faire autant. Jamais l'esprit de parti ne se montra sous des formes plus bizarres et plus variées. La condamnation du prédicateur fit sa fortune, et les dons lui vinrent de toutes parts : une dame lui légua, en mourant, mille livres sterling; une autre lui donna un bénéfice. Il voulut voyager pour jouir de sa faveur, et par-tout il fut reçu en prince. A quelques milles d'Oxford, le comte d'Abingdon alla à sa rencontre avec plusieurs carrosses et un cortége de cinq cents chevaux; à Bambury, à Warwick, à Vrexham, le vin d'honneur, des illuminations, des feux d'artifice, le son des cloches, des salves d'artillerie, des harangues, des cavalcades nombreuses, signalèrent sa présence par l'ivresse de l'enthousiasme public. A plusieurs milles de Bridgenorth, les magistrats, le clergé, la noblesse, le peuple, marchèrent au-devant de lui, au nombre de sept ou huit mille hommes, dont quatre mille

1710.

Il voyage pour jouir de toute sa faveur.

1710. étoient à cheval ; presque tous avoient des ceintures blanches bordées d'or, et portoient à leurs chapeaux des feuilles de laurier doré ; les haies étoient ornées de fleurs et de guirlandes : on avoit attaché, au haut des clochers, des étendards et des banderoles. En quelque lieu que parût le docteur, il voyoit flotter les drapeaux de la faction dont il étoit l'instrument : en un mot, on l'eût pris pour le roi des foux au milieu de ses sujets ; par-tout c'étoit la pompe du triomphe, mêlée aux extravagances des Saturnales.

Adresses présentées à la reine contre les ennemis de la doctrine de Sacheverel.

Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que tout ce délire ne fut pas produit par le seul vertige de la populace, toujours aveugle ; elle cédoit même alors aux impulsions des hommes éclairés, qui soupiroient après un changement. Les grands sheriffs, les grands jurés, les juges de paix, les gentilshommes assemblés dans les assises de plusieurs comtés, tonnèrent dans des adresses contre les ennemis de Sacheverel : celles de Glocester et de Londres renfermoient les expressions les plus énergiques contre les maximes contraires à la monarchie. Indignée de la doctrine dont les Whigs avoient étayé leur cause, la reine répondit à la dernière en ces termes : *Je vous remercie, mylord maire, de votre obligeante adresse, par laquelle vous faites paroître tant de soumission et d'obéissance*

envers moi. Dans ce même temps, les communes luttoient de toutes leurs forces contre l'orage prêt à éclater ; elles supplioient sa Majesté d'ordonner un jour de jeûne pour obtenir du ciel qu'il arrêtât le cours des blasphèmes du docteur : mais cette princesse n'y eut aucun égard, bien résolue de frapper les dépositaires de sa puissance. 1710.

Anne alloit donc briser le joug que lui imposoit l'union trop étroite de ses ministres et du parlement, qui, forts de la gloire du capitaine général, cherchoient à se rendre indépendans, et à continuer, malgré elle-même, une guerre déjà trop longue, dont la nation murmuroit. En vain, pour l'intimider, affecta-t-on de répandre le bruit qu'elle desiroit de transmettre sa couronne à son frère, et qu'animée par ce motif elle avoit écouté avec intérêt la défense des maximes pernicieuses qui tendoient au bouleversement des nouvelles lois de l'hérédité du trône : l'enthousiasme de ses peuples pour Sacheverel lui avoit révélé le secret de ses forces ; et rien ne l'empêcha de poursuivre le dessein d'abattre le parti formidable qui la tenoit enchaînée.

Bruit répandu par les Whigs.

Rassurée par les circonstances de l'affaire de Sacheverel, la reine ne se laisse point intimider.

Pour bien saisir l'ensemble des faits qui décidèrent du repos de l'Europe, on doit se rappeler que lady Masham étoit l'instrument de Robert Harley, ennemi personnel du duc, qui l'avoit exclu

1710. Continuation des intrigues. La trop grande puissance de Marlborough et de son parti détermine la conduite de la reine, ainsi que le besoin généralement reconnu de la paix.

Ce qui s'étoit passé en Angleterre dans le cours de l'année 1710, relativement au duc de Marlborough et aux plus distingués de son parti.

du ministère : il faut se souvenir encore que, de protégée devenue protectrice, elle ménageoit à cet ancien serviteur de fréquens entretiens avec Anne (1), qui, contrainte de le priver de son emploi, lui avoit conservé son estime et sa confiance. Animé par le ressentiment, et peut-être par des motifs de bien public, il ne cessoit de représenter à sa Majesté qu'il étoit temps de se délivrer de la tyrannie des Whigs, dont le peuple se montroit de jour en jour plus fatigué; qu'on avoit sacrifié l'Espagne à la gloire du capitaine général, sous prétexte de faire des conquêtes dont les Provinces-Unies recueilloient tout l'avantage; que cet homme étoit formidable par ses richesses, par ses alliances, par ses victoires, par son dévouement à la Hollande, et qu'il falloit enfin mettre un terme à un empire monstrueux, qui bientôt éclipseroit entièrement l'autorité royale.

Harley n'avoit pas eu de peine à convaincre une reine esclave, qui se trouvoit humiliée de n'avoir pu obtenir un régiment pour le frère de sa

(1) La duchesse dit dans ses Mémoires que, pendant les chaleurs de l'été, la reine restoit dans une petite maison de campagne, où Harley et les conjurés de son parti pouvoient s'introduire de nuit, par le jardin, dans l'appartement de M.me Masham, où se tenoient les conférences et où se concertoient les mesures antiministérielles.

favorite ; qui d'ailleurs étoit aigrie sans retour par la conduite hautaine de la duchesse. Mais pour aller sans crainte en avant, elle voulut, pour ainsi dire, sonder le terrain, et attendre l'issue de l'affaire du docteur. Les circonstances du jugement assurèrent sa marche. L'élévation du duc de Shrewsbury, Jacobite zélé, à la dignité de grand chambellan, fut le premier pas de cette princesse dans sa nouvelle carrière politique. Pour cacher néanmoins toute l'étendue de son plan, elle avoit fait part de cette promotion, le 13 avril *(v. s.)*, au lord trésorier, qui, peu satisfait des intrigues de la cour, s'étoit retiré à Newmarket aux approches de l'orage. La réponse fière de ce vieux ministre plein d'honneur est digne d'être connue ; la voici telle qu'elle est rapportée dans les Mémoires de la duchesse de Marlborough (1) :

1710.

Promotion du duc de Shrewsbury à la dignité de grand chambellan.

« J'ai, disoit le lord, la douleur de voir que votre » Majesté regarde comme l'effet du *spleen*, ce que » je lui avois marqué dans ma lettre précédente, et » qui, cependant, ne provenoit que de la convic- » tion intime où je suis qu'elle court à sa perte avec » toute la vîtesse que peuvent produire ceux en » qui elle paroît mettre toute sa confiance. Je suis

Lettre du lord Godolphin à la reine.

(1) J'en ai seulement retranché quelques phrases ou membres de phrases inutiles. Elle est datée de Newmarket, du 15 avril.

1710. » moins surpris qu'affligé de la résolution qu'elle » a prise de faire entrer le duc de Shrewsbury » dans le ministère ; ce moyen, suggéré à votre » Majesté, tend à lui faire dissoudre un parlement » qui, pendant deux hivers consécutifs, lui a donné » plus de six millions par année, pour soutenir » une guerre dont *sa couronne dépend*. Il n'est pas » étonnant que certains personnages, quoique la » guerre dure encore, aient voulu l'induire à un » choix qui la forcera d'en venir à cette extrémité, » qui, j'aime à le croire, n'est pas conforme à ses » intentions. A Dieu ne plaise qu'on m'accuse » d'être animé d'un sentiment de haine contre le » duc de Shrewsbury ! Il n'y a pas d'homme dont » j'estime plus les talens et la capacité : j'ai eu » avec lui des liaisons intimes pendant vingt ans. » A l'époque de l'avénement de votre Majesté au » trône, je desirois qu'il fût promu à une des pre- » mières places ; elle lui fut offerte, et il la refusa : » les motifs de son refus ne doivent pas être au- » jourd'hui des titres de recommandation..... » Maintenant qu'il se coalise avec les Torys, qu'il » cabale avec M. Harley, il exposeroit votre Ma- » jesté à des résultats infiniment fâcheux ; tous les » membres de son conseil, à l'exception de..., » s'en éloigneroient comme d'un lieu empesté. » Elle peut juger d'avance de l'effet que produira

» la

» la destitution de ses ministres sur ses alliés; de 1710.
» l'idée qu'ils se formeront du succès d'une guerre
» conduite par ceux-là même qui s'y sont opposés
» avec le plus de chaleur, et à qui une paix quel-
» conque sera d'autant plus agréable, qu'elle
» fournira plus de moyens à la France pour rouvrir
» au Prétendant le chemin du trône. Je ne doute
» point que, dans ce cas, la Hollande ne se dé-
» termine à un accommodement séparé, bien
» capable de détruire et d'effacer les avantages
» glorieux qui ont porté le règne de votre Majesté
» à un si haut degré de splendeur.....: Au reste,
» ce qui me chagrine le moins, *c'est que votre*
» *Majesté ait pris une résolution de si haute im-*
» *portance, avant de l'avoir communiquée au duc*
» *de Marlborough et à moi :* cependant tout le
» monde jugera, peut-être, qu'après de longs et
» fidèles services, rendus avec un zèle toujours
» égal, nous méritions un peu plus d'égards.
» Je supplie votre Majesté de me permettre de
» terminer ma carrière dans le repos et loin des
» affaires publiques. J'ai encore une grâce à lui
» demander; c'est de garder ma lettre et de la
» relire vers Noël prochain : elle jugera alors quel
» est celui qui lui a donné les conseils les plus
» salutaires. »

Godolphin ne pouvoit pas plaider la cause de

1710. son parti avec plus de franchise et de noblesse; mais il supposoit, ce que l'événement a démenti, que la couronne et la gloire d'Anne dépendoient de la continuation de la guerre.

Suites de l'affaire de Sacheverel; prorogation du parlement; changement du ministère, et destitution de Sunderland, gendre de Marlborough; lettre du duc à la reine.

Les remontrances du lord restèrent sans effet. A l'époque même de la promotion de Shrewsbury, les combattans de l'arène britannique furent séparés; le parlement, prorogé le 16 d'avril jusqu'au 29, le fut ensuite de nouveau. Avant de le casser, la prudence demandoit qu'on changeât le ministère : c'étoit une mesure indispensable pour prévenir les secousses violentes d'une révolution précipitée.

Dans les premiers jours de juin, on commença à parler du renvoi de Sunderland. A peine le duc son beau-père, alors à la tête des armées, en eut-il été instruit, qu'il adressa à la reine une lettre très-pressante, dont voici la substance :

« Votre Majesté, lui disoit-il, fait le plus grand » tort à ses affaires sur le continent, en renvoyant, » sans aucun sujet, au milieu de la campagne, » le gendre du général en chef, en qui les alliés » veulent bien placer leur confiance. Si elle per- » siste, ajoutoit-il, dans le dessein de me donner » cette mortification, je la supplie de différer au » moins jusqu'à mon retour. »

La duchesse joignit les plus vives instances à

celles de son époux; mais en vain. Il falloit profiter de la chaleur des esprits enflammés par l'affaire de Sacheverel, pour frapper les grands coups, et pour abattre les chefs d'une faction déjà proscrite dans les conseils secrets de la souveraine. 1710.

Ce fut le 14 juin 1710 que le comte de Sunderland perdit le sceau privé ; il avoit été nommé secrétaire d'état en 1706 : en le dépouillant de ses emplois, on lui offrit une pension de trois mille livres sterling, qui ne fut point acceptée; il accompagna son refus d'une réponse noble, digne, en apparence, d'un Romain des plus beaux siècles de la république, et qui, au fond, ne fut que celle du dépit, masqué sous le faste du désintéressement : *Je me réjouis*, dit-il, *de ce que sa Majesté est contente de mes services ; mais si je ne suis plus assez heureux pour pouvoir être utile à ma patrie, je ne serai pas du moins assez lâche pour la piller.* Il eut pour successeur le lord Darmouth, gendre du comte de Nottingham.

Les principaux chefs du parti craignirent que le duc de Marlborough, informé de cette destitution, ne prît conseil de son humeur, et qu'il ne quittât le commandement; ils s'assemblèrent à la hâte, et lui écrivirent en commun la lettre suivante, qui mérite d'être rapportée :

1710.

Lettre écrite au duc au sujet du renvoi de son gendre le lord Sunderland.

Ce 14 juin 1710.

MYLORD,

« Nous ne nous serions pas décidés à vous » écrire, si nous ne jugions par votre lettre, dont » lord trésorier nous a fait part (1), combien votre » Excellence (2) doit être affectée de la situation » de mylord Sunderland. Cette lettre, quelque » touchante, quelque bien motivée qu'elle fût, » n'a pas empêché la reine de lui ôter les sceaux » ce matin. Il falloit que la résolution en fût bien » prise, puisque les moyens extraordinaires mis » en usage pour la prévenir, puisque toutes les » représentations employées pour en démontrer » les conséquences tant au dehors qu'au dedans, » ont été inutiles. C'est un malheur dont nous » sommes profondément affligés : nous sentons » jusqu'à quel point votre Excellence doit y être » sensible, dans cette conjoncture critique, où » vous exposez à chaque instant votre personne » pour votre pays, et où les destinées de l'Europe » dépendent si éminemment de votre conduite et » de vos succès ; mais nous sommes également » convaincus que votre Excellence ne sauroit

(1) C'est la lettre écrite à la reine par le duc, qui, sans doute, en avoit envoyé la copie à lord Godolphin.

(2) La traduction littérale des mots anglois est *votre Grâce.*

» aujourd'hui quitter le commandement sans com- 1710.
» promettre les intérêts de la grande alliance.
» Ainsi, au nom de la gloire qui vous environne
» et que vous avez méritée par de si nombreux
» services, au nom de l'Europe entière, qui fonde
» en vous ses espérances, au nom de tous ceux qui
» vous sont chers dans votre patrie, dont le salut
» dépend de vos nouveaux efforts, nous vous
» conjurons d'achever votre ouvrage, et de rester à
» la tête de l'armée; c'est, à notre avis, la mesure
» la plus propre à faire renoncer au projet de dis-
» soudre le parlement. Votre Excellence, en se
» rendant à nos prières, nous obligera, ainsi que
» tous ceux qui ont à cœur le bien public. Elle
» doit être aussi persuadée qu'en prenant le parti
» contraire, elle causeroit à ses ennemis la plus
» douce des jouissances. Nous sommes, mylord,
» de votre Excellence, les très-humbles et très-
» obéissans serviteurs. »

Signé COWPER, GODOLPHIN, SOMMERS, NEWCASTLE, DEVONSHIRE, OXFORD, HALLIFAX, H. BOYLE.

Le duc étoit très-disposé à faire ce qu'on lui demandoit; et en paroissant se rendre aux sollicitations de ses amis, il ne céda qu'à ses propres sentimens, et à un reste d'espérance qui ne pouvoit s'éteindre au fond de son cœur.

1710. Tandis que, les armes à la main, il combattoit pour reconquérir son ancienne faveur, s'il étoit possible, les Whigs alarmés firent retentir l'Angleterre de leurs plaintes. « N'est-ce pas à nous, » disoient-ils, qu'on est redevable de tant de » batailles gagnées, de tant de villes prises ! La » chute du ministère remplira les alliés d'inquié- » tude, et les ennemis de confiance. Il faudra » donc aussi dissoudre le parlement, qui a fourni » avec tant de générosité les subsides nécessaires ! »

Plaintes des Whigs.

Les Torys répondoient que « pour procurer » plus d'honneur et de profit au général, on avoit » porté les plus grandes forces en Flandre, et » négligé la guerre d'Espagne ; qu'on avoit besoin » d'un grand trésorier qui partageât également les » contributions entre les différens théâtres de la » guerre, pour forcer la France à la paix ; que la » dette étoit immense, malgré l'immensité des » taxes ; que les ministres cherchoient à détourner » l'attention de leurs rapines, pour s'enrichir à leur » aise ; qu'il falloit changer le parlement comme » le ministère ; que l'un et l'autre avoient formé » entre eux une ligue également dangereuse et » criminelle ; qu'ils étoient convenus d'avoir un » général à vie, dont l'autorité étoit presque » égale à celle d'un dictateur romain, ou d'un » protecteur d'Angleterre ; qu'il falloit apaiser

Réponse des Torys.

» une nation libre, justement irritée de voir un » petit nombre de citoyens accumuler des ri- » chesses prodigieuses, tandis qu'elle gémissoit » dans l'indigence; que le parti de la haute église » ayant porté le principal poids de la guerre, il » étoit juste de l'admettre à son tour aux emplois » utiles; que si les Whigs avoient bien commencé » la guerre, les Torys auroient la gloire de la » terminer. » 1710.

Ainsi parla une faction battue depuis long-temps, dès qu'elle vit luire pour elle l'aurore du jour de la victoire. Mais, quelque justes que pussent paroître les griefs qu'elle opposoit à ses ennemis, elle n'empêcha point le renvoi du lord Sunderland d'affecter le crédit public et d'effrayer les puissances coalisées. Les nouveaux conseillers de la reine l'engagèrent à promettre ce qu'ils n'entendoient nullement qu'elle accomplît. Elle fit écrire en son nom, par le secrétaire d'état Boyle, à toutes les cours alliées, que leurs alarmes étoient sans fondement, et qu'elle apprécioit trop la capacité de ses ministres actuels pour se priver de leurs services. Cette assurance positive fut bientôt démentie par des actes contraires, qui mirent au grand jour le nouveau système du Gouvernement britannique.

La destitution du lord Godolphin prouva sans

1710. équivoque aux confédérés ce qu'ils soupçonnoient déjà. Ce fut le 19 août qu'Anne envoya lui redemander la baguette, ou plutôt qu'elle lui fit signifier l'ordre de la rompre (1). Sa charge fut d'abord mise en commission sous la surveillance de Harley, qui joignit au titre de chancelier de l'Échiquier celui de sous-trésorier. La baisse des fonds publics ne détourna point la reine de marcher rapidement à son but, et de compléter le triomphe des Torys.

Renvoi du lord trésorier.

Cassation du parlement, et convocation d'un nouveau.

Après avoir déclaré, le 2 octobre, le parlement dissous, elle en convoqua un nouveau, et prit des précautions pour être sûre d'influer dans les nouveaux choix. L'enthousiasme et l'activité des partisans de Sacheverel secondèrent merveilleusement les desseins de la princesse, qui, pendant les intrigues, acheva de recomposer son ministère. Le comte de Rochester fut président du conseil, à la place du lord Sommers; le duc de Buckingham eut le bâton de lord sénéchal (2) ou de grand maître

Entier renouvellement du ministère.

(1) La duchesse de Marlborough dit, dans ses Mémoires, que l'ordre qui enjoignoit au comte de rompre son bâton de trésorier, lui fut envoyé par un laquais en livrée, qui le laissa à sa porte; que le public fut indigné de cette violation de toute bienséance; et que, quand on en parla à la reine, elle répondit froidement qu'elle en étoit bien fâchée, mais qu'elle n'avoit pas pu faire autrement.

(2) L'auteur de la Vie d'Anne dit, *p. 323*, qu'il fut nommé grand maître de la maison de la reine.

de la maison, que perdoit le duc de Devonshire; Henri Saint-Jean, célèbre par la beauté de son génie et par la variété de ses connoissances, devint secrétaire d'état sur la retraite forcée de Henri Boyle; le grand sceau, tenu par le lord Cowper, fut confié provisoirement à un autre, puis donné en titre à sir Simon Harcourt; l'emploi de lord lieutenant d'Irlande, exercé par le comte de Warton, passa au duc d'Ormond (1); George Grenville remplaça Robert Walpole dans le secrétariat de la guerre. Enfin toute l'administration fut renouvelée, et les Whigs abattus la virent toute entière entre les mains de leurs ennemis. Le duc de Beaufort vint à la cour dans cette circonstance, et dit à la reine en l'abordant : « Je félicite votre » Majesté de ce qu'elle a ressaisi son empire, et » je me réjouis de pouvoir enfin rendre mes hom» mages à la reine de la Grande-Bretagne. » 1710.

Le héros qu'on appeloit le *général à vie*, ressembloit à ces colonnes mutilées qui restent debout Le duc reste presque seul en place, mais sans appui solide.

(1) Le continuateur des Révolutions d'Angleterre suppose qu'Hamilton, d'Ormond, Shrewsbury, étoient ministres, lorsqu'ils donnèrent *leurs voix pour disculper le coupable*. Il se trompe en cela. Le ministère ne fut changé qu'après le jugement de Sacheverel. Le duc d'Hamilton fut nommé ensuite lord lieutenant du comté de Lancastre; et le duc d'Ormond, lord lieutenant d'Irlande. Voilà le vrai.

1710. au milieu des ruines d'un temple détruit par la foudre. Environné des débris de sa faction (1), il conserva à la tête des armées une partie de sa puissance : la politique devoit ce ménagement, et à l'éclat de sa renommée, et à l'intervention des souverains dont il avoit conduit les troupes à la victoire. Mais l'édifice de sa grandeur étoit sapé jusque dans ses fondemens, et ses inquiétudes pour l'avenir aggravoient les peines de sa situation présente : autrefois maître du trésor, des deux chambres, des conseils, de toutes les forces britanniques, il ne possédoit plus que précairement une autorité militaire qui pouvoit lui échapper.

Le duc s'étoit montré fort sensible, et à la destitution de son gendre, dont la place mettoit, pour ainsi dire, le cabinet à ses ordres, et au renvoi du lord trésorier, par le moyen de qui il pouvoit disposer des finances. Il ne fut pas moins touché de l'entière et éclatante disgrace de son épouse, qui avoit gouverné Anne comme il gouvernoit l'État, et qui, après avoir contribué à son élévation, contribua également à sa chute.

(1) Le duc de Somerset resta grand écuyer, et le comte de Cholmondeley trésorier de la maison de la reine. Quelques autres personnes du même parti conservèrent des emplois importans ; ce qui, depuis plusieurs années, ne s'étoit pas vu dans les changemens de ministère.

1710.

Circonstances de l'entière rupture de la duchesse avec la reine.

Quelque temps après le refus du régiment demandé par M. Hill (1), la duchesse apprit qu'on lui imputoit des propos outrageans pour la reine. Dans la vue de se disculper d'une accusation peut-être calomnieuse, elle alla, le 3 avril 1710 *(v. s.)*, trouver cette princesse, qui étoit sur le point de partir pour la campagne. *Je supplie votre Majesté*, lui dit-elle, *de m'accorder une audience secrète pour lui parler d'une affaire importante. Vous n'avez*, lui répondit Anne, *qu'à mettre par écrit ce que vous avez à me communiquer.* Ne voulant pas se borner à une justification verbale, la suppliante adressa à la reine deux lettres, où elle persistoit à solliciter une audience; mais, comme si elle eût oublié les suites de la scène qui s'étoit passée dans l'église de Saint-Paul, elle y marquoit imprudemment que ce qu'elle avoit à dire à sa Majesté *n'exigeroit pas de réponse* (2). La duchesse n'en eut point d'autre que celle qui lui avoit été faite de vive voix; et

(1) Voyez *page 162* de ce volume.

(2) Elle vouloit dire que ce n'étoit point une affaire que son mari l'eût chargée de communiquer à sa Majesté, et qui, dans ce cas, eût demandé une réponse formelle. Souvent la duchesse avoit de semblables commissions. Elle n'auroit pas dû se servir d'un mot que la reine avoit pris en mauvaise part; et son tort fut, non d'avoir manqué de respect, mais de prudence ou de mémoire.

1710. néanmoins, à force d'importunités, elle obtint une entrevue à Kensington. Chez Anne, les impressions étoient ineffaçables, et sa mémoire la servoit mieux que ses oreilles et son jugement. Indignée sans doute de voir reproduire par lettres le mot qui l'avoit blessée en 1708, elle s'y renferma comme dans un retranchement; et à chaque phrase de l'apologie, elle répétoit: *Vous n'avez pas demandé de réponse, et vous n'en aurez point.* Telles furent les dernières paroles de l'autrefois si tendre *Morley* à sa chère *Freeman*, qui ne la vit plus. Triste preuve de l'instabilité de la faveur et de la puissance!

L'occasion d'écrire à la reine se présenta pourtant dès le lendemain. La duchesse venoit de recevoir une lettre de son époux, avec une autre pour le grand trésorier, qui étoit alors à Newmarket. Autorisée à décacheter celle-ci, elle y trouva un avis donné au duc par Eugène au sujet d'un homme dangereux qui s'étoit signalé à Vienne par des fourberies sans nombre, et qui alloit partir pour l'Angleterre: le prince recommandoit à son collègue de faire chasser cet aventurier aussitôt après son débarquement, loin de lui permettre le moindre accès à la cour. La duchesse envoya tout le paquet à sa Majesté, et y joignit une lettre où elle se plaignoit de la réception de la veille. Il y eut pour cette fois une réponse, mais laconique

et du style glacé de la disgrace ; elle étoit conçue en ces termes : « J'ai reçu la vôtre, ainsi que celle » du duc de Marlborough au lord trésorier, dans » le moment où je descendois l'escalier de Saint- » James ; de sorte que je n'ai pu renvoyer l'incluse » qu'à mon arrivée. » Ce furent là les dernières lignes tracées de la main d'une souveraine qui jadis prenoit tant de plaisir à se soulager des peines du trône par les doux épanchemens de l'amitié. 1710.

Quand on a la malheureuse passion de dominer, il faut de la souplesse (1), et le joug se brise dans les mains de quiconque veut l'appesantir. Dès le commencement de 1710, le mal étoit à son comble : la duchesse s'éloigna bientôt, sans conserver la moindre correspondance avec la cour (2). Le déclin de sa faveur avoit commencé une espèce de révolution ; l'éclat de sa rupture, précédé du

(1) Swift dit, en parlant de cette dame, qu'elle avoit conservé une assez bonne réputation relativement à la galanterie ; mais qu'il régnoit dans son cœur trois furies, une avarice sordide, un orgueil insupportable, et une fureur que rien ne pouvoit modérer ; qu'elle faisoit parade d'irréligion ; et qu'un esprit de cette trempe, irrité par la perte du pouvoir, étoit capable de tout. Ces traits sont un peu durs, et je crois qu'il faut les adoucir.

(2) Elle écrivit encore à la reine, en lui envoyant la lettre que le duc écrivit à sa Majesté pour la détourner du renvoi de Sunderland.

1710. jugement de Sacheverel, signala la chute des Whigs et la décadence de leur chef.

Anecdote dénaturée par Voltaire.

Il faut toujours s'étonner de l'infidélité des récits de l'auteur du Siècle de Louis XIV : il avance que la duchesse eut l'audace d'écrire à la reine, *Rendez-moi justice, et ne me faites point de réponse ;* qu'ayant reconnu son imprudence, elle étoit venue demander d'inutiles pardons. De trois choses l'une : ou il a dénaturé les faits avec connoissance de cause, ou il a mal saisi l'exposé verbal de la veuve de Marlborough, ou la conversation prétendue de celle-ci ne s'accorde point avec ses Mémoires.

Contes du même, au sujet de la chute des Whigs et de l'acheminement à la paix.

M. de Voltaire va nous apprendre des choses bien plus étranges encore ; savoir, *que quelques paires de gants d'une façon singulière refusées par la duchesse à la reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de mylady Masham, changèrent la face de l'Europe.* Ces deux anecdotes (1) sont dignes d'un écrivain qui semble n'avoir d'autre tâche à remplir que d'amuser ses lecteurs, dont la plupart pourtant admettent ses fables comme des articles de foi. Quant à la première, croira-t-on qu'une

(1) Il n'en est question ni dans les Mémoires de la duchesse, ni dans la Vie d'Anne Stuart, reine de la Grande-Bretagne, *Roterdam, 1716, in-12*, ni dans l'Histoire du règne de cette princesse par Swift, *Amsterdam, 1765*. Où Voltaire les a-t-il prises !

femme tourmentée de la soif du pouvoir n'eût pas sacrifié quelques paires de gants, soit pour conserver, soit pour recouvrer la faveur de sa souveraine ! Quant à la seconde, on ne conçoit pas à quelle occasion la duchesse auroit pu faire à son heureuse rivale la plus grossière des impertinences. Étoit-ce en servant à table ou à la toilette ? étoit-ce en préparant un thé ? étoit-ce en présentant l'eau à la reine pour lui laver les mains ? Rien de tout cela ne tenoit au service de la première dame de sa Majesté. On ne doit point ajouter foi à des faits invraisemblables qui n'ont d'autres garans que des bruits populaires ou des conteurs de profession. 1710.

Mais admettons ces anecdotes comme véritables et arrivées en 1710, comme Voltaire paroît le supposer (1) : ce ne sont point elles qui ont pu *changer la face de l'Europe*, et on ne doit pas les mettre au nombre des petites causes qui ont produit les grands événemens ; elles ne formeroient tout au

(1) Il suppose que cette double impertinence détermina la reine à changer la *face de l'Europe*, par des négociations sérieuses pour la paix, qui commencèrent après le renouvellement des ministres et en janvier 1711. Cependant, la duchesse, depuis 1708, n'alloit plus familièrement à la cour : elle ne mangeoit nulle part avec lady Masham, dont elle détestoit l'ingratitude depuis 1707. Dans quel temps et à quelle occasion auroit-elle donc pu répandre son eau miraculeuse sur la robe de cette femme ? D'ailleurs il est permis de

1710. plus que des incidens utiles dans le cours des intrigues de la favorite Masham : le principal ressort des Torys étoit dans le besoin reconnu de la pacification. Tout prouve qu'Anne, dégoûtée dès 1707 de l'épouse du capitaine général, avoit résolu peu après de se défaire des Whigs qui l'opprimoient, et de mettre fin à une guerre ruineuse, qu'ils s'obstinoient à soutenir contre le vœu du peuple ; mais elle vouloit éclater avec prudence. Le procès du docteur manifesta l'esprit public, et fit voir que le moment favorable étoit arrivé. Dès-lors l'autorité royale se déploya sans crainte contre un parti qui fut vaincu, non pour *quelques paires de gants refusées*, non *pour une jatte d'eau tombée sur une robe*, mais par une suite de ces vérités éternelles, qu'une faction trop puissante a son terme, et que l'abus du pouvoir finit par le détruire.

1711. Le duc arrive à Londres ; il y est reçu par le peuple comme du temps de sa faveur.

Enfin la chose étoit consommée, lorsque Marlborough arriva en Angleterre. De retour à Londres

douter que la veuve de Marlborough se soit accusée verbalement de ces petites espiégleries, et que, dans ce cas, elle ait choisi Voltaire pour son confesseur. Ce qui me surprend plus que les contes de celui-ci, c'est un certain jugement prononcé par l'auteur d'une Notice sur la vie et les ouvrages de Racine. « Tacite et Voltaire, dit-il, ont laissé à la postérité les deux » plus beaux modèles d'histoire qui existent dans aucune » langue, et les deux seuls entre lesquels il soit permis de » balancer et très-difficile de choisir. » *Risum teneatis, amici !*

le

le 8 janvier 1711, il y entra comme dans un nouveau monde : tout y avoit changé de face ; et les opprimés, devenus les maîtres, y présentoient une espèce de saturnale peu faite pour plaire au coryphée des anciens dominateurs. Cependant ses conquêtes récentes, jointes au souvenir de tant d'autres et aux intrigues de ses partisans, lui obtinrent des hommages qui purent au moins adoucir l'amertume de ses peines. Malgré les approches de la nuit, le peuple, qui, pour l'ordinaire, ne suit que la faveur et la fortune, accourut en foule pour le voir, l'admirer et le plaindre. Les rues retentirent d'applaudissemens; les fenêtres furent éclairées sur le passage du général ; une multitude d'hommes, les uns entraînés par leur propre mouvement, les autres payés, entourèrent sa voiture, et le conduisirent avec des flambeaux jusqu'à l'hôtel de Montaigu. Il savoit combien il est dangereux pour un sujet puissant, et presque abattu, de paroître populaire : pour ne point irriter la haine, il se déroba sans bruit de l'hôtel pour se rendre à Saint-James, où il reçut un accueil gracieux que suggéra la politique, et non la bienveillance. Le lendemain on le vit paroître au conseil, c'est-à-dire, dans le camp de ses ennemis. Les ministres et les grands s'empressèrent de le visiter. Quelques-uns de ses amis vouloient que les 1711.

1711. deux chambres le remerciassent suivant l'usage (1); mais il eut la sagesse de s'y opposer. Son entrée triomphante équivaloit presque à des félicitations solennelles : on y vit, ou du moins on crut y voir, que s'il ne régnoit plus par la force de l'autorité, il régnoit encore par l'éclat de sa gloire.

Ses partisans les plus zélés desiroient qu'il quittât le commandement : il s'y refuse.

Les partisans les plus zélés du duc desiroient qu'il quittât le commandement, persuadés qu'on seroit contraint de le rappeler sous les drapeaux pour y ramener la victoire. Tout autre général l'eût fait à sa place, moins dans l'espérance de remporter ce triomphe sur la haine et l'envie, que pour mettre ses lauriers à couvert dans le sein du repos. Marlborough en jugea autrement, soit qu'il voulût conserver son crédit au-dehors, soit qu'il pensât à raffermir au-dedans sa fortune chancelante : il falloit, pour en venir à bout, qu'il commandât, et il ne pouvoit obtenir cette consolation qu'en

(1) Le comte de Scarborough avoit proposé dans la chambre haute, qu'on remerciât le duc de Marlborough, qui étoit encore à la Haye : le duc d'Argyle s'y étoit opposé avec tant de vigueur, que les amis du général crurent devoir laisser tomber cette affaire. Ce qui mortifia le plus Marlborough, ce fut de voir entrer dans les emplois tous ceux que les Whigs en avoient chassés. Péterborough fut envoyé à Vienne, Rivers à la cour d'Hanovre; les ducs de Beaufort et d'Hamilton furent membres du conseil d'état; le duc d'Argyle lui-même obtint l'ordre de la Jarretière et le commandement en Espagne.

luttant avec souplesse contre l'orage. Il témoigna de l'estime et de la confiance aux nouveaux ministres, quoiqu'il n'eût pour eux ni l'un ni l'autre de ces sentimens : il donna la démission des emplois de la duchesse son épouse, et remit à la reine la clef d'or qu'elle portoit en qualité de première dame de la chambre. Une conduite si prudente, jointe aux égards de la princesse pour le vœu des alliés, le maintint dans le poste éminent auquel il avoit dû sa renommée et sa puissance.

1711. Il lutte avec souplesse contre l'orage.

Pendant que Marlborough flottoit à Londres entre la faveur et la disgrace, on reçut de l'Espagne des détails bien affligeans. La dernière campagne y avoit été remarquable par la défaite successive des deux prétendans à la couronne. Charles, vainqueur à Almenara et à Saragosse, avoit été chassé de Madrid par la haine des habitans, et par la crainte que lui inspiroit la marche du duc de Vendôme. Ce dernier prince, sorti de sa retraite d'Anet pour aller au secours du petit-fils de Louis XIV, étoit arrivé à Valladolid le 20 septembre. Sa présence excita l'enthousiasme de la nation; il valut seul une grande armée (1). Comme

Mauvaises nouvelles d'Espagne.

(1) Quand Louis XIV apprit les heureux changemens survenus dans les affaires de Philippe, il prononça ces mots mémorables : *Il n'y avoit pourtant en Espagne qu'un seul homme de plus.*

1711. un autre du Guesclin, il attire par son nom une foule de volontaires fiers de servir sous les ordres d'un général qui sait gagner les cœurs comme les batailles. L'amour et la confiance lui fournissent des recrues nombreuses et des ressources de tout genre, tandis que l'aversion des peuples et la débauche paralysent l'armée victorieuse. Les bords du Mançanarès avoient été une autre Capoue pour les soldats anglois et allemands. Vendôme ramène Philippe V à Madrid le 3 décembre, au milieu des réjouissances que le cœur seul avoit ordonnées. Il craint que l'ennemi ne lui échappe en franchissant les montagnes qui séparent la Castille de l'Arragon ; il se hâte, et traverse le Hénarès (1) à la nage, suivi de ses braves cavaliers : Stanhope

Vendôme rétablit les affaires de Philippe V en Espagne.

Décembre 1710.

(1) Et non le Tage, comme le disent Voltaire, le P. d'Avrigny, l'auteur des Campagnes de Vendôme et le président Hénault. M. de Vendôme fit passer l'infanterie et l'artillerie sur le pont de Guadalaxara, pendant que lui-même, à la tête de la cavalerie et des dragons, traversoit à la nage le Hénarès, rivière qui n'a qu'un filet d'eau en été, mais qui étoit alors très-enflée par les pluies.

Voltaire, après avoir indiqué ces événemens, s'exprime en ces termes : « Tandis que cette révolution éclatante étonnoit » les alliés, une autre plus sourde et non moins décisive se » *préparoit* en Angleterre. Une Allemande avoit, par sa mauvaise » conduite, fait perdre à la maison d'Autriche toute la suc- » cession de Charles-Quint, et avoit été ainsi le premier mobile » de la guerre ; une Angloise, par ses imprudences, procura la

pris dans Brihuega avec cinq mille Anglois, devient le prix de sa diligence. Le lendemain, Staremberg, autre Eugène, remporte dans la plaine de Villaviciosa (1) une victoire équivoque, qui a toutes les suites d'une défaite : il se retire avec précipitation. Enfin la fortune, déjouant la politique de Marlborough, doit affermir pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe. 1711.

» paix. » Ici l'on suppose que la révolution d'Espagne étoit antérieure à celle d'Angleterre : c'est encore un anachronisme. Les Whigs étoient abattus avant les succès du duc de Vendôme, qui n'eurent lieu que long-temps après les imprudences de l'Angloise, et plus de deux mois après la convocation du nouveau parlement. On a beau hacher l'histoire, pour lui ôter ce qu'elle a de sévère dans sa dignité, et pour se mettre à son aise soi et ses lecteurs; cela ne doit pas empêcher d'être exact dans les faits et dans les dates. Mais ce ne sont là que des erreurs légères, en comparaison de tant d'autres qu'on peut reprocher à M. de Voltaire.

(1) Les écrivains des alliés attribuent la victoire au comte de Staremberg, et ceux de France à Philippe V. Je m'en rapporte au duc de Berwick, juge plus éclairé que le chevalier de Bellerive, qui pourtant étoit à l'action, et qui a publié un panégyrique ampoulé de Vendôme, sous le titre d'Histoire des dernières campagnes de ce prince. « Quoique Staremberg, » dit le maréchal *(tome II, page 110)*, eût eu l'avantage de » cette journée, néanmoins la perte qu'il avoit faite .... dans » Brihuega, jointe au manque total de vivres, l'obligea de se » retirer avec une telle précipitation et un tel désordre, que » son armée se trouva réduite à cinq ou six mille hommes de » pied ou de cheval, quand il rentra en Catalogne. »

1711.

La reine Anne fait part au parlement des nouvelles d'Espagne.

La reine Anne fit part aux communes, vers le milieu de janvier, des fâcheuses nouvelles de Brihuega et de la retraite de Villaviciosa : son message répandit la consternation, et vint ajouter aux chagrins du capitaine général, qui dut craindre de perdre tout le fruit de ses efforts et de ses victoires. On ne manqua pas de dire, ce qui étoit vrai, que sans ses intrigues il eût été facile de conclure une paix avantageuse, et bien préférable à la guerre qu'il s'obstinoit à soutenir. Cependant on accorda cinq cent mille livres sterling pour contribuer au rétablissement des affaires en Espagne et en Portugal. Déjà l'on avoit voté les mêmes subsides que du temps de l'ancien parlement pour la continuation de la guerre.

16 Janvier.

Discussion à laquelle le duc prend part dans la chambre des pairs.

Le duc se trouvoit dans la chambre des pairs, lorsqu'on y prit les derniers désastres en considération. Elle remonta, dans ses recherches critiques sur le passé, jusqu'à l'année 1707, époque à laquelle le comte de Galloway et le général Stanhope s'étoient appuyés de l'autorité de la reine pour faire prévaloir leur avis d'agir offensivement : leur opinion, et le prétexte qu'ils mettoient en avant, avoient été en vain combattus par l'archiduc-roi et par le comte de Péterborough. Celui-ci, nommé ambassadeur à Vienne, mais retenu à Londres par sa passion pour les luttes politiques, ne manqua pas

de se rendre à une séance qu'il prévoyoit devoir être orageuse : il y prouva, avec l'énergie et le ton propres à son genre d'éloquence, que les partisans de l'offensive étoient responsables de tous les malheurs de la campagne. Son discours entraîna la plupart de ses collègues. Le comte de Galloway, et le lord Tirawley son adjudant, furent sommés de comparoître le lendemain 17. Marlborough voulut s'opposer à une mesure dont l'exemple pouvoit devenir dangereux pour lui-même ; mais sa voix n'étoit plus l'organe de la toute-puissance, et l'on n'eut aucun égard à ses représentations. 1711.

Un échec plus affligeant lui étoit réservé dans ce jour de douleur. Péterborough, son ennemi personnel, fut remercié *pour ses grands et mémorables services en Espagne. Jamais*, dit le chancelier, *jamais la chambre n'a accordé cet honneur après un plus mûr examen, ni avec plus de justice.* C'étoit en quelque sorte revenir sur le passé, et ôter à un guerrier unique dans les annales britanniques le prix des hommages qu'il avoit reçus, en lui donnant au moins un égal. Le chancelier Harcourt alla plus loin dans sa harangue, pour inculper le duc : *Telle est*, disoit-il au comte, *la vraie noblesse de vos sentimens, que l'honneur vous suffit, et que vous regarderiez d'autres récompenses comme un alliage impur.* C'étoit ainsi qu'on outrageoit une

Il est humilié dans cette chambre.

1711. ancienne idole, dans cette même chambre des pairs où elle avoit été encensée si souvent et à si juste titre.

Et dans celle des communes. Dans la chambre des communes, Marlborough avoit sa part de tous les traits lancés contre l'ancien ministère. Tantôt on y déclaroit ennemis de la reine et du royaume ceux qui avoient invité les pauvres Palatins à se réfugier en Angleterre, et qui, par cette surcharge *extravagante*, occasionnant une dépense très-onéreuse à l'État, avoient de plus mis *l'Église en péril* (1) : tantôt on y proposoit un bill pour révoquer les concessions faites sous les règnes de Guillaume et d'Anne : tantôt on y prétendoit que sur les sommes accordées pour le service public, jusqu'à la fin de 1710, il y avoit trente-cinq millions trois cent deux mille cent trente-sept livres sterling dix-huit schellings neuf sous dont l'emploi n'étoit pas constaté ; que même il n'avoit été rendu aucun compte pour la plus grande partie de cette somme aux auditeurs

(1) Les Palatins étoient au nombre de dix mille, tous protégés par Marlborough. Ces malheureux, joints aux réfugiés françois, pouvoient devenir formidables : leur acte de naturalisation les mettoit au niveau des autres habitans du pays ; ce qui absorboit de plus en plus le petit nombre des vrais anglicans. Le duc et ses amis avoient voulu sans doute suppléer par ces étrangers au grand nombre d'hommes que le fléau de la guerre moissonnoit tant sur terre que sur mer.

de l'Échiquier. Chaque jour avoit, pour ainsi dire, sa malice ; et ceux qui ne régnoient plus, étoient sans cesse trouvés coupables. Telle a été dans tous les siècles la conduite des factions, qui toujours abusent de leurs triomphes. Avant et depuis Brennus, il a été vrai de dire, dans plus d'un sens : *Malheur aux vaincus !* 1711.

Ce qu'il y eut d'étrange, et qu'il n'est pas hors de propos de remarquer, c'est que les Whigs s'indignèrent plus d'un bill qui permettoit l'importation des vins de France dans des bâtimens neutres, que des invectives et des résolutions dont on accabloit leurs chefs. « Y eut-il jamais, di- » soient-ils, rien de plus préjudiciable à la na- » tion, rien de plus scandaleux, que de s'enivrer » au profit de ses ennemis ! » Voilà comment raisonne la passion ; son langage est toujours celui de l'ivresse. Bizarre indignation des Whigs.

Un événement bien propre à changer le système de l'Europe précéda l'ouverture de la dixième et dernière campagne du duc de Marlborough. La fin des jours de l'empereur devoit être, pour ainsi dire, l'aurore de ceux de la tranquillité publique. Joseph avoit été enlevé le 17 avril, dans la trente-troisième année de son âge, par la petite vérole, secondée de l'ignorance et de la discorde des médecins. Prince foible et violent tout ensemble, Mort de l'empereur Joseph et son portrait.

1711. gouverné par les passions de ses ministres et de ses généraux, il sacrifia plus d'une fois la justice à son agrandissement avec une sorte de fureur. Il mit, de sa seule autorité, les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire; il viola les traités conclus avec l'épouse du premier de ces princes, dont les enfans furent enlevés et les états dévastés. Ajoutez-y l'usurpation du Mantouan sur les héritiers légitimes; la vente de la Mirandole, qui ne lui appartenoit pas; le désaveu des conventions faites entre son père et le duc de Savoie; l'atteinte portée à l'indépendance des souverains d'Italie, pour avoir le prétexte de les accabler de quartiers d'hiver et de contributions : ce sont-là les principaux traits d'un règne qui fut sans gloire, mais non sans fortune. En peu de temps Joseph vit la Lombardie conquise, le Piémont délivré, la Hongrie pacifiée, Naples et les Pays-Bas soumis. Il avoit déclaré (1) Charles son frère héritier de tous les états de la maison d'Autriche, sans égard pour les droits de Marie-Joséphine et de Marie-

(1) Par son testament, selon d'Avrigny. L'historien françois d'Eugène *en 5 vol.* dit que Joseph ne fit point de testament, et que l'impératrice douairière publia une déclaration verbale de ce prince en faveur de Charles son frère. Quoi qu'il en soit, les protestans débitèrent que les prêtres avoient *précipité le trépas* de l'empereur. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que l'écrivain

Amélie ses deux filles, à qui devoient appartenir les fiefs féminins. Les électeurs de Saxe et Palatin remplirent les fonctions de vicaires pendant l'interrègne, et le prince Eugène fut déclaré par la diète *général en chef* des armées de l'Empire. 1711.

La nouvelle de cette mort étoit à peine arrivée à Londres que la reine en informa le parlement. Son message portoit que, de concert avec leurs hautes-puissances, elle emploieroit son crédit pour faire monter le roi Charles III sur le trône des Césars. On affectoit de craindre que Louis XIV ne gouvernât toutes les parties de la domination de Charles II sous le nom de son petit-fils; cependant l'Angleterre, soumise à la charge annuelle de sept millions de livres sterling pour une autre cause que la sienne, paroissoit vouloir réunir sur la même tête les états espagnols et autrichiens à la couronne impériale. La reine fait part de cette mort au parlement.

Mais cette inconséquence n'entroit point dans les vues d'Anne, qui, délivrée du joug des Whigs, avoit ouvert les yeux à la lumière. Elle étoit révoltée

cité paroît ajouter quelque croyance à une imputation évidemment calomnieuse, même de son aveu; car il dit que Joseph refusa de recevoir la visite du prince Eugène, qui n'avoit pas eu la petite vérole. L'empereur étoit donc mort de cette maladie; et si les *prêtres* avoient *précipité son trépas*, ce ne pouvoit être qu'en l'inoculant.

1711. de voir la Hollande, l'empereur, l'Empire et le Portugal, faire d'autant moins d'efforts que la nation angloise en faisoit davantage, et de subvenir presque seule aux frais d'une guerre où elle se croyoit alors seule sans intérêt (1). Les mots magiques d'*équilibre* et de *liberté de l'Europe*, dans le sens de Marlborough, avoient enfin perdu tout leur pouvoir sur son esprit : elle sentoit combien il étoit impolitique de ruiner la Grande-Bretagne, pour détruire réellement la *balance*, dont le prétexte lui avoit coûté tant de trésors, et pour donner les Pays-Bas aux Provinces-Unies, rivales du commerce de ses sujets. Obligée encore à des ménagemens, et ne voulant pas effaroucher ses alliés, cette princesse laissa à son nouveau ministère le soin de dissiper peu à peu les préjugés qui armoient tant de nations.

Tandis qu'elle alloit préparer secrètement la paix, le duc se disposoit à entrer en campagne, mais avec une puissance restreinte, et en général frappé de disgrace ; car il n'avoit plus la libre disposition des emplois, partie la plus précieuse de l'autorité d'un généralissime, qui, par l'espérance, enchaîne ses troupes à sa fortune et à la victoire.

(1) Elle ne comptoit plus sur l'exécution du traité de commerce conclu en 1707 par Stanhope avec le compétiteur de Philippe.

1711.

Les États des Provinces-Unies craignoient que le chef et le soutien de la grande alliance ne fût destitué du commandement : ils avoient écrit à la reine une lettre dans laquelle ils la prioient de leur envoyer le duc, pour régler, disoient-ils, les opérations militaires. Le véritable motif de leurs hautes puissances étoit de connoître les desseins secrets de sa Majesté. Le général tant desiré reparut en Hollande dans le courant de mars, et sa présence adoucit leurs inquiétudes. On se proposoit de prendre Arras et Cambrai pour pénétrer ensuite jusque dans l'intérieur de la France. Les armées combinées devoient être de cent quarante-un bataillons et de deux cent cinquante-six escadrons : mais la mort de Joseph ne permit pas long-temps une réunion de forces aussi imposante ; Eugène avoit conçu le projet de conduire sur le Rhin la plus grande partie des troupes allemandes, pour être plus à portée de favoriser l'élévation de Charles au trône impérial.

Le duc repasse en Hollande.

Le duc se rendit à Tournai le 30 avril. Il n'y resta que quelques heures, et alla coucher à Flines. Ce jour-là même les quartier-maîtres tracèrent un camp aux environs de Douai : cette place paroissoit menacée par Villars, qui vouloit empêcher d'investir Arras. Les troupes de la ligue, rassemblées presque toutes à Pont-à-Marque et à Orchies, se

Il se rend à l'armée.

1711. Mai. mirent en marche sur deux colonnes par la droite, le 1.er mai, vers le soir : elles passèrent la Scarpe entre Douai et Pecquencourt, pour s'établir dans leur camp : on avoit renforcé les postes de Saint-Amand, de Flines et d'Orchies, pour assurer davantage la communication avec Tournai.

Le maréchal n'avoit que cent cinquante-six foibles bataillons et deux cent vingt-sept escadrons; sa droite étoit au-delà de Bouchain, sa gauche à Monchy-le-Preux, et son centre à Oisy. Les alliés, sur certains points, n'en étoient séparés que par la Sanzet (1); des marais formoient en outre une espèce de barrière depuis la Scarpe jusqu'à l'Escaut. La cavalerie françoise s'étendoit presque toute sur les derrières, du côté de la Somme, pour subsister plus commodément. Comme plusieurs postes des deux armées bordoient la Sanzet, il y eut d'abord entre eux quelques escarmouches ; mais le parti de ne pas tirer, et de se promener librement sur les deux rives, parut préférable pendant quelques jours. On se voyoit, on se parloit, comme si l'on eût combattu pour la même cause.

(1) Appelée la *Seusée* dans la Vie de Villars, la *Sansette* par Rousset, le *Sanzet* par le président Hénault, le *Sanlet* par le géographe Delisle, et la *Sansée* ou *Censé* par d'autres. Je trouve la *Sanzet* dans la carte de l'ancien diocèse de Cambrai.

Ce voisinage et cette espèce d'armistice donnèrent lieu à une particularité remarquable. Un jour le fils de Jacques II se trouvoit avec le maréchal; grand et bien fait, il déployoit à cheval autant de grâce que de noblesse : des Anglois venus de divers postes regardèrent avec intérêt ce rejeton proscrit d'une race malheureuse; le comte d'Athlone et plusieurs lords s'approchèrent pour le considérer de plus près. « Le jour sui- » vant, dit Villars, mylord Marlborough me fit » prier de ne plus hasarder de ces promenades : » mon intention n'étoit pas non plus de les rendre » fréquentes; mais je croyois avantageux au jeune » prince de le faire connoître. » 1711.

Commerce secret de Marlborough avec le Prétendant.

Le même écrivain guerrier nous apprend un fait plus étrange; c'est que le Prétendant recevoit quelquefois des lettres de Marlborough, qui l'assuroit de son attachement. « Peut-être, dit Villars, » le but de ce commerce secret de la part du » mylord étoit de faire sa cour à la reine Anne, » qu'on savoit conserver toujours dans le cœur, » pour son neveu (1), des dispositions favorables » qu'elle n'avoit pas la force de laisser paroître. » Triste expédient pour recouvrer une faveur perdue

(1) Son frère. C'est, ou une faute typographique, ou une distraction de l'éditeur.

1711. sans retour ! Combien il doit être pénible de parler le langage du sentiment au fils d'un bienfaiteur qu'on a trahi !

Les armées s'observoient sans s'ébranler : mais leur repos apparent n'empêcha ni les mesures de précaution, ni les entreprises particulières. Les François, par des postes bien choisis, tinrent seize lieues de pays en présence d'une armée plus nombreuse (1). Ils fortifièrent Arleux, et travaillèrent à des redoutes, à des retranchemens, à des coupures ; ce qui fait dire à Rousset que Villars mit grand soin *de se cacher et de se couvrir.* Les eaux de la Scarpe et de l'Escaut, retenues à Bouchain, à Valenciennes, à Condé, rendirent plus difficile aux alliés la navigation de ces rivières.

Les alliés tâchent en vain de prendre Arleux.

Le poste d'Arleux sur la Sanzet, à deux lieues de Douai, et à trois de Bouchain, étoit assez important pour que les confédérés entreprissent de s'en rendre maîtres. Ils l'attaquèrent dès le 7 mai : on les repoussa ; et la résistance vigoureuse qu'ils éprouvèrent, leur coûta cent hommes tués ou blessés.

Escarmouches. Convoi des alliés détruit.

Il ne se passoit presque pas de jour qu'il n'y eût quelque escarmouche entre les détachemens des

(1) Rousset convient qu'elle resta aussi forte que l'armée françoise, même après qu'elle eut été affoiblie par la séparation des troupes d'Eugène.

deux

deux partis, soit aux fourrages, soit à la poursuite des convois. Le 9, les alliés faisoient passer de Tournai à Saint-Amand quarante-cinq belandres ou bateaux chargés de farine, de foin, d'avoine, sous l'escorte de deux bataillons. « M. de Per- » mangle marcha, dit Villars, avec huit cents » hommes de pied (1), et attaqua le convoi entre » Mortagne et Saint-Amand. Toute la partie de » l'escorte qui étoit en-deçà de la Scarpe, fut dé- » faite. » Il y eut cinq cents hommes tués, ou blessés, ou faits prisonniers ; le commandant lui-même tomba au pouvoir des François. Selon Quincy, vingt-cinq belandres seulement furent brûlées (2), et les autres se sauvèrent pendant le combat, qui dura une heure. 1711.

Le prince Eugène étoit arrivé à Lille, où il eut plusieurs conférences avec le duc de Marlborough : tout occupé de l'élection d'un chef du corps germanique, il fut d'avis de faire passer sans délai en Allemagne une partie des troupes de l'Empire ; mais les autres généraux et les députés hollandois soutinrent un sentiment contraire. « Il faut » attendre, dirent-ils, pour prendre un parti : on

Eugène à Lille. Conférences avec le duc.

(1) Quincy dit quinze cents.

(2) Elles le furent toutes selon Villars, qui ne parle ni des tués, ni des blessés, ni des prisonniers, et qui, au lieu de quarante-cinq bateaux, en met cinquante.

1711. » ne peut envoyer des forces sur le Rhin sans » exposer le Brabant; il convient de se régler sur » les mouvemens des François. » Cette opinion, appuyée avec vigueur par le duc, étoit trop sage pour n'être pas suivie. Eugène ne s'y soumit pas sans peine, et sa condescendance ne fut que de courte durée. Les plus grands hommes, par trop d'ardeur pour un objet, peuvent donc manquer de prudence.

Petite guerre. Pendant que les armées se tenoient mutuellement en échec, le comte d'Harling, secondé de MM. de Menou et de Barbançon, détruisirent, le 25 mai, les écluses de Harlebeck sur la Lys, ainsi que la redoute et le moulin retranché qui les couvroient (1). Le 27, les alliés fourragèrent le long des lignes; puis, s'étant rendus maîtres d'une redoute près d'Aubigny, ils firent trente hommes prisonniers. Le 31, les François eurent leur revanche : ayant attaqué quatre grandes gardes de cavalerie à la faveur d'un brouillard, ils en enlevèrent une de quatre-vingts maîtres et une autre de trente. Le colonel Ratsky étoit à la tête de cette expédition.

(1) Villars dit que cette affaire eut lieu le 30 mai; il en attribue l'honneur au comte de Villars son frère, qui, selon lui, attaqua et emporta d'assaut le fort qui couvroit les écluses de Harlebeck. On diroit que la vérité aime à se cacher sous les nuages. On lit dans le président Hénault que ceci se passa le 28.

1711.

Mais ni le duc ni le maréchal ne pouvoient aimer une petite guerre, indigne d'occuper les bouches de la renommée ; le premier sur-tout recherchoit avec ardeur le fracas d'une grande action capable d'ajouter à sa gloire.

Juin.

Vaine apparence d'une bataille.

Tout paroissoit se disposer au choc tant desiré. Marlborough jeta en quelque sorte le gant du combat. Le 14 juin, ses troupes passèrent la Scarpe entre Vitry et Douai : marchant sur plusieurs colonnes, elles s'étendirent dans la plaine de Lens ; mais leur gauche resta appuyée à ce dernier lieu.

Villars, s'avançant alors à la même hauteur, mit sa droite à Estrun, et donna ordre à soixante-huit escadrons, cantonnés vers la Somme, de se porter sur le Crinchon (1). Il écrivit au roi le 14, le 15 et le 16, pour lui faire agréer la bataille présentée par le duc. « Le terrain, disoit-il, est convenable ; on » peut, quoiqu'en plaine, appuyer la droite et la » gauche de manière à n'être pas tourné : je préfère » une action dans de belles plaines fort ouvertes, » et l'arme blanche, aux combats de postes aux- » quels je suis réduit. » Le maréchal avoit encore une autre raison : instruit que les alliés venoient d'envoyer un gros détachement en Allemagne,

(1) Suivant Quincy, il mit sa droite à Biache, sa gauche à Montenencourt, son centre vis-à-vis de Fampoux, et établit son quartier dans le faubourg d'Arras.

1711. il desiroit d'entrer en lice avant qu'une partie de ses troupes se portât sur le Rhin. Se flattant d'être delivré de ses entraves et de pouvoir accepter le défi, il prépara douze ponts sur la Scarpe, pour attaquer aussitôt que ses courriers seroient de retour; mais la réponse, en date du 17, fit évanouir ses espérances. Le monarque ne jugeoit point à propos qu'on hasardât d'en venir aux mains; il entrevoyoit, parmi les puissances ennemies, des divisions qui diminueroient leurs forces. Selon ce prince, le parti le plus sage étoit de se borner, en attendant, à soutenir les lignes qu'on occupoit. M.me de Maintenon, confidente du général des deux couronnes, lui manda la même chose dans des termes propres à adoucir l'amertume du refus. Il fallut donc renoncer au plaisir de se battre, et tout se passa de part et d'autre en vaines menaces.

Détachemens envoyés par les deux partis en Allemagne.

Déjà le prince Eugène avoit envoyé quarante-six escadrons et douze régimens d'infanterie pour garnir les lignes d'Etlingen et pour couvrir la ville de Francfort, où devoit se faire l'élection de l'empereur. Sans doute que son collègue et les députés bataves s'étoient enfin rendus à ses instances. Le détachement, composé d'Impériaux et de Palatins, avoit à sa tête le comte de Mercy; il campa devant la porte d'Anderlecht près de Bruxelles, dès le 21 juin, et il y resta, faute d'argent, jusqu'au

5 juillet, qu'il s'ébranla pour prendre sa route par Louvain. 1711.

De son côté, Villars, frustré de son attente (1), détacha quinze bataillons et autant d'escadrons sous les ordres de M. de Saint-Frémont, pour aller renforcer l'armée d'Alsace, commandée par le maréchal d'Harcourt. Quelques jours après, le 28 juin, il fit partir un nouveau détachement de dix bataillons et de vingt-six escadrons, conduits par le marquis de Bousoles, lieutenant-général, et par M. de Mimeur, maréchal de camp. « L'armée » de Flandre fut affoiblie, dit le maréchal, seu- » lement pour le plaisir de répandre le bruit que » l'on fortifioit celle d'Allemagne. »

Le poste d'Arleux gênoit trop les alliés pour qu'ils abandonnassent le projet de s'en rendre maîtres. Là, étoient un petit château ou fort, et une redoute, qui couvroient une digue destinée à retenir les eaux de la Scarpe et de la Sanzet, jointes par un canal de communication. En retenant ou détournant ces eaux, on mettoit les moulins de Douai hors d'état de moudre. M. Hompesch, gouverneur de cette ville, à la tête de plusieurs corps de sa garnison, tenta, le 26 juin, de s'emparer des

Le poste d'Arleux attaqué en vain pour la seconde fois par les alliés.

(1) C'est à tort que M. de Quincy fait partir le premier détachement dès le 12 juin.

1711. défenses de la digue. Quoiqu'elles ne fussent gardées que par soixante-dix hommes, l'entreprise échoua pour la seconde fois.

Juillet. Emporté par des forces infiniment supérieures.

Mais le duc de Marlborough eut recours à de plus grands moyens pour réduire cette petite garnison, qui tiroit sa principale force de son héroïque intrépidité : il fit marcher, la nuit du 5 au 6 juillet, le prince héréditaire de Hesse, à la tête de cinq mille cinq cents fantassins et de deux mille cinq cents chevaux, qui allèrent se poster vers Sailly, tandis que M. Hompesch, avec quatre mille hommes et quatre pièces de canon, se portoit sur Arleux. On commença par foudroyer le petit fort nommé *Chantereine*, et la redoute du moulin. Les grenadiers se jetèrent ensuite dans l'eau pour attaquer. Après quelque résistance, la valeur céda au nombre, et le commandant se rendit avec gloire à un corps formidable. Cinq officiers et soixante-dix soldats eurent l'honneur d'être faits prisonniers par quatre mille, soutenus de plus de sept mille autres (1). Dès-lors M. des Roques s'occupa de fortifier le poste : trois cents fantassins et six cents chevaux protégèrent les travailleurs ; par ce moyen, la Scarpe put devenir navigable pour les confédérés,

(1) Villars dit vingt mille hommes ; il n'avoit pas besoin de cette exagération pour rendre glorieuse la courte résistance des François.

1711.

et la communication fut rétablie avec Lille et Tournai.

Attaque et prise du camp sous Douai par les François.

Villars ne tarda pas à prendre sa revanche. Dès le 8 juillet, Marlborough avoit détaché douze escadrons et dix bataillons vers le glacis de Douai, pour soutenir Arleux, jusqu'à ce qu'on y eût achevé les travaux. Deux jours après, le maréchal alla reconnoître ce détachement en personne; il jugea qu'il seroit facile de le surprendre, parce que la droite, placée à Gœulezin, étoit mal appuyée. Sur quoi, San-Vitali observe l'attention des François à profiter des fautes de leurs ennemis. Le 11, dès le grand matin, le comte de Gassion devoit marcher à la tête de vingt escadrons, dont quatre de la maison du roi, pour en joindre quinze autres de dragons que commandoit M. de Coigny auprès de Bouchain. En passant par cette ville, la cavalerie avoit près de douze lieues à faire pour arriver au terme de l'expédition, qui ne pouvoit réussir que par une extrême diligence. M. d'Albergotti et le prince d'Isenghien eurentordre de se porter à Aubencheul-au-bac (1) avec deux mille grenadiers, et de travailler, à la faveur des ténèbres, à rendre ce passage praticable, pour assurer une retraite plus courte à M. de Gassion.

Il étoit impossible d'employer des hommes de pied.

(1) Presque tous les auteurs estropient ce nom, et écrivent *Abenchem* ou *Abechem*. On dit aussi *Bac-Aubencheul*.

1711.

Mesures prises pour dérober le mouvement des François destinés à cette expédition.

Le point le plus important et le plus hasardeux étoit de surprendre les alliés; car, une fois avertis, ils n'avoient qu'une lieue à faire de leur gauche pour soutenir le camp sous Douai, éloigné de cinq cents pas seulement du glacis de la place. D'ailleurs il sembloit très-difficile de tirer des troupes de l'armée françoise à l'insu de l'ennemi, qui en découvroit tout le front. Pour dérober ce mouvement, les escadrons partirent comme s'ils alloient en pâture. Parmi les cavaliers, les uns étoient à cheval, les autres suivoient à pied ceux qui menoient leurs chevaux en main. Les pontons, envoyés pendant la nuit, furent, durant le jour, cachés sous des arbres. Les deux mille grenadiers marchèrent par pelotons de cinquante : on les eût pris pour des patrouilles qui donnoient la chasse aux espions. Tous les postes de la Scarpe et de l'Escaut avoient ordre de ne laisser passer personne. L'exercice de la cavalerie se fit à l'ordinaire ; et une revue générale aux yeux des confédérés contribua encore à leur ôter toute défiance.

Ces petites ruses bien combinées eurent un plein succès. M. de Gassion étoit arrivé sous Bouchain sans être découvert : il y laissa huit de ses escadrons pour le soutenir en cas d'échec, et se mit en marche avec les douze autres, ainsi qu'avec la troupe de M. de Coigny. Le 12, à la pointe du

jour, cette élite de braves entre à l'improviste dans le camp de Douai ; elle commence par tailler la garde en pièces : les hussards et les dragons de la première ligne, à coups de pistolet, de fusil, de sabre, culbutent tout ce qu'ils rencontrent ; ils sont bientôt suivis de ceux de la seconde. Quelques pelotons de l'infanterie ennemie courent à leurs faisceaux d'armes, et font feu ; d'autres, ou nus en chemise, ou à moitié habillés, se présentent le sabre à la main : mais les François de la troisième et de la quatrième ligne les dissipent ; ils en massacrent une partie, et le reste se sauve dans le chemin couvert de la place ; plusieurs officiers et cavaliers sont immolés jusque sous leurs tentes ; un certain nombre de chevaux, d'étendards, de timbales, et tout le butin du camp, tombent au pouvoir des assaillans, qui brûlent ce qu'ils ne peuvent emporter. 1711.

Les alliés eurent mille hommes tués et dix-huit cents blessés, s'il faut en croire quelques relations, qui sont démenties même par des François (1).

(1) On lit dans les Mémoires de Saint-Hilaire, que la cavalerie des alliés en fut presque quitte pour la perte de ses équipages et de deux ou trois cents hommes ; mais cet officier n'étoit pas à l'action, et l'on peut révoquer en doute tout ce qu'il ne raconte pas comme acteur ou comme témoin oculaire. Rousset réduit la perte des alliés à deux cents hommes tués ou

1711. Ce qu'il y a de certain, c'est que le triomphe eût été complet, si l'on se fût d'abord emparé des faisceaux d'armes qui étoient à la tête du camp; par-là on eût prévenu toute résistance. D'ailleurs beaucoup de dragons et de hussards s'amusèrent plus à piller qu'à se battre : l'un d'eux ramena quatre chevaux qu'il avoit attelés à une belle berline; un autre se chargea, dans la tente d'un major hollandois, d'une si grande quantité d'argent, qu'il pouvoit à peine marcher, très-content d'avoir à plier sous un si doux fardeau.

Le duc achève de fortifier Arleux.

Le duc de Marlborough fut affligé de ce petit échec, auquel il ne s'attendoit point. Il envoya de nouveaux régimens vers Douai, à la place de ceux qui avoient succombé : en même temps il pressa les travaux d'Arleux, qui furent achevés le 18. Trois fossés couvroient trois ouvrages fraisés et palissadés, garnis de dix pièces de canon. Le château reçut une garnison de cinq cents hommes;

---

blessés, et à moins de cinquante chevaux : je crois qu'elle fut plus considérable.

M. de Villars rendit compte de cette affaire au roi dans une lettre du 12 juillet, où l'on trouve de l'exagération. Il y dit que les ennemis n'avoient pas eu le temps de prendre les armes, et que tout fut tué ou pris ; que les hussards se vantoient d'avoir bien tué *chacun cinq ou six hommes*, et *qu'à voir l'agilité avec laquelle ces messieurs manioient le sabre, on pouvoit les en croire.*

on en mit cent cinquante dans le moulin : tous étoient sous les ordres de M. de Savary, colonel estimé pour son courage et son expérience. 1711.

Il s'en éloigne pour surprendre ensuite Villars par une marche forcée.

Le poste paroissoit inexpugnable : le duc s'en éloigna. Arrivé dès le 20 au-delà du ruisseau de Lens, il campa sa droite à Bruay, et sa gauche à Mazingarbe. Le 21, s'approchant de la source de la Lys, il mit la première à Estrée-Blanche, et la seconde à Bœuvrière. Ce mouvement singulier et inexplicable au premier coup-d'œil cachoit des desseins qui se développeront bientôt.

Villars reprend le poste.

Villars profita de l'éloignement de Marlborough pour reprendre le château et la redoute qu'il avoit perdus. Seize bataillons et autant d'escadrons (1) exécutèrent l'entreprise. Ils étoient assez forts pour n'avoir pas besoin d'une ruse de guerre; cependant, pour donner le change, on débita qu'ils marchoient sur la Sambre. Le 23, dès la pointe du jour, cette troupe arriva devant Arleux : le maréchal de Montesquiou s'y étoit rendu pour commander l'expédition. Le succès répondit à ses espérances. Bravant le feu des canons, des mortiers, de la mousqueterie, les François, dans l'eau jusqu'aux aisselles, devinrent maîtres des deux postes, après

(1) Rousset dit mal-à-propos vingt-cinq bataillons et vingt-six escadrons.

1711. les avoir foudroyés jusqu'à onze heures avec quatre pièces de vingt-quatre livres de balle. Ce qu'il y eut de plus honorable pour eux, c'est qu'ayant emporté les ouvrages d'assaut, ils se contentèrent de dépouiller la garnison et de la faire prisonnière. Du reste, six cent cinquante hommes ne pouvoient guère résister à une petite armée. Cadogan (1) accourut, mais trop tard, avec quarante escadrons et un corps d'infanterie : il s'en retourna sans avoir rien tenté. Le fort ou château fut détruit; on envoya à Cambrai l'artillerie et les munitions.

Marlborough alloit se venger, ou, pour mieux dire, profitant du piége qu'il avoit su tendre, il alloit mettre en défaut la vigilance de Villars, et passer le *nec plus ultrà* que le maréchal lui avoit fixé : celui-ci appeloit de ce nom ses retranchemens et ses lignes.

Août. Marches et contre-marches. Ruses pour arriver sur Bouchain.

Le 1.er août, l'armée des alliés décampa des environs de Lillers pour marcher sur huit colonnes; on fit courir le bruit qu'elle devoit attaquer les lignes près d'Avesnes-le-Comte. Le duc l'avoit renforcée d'une partie des garnisons, ainsi que de tous les détachemens rappelés des bords de la Lys et d'ailleurs. Elle se porta encore en avant le 3, et occupa un grand terrain. Villars cherchoit à démêler les

(1) D'autres disent le général Fagel.

projets de son ennemi sans pouvoir les pénétrer. La nuit du 3 au 4, Cadogan partit à la hâte avec dix-sept bataillons et deux mille chevaux; il avoit ordre de se joindre à Hompesch pour se saisir des passages de la Sanzet et de l'Escaut, dans un lieu sans défense. On ne pouvoit mieux s'y prendre pour se frayer la route au camp d'Avesnes-le-Sec, entre Valenciennes, Bouchain et Cambrai. 1711.

Le 4, pendant le jour, les deux partis étoient à la vue l'un de l'autre. Le duc, ayant fait un mouvement, campa à Villers-Brulin et à Bretonsart (ou Bethonsart). Le soir, la retraite ayant été battue à l'ordinaire, son armée se mit en marche sans bruit par la gauche; elle s'avança sur quatre colonnes, par le bois de Villers-au-Bois, le long de Neuville et de Theluch, se portant vers Vitry pour passer la Scarpe, et se réunir au détachement qui avoit traversé la Sanzet à Bac-Aubencheul, à quatre heures du matin, sans y avoir rencontré le moindre obstacle. Marche forcée du duc.

Le duc, instruit du succès de Cadogan, atteignit bientôt son heureux précurseur; il étoit accompagné de cinquante escadrons, qui arrivèrent à huit heures du matin, et qui, à dix, furent rejoints par la tête des colonnes du reste de l'armée. Il ordonna de jeter huit ponts sur l'Escaut, persuadé qu'il auroit le temps d'en faire usage sans être inquiété par

1711. Villars. Celui-ci n'avoit pu être informé du changement de la scène qu'à deux heures après minuit; il accourut, mais en vain, pour s'opposer au passage de la Sanzet. L'infanterie des confédérés avoit marché dix heures de suite sans prendre de repos; et déjà soixante de leurs escadrons, partis avec elle, étoient au-delà de la petite rivière lorsque le maréchal parut. Les inconvéniens de son retard l'obligèrent de se réunir avec son détachement au gros de ses troupes, déjà toutes en mouvement sur le chemin d'Arras à Cambrai : elles appuyèrent, le lendemain 6, leur droite à l'Escaut, et leur gauche au village de Sains-lès-Marquion. Les alliés, campant, partie à Oisy, et partie vers l'Escaut, n'étoient séparés des François que par une plaine de deux lieues.

Dans ces circonstances, le maréchal voulut, à ce qu'il assure, se disposer à combattre, malgré les représentations du marquis de Geoffreville, qui lui conseilla de se retirer vers Arras, et lui dit : « Il » est à craindre que les ennemis ne viennent vous » attaquer en tournant le petit ruisseau du Mar- » quion. » — « Je leur épargnerai cette marche, » répondit le général, puisque dès demain j'irai » les chercher dans les plaines de Cambrai; d'ail- » leurs, si je faisois un pas en arrière, au lieu de » l'ardeur que je connois dans l'armée, j'y jetterois » de la terreur, et c'est un mauvais parti. » Malgré

Vaine menace de Villars.

ce ton d'assurance, Villars ne combattit point; et son inaction, démentant ses bravades, devint un triomphe pour ses détracteurs. 1711.

Cependant tout sembloit annoncer une bataille, et les députés des États eux-mêmes pressoient le duc de la livrer. Combien ils furent surpris de sa retenue, eux qui ne cessoient de critiquer la hardiesse de ses desseins ! Mais la circonspection de Marlborough n'étoit qu'apparente : un siége difficile lui parut plus glorieux qu'une victoire; et son bonheur égala son audace. Il commença le 6 au soir à faire passer l'Escaut à ses troupes, sur les huit ponts construits par ses ordres, pour investir Bouchain de ce côté. Sans doute que ses coups fussent tombés sur Valenciennes, s'il n'eût été affoibli par l'éloignement de son collègue. Villars pouvoit au moins attaquer une partie de l'armée, après que l'autre eut effectué son passage : il ne le fit pas; et pourtant il avoit promis d'aller *la chercher dans les plaines de Cambrai.* Le disoit-il sérieusement ! ou croyoit-il que sa menace seroit divulguée, et qu'elle arrêteroit son ennemi! Quoi qu'il en soit, ses mesures se bornèrent à établir au travers des marais une communication avec la ville, ou plutôt avec la forteresse, à y jeter quelque secours, et à retrancher la hauteur de Marquette; mais elles n'eussent pas suffi pour

Siége de Bouchain résolu.

1711. lui mériter la couronne obsidionale décernée chez les Romains à ceux qui faisoient lever un siége.

Villars censuré. « La conduite du duc, dit Smollett, fut regardée » comme un exemple éclatant de la science militaire, au lieu que Villars fut exposé aux railleries » de ses propres officiers. » Celui-ci eut en effet à essuyer tous les sarcasmes de l'envie triomphante et toute l'amertume de la censure. « Quoi! disoit-» on, il avoit appelé ses lignes le *nec plus ultrà* » de Marlborough, qui pourtant a franchi cette » barrière prétendue insurmontable! N'est-il pas » étrange qu'il ait permis à son ennemi de passer » tranquillement l'Escaut pour investir une forte-» resse! Sans doute qu'il eût été assez docile pour » se laisser battre sans se défendre. » Les partisans du maréchal répondirent à ces reproches, qu'il étoit enchaîné par la cour, qui lui avoit défendu de hasarder une bataille, dont le succès, de part ou d'autre, auroit pu nuire aux négociations secrètes entamées avec l'Angleterre. Mais il ne daigna pas descendre à une justification directe : il dit seulement que les confédérés passèrent l'Escaut la nuit du 7, après une pluie très-forte, sans qu'on en eût le moindre avis, et qu'il fit travailler aussitôt à des ponts sur la Sanzet, qui ne purent être achevés que le 8 au soir; qu'au reste il s'étoit attendu à une affaire que mylord avoit voulu éviter.

Cette

1711.

Cette espèce d'apologie ne désarma point les censeurs du maréchal ; son inaction, qui frappa tous les yeux, parut le compromettre. S'il fut entravé par des ordres suprêmes (1), il eut au moins le mérite caché de l'obéissance, qui n'est jamais plus pénible que lorsqu'il faut lui sacrifier sa propre renommée. Certes, Villars étoit riche de gloire, de ce bien le plus précieux de tous, et il avoit un grand sacrifice à faire.

Réflexions du continuateur de Rapin-Thoyras et de Rousset.

Marlborough n'étoit pas disposé à présenter cette offrande à sa souveraine. « On négocioit à Londres » et à Paris, dit le continuateur de Thoyras : les » deux puissances avoient donné secrètement leurs » ordres respectifs à leurs généraux, de ne faire

(1) « Villars, dit le président Hénault, en conséquence des » ordres de la cour, n'avoit pas cru devoir commettre la tête » de son armée avec celle du duc de Marlborough, qui venoit » de passer la Sanzet : la même raison le détermina, au lieu de » se porter à Thun-l'Évêque, ce qui engageoit une affaire indis- » pensable, à prendre poste sur les hauteurs de Cambrai, sa » droite sous le feu de cette place, et sa gauche au ruisseau de » Marquion, qu'il venoit de passer. Cette position rompoit le » véritable projet du duc, qui vouloit une bataille, et le réduisit » à profiter de l'éloignement du maréchal pour aller investir Bouchain. » Cependant Villars, comme il le dit lui-même, s'étoit placé de manière à pouvoir accepter la bataille, même à faire croire qu'il la présentoit ; et il fut très-surpris du passage de l'Escaut, dont il n'eut aucun avis, et auquel il ne s'attendoit pas. Le président Hénault se trompe donc.

1711. » aucune entreprise ; le duc de Marlborough ne » jugea pas à propos d'obéir, soit qu'il crût que » ses grands services le mettoient au-dessus des » règles, soit plutôt qu'il pensât que les députés » de Hollande excuseroient sa désobéissance. »

Ici les écrivains des alliés se livrent à tout leur enthousiasme, et présentent les faits sous les plus vives couleurs. « La manœuvre de mylord, dit » Rousset, le combla de gloire : c'est un duel où » le général anglois a battu le général françois ; » les armées n'y ont paru que pour rendre le » spectacle plus magnifique. Dans les batailles, » dans les siéges, la fortune, la valeur des soldats, » mille circonstances, partagent le bien et le mal » avec les généraux ; mais ici c'est le pur ouvrage » du duc de Marlborough. Pour avoir les lignes, » on auroit volontiers composé pour quelques » milliers d'hommes ; grâces au duc, elles ne nous » coûtèrent rien : cette victoire non sanglante est » due à sa seule sagesse. Arleux, qui fit tant de » bruit, fut peut-être la source de cet événement... » Il est pris, et cette petite conquête aveugle l'en- » nemi ; il affoiblit son armée par un gros déta- » chement ; et, fier d'une ombre de bonheur, il » menace le Brabant, et ne craint rien pour ses » lignes. Le duc saisit le moment, et, par une » marche pareille à celle qui produisit la victoire

» d'Oudenarde, surprend les lignes sans coup 1711.
» férir.... Il refuse le combat que lui présente
» Villars..... Les grands hommes ne combattent
» pas au gré de leurs ennemis; s'ils présentent le
» combat, c'est une raison pour ne pas l'accepter.
» Le François pouvoit l'attaquer; ce genre de
» combat lui convient mieux que la défensive : sa
» valeur est active; et dès qu'il est attaqué, il est
» presque battu. Mais ce n'étoit qu'une feinte;
» et Villars, pénétré de douleur d'avoir pris le
» change, auroit bien voulu le lui donner à son tour.
» D'ailleurs l'inconstance des armes, l'impossibilité
» de la retraite, et le dessein formé d'assiéger
» Bouchain, étoient des raisons dignes de la fer-
» meté de mylord et de sa prudence, pour ne
» point changer d'entreprise et livrer au caprice
» de la fortune ce que sa sagesse lui avoit assuré.»

Quelle que soit l'enflure de ce panégyrique, il faut convenir que les principaux traits ne manquent pas de vérité. Le duc avoit trompé le maréchal par des ruses qui déceloient un grand maître.

La démarche qu'il hasarda ensuite à la vue de l'armée des deux couronnes étoit périlleuse; mais en faisant passer l'Escaut à ses troupes, il les avoit couvertes d'un gros corps de cavalerie placé sur une hauteur, pour s'opposer à Villars s'il entreprenoit de les troubler. Leur passage étoit

1711. entièrement effectué le 7 dès les cinq heures du matin : leur droite campa à Avesnes-le-Sec, leur gauche à Haspres près de la Selle ; celle-ci étoit appuyée à un bois ; toutes deux avoient Hordaing devant elles.

Difficultés du siége. De grands obstacles sembloient s'opposer à l'entreprise du siége. La Sanzet sépare la haute ville de la basse, et forme une inondation, conjointement avec une espèce de ruisseau ; elle remplit les fossés qui sont autour des ouvrages, entre la première et la seconde ville (1) : celle-ci est séparée de l'Escaut par un ouvrage à corne qui couvre deux bastions détachés, et qui est coupé en deux par un fossé arrosé des eaux de cette rivière. L'art se réunissoit donc à la nature pour déjouer les projets d'un ennemi audacieux. Ce qui sembloit le rendre encore plus téméraire, c'étoit un retranchement garni de redoutes et de cinquante pièces de canon, entre Wavrechin et Wannes-au-Bac. La valeur et la vigilance d'Albergotti défendoient ce retranchement, qui s'avançoit en coude vers Marquette, et n'étoit pas à un quart de lieue de la place ; il se trouvoit presque parallèle à la circonvallation sur laquelle les batteries

(1) Rousset dit que la Selle sépare la basse ville en deux. Cette petite rivière ne passe point à Bouchain : elle se jette dans l'Escaut près de Denain.

des assiégés portoient sans peine. Ajoutez à cela que Villars communiquoit avec eux à travers un marais impraticable : ils pouvoient donc être secourus par l'armée de France, qui campoit sur deux lignes, ayant sa gauche à Fressies, sa droite près de Neuville, aux portes de Cambrai, et le centre non loin d'Estrun. D'ailleurs on avoit pourvu Bouchain de tout ce qui paroissoit nécessaire. Le comte d'Affry s'y étoit jeté avec six cents Suisses, et le brave Ravignau avec cinq cents grenadiers; M. de Selve y commandoit en outre huit bataillons : il y avoit de l'argent, des munitions, et tous les moyens d'une assez longue résistance. 1711.

Tant de difficultés, capables d'arrêter une ame vulgaire, ne servirent qu'à exciter un héros qui dédaignoit les triomphes faciles. Le premier soin du duc fut de faire attaquer les retranchemens le 10 à la pointe du jour.

Mais Albergotti avoit donné avis de la marche des agresseurs. Montesquiou courut à son secours avec soixante bataillons, tandis que Villars, passant l'Escaut sur quatre ponts, se portoit avec diligence sur le camp ennemi, qui étoit entre Bouchain et son corps d'armée. Déjà les grenadiers de Marlborough se disposoient à l'assaut : la nouvelle de ce qui se passoit les déconcerta; ils reprirent à l'instant le chemin qui menoit à la circonvallation.

1711. Pendant que le duc travailloit à se retrancher près d'Avesnes-le-Sec, le baron de Fagel acheva d'investir la place de l'autre côté avec trente bataillons et douze escadrons. Il tira, le 11, une ligne pour couvrir ses troupes, et éleva un fort quadrangulaire garni de vingt-quatre pièces de canon. Cet habile commandant établit plusieurs redoutes, et ne négligea rien pour se mettre à l'abri de toute insulte.

En même temps Villars faisoit tous ses efforts pour entretenir sa communication par les marais inondés : il alla la visiter le 18 ; elle étoit défendue dans toute sa longueur par un large fossé plein d'eau, surmonté d'un parapet de fascines, derrière lequel on mit jusqu'à trois rangs de fusiliers ; il y avoit de plus un retranchement sur une digue qui formoit une espèce de chaussée. Le maréchal parut très-satisfait de ces dispositions, et plaça sur le bord du marais un gros corps pour soutenir les détachemens postés au milieu des eaux.

La communication avec Bouchain perdue.

La satisfaction de Villars ne fut pas de longue durée. A peine avoit-il quitté ces ouvrages, auxquels il attachoit la plus haute importance, qu'on vint lui dire que la chaussée étoit perdue. Voici ce qui amena ce fatal événement. Les alliés, ayant jeté un pont sur la petite rivière, avoient poussé dans le marais une levée de deux cents toises, à

force de fascines et de sacs de terre. Cet ouvrage ayant réussi, il fut résolu de le conduire au travers de toute l'inondation jusqu'à l'Escaut, et d'établir par-là une communication entre l'armée du siége et la grande armée. Pour y parvenir, il falloit commencer par se rendre maître du retranchement sur la digue : quatre cents grenadiers, se dévouant à cette dangereuse entreprise, marchèrent dans l'eau, plus d'un quart d'heure, jusqu'à la ceinture, et plusieurs même jusqu'au cou, bravant le canon de la place et de Wavrechin, exposés à tout ce que la guerre a de plus affreux. Animé par de si beaux exemples, un enfant donna des marques d'une fermeté héroïque; c'étoit un enseigne du régiment d'Ingoldsby, nommé *Bada de Somerecourt*, qui se trouvoit à la tête de quinze grenadiers de son corps : déjà aussi grand par son ame que petit par sa taille, il étoit sur le point de se noyer; placé entre le péril et la gloire, il monte sur les épaules d'un de ses soldats, avec lequel il saute dans le retranchement de la digue. Les François, surpris, font une décharge mal dirigée et se retirent en désordre. Ceux qui les commandent rappellent les troupes qui gardent le parapet et la chaussée : cinquante hommes pouvoient la défendre contre quatre mille, et quatre mille la cèdent à moins de cinquante; car les autres n'étoient point arrivés. 1711.

1711. Bientôt tous furent réunis. A l'aide de huit cents pionniers, ils construisirent une espèce de fort avec des fascines, et poussèrent différentes traverses dans toute l'étendue du marais.

Ce coup fut accablant pour Villars, qui voulut mettre obstacle aux ouvrages. « Je tâchai, dit-il, » de remédier à ce malheur, en faisant travailler » à cinq ou six redans qui, protégés par le feu » de la hauteur retranchée et par celui de Bou- » chain, auroient pu se soutenir, si l'on avoit eu » le temps de les achever : mais sitôt que l'ennemi » s'en aperçut, il fit avancer une partie de son » armée, qui détruisit ce qui étoit commencé ; » et je ne pus l'empêcher, parce qu'elle étoit cou- » verte par le marais de Marquette. Cette position » me mettoit aussi dans l'impossibilité de chercher » une bataille sans de trop gros risques, parce » qu'il eût fallu passer sous le feu de son canon, » qui étoit au-delà des marais. » Il fallut donc renoncer entièrement à une communication qui facilitoit l'entrée des secours, et qui pouvoit empêcher la prise de Bouchain.

La tranchée s'ouvre. Voyant la place abandonnée à ses propres forces, le duc fit ouvrir la tranchée la nuit du 21 au 22. Fagel forma deux attaques ; une troisième fut dirigée contre la ville basse à la droite, tant pour favoriser les deux premières, que pour fatiguer la garnison.

La tranchée fut commencée de ce côté, la nuit du 23 au 24 : le généralissime y présidoit aux travaux en personne, avec les troupes de sa grande armée. La perte qu'éprouvèrent les assiégeans ne les empêcha point de pousser leurs approches, la nuit du 24 au 25, non loin d'une flèche, ouvrage avancé qui s'étendoit vers la petite rivière, et dont ils se rendirent maîtres vingt-quatre heures après. 1711.

Sur les trois points, l'artillerie montoit à quarante-deux pièces de canon (1), quinze mortiers, onze obus ; il y avoit en outre un grand nombre de petits mortiers pour jeter de doubles grenades appelées *perdreaux*. Le grand feu commença le 30, et l'effet en fut terrible. La place, quoique bien fortifiée, étoit si petite, qu'on pouvoit en peu de temps la réduire en poudre.

Le lendemain 31, il y eut une sortie ; M. de Ravignau débusqua les alliés d'une flèche à l'attaque de la droite, et de deux autres à celle de la gauche.

Petits avantages de Villars.

Villars ne pouvant plus empêcher le siége de Bouchain, s'efforçoit d'en troubler les opérations. Le même jour 31, le comte de Château-Morand, les marquis de Montgon, de Soyecourt et de Fénélon, furent détachés, ayant chacun cinq cents

(1) Villars dit cinquante pièces de canon et trente mortiers.

1711. hommes sous leurs ordres, pour inquiéter le camp d'Hordaing. Ils passèrent l'Escaut sur des ponts jetés au-dessus d'Estrun. Le silence le plus profond s'observa dans leur marche ; ils arrivèrent sur les faisceaux d'armes au moment où les sentinelles crioient *qui vive.* Quatre bataillons (1) de ce camp souffrirent beaucoup ; Borck leur commandant, depuis ministre du roi de Prusse, fut du nombre des prisonniers. MM. d'Aubigny et de Livry, brigadiers d'infanterie, obtinrent aussi des succès dans l'attaque des ponts d'Estrun. L'affaire finit à la pointe du jour, et les détachemens repassèrent l'Escaut avant qu'on pût les atteindre.

A la même époque (2), M. de Coigny, cantonné près du Quesnoi, fondit sur sept escadrons qui alloient protéger un fourrage du côté de Landrecies : grand nombre de chevaux, de cavaliers,

(1) M. de Quincy dit que de quatre bataillons il y en avoit deux à la tranchée ; que les deux autres furent taillés en pièces ou faits prisonniers ; qu'on fit un gros butin dans le camp ; que les détachemens étoient de six mille grenadiers ou soldats ; que M. de Château-Morand en commandoit trois mille. Nous avons préféré le récit de M. de Villars, qui avoit fait toutes les dispositions de cette attaque : Rousset ne parle que de deux bataillons maltraités.

(2) Le président Hénault se trompe, lorsqu'il dit que ce fut le 15 août. Villars, qui avoit ordonné l'attaque, assure que ce fut le 31, jour de l'affaire du camp d'Hordaing.

plusieurs officiers, le comte d'Herbac et un autre général, tombèrent en son pouvoir. On enleva dans ces deux actions douze drapeaux ou étendards. 1711.

Ces petits échecs n'empêchoient pas les assiégeans de continuer leurs approches avec activité. La nuit du 1.er au 2 septembre, ils se rendirent maîtres, sur la droite, de la grande flèche, dont ils avoient été chassés : le lendemain, ils emportèrent deux autres flèches ; mais ce ne fut pas sans éprouver une perte assez considérable, car la résistance avoit été vigoureuse. Septembre.

Les François tentèrent de surprendre Douai la nuit du 6 au 7. M. d'Albergotti, chargé de la défense de cette place pendant le siége, avoit cru possible le succès d'un coup de main. Du Limon, partisan plein d'audace, conduit l'entreprise : soutenu par des détachemens de grenadiers et par un corps de cavalerie, il s'avance dans plusieurs petits bateaux, par l'inondation, du côté de la porte Saint-Éloi. Quelques-uns de ces bateaux entrèrent dans le fossé, avec des soldats chargés de poser les échelles. La sentinelle entend du bruit ; elle crie, *qui vive*, et l'on répond, *pêcheurs :* mais bientôt on voit, au clair de la lune, que ce sont des pêcheurs qui veulent prendre la ville dans leurs filets ; ils se retirèrent à la hâte, pour n'être pas pris eux-mêmes. Vaine tentative sur Douai.

1711. Le siége de Bouchain touchoit à son terme. La même nuit, les alliés, à l'attaque droite, se firent deux logemens sur la contrescarpe, et s'emparèrent, à la gauche, d'une place d'armes. Le lendemain, ils furent entièrement maîtres de la première contrescarpe, et travaillèrent à cinq descentes dans le fossé. Le bastion de la droite de la basse ville fut pris la nuit du 10 au 11, et celui de la gauche fut abandonné. Dans cet état, les brèches étoient praticables : pour éviter les malheurs d'un assaut, MM. de Selve et de Ravignau firent battre la chamade le 12 à deux heures après midi. Ce triste signal d'une place aux abois avoit été entendu dans tous les siéges entrepris par Marlborough. Cet illustre et heureux capitaine reçut les otages françois au quartier du général Fagel : il leur intima que, les assiégés ayant trop attendu, il exigeoit que la garnison se rendît prisonnière de guerre. Une condition si humiliante et si peu méritée déplut aux otages, qui rentrèrent dans Bouchain : après le retour de ceux des alliés, le feu des batteries recommença. Il n'y avoit pas de temps à perdre ; le danger devenoit de plus en plus pressant : il falloit s'ensevelir sous des ruines, ou se rendre, à quelque prix que ce fût.

Ouvrages emportés.

On bat la chamade.

S'il faut en croire quelques récits, MM. de Selve et de Ravignau demandèrent, le lendemain

13, que la garnison fût traitée comme celle de la citadelle de Tournai ; dans ce cas elle devoit s'engager à ne servir qu'après l'échange, et à livrer sur-le-champ une des portes. M. de Quincy, en cela d'accord avec Rousset, dont le témoignage a quelque force, raconte que ce fut Fagel lui-même qui envoya un colonel pour faire à M. de Ravignau cette proposition. Quoi qu'il en soit, celui-ci livra une porte sur la simple parole du commandant de la tranchée, et sans qu'il y eût rien de convenu par écrit. On abusa de cet excès de confiance, et la dure loi du plus fort prévalut sans réserve. « Le » gouverneur, dit Villars, en appela au témoi- » gnage de l'officier qui avoit promis capitulation : » ce dernier en convint, et le déclara publique- » ment en présence de ses propres troupes et de la » garnison, lorsqu'elle sortit, et qu'il l'avoit fait » par ordre du général Fagel, qui commandoit le » siége. J'en écrivis vertement à mylord Marl- » borough, qui me renvoya au général Fagel ; et » le général désavoua l'officier. »

1711.

On accuse les alliés d'avoir manqué à leur parole.

L'interpellé prétendit qu'il n'avoit point fait de promesse positive ; qu'il s'étoit engagé seulement à employer ses bons offices auprès du duc, et qu'il les avoit interposés sans succès.

Cette inflexible opiniâtreté du héros de la Grande-Bretagne termina sa carrière militaire. On regrette

Inflexible opiniâtreté du duc.

1711. qu'un si grand capitaine, qui avoit tant fait pour sa gloire, ait si peu honoré la valeur des vaincus en quittant le théâtre de ses exploits.

La garnison de Bouchain sortit le 14, au nombre de trois mille cent hommes, y compris les malades et les blessés : les soldats furent envoyés à Tournai, et les officiers en Hollande. Ceux-ci conservèrent leurs épées et leurs équipages.

L'esprit de parti fait un crime de la prise de Bouchain au duc de Marlborough, qui est vengé d'un libelliste par un officier hanovrien.

L'esprit de parti avoit fait au duc un crime de la victoire de Malplaquet : toujours ardent à le poursuivre, il lui reprocha d'avoir sacrifié seize mille hommes pour la prise d'un *colombier ;* c'étoit ainsi que l'auteur anonyme d'un libelle appeloit Bouchain, pour en ravaler la conquête. Cependant la petitesse de la place n'en diminuoit pas l'importance, non plus que les difficultés et le mérite du succès.

Je ne puis mieux faire apprécier ce sarcasme à sa juste valeur, qu'en rapportant ce qu'écrivoit un officier des troupes hanovriennes (1) : « Nous » voilà enfin maîtres de Bouchain : le siége a été » court, mais vigoureux ; chaque jour a été re- » marquable par quelque action d'éclât. La gar- » nison étoit nombreuse et pourvue de tout : elle

(1) Sa lettre se trouve dans la petite Vie du duc en françois, *p. 195 et suiv.* J'en ai extrait ce qu'il y a de plus remarquable: elle étoit écrite en allemand.

» a été prisonnière de guerre à la vue de cent mille 1711.
» hommes, qui ont fait tous leurs efforts pour la
» secourir. Si l'on considère la position des armées,
» le site de la ville, le retranchement des François
» auxenvirons de Wavrechin...; la communication
» au travers du marais, qui donnoit lieu de craindre
» que le siége ne ressemblât à celui de Verrue
» ou de Kaiserswaert ; les ouvrages construits
» pour couper cette communication, dignes d'être
» égalés à ceux de Jules-César et d'Alexandre
» Farnèse; les tranchées ouvertes entre les retran-
» chemens de l'ennemi et de la ville; en un mot,
» si l'on se rappelle tout ce qui s'est passé depuis
» notre entrée dans les lignes jusqu'à la réduction
» de la place, on conviendra que ce siége est un
» raccourci de tous les prodiges qui ont accom-
» pagné les plus célèbres. Ceux d'*Alexia* (1) et
» d'Ostende ont été plus longs, mais moins glo-
» rieux. On ne pouvoit tirer un coup de canon
» sans que Villars en vît la fumée ; il a mis tout en
» œuvre pour nous forcer ou nous surprendre : s'il
» s'est oublié lui-même à notre passage des lignes,
» il a repris ensuite toute sa vigueur et tout son
» courage pour nous en faire repentir. Vains

(1) Alise en Bourgogne. *Voyez* les Commentaires de César, *de Bello Gallico*, liv. VII.

1711. » efforts ! notre général, invincible de toutes parts, » a prévu et déconcerté toutes les attaques, dé- » joué toutes les mesures ; et tandis que tout étoit » en feu autour de lui, il a paru calme et tranquille » comme au milieu de la paix, occupé de la seule » pensée de pourvoir au bien de l'armée et de toute » l'Europe. C'est un héros accompli, non moins » formidable par la terreur de ses armes, qu'enga- » geant par les grâces de son esprit et de ses ma- » nières. »

L'enthousiasme de l'écrivain doit sans doute inspirer quelque défiance ; mais les faits retracés, vrais pour la plupart, démontrent la grandeur des obstacles qu'il y eut à vaincre pour prendre *un colombier* d'un abord si difficile, et plutôt défendu par des lions que par des colombes.

Villars rendoit plus de justice à Marlborough. Cependant, malgré la belle défense de Bouchain, il n'étoit content ni de lui-même, ni de son armée : » Il faut avouer, disoit-il, que la fin de cette cam- » pagne fut misérable ; l'indolence, la lassitude, le » dégoût, avoient pris la place de la fermeté et du » courage. Il n'y eut que le comte de Saillart qui » me proposa de faire, par derrière les ennemis, » avec le colonel Dumoulin, une course dans des » pays qui n'avoient pas encore été soumis à con- » tributions ; ils les y établirent heureusement, et

» leur

» leur firent connoître que les François existoient » encore. » 1711.

Le duc de Marlborough, après avoir comblé les travaux et réparé les brèches, fit élever un fort dans le marais à la pointe qui est entre les deux rivières, afin d'établir une communication sûre entre Bouchain et Douai, comme aussi pour rendre plus difficile l'investissement de cette première place, si le maréchal vouloit tenter de la reprendre. D'ailleurs les armées restèrent, de part et d'autre, dans la même situation : l'une conserva la sienne pour assurer sa conquête, qui interrompoit les lignes françoises; l'autre, pour s'opposer aux nouvelles entreprises de son ennemi, retint ses postes avec ses ponts sur la Sanzet et sur l'Escaut.

Le duc veut faire le siége du Quesnoi ; mais les États-généraux refusent d'y consentir.

Le vainqueur crut qu'il auroit encore assez de temps pour faire le siége du Quesnoi : il envoya le comte d'Albemarle à la Haye pour solliciter le consentement des États-généraux. Mais leurs hautes puissances jugèrent que la saison étoit trop avancée; que Villars mettroit tout en usage pour entraver les opérations, et que ses manœuvres obligeroient de lever le siége avec beaucoup de perte, lorsque les pluies auroient rendu les approches impraticables. A ces motifs elles ajoutèrent celui de la dévastation du pays, que le maréchal avoit fait ravager lui-même pour ôter les vivres et

1711. les fourrages aux alliés. Marlborough, le seul qui ne partageât point l'engourdissement général et la lassitude de la guerre, se vit, avec douleur, forcé de mettre un terme à ses travaux.

Sa conduite magnanime envers Fénélon.

Il lui étoit réservé d'ennoblir la fin de sa carrière par une sorte de gloire plus douce que celle des armes. Ce fut pendant et après le siége de Bouchain, qu'il rendit à Fénélon un hommage digne d'être consigné dans l'histoire. Il est des mortels privilégiés, qui, dans les malheurs de la guerre, doivent jouir des avantages de la paix ; qu'on ne peut traiter en ennemis sans offenser l'humanité elle-même, dont ils font l'ornement et les délices : espèces de dieux sur la terre, un respect religieux les environne, et consacre tout ce qui leur appartient ; leur mémoire même a quelque chose de sacré qu'on ne profaneroit point sans remords, et qui protége, jusqu'au-delà de leur tombeau, et leur race et leurs foyers. Ce fut ce sentiment qui, connu d'Alexandre, conserva, au milieu des ruines de Thèbes, et la maison et la famille de Pindare.

Mesures qu'il prend pour sauver les grains de l'archevêque.

Tout le monde sait que Marlborough avoit enjoint à ses troupes d'épargner les terres dépendantes du siége de Cambrai ; mais on ignore communément la surveillance particulière dont il usa lui-même pour empêcher l'auteur de Télémaque

de souffrir le moindre dommage. Informé que les blés de l'archevêque couroient le risque d'être pris par les fourrageurs dans les greniers du Câteau-Cambresis, il envoya un détachement dans cette châtellenie, pour les mettre à couvert de tout danger. Bientôt il craignit que, malgré sa sauve-garde, ils ne fussent enlevés pour les besoins de ses troupes, dont la subsistance devenoit chaque jour plus difficile : son zèle pour les intérêts du vénérable pontife lui suggéra la mesure la plus énergique et la plus efficace. Un corps d'élite se rendit au Câteau par ses ordres, avec des chariots de transport pour les grains devenus l'objet de sa sollicitude. Le convoi traversa tous les postes des alliés sous cette sûre escorte, qui l'accompagna jusqu'à une petite distance des murs de Cambrai. 1711.

Ce fut ainsi qu'un illustre guerrier témoigna son respect au philosophe chrétien qui honoroit les lettres par son génie, la religion par ses lumières, et, jusque dans ses erreurs, la France par sa renommée, et la nature humaine par ses vertus tendres et sublimes. Ce seul trait prouve que le moderne Poliorcète (1) joignoit à l'éclat de ses qualités une grandeur véritable : il ne manqua à sa réputation que d'être resté fidèle à son bienfaiteur, de montrer

(1) *Preneur de villes ;* nom donné à un Démétrius.

1711. du désintéressement, et de vouloir couronner par l'olivier de la paix les trophées de ses victoires.

Marlborough se montre sensible à la mort funeste du jeune prince d'Orange.

Il est une vertu bien rare dans les généraux du premier ordre, celle de n'être point jaloux des émules de leur gloire; elle fut éminemment celle du duc. Il apprit avec une vive douleur la triste fin du jeune héros dont j'ai raconté les exploits, qui, commandant les troupes hollandoises sous ses ordres, se montroit déjà digne de les commander en chef. Jean-Guillaume Frison, prince de Nassau-Frise, de la branche de Dietz et Dillembourg, stathouder de Frise et de Groningue, étoit né le 4 août 1687. Nourri, pour ainsi dire, dans les camps, il avoit montré dès son enfance cette ardeur belliqueuse qu'il déploya depuis dans sa brillante mais trop courte carrière. A la journée de Malplaquet, son intrépidité égala tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque. Héritier du nom et des biens de la maison d'Orange, il avoit à ce sujet des différens avec le roi de Prusse, qui étoit venu lui-même à la Haye pour les terminer. Les États-généraux, intéressés dans cette affaire, le supplièrent de s'y rendre, persuadés qu'un accord amiable seroit le fruit de son voyage. Le prince partit de l'armée le 11 juillet, après s'être concerté avec Marlborough, qui se mêloit de l'accommodement. Arrivé au Moerdyck le 14 après midi,

il prit d'abord une barque, d'où il sortit pour entrer dans le bac ordinaire, où étoit sa voiture, et se mettre à l'abri du vent et de la pluie. Aux approches de la terre, les bateliers voulurent revirer pour gagner le havre; mais un coup de vent renversa le bateau sur le côté : le malheureux prince se tint quelques instans à une corde; une vague impétueuse le fit tomber dans l'eau, et il se noya. Tous ceux qui étoient avec lui se sauvèrent, à l'exception de M. de Hilke, son grand écuyer. Ainsi périt dans les flots un guerrier tant de fois échappé au feu des combats, et qui promettoit de faire revivre dans sa personne les Guillaume et les Maurice. Le premier, fondateur de la république, avoit pour symbole favori un plongeon, espèce de poisson qui paroît au haut des vagues, et pour devise, *mediis tranquillus in undis :* on regretta que cet emblème n'eût pas été littéralement celui d'un infortuné qui eût été plus digne de mourir sur le champ de la victoire (1). 1711.

(1) Il avoit épousé Marie-Louise, seconde fille de Charles, landgrave de Hesse-Cassel, dont il eut un fils posthume, qui fut père du stathouder élu en 1747, père lui-même du dernier stathouder qui vient de mourir. La maison de Nassau remonte à Othon, qui commandoit en Hongrie l'armée de Henri l'Oiseleur en 925. Adolphe, du même nom, élu chef de l'Empire en 1292, périt d'un coup d'épée qu'il reçut dans l'œil à la bataille de Spire, des mains mêmes d'Albert d'Autriche, son

1711. Marlborough, réduit à l'inaction, leva son camp près Bouchain le 20 octobre, mit ses troupes en quartier d'hiver, et se rendit en Hollande, très-affligé de l'activité des négociations pour la paix, et peu content de ce qui s'étoit passé sur les autres points du théâtre de la guerre.

Précis de ce qui s'étoit passé ailleurs, pendant la campagne de Flandre.

Sur le Rhin, la campagne avoit paru stérile en événemens, et néanmoins elle devoit être importante par ses suites. Pendant que le duc prenoit congé de la victoire, Eugène assuroit à l'archiduc-roi la couronne impériale : l'élection se fit le 12 octobre. L'intérêt de la France n'étoit point de la traverser. Charles, assis sur le trône des Césars, sembloit exclu de la monarchie espagnole ; par-là même, le principal motif de rester sous les armes manquoit à la grande alliance. Il n'étoit pas naturel que l'Empire travaillât à se donner un maître assez

---

compétiteur. Un trône disputé, qui coûte la vie, ne donne qu'un vain éclat, aussi triste que suprême. La race de Nassau, dont l'origine se cache dans la nuit des temps, doit son principal lustre à la longue suite des grands hommes qu'elle a produits. Les souvenirs impérissables qu'ils laissent s'attachent surtout aux époques de deux révolutions fameuses, dont l'une a élevé un peuple pauvre et opprimé au rang des puissances, et dont l'autre a fait passer à une nouvelle dynastie le trône d'Angleterre. Rousset a intitulé le Supplément de Dumont, *Histoire militaire du prince Eugène de Savoie, du prince duc de Marlborough et du prince de Nassau-Frise.*

fort pour l'opprimer ; il ne l'étoit pas non plus que les autres membres de la ligue, déjà épuisés, consommassent leur ruine, pour créer une puissance encore plus redoutable que celle du monarque françois. 1711.

En Dauphiné, le maréchal de Berwick, autre Turenne, avoit, avec peu de forces, tenu en échec les troupes, bien supérieures en nombre, du duc de Savoie, qui se contenta de ravager le pays de son nom.

En Espagne, Philippe étoit entré dans Saragosse. Le duc depuis maréchal de Noailles avoit pris Girone après un siége pénible; M. d'Arpajon s'étoit rendu maître de Vénasque et de Castel-Léon, postes d'une assez grande importance. Le marquis de Bay n'avoit rien fait dans l'Estramadure, quoiqu'il eût présenté la bataille : les Portugais, regardant d'abord un ruisseau comme une barrière insurmontable, s'étoient ensuite refusés à un combat dans la plaine ; mais les Espagnols, sous la conduite de Montenegro, pénétrèrent dans le Portugal, où il n'y avoit point de place forte pour les arrêter.

Les flottes combinées, à-peu-près aussi inutiles que nombreuses, auroient pu sans doute se procurer des établissemens dans les Indes espagnoles : cependant les puissances maritimes, jalouses l'une

1711. de l'autre, s'étoient nui mutuellement dans l'exécution de leurs desseins. Par une sorte de concert né de leur désordre même, elles conservèrent de grandes sources de richesses au petit-fils de Louis XIV. Les Anglois avoient tenté sur la Nouvelle-France une entreprise qui, par la maladresse des pilotes, leur coûta dix bâtimens chargés de provisions et de soldats. Après s'être avancés de quarante lieues dans le fleuve de Saint-Laurent, ils s'étoient retirés sans avoir vu Quebec.

Tandis que le pavillon britannique flottoit sans fruit sur les mers, René Trouin-Duguay, connu sous le nom de *Duguay-Trouin*, se signaloit dans le Bresil par une expédition mémorable. Parti de la Rochelle le 9 juin avec quinze vaisseaux de guerre, il arrive le 11 septembre, deux jours avant la prise de Bouchain, à la vue de la baie de Rio-Janeiro. En vain le goulet qui la ferme est-il défendu par trois cents pièces de canon; en vain douze à quinze mille hommes sont-ils distribués dans les forts et dans les différens postes avec de nombreuses batteries : Duguay-Trouin effectue son débarquement avec trois mille cinq cents hommes. Les Portugais épouvantés abandonnent la ville; les François y font un ample butin : les fuyards, poursuivis, se rachètent du combat et de l'incendie par deux cents caisses de sucre et six cent dix mille

cruzades. Le général d'Albuquerque, quoique supérieur en nombre, refusa de se battre contre une troupe forte de tant d'audace. On estima à plus de sept millions le profit des armateurs, et à plus de vingt-cinq le dommage des Portugais, qui, avant de fuir, avoient mis le feu à une partie de leurs magasins. *Mais le mal qu'on faisoit au Bresil*, dit Voltaire (1), *ne soulageoit pas les maux de la France.* Les négociations qu'on entama enfin ouvertement à Londres, furent plus salutaires. 1711.

Depuis long-temps des mesures pacifiques occupoient le conseil de Saint-James. Le duc de Marlborough dit un adieu éternel à son armée, avec le ferme dessein de les combattre. Toujours Le duc à la Haye.

(1) Il dit que Duguay-Trouin n'avoit encore aucun grade, et en cela il se trompe. Ce héros avoit été nommé capitaine de vaisseau en 1705, comme on le voit par les lettres de noblesse accordées, au mois de juin 1709, à lui René Trouin-Duguay et à Luc Trouin de la Barbinaye son frère. M. de Voltaire suppose encore que cet intrépide marin n'avoit qu'une petite flotte, et d'autres secours que son courage et l'argent de quelques armateurs : l'armement avoit coûté douze cent mille liv. aux intéressés dans l'entreprise ; mais *le roi*, dit Duguay-Trouin dans ses Mémoires, *voulut bien me confier ses vaisseaux et ses troupes.* Il n'avoit pas une petite flotte, et il avoit d'autres secours que son courage. Sa gloire n'a pas besoin d'être rehaussée aux dépens de la vérité. Un des objets de l'expédition avoit pour but de venger M. de Clerc, assassiné l'année précédente avec plusieurs autres, malgré la capitulation. *Voyez* ses Mémoires *in-4.°*, 1740, *page 157.*

1711. vainqueur les armes à la main, mais devant être vaincu dans cette nouvelle guerre d'intrigues, il étoit enfin arrivé au terme de ses succès. De retour en Hollande le 9 novembre, il y parut dépouillé de tous les prestiges de la puissance : les hommages qu'on lui rendit, étoient d'autant plus flatteurs, qu'ils ne s'adressoient qu'à sa personne. La triste perspective de ce qu'il alloit éprouver dans sa patrie, empoisonna cette espèce de triomphe. On lui annonçoit de toutes parts que, loin de pouvoir espérer des remercîmens, il devoit s'attendre à tout le poids de la censure et de la disgrace. Ce fut une prédiction qui alloit bientôt se réaliser, qui même commençoit à s'accomplir : déjà il savoit qu'il étoit accusé de péculat en Angleterre. Le lendemain de son arrivée à la Haye, le 10 novembre, il écrivit à Londres une lettre apologétique au sujet de cette étrange affaire, dont je ferai connoître tous les détails. Dès-lors il se prépara à soutenir la lutte humiliante à laquelle il étoit condamné, et où il eut besoin de plus de courage que dans les champs d'Hochstett et de Ramillies.

Sujet de ses chagrins.

Mais la grande affaire qui l'occupoit le plus, et qui le précipita du faîte des honneurs dans un abîme d'humiliations, c'étoit celle de la paix, qui, par l'heureuse issue des premières ouvertures, sembloit devoir mettre un terme aux malheurs

publics, et dont le seul projet avoit suffi pour renverser toute sa puissance. 1711.

Appuyée de l'audace d'un prédicateur et des vrais sentimens de la reine, une intrigue de cour avoit porté les premiers coups au colosse de la grande ligue; la mort de l'empereur Joseph fut le coup de foudre qui le réduisit en poussière. Voici comment s'exprime M. de Torcy au sujet des négociations avec la Grande-Bretagne : « Qui » eût dit alors, s'écrie l'homme d'état (1), que les » prospérités des ennemis de la France et de » l'Espagne étoient à leur dernier période; que » l'Être souverain, qui fixe des limites à la mer, » et calme, quand il lui plaît, l'impétuosité de » ses flots, arrêteroit bientôt le torrent de tant de » victoires; que deux ans ne s'écouleroient pas » encore, et qu'avant ce terme ces guerriers si » fiers, si enivrés de leurs succès, confondus dans » leurs desseins, restitueroient au roi les plus im- » portantes des places qu'ils lui avoient enlevées; » qu'il ne seroit plus question de leur part, ni » d'en exiger en otage pour sûreté de la parole » inviolable d'un grand roi, ni de proposer, comme » base et règle du traité, des préliminaires odieux, » inventés et soutenus par *les ennemis de la paix*

Réflexions de M. de Torcy au sujet des négociations avec l'Angleterre.

(1) *Tome III* de ses Mémoires, *page 3*.

1711. » et *de toute voie de conciliation;* que la mémoire en » seroit abolie; que ce seroit faire grâce aux Hol- » landois que d'oublier la hauteur des discours » tenus par leurs députés, dans ces conférences » si captieuses de leur part, où ils n'avoient parlé » clairement que pour armer le père contre le fils; » que, malgré les efforts et les avantages des alliés, » le petit-fils de S. Louis, choisi par la Providence » pour régner en Espagne, demeureroit affermi » sur son trône, reconnu monarque et possesseur » légitime des Indes par un grand nombre d'en- » nemis, qui ne recueilleroient de tant d'années » d'une guerre sanglante que l'accablement des » dettes contractées pour soutenir leurs vastes » desseins! Ces révolutions si peu attendues, si » peu apparentes au mois d'août 1710, devoient » être l'œuvre du doigt de Dieu : les hommes ne » pouvoient se flatter que leur industrie ou leur » vaine sagesse dût préparer et conduire de si » grands changemens; qui les auroit annoncés, » eût passé pour visionnaire. »

Les négociations ne sont point étrangères à l'histoire de Marlborough.

Rien de ce qui amena la conclusion de la paix n'est étranger au duc de Marlborough, qui, devenu l'ennemi du gouvernement dont il avoit été le maître, resta sur la scène après sa disgrace: transformé en capitaine général des factieux, le chef suprême des forces britanniques étoit partie

dans la cause de l'humanité contre l'ambition, et le plus ardent des triumvirs qui persistoient à vouloir accabler la France. L'histoire des événemens qui rendirent le repos à tant de peuples, est en quelque sorte celle de son procès : je vais en retracer les principales circonstances. 1711.

Résumé des négociations qui avoient eu lieu dans le cours de l'année 1711.

La chute des Whigs avoit remis Anne en liberté. Lasse de ses succès brillans, mais payés trop cher, elle conçut le dessein d'arrêter le cours de ce fleuve d'or et de sang qui épuisoit sa nation. Louis XIV, animé du même desir, déclara qu'il avoit résolu de ne traiter de la paix que par l'entremise de cette princesse. Une déférence aussi honorable pour elle la flatta de l'espoir de devenir l'arbitre des destinées de l'Europe, et l'on hasarda un projet de pacification ; mais, comme il falloit d'abord négocier sans éclat, un agent obscur fut choisi pour jeter les premiers fondemens de cette grande entreprise.

L'abbé Gauthier porte les premières paroles de la part du ministère britannique.

Un prêtre pauvre, né à Saint-Germain-en-Laye, étoit allé chercher fortune en Angleterre, où le maréchal de Tallard, alors ambassadeur auprès du roi Guillaume, l'avoit pris pour aumônier. Il s'attacha ensuite, en qualité de chapelain, à la comtesse de Jersey, qui entendoit sa messe dans la chapelle de la légation de l'empereur. Insinuant, officieux, il eut bientôt gagné l'amitié de cette

1711. dame et l'estime du comte son époux, qui travailloit avec les Torys à la ruine du capitaine général et de son parti. L'abbé Gauthier (1) (c'étoit ainsi qu'il s'appeloit) ne tarda point à jouer un rôle parmi les ministres, qui l'accueilloient avec bonté : d'intrigant subalterne il devint une espèce d'homme d'état, et il gagna plus à entrer dans les cabinets de la politique qu'à s'approcher de l'autel. Le ministère anglois le fit passer en France, chargé d'affaires secrètes qui lui méritèrent la confiance des deux cours (2). Il arriva à Versailles vers la fin de janvier 1711. Dans sa première conférence avec M. de Torcy, il débuta, sans préambule, par ces mots : *Voulez-vous la paix? je vous en apporte les moyens. C'étoit*, dit le ministre, *demander à un malade atteint d'une maladie longue et dangereuse, s'il vouloit guérir* (3). Gauthier se borna d'abord à solliciter une simple lettre de compliment pour mylord Jersey : « elle sera,

(1) Gautier, Gauthier ou Gaultier. Ce nom s'écrit diversement.

(2) Ce ne fut point le maréchal de Tallard, prisonnier à Nottingham et observé de près, qui fit les premières ouvertures, comme quelques-uns le disent. M. de Torcy, à cet égard mieux informé que tous les écrivains, affirme que Gauthier eut cet honneur. En même temps il rend justice à la sagesse et à la discrétion de cet ecclésiastique. Voyez *tome III, p. 153.* Peu après, le maréchal obtint la permission de retourner en France.

(3) Mémoires de Torcy, *tome III, page 33.*

» disoit-il, mon passe-port et mon pouvoir pour » écouter les propositions qui vous seront faites. » Je retournerai à Londres, et je vous les rappor- » terai avant qu'il soit peu. » 1711.

Le conseil du roi examine la mission de l'abbé.

Le conseil examina la mission de l'ange de paix, qui bientôt repartit pour l'Angleterre avec l'espèce de *passe-port* ou de lettre de créance qu'il desiroit : ce fut par cette pièce, insignifiante en elle-même, que s'ouvrirent les négociations clandestines qui s'entamèrent; elles furent concertées par la cour de Saint-James, entre Harley, tantôt Whig, tantôt Tory, mais fixé, soit par vengeance, soit par les promesses de la fortune, et Saint-Jean, secrétaire d'état, depuis si célèbre sous le nom de lord Bolingbroke. Le premier, blessé d'un coup de canif par l'abbé de la Bourlie (1), venoit d'être nommé comte d'Oxford : cette distinction, espèce de

(1) Ce misérable, fils du marquis de Guiscard, l'un des plus honnêtes hommes de France, avoit excité les Cévennes à la révolte. Réfugié d'abord en Hollande, puis à Londres, il obtint un régiment et des pensions; mais, après avoir trahi son pays, il voulut trahir l'Angleterre : on intercepta une de ses lettres, dans laquelle il disoit que *d'un seul coup il changeroit l'état des choses.* Il fut arrêté le 19 mars 1711 : amené devant le conseil, et confondu par son propre écrit, il s'arma d'un canif qu'il trouva sur une table, et en porta deux coups à Harley, qui n'en fut que légèrement blessé. Il se jeta ensuite sur Buckingham, puis sur Saint-Jean, qui lui passa son épée au travers du

1711. baume pour sa plaie, fut moins le fruit du danger qu'il avoit couru qu'un encouragement à de nouveaux services. *Ces deux hommes*, dit Voltaire, *n'avoient d'autre intérêt de donner la paix à la France, que celui d'ôter au duc de Marlborough le commandement des armées, et d'élever leur crédit sur les ruines du sien.* L'un et l'autre devoient avoir un intérêt plus noble; au moins le second s'anima-t-il par un motif plus honorable à seconder les vues de sa souveraine, qui n'avoit accablé une faction turbulente que pour rendre le repos au monde.

Négociations clandestines de Harley et de Saint-Jean.

Le comte d'Oxford étoit en même temps grand trésorier; et cette charge, dit M. de Torcy, lui servoit d'aiguillon pour le presser de travailler vivement à la paix. L'état des finances ne permettoit pas de soutenir la guerre plus long-temps; les espèces manquoient : les Whigs ses ennemis, intéressés à le décrier, y réussissoient d'autant mieux, que les fonds se trouvoient entre leurs mains. Les

---

corps, mais sans le tuer à l'instant : il mourut peu d'heures après dans les prisons de Newgate. Voltaire dit qu'il prévint son supplice en se donnant la mort; ce qui paroît faux. La blessure qu'il avoit reçue, étoit bien suffisante pour lui ôter la vie en peu de temps. Les communes, dans une adresse à la reine, attribuèrent l'assassinat de Harley à sa haine pour le papisme et les factions : c'étoit une sottise. La Bourlie, fauteur des Camisards, n'étoit rien moins qu'un papiste ardent, mais bien un forcené qui attentoit à la vie de son juge.

ducs

ducs de Shrewsbury et de Buckingham, les lords Dartmouth et d'Harcourt, étoient entrés dans les vues du nouveau système. Cependant, pour ne pas se compromettre, ils restèrent tout-à-fait derrière la toile, lorsque la scène s'ouvrit. 1711.

Les deux principaux acteurs eux-mêmes débutèrent avec une extrême circonspection. Leur rôle n'étoit pas sans danger; car on pouvoit leur faire un crime de trahir la cause de la grande alliance: mais la mort de Joseph fit cesser le péril, et ils marchèrent à découvert. Anne résolut de s'attacher à ce qui avoit été marqué dans les traités de partage; savoir, que l'Empire et l'Espagne ne pourroient être possédés par un même prince. Si elle employa son crédit pour procurer à Charles la couronne des Césars, c'étoit pour placer celle d'Espagne sur la tête de Philippe; mais elle alloit prendre des mesures pour que la dernière monarchie ne fût jamais réunie à celle de France.

Le premier projet, rédigé à Versailles, et remis par l'abbé Gauthier aux ministres de la reine, fut communiqué aux États-généraux. Ceux-ci, dans une réponse verbale du 25 mai, faite par l'organe d'Heinsius, ne manquèrent pas de le trouver vague, obscur, et tendant à jeter une pomme de discorde entre les deux nations et leurs alliés. Marlborough et Eugène dominoient encore à la Haye. Les

1711. ministres de Charles, d'Auguste, du roi de Portugal, de l'électeur d'Hanovre, crièrent de toutes leurs forces : selon eux, il n'y avoit plus qu'à tendre les mains pour recevoir les chaînes que Louis XIV préparoit depuis long-temps. Mais les clameurs, les menaces, les reproches des puissances qui vouloient la guerre, ne servirent qu'à rendre plus actifs les travaux pacifiques des deux cours.

Mathieu Prior envoyé en France. Son portrait.

Mathieu Prior, ami de Gauthier, autrefois secrétaire d'ambassade en France sous les comtes de Portland et de Jersey, avoit encouru la disgrace du duc de Marlborough. Anne ne pouvoit pas choisir un agent plus sûr et plus digne de sa confiance. L'Horace anglois (1), fils d'un menuisier, illustre en politique comme en poésie, étoit, chose bien rare, aussi sage dans le maniement des affaires et dans ses relations avec les hommes, que hardi dans les élans de sa verve et dans son commerce avec les Muses. Parti pour Fontainebleau le 1.er juillet, il revint au mois d'août avec M. Menager, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et député pour la ville de Rouen au conseil de commerce. Tous deux étoient bien propres, par leurs talens conciliateurs, à travailler au grand ouvrage après lequel soupiroit toute l'Europe.

(1) Ses odes ont été traduites en françois par l'abbé Yart.

1711. Il retourne à Londres avec M. Menager, qui signe, le 8 octobre, les articles préliminaires.

La négociation s'étoit ouverte sur ce principe, qu'il falloit régler, avant tout, les intérêts de la Grande-Bretagne, pour que la reine fût mieux en état d'appuyer de ses bons offices la pacification générale. On rédigea en conséquence huit articles particuliers, que l'envoyé de Louis signa au nom de ce monarque. Le premier concernoit l'hérédité du trône britannique; les autres assuroient à l'Angleterre un nouveau traité de commerce, la démolition de Dunkerque, la jouissance de Gibraltar, de Port-Mahon, du privilége de l'*assiento* (1), et de tous les avantages accordés par l'Espagne aux peuples les plus favorisés d'elle; le dernier regardoit Terre-Neuve, la baie et le détroit d'Hudson. Le même jour 8 octobre (2), on souscrivit les préliminaires qui devoient servir de fondement à un traité définitif avec tous les membres de la grande alliance. Ils portoient, 1.° que Louis reconnoîtroit la reine Anne en cette qualité, et l'ordre de succession établi par les lois; 2.° qu'on prendroit des mesures pour empêcher que les royaumes de France et d'Espagne ne fussent

(1) Ce mot espagnol signifie *ferme*. C'étoit le privilége exclusif de fournir des nègres dans l'Amérique espagnole pendant trente ans.

(2) Suivant Torcy, *tome III, page 140*, on signa aussi un acte particulier concernant le duc de Savoie.

1711. réunis dans la personne d'un même prince ; 3.° qu'il seroit pourvu à une satisfaction raisonnable pour toutes les puissances engagées dans la guerre, et que le rétablissement du commerce seroit appuyé sur de bons réglemens; 4.° qu'on céderoit des places fortes aux Hollandois pour leur sûreté; 5.° qu'il y auroit une barrière convenable pour l'Empire et pour la maison d'Autriche ; 6.° que Dunkerque seroit démoli, bien entendu que sa Majesté très-chrétienne recevroit un équivalent pour les fortifications; 7.° que les prétentions respectives se discuteroient de bonne foi dans les conférences, pour être réglées, s'il étoit possible, au contentement de toutes les parties.

Ce fut déjà un avantage précieux, que d'avoir arraché la négociation des mains de la Hollande, qui, deux fois, s'en étoit emparée, et qui aspiroit encore à l'honneur d'être l'arbitre des destinées de l'Europe.

A l'époque de la signature, le lord Raby, ambassadeur d'Anne à la Haye, étoit à Londres, où il fut créé comte de Strafford; il retourna bientôt à son poste avec les préliminaires (1). Le ministre batave ne manqua pas de répondre comme par

(1) *Voyez* les instructions du comte dans l'Histoire du règne d'Anne par Swift, depuis la *page 131* jusqu'à la *page 139*.

1711.

le passé, qu'ils étoient conçus de manière à ne pouvoir être la base d'un traité. Mais ce n'étoit plus à Marlborough qu'on demandoit la paix, et il fallut enfin parler un autre langage.

Buys s'agite à Londres pour enlever la négociation à la reine, tandis que le comte de Strafford, ambassadeur à la Haye, force les États-généraux de consentir à la signature des passe-ports et à l'ouverture d'un congrès.

Dans le même temps, Buys, armé de ruses et de chicanes, plaidoit la cause de son parti auprès du conseil de la reine, à qui il vouloit enlever les honneurs du beau rôle qu'elle avoit si bien commencé; mais tous les traits de cet avocat hautain, tortueux et disert, alloient se briser contre le retranchement des ministres, la nécessité de l'ouverture prochaine d'un congrès. De son côté, Strafford, homme digne de sa mission par la vigueur de son caractère, pressoit les États de s'expliquer sur ce point. Ses premières tentatives n'avoient pas été heureuses : perdant patience, il accabla le temporiseur Heinsius de toute son énergie, dans une lettre où il relevoit *les discours extravagans de ceux qui trouvoient leur compte à la continuation de la guerre.* C'étoit, sans doute, un sarcasme lancé contre le capitaine général, qui n'avoit pas encore quitté la Hollande. Deux jours après, le comte revint à la charge : il exigea impérieusement la signature des passe-ports, et la désignation du lieu des conférences : *Je prendrai*, disoit-il, *tout délai pour un refus ; craignez qu'un défaut de concert ne devienne fatal à votre république.*

1711. La menace ne resta point vaine : par une résolution du 21 novembre, les États-généraux souscrivirent à l'ouverture du congrès, qui fut fixée au 12 janvier suivant, dans la ville d'Utrecht. Seulement ils parurent desirer que les ministres du roi Philippe, comme ceux des électeurs de Bavière et de Cologne, n'y fussent point admis, jusqu'à ce qu'il y eût quelque chose de réglé sur différens points qui les concernoient. Louis XIV, pour ôter tout prétexte à de nouveaux retards, voulut bien y consentir, et les passe-ports de ses plénipotentiaires furent expédiés.

Le duc repasse en Angleterre. Marlborough, toujours l'ame de sa faction expirante, avoit été le témoin de ce qui venoit de se passer en Hollande : frustré du fruit de ses intrigues, il s'embarqua pour Londres, où il alloit expier les longues faveurs de la fortune par des peines cruelles. Son arrivée dans la capitale étoit fixée, soit par hasard, soit à dessein, au 17 [28] novembre, appelé *le jour de la reine Élisabeth.* Ses partisans vouloient faire revivre l'usage de brûler l'effigie du pape avec un grand appareil; pendant cette cérémonie ridicule, la populace devoit crier : *France, Papisme, Prétendant, Paix sans l'Espagne.* On se proposoit même, dit-on, de répandre le bruit de la mort de la reine; et, dans ce cas, on ne pouvoit prévoir quel eût été l'événement. La cour

vit dans ces préparatifs, ou le projet de l'insulter, ou peut-être quelque dessein plus profond : elle envoya des patrouilles, et prit toutes les mesures de la prudence pour prévenir les assemblées tumultueuses. C'est le doyen Swift qui nous apprend ces particularités. 1711.

Quelles que fussent les intentions des factieux, on ne sauroit guère attribuer l'idée d'une semblable fête à un héros qui, au retour de ses campagnes, s'étoit toujours dérobé avec soin au concours de la multitude. Grâce à la vigilance du ministère, l'entreprise échoua, et l'arrivée du duc ne produisit aucun désordre; mais accueilli avec froideur par la reine et les ministres, il s'en vengea par les plus grands efforts pour faire échouer la pacification.

Ses intrigues.

Le comte de Gallas, ambassadeur du monarque autrichien, s'étoit jusque-là conduit avec sagesse envers le nouveau ministère. Godolphin et Marlborough, dans des conférences nocturnes, l'embrasèrent du zèle le plus ardent pour leur cause. « Qu'attendez-vous, lui dirent-ils, de vos » égards pour des gens d'un jour, qui ne seront » jamais vos amis, uniquement occupés de leurs » intérêts sordides, prêts à tout sacrifier à la » France, lorsqu'ils se croiront assez affermis pour » lever le masque! » Il n'en fallut pas davantage

1711. pour bouleverser la tête d'un homme inflammable, qui, dès ce moment, se plaignit de l'Angleterre, comme si elle eût été à la solde de son maître. A entendre ce boute-feu, la Grande-Bretagne devoit se ruiner pour rendre Charles VI plus puissant encore que ne l'avoit été Charles-Quint. Regardant Madrid comme son autre capitale, la cour de Vienne prit conseil de sa hauteur : son premier avis fut de ne point envoyer de plénipotentiaires à Utrecht, où ils ne pouvoient être que les témoins du triomphe de Philippe.

Malgré le caractère dont le comte de Gallas étoit revêtu, la reine, mécontente de ses procédés, lui avoit intimé la défense de paroître à la cour (1). Il n'en étoit devenu que plus ardent à seconder le duc de Marlborough, qui vouloit rallier les Whigs

(1) On va jusqu'à dire qu'elle le fit sortir de Londres ; mais elle se borna à lui interdire tout accès à sa cour et auprès de sa personne. Quelques-uns avancent que cela s'étoit fait dès le 8 novembre, avant l'arrivée de Marlborough : Torcy dit le contraire. Voyez *tome III, page 184*. Le comte de Gallas (ou Gallachs), d'abord envoyé de Joseph, avoit été ambassadeur de Charles, même avant que ce prétendant au trône d'Espagne eût été élevé à l'empire. Pour engager la reine à la continuation de la guerre, il vouloit lui proposer de détacher ses troupes de Hongrie, pour servir en Italie ou en Espagne ; bien entendu, écrivoit-il à Zinzendorf, qu'on trouveroit différens prétextes pour éluder cette promesse. On peut juger, par ce trait, de la droiture de sa politique.

et les ramener au combat : semblables à un ennemi qui, chassé du champ de bataille, revient à la charge avec un renfort, ils reprirent courage à la vue de leur chef, et rassemblèrent leurs forces pour recommencer l'action. En vain Sommers, dissimulé profond, leur conseilla-t-il d'attendre que la paix eût été faite, pour l'attaquer ; c'étoit ainsi qu'on en avoit usé après le traité de Riswick, et ce moyen de perdre les ministres sembloit être le plus sûr comme le plus sage : mais l'oracle du parti ne fut point écouté, et le zèle le plus bouillant triompha du flegme politique d'un homme toujours assez maître de lui-même pour ajourner ses vengeances. 1711.

Le premier soin des seigneurs de la *Junte* (on appeloit de ce nom les principaux confédérés) fut d'attirer le comte de Nottingham sous leurs drapeaux. Resté fidèle à Jacques, même en servant Guillaume, ce zélateur austère des lois de l'Église anglicane avoit juré une haine implacable à ceux dont il alloit être le coryphée : mais, remuant, indiscret, tourmenté par le besoin de jouer un rôle, il s'étoit joint par ressentiment aux ennemis de la cour, et il se mit à leur tête pour faire la guerre à la paix. Il ne pardonnoit point à la reine d'avoir disposé du sceau privé en faveur de l'évêque de Bristol. Le comte avoit plus de prétentions que de

Nottingham se joint aux Whigs.

1711. talens : doué néanmoins d'une sorte d'éloquence, il s'indigna d'être privé d'un emploi où il eût pu la déployer dans le conseil. Le duc de Roxborough, son gendre, conclut son accommodement avec les Whigs. Jaloux de conserver son crédit dans l'Église, il exigea, pour prix de sa défection, que son bill favori contre *la conformité occasionnelle* fût adopté. En effet, ce bill passa dans les deux chambres, de l'avis même des chefs presbytériens : par une inconséquence bizarre, les adversaires du culte dominant concoururent à une loi qui en assuroit la stabilité ; et les dominateurs, dont le trône venoit d'être abattu, démentirent leurs oppositions précédentes. Ici l'on voit que des factieux renoncent plutôt à leurs principes qu'à leur empire.

Le duc de Somerset se range du même parti.

Le duc de Somerset, grand écuyer, entra aussi dans la cabale. Regardé d'abord comme le sincère partisan des Stuarts, il s'étoit laissé séduire par l'espoir de la réversibilité de la couronne dans sa famille, en cas que la maison d'Hanovre vînt à manquer. Admis dans les assemblées de la *Junte*, il n'y montra que hauteur et incapacité ; bientôt il en fut chassé par le mépris de ses nouveaux collègues, et le dépit le rejeta du côté de la cour. Après avoir travaillé au renversement de l'ancien ministère, il devint furieux contre le nouveau,

lorsqu'il s'agit de dissoudre le parlement. Dès-lors il se réconcilia avec la faction, à laquelle il pouvoit être d'autant plus utile, qu'il avoit, ainsi que sa femme, conservé la faveur de la reine, malgré sa honteuse instabilité. Tournant le pouvoir de cette foible princesse contre elle-même, il parvint à convaincre quelques pairs qu'elle prenoit part au complot des opposans à la paix; et ce misérable artifice ne fut pas sans succès. 1711.

Les batteries des confédérés étoient prêtes, lorsque le parlement s'assembla le 7 [18] décembre 1711. Nottingham, fervent prosélyte, fit éclater son zèle pour la cause qu'il avoit embrassée. Après le discours par lequel Anne avoit ouvert la séance, il s'exprima avec énergie contre les préliminaires, *qui*, dit-il, *devoient être rejetés par cela même qu'ils n'assuroient point la monarchie espagnole à la maison d'Autriche.* Les Sunderland, les Godolphin, les Warton, les Marlborough, applaudirent avec transport. Les Torys restés fidèles à leur parti soutinrent au contraire qu'il falloit s'en rapporter à la sagesse de la reine. Le comte d'Anglesey se leva, et dit, entre autres choses, que la paix se seroit conclue après la bataille de Ramillies, *si elle n'avoit pas été détournée par un grand homme intéressé à prolonger la guerre.* Le duc, piqué du reproche, le repoussa en ces termes : « J'en atteste sa Majesté, Séance du parlement du 18 décembre *(n. st.)* 1711.

Le duc repousse en plein parle-

1711. ment le reproche d'être intéressé à la continuation de la guerre.

» dit-il : pendant que j'étois plénipotentiaire, ne » lui ai-je pas rendu compte, ainsi qu'à son conseil, des propositions de la France ! n'ai-je pas » demandé qu'elle me donnât des instructions » pour régler ma conduite à cet égard ! Dieu, qui » est infiniment au-dessus des puissances de la » terre, et à qui, suivant le cours de la nature, » je rendrai bientôt compte de mes actions, Dieu » sait avec quelle ardeur je desire une paix solide » et honorable : à ce vœu si cher à mon cœur il » s'en joint un autre, celui de jouir d'un doux » repos pour songer à l'éternité qui s'avance. Les » auteurs de certains libelles m'accusent de vouloir » sacrifier la tranquillité publique à mon intérêt » particulier ; comme si mes services n'avoient pas » été récompensés bien au-delà de mon attente ! » et telle est ma reconnoissance envers ma patrie, » que, quoique épuisé par de longues fatigues, je » suis prêt à me traîner encore sur les champs de » bataille pour contribuer à un résultat glorieux. » Mais je ne puis souscrire aux sept articles préli- » minaires, convaincu qu'abandonner l'Espagne » à la maison de Bourbon, c'est mettre l'Europe » en danger. Tels sont les sentimens que j'ai dé- » clarés à sa Majesté, lorsqu'à mon retour j'ai eu » l'honneur de lui offrir mes hommages. »

Son discours contribue à le

Ce discours, prononcé par un homme entouré

des plus grands souvenirs, ne resta pas sans effet. A l'aide des traits brûlans de Nottingham et des mensonges de Somerset, les amis de Marlborough triomphèrent. La chambre haute inséra dans son remercîment à la reine la clause rédigée par le premier de ces Torys transfuges; elle portoit que *ni la Grande-Bretagne, ni l'Europe, ne jouiroient d'une paix sûre et honorable, si l'Espagne et les Indes restoient au pouvoir d'un prince de la maison de Bourbon* (1). Robert Walpole la proposa en vain aux communes, qui, plus dociles et plus respectueuses, résolurent de s'abandonner aux soins maternels de la souveraine, sans prendre la liberté de lui rien prescrire. Anne, toujours ferme dans ses desseins pacifiques, fit partir ses plénipotentiaires avec des instructions détaillées, pleines de sagesse : mais instruite par ce qui venoit de se passer que le parti du duc dominoit encore parmi les pairs, elle en créa douze nouveaux, qui firent pencher la balance en sa faveur; et, par ce trait

1711. faire triompher dans la chambre des pairs.

(1) Elle avoit passé, suivant quelques-uns, à la pluralité de soixante-une voix contre cinquante-six. Le doyen Swift croit qu'elle ne l'emporta que de deux voix. La reine fit une réponse courte et sèche à l'adresse qui fut présentée le 11 [22]. Ce fut le 15 [26] décembre que Nottingham proposa, sous un titre déguisé, le bill contre *la conformité occasionnelle*, qui n'éprouva point d'obstacle. Les nouveaux pairs prirent séance dans l'assemblée du 2 [13] janvier 1712.

1711. d'adresse, elle brisa les entraves qui pouvoient l'arrêter dans le cours de ses négociations.

1712. Le triomphe du duc devoit être de courte durée. Vers le même temps, les fidèles communes prièrent la reine de leur communiquer le traité par lequel cette princesse s'étoit engagée à fournir quarante mille hommes pour agir en Flandre, conjointement avec les forces de la ligue. Le secrétaire d'état leur répondit qu'on avoit cherché en vain la convention qu'ils demandoient : sur quoi l'on ne manqua pas d'observer que les alliés avoient mis à profit la négligence du dernier ministère, pour diminuer leur contingent. Mais la chambre ne voulut pas rester oisive ; elle se fit présenter le travail de ses commissaires sur les comptes publics. Ici s'ouvre une scène nouvelle : on va voir un grand homme, la gloire de son pays, contraint de descendre à une justification, forcé de combattre pour son propre honneur, et, dans cette lutte pénible, abandonné pour la première fois par la victoire.

Rapport des commissaires des comptes publics, relatif à l'accusation de péculat intentée contre le duc.

Sur le rapport fait par les commissaires vérificateurs, l'honorable membre des communes, M. Lockart, dénonça le duc de Marlborough, Cardonnel, Walpole, &c. à l'occasion de quelques abus qui s'étoient introduits dans les finances de l'armée. L'examen des griefs fut renvoyé au

17 janvier *(v. s.)* ; et pour qu'ils fussent mieux connus avant d'être discutés, on convint de mettre certaines dépositions sur le bureau. Il y en avoit une qui regardoit spécialement le Scipion de l'Angleterre : c'étoit celle de sir Salomon Medina, entrepreneur des vivres ; il avoit déclaré que le duc, son secrétaire et quelques autres, avoient reçu de grosses sommes, en vertu des contrats passés pour la fourniture du pain des troupes, ainsi que des chariots de transport. Le greffier de la chambre eut ordre de ne pas se dessaisir des originaux de ces pièces, et d'en délivrer des copies à tous ceux de la chambre qui en demanderoient. 1712.

Pour bien comprendre cette grande affaire, que l'opinion n'a point encore jugée sans appel, il faut connoître le rapport dont j'ai parlé. Voici en substance comment il étoit conçu, en ce qui regardoit le duc de Marlborough (1) :

« Dans le cours de l'examen que nous avons » fait des dépenses de l'armée, disoient les com- » missaires, nous avons eu la douleur de découvrir » certaines pratiques très-nuisibles à l'intérêt de » l'État, et dignes, par leur importance, d'être » mises sous vos yeux. Fondés à croire qu'il

(1) Nous en avons retranché les phrases inutiles. Cette pièce est traduite de l'anglois de Lediard.

1712. » s'étoit glissé des abus dans certains contrats, » nous avons interrogé sir Salomon Medina, entre- » preneur de la fourniture du pain et des chariots » nécessaires à cette partie du service. Quoiqu'il » parût craindre de passer pour un délateur, » bravant néanmoins le reproche qu'on pourroit » lui faire d'accuser un grand homme, il a déposé

Déposition de Medina. » ce qui suit : *que, chargé pendant les cinq années* » *précédentes de fournir seul, ou en société, le pain* » *et les chariots aux troupes des Pays-Bas à la solde* » *de sa Majesté, il avoit donné au généralissime,* » *partie à l'époque de la passation, partie à celle de* » *l'expiration du contrat, les sommes suivantes,* » *payables en lettres de change, ou en billets délivrés* » *entre les mains du duc lui-même ;*

SAVOIR :

» Pour l'année 1707, 66,600 florins.
» *Idem*..... 1708, 62,625 florins.
» *Idem*..... 1709, 69,578 fl. 15 stübers.
» *Idem*..... 1710, 66,810 fl. 19 stüb. 8 pfenn.

TOTAL..... 265,614 fl. 14 stüb. 8 pfenn.

» Pour l'année 1711, 21,000 florins, faisant partie » de la somme qui devoit être payée à l'expiration du » contrat de cette année ;

» *Qu'il étoit tenu en outre de fournir annuelle-* » *ment douze ou quatorze chariots* gratis ; *qu'à la pas-* » *sation de chaque contrat il s'étoit obligé de donner*

» *à*

» *à M. Cardonnel, secrétaire du duc, une gratifica-* 1712.
» *tion de 500 ducats d'or;*

» *Que sur tout l'argent qu'il avoit reçu de M. Sweet,*
» *député payeur à Amsterdam, il avoit payé un pour*
» *cent; que son prédécesseur Machado en faisoit au-*
» *tant, et que lui Medina avoit averti le duc de cette*
» *déduction d'un pour cent; que suivant les comptes de*
» *Machado, ce fournisseur avoit remis annuellement*
» *au duc les mêmes sommes depuis 1702.*

» D'où il suit qu'en comptant ce que le duc a
» reçu de Machado et de Medina (y compris ce
» qui étoit payable à la fin de 1711), le tout réduit
» en livres sterling, la somme totale s'éleveroit
» à 63,399 livres 3 schellings 7 sous sterling, en
» évaluant la livre sterling sur le pied de 10 florins
» 10 stübers (c'est-à-dire, à plus d'un million et
» demi de France).

» Quelque temps après cette déposition, nous
» avons reçu du duc de Marlborough, par les
» mains de James Craggs, une lettre dans laquelle
» il demande que nous mettions certains faits
» dans leur véritable jour, lorsque nous ferions
» notre rapport au parlement : nous ne pouvons
» mieux nous en acquitter qu'en vous communi-
» quant cette lettre telle que nous l'avons reçue.
» Elle est datée de la Haye, du 10 novembre.

1712.

Lettre apologétique du duc aux commissaires.

MESSIEURS,

Ayant appris hier, à mon arrivée dans cette ville, que sir Salomon Medina avoit déposé qu'il m'avoit donné différentes sommes, je me hâte de vous faire connoître, et l'usage que j'en ai fait, et les motifs qui m'autorisoient à les recevoir. Le général ou commandant en chef dans les Pays-Bas a été en possession de demander de pareilles sommes, comme un émolument attaché à sa place. Je puis vous assurer aussi que toutes celles que j'ai reçues ont été constamment appliquées au service public; je les employois à entretenir des correspondances secrètes, et à me procurer des renseignemens sur les desseins et les mouvemens de l'ennemi : elles ont même été insuffisantes. Je vous demande la permission de vous donner connoissance d'un autre article qui a eu une destination semblable, et qui est sanctionné par un arrêté de sa Majesté, dont je vous envoie copie : la somme dont il s'agit n'est point un objet de comptabilité, parce qu'elle est un don gratuit des troupes étrangères. Vous aurez observé qu'avant la mort du roi Guillaume, lorsque le parlement vota quarante mille hommes pour le contingent de l'Angleterre dans les Pays-Bas, il devoit y en avoir vingt-un mille six cent douze étrangers, et le reste Anglois. Quant à ces derniers, ils ont donné sur leur paye dix mille livres sterling par an, pour les

avis et autres dépenses extraordinaires (1), *sans qu'il fût question d'en rendre compte : mais sa Majesté, connoissant par expérience qu'une pareille somme étoit insuffisante, et ne voulant pas en demander davantage au parlement, il lui plut d'ordonner que les troupes étrangères contribueroient de deux et demi pour cent chaque année. J'étois alors ambassadeur du roi et commandant en chef; il m'ordonna de proposer cet arrangement aux troupes, avec l'assurance qu'il n'y auroit pas d'autre retenue sur leur paye : elles y consentirent bien volontiers; et la reine a confirmé cet arrangement, lorsque je lui eus donné connoissance de l'emploi. L'usage que j'ai fait de ces sommes, j'ose le dire, est, après la bénédiction du ciel et la bravoure de nos troupes, ce qui a le plus contribué à nos succès. Je me flatte que vous ne verrez en moi que le fidèle serviteur de sa souveraine et de sa patrie. La seule grâce que je vous demande, c'est de présenter dans son véritable point de vue cette partie de votre rapport : par-là, le parlement jugera qu'il n'en a coûté au public, par année, que dix mille livres sterling pour un des objets les plus importans du service militaire; et j'espère que quand vous prendrez en considération les comptes de l'armée, vous rendrez justice à mon exactitude et à mon économie.* 1712.

(1) Ce fut le parlement qui donna les dix mille livres sterl. pour le service secret des troupes angloises.

1712. La lettre de la reine au comte de Marlborough (1), portant autorisation de sa Majesté à prélever deux et demi pour cent sur la paye des troupes étrangères, étoit datée du 6 juillet 1702; en voici la teneur:

ANNE R.

Warranty ou lettre de garantie de la reine, concernant la retenue de deux et demi pour cent sur les troupes étrangères.

A notre féal et bien amé cousin et conseiller, salut. D'après nos instructions, et de concert avec des personnes autorisées à traiter avec vous, relativement aux troupes étrangères qui doivent entrer à notre service, pour agir conjointement avec les forces des alliés, vous avez arrêté qu'il seroit retenu deux et demi pour cent sur toutes les sommes payables auxdites troupes, tant pour paye et entretien que pour tout autre objet, pour le produit de ladite retenue être employé à toutes dépenses extraordinaires les concernant, auxquelles on ne peut pas pourvoir autrement. Nous approuvons et confirmons par ces présentes tous les accords que vous avez faits ou que vous pourrez faire dans la suite à cet égard. Nous autorisons pareillement le payeur général de nos troupes, ou son député, à faire la déduction de deux et demi pour cent sur toutes les sommes qu'il aura à payer pour l'usage des troupes étrangères à notre solde, et ce de temps en temps et

(1) Il n'étoit pas encore duc.

dans les proportions que vous ordonnerez ; les présentes devant vous servir de garantie et d'ordre suffisant pour vous, et pour tous autres que concerne l'arrangement ci-dessus. 1712.

Par ordre de sa Majesté,

Signé C. HEDGES.

Les commissaires, continuant leur rapport, s'exprimoient ainsi : Continuation du rapport.

« Vous attendez de nous, sans doute, quelques » observations sur la lettre du duc et sur la garantie » de la reine. Le duc admet, en général, la dépo- » sition de sir Salomon Medina ; mais il prétend » que les sommes qu'il a reçues, sont des émolu- » mens attachés à l'emploi de général dans les » Pays-Bas. Nous ne croyons pas qu'on puisse les » considérer comme des émolumens légitimes : les » enquêtes que nous avons faites, ne nous ont » fourni aucun autre exemple ; et quand même il » existeroit, nous ne croyons pas qu'il pût justifier » un pareil abus, qui tourne au préjudice du public » ou des troupes. Mais jusqu'à quel point cette pra- » tique s'accorde-t-elle avec l'économie dont on se » vante ! c'est ce qui auroit encore besoin d'ex- » plication. Vu l'assurance que donne le duc de » l'emploi de ces sommes, il faut dire, ou qu'il a » renoncé au droit qu'il avoit à ces prétendus

1712. » émolumens, ou qu'il s'est manqué à lui-même » en cachant au public une si forte preuve de sa » générosité.

» Le secret avec lequel cet argent a toujours » été reçu, donne lieu de soupçonner qu'on ne » le regardoit pas comme un émolument légitime; » car M. Cardonnel, secrétaire du duc et auditeur » des comptes du pain, a déclaré, par serment, » qu'il n'en avoit jamais entendu parler avant la » déposition de Medina. »

» D'après les contrats passés, le général paroît » être le seul qui soit autorisé à inspecter la con- » duite des fournisseurs; c'est à lui seul qu'il appar- » tient de veiller à ce que les engagemens soient » remplis avec exactitude; c'est à lui de juger de » toutes les déductions ou remises à faire aux » contractans (1): peut-il en recevoir aucune gra- » tification dans ces circonstances? C'est ce que » nous ne prenons pas sur nous de déterminer: » cependant il nous paroît étrange qu'un juge » soit autorisé à se laisser corrompre (2).

(1) On lit dans Lediard : *Toutes les déductions à faire sur les remises accordées aux contractans.* Le texte n'est pas clair.

(2) « C'est une maxime constante, dit le continuateur de » Rapin-Thoyras, qu'on ne donne rien pour rien. Les présens » qu'on croit devoir faire aux généraux, ont pour objet, ou » qu'ils ne soient pas mécontens lorsqu'ils ne doivent pas » l'être, et alors les traitans se rédiment de la vexation; ou qu'ils

» Le général pourroit, avec autant de raison, 1712.
» exiger des émolumens pour tout autre contrat
» relatif à l'armée; mais le duc gardant le silence
» à cet égard, nous devons supposer qu'il n'a rien
» reçu pour ce qui est étranger à la fourniture du
» pain et des chariots. Peut-être ferons-nous de
» nouvelles découvertes à ce sujet : ce qui n'a pu
» encore avoir lieu, attendu que les autres entre-
» preneurs résident en Hollande.

» Quant à la retenue des deux et demi pour
» cent sur les troupes étrangères, nous nous per-
» mettrons seulement quelques remarques, en
» rapprochant la lettre du duc de la garantie de
» la reine, et de la comptabilité établie pour les
» autres paiemens de l'armée.

» Nous observons, en premier lieu, que cette
» garantie, et la déduction qui en est la suite, ont
» été cachées au parlement pendant neuf années.
» Suivant le duc, cette retenue est un don gratuit
» des troupes étrangères, et n'a rien de commun
» avec les comptes publics. Mais la première de

» ne soient pas mécontens lorsqu'ils doivent l'être, et alors ils se
» rendent complices des malversations : ce que le général fait,
» les subalternes le font ; et leur part est d'autant plus forte
» qu'ils ont plus d'accès auprès de lui. » Le résultat le plus fâcheux de cette sorte d'abus, c'est que les traitans se dédommagent de leurs dons sur la quantité et sur la qualité des vivres et des fourrages qu'ils fournissent.

1712. » ces assertions semble contredire, et la teneur de » la garantie qui suppose une convention expresse, » et la partie de la lettre où le duc observe qu'en » qualité d'ambassadeur et de général il avoit » stipulé cette même retenue par ordre du feu » roi. Nous en concluons que la déduction faisant » partie des deniers publics, on en est comptable » de la même manière que de toute autre somme » employée au service de l'État.

» Le duc ajoute que les 10,000 liv. st. accor- » dées annuellement pour les cas imprévus de la » guerre ne sont pas soumises à la comptabilité, » et qu'elles doivent être appliquées uniquement » à l'usage des troupes britanniques. Auroit-il ou- » blié que cette somme fut d'abord destinée par le » parlement à l'usage de quarante mille hommes, » sans distinction, et que, par un acte passé sous » le sceau privé, en date du 5 mars 1706, il fut » déchargé lui-même, ainsi que ses héritiers et » ayant-cause, d'une somme de 7499 liv. 19 sch. » 10 s., qui faisoit partie des 10,000 l.? Il est évi- » dent que, sans cet acte, qui prouve l'exception, » le duc en auroit été comptable. Mais nous ne » trouvons nulle part qu'il soit parlé de la déduc- » tion de deux et demi pour cent; et nous croyons » que si elle n'a pas été portée en compte, c'est » que le duc ne la regardoit pas comme faisant

» partie des deniers publics. Nous laissons à la 1712.
» chambre le soin d'examiner si l'acte de garantie
» produit pour justifier la déduction est légal et
» dûment contre-signé; et dans le cas où il seroit
» regardé comme tel, si la retenue ou le paiement
» de la somme a été fait régulièrement. La garantie
» porte que cet argent sera retenu entre les mains
» du payeur général, ou de son député, pour ne
» sortir de ses mains que par ordre du duc. Mais le
» compte du payeur général prouve que cette mé-
» thode n'a point été observée; il conste au con-
» traire que les paiemens faits aux troupes étran-
» gères sont toujours complets, et que la quittance
» est sans restriction ni déduction.

» Lorsqu'une partie quelconque des 10,000 l. st.
» est tirée des mains du payeur général pour quel-
» que service secret, l'ordre du commandant en
» chef et les reçus de son secrétaire font la sûreté
» de ce payeur. Mais M. Cardonnel déclare, par
» serment, qu'il n'a donné de reçu pour aucune
» partie des deux et demi pour cent; et M. Bridges
» n'a jamais vu d'ordre relatif à cet objet, comme
» il l'affirme par serment; jamais il n'a rien su de
» cette déduction comme payeur général.

» Si M. Sweet d'Amsterdam a pris sur lui de
» transiger avec le duc pour la disposition des
» deux et demi pour cent, nous croyons qu'il

1712. » auroit dû en rendre un compte régulier à » M. Bridges, dont il n'est que l'agent, et ne pas » négocier de si fortes sommes des deniers publics » d'une manière clandestine.

» Par l'acte de garantie, la retenue est réservée » pour fournir aux dépenses imprévues et extraor- » dinaires des troupes qui la supportent; si la » totalité en a été employée à entretenir des cor- » respondances ou intelligences, il faut que l'on » ait négligé quelque autre partie du service au- » quel on devoit aussi l'appliquer : or, une pareille » disposition n'étant point autorisée par la garantie » de la reine, il est évident qu'elle en blesse l'es- » prit. D'ailleurs le service secret, auquel on pré- » tend que la retenue est destinée, a été toujours » compris dans l'emploi des 10,000 liv. st. pour » les cas imprévus; et s'il en est ainsi, il reste à » rendre compte de la totalité des deux et demi » pour cent, qui, d'après les sommes payées depuis » le 13 décembre 1701, monte à 282,366 liv. » 7 s. 7 d. st. pour toutes les troupes étrangères » à la solde de l'Angleterre sans distinction. La » seule somme provenant de la retenue de deux et » demi pour cent sur les sommes employées au » service des troupes étrangères dans les Pays-Bas, » s'élève à 177,695 liv. 17 sch. 3 den. st. »

Ici finit le rapport des commissaires.

1712.

Quelque terrible, dit Lediard, que paroisse d'abord l'accusation intentée contre le duc de Marlborough, il étoit justifié dans l'esprit de la majorité de la nation, quoique la chambre des communes ne lui fût pas favorable. Celle-ci, se trouvant accusée par la voix publique, crut se justifier en faisant imprimer le rapport des commissaires. Ce qu'il y a de plus sûr que l'assertion de Lediard, c'est que le rapport fut accueilli diversement : pour les uns, il devint un sujet de triomphe et d'alégresse ; il excita la douleur ou l'indignation des autres ; et chacun en fut affecté selon les intérêts de son parti : mais utile aux vues de la cour, il lui servit de prétexte pour destituer le duc de Marlborough, à qui le commandement des armées laissoit encore un beau reste de puissance. Avant de faire tomber tout le poids de la disgrace sur une tête aussi illustre et aussi chère, elle vouloit préparer la victime par une accusation capable d'en justifier le sacrifice. A Rome, à Athènes, et chez tous les peuples, on a imputé des crimes aux grands hommes dont une politique ombrageuse avoit juré la perte. Trop souvent, aux yeux de la multitude, c'est être coupable que d'être accusé.

Opinions diverses sur ce rapport.

Après l'ajournement de l'examen des griefs, la reine, dans son conseil, déclara, le 10 janvier *(n. st.)*,

1712. Le duc destitué.

qu'informée d'une dénonciation contre le duc de Marlborough, faite à la chambre des communes par les commissaires pour l'examen des comptes publics, elle avoit jugé à propos de le destituer de tous ses emplois, afin que l'affaire fût soumise à un jugement impartial. Cet acte fut enregistré dans le livre du conseil. Le lendemain, il plut à sa Majesté de notifier au duc, par un billet écrit de sa main, *qu'elle étoit satisfaite de ses services; que cependant elle avoit cru devoir reprendre les emplois qu'elle lui avoit confiés.* On assure que, dans cet écrit, elle se plaignoit des mauvais traitemens qu'elle avoit reçus de son capitaine général; mais cette princesse étoit trop bien conseillée pour affoiblir le prétexte de sa résolution par des plaintes personnelles.

Ses partisans éclatent en plaintes.

A peine eut-on appris le sort du héros qui avoit porté la gloire de la Grande-Bretagne jusqu'aux extrémités du monde, que ses partisans éclatèrent en murmures. « Depuis Bélisaire (1), disoient-ils, on » n'a point vu de général disgracié qui fût recom- » mandable par d'aussi éminens services. On lui

(1) Au moins le nouveau Bélisaire ne fut-il pas condamné à demander l'aumône; et le *preneur* de tant de villes, le vainqueur d'Hochstett, de Ramillies, de Malplaquet, fut plus heureux, sous ce rapport, que le vainqueur des Perses, des Vandales d'Afrique et des Goths d'Italie.

» reproche d'être le chef des opposans à la paix : » dans ce cas-là même, il ne falloit pas le renvoyer pendant les négociations ; une bataille » gagnée, une ville emportée, n'auroient-elles pas » pu hâter la jouissance du bien qu'on desire avec » tant d'ardeur ! » Au reste, ajoutoient-ils avec plus d'indignation encore que Sempronius Gracchus parlant pour la défense de l'Africain, quoiqu'il fût son ennemi, « n'a-t-il donc délivré l'Empire, n'a-t-il battu tant de généraux célèbres, » tant d'armées différentes ; n'a-t-il fait Tallard » prisonnier, n'a-t-il vaincu Vendôme et Villars, » n'a-t-il été l'ame et la colonne de la grande » alliance, n'a-t-il humilié le monarque le plus » superbe, que pour succomber à la haine! Quoi ! » le plus grand homme de l'Angleterre et de l'Europe ne trouvera pas ici un asile inviolable et » sacré, où, sinon au milieu des hommages, du » moins à l'abri de l'insulte, il puisse reposer en » paix sa vieillesse ! » 1712.

Sa résignation apparente.

Aux plaintes amères de son parti l'illustre accusé opposa les dehors trompeurs du calme, et parut recevoir le fatal message avec une résignation héroïque : il fit à la reine une réponse respectueuse, qu'il lui envoya par la comtesse de Sunderland, l'une de ses filles. Celle-ci se démit en même temps de sa place de dame de la chambre,

1712. ainsi que lady Henriette sa sœur. Le duc d'Ormond obtint le commandement en chef des troupes britanniques, avec le premier régiment des gardes à pied : le comte de Rivers eut le premier des gardes à cheval, avec la charge de grand-maître de l'artillerie. Le général-major Hill, celui-là même qui avoit trouvé dans Anne une protectrice sans crédit auprès de Marlborough, fut lieutenant-gouverneur de la Tour, à la place de Cadogan ; le duc de Beaufort devint grand écuyer, au lieu du duc de Somerset ; et le duc de Saint-Alban, fils naturel de Charles II, perdit sa charge de capitaine des gentilshommes pensionnaires. Ainsi les amis de l'invincible général partagèrent sa disgrace, et virent revêtir de leurs communes dépouilles ses plus implacables ennemis. Les hommes élevés à ce degré de puissance ne tombent jamais seuls ; la foudre, en les frappant, renverse du même coup ceux qui sont attachés à leur char.

Marcellus, surnommé *l'épée de la République*, accusé devant le peuple par un tribun, se justifia par le récit de ses exploits : Marlborough, *l'épée de la Grande-Bretagne*, auroit pu suivre l'exemple du consul romain, ou, ce qui est la même chose, comme un autre Scipion, répondre à ses accusateurs par ses victoires, et, suivant le mot de Tite-Live, traîner à son char de triomphe ses juges

eux-mêmes. Mais le duc n'imita ni l'un ni l'autre: voyant son honneur attaqué, il ne rougit pas de descendre à une apologie. Sa réponse au rapport des commissaires, adressée à la chambre des communes, étoit conçue en ces termes : 1712.

Sa réponse au rapport des commissaires.

« J'étois, disoit-il, sur le continent, au service » de la reine, lorsque j'ai entendu parler, pour la » première fois, des mesures prises par les com- » missaires des comptes publics. Quoiqu'ils n'aient » pas trouvé mon entière justification dans la » garantie de la reine et dans ma lettre, je leur » dois néanmoins des remercîmens pour l'atten- » tion qu'ils ont eue de mettre ces deux pièces » sous les yeux de la chambre.

» Le service qu'elles concernent est de sa nature » exposé à beaucoup d'erreurs, dont je me gar- » derai bien de faire un crime à aucun d'eux : je » me flatte qu'enfin ils me rendront justice, et » que tous les honorables membres n'hésiteront » pas de me trouver sans reproche dans cette » circonstance, comme dans toutes celles où j'ai » eu le bonheur de servir utilement ma patrie.

» Le premier article du rapport est fondé sur » la déposition de sir Salomon de Medina, rela- » tive aux sommes que j'en ai reçues, ainsi que » de ses prédécesseurs dans l'entreprise de la four- » niture du pain et des chariots de transport.

1712. » J'ai appelé dans ma lettre l'argent qui m'a été » payé par ces munitionnaires, du nom d'émolu- » ment attaché à l'emploi de commandant en chef » dans les Pays-Bas : j'ai dit que ces sommes ont » été appliquées constamment à un des points les » plus importans du service, au service secret.

» Les commissaires observent qu'elles ne peu- » vent pas être regardées comme un émolument » légitime, sur ce fondement qu'ils ne trouvent » point qu'aucun général anglois dans les Pays- » Bas en ait jamais réclamé ou perçu de sem- » blables.

» Je demande à la chambre qu'il me soit permis » de répondre que, soit avant, soit depuis la révo- » lution, de pareilles sommes ont toujours été » accordées au commandant en chef, pour le » mettre en état de fournir aux dépenses du service » secret.

» A cet égard, je m'en rapporte au témoignage » de sir Salomon lui-même, qui conviendra qu'à » l'époque où il m'a fait ces remises, il savoit » qu'elles étoient autorisées par une pratique cons- » tante pendant les guerres précédentes dans les » Pays-Bas, et notamment lorsque le prince de » Waldeck y commandoit l'armée hollandoise. Si » l'objet étoit digne de l'attention de la chambre, » il lui diroit aussi qu'il étoit de coutume de laisser

» au

» au général la disposition d'un certain nombre de » chariots pour son usage ; qu'il en a accordé au » comte de Tilly, autant, ou à-peu-près autant, » qu'à moi, quoique ce comte ne fût pas feld- » maréchal : il diroit même que d'autres officiers » inférieurs en recevoient dans la proportion de » leurs grades et de leurs besoins. 1712.

» Il ne faut pas s'étonner que les commissaires, » malgré l'enquête la plus sévère, n'aient point » trouvé d'autre exemple d'un général anglois qui » ait joui de tels émolumens, puisque je suis le » premier officier de notre nation qui ait eu l'hon- » neur de commander en chef dans les Pays-Bas.

» L'usage que j'ai trouvé établi suffira seul » pour me justifier aux yeux de la chambre, sur- » tout lorsqu'elle saura l'emploi des sommes dont » il s'agit. Il n'est pas indifférent d'observer encore » qu'elles n'étoient point onéreuses aux contrac- » tans, qui ont dû retirer de grands avantages de » la fourniture du pain faite à la totalité de l'armée » à la solde de la Grande-Bretagne.

» La nécessité de se procurer des renseignemens » sur les desseins et la situation de l'ennemi rend » une pareille coutume indispensable : mais les » commissaires, sans avoir égard à l'emploi des » sommes remises par les entrepreneurs, ne s'at- » tachent qu'à les considérer comme des émolumens

1712. » illégitimes, et préjudiciables soit au public, soit » aux troupes. Je n'ai jamais entendu ni le public, » ni les troupes, se plaindre d'un dommage quel- » conque causé par cette pratique.

» La remise ne peut avoir aucune influence sur » le contrat lui-même, toujours passé et signé à » la trésorerie ; le prix étant d'ailleurs réglé sur » celui dont les États-généraux conviennent pour » le pain de leurs propres troupes.

» J'en atteste tous les officiers de l'armée, et » je leur demande si les troupes à la solde de sa » Majesté n'ont pas eu toujours autant de pain, » d'aussi bonne qualité et au même prix que les » troupes hollandoises. On connoît l'économie de » leurs hautes puissances, et l'on croira aisément » qu'elles payent le pain au plus bas prix pos- » sible. Si le prix du pain étoit à un taux différent » dans les divers corps d'une même armée, cela » seul suffiroit pour occasionner un soulèvement. » J'ajouterai que nos troupes ont reçu leur pain » avec une exactitude et une célérité que leurs » mouvemens rapides, secrets et divers, rendent » presque incroyables.

» Le général, disent les commissaires, est le » juge souverain de la conduite des contractans et » de leur exactitude, comme des déductions ou » remises à leur faire, suivant les circonstances :

» dès qu'il en reçoit des sommes, il peut être » soupçonné de corruption et de manquer à » la confiance de son Gouvernement. A quoi je » réponds encore par le témoignage des officiers » de l'armée; et je leur demande si je n'ai pas » toujours fait droit sur les plaintes qui m'ont été » portées, en ordonnant soit de fournir du pain » de meilleure qualité, soit d'en payer la valeur » en argent, au choix des plaignans. Quant aux » remises ou déductions, je n'en ai jamais en- » tendu parler. 1712.

» On me reproche encore d'avoir reçu cet » argent d'une manière clandestine, et l'on se » fonde sur ce que M. Cardonnel a déposé, par » serment, n'en avoir jamais eu connoissance: son » autorité, selon les commissaires, a d'autant plus » de poids, qu'il étoit l'auditeur des comptes du » pain.

» Je dis, en premier lieu, que jamais M. Cardon- » nel n'a rempli cette fonction d'auditeur, et que j'ai » cherché en vain à me procurer une copie de sa » prétendue déposition, qui me paroît même im- » possible. Il s'est sans doute glissé quelque erreur » dans cette partie du rapport; et M. Cardonnel, » membre de la chambre, ne peut que déclarer » qu'il a connoissance de cet émolument. Peut- » être néanmoins l'a-t-il ignoré jusqu'à ce qu'on

1712. » ait eu, dans le camp, la nouvelle de la déposi-
» tion de sir Salomon de Medina.

» Quant à l'escompte d'un pour cent, accordé,
» dit-on, à M. Sweet pour prompt paiement, je
» déclare que je n'en ai jamais rien su ; et quoique
» sir Salomon se soit plaint souvent à moi du peu
» d'exactitude de M. Sweet dans ses paiemens, je
» ne me rappelle pas qu'il ait jamais fait mention
» de cet escompte.

» La retenue de deux et demi pour cent sur la
» paye des troupes étrangères est le second article
» du rapport. Je commencerai par observer que
» c'est moi-même qui ai donné le premier con-
» noissance de cet objet aux commissaires, et mon
» empressement à cet égard sera le préambule de
» mon apologie.

» Durant la dernière guerre, la somme allouée
» par le parlement pour les cas imprévus n'étoit
» que de 50,000 liv. st. par an ; mais elle étoit
» évidemment au-dessous des besoins. Au mo-
» ment où la guerre présente paroissoit inévitable,
» le roi Guillaume m'assura que cette partie du
» service ne lui avoit jamais coûté moins de
» 70,000 liv. st. par année ; et néanmoins tout
» ce que le parlement a octroyé pendant la guerre
» présente, n'a été que de 10,000 liv. st., dont
» 3000 ou environ ont été appliquées à d'autres

» usages qu'aux avis secrets. Ce fut pour suppléer » à l'insuffisance de la somme, que sa Majesté, » ne voulant rien demander, imagina l'expédient » de lever le surplus sur les troupes étrangères, et » m'ordonna de leur en faire la proposition : elles » y ont consenti volontiers, et, par ce moyen, il » a été levé une somme annuelle de 15,000 l. st. » pour le service secret, sans charge ultérieure » pour le public, et sans lésion pour les troupes » étrangères. 1712.

» La reine a confirmé par sa garantie cet ar- » rangement, qui, n'ayant pas été négocié par la » trésorerie, ne sauroit être soumis à son inspec- » tion. L'acte a été contre-signé par le secrétaire » d'état, à qui seul une affaire de cette nature » étoit dévolue.

» C'est ici le lieu d'observer que les 10,000 liv. » sterl. accordées par le parlement, réunies à la » retenue sur les troupes étrangères, sont beau- » coup au-dessous de la somme allouée pendant » la dernière guerre pour le même objet.

» Les frais énormes du service secret devien- » dront sensibles pour quiconque considérera le » grand nombre de ceux qu'il faut employer, les » dangers qu'ils ont à courir; la diversité des lieux » où il faut entretenir des correspondances, la » nécessité toujours renaissante de les alimenter.

1712. » Je ne parle pas de certaines dépenses extraor-
» dinaires d'une nature plus relevée (1), sur les-
» quelles on ne peut que passer légèrement. J'af-
» firme que toutes les sommes que j'ai reçues ont
» été appliquées comme elles devoient l'être : et si
» quelqu'un se persuadoit que la somme annuelle
» de 10,000 livres fût suffisante, je le supplierois
» d'observer que la guerre actuelle en Flandre a
» toujours été une guerre offensive ; que les cam-
» pagnes, commencées de bonne heure, ont été
» très-longues ; qu'il y a eu une grande variété
» dans les actions, beaucoup de batailles livrées,
» de lignes forcées, de siéges à tranchée ouverte :
» et cependant les sommes accordées pour la der-
» nière guerre, qui n'étoit que défensive, sont
» devenues, dans le cours de trois années, au moins
» égales à celles qui ont été perçues pendant les dix
» campagnes de la guerre actuelle. Ces considé-
» rations ne donnent que plus de poids à ma dé-
» fense ; et l'on ne peut me faire aucun reproche
» d'avoir, avec si peu de moyens, rendu de si
» grands services, et d'avoir rempli fidèlement
» les intentions et du roi Guillaume et de la reine.

(1) Qu'on se rappelle une certaine lettre qui prouve qu'il achetoit jusqu'aux plans de campagne rédigés dans le cabinet de Versailles ; et certes, de tels secrets se vendent plus cher que les avis des espions ordinaires. Voyez *t. I.er, p. 292 et 293.*

» Mais ce qui prouve que l'emploi de l'argent 1712.
» retenu n'est pas soumis à l'examen demandé, c'est
» que les subsides stipulés avec les princes étran-
» gers pour la solde de leurs troupes prennent
» le caractère d'une véritable dette, et que les
» quittances sont données en leur nom pour la
» totalité des sommes; voilà une garantie suffi-
» sante pour le payeur général vis-à-vis de l'échi-
» quier. Comment donc et à quel titre les sommes
» en question pourroient-elles être comprises dans
» les objets de comptabilité !

» On ne sauroit m'accuser d'avoir tenu secret
» l'acte de garantie, puisqu'il étoit entre les mains
» du député du payeur général en Hollande; qu'il
» ne pouvoit être ignoré ni du commandant, ni
» des troupes étrangères, dont le consentement
» étoit nécessaire pour effectuer la déduction.

» On m'a reproché de n'en avoir pas donné
» connoissance au parlement : devois-je l'instruire
» de cet objet, qui n'étoit point caché, et qui ne
» pouvoit être de son ressort ! Les sommes des-
» tinées aux troupes étrangères leur appartiennent
» tellement, qu'elles peuvent se dédire et se re-
» fuser à la déduction. Le parlement n'y a donc
» aucun intérêt.

» On m'objecte, en outre, que les 10,000
» livres sterling n'étoient pas limitées aux troupes

1712. » britanniques, mais qu'elles s'étendoient aux qua-
» rante mille hommes. A quoi je puis répondre
» que, dans l'évaluation soumise au parlement,
» il ne s'agit que des troupes angloises, et que
» s'il n'y est pas parlé de la dépense secrète re-
» lative aux troupes étrangères, c'est que l'acte
» de sa Majesté y avoit pourvu par un autre
» moyen.

» Les commissaires disent qu'il y a eu, au mois
» de mars 1706, un acte du sceau privé, par
» lequel j'étois dispensé de rendre compte d'une
» partie de ladite somme de 10,000 livres sterl.
» Je déclare que je n'ai jamais eu connoissance de
» cette clause de l'acte : au reste, la nature même
» du service secret indique assez qu'on ne doit
» entrer dans aucun détail à cet égard. Ma quit-
» tance a toujours été une décharge suffisante.

» On dit que l'acte de garantie n'est pas légal.
» Il est aussi régulier qu'il pouvoit l'être, étant
» revêtu de la signature du secrétaire d'état, et ne
» regardant point la trésorerie. Si MM. Cardon-
» nel et Bridges n'en ont eu aucune connoissance,
» il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il concernoit
» le service secret. Pour tirer la retenue des deux
» et demi pour cent des mains du payeur, j'ai
» toujours employé la même méthode que pour
» recevoir les 10,000 liv. sterl. : si le député payeur

» ne rendoit pas compte de la déduction au dé- 1712.
» puté général, on ne sauroit m'en faire un crime.
» Je dirai plus : la garantie n'autorisoit pas le
» payeur général à exiger cette formalité.

» Les cas imprévus dont parle la garantie,
» disent les commissaires, ne s'étendent point au
» service secret ; et moi je réponds que rien n'est
» plus imprévu que les cas qui exigent des cor-
» respondances secrètes, et que de tout temps on
» l'a entendu ainsi.

» Le rapport des commissaires évalue la re-
» tenue à 177,659 liv. 17 sous un quart, pour
» les dix années. Dans le fait, elle ne monte qu'à
» 151,748 liv. sterl. depuis le mois de mai 1702,
» en prenant le taux du change à un terme moyen
» entre 11 florins et 10 florins 10 stübers ; de
» sorte que la déduction annuelle ne s'élève qu'à
» 15,174 livres. D'après cet exposé, je me flatte
» que la chambre rendra justice à mon exactitude,
» à mon zèle et à ma fidélité (1). »

Réflexions sur l'apologie du duc.

La réponse du duc de Marlborough pouvoit sans doute être et plus courte et plus noble. Il avoit tort d'appeler émolumens de sa place, des

(1) Je fais grâce au lecteur des commentaires de Lediard, qui ne sont qu'une mauvaise et ennuyeuse répétition de ce que je viens de rapporter.

1712. sommes qui, selon lui-même, avoient une destination particulière, et dont il ne lui étoit pas permis de disposer à son avantage. Tout pourtant, hors la haine, s'opposoit à ce qu'il fût mis en cause. L'usage et la garantie royale auroient dû suffire pour le mettre à l'abri d'une dénonciation. Mais il falloit, sinon le perdre, au moins l'humilier, pour assurer la paix; et un prétexte devenoit un motif. Le mauvais emploi des sommes destinées aux dépenses secrètes est un abus presque nécessaire, qu'il est impossible de prévenir. Comment un général, ou tout autre, peut-il être tenu de rendre compte d'un objet qui, par sa nature, est enveloppé d'un voile mystérieux, et dont souvent il ne reste aucune trace ? Sa parole, en pareil cas, jointe à la confiance de son Gouvernement, doit lui tenir lieu de plaidoyer. Voilà toutes les pièces qui servent à le défendre. Le prévaricateur lui-même ne sauroit être jugé coupable, lorsque l'instruction est sans moyens.

Les partisans du duc prônèrent son apologie avec enthousiasme; mais, eût-il été exempt de tout reproche, il falloit qu'il succombât. La reine étoit sa partie adverse; et la justice comme la raison est bien foible, quand elle est combattue par l'autorité.

Tandis que les Whigs, irrités de la catastrophe

de leur chef, se débattoient sous les derniers coups du parti vainqueur, le prince Eugène arriva de la Haye. Anne elle-même avoit fait de vains efforts pour l'empêcher de passer à Londres (1) : mais, pressé du desir d'aller au secours du duc, vivement sollicité par Buys et Bothmar, l'un envoyé de Hollande, l'autre d'Hanovre, il avoit triomphé de tous les obstacles et de toutes les intrigues qui s'opposoient à son voyage. Il s'étoit adressé au comte de Strafford, ambassadeur auprès des États-généraux, pour obtenir son passage à bord de quelque bâtiment anglois. Le lord écrivit en conséquence à M. Desborough, commandant du *Fubs*, la lettre suivante : « Le prince Eugène a desiré » que je vous ordonnasse de le transporter en » Angleterre ; je ne prétends pas exercer la » moindre autorité sur les yachts, sans un com- » mandement spécial de sa Majesté : vous savez » jusqu'à quel point vous êtes autorisé à déférer » aux vœux du prince ; vous connoissez également » le respect et les égards qui lui sont dus. Pénétré » des sentimens qu'il mérite à tant de titres, je

1712.

Le prince Eugène vient au secours de son ami et de la faction opposée à la paix.

Circonstances singulières de son voyage.

(1) La reine lui avoit fait écrire, entre autres choses, qu'on s'étoit servi dernièrement de son nom pour exciter une émeute, et que sa Majesté jugeoit qu'il n'étoit point sûr pour lui, ni convenable pour elle, qu'il vînt en Angleterre. Histoire du règne d'Anne par Swift, *page 281*.

1712. » serai toujours fort aise de faire quelque chose » qui lui soit agréable. » Cette lettre n'étoit ni une défense ni un ordre : le capitaine, libre de toute contrainte, ne prit conseil que de l'honneur qu'il auroit de porter un grand homme en Angleterre.

Eugène s'étoit embarqué, le 8 janvier *(n. st.)*, sur l'yacht, qui mit à la voile aussitôt. Sa traversée ne fut pas sans périls : au moment même où la tempête des factions achevoit le naufrage du duc, le prince luttoit contre les flots et les corsaires; il n'entra dans la Tamise que le 15, après avoir couru le double risque de périr et d'être pris par des armateurs françois. M. Drummond, courtier, et M. Brinsden, oculiste, furent envoyés à sa rencontre. Le premier, créature du comte d'Oxford, venoit de faire banqueroute; le second étoit employé par Saint-Jean à des intrigues obscures : tous deux indignes d'être députés auprès d'un personnage éminent, dont ils ne pouvoient être que les espions. Convenoit-il d'ailleurs d'ouvrir à ses dépens une carrière si riche en railleries, et de faire dire que la faillite de l'un montreroit au prince à quoi la Grande-Bretagne seroit exposée par la continuation de la guerre, et que le second emploieroit les secours de son art pour guérir les yeux d'un grand homme à qui Marlborough avoit

ôté l'usage de la vue! En un mot, c'étoient-là d'étranges ambassadeurs. Mais l'oculiste ne put pas remplir son honorable mission, s'étant donné une entorse sur la route; le banqueroutier se rendit seul auprès d'Eugène, à qui il eut l'audace de dire : *Votre Altesse fera bien de voir le duc le moins qu'il sera possible. Les ministres*, répondit ce héros de l'amitié comme de la gloire, *les ministres doivent être bien convaincus que je ne viens pas pour cabaler contre eux; ils ne sauroient néanmoins trouver mauvais que je montre à mon bon ami combien mes sentimens sont inviolables.* Il ne manque à cette réponse noble que d'avoir été exempte de tout mensonge, pour être digne d'une ame supérieure aux petits ménagemens de la politique vulgaire. 1712.

Le prince n'avoit appris qu'à son entrée dans la Tamise l'entière disgrace de son ancien collègue. En arrivant, sa première pensée fut d'aller lui porter les consolations convenables; mais le duc vint les chercher lui-même, et leurs embrassemens furent aussi tendres que leur attachement mutuel. On assure que Marlborough se permit de lui reprocher son retard en ces termes : « C'est un » malheureux effet de la gravité autrichienne, si » souvent funeste aux intérêts de cette auguste » maison. Nos amis, il y a un mois, avoient la » supériorité dans la chambre des seigneurs; ils

1712. » eussent sans peine fait mettre à la Tour trois » ou quatre des principaux du parti, et les places » vacantes auroient été remplies à leur gré. Depuis » la création des nouveaux pairs, les choses ont » changé de face : il faut recourir à des moyens » plus violens. Au fond, il ne s'agit que de déplacer » trois ou quatre personnes et le trésorier, qui » possède la confiance d'une femme simple qu'il » gouverne comme il veut : ce changement fait, » tout reprendra son premier ordre. La flotte, » l'armée, la maison de la reine, sont composés » d'honnêtes gens pour nous. Le grand ministre a » si bien réussi à nous diffamer, que nous ne pou- » vons plus suivre notre dessein. » Sa conclusion fut de conseiller au prince de se conduire avec modération envers les gouvernans, et de les engager, ainsi que les communes, à accorder de puissans secours pour la campagne prochaine, sur-tout pour celle d'Espagne. Tel est le langage que M. de Torcy met dans la bouche du duc (1). Je citerois cet estimable garant sans crainte, si l'incroyable et horrible anecdote que je vais rapporter d'après lui, ne me le rendoit suspect dans tout ce qui est étranger aux négociations.

Le lendemain 17, Eugène remplit un devoir de

(1) *Tome III* de ses Mémoires, *page 256.*

bienséance; il se transporta au palais de Saint-James, accompagné dans les rues d'une populace nombreuse. Saint-Jean le présenta à la reine, à qui il remit une lettre de l'empereur, et qui le reçut avec une froide politesse. Anne, prétextant sa mauvaise santé, n'eut avec lui qu'une courte entrevue; elle le pria de traiter avec le lord trésorier et le secrétaire d'état, des objets de sa mission. 1712.

Le peuple vit Eugène avec enthousiasme, et le dédommagea de la défiance du Gouvernement. Les amis du duc sur-tout s'empressèrent de lui marquer leur respect et leur reconnoissance : ils étoient persuadés qu'il venoit seconder les efforts de leur faction, et ils ne se trompoient pas. Cependant les ministres en faveur le comblèrent d'égards et de caresses. Dînant chez le comte d'Oxford, il en reçut ce compliment : *Voici le jour le plus heureux de ma vie, puisque je possède chez moi le plus grand capitaine du siècle. C'est à votre seigneurie*, répondit le prince, *que je dois l'avantage d'être le plus grand capitaine du jour.* Il indiquoit par-là que le duc étoit au moins son égal, et que le lord avoit influé sur sa disgrace.

Réponse ingénieuse d'Eugène au comte d'Oxford.

L'objet essentiel du voyage d'Eugène étoit d'exciter le parlement et le peuple à continuer la guerre : dans cette vue, il fit, de la part de son

Prétendus attentats imputés au duc et au prince.

1712. maître, les propositions les plus brillantes. Suivant lui, l'empereur vouloit déployer de très-grandes forces : mais, pour obtenir un résultat décisif, il falloit que la Grande-Bretagne le secondât puissamment. Bientôt, convaincu de l'inutilité de ses mémoires et de ses offres, trouvant les conseillers de la reine inflexibles, le prince conçut une haine implacable contre le trésorier, qu'il regardoit comme l'obstacle principal. J'hésite à rapporter les moyens affreux proposés, dit-on, dans un conciliabule, et qui changeroient deux rivaux de gloire en rivaux de scélératesse, si l'on devoit s'en rapporter à certains témoignages. Ma main tremble en retraçant des griefs dont la seule pensée me révolte; je les exposerai avec les motifs de mes doutes, et les lecteurs jugeront.

M. de Torcy accusateur.

M. de Torcy remplira pour moi le pénible ministère d'accusateur, et je le laisserai parler lui-même. « Eugène, dit-il (1), vouloit, avant d'aban» donner le projet de détruire le nouveau minis» tère, tenter toute sorte de voies d'y réussir, » bien résolu de ne pas épargner la force et la » violence pour emporter ce qu'il ne pouvoit » obtenir par de simples représentations. Il con» sulta principalement le duc de Marlborough et

(1) *Voyez* ses Mémoires, *tome III, partie IV.e, p. 266 et suiv.*

» Bothmar,

» Bothmar, et voulut savoir de l'un et de l'autre » ce qu'ils jugeoient le plus à propos de faire » pour l'intérêt commun des alliés. Marlborough, » en comparant l'état présent de l'Angleterre à » celui de 1688, dit qu'il falloit les mêmes re- » mèdes que le prince d'Orange et la nation » avoient pour lors employés. Bothmar soutint, » au contraire, qu'ils étoient impraticables, et » fonda son raisonnement sur ce que le corps de » la nation n'étoit nullement disposé à favoriser » une révolution. Ainsi le mauvais succès d'une » pareille entreprise chargera, disoit-il, de la » haine publique les auteurs d'un projet mal- » heureux. 1712.

» Marlborough assuroit, au contraire, que la » nation se soucieroit très-peu de trois têtes, » *reste du parti de Cromwel*, et que les Torys » particulièrement seroient encore plus indifférens » à leur perte ; mais, pour concilier les deux » opinions, il proposa d'employer une bande de » gens sans aveu, de les encourager à courir de » nuit dans les rues, et, sous prétexte de bouf- » fonnerie, d'insulter les passans ; enfin, d'aug- » menter peu-à-peu la licence, et de commettre » d'un jour à l'autre de plus grands désordres. » Il prétendoit que, lorsque le peuple et les » habitans de Londres seroient accoutumés aux

1712. » insultes de ces coureurs de nuit, il ne seroit » pas difficile de faire assassiner telles personnes » dont on jugeroit à propos de se defaire, et d'en » rejeter le crime sur cette bande licencieuse.

» On a fait honneur au prince Eugène d'avoir » rejeté un projet si odieux : mais la proposition » plus hardie qu'on lui attribue étoit encore plus » à détester ; elle consistoit, si l'on en croyoit des » gens peut-être mal informés, à mettre le feu » à différens quartiers de la ville de Londres, » choisissant pour cet effet le moment où la garde » de la reine seroit commandée par un officier » affidé. Marlborough, à la tête d'un nombre de » gens armés, devoit survenir dans le moment » que l'incendie causeroit le plus de désordre, et » se saisir de la Tour, enfin de la personne de la » reine, qu'on auroit obligée alors de casser le » parlement, d'en convoquer un nouveau, pour » examiner librement les correspondances et négo- » ciations liées avec la France, et punir avec la der- » nière rigueur ceux qui les auroient entretenues. » Quoi qu'il en soit, ajoute l'auteur des Mémoires, » il est certain que les idées d'Eugène, de Marl- » borough et de Bothmar furent soumises à l'avis » de Sommers, de Cowper et d'Hallifax : mais ils » refusèrent de s'expliquer, encore plus d'approu- » ver aucun de ces projets. Ils dirent qu'ils s'étoient

» rendus peu agréables au peuple en poursuivant » Sacheverel, quoique par une voie juridique ; » que c'en étoit assez pour les instruire de ce qu'ils » avoient à craindre de la haine et de la vengeance » publiques, s'ils se rendoient complices d'entre- » prises sanglantes et de haute trahison ; que le » parti le plus sage, le seul selon les lois, étoit » d'accuser les mauvais conseillers, et de procéder » contre eux par les formes ordinaires. » 1712.

Je me permettrai quelques observations. Se pourroit-il que les trois conjurés, et ceux dont ils demandèrent les conseils, eussent dévoilé le projet d'un si horrible attentat ! M. de Torcy, croyable dans ce qui a rapport aux négociations, cesse de l'être quand il se rend l'organe de son propre parti, non moins passionné que celui des opposans à la paix. Je dis plus : ici les dépositions ne s'accordent pas. C'est à Eugène que Swift impute le dessein de se débarrasser à la sourdine du trésorier, qu'il appeloit *un méchant diable :* suivant cet ennemi forcené du duc, que pourtant il n'accuse point, le prince disoit « qu'il » n'y avoit qu'à engager des gens à faire du ta- » page pendant la nuit. En conséquence, ajoute » l'écrivain, on répandit dans la ville une troupe » de bandits, qui excédèrent leur commission en » se mêlant avec ces sortes de débauchés qui

Motifs de douter des odieux projets rapportés par M. de Torcy.

1712. » infestent les rues à minuit, et ils commirent les » outrages les plus inhumains sur plusieurs per- » sonnes qu'ils mutilèrent. On arrêta ces excès, » et ce fut probablement ce qui empêcha l'exécu- » tion du grand dessein. » Quoiqu'il affirme que des papiers interceptés et même des membres de la conférence confirment cet exécrable plan, je n'en crois rien ; de telles allégations conviennent à un libelle, et non à l'histoire, qui, comme les autres juges, doit renvoyer absous les accusés contre lesquels il n'y a que des témoins récusables et discordans.

Selon Torcy, les conseillers des triumvirs vouloient que Bothmar présentât un second mémoire, plus précis que le premier (1), contre le Gouvernement : mais celui-ci refusa, et ne voulut consentir qu'à composer un écrit anonyme, dont le projet fut désapprouvé même par le pensionnaire de Hollande, qui croyoit que ces sortes de *libertés* ne serviroient qu'à *agrandir la brèche.*

La dernière ressource d'Eugène se réduisit, selon le même garant, à persuader à Charles VI de choisir le duc d'Hanovre pour gouverneur des Pays-Bas, de lui confier le commandement général de l'armée, et de faire en même temps passer le

(1) Espèce de manifeste intitulé *le Mémoire d'Hanovre.*

prince son fils en Angleterre. Marlborough et Godolphin ne furent pas plus favorables à cette proposition qu'à tant d'autres précédemment rejetées. « Les Torys, dirent-ils, sont ennemis de » cette famille : si le prince d'Hanovre arrivoit à » Londres pendant qu'ils sont les maîtres, sa pré- » sence exciteroit des troubles qui finiroient par » l'abrogation de l'acte de succession, peut-être » même par une guerre aussi funeste que celle » des deux maisons d'York et de Lancastre. » 1712.

Mais on assure qu'un autre motif engageoit le duc à s'opposer à ce nouveau plan ; qu'il desiroit d'obtenir pour lui-même l'honneur de commander dans les Pays-Bas catholiques les troupes du monarque autrichien, avec le titre de son vicaire général dans ces provinces. Enfin l'on ajoute qu'Eugène, piqué de tant de difficultés, ne put s'empêcher de dire *qu'il voyoit bien que les Whigs n'étoient pas plus amis que les Torys de la maison d'Hanovre, et qu'ils ne desiroient qu'une république.*

La circonstance même d'un orage politique est un motif de doute.

On ne peut se rappeler les circonstances où se trouvoit le parti abattu, sans se mettre en garde contre tous les bruits injurieux pour deux grands hommes qui cherchoient à le relever, et qui (j'ose le croire pour l'honneur de la nature humaine) ne furent ni des incendiaires ni des assassins. L'époque des orages politiques est celle où

1712. la calomnie répand ses poisons avec le plus d'audace et de confiance. Il approchoit le moment fatal où le chef des vaincus alloit subir la plus humiliante des censures. Malheureusement il s'étoit fermé la voie du recours au tribunal de l'opinion publique, qui l'eût absous sans appel s'il avoit moins aimé les richesses. Le moyen de le croire innocent, lui que sa passion dominante faisoit présumer coupable !

Discussion du rapport des commissaires dans la chambre des communes.

Le 4 février *(n. st.)*, les communes prononcèrent sur le rapport des commissaires, dont le premier examen avoit dû avoir lieu le 28 janvier. La vivacité des débats répondit à l'importance de la cause et à la grandeur de l'accusé. Les oracles de la chambre posèrent ainsi la question : *Le duc de Marlborough est-il répréhensible pour avoir reçu des sommes annuelles des fournisseurs du pain et des chariots de transport !* A quoi ses partisans vouloient qu'on ajoutât, *et l'usage n'autorisoit-il pas cette pratique !* Pour appuyer l'amendement, le chevalier Jean Germain, qui avoit servi en Flandre, fut appelé et admis à la barre : il dit que les sommes remises par les munitionnaires étoient un présent autorisé par l'usage, et que le prince de Waldeck, dont il étoit alors l'aide-de-camp, avoit coutume d'en recevoir de semblables. D'autres prirent la parole, et s'exprimèrent à-peu-près en ces termes :

« Des témoins et des certificats venus de Hollande » prouvent que, depuis 1672, les Juifs ont toujours » fait au général de l'armée des Provinces-Unies » un pareil don, regardé comme un émolument » légitime : il n'y a point eu de contrat particulier » avec les Juifs pour les troupes angloises; mais » on leur a appliqué celui des États-généraux. » 1712.

Malgré ces observations, l'amendement fut rejeté. La majorité, qui opina de la sorte, ne voyoit dans de mauvais exemples que la mauvaise apologie des abus. Les débats durèrent huit heures, et finirent un peu avant minuit : ils eurent l'issue de presque tous ceux dont se mêle la puissance souveraine ; on déclara, à la pluralité de deux cent soixante-dix voix contre cent soixante-cinq, 1.° *que le procédé du duc de Marlborough, qui avoit reçu des présens annuels des munitionnaires chargés de fournir le pain et les chariots à l'armée des Pays-Bas, étoit illégitime, et qu'il ne pouvoit être justifié* (1); Décision.

(1) M. de Voltaire dit : « Marlborough fut accusé comme » Scipion d'avoir malversé ; il se tira d'affaire à-peu-près de » même, par sa gloire et par sa retraite. » La parité n'est point exacte : rien ne fut prouvé, ni même articulé avec precision contre Publius Cornélius, dit *l'Africain*, par les tribuns Pétilius, qui aboyoient après lui. Suivant Tite-Live, ils firent revivre de vieilles calomnies, et ne purent donner que des soupçons au lieu de preuves. L'accusé se retira à Literne, et il fut cité quoiqu'absent ; mais l'affaire, dit l'historien latin, fut

1712. 2.° *que les deux et demi pour cent retenus sur les troupes étrangères, à la solde de sa Majesté, étoient des deniers publics, dont il devoit rendre compte.* La chambre, pour donner plus d'éclat à sa résolution, arrêta qu'elle iroit en corps la porter à la reine; mais ce ne fut que deux jours après qu'elle fit cette démarche solennelle. Voici la réponse laconique de sa Majesté :

MESSIEURS,

« J'ai les plus grands égards pour tout ce que » vous me représentez; je ne négligerai rien pour » redresser vos griefs et pour remédier aux abus » qui sont l'objet de vos plaintes. »

C'étoit dire, en d'autres termes, qu'elle auroit égard à son propre ouvrage.

Les communes n'entreprirent pas d'associer à leurs vengeances la chambre des pairs, où le duc,

assoupie, et l'on n'en parla plus. Il n'en est pas de même de Marlborough, qui, par une décision solennelle, fut déclaré ne pouvoir se justifier, et par conséquent coupable. Quant à Lucius Scipion, dit *l'Asiatique*, il fut condamné après la mort de son frère, avec Hostilius son lieutenant, à remettre six mille livres d'or et quatre cent quatre-vingts livres d'argent qu'il avoit reçues, disoit-on, d'Antiochus, pour lui accorder des conditions de paix plus avantageuses, non compris la somme qu'il avoit remise au trésor. Voyez *IV.e décade, liv. VIII.*

son justiciable, avoit un grand nombre d'amis zélés : elles n'avoient point dressé d'acte d'accusation formel contre lui ; et cependant la première partie de leur arrêté le supposoit digne de blâme et convaincu de malversations, comme la seconde le déclaroit comptable. On ne vouloit, dit-on, que le rendre plus circonspect par la crainte d'un jugement plus fâcheux. Eh ! n'étoit-il pas déjà trop puni par une censure qui entraînoit la honteuse obligation de restituer ! car telle est la conséquence naturelle d'un *procédé* ou d'un gain *illégitime.* Que pouvoit-on reprocher à l'ancien capitaine général, qu'un abus autorisé d'Anne elle-même, qui le faisoit poursuivre (1) ! D'abord indulgente envers lui par le besoin qu'elle avoit de ses services, elle ne se montra sévère que lorsqu'elle fut intéressée à l'être : elle pouvoit, elle devoit même le priver de ses emplois ; mais, en jetant des nuages sur son honneur, elle déployoit plus que de la sévérité. Pour l'homme riche de gloire, le soupçon seul est une injure et un supplice.

1712.

Extrême rigueur de la décision.

Au reste, ce n'est pas au sein des factions qu'il

(1) Les commissaires, auteurs du rapport, étoient les plus zélés partisans de la cour. Anne auroit pu, au moins, empêcher l'éclat d'une procédure et se borner à la menace.

1712. faut aller chercher des juges intègres. Il en est de Londres comme de Rome ou d'Athènes; et Marlborough, censuré par les communes, n'est guère plus flétri que Scipion *l'Asiatique* et tant d'illustres personnages condamnés par le peuple. Mais cette affaire fixa les regards publics sur une tache qui obscurcit tous les jours de sa brillante carrière; sans la soif de l'or, il auroit paru pur aux yeux de son siècle et de la postérité.

Le duc compromis par un autre arrêté des communes.

Rien de ce qui étoit capable de rendre le duc odieux à la nation ne fut oublié. Au même mois de février 1712, la chambre basse déclara *le traité de la barrière avec la Hollande, déshonorant pour la reine et préjudiciable au commerce de l'Angleterre;* elle qualifia d'*ennemis* de sa Majesté et du peuple, le lord Townshend, qui l'avoit signé, et tous ceux qui en avoient conseillé la ratification (1). On vouloit par-là percer de nouveaux coups le généralissime disgracié, dont le lord n'avoit été que l'instrument, et qui déjà n'étoit que trop puni de son ancienne puissance.

Situation déchirante du prince Eugène.

Témoin de scènes déchirantes pour son cœur,

(1) *Voyez* l'adresse présentée à cette occasion, dans l'Histoire du règne d'Anne par Swift, depuis la *page 204* jusqu'à la *page 239*. C'est un sommaire très complet des débats qui eurent lieu au sujet de l'état de la guerre et des traités conclus avec les alliés.

le prince déploroit avec amertume le sort de son collègue; sa passion pour la guerre et son dévouement à la maison d'Autriche le rendirent encore plus sensible à la défaite entière du parti qu'il étoit venu défendre. Tout, jusqu'aux hommages des ministres et aux bienfaits de la reine, lui parut insupportable. Le 17 février *(n. s.)*, jour de l'anniversaire de la naissance de cette princesse, il en reçut une épée enrichie de diamans, de la valeur de 5000 livres sterl. : ce qui, à ses yeux, devoit empoisonner un si beau don, c'est que, sous prétexte de le garantir des insultes du peuple, on lui donna une garde pendant cette fête; précaution que sans doute il regarda plutôt comme une injure que comme une mesure de sûreté. Sur les avis vrais ou supposés de divers complots, on avoit doublé la garde royale, et fermé plusieurs portes du palais. C'étoit peut-être moins pour préserver Anne de toute violence, que pour accréditer des bruits injurieux aux prétendus conspirateurs. 1712.

Pendant le séjour d'Eugène à Londres, un chagrin inattendu vint ajouter à ses peines; il perdit le chevalier de Savoie, son neveu, mort, suivant les uns, de la petite vérole, et, selon d'autres, des coups qu'il avoit reçus d'un porteur de chaise que ce jeune imprudent s'étoit permis de maltraiter.

Au milieu de ses inquiétudes et de ses soucis,

1712. le prince s'occupoit des moyens de soutenir une alliance qui tomboit en ruine. Il avoit présenté inutilement cinq mémoires (1). Les propositions relatives à l'Espagne, communiquées aux communes, étoient ainsi conçues : « Sa Majesté impériale » juge que quarante mille hommes suffiront pour » ce pays, et que toute la dépense du service » pourra monter à 4,000,000 d'écus ; sur quoi » elle offre de fournir trente mille hommes, et de » donner 1,000,000 d'écus. » Mais la chambre supposa que l'empereur devoit porter la plus grande partie du fardeau, dans une affaire qui l'intéressoit si fort, et que la Grande-Bretagne, se chargeant d'un tiers, il étoit juste que Charles et les États-généraux payassent les deux autres. Le seul fruit du voyage d'Eugène fut donc d'obtenir, pour la continuation de la guerre en Espagne, la somme qu'il offroit mesquinement de la part de son maître; encore le parlement ne l'accordoit-il que par égard pour un héros dont le nom même, à cette époque, commandoit des sacrifices.

Il n'obtient qu'un million d'écus pour la continuation de la guerre en Espagne.

Mais une victoire aussi légère, qu'il ne put considérer que comme une défaite, ne pouvoit pas le consoler de l'inutilité de ses efforts pour sauver une

(1) On les trouve, avec les réponses, dans le continuateur de Rapin-Thoyras.

faction dont il étoit devenu le complice. L'acharnement des nouveaux dominateurs contre les agens du duc rendit la disgrace de celui-ci plus éclatante. La séance du 27 février s'ouvrit par la discussion des griefs relatifs à la conduite de son secrétaire, qui, de sa place, se défendit lui-même. Après un long débat, il fut arrêté, à une majorité de vingt-six voix, que *le procédé de M. Cardonnel, qui avoit reçu annuellement 500 ducats d'or des entrepreneurs de la fourniture du pain, ne pouvoit être justifié, et qu'il sentoit la corruption; qu'en conséquence il seroit, à raison de ce délit, renvoyé de la chambre.* Robert Walpole venoit de subir le même jugement (1); Whig zélé, qui, révéré comme le martyr du parti, s'éleva par sa chute même, d'un rôle subalterne, jusqu'au premier, et qui, ministre sous deux rois, recula les bornes de l'art d'agioter et de corrompre.

1712.

Jugement de MM. Cardonnel et Walpole.

On lut ensuite la partie du rapport concernant

(1) Le continuateur de Thoyras dit que le duc s'étoit servi d'eux pour recueillir les présens ou les taxes des munitionnaires. Cependant M. Cardonnel affirma qu'il n'en avoit eu connoissance que par la déposition de Medina. D'ailleurs Robert Walpole n'étoit accusé que d'avoir reçu cinq cents guinées étant secrétaire de la guerre, avec la promesse de cinq cents autres, pour autoriser deux contrats relatifs à la fourniture du fourrage des troupes en quartier d'hiver en Écosse. Les communes avoient commencé l'examen du rapport des commissaires par ce qui le regardoit; après l'avoir déclaré unanimement coupable de malversation, elles l'envoyèrent en

1712. le député payeur à Amsterdam ; il fut déclaré *que la retenue d'un pour cent sur les paiemens faits par M. Sweet aux munitionnaires pour la fourniture du pain et des chariots dans les Pays-Bas, faisoit partie des deniers publics, et qu'il seroit tenu d'en rendre compte.* Les honorables membres finirent les travaux de ce jour de vengeance par ordonner que le rapport des commissaires seroit imprimé avec les interrogatoires, les dépositions, les résolutions de la chambre et la réponse de la reine : mais, comme s'il manquoit quelque chose aux résultats de leur procédure, ils statuèrent, deux jours après, que la retenue des deux et demi pour cent sur la paye des troupes étrangères seroit continuée pendant l'année 1712, et employée comme supplément pour le service général de l'armée. Cette nouvelle censure de la conduite du duc de

prison à la Tour, où il fut détenu jusqu'à la fin de la séance. Mais il n'y a qu'un pas de la roche Tarpéienne au Capitole. Principal ministre sous George I.er et George II, il réunit l'art de faire mouvoir les grandes compagnies de commerce sur lesquelles repose le crédit de la Grande-Bretagne, à celui de gouverner le parlement par la vénalité des suffrages. On lui a entendu dire *qu'on ne vendoit que dans sa boutique la drogue qui avoit la vertu d'adoucir toutes les mauvaises humeurs.* Cet homme célèbre, doué du talent de la parole, et d'une effronterie imperturbable, mourut, en 1745, comte d'Oxford, après s'être démis. On lui avoit demandé compte de plus d'un million de livres sterling dépensées pour le service secret.

Marlborough termina les délibérations prises par les communes contre le plus grand capitaine qu'eût produit l'Angleterre. 1712.

Des hommes éloquens réunirent leurs voix pour le venger. L'auteur de l'Histoire du parlement s'exprimoit en ces termes : « Mes réflexions se » pressent, les paroles cherchent à s'échapper; mais » il faut que je réprime l'impétuosité de mes pen- » sées, et que je me soumette à ce qu'on appelle » *ratio ultima regum.* » Quelle que soit l'indignation de cet écrivain et de plusieurs autres, elle n'est pas comparable à celle de Lediard. « D'après un misérable folliculaire, dit-il, on a » avancé, dans le parlement même, que le salaire » du duc, comme général, comme plénipoten- » tiaire, comme grand-maître de l'artillerie, étoit » plus que suffisant pour rassasier l'appétit le plus » vorace; que les récompenses qu'il avoit obtenues » étoient bien supérieures à son mérite et à ses » services ; qu'au reste il n'avoit fait que son de- » voir, &c. Les histoires depuis la création du » monde, jusqu'au traité d'Utrecht, n'offrent rien » de semblable. Lorsque Scipion, qui avoit délivré » Rome de sa rivale, fut accusé, il dit au peuple: » *Marchons au Capitole, et allons remercier les* » *Dieux de la victoire remportée à pareil jour sur les* » *Africains.* Les sénateurs se précipitèrent autour

Indignation de quelques écrivains.

1712. » du vainqueur, et les comptes furent oubliés (1).
» Qu'il y a loin de nous aux Romains! et ce-
» pendant qui pourroit perdre le souvenir des
» services de Marlborough! Que n'a-t-il pas fait
» sur les bords du Danube, aux batailles de Ra-
» millies et d'Oudenarde, au siége mémorable de
» Lille! Toutes ses campagnes n'ont-elles pas été
» triomphantes! et où aurions-nous trouvé de la
» place pour ses trophées, si nous n'eussions pas
» nous-mêmes mis obstacle au cours de ses vic-
» toires! Qu'on se rappelle cette multitude de
» discours et de remercîmens des deux chambres,
» les adresses non mendiées de toute la nation.
» Qui ne voit à cette époque l'histoire d'Angle-
» terre briller du plus grand éclat! L'ingratitude
» et l'envie ne l'empêcheront jamais de transmettre
» le temps de notre gloire à la postérité. »

Jugement qu'on doit porter de la conduite de la reine et de celle du duc.

Non sans doute; mais l'impartiale postérité méconnoît également et la voix du panégyriste outré, et celle du vil détracteur. Pour avoir rendu son nom immortel, le duc seroit-il donc par-là même à l'abri de tout reproche! Jamais guerrier n'obtint de récompenses plus flatteuses et plus utiles : rien ne manquoit à sa fortune, ni biens, ni honneurs, ni autorité. Tout l'État se trouvoit

(1) *Voyez* la note au bas des *p. 391 et 392.*

dans

dans ses mains et dans celles de ses proches ou de ses créatures ; il régnoit sous le nom d'Anne, qui, ne se réservant que la pompe du trône, lui en abandonna la puissance. D'un côté furent les plus grands bienfaits ; de l'autre, les services les plus éclatans. Sans doute que les liens d'une reconnoissance réciproque attachoient la princesse et le héros dont elle avoit employé l'épée et les conseils : mais Marlborough, par son obstination à traverser sa bienfaitrice, viola le premier un devoir que le respect dû à l'autorité royale rendoit encore plus sacré. Presque aussi ingrat envers la fille qu'envers le père, à peine sut-il qu'elle desiroit la paix, qu'il se prononça fortement pour la guerre : deux fois il avoit rompu les négociations, et, pour la troisième, il s'agitoit de toutes ses forces, quand la disgrace vint l'arrêter dans le cours de ses intrigues. La reine eût mieux fait de ne pas le livrer à une procédure odieuse : mais il falloit, ou qu'elle renonçât à sa couronne, ou qu'elle abattît un pouvoir rival, en destituant un sujet assez hardi pour lutter contre elle et pour s'opposer ouvertement à ses desseins. La conduite du capitaine général est inconcevable, si on ne l'explique par les vues d'une plus haute ambition (1). 1712.

(1) Cette sorte de frénésie hostile est inexplicable, si l'on ne suppose pas qu'il aspiroit à être stathouder de Hollande, et que

1712. Quel qu'en fût le motif, ce fut lui-même qui, dans sa fureur de dominer toujours, brisa ses propres trophées, et qui, par ses excès, mit un terme à sa grandeur.

Réquisitoire du procureur général pour la poursuite de l'affaire du duc.

La reine, en conséquence de sa réponse à la résolution des communes, ordonna, vers le commencement d'avril, à son procureur général, de faire des poursuites (1). Le réquisitoire de ce magistrat portoit « que le duc n'avoit pu employer » à son profit les sommes qu'il avoit reçues, sans » l'aveu du parlement, ou, du moins, sans une

le traité de la barrière avoit été le prix convenu entre lui et les coryphées des États-généraux. Il avoit voulu la paix vers la fin de 1708, quoique son crédit fût déjà chancelant, et l'on ne sauroit penser que le desir de le raffermir fût l'unique motif de son opiniâtreté à traverser la pacification. Mais je ne puis croire que ses vues se soient élevées jusqu'à la couronne, comme Swift le fait entendre par la manière même dont il l'en justifie. Son fils, dit le satirique, *page 18*, étoit mort depuis longtemps, et ses passions alloient toutes se concentrer dans l'amour des richesses. Par cela seul la fortune du trône britannique auroit pu le tenter, et il lui eût été facile de transmettre aux enfans de ses filles ce brillant héritage. Mais autant un pareil soupçon est dénué d'apparence, autant il est vraisemblable qu'il visoit à la dignité stathoudérienne: si, par une guerre toujours vive et toujours heureuse, il eût achevé d'abattre Louis XIV, ses desseins eussent trouvé de l'appui dans la plupart des membres de la ligue, qu'il gouvernoit à son gré.

(1) L'auteur de la petite Vie du duc, en françois, dit que ce fut la chambre qui ordonna la poursuite.

» permission par écrit de sa Majesté; qu'aucun 1712.
» prétexte n'autorisoit un homme si libéralement
» récompensé à retenir quelque chose de la solde
» des troupes étrangères, et qu'en cela il avoit con-
» trevenu à son devoir et à son serment; qu'une
» telle conduite étoit si inouie, que le parlement
» n'avoit pas pensé à faire quelque loi pour la dé-
» fendre ou pour la punir; que quand même le
» duc seroit à couvert des peines décernées contre
» les concussionnaires, du moins ne pouvoit-il pas
» s'exempter de rendre compte des deniers publics
» dont il avoit eu le maniement; que rien ne devoit
» le dispenser de restituer ceux qu'il avoit retenus
» dans un temps où il savoit que la nation angloise
» s'endettoit tous les jours pour subvenir à des dé-
» penses extraordinaires, dont la plupart tournoient
» à son profit personnel. » Mais tout ce fracas du Menace vaine.
ministère public n'étoit qu'une vaine menace, qui se renouvela depuis pour intimider l'accusé et l'affoiblir dans l'opinion du peuple. La cour avoit à marcher entre deux écueils presque également redoutables : il n'est guère moins dangereux de persécuter un grand homme, que de lui laisser trop de puissance.

La chute de Marlborough avoit excité une sensation plus vive encore parmi les alliés que parmi ses concitoyens. « C'étoit moins, disoient-ils,

1712. » une tache pour lui que pour le règne d'Anne, » dont il avoit fait la gloire. » Plusieurs princes qui avoient des troupes à la solde de l'Angleterre, donnèrent ordre à leurs ministres de déclarer que les deux et demi pour cent étoient leur propriété; que mal-à-propos on accusoit le soutien de la grande alliance d'en avoir disposé sans une autorisation suffisante; que, sans égard pour le décret des communes, qui les appliquoit au service général de l'armée, ils les accordoient en don gratuit au duc d'Ormond, comme à son prédécesseur. Les panégyristes de l'ancien capitaine général regardèrent la publicité de cet acte déclaratoire comme un supplément à son apologie : elle ne mortifia pas peu, dit Lediard, ses implacables détracteurs, qui finirent par garder le silence.

Déclaration de plusieurs princes concernant la retenue sur les troupes étrangères.

Cependant des écrivains passionnés l'attaquoient encore par des sarcasmes, tandis que la cour le menaçoit d'une honteuse restitution par les voies juridiques : quelques-uns ne rougirent pas même de lui disputer les talens d'un grand capitaine (1), et

Injustice de quelques écrivains.

(1) L'injustice de ses détracteurs a été au point de lui disputer même le courage d'un soldat. Swift dit que *les malins* lui refusoient la valeur *personnelle*. Le Rabelais de l'Angleterre met ses propres préventions sur le compte des *malins*, qui en cela sont bien méchans et bien injustes. Le duc n'exposoit que trop ses jours; il courut deux fois le plus grand danger à Ramillies. Voyez *tome II* de cet ouvrage, *page 161*. Quant à ses talens

d'attribuer tout l'honneur de ses succès aux généraux qui servoient sous ses ordres. L'un d'entre eux, qui a écrit en style burlesque et allégorique l'histoire de ce temps-là, dit que *la pratique et l'usage du palais qui manquoient au duc, étoient supplées par de bons clercs dont il avoit soin de remplir son étude.* Tel, entre autres, étoit Cadogan, qui se montra, il est vrai, digne de la confiance de son chef : mais conclure, dans le sens de l'auteur, que les *bons clercs* prouvent la médiocrité du praticien, c'est pousser l'injustice jusqu'à l'absurdité. Il ne faudroit donc réputer habiles que les généraux qui seroient secondés par des hommes ineptes. Leur premier talent est de bien choisir les officiers qu'ils emploient, comme le grand art des souverains est de s'entourer d'hommes éclairés et vertueux qui les aident à gouverner. 1712.

Mais ce qui, plus que tous les traits des folliculaires, plus que la censure même des communes, tourmentoit le duc, c'étoit de voir s'avancer à grands pas cette paix si funeste à sa puissance.

militaires, dont le doyen doute aussi, ils ne peuvent être *problématiques* que pour l'esprit de parti, ou pour des imbécilles qui ne voient pas clairement que deux et deux font quatre. L'Histoire d'Anne, par Swift, n'est qu'un libelle contre les Whigs et le panégyrique du comte d'Oxford : cet ouvrage, où règne d'ailleurs le plus grand désordre, n'est précieux qu'en ce qui regarde les négociations de la paix d'Utrecht, et les démêlés qu'elles occasionnèrent en Angleterre.

1712. Exposer tout ce qui va suivre, c'est raconter son entière défaite et celle de son parti.

Congrès d'Utrecht. Le congrès s'étoit ouvert à Utrecht le 29 janvier 1712 : c'étoit moins dans cette ville, qu'à Versailles et à Saint-James, que devoit se traiter la grande affaire qui alloit décider du repos d'une partie du monde. Pour la première fois peut-être, on vit deux cours animées du desir sincère de terminer leurs différens sans avoir recours aux ruses d'une honteuse politique. L'abbé Gauthier alloit sans cesse d'un cabinet à l'autre, porter les résolutions de Louis XIV et de la reine Anne; elles étoient ensuite renvoyées à leurs plénipotentiaires, pour leur servir de règle dans les conférences : là ils avoient à lutter contre le génie de Marlborough et d'Eugène, qui, gouvernant Heinsius, pouvoient considérer comme leurs organes les députés hollandois. Buys, l'un de ceux-ci, avant de quitter Londres, avoit reçu ses instructions du premier des triumvirs : il s'étoit attiré ce juste reproche du comte d'Oxford, *que pendant son séjour dans la capitale il avoit agi, non comme le ministre d'une puissance alliée, mais comme un incendiaire chargé de mettre tout en feu.* Vanderdussen, son collègue, ou plutôt son esclave, le secondoit avec zèle; et tous deux exerçoient un véritable empire sur les représentans des autres provinces.

Cependant les athlètes du parti de l'opposition à la paix ne pouvoient vaincre le concert des deux cours, la noble franchise du maréchal d'Huxelles, les charmes de l'esprit et des manières de Polignac, la prudence de Menager, la droiture de l'évêque de Bristol, l'énergie du comte de Strafford, et, ce qui devoit être plus décisif, le bonheur et les talens du maréchal de Villars. 1712.

Le duc de Savoie avoit envoyé le marquis del Borgo et le comte de Mellarede, auxquels se joignit ensuite le comte Maffei, homme plein de finesse, qui joua parmi eux le premier rôle. On commença par faire quelques réglemens pour prévenir toute dispute sur le cérémonial et pour fixer les jours des assemblées. Le prélat anglois ouvrit la première séance par un discours auquel répondirent le maréchal et l'abbé de Polignac ; chaque harangue porta l'empreinte du caractère de chacun des orateurs. Ministres des différentes cours.

La cour de Vienne avoit d'abord résolu de ne prendre aucune part aux conférences : mieux conseillée par la réflexion que par son premier mouvement, elle se ravisa; le comte de Zinzendorf, et Consbruck son adjoint, se rendirent à Utrecht. Le comte de Tarouca y arriva au nom du roi de Portugal. On y vit paroître plusieurs autres ministres chargés des pouvoirs de leurs princes respectifs.

1712.

Propositions de Louis XIV.

Les propositions de Louis furent entendues le 11 février : il consentoit à ajouter quelques places aux Pays-Bas espagnols (1), pour servir de barrière aux Provinces-Unies. Sa Majesté promettoit que son petit-fils renonceroit à toute prétention sur Naples et sur la Sardaigne, comme sur le duché de Milan ; bien entendu que l'empereur autrichien se désisteroit pareillement de ses prétentions sur les autres parties de l'héritage de Charles II. Ces offres, si différentes de celles qui avoient été faites à Geertruydenberg, excitèrent la surprise des uns et l'indignation des autres. La reine eut à contenir, et la Hollande, qui parla de dissoudre le congrès, et les Whigs, qui déclamèrent avec fureur contre ce qu'ils appeloient l'audace de la France, et les autres alliés, qui firent éclater leur mécontentement : la sagesse du ministère britannique, entravé sans cesse par les manœuvres de Marlborough, parvint à calmer tous les esprits ; on résolut que chaque puissance intéressée formeroit séparément ses demandes.

Les malheurs arrivés dans la famille royale de France augmentent les difficultés.

A la même époque, de grands malheurs frappèrent coup sur coup la famille royale, et accrurent de grandes difficultés. Le dauphin, duc de

(1) La souveraineté en avoit été cédée par Philippe V à l'électeur de Bavière et à ses successeurs.

Bourgogne, fut enlevé à l'amour et aux espérances de la nation, à l'âge de près de trente ans. On peut dire de lui, comme d'un autre Marcellus, que les destins n'avoient fait que le montrer à la terre. Ce prince, mort le 18 février, six jours après la dauphine; le duc de Bretagne leur fils, moissonné le 8 mars, à l'âge de cinq ans; le duc d'Anjou (depuis roi), âgé de deux ans, aux portes du tombeau; tout parut annoncer que les couronnes de France et d'Espagne alloient se réunir sur la même tête. Louis XIV, arrêté dans le cours de ses négociations par sa douleur et par les craintes des alliés, se voyoit menacé de survivre à l'héritier de son trône et à sa gloire. 1712.

Ce fut dans ces tristes conjonctures que les membres de la ligue produisirent leurs demandes particulières. Profitant de l'infortune du monarque pour envahir les dépouilles de sa famille, ils exagérèrent plus ou moins leurs prétentions : Anne, seule modeste parmi tant d'ambitieux, se borna d'abord à exiger que le Prétendant sortît du royaume; que l'Angleterre possédât avec l'Acadie, Port-Royal et Plaisance; que Philippe V consentît à renoncer à ses droits au trône de ses ancêtres, et à les transmettre au duc de Berri son frère. Le ministère britannique insista sur ce dernier article, malgré les observations de M. de Torcy. « Un

Premières demandes de la reine.

1712. » pareil expédient, disoit ce ministre, est con-
» traire à nos lois fondamentales ; il ne sauroit
» avoir rien de solide. — Un prince, répondoit
» le lord Saint-Jean, peut se départir de ses droits ;
» et celui à qui il les cède, est soutenu avec justice
» par les puissances garantes du traité (1). » La reine proposa l'alternative à Philippe, ou de faire le sacrifice qu'elle demandoit, pour conserver la monarchie espagnole, ou d'abandonner cet héritage, en conservant ses droits à la succession de son aïeul : dans ce dernier cas, il devoit recevoir en échange de la couronne d'Espagne, qui seroit donnée au duc de Savoie, les états de ce prince, les deux Siciles, le Montferrat et le Mantouan, qui pourroient être annexés par la suite à la domination françoise. Ces difficultés retardèrent les conférences que les plénipotentiaires des États-généraux s'efforçoient de rendre infructueuses.

Eugène vient à Utrecht pour faire rompre le congrès.

Eugène, qui s'étoit concerté à Londres avec le duc de Marlborough, arriva à Utrecht le 17 d'avril, pour travailler à la rupture du congrès ; mais il avoit à combattre des hommes fermes et adroits qui déjouèrent ses intrigues. De nouvelles conquêtes lui parurent être le seul moyen de vaincre les négociateurs. Ce fut alors qu'il se détermina

(1) *Voyez* Mémoires de Torcy, *tome III, page 299.*

à reprendre les armes, pour détruire les espérances de la paix, et pour satisfaire son ressentiment, ainsi que l'ambition de son nouveau maître. 1712.

Marlborough, mis à l'écart, devoit bientôt voir anéantir les résultats de dix années de travaux et de gloire. La campagne de Flandre ne fut plus pour les Anglois qu'un simulacre de guerre, lorsque l'armée passa sous le commandement du duc d'Ormond. La reine lui avoit donné néanmoins douze mille hommes de ses propres troupes (1), sans compter vingt mille Allemands environ, qui étoient payés ou par elle seule, ou conjointement avec les États-généraux : ceux-ci avoient fait les plus grands efforts, et leur contingent étoit au-delà de celui des années précédentes.

Ouverture de la campagne en Flandre.

Villars, avant de se rendre en Flandre, prit congé du roi. *Vous voyez*, lui dit ce prince, *où nous en sommes; vaincre ou périr. Cherchez l'ennemi, et donnez bataille.* Alors l'armistice n'étoit point conclu. *Sire*, répondit le maréchal, *c'est votre dernière armée. N'importe*, répliqua Louis : *je n'exige pas que vous battiez l'ennemi, mais que vous l'attaquiez. Si la bataille est perdue, vous me l'écrirez à moi seul; vous ordonnerez au courrier de ne voir*

(1) Dix-huit mille, selon Swift.

1712. *que Blouin : je monterai à cheval ; je passerai par Paris, votre lettre à la main. Je connois les François : je vous menerai deux cent mille hommes, et je m'ensevelirai avec eux sous les ruines de la monarchie.* Se promenant un jour avec quelques seigneurs qui alloient partir pour l'armée, il leur dit : *Si vous êtes battus, j'irai vous secourir ; j'ai l'honneur d'être le plus ancien soldat de mon royaume.* Combien est glorieux pour les François ce témoignage d'un souverain qui savoit les apprécier ! Louis avoit renoncé alors à son système défensif, parce que Marlborough ne commandoit plus, persuadé d'ailleurs qu'il auroit bientôt un ennemi de moins. On va voir pourtant que le progrès des négociations ralentit les projets offensifs du monarque, et calma son impatience de combattre.

Louis, qui vouloit l'offensive, change d'avis.

Eugène, supérieur aux François par le nombre (1), par ses magasins, et par une longue suite de victoires, souhaitoit une bataille, et il devoit la desirer ; mais d'Ormond, général vif et avide de renommée, dont ce prince tâchoit encore d'accroître l'ardeur, étoit retenu par les ordres de sa cour, qui ne vouloit pas qu'on hasardât rien à

(1) Selon Villars, les alliés avoient cent quatre-vingts bataillons, et lui cent quarante.

la veille d'un traité. Ici je dois rendre compte des causes qui paralysèrent les forces de la Grande-Bretagne. 1712.

La reine avoit promis de souscrire à un armistice de deux mois, qui pourroit être ensuite prolongé, pourvu que le roi très-chrétien engageât son petit-fils à renoncer à l'une des deux couronnes, et qu'il remît Dunkerque à des troupes angloises. En attendant la réponse de Philippe sur l'alternative qui lui étoit offerte, elle défendit à d'Ormond de livrer bataille ou de prendre part à quelque siége, l'exhortant à s'excuser de son mieux, s'il se présentoit une occasion d'agir. Il étoit plus facile de donner cet ordre que de l'exécuter. A peine le duc l'eut-il reçu, que le prince et les députés lui proposèrent d'attaquer l'armée françoise : la conjoncture paroissoit d'autant plus favorable, que Villars, informé le 15 mai de l'accord des deux cours par une dépêche de Torcy, négligeoit, du moins en apparence, d'assurer son camp et d'observer les mouvemens des alliés. Le général, réduit au rôle délicat de temporiseur, allégua que le prompt départ du comte de Strafford pour l'Angleterre lui donnoit lieu de soupçonner qu'il s'y passoit quelque chose d'important, et qu'il falloit différer l'entreprise de quelques jours. Votre cour, lui dit Eugène, vous a-t-elle donc mis des

Le duc d'Ormond reçoit de sa cour l'ordre de ne pas combattre. Son embarras.

1712. entraves! Il éluda la question, se bornant à assurer qu'il attendoit des nouvelles.

Plaintes d'Eugène et des Hollandois. Le prince et les commissaires de Hollande étoient trop clairvoyans pour ne pas découvrir la vérité, malgré le voile dont le duc s'enveloppoit. Ils en conçurent de l'alarme, et s'emportèrent en termes peu mesurés contre la reine, et contre ceux qu'elle employoit dans son conseil. Instruits du schisme naissant, Buys et son collègue s'en plaignirent à l'évêque de Bristol, qui acheva de les accabler. « Il faut, leur dit-il fièrement, » que les États adoptent les mesures de sa Majesté, » qu'ils agissent sincèrement avec elle : tenant » une conduite contraire, ils ne doivent pas trou- » ver mauvais qu'elle rompe ses engagemens. »

Lettre des États-généraux à la reine. Pour prévenir les suites d'une désunion qui menaçoit d'être fatale à la grande alliance, les chefs des Provinces-Unies écrivirent à la reine le 5 juin, pour la prier de faire agir son armée de concert avec celle des autres membres de la ligue: mais ils s'étoient permis, contre toute bienséance, de rendre en même temps leur lettre publique, pour animer Marlborough et sa faction. « Votre » lettre, répondit sa Majesté, est un appel au » peuple, et non une adresse à une souve- » raine. Nous espérons, ajoutoit-elle, que pareille » chose n'arrivera plus; car notre honneur nous

» engageroit à laisser sans réponse les lettres ou » mémoires qui deviendroient publics de cette » manière (1). » 1712.

Le procédé de leurs hautes puissances avoit produit ce qu'elles en attendoient; toute la ville de Londres sut bientôt que le duc d'Ormond avoit les mains liées, et qu'il lui étoit défendu d'agir offensivement contre les François. Le lord Hallifax, dans une séance de la chambre des pairs du 8 juin *(n. st.)* (2), leur proposa une adresse (3) à la reine, pour qu'elle fît mettre sous les yeux de la chambre les ordres donnés au nouveau commandant. Le comte d'Oxford répondit que cette motion blessoit

Discussion dans la chambre des pairs, sur l'inaction du nouveau général anglois.

(1) Swift ne parle point de la lettre des États-généraux; d'Avrigny en fait mention, et rapporte la réponse, *t. V, p. 261 et 265.*

(2) Le continuateur de Rapin-Thoyras rapporte ce qui va suivre, à l'occasion du discours de la reine, du 17 juin *(n. st.)*. Le seul début des invectives du comte de Pawlet semble prouver que la chose se passa dans la séance où il fut question du duc d'Ormond. Torcy, *tome III, page 332*, dit que quelques pairs protestèrent contre les ordres donnés à ce nouveau commandant, et que cette protestation fut antérieure à celle que se permirent aussi quelques membres de la même chambre contre plusieurs articles de la harangue royale.

(3) On proposa aussi aux communes de prier la reine d'enjoindre au duc d'Ormond de pousser la guerre avec vigueur; mais cette demande n'y eut pas plus de succès que celle du lord Hallifax dans la chambre des pairs.

1712. les prérogatives de la couronne; qu'au reste la prudence et l'humanité ne permettoient pas de se battre, lorsqu'on étoit sur le point de conclure la paix. Il fut appuyé par le duc d'Argyle. « De- » mandez, dit celui-ci, au duc de Marlborough, » qui se trouve dans cette assemblée, combien le » gain des batailles est incertain, et si l'on ne peut » pas être vaincu après cinq ou six victoires. » C'étoit mal s'adresser que d'interpeller de la sorte un guerrier qui n'avoit obtenu que des triomphes. Pour rendre son apostrophe plus piquante, l'orateur ajouta qu'on auroit dû prendre Arras et Cambrai, au lieu de s'attacher à des *bicoques*, dont la stérile conquête avoit été le seul fruit des deux dernières campagnes.

Outrage sanglant fait au duc de Marlborough par le comte de Pawlet.

Ce n'étoit-là que le foible prélude des outrages que l'esprit satirique préparoit à son illustre victime. Le comte de Pawlet (1) prit part aux débats; et il dit, entre autres choses, *que personne ne pouvoit douter de la bravoure du duc d'Ormond; mais qu'il*

(1) C'étoit le premier nom de Bolingbroke. Le continuateur de Thoyras fait Pawlet grand-maître de la maison de la reine: il se trompe; c'étoit le duc de Buckingham, qui avoit remplacé dans cette charge le duc de Devonshire. (Vie d'Anne Stuart, reine de la Grande-Bretagne, traduite de l'anglois; Roterdam, 1716; *page 322.*) Pawlet étoit le premier des cinq commissaires nommés pour l'exercice de la charge de trésorier, après le renvoi de Godolphin.

ne

ne ressembloit pas à un certain général, qui menoit ses troupes à la boucherie pour faire périr un plus grand nombre d'officiers, et pour remplir ses poches en vendant leurs emplois. Il falloit être bien lâche pour insulter aussi grossièrement un homme placé sous la double sauve-garde du malheur et de la gloire. 1712.

Marlborough sentit vivement le trait lancé contre sa personne ; mais il contint d'abord sa trop juste indignation : avant d'y donner un libre cours, il voulut attendre la fin de la séance, où, après des débats très-vifs, la négative l'emporta à la majorité de soixante-huit contre quarante. A peine l'assemblée étoit-elle séparée, que le lord Mohun, habile dans l'art de l'escrime, et diffamé, dit-on, par d'odieux exploits, alla chez l'impertinent discoureur, à qui il tint ce langage : *Le duc de Marlborough desire avoir un éclaircissement de votre seigneurie sur certains termes que vous avez employés dans la discussion de ce jour ; en conséquence, il vous prie d'aller prendre l'air à la campagne.* Il fait appeler l'offenseur en duel.

Le coupable auteur de l'invective n'eut pas de peine à saisir le sens de l'invitation qui lui étoit adressée ; il demanda au lord s'il lui apportoit un cartel. *Mon message,* répondit l'autre, *n'a pas besoin de commentaire ; je vous préviens que j'accompagnerai*

1712. *mon ami.* C'étoit dire, en d'autres termes, que le comte pouvoit aussi se pourvoir d'un second.

Il y a loin de l'insolence au courage. L'offenseur retourna chez lui très-ému, et fit comprendre à sa femme le sujet de ses terreurs. Informé du défi, le secrétaire d'état Dartmouth se rendit chez le duc pour lui ordonner les arrêts : en même temps, il mit deux sentinelles à la porte de Pawlet ; précaution inutile, qui supposoit qu'un lâche, mourant de peur, étoit capable de sortir pour se battre. Il alla aussitôt trouver Anne, pour l'instruire d'une scène qui pouvoit occasionner la fermentation la plus fâcheuse. Cette princesse le chargea de témoigner à l'offensé combien elle desiroit qu'il ne poussât pas plus loin cette affaire. Marlborough parut sacrifier son ressentiment à son respect pour sa souveraine : il promit de rester tranquille, et tint parole. Malheureusement l'aventure, devenue publique, occupoit tous les cercles, échauffoit toutes les têtes ; et quoique la partie outragée fût calme en apparence, les hommes sages craignirent que les Whigs, ivres de fureur, ne ranimassent leurs forces pour troubler le nouveau gouvernement. Ils avoient un reste d'appui dans le seul nom d'un chef d'autant plus dangereux peut-être, qu'il étoit plus humilié : les insultes faites à un grand homme frappé de disgrace excitent pour

La reine assoupit cette affaire.

l'ordinaire un intérêt puissant qui rallie à sa cause et les esprits et les cœurs. 1712.

Les ennemis de Marlborough tentèrent tous les moyens d'aggraver, s'il étoit possible, les accusations intentées contre lui; ils firent les recherches les plus exactes sur la manière dont il avoit disposé des emplois de l'armée. Le duc avoit laissé subsister l'usage introduit sous le règne de Guillaume, de permettre aux officiers de vendre leurs commissions : s'il faut en croire Lediard, il n'avoit jamais rien pris pour celles qu'il avoit données lui-même, et les manœuvres de la haine ne servirent qu'à mettre sa délicatesse dans un plus grand jour. Recherches sur la manière dont le duc avoit disposé des emplois de l'armée.

Ce fut dans ces circonstances que le prince Eugène commença le siége du Quesnoi. Il passa la Selle, mit l'Escaillon devant lui, et investit la place le 8 juin. Les forces angloises, par leur position, couvroient le siége; mais, quoi qu'en dise Smollett, elles ne fournirent point un contingent de sept bataillons et de neuf escadrons pour cette entreprise. Leur commandant concilia comme il le put les ordres de sa cour avec la nécessité de prévenir une entière rupture, jusqu'à de nouvelles instructions. Déjà il avoit averti les ministres qu'il ne pouvoit pas compter sur les troupes étrangères qui étoient à la solde de la Siége du Quesnoi.

1712. Grande-Bretagne, et que vraisemblablement elles resteroient sous les drapeaux des confédérés.

Sur ces entrefaites, Anne apprit que Philippe étoit résolu d'accepter l'Espagne et de renoncer à la couronne de son aïeul. Dès-lors les cabinets de Versailles et de Saint-James, entravés jusque-là par l'incertitude, arrêtèrent le plan qui devoit servir de base à la pacification générale. Le 6 [17] juin, la reine se hâta de le communiquer aux deux chambres. Sa harangue étoit attendue avec impatience : prononcée avec noblesse, écrite d'un style digne du trône, elle fut écoutée avec intérêt, couverte même d'applaudissemens. Le lendemain de vifs débats s'élevèrent parmi les pairs, au sujet du discours de sa Majesté (1). Le duc de Marlborough, entre autres, parut dans l'arène, et il dit « que les mesures annoncées contrarioient » les engagemens de la reine avec ses alliés ; » qu'elles ternissoient les triomphes et la gloire » de son règne ; qu'elles rendoient le nom bri- » tannique odieux à toutes les nations étrangères.» Dans cette diatribe, il n'y avoit ni modestie ni prudence : en parlant de victoires, il se louoit lui-même ; en s'obstinant à contredire Anne, il

Séance du parlement du 6 juin. Discours de la reine.

(1) *Voyez* ce discours dans l'Histoire du règne d'Anne, depuis la *page 327* jusqu'à la *page 339*.

s'exposoit à de nouveaux désagrémens : il eût été plus sage de garder le silence dans une affaire où son opinion, la plus suspecte de toutes, lui attira des reproches personnels qu'il pouvoit éviter. 1712.

Revenu à Londres pour y recevoir ses dernières instructions, le comte de Strafford étoit présent : entré en lice pour lancer son trait, il apostropha le préopinant en ces termes : « Quelques princes » de la grande alliance ne montreroient pas tant » d'opposition à la paix, s'ils n'étoient excités par » *un membre de cette assemblée*, qui entretient avec » eux une correspondance secrète, et qui les » flatte d'être soutenus d'un parti puissant parmi » nous. » L'orateur ne s'étoit pas exprimé avec toute la pureté de la langue angloise; l'ex-chancelier Cowper voulut repousser l'attaque, et il dit : « On ne doit pas s'étonner que le noble lord, vu » sa longue absence, ait oublié le langage de son » pays ; mais les lois ne font point un crime au » dernier des sujets, moins encore à un pair, » d'entretenir des correspondances avec ceux dont » sa Majesté, à l'ouverture de la session, a déclaré » que les intérêts étoient inséparables des siens » propres. Eh ! ajouta-t-il, seroit-il donc si facile » de justifier et de concilier avec les lois du » royaume, de l'honneur et de la justice, le » procédé de certains personnages qui traitent

Trait lancé contre le duc par le comte de Strafford.

Repoussé par Cowper.

1712. » clandestinement avec l'ennemi commun, sans » la participation des alliés! » Les vociférations des opposans frappèrent l'air sans effet; la cabale perdit ses peines. Anne se vit félicitée, dans une adresse, sur la fin d'une guerre si onéreuse et si peu utile aux intérêts de la Grande-Bretagne. Ce fut sans doute l'obstination du duc et de ses orateurs qui détermina la cour à donner suite au réquisitoire du procureur général; épouvantail trop foible encore pour contenir la fougue de ses emportemens.

Prise du Quesnoi. Tandis que les Whigs attaquoient en vain le nouveau ministère, Eugène poursuivoit son entreprise avec succès. Le Quesnoi se rendit le 4 juillet (1), quoique deux fossés et une demi-lune restassent encore intacts. Cette circonstance est peu honorable pour M. de Labadie, commandant de la place, dont la garnison, composée de deux mille sept cents hommes, fut faite prisonnière de guerre.

Dès le 25 juin, d'Ormond avoit notifié aux alliés, dans un conseil, qu'il lui étoit enjoint de publier une suspension d'armes, et de les inviter à y acquiescer; que s'ils continuoient le siége, ses troupes cesseroient de le couvrir; et que dans

(1) Rousset dit le 3.

le cas où les étrangers à la solde de sa Majesté viendroient à se retirer, elle ne paieroit point les arrérages qui leur étoient dus. Mais le prince avoit enchaîné la plupart de ceux-ci à ses drapeaux; et les remontrances du comte de Strafford, qu'on vit bientôt paroître au camp, ne changèrent rien à leur détermination. 1712.

Contraint de se séparer de ceux qui agissoient contre la cause commune sous prétexte de la servir, le duc d'Ormond quitta le Câteau-Cambresis le 17 juillet, pour se rendre le même jour à Avesnes-le-Sec, où l'armistice fut publié. Il n'emmenoit avec lui que douze mille Anglois effectifs (1), deux bataillons et quatre escadrons de Holstein-Gothorp, avec un régiment liégeois, dragons, les autres soldés par l'Angleterre ayant refusé de le suivre. D'Ormond se sépare des alliés, et publie l'armistice de la France et de l'Angleterre.

Pour achever de remplir sa mission pacifique, le général de cette petite armée marcha droit à Gand et à Bruges : une fois maître de ces deux villes, il ôtoit aux alliés le moyen de transporter des subsistances par l'Escaut et la Lys. Vu les conjonctures, le duc ne pouvoit rendre un service plus important, qui d'ailleurs devenoit la juste punition d'un défaut de politesse et de confiance. Il n'entra

(1) Dix-huit mille, selon d'autres.

1712. dans aucune des places situées sur la route, parce que les Hollandois avoient défendu à leurs commandans de l'y recevoir. Eugène, piqué de la séparation, fit investir Landrecies le jour même. Pendant que de ce côté tout annonçoit la guerre, Louis XIV ordonnoit de remettre Dunkerque à des troupes britanniques, comme sûreté de ses engagemens pour la paix : ce fut entre les mains de M. Hill que resta déposé ce gage de la bonne foi du monarque.

Les négociations troublées par les alarmes de la France.

La mort de Vendôme (1), la prise du Quesnoi, et le siége de Landrecies renouvelèrent les alarmes de la France. Par la perte de cette dernière place, la Champagne eût été ouverte aux vainqueurs, et rien ne les auroit empêchés de pénétrer jusqu'aux portes de Paris. La consternation fut si grande, qu'on agita dans le conseil si le roi se retireroit à Chambord. Ce prince, qui avoit déjà marqué à

(1) Il étoit mort en Espagne à Vinnaros ou Vignaros, le 10 juin 1712, des suites d'une indigestion. Le chevalier de Bellerive, qui a écrit, dans un style ampoulé, l'histoire de ses dernières campagnes, le fait mourir le 10, et le président Hénault le 11. Ce héros, ainsi que le grand prieur, étoit fils de Louis duc de Vendôme et de Mercœur, cardinal après la mort de Laure Mancini sa femme. Louis avoit pour père César de Vendôme, mort en 1665, fils naturel de Henri IV et de la belle Gabrielle. Louis duc de Beaufort, surnommé *le roi des halles*, étoit le second fils de César.

Villars des dispositions magnanimes, en montra encore de semblables dans un entretien qu'il eut avec le maréchal d'Harcourt. *Je suis résolu*, lui dit-il, *de me mettre à la tête de mon armée, et de la commander en personne; je gagnerai la bataille, ou je me ferai tuer en combattant : je n'ai point d'autre parti à prendre; c'est le seul glorieux, et le plus digne de moi.* Tel fut le dessein d'un monarque âgé d'environ soixante-quatorze ans. Les détracteurs du nom françois, entre autres un historien d'Eugène (1), n'y ont vu qu'un trait de désespoir, ou un orgueil méprisable. Il pouvoit y avoir le premier de ces sentimens dans l'ame de Louis; mais c'étoit sans doute le *beau désespoir* du vieux Horace. 1712.

« Folard auroit voulu, dit-il, pour la gloire du » roi, que Villars eût été privé de celle de Denain, » qu'il eût laissé prendre Landrecies sans coup » férir, et que les ennemis fussent entrés dans les » plaines de la Champagne.... Qu'en seroit-il » arrivé ! ajoute-t-il : rien que la ruine entière de » leurs forces, composées la plupart de troupes » sans expérience; car ce qu'ils avoient de vieux » soldats avoit péri à Malplaquet ou dans les » siéges.... Ils eussent été infailliblement battus

(1) En *cinq vol.*, en notre langue; et cet homme étoit François!

1712. » et taillés en pièces... Tout se fût soumis après » cette victoire. »

Quoi qu'il en soit, le siége de Landrecies n'étoit pas sans obstacle. « Mais l'heureuse témérité des » campagnes précédentes, dit le président Hénault, » rendoit le prince Eugène plus entreprenant. S'il » eût été attaqué à Lille, il n'eût peut-être pas » été battu à Denain. »

Faute d'Eugène. Ce grand maître dans l'art de la guerre avoit pourtant commis une faute, qui fit perdre aux alliés le fruit des travaux de Marlborough, et de dix ans de conquêtes. Ses magasins étoient à Marchiennes, à neuf lieues de son camp. « Il avoit, dit-» on, choisi ce lieu à cause d'une belle Italienne » sa maîtresse (1), qui s'y trouvoit. » C'est une imposture démentie par le caractère de ce héros, qui, sans être insensible aux charmes de la beauté, ne prit jamais conseil de ses plaisirs pour régler les affaires de son armée. Il proposa de faire transporter les munitions de guerre au Quesnoi, d'où il n'y auroit eu que trois lieues pour les conduire au camp; mais les Hollandois, par esprit d'épargne,

(1) Voltaire dit qu'on le lui a assuré, et qu'il a vu cette belle femme à la Haye. Eugène auroit-il donc été en contradiction avec lui-même ! Il regardoit l'amour comme une *folie*. *Les amoureux*, disoit-il encore, *sont dans la société ce que sont les fanatiques dans la religion.*

peut-être aussi dans la persuasion que Villars ne pouvoit rien entreprendre, s'opposèrent à ce transport. 1712.

Le prince mit quatre mille hommes, au moins, à Marchiennes, sur la Scarpe; cinq mille d'infanterie et trois mille de cavalerie, sous les ordres du comte d'Albemarle, à Denain sur l'Escaut, et trois mille entre Denain et Thians sur l'Escaillon. Lui-même, avec le reste de son armée, il assit son camp sur ce ruisseau, prêt à se porter par-tout où les François viendroient à paroître : une partie de sa gauche investissoit Landrecies. Pour assurer la communication entre Marchiennes et Denain, on forma une double ligne qui fut nommée, par bravade, *le grand chemin de Paris :* mais cette ligne, fortifiée avec beaucoup de négligence suivant Folard, embrassoit plus de terrain qu'il n'en auroit fallu pour une armée de vingt mille hommes; et l'on en donna la garde à un corps de dix-huit ou vingt bataillons, et à quelques escadrons qui formoient à peine la moitié de ce nombre. Il investit Landrecies. Juillet.

Cependant la France étoit en danger; car les retranchemens *du chemin de Paris* étoient soutenus de la droite d'Eugène. On vit dans cette conjoncture, dit l'auteur du Siècle de Louis XIV, *par quels secrets et foibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées.* Il en Anecdote hasardée par Voltaire.

1712. donne pour preuve l'autorité de ceux *qui savent* qu'un curé, et un conseiller au parlement de Douai, appelé *le Févre d'Orval*, se promenant ensemble vers les quartiers des Impériaux, *imaginèrent les premiers qu'on pouvoit aisément attaquer Denain et Marchiennes.* Le dernier en donna avis à l'intendant de la province, celui-ci au maréchal de Montesquiou : Villars en fut informé; et approuvant le projet, il chercha le moyen de l'exécuter, bien convaincu que, s'il pouvoit se rendre maître des magasins, les alliés, dépourvus de vivres et de munitions, seroient bientôt contraints de lever le siége de Landrecies.

Cette anecdote ressemble à tant d'autres que Voltaire se plaît à raconter. En la supposant vraie quant au fond, elle est au moins fausse dans le point essentiel, et ridicule par l'importance philosophique dont elle est assaisonnée. Deux hommes ont pu, dans leurs promenades, s'apercevoir de la foiblesse des lignes des Impériaux, et donner avis de leur découverte : en cela, ils eussent fait part de ce que le commandant en chef savoit déjà, ou de ce qu'il auroit bientôt appris, soit dans ses propres reconnoissances, soit par celles de ses éclaireurs. Dans tous les cas, leurs renseignemens, quoiqu'ennoblis par le motif, n'auroient eu rien de plus admirable que ceux des espions ordinaires.

Hé ! où en seroient les philosophes, si, à chaque pas d'espion, ils avoient à se récrier sur la petitesse *des ressorts qui dirigent les affaires de ce monde !* 1712.

Les savantes mesures qui préparèrent l'événement, mettent au grand jour toute l'inconvenance de cette réflexion. Il faut se mettre dans l'esprit que la principale force des retranchemens consistoit, non dans le prétendu *chemin* de la capitale, mais dans l'appui que leur donnoit Eugène. Villars avoit des vues sur Denain, lorsque, par ses ruses, il engagea ce prince à dégarnir sa droite vers l'Escaut, pour renforcer sa gauche : c'étoit-là, comme nous allons le voir, le but des stratagèmes du maréchal. Avant que le chef des troupes alliées prît le change, c'eût été une extravagance de penser à l'attaque d'un poste qui, quoique foible en lui-même, étoit soutenu par une grande partie de l'armée. Si donc le prêtre et le magistrat n'ont pas conçu le projet des mouvemens combinés qui rendirent la chose praticable, ils n'ont pas *imaginé les premiers qu'on pouvoit aisément attaquer Denain et Marchiennes.* On auroit d'ailleurs connu l'état des lignes sans eux, et par des voies plus sûres. Il y eut un grand *ressort* dans cette affaire; les talens du général françois. Montesquiou la proposa à son collègue; et c'est tout ce qu'il y a de certain dans l'historiette de Voltaire.

1712.

Attaque et prise du camp retranché de Denain le 24 juillet.

La journée d'Hochstett avoit raffermi la couronne sur la tête de Léopold ; celle de Denain réhabilita la gloire de Louis, près de succomber sous le poids de ses malheurs. Pour faire bien connoître l'événement inattendu qui sauva la France, je laisserai parler Villars lui-même. « Il y avoit, » dit-il, trois partis à prendre pour secourir Lan- » drecies ; d'empêcher la circonvallation, ou de la » détruire, si elle étoit faite ; de battre l'armée » d'observation ; ou enfin, de forcer le camp re- » tranché de Denain sur l'Escaut, qui servoit » aux ennemis de communication avec Mar- » chiennes (1)..... Le 20, j'allai reconnoître » l'armée, et trouvai qu'étant entre la Sambre et » l'Escaut, couverte en front par la Selle, on ne » pouvoit l'attaquer qu'avec un très-grand désa- » vantage. J'allai, le 21, examiner les lignes de » circonvallation ; je vis que l'on y travailloit avec » la plus grande vivacité, et qu'elles étoient déjà

Récit de Villars.

(1) Il n'avoit eu besoin ni du curé, ni de M. d'Orval, pour connoître ce moyen de secourir Landrecies : jugeant les deux premiers impraticables, après un mûr examen de l'état des choses et des lieux, il eût employé de lui-même de semblables précautions pour s'assurer de la force ou de la foiblesse du camp retranché. Sans doute même que déjà il avoit fait faire des reconnoissances de ce côté ; il étoit trop prudent pour se fier au témoignage de deux promeneurs, étrangers au métier de la guerre.

» trop avancées pour qu'on pût les troubler avec » succès. Je me déterminai donc à l'attaque de » Denain, que le maréchal de Montesquiou » m'avoit proposée, et dont nous concertâmes » ensemble les opérations : nous n'appelâmes à » notre conseil que les officiers de détail qui nous » étoient absolument nécessaires..... Le succès » dépendoit de tromper si bien le prince Eugène, » qu'il crût que nous en voulions à la circonval- » lation, et qu'il rapprochât ses principales forces » de Landrecies, pendant que nous porterions » toutes les nôtres sur Denain ; et non-seulement » de tromper le prince Eugène et son armée, mais » encore la nôtre, et même les officiers généraux, » qui ne seroient désabusés qu'au moment de » l'exécution. 1712.

» Tout se fit comme nous l'avions réglé. Je me » contentai d'étendre nos hussards sur les avenues » de Bouchain et sur les bords de la Selle, afin » qu'aucun déserteur ne pût passer du côté des » ennemis, et nul d'entre eux du nôtre ; et je fis » en sorte qu'il parût que toute mon attention se » portoit sur Landrecies. J'envoyai le comte de » Coigny préparer les ponts sur la Sambre ; je lui » dis de se pourvoir d'un grand nombre de fas- » cines, et de les faire porter le plus près de la » circonvallation qu'il seroit possible, afin qu'on

1712. » les trouvât sous sa main quand on voudroit attaquer. *Partez*, lui dis-je, *à toutes jambes, afin que ces préparatifs ne souffrent aucun retard.* Moyennant ces soins et d'autres rendus très-publics, l'opinion s'établit dans l'armée que nous devions certainement attaquer le siége ou l'armée d'observation, et j'eus le plaisir de voir que le prince Eugène rapprochoit la plus grande partie de son infanterie sur ces points, et affoiblissoit d'autant sa communication avec Marchiennes.

» Le 23, sur les cinq heures du soir, les marquis d'Albergotti et de Boussoles, lieutenans-généraux, se rendirent chez moi; et le premier me dit que l'honneur qu'il avoit de commander l'infanterie, l'obligeoit de me représenter que j'allois tenter une entreprise trop dangereuse; que s'il en croyoit le succès possible, le bonheur qu'il auroit d'avoir une grande part à cette action le porteroit à la desirer ardemment; mais qu'il ne pouvoit croire qu'elle pût réussir. Je lui répondis seulement : *Allez vous reposer quelques heures; demain, à trois heures du matin, vous saurez si les retranchemens des ennemis sont aussi bons que vous le croyez.* Je lui donnai, ainsi qu'à tous les autres officiers, ordre de se trouver, avant la fin de la nuit, à la tête de leurs lignes, et, pour unique commandement, de faire ce qui leur seroit dit

» par

» par les officiers de détail que je leur enverrois. 1712.

» Au jour tombant, le marquis de Vieuxpont » marcha sur l'Escaut avec trente bataillons et les » pontons qu'il devoit jeter en arrivant, à quelque » heure que ce fût. Le comte de Broglio, avec » trente escadrons, marcha le long de la Selle en » s'approchant de l'Escaut; en même temps je sortis » de mon quartier, et les officiers de détail allèrent » porter les ordres aux première et seconde lignes » de cavalerie de la droite et de la gauche, et de » l'infanterie. La persuasion de la marche sur Lan- » drecies étoit si forte par toute l'armée, que lors- » qu'ils dirent aux lieutenans-généraux qui com- » mandoient les ailes de faire marcher la droite » pour retourner en arrière, plusieurs hésitèrent » quelques momens : à la fin, tout s'ébranla. A la » pointe du jour, comme j'étois à deux lieues de » l'Escaut, Vieuxpont me manda qu'il étoit décou- » vert, et me pria de lui faire savoir ce qu'il falloit » faire. Puységur proposa de marquer le camp dans » l'endroit où l'on étoit. *A quoi d.... songez-vous!* » lui répondis-je ; *avançons.* Et en même temps » j'envoyai des officiers au grand galop, dire à » Vieuxpont de jeter ses ponts ; et moi-même je » me mis dans ma chaise de poste pour aller plus » vîte.

» Quand j'arrivai à l'Escaut, je trouvai plusieurs

1712. » bateaux déjà posés, et nulle opposition de la » part de l'ennemi. *Puisque j'en ai le temps*, dis-je, » *buvons deux coups.* Je me fis attacher un buffle, » la seule arme défensive dont je me servois quel- » quefois, et je passai l'Escaut (1), faisant avancer » un maréchal-des-logis et dix cavaliers devant » moi. Je trouvai au-delà un marais fâcheux; ce » qui me fit craindre que le peu d'obstacles que » j'avois trouvés de la part des ennemis à mes » ponts, ne vînt de la confiance qu'ils avoient à » ce marais. J'ordonnai à la colonne qui passoit » sur les ponts de la droite, de suivre une chaussée » qui menoit à une cense à deux cents pas de là, » et qui, selon les apparences, tenoit à la terre » ferme. Je me mis en même temps à la tête de la » brigade de Navarre; et quoique bien monté sur » un très-grand cheval, j'eus de la peine à passer. » Les soldats de Navarre, dans l'eau et la boue » jusqu'à la ceinture, me suivirent avec leur ardeur » ordinaire.

» La colonne de la droite, suivant la chaussée, » ne trouva aucune difficulté; et l'on arriva en- » semble à ces lignes que les ennemis appe- » loient *le chemin de Paris.* C'étoit une double » ligne, au milieu de laquelle passoient les convois

(1) A Neuville, entre Bouchain et Denain.

» qui venoient de Marchiennes, et elles aboutis- 1712.
» soient au camp retranché de Denain : cette
» double ligne étoit défendue par plusieurs re-
» doutes, qui furent emportées sans peine; et je
» fis mettre mon infanterie en bataille dans le
» terrain qui étoit entre ces deux lignes...

» Mais ne voyant pas arriver l'armée ennemie,
» que nos mouvemens auroient dû attirer sur
» l'Escaut, je craignis que le prince Eugène ne
» prît le parti de tomber sur mon arrière-garde. Je
» retournai à toutes jambes à mes ponts, et j'en-
» voyai ordre... aux troupes qui n'avoient pas
» encore passé l'Escaut, au lieu de suivre en co-
» lonne, de marcher en bataille, et d'entrer dans
» les anciennes lignes que les ennemis avoient
» faites autour de Bouchain, afin que si le prince
» vouloit marcher à cette partie de l'armée, il la
» trouvât placée et retranchée. Je retournai aussitôt
» à mon infanterie, qui s'étoit mise en bataille :
» mais, au moment que je la joignois, je vis l'armée
» ennemie qui couroit sur l'Escaut en plusieurs
» colonnes. D'Albergotti vint me proposer de
» faire des fascines pour combler les retranchemens
» de Denain. *Croyez-vous*, lui répondis-je en lui
» montrant l'armée ennemie, *que ces messieurs nous*
» *en donnent le temps! Nos fascines seront les corps*
» *des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé.*

1712. » Il n'y avoit pas une minute à perdre. Je fis » marcher mon infanterie dans le plus bel ordre. » Mon canon tiroit de temps en temps, mais » avec le peu d'effet d'une artillerie qui tire en » marchant : celle des ennemis faisoit de fréquentes » salves. Quand notre première ligne fut à cinquante » pas des retranchemens, il en partit un très-grand » feu, qui ne causa pas le moindre désordre dans » nos troupes. Lorsqu'elles furent à vingt pas, le » feu redoubla : deux seuls bataillons firent un » coude ; le reste marcha avec le même ordre, » descendit dans le fossé, et emporta le retran- » chement avec une grande valeur. Il n'y eut de » colonels tués que le marquis de Tourville, jeune » homme d'une très-grande espérance.

» J'entrai dans le retranchement à la tête des » troupes ; et je n'avois pas fait vingt pas, que le » duc d'Albemarle, et six ou sept lieutenans-gé- » néraux de l'empereur, se trouvèrent aux pieds de » mon cheval. Je les priai d'excuser si les affaires » présentes ne me permettoient pas toute la po- » litesse que je leur devois, mais que la première » étoit de pourvoir à la sûreté de leurs personnes. » J'en chargeai des officiers de considération ; et » appelant le comte de Broglio : *Comte*, lui dis-je, » *marchez à Marchiennes.* Je poursuivis ensuite » les ennemis, qui ne songeoient qu'à fuir.

» Malheureusement pour eux, leurs ponts sur l'Es- 1712.
» caut se rompirent par la multitude des chariots et
» la précipitation des fuyards, et les vingt-quatre
» bataillons (1) qui défendoient les retranchemens
» furent entièrement pris ou tués.

» La tête de l'armée du prince de Savoie arri-
» voit déjà sur l'Escaut, près d'un pont qui
» n'étoit pas rompu (2). Il fit quelques tentatives
» pour passer, et fit tuer sept à huit cents hommes
» assez inutilement; car les troupes du roi bordant
» cette rivière, il n'étoit pas possible aux ennemis
» de la repasser devant elles. Le comte de Dhona
» et plusieurs officiers principaux s'y noyèrent, et
» trois lieutenans-généraux furent tués. Cette
» action si avantageuse ne nous coûta aucun officier
» de marque, et seulement à-peu-près cinq cents
» hommes tant tués que blessés. La Scarpe étoit
» couverte d'un nombre infini de tartanes, belan-
» dres, et autres bâtimens chargés de provisions
» de toute espèce, entre autres de beaucoup de
» poudre. Les ennemis la firent jeter dans la rivière,
» qui en devint noire, et tous les poissons périrent;
» on les voyoit emportés morts par le courant. »

(1) Il n'y en avoit que seize ou dix-sept; et d'abord il n'y en avoit eu que dix, auxquels on en ajouta six ou sept autres. La cavalerie avoit été retirée.

(2) Le pont de Prouvy.

1712. Tel est le récit simple que Villars fait lui-même du chef-d'œuvre de ses exploits, d'une affaire de poste qui, bien supérieure par ses suites aux plus grandes batailles, décida du salut de la France et du repos de l'Europe. Au résumé des faits principaux qu'il raconte, je vais joindre quelques accessoires dont le rapprochement fera mieux connoître l'ensemble et l'harmonie des mesures prises pour assurer le succès.

Résumé et rapprochement de tous les détails. Jamais ruse ne fut mieux ourdie, ni piége mieux tendu. Coigny passe la Sambre, et s'avance vers Cartignies; l'armée française, trompée elle-même, croit le suivre par sa droite, soit pour attaquer la circonvallation de Landrecies, soit pour combattre l'armée d'observation. D'un autre côté, le comte de Broglio garde les passages de la Selle, tandis que des hussards envoyés vers Bouchain et Cambrai ôtent à l'ennemi le moyen d'être informé des mouvemens ultérieurs. Vieuxpont obéit aux ordres qu'il a reçus : le passage de l'Escaut s'effectue à Neuville, au grand étonnement des troupes, qui ne sont désabusées que par leur marche rétrograde. Déjà une partie a traversé la rivière, avant qu'on en ait eu connoissance, ni au camp d'Eugène, ni à Bouchain, ni à Denain, quoique Neuville ne soit éloigné que d'environ une lieue de chacun de ces deux postes. Le prince, induit

en erreur, avoit approché de plus près sa droite de sa gauche ; il arrive néanmoins avec des forces qu'enchaîne un charme tout-puissant. Ce qu'il voit ne paroît qu'un fantôme à ses yeux fascinés ; il se retire, et n'est assuré de ce qui se passe que lorsque le mal est sans remède. 1712.

L'honneur d'ouvrir la scène étoit réservé au comte de Broglio, qui pénétra la ligne de Lourche ou Loffre ; cinq cents hommes employés à l'escorte d'un convoi sont tués ou pris à la vue du camp. Le chevalier de Luxembourg part de Valenciennes pour seconder l'attaque de son côté ; Villars survient. D'Albemarle, serré de toutes parts, se borne à la défense de ses retranchemens. Le maréchal partage son infanterie en huit colonnes, éloignées les unes des autres à-peu-près de deux cents pas : il place quatre mille grenadiers à la tête, fait soutenir la droite par les dragons, ordonne à douze mille fantassins de se porter vers le centre et vers la gauche. La cavalerie forme l'arrière-garde. Aidé de Montesquiou, le commandant en chef prend soin de conduire la première aile, et laisse l'autre à d'Albergotti. A une heure après midi, tout s'ébranle pour se trouver bientôt à une portée de fusil de Denain.

On ne sait ce qu'il faut plus admirer, ou de la ruse, de la diligence, du secret et des mesures

1712. du général, ou de la valeur des troupes qu'il commande. On les voit défier les périls, braver le feu du canon chargé à cartouche et de la mousqueterie. Les grenadiers grimpent sur les retranchemens, tandis que d'autres travaillent à en combler les fossés, en y faisant tomber des parapets sans consistance. En peu de temps, les François se rendent maîtres par-tout, la baïonnette au bout du fusil; le carnage devient horrible. Une partie des fuyards cherche à se sauver par le pont, qui s'abîme sous leurs pieds; un grand nombre se précipitent dans les flots, pour échapper au fer et au feu qui les poursuivent. D'Albemarle tâche en vain de rallier les débris de ses troupes, pour aller se défendre dans l'abbaye : elles ne l'écoutent point; et resté presque seul, il se rend, avec quelques-uns des siens. Un prince de Nassau-Siegen, le comte Corneille de Nassau, le baron d'Alberg, un prince de Holstein, plus de trois cents officiers, et un butin considérable, tombent au pouvoir des vainqueurs. De seize ou dix-sept bataillons il s'échappe à peine quatre cents hommes; le reste est pris, tué ou noyé. Eugène, triste témoin de ce désastre, veut attaquer le pont de Prouvy et la redoute occupée par les François : il y perd sept à huit cents hommes, et il se retire.

Réflexions du maréchal de Saxe.

« A l'affaire de Denain, dit le maréchal de Saxe

» dans ses *Réveries* (1), M. de Villars étoit perdu, 1712.
» si le prince Eugène eût marché à lui lorsqu'il
» passoit la rivière en lui prêtant le flanc : le
» prince ne put jamais se figurer que le maréchal
» fît cette manœuvre à sa barbe ; et c'est ce qui
» le trompa. M. de Villars avoit très-adroitement
» masqué sa marche. Le prince le regarda et l'exa-
» mina jusqu'à onze heures, sans y rien com-
» prendre, avec toute son armée sous les armes (2) :
» s'il avoit marché en avant, toute l'armée françoise
» étoit perdue, parce qu'elle prêtoit le flanc, et
» qu'une grande partie avoit déjà passé l'Escaut.
» Le prince Eugène dit à onze heures : *Je crois*
» *qu'il vaut mieux aller dîner.* Il fit rentrer ses
» troupes. A peine étoit-il à table, que lord d'Al-
» bemarle lui fit dire que la tête de l'armée françoise
» paroissoit de l'autre côté de l'Escaut, et faisoit
» mine de vouloir attaquer. Il étoit encore temps
» de marcher ; et si on l'eût fait, un grand tiers
» de l'armée françoise étoit perdu. Le prince
» donna seulement ordre à quelques brigades de

(1) Il y en a deux éditions : l'une par M. de Bonneville, la Haye, 1756, petit *in-fol.* ; l'autre en *2 volumes in-4.°*, par l'abbé Pérau. J'ai cité d'après la première édition, qui ne diffère point essentiellement de l'autre.

(2) Eugène ne pouvoit avoir avec lui qu'une partie de son armée, attendu que sa droite s'étoit rapprochée de sa gauche.

1712. » sa droite de se rendre aux retranchemens de » Denain, à quatre lieues de là; pour lui, il s'y » transporta à toutes jambes, ne pouvant croire » que ce fût la tête de l'armée françoise: enfin il » l'aperçut, et lui vit faire sa disposition pour » attaquer. Dès-lors il jugea le retranchement » perdu et forcé. On m'a dit (car je n'y étois pas) » qu'il avoit examiné l'ennemi un moment, et » qu'il avoit de dépit mordu son gant. Il n'eut » rien de plus pressé que de donner ordre qu'on » retirât la cavalerie de ce poste. »

La conduite d'Eugène est inconcevable.

Ce récit offre un phénomène inconcevable, si l'on ne suppose pas Eugène frappé d'aveuglement et de vertige par les ruses magiques du général françois. Le prince avoit vu passer *l'Escaut, avec toute son armée sous les armes*, avant d'aller dîner: comment a-t-il pu se faire qu'étant à table il ait reçu la nouvelle de l'apparition de la tête de l'armée françoise, et qu'il ait donné ordre à quelques brigades de sa droite de se rendre aux retranchemens de Denain, à quatre lieues de là! comment n'a-t-il *rien compris à une manœuvre qui se faisoit à sa barbe, qu'il regardoit et qu'il examinoit!* comment, ne croyant pas voir ce qu'il voyoit, a-t-il dit froidement, *Je crois qu'il vaut mieux aller dîner!* Eugène étoit-il donc le plus stupide de tous les hommes, et plus avide de nourriture que de gloire! ne devoit-il

pas s'assurer de ce qui se passoit, avant de s'éloigner! Ici l'illustre auteur des *Rêveries* semble rêver, quoiqu'il s'accorde en partie avec Villars. Le seul qui ait sommeillé, c'est Eugène; la postérité s'étonne de son incroyable assoupissement. On doit lui appliquer ce qu'Horace a dit d'Homère : Les héros dorment donc quelquefois comme les poëtes. 1712.

Le maréchal de Saxe ajoute avec raison : « Les » effets que produisit cette affaire sont inconce- » vables; elle fit une différence de plus de cent » bataillons sur les deux armées : car le prince » Eugène fut obligé de jeter du monde dans toutes » les places voisines; et le maréchal de Villars, » voyant que le prince Eugène ne pouvoit plus » faire de siéges, tous les magasins étant pris, » retira des garnisons voisines plus de cinquante » bataillons, qui grossirent tellement son armée, » que le prince, n'osant plus tenir la campagne, » fut obligé de jeter tout son canon dans le » Quesnoi, où il fut pris. »

En effet, l'action de Denain, qui dura peu, répara, par ses suites, de longues disgraces. Saint-Amand, Hasnon, Anchin, Mortagne, furent emportés presque sans résistance : Marchiennes, où étoient les magasins, défendu par plus de trois mille hommes, subit le même sort le 30 juillet; la garnison, cent pièces d'artillerie au moins,

1712. d'immenses munitions de guerre et de bouche, devinrent les trophées de cette dernière journée. Eugène, manquant de pain, leva le siége de Landrecies le 2 août; Douai se rendit le 8 septembre, le Quesnoi le 4 octobre, Bouchain le 19; et Villars mérita d'être appelé le sauveur de la France.

Regardez dans Denain l'audacieux Villars
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars (1).

L'affaire de Denain n'est point étrangère à l'histoire de Marlborough.

Que mes lecteurs ne m'accusent pas d'avoir outre-passé mon sujet : ces événemens, bientôt suivis de la pacification générale, ne sont point étrangers à l'histoire du duc de Marlborough, quoiqu'il fût éloigné du lieu de la scène depuis plusieurs mois; ils préparent le dénouement de la grande pièce où il avoit joué le principal rôle, et qu'il faut voir jusqu'à la fin, pour apprécier sa politique et ses triomphes. Ce fut lui qui renversa son propre ouvrage, en rejetant avec hauteur toutes les propositions de Louis XIV : car ce prince ne fut pas moins redevable de son salut à l'inflexibilité du héros anglois, qu'aux chances de la guerre et de la fortune.

Chaque pas de Villars devint un acheminement

(1) J'ai lu ces deux vers de Voltaire sur la base de la pyramide de trente pieds que M. de Senac de Meilhan, intendant de Valenciennes, avoit fait élever en 1781, à l'endroit où aboutit le chemin qui mène de Denain à cette ville.

à une paix glorieuse. Il en traita mieux que les plénipotentiaires d'Utrecht : ses ruses de guerre furent les artifices de sa politique ; il eut ses braves pour agens ; et ses conquêtes, plus éloquentes que tous les discours de la diplomatie, lui tinrent lieu de dépêches et de harangues : la plus sûre des négociations, c'est la victoire. 1712.

Pendant qu'Eugène luttoit contre les malheureuses destinées de la grande alliance, Marlborough prioit sans doute avec plus d'ardeur encore qu'avant la bataille d'Hochstett : mais, pour cette fois, ses vœux ne furent point exaucés, et la catastrophe de Denain mit le comble à ses désastres. Il s'y montra plus sensible qu'au torrent d'injures dont il étoit accablé. A cette époque, et depuis longtemps, les libellistes répandoient avec profusion leurs lâches invectives contre le même homme qui, tout-puissant naguère, avoit été l'objet de tant de flatteries. A force de l'appeler *voleur du pain des soldats et des deniers publics*, ils parvinrent à le rendre odieux à une partie du peuple. Entre plusieurs pamphlets en prose, un seul mérita de fixer l'attention ; il avoit pour titre : *Pertes du duc et de la duchesse de Marlborough, ou Aperçu du revenu annuel dont ils jouissoient autrefois.* Les Muses elles-mêmes furent appelées sous les drapeaux de la haine et de la calomnie. L'*Examinateur*, journal rédigé par

Déchaînement des écrivains contre le duc.

1712. Prior et Swift, publia une fable intitulée *la Veuve et son Chat* : il est difficile de croire que le poëte négociateur ait eu part à cette satire dégoûtante, où la méchanceté le disputoit à la bassesse (1).

La faction des Whigs s'agitoit de son côté, renvoyant de toutes ses forces les traits dirigés contre son chef. Dans la foule des ouvrages qui parurent, on distingua celui-ci : *Nos ancêtres aussi sages que nous, ou anciens exemples applicables à des faits modernes, en réponse à une lettre d'un noble lord.* L'auteur passe en revue les généraux tombés dans la disgrace après d'éclatans succès, tels que Coriolan, Camille, Annibal, Scipion l'Africain, Agricola, beau-père de Tacite, Bélisaire et plusieurs autres; mettant aussi à contribution l'histoire d'Angleterre, il parle de Raymond, et sur-tout du chevalier Raleigh ou Rawlegh, qui périt sur un échafaud sous Jacques I.er, quoiqu'il eût illustré le règne d'Élisabeth par ses expéditions navales. Après avoir rappelé le souvenir de ces victimes d'une révoltante ingratitude, il demande au lord la permission de raisonner un peu sur la destitution de Marlborough, et s'exprime en ces termes : « Je ne dirai pas qu'il est le plus terrible » adversaire de la France, qui, comme l'ancienne

Réponse de ses partisans.

(1) Elle est rapportée par Lediard.

» Espagne, n'aspire à rien moins qu'à la monarchie » universelle ; je ne dirai pas que son nom fait » trembler cette puissance ennemie de l'Europe, » et qu'elle auroit bien desiré que la disgrace du » grand capitaine qui l'a vaincue tant de fois, fût » arrivée dix ans plutôt ; je ne rappellerai ni ses » brillantes victoires, Hochstett, Ramillies, Ou- » denarde, Malplaquet, ni les événemens qui en » furent les suites, le salut de l'Empire, les belles » barrières de nos braves alliés les Hollandois, » l'humiliation du monarque hautain, réduit à de- » mander la paix : je ne parlerai de rien de tout » cela, parce que peut-être ce sont là les causes » de sa chute, et qu'il n'est coupable que par la » variété de ses triomphes. Je me bornerai à faire » voir qu'il n'a mérité son sort, ni par ses procédés » envers la reine, ni par sa conduite envers le peuple : » fidèle exécuteur des ordres suprêmes, il a marqué » le même zèle depuis le renvoi de la duchesse et » des ministres avec qui il étoit dans l'usage de » concerter ses opérations ; et encore aujourd'hui » on le verroit prodiguer sa vie pour la gloire de » nos armes, si la reine ne lui eût signifié qu'elle » n'avoit plus besoin de ses services. Sa Majesté se » plaint des mauvais traitemens du duc : seroit-ce » parce qu'il ne lui a pas fait d'assez profondes révé- » rences ! ou ne seroient-ce pas là des calomnies

1712.

1712. » dont on lui a ôté jusqu'au pouvoir de se jus-
» tifier! Quant à sa conduite envers le peuple (1),
» qu'auroit-elle donc de répréhensible! Ne l'a-t-on
» pas vu se dérober aux acclamations de la mul-
» titude, et dédaigner la tactique d'une popularité
» factieuse! Et voilà l'homme que chacun abaisse
» pour s'élever (2)! Ingrate Angleterre! ce devoit
» donc être là le prix de tant de travaux et de
» merveilles dont tu as recueilli l'avantage! » Le

(1) On lui a reproché de la hauteur, non avec les gens du peuple, mais avec ses égaux. George Lockart, qui a fait une Histoire de l'union de l'Écosse avec l'Angleterre, rapporte qu'il a vu les plus grands seigneurs de ce premier pays attendre long-temps dans l'antichambre du duc, et en être reçus à-peu-près comme des valets-de-chambre ont coutume de l'être par un gentilhomme. Je ne sais jusqu'à quel point l'autorité de cet écrivain mérite la confiance du lecteur: mais ce que je sais, c'est que Marlborough, à qui l'on reproche à juste titre les torts de l'ingratitude, les excès de l'ambition et l'amour de l'argent, a presque généralement passé pour affable envers tout le monde; ce qui ne s'accorde point avec le récit de Lockart.

(2) On lit dans Smollett, *tome XVII, page 376*: « Dans les con-
» versations particulières, on citoit des exemples de ses fraudes,
» de ses extorsions, de son insensibilité, de sa cruauté, de son
» ambition, de son défaut de conduite: son courage fut même
» mis en question; et ce général, qui avoit enchaîné la victoire
» à son char, fut représenté comme le dernier des hommes. »
Ceux qui, comme Alexandre, font tant d'efforts pour être loués, doivent prendre garde que la fortune ne les abandonne. Eugène lui-même, qui laissa prendre Philisbourg à sa vue, vécut trop pour sa gloire.

même

même écrivain passe ensuite à la critique de deux pamphlets, dont l'un étoit intitulé, *Point de Reine ou point de Général;* et l'autre, *la Représentation d'Albinia.* Il seroit trop long de rapporter tout ce qui parut sur le même sujet : les diverses apologies du duc reproduisoient toutes les mêmes moyens; les auteurs avoient oublié qu'un héros perd le mérite de ses triomphes, lorsqu'il les tourne contre l'autorité à laquelle il doit le bonheur d'avoir été utile à sa patrie (1). 1712.

Durant cette lutte continuelle entre les apologistes et les détracteurs de Marlborough, il alla s'ensevelir dans la solitude, où il put déplorer à son aise l'instabilité de la faveur et de la puissance. Retiré dans une petite maison de campagne près de Saint-Alban, il y menoit une vie tranquille, lorsqu'une basse calomnie osa lui porter encore de nouveaux coups. « Il est très-remarquable, dit » un folliculaire, que, sous la magnifique tente » dans laquelle il tenoit autrefois ses conseils de » guerre, il dîna lundi dernier avec les lords Go- » dolphin, Cowper, Bridgewater, Rialton, le duc » de Montaigu, M. Walpole, *et cum multis aliis.* » On ignore, ajoutoit-il, ce qui a été résolu dans Calomnie dégoûtante.

(1) *Voyez* le jugement de la conduite du duc et de celle de la reine, *pages 400 et 401 de ce volume.*

1712. » ce conseil ; ce qu'il y a de certain, c'est que son » Excellence est partie ce matin de bonne heure » pour Londres. Et comme la tente est de point » d'Arras et infiniment curieuse, elle attire grand » nombre de gens de la campagne, qui sont admis » à la voir pour six sous par tête (1). »

C'est assez parler de tous ces écrits éphémères, qui, semblables aux insectes produits dans un temps d'orage, doivent périr presque au moment de leur naissance : quoiqu'indignes des regards des générations suivantes, ils méritent pourtant d'être rappelés dans leurs principaux traits, lorsqu'ils font connoître jusqu'où peut aller le déchaînement de la haine ou de l'envie contre les hommes illustres. Il n'est personne qui ne doive se consoler des injures, à la vue d'une tête couverte de lauriers et d'outrages. L'histoire impartiale de Marlborough

(1) Outre cette belle tente, Marlborough avoit au château de Blenheim une tapisserie dont Louis XIV offrit inutilement 100,000 écus ; pièce vraiment curieuse, qui peut-être est encore au même lieu, et qui avoit été donnée à mon héros par le duc de Savoie : elle consistoit en sept ou huit grands morceaux de cuir doré fort usé, mais enrichi de cartouches de la main du Titien, qui représentoient des nudités dans diverses postures lascives. Un écrivain d'alors disoit ironiquement que le duc étoit convaincu de la sagesse de Victor-Amédée, qui lui avoit fait un si beau présent : cependant la diatribe de ce prince, au sujet de la campagne de la Moselle, n'étoit pas de nature à plaire au capitaine général et à obtenir son suffrage.

offre une autre leçon bien plus importante : je n'ai point dissimulé qu'il eut des reproches graves à se faire, et que plus d'une fois il prêta des armes à ses ennemis ; c'est en cela qu'il faut se garder de le prendre pour modèle. Le grand homme qui s'écarte des sentiers de la vraie gloire, est châtié par l'improbation même de ses contemporains, en attendant une censure plus sévère encore, le jugement de la postérité. 1712.

L'affaire concernant l'accusation de péculat, commencée à l'échiquier en avril, renouvelée en juin, suspendue ensuite, fut reprise au mois d'août pour s'éteindre d'elle-même. Elle n'avoit déjà que trop éclaté au préjudice de toutes les parties.

Mort de Godolphin et son portrait

Au milieu des peines les plus cuisantes et du déluge d'écrits polémiques dont il étoit l'objet, Marlborough eut à déplorer une perte bien sensible pour son cœur : la mort lui enleva dans le mois de septembre un ami véritable, beau-père d'une de ses filles ; c'étoit le comte Godolphin. Destiné, dit-on, au commerce, puis page à la cour, il s'éleva par degrés sous quatre règnes. Son attachement pour Jacques fugitif, qu'il accompagna jusqu'à la mer, ne se démentit point, lors même qu'il servit une autre cause que celle de ce prince malheureux. Il s'honoroit d'adorer la reine

1712. retirée à Saint-Germain, à qui il adressoit de petits présens, avec des lettres écrites du style d'un amour respectueux. Swift lui reproche, outre la passion du jeu et des femmes, la pitoyable manie de pleurer à volonté, tantôt avec ses maîtresses, tantôt dans des intrigues de politique. Mais l'auteur du *Conte du Tonneau* étoit un Tory fougueux, et ses censures ne sont pas sans appel. Ce qu'il y a de plus sûr que les débauches et le don des larmes attribués à Godolphin, c'est que, doué des grâces de la galanterie françoise et du talent de l'*impromptu*, il crayonnoit un vaudeville sur une carte avec une facilité merveilleuse. Malgré son dévouement à une faction, ce ministre aimable joignoit à une tête saine l'ame la plus calme et la droiture la plus inflexible. Sa conduite, il faut l'avouer, laisse apercevoir quelques taches d'une inconséquence répréhensible : à cela près, je ne puis refuser des éloges à sa mémoire. Occupé pendant trente ans à la trésorerie, et lord trésorier pendant neuf, il n'avoit jamais souffert que ses serviteurs s'enrichissent, comme ceux de Bacon, par l'abus de son autorité et de sa confiance. On lui fait un crime d'avoir augmenté sa fortune de 40,000 liv. sterl. Mais son économie, la durée de ses services et l'importance de ses emplois, furent les causes de cet accroissement, qui n'accuse ni sa probité, ni

sa délicatesse. Les circonstances lui avoient donné la seconde place parmi les Whigs : dans d'autres temps, il eût été digne d'occuper la première parmi les Torys. 1712.

Le duc éprouve une étrange persécution.

Les entrepreneurs de Blenheim lui demandent 30,000 liv. st.

Il étoit réservé au duc d'être puni de sa longue faveur par tous les raffinemens de la disgrace. Il essuya une poursuite juridique, au sujet des arrérages qui restoient dus pour la construction du château de Blenheim. Anne avoit ordonné qu'on le bâtît avec magnificence, et tous les marchés s'étoient faits en son nom. Les actes des deux chambres relatifs à la terre de Woodstock portoient que cette princesse s'étoit chargée des frais du monument de la reconnoissance nationale envers le vainqueur d'Hochstett. Malgré un engagement aussi solennel, la reine avoit refusé de payer 30,000 liv. st. que les entrepreneurs réclamoient encore ; ce qui les détermina à diriger leur action contre le duc de Marlborough. Ce n'étoit qu'une tracasserie suscitée par la cour, qui voulut abreuver de ce nouveau calice d'amertume une victime tourmentée par la double soif de l'or et de la gloire.

La prudence eût exigé que le duc ne se mêlât plus des affaires publiques relatives aux négociations de paix, pas même dans la chambre des pairs ; cette conduite sage eût peut-être calmé les ressentimens de la reine et des Torys : mais

1712. le guerrier qui avoit vaincu tant de fois sur le champ de bataille, ne sut pas se vaincre lui-même. Il en fut puni par tous les genres de désagrémens que la méchanceté des hommes peut inventer. La faction triomphante eut recours à mille artifices pour achever de le perdre dans l'esprit du peuple : on débita, entre autres choses, qu'il avoit nommé gladiateur général de son parti le lord Mohun, déjà fameux par les terreurs du comte de Pawlet, et qu'il vouloit consacrer le bras de cet athlète redoutable à l'extermination de ses ennemis. Un fait récent donna quelque poids à ces sots et horribles discours.

Il est accusé d'avoir voulu exterminer les principaux Torys.

Mohun avoit appelé en duel, par l'organe du lieutenant-général Macartney, le duc d'Hamilton, qui alloit partir pour la France en qualité d'ambassadeur : celui-ci, chef des Torys d'Écosse, étoit en procès avec le lord depuis onze ans, pour des affaires d'intérêt. Il se rendit à l'invitation de son adversaire; et tous deux, blessés à mort, ne survécurent pas long-temps à leur combat. Le porteur du fatal cartel, second du prétendu athlète des Whigs, fut proscrit et se sauva en Hollande (1).

(1) Suivant le doyen Swift, le duc tua son adversaire, mais il fut blessé lui-même; et tandis qu'affoibli par la perte de son sang, il se retiroit, appuyé sur le bras de son second, Macartney lui porta un coup à la poitrine, dont il mourut quelques

La calomnie s'empara de cette histoire pour composer sa fable. C'étoit, disoit-elle, Marlborough qui avoit été l'instigateur du défi, quoique l'ancien différent des deux victimes y eût seul donné lieu. Mais la passion ne raisonne point : un prétexte lui suffit pour prononcer, et le malheureux est toujours bien près d'être coupable.

1712. Fondement de cette calomnie.

A la même époque, une autre aventure avoit fourni matière aux propos les plus outrageans contre le duc et son parti. Le comte d'Oxford, pendant qu'on le rasoit, reçut par la poste une petite boîte bien ficelée. Il pria Swift, qui se trouvoit alors avec lui, de voir ce qu'elle renfermoit. Le docteur ouvrit la boîte par le côté, et en perça les planches avec un couteau : il aperçut par la trouée deux pistolets dont la détente étoit attachée à un gros fil qui tenoit au couvercle. Le motif qui l'avoit déterminé à ne point ouvrir par le dessus, ne pouvoit être que la crainte d'un envoi funeste, dont sans doute il connoissoit tous les dangers. En s'y prenant de la manière la plus naturelle, il eût lâché la détente des deux armes chargées à balle, qui lui eussent donné la mort : elles touchoient à plusieurs cornets d'écritoires entourés d'amorces,

On lui impute, et à son parti, l'invention d'une *machine infernale*.

minutes après. Suivant le continuateur de Thoyras, le colonel Hamilton déposa en justice que c'étoit Macartney qui avoit porté au duc le coup mortel.

1712. remplis de poudre fine et de pointes de clous. Malgré les recherches les plus exactes, on a toujours ignoré de qui venoit cette *machine infernale:* c'est ainsi que l'appelle le continuateur de Rapin-Thoyras. Les Torys en attribuèrent l'invention aux Whigs et à leur coryphée : ceux-ci, au contraire, prétendirent qu'elle étoit l'ouvrage du doyen, qui l'avoit fabriquée pour en faire un chef d'accusation contre eux; autrement, dirent-ils, comment lui seroit-il venu dans la pensée d'ouvrir la boîte d'une manière aussi extraordinaire! Ce qui fortifia ce soupçon, c'est que *le Rabelais d'Angleterre*, partisan chaud du grand trésorier, étoit le détracteur le plus ardent de Marlborough.

Le duc prend la résolution de quitter l'Angleterre.

Quel qu'ait été l'auteur de cet horrible attentat, il fallut que le duc s'éloignât d'une terre où les périls et les calomnies s'attachoient à chacune de ses démarches : il ne pouvoit ni voir ses amis, ni faire le plus petit voyage, sans éprouver tout ce que la satire a d'amertume et de lâcheté. Las de cette situation et de l'acharnement de ses persécuteurs, il conçut donc le dessein de quitter l'Angleterre : en conséquence il demanda un passeport, qui ne lui fut accordé que quinze jours après. Quelques ministres pensèrent que, pour s'assurer de sa personne, on devoit le contraindre de rester dans sa patrie : mais M. Manwaring fut d'un avis

différent, qu'il soutint avec fermeté; et ses vives instances surmontèrent tous les obstacles. 1712.

Le duc, instruit du succès de sa demande, envoya un gentilhomme à Windsor, pour aller prendre la permission de se bannir lui-même. Frappée au coin d'un ostracisme raffiné, cette pièce étoit chez le lord trésorier, qui ne voulut pas la remettre à l'obligeant commissionnaire; il la confia à un de ses domestiques, qui eut ordre de la porter à Marlborough, et de ne s'en dessaisir que sous une réserve bien étrange : l'exilé volontaire fut obligé d'écrire de sa propre main un billet par lequel il reconnoissoit être redevable de son passe-port au comte d'Oxford, et à lui seul. C'étoit la condition prescrite par Robert Harley au même homme qui l'avoit autrefois chassé du conseil, et qui, humilié à son tour, dut recevoir de son ennemi un acte de proscription comme un bienfait.

Il obtient un passe-port, qu'il reçoit à une condition humiliante.

Enfin la coupe des vengeances étoit épuisée : on assure que la reine refusa au duc jusqu'à la triste faveur de prendre congé. Cependant, pour s'honorer elle-même dans la personne de celui qui avoit illustré son règne, elle fit joindre au passe-port une espèce de lettre de recommandation, pour qu'il fût accueilli par-tout d'une manière digne de sa haute renommée. Après avoir réglé ses affaires domestiques, et disposé de la plupart de

1712. ses biens-fonds en faveur de ses gendres, il partit de Londres pour Douvres le 24 novembre *(v. st.)* [5 décembre] (1), et s'embarqua ensuite, comme simple passager, dans un paquebot. Avant de se mettre en route, il avoit reçu d'un poëte anonyme les vers suivans :

Le duc part pour Ostende.

Partez, prince; fuyez ces perfides climats :
L'exil même est heureux quand on fuit des ingrats.
D'un parti sans honneur honorable victime,
Avoir rompu nos fers, n'est-ce pas votre crime!
Ce crime fut toujours le crime des héros,
Et contre eux de l'envie attira les complots.
Vous seul, l'égal de tous, qui, non par des prestiges,
Mais par votre valeur, enfantez des prodiges;
Vous, que Bellone en feu, par mille coups d'éclat,
A fait vaincre le Celte et sauver notre État;
Vous, qui, des Scipions rappelant la mémoire,
A celle des Romains égalez notre histoire :
Fuyez-nous sans murmure, et souffrez sans chagrin
Qu'un semblable mérite ait un même destin.
Si l'on doit accabler le parfait héroïsme,
Si la haute vertu mérite l'ostracisme,
Prince, vous ne pouviez vous sauver de nos coups;
Et le seul qu'on pouvoit attaquer, c'étoit vous (2).

(1) Suivant l'auteur de l'Histoire véritable et secrète d'Angleterre. Lediard dit qu'il partit plutôt : il fixe son arrivée devant Ostende au 21 novembre.

(2) On trouve ces vers dans l'Histoire véritable et secrète que je viens de citer. Il y a lieu de croire qu'ils sont le fruit de la muse d'un réfugié françois, qui semble avoir pris Corneille pour son modèle.

1712.

L'entrée du duc à Ostende fut un vrai triomphe: il y fut reçu au bruit du canon de la ville, des forts et des vaisseaux ; la garnison étoit sous les armes ; le général Cadogan et le brigadier de Carris le conduisirent, à travers un peuple immense, chez le capitaine Brown ; les généraux, les bourgmestres et les personnes les plus qualifiées le comblèrent d'honneurs et de marques d'intérêt. Il en fut de même à Anvers, où il arriva le 13 décembre. Le marquis de Terracena, gouverneur de la citadelle, étoit allé au-devant de lui. En vain l'ancien vainqueur de cette cité, modeste dans sa disgrace, s'efforça-t-il de garder l'*incognito ;* une salve d'artillerie l'avoit annoncé ; les acclamations l'accompagnèrent jusqu'à l'hôtel où il étoit attendu ; il y accepta, quoiqu'avec répugnance, une magnifique collation, et se hâta de quitter une ville qui le traitoit en souverain.

Honneurs qu'il reçoit à Ostende,

à Anvers,

Parti d'Anvers, le duc voulut se dérober à tous les hommages ; il évita les lieux où l'on avoit fait des préparatifs pour le recevoir, prenant les chemins de traverse, autant qu'il étoit possible : mais les précautions de sa modestie, ou plutôt de sa prudence, furent presque toujours inutiles. Il entra à Maestricht escorté d'un corps de cavalerie qui étoit allé à sa rencontre. Les États-généraux avoient donné ordre de l'accueillir comme

à Maestricht,

1712. dans le temps de ses triomphes : la garnison sous les armes forma deux haies, depuis la porte de Bruxelles jusqu'à l'hôtel du gouverneur, et une triple salve d'artillerie salua le héros, qui n'étoit disgracié qu'en Angleterre. Le magistrat vint le complimenter, comme s'il eût été encore capitaine général. Son départ fut signalé par les mêmes témoignages de respect. Sur la route d'Aix-la-Chapelle, les gens de la campagne accoururent en foule, pour admirer de près le libérateur de l'Empire, et pour le combler de bénédictions : la plupart fondoient en larmes. Mais quand on le vit entrer dans une taverne obscure pour y prendre son repas, chacun alors donna un libre cours à sa sensibilité et même à son indignation : tous maudirent, en termes énergiques, la cabale qui, non contente de dépouiller ce grand homme de ses titres, lui ôtoit jusqu'à sa patrie.

à Aix-la-Chapelle.

Tandis que tout le monde paroissoit accablé des malheurs de ce nouveau Bélisaire, lui seul montroit la tranquillité d'un sage, dont il n'avoit pourtant que les dehors. Son fidèle ami Cadogan (1), et le général Dopf l'accompagnèrent

(1) Cadogan eût brillé au premier rang : mais, en lui, l'avidité le disputoit au talent. On disoit de lui, en Flandre, qu'il avoit les mains fort rudes, et qu'on ne pouvoit les adoucir qu'avec une certaine espèce d'huile : cette huile étoit de l'argent.

jusqu'à Aix-la-Chapelle, qu'il traversa en partie au milieu des flots de la multitude ; le lendemain, les principaux habitans de la ville voulurent se présenter à son lever (1), et lui rendirent des honneurs qui ne s'adressoient qu'à sa personne : jamais il n'en reçut qui dussent le flatter davantage ; il voyoit autour de lui les courtisans de la gloire, et non de la puissance. 1712.

Il se rend dans la principauté de Mindelheim.

Marlborough se trouvoit dans la cité favorite de Charlemagne, lorsqu'il apprit que la duchesse son épouse approchoit pour venir le rejoindre : retournant sur ses pas pour jouir plutôt du plaisir de la revoir, il la rencontra à Maestricht, et revint, avec cette compagne chérie, à Aix-la-Chapelle. Après un repos assez court, il se mit en chemin pour se rendre en Allemagne, dans le lieu qui, par la reconnoissance de Léopold, étoit devenu le prix de la journée d'Hochstett et sa propre conquête. Par-tout il fut accueilli sur son passage

(1) Lediard et l'auteur de l'*Histoire véritable et secrète* font revivre le duc de Lesdiguières, qui, selon ces écrivains, visita Marlborough à Aix-la-Chapelle en 1712, et dit en le quittant : *Je viens de voir l'homme qui égale Turenne en conduite, Condé en courage, et qui a surpassé Luxembourg en bonheur.* Je crois au propos ; mais il n'avoit pas été tenu dans cette circonstance. Le duc de Lesdiguières (Canaples) étoit mort en 1711. Dès-lors le duché de ce nom fut éteint ; il avoit été érigé en 1611 en faveur du connétable, pour être possédé après lui par M. de Créqui son gendre.

1712. avec l'intérêt qu'il devoit inspirer. La ville de Francfort se distingua à cet égard, entre toutes les autres : ce fut là que le duc revit son ami Eugène, et qu'il reçut les complimens de divers princes et états d'Empire.

Malgré tant d'hommages, Marlborough étoit dévoré de soucis : son front serein n'annonçoit qu'un calme trompeur. Condamné à une vie errante et oisive, il se regardoit comme un roi détrôné qu'une révolution a chassé de ses états. Les sujets de sa petite principauté de Mindelheim ne lui firent point oublier ceux qu'il avoit, en quelque sorte, perdus dans sa patrie. En quittant ses emplois, il étoit sorti de son élément : semblable à ces hommes pour qui l'air des hautes montagnes est un besoin de la nature, il ne respiroit avec aisance que sur la grande scène du monde et au faîte des honneurs ; faute de savoir vivre avec lui-même, il vécut malheureux. Les approches de la paix, déjà si consolantes pour l'Europe, achevèrent de le terrasser : follement épris d'une guerre dont le flambeau pâlissoit de plus en plus, il éprouva le supplice de l'amant forcené qui voit l'objet de sa passion s'ensevelir de jour en jour dans les ombres de la mort.

Une querelle de valets interrompt les

Quatre mois avant le départ du duc, une querelle de valets, changée en querelle de nation à

nation, avoit interrompu les conférences d'Utrecht. Les gens du comte de Rechteren, l'un des plénipotentiaires hollandois, prétendirent que ceux de M. Menager s'étoient permis de les insulter par des grimaces, par des signes et des gestes offensans, le jour même où l'on avoit appris la nouvelle de Denain. Il n'y eut de prouvé que la haine des accusateurs, et le brutal orgueil de leur maître : cet homme altier, n'obtenant pas assez vîte, au gré de son impatience, la réparation qu'il demandoit, autorisa ses domestiques à punir de leurs propres mains une injure vraisemblablement imaginaire ; ils maltraitèrent ceux du ministre françois, qui se plaignit à son tour, mais avec justice. Louis XIV, au printemps de son âge et de sa gloire, avoit tiré vengeance de l'insulte faite au duc de Créqui, quoique les laquais de cet ambassadeur à Rome fussent coupables des premiers torts envers la garde corse du pape : tout déchu qu'il étoit dans sa vieillesse de la hauteur de ce caractère, il exigea que M. de Rechteren fût rappelé, et que les États-généraux improuvassent formellement sa conduite. Leurs hautes puissances ne résolurent qu'avec peine de se soumettre à la satisfaction prescrite : elles cédèrent enfin à la crainte de n'être pas comprises dans le traité qui alloit se conclure entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Le

1712. conférences d'Utrecht.

1712. 30 janvier 1713, trois de leurs plénipotentiaires consentirent, chez le maréchal d'Huxelles, à ce qui étoit impérieusement dicté par le monarque : dès-lors la communication entre eux et les envoyés de ce prince fut rétablie. Dans cette conjoncture, l'abbé de Polignac, qui, nommé cardinal, se retira d'Utrecht peu après, écrivit en ces termes : « Nous prenons la figure que les » Hollandois avoient à Geertruydenberg, et ils » prennent la nôtre; c'est une revanche complète. » Le comte de Zinzendorf sent bien vivement sa » décadence. »

La cour de Versailles se félicita d'une victoire remportée sur des républicains qui, jaloux du rôle de la reine, excités par les deux chefs de la ligue, et faisant à la bonne foi une guerre d'artifices, finirent par être pris dans leurs propres piéges : car leurs ruses et les prétextes de leurs délais donnèrent le temps de tout concerter avant la reprise des conférences.

Philippe, placé entre les couronnes de France et d'Espagne, avoit été fortement combattu, surtout lorsque les malheurs de sa famille l'eurent rapproché du trône de son aïeul. L'amour de la patrie, qui ne s'éteint jamais, balançoit dans son cœur sa tendresse pour ses fidèles Castillans. Il s'étoit décidé au mois de mai, et ses sujets chéris avoient

avoient eu l'assurance d'être préférés ; mais, avant d'accomplir cette promesse, il falloit déterminer d'une manière précise les formes des renonciations. Pendant qu'une querelle ridicule paralysoit les négociateurs d'Utrecht, Torcy et Bolingbroke (1) réglèrent à cet égard tous les points essentiels. Arrivé à Paris dès le 17 août, le lord y avoit été reçu avec tous les honneurs dus à ses talens et à l'importance de sa mission. Portant au loin leur prévoyance, animés du desir d'écarter tous les obstacles, les deux ministres étoient convenus que le duc de Savoie et ses descendans seroient appelés à la monarchie espagnole, au défaut de Philippe et de sa postérité ; que la substitution seroit insérée dans les renonciations respectives des trois princes françois ; que les *cortès* ou états de Castille et d'Arragon admettroient celles des ducs de Berri et d'Orléans ; que le roi catholique s'engageroit, par une promesse secrète, à céder la Sicile à Victor-Amédée.

1712. Tout ce qui est relatif aux renonciations régle entre Torcy et Bolingbroke.

En conséquence, l'héritier de Charles II renonça à la couronne du roi très-chrétien, pour lui et pour ses descendans, par acte du 5 novembre. De leur côté, les ducs de Berri et

Renonciations respectives des ducs d'Anjou, de Berri et d'Orléans.

(1) Saint-Jean venoit d'être créé pair, sous le titre de *vicomte de Bolingbroke*. La duchesse en fait un portrait hideux dans ses Mémoires. On y reconnoît le pinceau de la haine.

1712. d'Orléans se désistèrent de leurs droits à l'Espagne, dans le cas où ils deviendroient rois de France. Les lettres patentes données à ce sujet ne furent enregistrées au parlement que le 15 mars. « Quand » la loi politique qui a établi dans l'État un cer- » tain ordre de succession, dit l'auteur de l'*Esprit* » *des lois*, devient destructive du corps politique » pour lequel elle a été faite, il ne faut pas douter » qu'une autre loi politique ne puisse changer cet » ordre; et, bien loin que cette même loi soit » opposée à la première, elle y sera dans le fond » entièrement conforme, puisqu'elles dépendront » toutes deux de ce principe, *le salut du peuple* » *est la suprême loi.* » Les renonciations, en général, sont des actes peu capables de lier les souverains : il ne faut, pour l'ordinaire, les considérer que comme des piéges tendus par l'ambition, qui paroît se dépouiller pour s'agrandir. Celle du duc d'Anjou reçut des événemens sa plus grande solidité; et les longs jours de Louis XV dispensèrent l'Europe de venir à l'appui.

Les *cortès* furent assemblés à Buen-Retiro dès le 5 de novembre; Philippe, qui alloit enfin être possesseur paisible de l'héritage de Charles II, y confirma de bouche l'acte qu'il avoit souscrit le même jour, et qui assuroit à ses fidèles sujets l'avantage de l'avoir pour maître. En vain Marlborough, du

fond de sa retraite, envoyoit-il des commissaires à la Haye, pour dissuader les Hollandois de leurs dispositions alors pacifiques, par l'espérance de changemens prochains en Angleterre (1); en vain un esprit litigieux retardoit-il l'accord préalable entre les couronnes de France et de la Grande-Bretagne sur des points essentiels, entre autres sur un traité de commerce : la dextérité du duc de Shrewsbury, ambassadeur à Versailles, leva les obstacles. Peu-à-peu les formes s'observèrent, les difficultés s'aplanirent; et le grand ouvrage tant traversé par Marlborough et par Eugène triompha de leurs intrigues, de leur génie et de leur gloire.

1712. Toutes les difficultés s'aplanissent.

Le 11 d'avril 1713 (2), jour consacré à la paix, mérite que l'Europe en célèbre l'anniversaire avec une reconnoissance religieuse; il mit un premier terme aux longs malheurs de cette partie du monde, et fut l'époque où se ferma, presque en entier, le gouffre qui, depuis 1702, avoit englouti plus d'un million de victimes.

1713. Paix d'Utrecht.

On préféra les hôtels des ambassadeurs à la salle des conférences, pour revêtir des formes usitées

(1) *Voyez* l'Histoire du règne d'Anne, *pages 408 et 409.*

(2) *Voyez* Lamberty, *tome VIII, pages 71 et suiv.* Voltaire dit que les traités furent signés dans le cours de l'année. Tous, excepté celui de l'Angleterre et de l'Espagne, furent signés le même jour 11; quelques-uns disent mal-à-propos le 12.

1713. le jugement de la cause pendante depuis onze années au tribunal des armes. Les points convenus entre Louis XIV et le duc de Savoie furent souscrits chez l'évêque de Bristol; les autres traités furent signés chez le comte de Strafford. Celui de la France avec l'Angleterre contient trente articles : le quatrième et le cinquième reconnoissent la succession à la couronne de la Grande-Bretagne conformément aux lois faites en faveur de la princesse Sophie, douairière d'Hanovre, et de ses héritiers dans la ligne protestante; sa Majesté très-chrétienne s'engage à n'accorder aucun asile au Prétendant, sous quelque prétexte que ce puisse être. D'une part, la reine sacrifioit à l'amour de la paix les droits de sa propre famille et les penchans de son cœur; de l'autre, le monarque renonçoit au pouvoir d'aider un prince malheureux. Par l'article IX, Louis promettoit de faire détruire, dans l'espace de cinq mois, les fortifications et de combler le port de Dunkerque, qu'avoit rendu redoutable Jean Bart, le Marlborough de la mer, par la terreur de son nom, et qu'on s'étoit permis de qualifier, dans le parlement, de *nid de pirates*. Cet engagement, quoique honteux en lui-même, n'étoit rien en comparaison des sacrifices exigés à la Haye et à Geertruydenberg. Il falloit céder à des circonstances

Traités de paix et de commerce entre la France et l'Angleterre.

impérieuses, et l'on ne pouvoit pas obtenir la paix à un moindre prix. 1713.

Par les articles X, XI et XII, la France restitue à sa rivale la baie et le détroit d'Hudson, avec leurs dépendances : elle lui cède l'île de Saint-Christophe, l'Acadie (1), et nommément la ville de Port-Royal, l'île de Terre-Neuve, la ville et forteresse de Plaisance avec les îles adjacentes ; il étoit seulement permis aux François d'avoir, dans l'île de Terre-Neuve, des étalages, et les cabanes nécessaires pour sécher le poisson qu'ils pourroient pêcher dans la partie qui s'étend depuis le cap Bonavista jusqu'à la pointe septentrionale, et de là, en descendant du côté de l'occident, jusqu'au lieu appelé *Pointe-Riche.* Il fut aussi stipulé que l'île appelée *Cap-Breton*, comme celles situées à l'embouchure de la rivière de Saint-Laurent et dans le golfe de même nom, appartiendroient à

(1) Les premières étincelles de la guerre de sept ans éclatèrent du côté de l'Acadie, dont les rédacteurs du traité d'Utrecht avoient négligé de fixer les limites. L'Europe fut ravagée pour la possession de quelques terrains arides et sauvages en Amérique. Les hostilités des Anglois précédèrent toute déclaration de guerre ; nos vaisseaux marchands furent pris ou détruits avant que le Gouvernement se fût mis en état de les protéger. Lorsqu'il falloit repousser la force par la force, on se borna à demander justice de l'infraction des traités, et à nommer pirates les dominateurs des mers.

1713. la France. La plupart des autres articles concernent les sujets des deux nations en Amérique, les cas d'une nouvelle rupture, et les familles angloises qui auroient des droits à faire valoir sur quelque terre dans l'État françois. Le plus digne de remarque porte que, si la guerre se renouveloit entre leurs Majestés et leurs successeurs, les navires et biens de leurs sujets ne seroient point confisqués dans les ports ou territoires de l'ennemi avant six mois, et que dans ce délai ils pourroient être transportés ou vendus par les propriétaires; disposition juste, mais abrogée par l'usage, et qui pourtant devroit servir de règle invariable à tous les peuples civilisés.

On conclut, le même jour, un traité de navigation et de commerce en trente-neuf articles (1): suivant le huitième, les sujets des deux couronnes devoient jouir réciproquement, dans les états soumis à l'une ou à l'autre, *des mêmes libertés, priviléges et immunités, au moins, dont jouissoit ou pourroit jouir à l'avenir la nation étrangère la plus favorisée;* le neuvième déterminoit qu'il seroit *pourvu à ce qu'on n'exigeât pas plus de droits sur les effets ou marchandises apportés de France en Angleterre, qu'on n'en exige des mêmes sortes de marchandises*

(1) *Voyez* ce traité dans les Mémoires de Lamberty, *t. VIII.*

ou effets qu'on y apporte de quelque autre partie que ce soit en Europe (1). 1713.

Traité avec le Portugal.

Le traité entre la France et le Portugal renferme dix-neuf articles. On y remet tout ce qui concerne la navigation et le commerce entre les deux royaumes, au même état où ils étoient avant la guerre; Louis se désiste de toute prétention sur la navigation de la rivière des Amazones, et de tout droit qu'il pourroit avoir sur les domaines de sa Majesté portugaise, tant en Amérique que dans toute autre partie du monde; il est défendu aux habitans de la Caïenne de commercer au-delà de la rivière de Vincent-Pinson, et aux Portugais, de commercer à la Caïenne.

(1) Ces deux articles donnèrent lieu à de vifs débats dans la chambre des communes : on observa qu'ils feroient pencher la balance du commerce du côté de la France; que si les productions et marchandises de ce royaume ne payoient pas plus que celles des nations les plus favorisées, les vins de France seroient préférés à ceux de Portugal, ce qui anéantiroit en partie le commerce entre les Anglois et les Portugais, commerce qui faisoit entrer chaque année 600,000 liv. st. en or dans la Grande-Bretagne ; que la France avoit multiplié ses manufactures d'étoffes de laine, et que la main-d'œuvre étant moins chère dans ce pays qu'en Angleterre, les fabriques de celle-ci pouvoient en souffrir un grand dommage. On fit valoir tous les argumens de la cupidité mercantile ; mais les orateurs ne purent empêcher les deux chambres de mettre au traité le sceau de leur approbation.

1713. Traité avec le roi de Prusse.

Les treize articles du traité conclu avec Frédéric règlent à sa satisfaction tout ce qui l'intéressoit. L'aïeul de Philippe, en vertu des pleins pouvoirs de ce dernier, cède à l'électeur de Brandebourg la ville de Gueldre et la partie de la haute Gueldre nommée espagnole, le pays de Kessell et la préfecture de Kriekenbeck; il reconnoît le même pour seigneur prince de Neufchâtel et de Vallengin. Les États du pays en avoient investi le roi de Prusse le 3 novembre 1707, sans avoir égard aux réclamations du prince de Conti et des autres prétendans héritiers de la maison de Longueville, ni à l'arrêt du parlement de Besançon du 28 octobre, qui réunissoit Neufchâtel à la couronne comme un fief dépendant du comté de Bourgogne. Ainsi, de l'aveu du monarque françois, furent remplis les engagemens du duc de Marlborough, qui, dès le mois de novembre 1704, avoit étayé de l'appui de l'Angleterre et de la Hollande les prétentions de Frédéric (1).

De son côté, l'électeur renonce à tous ses droits sur la principauté d'Orange, comme aussi aux

(1) Par le traité que le duc de Marlborough avoit signé à Berlin, au mois de novembre 1704, pour l'envoi de huit mille Prussiens en Italie, l'Angleterre et la Hollande s'étoient engagées à soutenir les prétentions de l'électeur de Brandebourg sur la principauté de Neufchâtel, dont ce prince se disoit l'héritier

domaines seigneuriaux et terres de la succession de Château-Belin situés dans le comté de Bourgogne, s'obligeant de satisfaire par un équivalent les héritiers de Nassau-Frise. Par deux stipulations séparées, Louis, tant en son nom que pour son petit-fils, promet de donner le titre de Majesté au roi de Prusse, qui s'engage de rendre la ville de Rhinberg à l'électeur de Cologne. 1713.

Le premier des dix-neuf articles qui concernent Victor-Amédée, restitue à ce prince la Savoie et le comté de Nice; le quatrième lui assure la vallée de Pragelas et plusieurs autres, avec les forts d'Exilles et de Fénestrelles : réciproquement son Altesse royale cède au roi très-chrétien la vallée de Barcelonnette et ses dépendances; de manière que les sommités des Alpes et montagnes serviroient à l'avenir de limites entre la France, le Piémont et le comté de Nice, les plaines sur lesdites sommités et hauteurs devant être partagées. Conformément à ce qui avoit été convenu entre Louis, Anne et Philippe, on abandonna, par le cinquième article, à Victor-Amédée, le royaume de Sicile et les îles en dépendantes; le sixième porte Traité avec le duc de Savoie.

du chef de Louise de Nassau sa mère, fille aînée du prince Frédéric-Henri. Le P. d'Avrigny se trompe sur la date du traité, qu'il dit avoir été signé le 28 octobre. Marlborough n'étoit arrivé à Berlin que le 22 novembre. Voyez *tome II, page 60.*

1713. qu'à défaut de descendans du roi catholique actuel, la succession à la monarchie d'Espagne et des Indes passeroit au duc de Savoie et à sa postérité masculine.

Traités de paix et de commerce avec les États-généraux.

Les traités de paix et de commerce passés ce même jour avec les États-généraux sont très-étendus. On stipula, par le premier, que le roi très-chrétien remettroit à ceux-ci, pour la maison d'Autriche, tout ce que la France et ses alliés possédoient encore des Pays-Bas espagnols; qu'il cédoit les villes de Tournai, de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Dixmude, avec le fort de la Knocke, en faveur de la même maison, qui en jouiroit dès que leurs hautes puissances seroient convenues de la manière dont ces pays leur serviroient de barrière, et que le monarque autrichien auroit reconnu pour roi de Sardaigne l'électeur bavarois; que ce dernier prince retiendroit le duché de Luxembourg et le comté de Namur, jusqu'à ce que son frère et lui fussent rétablis dans leurs électorats; que le roi de France conserveroit Saint-Amand et Mortagne; qu'on lui rendroit Lille, Aire, Béthune, Saint-Venant; que les États-généraux enverroient des garnisons dans les places remises en leur pouvoir, et que, pour les faire subsister, il seroit pris un million de florins sur les revenus les plus clairs des Pays-Bas. Ainsi les

Hollandois devoient devenir, aux dépens de la maison d'Autriche, les conservateurs et les maîtres de ses forteresses, et par-là même de ses provinces. Ce qu'il y eut peut-être de plus étrange encore, c'est qu'ils étoient autorisés à entretenir garnison à Liége ; mais la principauté protesta pour le maintien de son indépendance. 1713.

Déjà l'Espagne et l'Angletere étoient d'accord ; un traité de paix provisionnel avoit été signé à Madrid, dès le 27 mars, par le lord Lexington pour la reine Anne, et par le marquis de Bedmar pour Philippe : on l'envoya à Utrecht, où les plénipotentiaires le revêtirent, le 13 juillet (1), des formes d'un traité définitif. Il se compose de vingt-six articles et de deux autres séparés. Dans le second, le roi renouvelle et ratifie sa renonciation à la couronne de France ; par les sixième et septième, il reconnoît la succession au trône d'Angleterre dans la ligne protestante, et s'engage à ne donner aucun secours à quiconque entreprendroit de la troubler ; le huitième rétablit le commerce entre les deux nations, tel qu'il étoit du temps de Charles II. Traité entre l'Angleterre et l'Espagne.

(1) L'éditeur des Mémoires de Torcy se trompe, lorsqu'il lui fait dire, *tome III, page 434*, qu'il ne fut signé qu'en 1714 ; il le fut à Utrecht le 13 juillet 1713. *Voyez* Lamberty, *t. VIII, page 375*.

1713. Le dixième et le onzième cèdent à la Grande-Bretagne la ville et le port de Gibraltar, sans aucun territoire, comme aussi l'île de Minorque avec ses dépendances, à condition que les vaisseaux de guerre des Maures ne pourroient y être reçus, ni en tirer aucun avantage dans leurs guerres avec sa Majesté catholique. Ce traité avoit été précédé de celui de l'*assiento*, qui accorde aux Anglois le privilége exclusif de fournir des nègres pendant trente ans à l'Amérique espagnole.

L'accord entre le petit-fils de Louis XIV et le duc de Savoie répète en grande partie ce que j'ai déjà rapporté.

Traité signé dès le 14 mars pour l'évacuation de la Catalogne et la neutralité de l'Italie.

Quoique Charles VI ne fût pas encore disposé à faire sa paix, ses plénipotentiaires avoient signé, dès le 14 mars, un traité en quatorze articles, pour l'évacuation de la Catalogne et la neutralité de l'Italie. On évita d'y nommer l'empereur et le roi d'Espagne, qui furent désignés sous la dénomination générale de *puissances belligérantes.* L'impératrice, presque captive à Barcelone avec sa cour, recouvra ainsi sa liberté, et les troupes impériales furent retirées d'un pays où elles auroient pu être prisonnières de guerre.

Propositions faites par la France à l'empereur.

Louis XIV, animé du desir de rendre la paix générale, fit à Charles des propositions qui contenoient en substance, que le roi reconnoîtroit

dans l'Empire tous les titres qu'il n'avoit pas encore reconnus, et nommément le duc d'Hanovre en qualité d'électeur ; que le traité de Riswick seroit renouvelé ; que le Rhin serviroit de barrière entre la France et l'Empire ; que les ouvrages faits par la première au-delà du Rhin seroient démolis, ainsi que le Fort-Louis, et quelques autres construits dans les îles de ce fleuve ; que Landau resteroit à la maison d'Autriche, qui demeureroit également en possession du royaume de Naples et du duché de Milan, à l'exception de ce que l'empereur en avoit cédé au duc de Savoie ; que les états et places d'Italie qui ne dépendoient ni de ce royaume ni de ce duché, seroient remis à ceux à qui ils appartenoient légitimement ; que le monarque autrichien auroit les Pays-Bas espagnols, sous la réserve de la barrière, dont il conserveroit le domaine utile, comme aussi sous celle d'une principauté de trente mille écus de rente pour la princesse des Ursins (1) ; que les électeurs de Cologne et de Bavière seroient rétablis dans leurs états, titres, biens et prérogatives ; mais que 1713.

(1) Les prétentions de cette intrigante, qui gouvernoit depuis long-temps la cour d'Espagne, avoient retardé la signature du traité de paix entre l'Espagne et les puissances alliées. Mémoires de Torcy, *tome III, page 314.*

1713. le haut Palatinat appartiendroit à l'électeur palatin; que le royaume de Sardaigne seroit donné à l'électeur de Bavière.

La cour de Versailles exigea que ses offres, remises dès le 14 avril, fussent acceptées avant le 1.er juin : mais le conseil de Vienne ne profita point du délai qui lui étoit accordé; et refusant de souscrire à ces conditions, il résolut de tenter encore la chance des combats. Le duc de Marlborough avoit eu beaucoup de part à cette persévérance hostile de la cour impériale; du fond de sa retraite, il souffloit constamment les feux de la guerre : les vestales n'entretenoient pas avec plus de soin le feu sacré. L'Europe s'alarma d'une détermination capable de perpétuer ses malheurs. Le prince Eugène crut devoir en exposer les motifs dans une espèce de lettre apologétique, intitulée, *Lettre d'un conseiller d'état de l'empereur à un ministre.* Cette pièce, rédigée par l'historiographe Dumont, baron de Carlscroon, est précieuse, en ce qu'elle contient un résumé rapide de toutes les campagnes des alliés; mais les preuves n'en sont pas concluantes, et l'événement démentit la politique et les espérance du héros qui resta sous les armes.

La paix cause une grande joie à Londres.

La paix fut publiée à Londres le 15 mai 1713, jour même où la guerre avoit été déclarée onze ans auparavant. Quoiqu'un certain parti la regardât

1713.

comme une flétrissure imprimée à la nation (1), le peuple fit éclater son alégresse par des réjouissances jusque-là sans exemple. Cette joie alluma la bile des Whigs, qui publièrent une invective étincelante des beautés du génie, sous le titre de *Harangue d'Annibal aux Carthaginois, sur la conclusion d'une mauvaise paix après une guerre des plus glorieuses :* c'étoit en quelque sorte l'apothéose du duc de Marlborough et la satire des antagonistes de cet illustre capitaine. Le plus grand nombre s'en indigna, et les autres l'accueillirent avec enthousiasme : elle eut le sort de tous les écrits de ce genre; on la déchira, on la prôna, on l'oublia.

Mécontentement des Whigs.

Tandis qu'en Angleterre l'esprit de faction s'alimentoit par des écrits, Villars (2), maître de Spire et de Worms, portoit les derniers coups aux débris de la grande alliance : Landau échappoit pour toujours à l'empereur, malgré la belle défense du prince Alexandre de Wirtemberg; les lignes

Eugène et Villars en campagne.

(1) On trouve dans les Mémoires de Lamberty, *tome VIII, page 165*, la description satirique de la paix d'Utrecht : cette pièce, dégouttante de fiel, est précédée de quelques vers latins où l'esprit des pointes, des jeux de mots, des antithèses, fait parler la passion dans un langage du plus mauvais goût.

(2) *Voyez* cette dernière, vive et courte campagne, dans la Vie de Villars, *tome II, pages 248 et suiv.*

1713. formidables du Brisgaw, les camps retranchés de Roscoff et d'Hohlengraben, la ville et le château de Fribourg, tomboient au pouvoir des François. Eugène étoit mal secondé par les princes et états d'Empire, dont les secours, ou n'arrivoient point, ou ne venoient que lentement : il reconnut, mais trop tard, que Charles, sans l'étoile et le génie de Marlborough, sans l'Angleterre et la Hollande, ne pouvoit pas donner la loi à la France. Le prince de Savoie et le vainqueur de Denain, rivaux à la guerre, eurent l'honorable commission de travailler à la paix. Rastadt fut le lieu de leurs conférences. Des guerriers négociateurs mettent pour l'ordinaire dans leurs procédés une franchise d'où naît une confiance réciproque. Accoutumés, dit un écrivain, à couper les nœuds avec le tranchant de leurs épées, ils ne sont jamais enchaînés par les formes ; et plus libres dans leur marche, ils arrivent plutôt à leur but.

Traité de Rastadt, signé le 7 mars 1714.

Le traité se conclut sans avoir éprouvé de grands obstacles. M. de la Houssaye et le baron de Hontein, MM. Penterrieder et d'Hauteval, travaillèrent pendant dix jours à le rédiger. La lecture en fut commencée le 6 mars, et ne finit que le lendemain, jour même de la signature. Cet acte, si rassurant pour l'Europe, renfermoit trente-sept articles et trois autres séparés. Les torts d'Eugène et de Marlborough

Marlborough y sont écrits en caractères ineffaçables. Ces deux grands hommes, en le comparant avec les horribles propositions faites à la Haye et à Geertruydenberg, durent y reconnoître les faux calculs de leur inflexible politique, qui comptoit trop sur l'indissolubilité de la grande alliance. Ils sauvèrent Louis XIV en voulant le déshonorer et le perdre. Ce monarque, fort de ses revers, s'indigna enfin, et rappela la victoire sous ses drapeaux. L'excès des prétentions détruit la prospérité, comme l'extrême injustice renverse la puissance. 1714.

Charles VI conserva le vain titre de roi catholique, qu'il ne pouvoit se résoudre à abandonner, quoique les articles de Rastadt en assurassent la réalité à Philippe V. Il n'y fut point mention des droits sur l'Espagne, qui continuèrent d'être réclamés inutilement par l'empereur. Louis avoit offert autrefois de lui céder Strasbourg et Landau, de raser Huningue et le nouveau Brisach, de renoncer à la souveraineté de l'Alsace : il garda tout, et Charles n'eut rien. On dérogea, par des dispositions particulières, au traité d'Utrecht, en ce qui concernoit les électeurs de Bavière et de Cologne. Le premier fut rétabli dans le haut Palatinat (1), Principales dispositions du traité.

(1) Ce fidèle allié de la France dans la guerre de la succession, père de l'empereur Charles VII, n'eut point le royaume

1714. et le second, Joseph-Clément, affranchi d'une garnison hollandoise dans Bonn, lieu de sa résidence. Les choses furent remises, par rapport aux frontières du côté de l'Allemagne, dans l'état où elles étoient à la paix de Riswick; et quant aux Pays-Bas, comme elles avoient été réglées à Utrecht. Il fut convenu que les choses resteroient en Italie sur le pied où elles se trouvoient; que le monarque autrichien continueroit d'y jouir, et même sur les côtes de Toscane, de ses possessions d'alors; sa Majesté impériale promettant de rendre aux princes, tels que les ducs de Guastalle et de la Mirandole, le prince de Castiglione, &c. les états qu'il leur avoit pris; *condition*, dit le président Hénault, *aussi juste que mal exécutée.* La neutralité de l'Italie fut maintenue conformément à l'accord du 14 mars 1713. C'étoit bien la peine de prodiguer tant d'or et de sang pour aboutir à de tels résultats. « Ainsi, dit Villars, après une » guerre de quatorze ans, pendant laquelle l'em- » pereur et le roi de France avoient été près de » quitter leurs capitales, l'Espagne avoit vu deux » rois rivaux dans Madrid, presque tous les petits » états d'Italie avoient changé de souverains; une

---

de Sardaigne, dont il fut dédommagé sans doute par le haut Palatinat.

» guerre dont toute l'Europe, excepté la Suisse, » et quelques lieux dans les autres parties du » monde, avoient ressenti les horreurs, nous nous » remettions précisément au point d'où l'on étoit » parti en commençant. » 1714.

Une paix si desirée, dont un long repos alloit être et le fruit et le monument, n'avoit besoin que d'elle-même pour en faire apprécier tous les avantages : mais les arts voulurent payer leur tribut d'alégresse. Parmi leurs productions, il se trouve une médaille ingénieuse frappée à Nuremberg, et qui mérite d'être connue. Sur la face, on voit les têtes des deux généraux négociateurs, en regard, comme se parlant, et marqués sur leur cuirasse, l'un d'un aigle, l'autre d'une fleur-de-lis, avec la légende, *Olim duo fulmina belli* [autrefois tous deux foudres de guerre]; le revers présente, sur une table, deux épées entourées de branches d'olivier, un casque renversé servant d'écritoire, et un petit Amour qui, la plume à la main, semble écrire; plus bas se lisent ces mots, *Nunc instrumenta quietis* [aujourd'hui les instrumens du repos]; *Rastadt, 1714* (1): images douces et consolantes, bien opposées au génie de destruction qui a présidé à l'histoire métallique de Marlborough. Médaille.

(1) Journal de Verdun, avril 1715, *page 304.*

1714. Pendant que deux illustres guerriers, transformés en anges de paix, signoient le traité de Rastadt, Anne dans son île étoit en proie à des maux de plus d'une espèce. On lui reprochoit d'être fidèle à ses engagemens, et de ne point secourir Barcelone, défendue par la seule frénésie républicaine depuis la retraite des troupes impériales. « Nous sommes, disoit-on, aussi mal avisés » que les Romains, lorsqu'ils laissèrent détruire » Sagonte. » Mais une telle censure n'avoit rien d'alarmant pour un pays qui regarde la critique de son gouvernement comme la base de sa liberté. Il y eut un motif de craintes plus graves dans la conduite de quelques agitateurs, qui cherchèrent à effrayer l'imagination du peuple par la fausse annonce du rappel du Prétendant et par celle des dangers chimériques de l'Église anglicane. La reine eut recours à tous les moyens qui étoient en son pouvoir pour calmer les esprits : elle rendit publique une lettre qu'elle écrivoit à l'électeur George, et où régnoit un sentiment de bienveillance bien propre à désabuser une populace crédule. Son stratagème réussit : la multitude ne douta plus de son zèle à maintenir le trône dans la ligne hanovrienne. Mais, au milieu de la lutte des partis, la santé de cette princesse, combattue dans les inclinations de son cœur, se montroit chancelante.

La reine Anne menacée d'une mort prochaine.

Des symptômes d'hydropisie, les tourmens de la goutte, les chagrins dont elle étoit dévorée, son dépérissement sensible, tout sembloit indiquer qu'elle touchoit au terme de sa carrière. 1714.

Dès-lors on vit fermenter toutes les passions, et les ministres songèrent aux suites que pourroit avoir pour eux-mêmes la mort prochaine dont Anne étoit menacée. Le grand trésorier et le secrétaire d'état sentirent, à ce qu'on assure, combien il leur importoit de se réconcilier avec une faction qu'ils avoient accablée de leur toute-puissance. On va jusqu'à dire qu'en proie aux mêmes inquiétudes, l'un et l'autre écrivirent, mais sans concert, au duc de Marlborough, pour l'engager à revenir dans sa patrie. Le second espéroit-il l'attirer sous les drapeaux de Jacques, dont il étoit le sincère partisan! C'est ce que j'ignore: la démarche qu'on lui prête est au moins invraisemblable (1); et comme elle manque de preuves, je me permets de la révoquer en doute. Les intrigues de quelques cours ressemblent aux variations continuelles de l'atmosphère: vouloir les pénétrer avec certitude dans toutes les circonstances, c'est prétendre posséder à fond la théorie des orages.

Le duc est invité par le comte d'Oxford à revenir en Angleterre.

(1) Suivant Smollett, Bolingbroke accusa le trésorier d'avoir invité Marlborough à revenir. Auroit-il donc reproché à son collègue ce qu'il avoit fait lui-même!

1714. Brouillerie entre le comte d'Oxford et Bolingbroke; différence de leurs caracteres.

Bientôt les deux ministres en vinrent à une rupture ouverte. Il étoit impossible que des hommes qui ne se ressembloient guère, et qui avoient des vues différentes, s'accordassent toujours. L'un, suivant Lediard, recueilloit les immenses profits de sa place, dont il enrichissoit sa famille; l'autre, chargé du poids des affaires étrangères, portoit aussi presque seul tout le fardeau du gouvernement. Le premier ne vouloit point d'égal; le second, point de supérieur. Celui-ci ne pardonnoit point à son collègue d'avoir leurré le Prétendant de vaines promesses; celui-là, plus occupé de ses intérêts que de ceux des Stuarts, ne cherchoit qu'à endormir les Jacobites, pour adorer à son aise le soleil levant. Il comptoit sur l'appui du lord Cowper, ami du duc; il avoit aussi quelque confiance dans les bons offices de Shrewsbury, dont la conduite récente en Irlande étoit bien propre à augmenter son influence. Ce seigneur, qui se plaignoit hautement du ministère, loin d'apaiser l'esprit de discorde entre les deux rivaux, ne fit que l'enflammer davantage; leur division alla jusqu'à une haine trop forte pour ne pas éclater. La malheureuse Anne vécut assez pour être encore le jouet et l'instrument d'une cabale.

Le trésorier présumoit trop de son ascendant sur l'esprit de la princesse; il crut devoir travailler

à perdre le secrétaire d'état : mais il fut renversé lui-même dans cette lutte d'inimitié et de jalousie. Bolingbroke triompha de son adversaire, et par ses complaisances pour la reine, et par les manœuvres de lady Masham, dont l'étrange destinée fut de devenir l'ennemie de ses anciens protecteurs. 1714.

A l'aide d'un guide sûr (1), j'ai pénétré dans ce labyrinthe d'intrigues, où tous les historiens, entre autres M. de Voltaire (2), se sont égarés jusqu'ici. Anne, desirant d'avoir son frère pour

Intrigues dévoilées par Berwick.

Cause du renvoi du comte d'Oxford.

(1) *Voyez* les Mémoires de Berwick, *tome II*, depuis la *page 196* jusqu'à la *page 217*; on y trouve de quoi rectifier tout ce que les écrivains ont hasardé sur cette matière.

(2) « J'ai vu, dit Voltaire, la duchesse de Marlborough » persuadée qu'Anne avoit fait venir son frère en secret, l'avoit » embrassé, et que, s'il avoit voulu renoncer à la religion ro- » maine, elle l'auroit fait désigner son successeur. » S'il est vrai que la duchesse l'ait dit à Voltaire, elle s'étoit trompée. Le Prétendant n'alla point à Londres; le comte d'Oxford ne répondit pas même à la proposition que Berwick lui avoit faite à ce sujet. L'auteur du Siècle de Louis XIV connoissoit bien mal Harley, qui, dit-il, resta fièrement dans sa patrie, et qui y brava la prison et la mort. « C'étoit, ajoute-t-il, une ame » sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses et à la » crainte des supplices. » Tout le monde sait qu'il enrichit sa famille. D'ailleurs, sous l'égide de George, il put braver la fureur des Whigs sans être un héros. Le monarque savoit à quoi s'en tenir sur la conduite de cet ancien ministre, qui l'avoit si bien servi en déjouant les complots de ses deux collègues, et qui ne se réfugia point en France avec eux, parce qu'il y auroit été mal accueilli.

1714. successeur, mais trop foible pour tenter par elle-même une entreprise aussi hardie, s'en étoit reposée sur le comte d'Oxford, qui la trompa, et qui, après avoir inspiré une fausse confiance à tous les Jacobites, pour *se rendre le plus fort au parlement, ne songea plus qu'à se ménager la cour d'Hanovre.* C'est ainsi que s'exprime le duc de Berwick, acteur principal dans cette scène mystérieuse, dont le dénouement ne répondit point aux vœux de la princesse. Après avoir exposé fort au long les détails et les preuves de la fourberie du ministre, il ajoute : « J'exhortai le duc » d'Ormond et plusieurs autres *à se réveiller de* » *leur assoupissement*, et à se précautionner contre » les malheurs qui leur arriveroient, si la reine » mouroit; je leur fis envisager qu'il falloit opter, » ou d'être perdus, eux et leur parti, ou de réta- » blir le prince. Convaincus de ce que nous leur » mandions, ils s'évertuèrent, et, par le moyen de » M.me de Masham, ils déterminèrent la reine à » renvoyer le grand trésorier, n'étant pas possible » de conduire l'affaire à bien tant qu'il seroit en » place. »

On peut juger par ce récit, plein de candeur, combien étoient mal fondés les bruits dont parle Lediard, que le parti hanovrien avoit contribué à ce renvoi, et que Marlborough en avoit fait la

condition de son retour. Il paroît même que ce fut le grand trésorier qui fit envoyer un ordre dans les différens ports pour que le duc, à son arrivée, fût reçu avec les mêmes honneurs que quand il revenoit de ses campagnes des Pays-Bas; mais, l'ordre ayant été révoqué aussitôt après le déplacement du ministre, l'ancien capitaine général ne dut avoir besoin que de son nom pour être accueilli en triomphateur. 1714.

Ce fut le 8 août que le comte d'Oxford perdit sa charge, après avoir eu un éclaircissement, en présence de la reine, avec le secrétaire d'état. On assure que celui-ci donna, le même jour, un grand repas aux principaux amis du duc de Marlborough, ou, ce qui étoit la même chose, aux amis de la maison d'Hanovre : cependant il avoit osé faire un crime à son adversaire d'avoir eu des correspondances avec le prince qui, suivant les lois, devoit succéder à la couronne. Mais la politique, réduite quelquefois à flatter tous les partis pour se ménager des ressources en cas d'événement, ne se pique pas d'être toujours conséquente. Dès le lendemain, Anne se trouva fort mal : elle passa la nuit du 10 au 11 dans de grandes agitations. S'il faut en croire les Whigs, on l'entendoit s'écrier sans cesse : *Mon frère, mon cher frère, que je vous plains !* Les remèdes devinrent inutiles, et l'on

Mort de la reine Anne.

1714. désespéra de sa vie. Désigné par le conseil pour remplir le poste de trésorier, Shrewsbury, s'approchant du lit de la princesse, dans un intervalle lucide, lui demanda si elle le connoissoit : *Oui, je vous connois*, répondit-elle : *c'est au duc de Shrewsbury que je remets la baguette.* Son pouls parut ensuite se dégager, et cette apparence de mieux lui permit de prendre un bouillon : bientôt après elle tomba dans un sommeil léthargique, et mourut le lendemain 12 août, vers sept heures du matin, dans la cinquantième année de son âge (1). Sa fin prématurée eut, dit-on, pour cause principale, l'habitude des liqueurs fortes, suite de sa complaisance pour le prince de Danemarck son époux.

Le duc et la duchesse de Marlborough arrivent à Douvres le jour même de cette mort.

Le duc et la duchesse de Marlborough arrivèrent à Douvres le jour même de la mort de la reine, après plus de vingt mois d'absence ; ils y furent reçus par le maire et les jurats, au bruit du canon de la plate-forme, et aux acclamations du peuple.

La pompe de leur entrée à Londres est un scandale aux yeux des partisans de l'ancienne cour.

Le mercredi 15, le héros de l'Angleterre fit dans la ville de Londres une espèce d'entrée publique,

(1) *Tome I.er, page 93*, il est dit, par erreur, que le duc de Glocester étoit le dix-septième enfant d'Anne, qui n'en eut que six. Le premier fut une fille, morte presque aussitôt après sa naissance ; Marie, née en 1685, morte en 1686 ; Anne-Sophie, née en 1686, morte en 1687 ; Guillaume, duc de Glocester, né le 24 juillet 1689, mort en 1698 ; Marie, née en 1690, puis George, morts l'un et l'autre peu après leur naissance.

dont la pompe fut, pour les personnes attachées à l'ancienne cour, un vrai scandale. Plus de deux cents gentilshommes montés sur des chevaux richement enharnachés, quelques seigneurs ses parens, et des citoyens de toutes les classes, le suivirent jusqu'à son hôtel, dans le quartier de Saint-James. Une compagnie de volontaires et de grenadiers de la cité, qui marchoit devant lui, le salua d'une triple décharge de mousqueterie, au moment où il descendoit de sa voiture pour entrer dans sa maison. Par-tout on accouroit en foule pour le voir; et l'on crioit avec enthousiasme : *Vive le roi George! vive le duc de Marlborough!* Il n'en falloit pas tant pour allumer la bile de ses ennemis, qui lui reprochèrent d'avoir insulté par l'éclat de son triomphe à la mémoire de sa bienfaitrice et de sa souveraine. Ce qu'il y a de vrai, c'est que plus de modestie et des marques de deuil l'eussent honore bien davantage. 1714.

Le capitaine général avoit rendu en gloire à la reine Anne ce qu'il en avoit reçu en bienfaits. Si elle n'égala pas Élisabeth par ses grandes qualités, elle la surpassa par ses vertus privées, comme par les événemens de son règne et par le bonheur qu'elle eut de rester jusqu'à sa mort la maîtresse des destinées d'une partie du monde. L'Empire délivré par ses armes; la Flandre, hérissée de places

1714. fortes, conquise par un guerrier de son choix; Gibraltar, réputé imprenable, tombé en son pouvoir; un monarque superbe réduit à lui demander la paix; l'Europe sortie des horreurs d'une longue guerre, malgré les intrigues de ses alliés et d'une faction puissante; Charles vaincu, dès qu'elle cesse de le soutenir de son bras victorieux; l'union de l'Écosse à l'Angleterre effectuée par ses soins au milieu des obstacles et du choc des partis: tels sont les titres qui méritent à son gouvernement l'honneur de faire époque dans l'histoire.

On s'étonnera peut-être qu'une femme médiocre ait été l'arbitre de plusieurs nations et l'adversaire le plus redoutable de Louis XIV. La surprise doit cesser, quand on pense que les grands hommes réfléchissent tout ce qu'ils ont d'éclat sur les souverains qui les emploient. La postérité ne sépare point Anne de Marlborough, qui la fit entrer dans toutes les vues de Guillaume et qui la couronna de ses propres lauriers. Mais, après s'être servie du bras du héros pour vaincre ses ennemis, elle employa les talens de ses nouveaux ministres pour le vaincre lui-même, lorsqu'il fut devenu factieux et rebelle à ses volontés. Trop souvent les princes règnent moins par leur propre génie que par les dépositaires de leur puissance.

Portrait de la reine Anne.

La reine Anne étoit d'une taille moyenne et

bien proportionnée ; ses traits, trop mâles pour être compatibles avec les grâces de son sexe, contrastoient avec la foiblesse de son caractère. Jouet des Whigs et des Torys tour-à-tour, elle fut d'abord asservie aux premiers, dont elle ne se détacha que pour changer de joug. En proie au funeste besoin d'avoir des favorites, elle en eut deux qui la tyrannisèrent. Malgré les bornes étroites de son esprit, elle aimoit et encourageoit les beaux-arts : la peinture et la musique faisoient son amusement. Les pauvres furent l'objet de sa sollicitude ; mais elle donnoit peu, pour pouvoir donner toujours. Elle fut, dit Smollett, un modèle de fidélité conjugale, une mère tendre, une amie sincère, une maîtresse indulgente, une protectrice libérale, une princesse remplie de douceur et de clémence : on ne la vit jamais répandre le sang pour crime de trahison. Son attachement à l'Église anglicane égaloit sa charité et sa justice. Trop dénuée d'énergie pour être mise au nombre des plus grands souverains, elle doit être comptée parmi les meilleurs. Son amour pour son peuple lui mérita le surnom de *la bonne reine Anne ;* titre qui l'honore plus que toutes les conquêtes du vainqueur d'Hochstett. 1714.

Le dernier soupir de la fille de Jacques II fut celui de la royauté des Stuarts, dont le sceptre passa dans une maison étrangère. Sophie, morte le 8 juin, La princesse Sophie, fille d'Élisabeth, fille de Jacques I.er, porte

1714. ses droits dans la maison d'Hanovre.

dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, avoit précédé Anne de deux mois et quatre jours dans le tombeau : elle étoit la quatrième et la plus jeune des filles de Frédéric, électeur palatin, qui traîna dans l'indigence le vain nom de roi de Bohème, et qui, par son mariage avec Élisabeth d'Angleterre, devint le gendre de Jacques I.er (1). Ernest-Auguste de Brunswick-Lunébourg, duc d'Hanovre, évêque d'Osnabruck, créé électeur en 1692, avoit épousé Sophie en 1651. Sans le savoir, elle apportoit en dot, pour sa postérité, la couronne de son aïeul maternel, plus vraie que celle de son père, mais invisible, et cachée au loin dans les sombres replis d'une révolution impossible à prévoir. Ce fut en faveur de cette princesse et de ses enfans que Guillaume et les deux chambres exclurent la ligne catholique. L'acte du parlement, du 13 ou 14 mars 1701 (2), avoit été confirmé le

(1) Ce mariage avoit été conclu par le maréchal de Bouillon, oncle de Frédéric, qui, comptant trop sur l'appui de Jacques son beau-père, pédant couronné, foible et timide, s'enhardit à se faire roi de Bohème; entreprise à laquelle il dut ses malheurs.

(2) Le P. Buffier, auteur de l'Histoire chronologique de l'avant-dernier siècle, et le président Hénault, le mettent sous la date du 13 mars; le P. d'Avrigny le place un jour plus tard. Anne-Marie d'Orléans, mariée au duc de Savoie, fille de Monsieur et de Henriette fille de Charles I.er, protesta contre cet acte, étant, dans l'ordre de la succession, plus près du trône

25 octobre 1705, à l'époque du crédit sans bornes ou plutôt sous le règne du tout-puissant Marlborough. 1714.

George-Louis (1), fils d'Ernest et arrière-petit-fils de Jacques I.er par Sophie sa mère, déjà souverain sans être roi, le premier de sa race sur le trône de la Grande-Bretagne, s'en montra digne par des qualités royales, mais ternies par un peu de paresse; prince qui, doué d'une présence d'esprit admirable, d'un coup-d'œil juste et pénétrant, d'une ame sensible et généreuse, réunissoit la science militaire à une grande valeur, et qui, à la prière du capitaine général des forces angloises, avoit accepté le commandement sur le Rhin, où il s'étoit distingué dans deux campagnes. Ce fut un besoin impérieux pour son cœur d'acquitter sans délai sa reconnoissance envers ceux qui l'avoient servi. Entraîné par ce sentiment louable, qu'il Portrait de George I.er

que Sophie, petite-fille de Jacques I.er C'est par-là que la maison de Savoie a prétendu des droits u trône d'Angleterre.

(1) Né en 1660, il épousa, en 1682, Sophie-Dorothée, sa cousine germaine, veuve de Frédéric de Wolfenbutel, fille de George-Guillaume de Brunswick-Zell et d'Éléonore Desmiers, fille d'Alexandre, seigneur d'Olbreuse en Poitou. Celle-ci, faite dame de Harbourg à l'époque de son mariage, avoit été ensuite créée princesse par l'empereur. Par-là, le roi George II, élève de Marlborough dans l'art de la guerre, fut le petit-fils d'une Françoise.

1714. devoit modérer par une sage politique, il se hâta trop de payer ses partisans de tous les dons d'une faveur exclusive; et cette noble imprudence contribua aux troubles des commencemens d'un règne qui, d'ailleurs, ne fut ni sans prospérité ni sans gloire.

Traité de Bade en Suisse avec l'Empire.

La reine n'étoit plus lorsque la paix se fit avec l'Empire. Le corps germanique avoit remis ses intérêts entre les mains de son chef: les plénipotentiaires de Charles furent le prince Eugène, les comtes de Goes et de Seilern; Louis eut Villars, les comtes du Luc et de Saint-Contest. Le traité, signé le 7 septembre à Bade en Suisse (1), fut, pour ainsi dire, calqué sur celui de Rastadt: l'un et l'autre rétablissoient l'électeur de Bavière dans tous ses états, droits et prérogatives (2). Par une suite nécessaire, on devoit lui rendre Mindelheim, possédé par son oncle Maximilien, dont il étoit l'héritier: aussi le titre de cette nouvelle principauté ne se trouve-t-il point au nombre de ceux que proclama le héraut d'armes le jour des funérailles du duc de Marlborough. La paix, dont le seul dessein avoit hâté sa chute, finit donc par

(1) Dans l'Argaw.

(2) Dans tous les *régaux*, biens, droits, qui appartiennent à la maison de Bavière médiatement ou immédiatement. Lamberty, *tome VIII.*

l'effacer

effacer de la liste des souverains, en ne lui laissant que le vain titre de prince. 1714.

Philippe V devint maître, le 12 du même mois, de tout l'intérieur de l'Espagne, par la reddition de Barcelone, qu'une escadre tenoit bloquée, tandis que le maréchal de Berwick (1) l'assiégeoit par terre. Depuis que les Impériaux avoient évacué la Catalogne en vertu de l'accord du 14 mars, les habitans s'étoient montrés ivres du fanatisme républicain : ce peuple, qui ne sembloit vivre que pour combattre, porta le courage jusqu'à la frénésie ; la capitale, attaquée avec vigueur, se défendit avec une opiniâtreté qui tenoit du désespoir ; femmes, prêtres, moines, tout étoit soldat dans Barcelone. Il y eut cinq cent quarante-trois tant religieux qu'ecclésiastiques tués dans les sorties ou aux attaques. On compta soixante-un jours de tranchée ouverte, jusqu'au 11 septembre, que l'assaut fut donné à cette ville, qui se rendit le lendemain. Le blocus avoit duré onze mois.

Philippe V maître de toute l'Espagne, par la reddition de Barcelone.

L'incendie qui ravageoit l'Europe depuis tant d'années, acheva de s'éteindre avec la fureur des Catalans ; car l'île Majorque, qui se soumit au mois de juin 1715, n'opposa aucune résistance au

(1) *Voyez* ses Mémoires, *tome II*, depuis la *page 172* jusqu'à la *page 195*.

1714. débarquement des troupes envoyées pour la réduire. Ainsi s'écroula, jusqu'à la dernière pierre, le vaste édifice bâti par le roi Guillaume, et soutenu si long-temps, au milieu des flammes, par le bras et le génie de Marlborough.

George I.er proclamé roi. Un nouveau règne plein de faveur, mais court et stérile en événemens, alloit commencer pour le duc. A peine la reine Anne eut-elle fermé les yeux, que M. de Bothmar présenta au conseil un ordre de son maître pour l'établissement d'une régence. Dès-lors les seigneurs dévoués à la race hanovrienne donnèrent un libre cours à leur alégresse : ils se réunirent pour accompagner les hérauts d'armes, qui parcoururent les rues de Londres en proclamant George I.er roi de la Grande-Bretagne. Cette cérémonie se fit sans désordre : chacun parut participer à la joie publique, excepté une dame qui, après avoir ramassé le gant d'un des hérauts, s'écria, *vive le roi Jacques III!* et s'offrit à combattre pour sa cause. Cette conduite chevaleresque fut taxée d'extravagance, et resta impunie.

La flotte qu'on équipa pour aller chercher le successeur d'Anne en Hollande, étoit composée de seize vaisseaux de guerre et de quarante-deux autres bâtimens, auxquels se joignit une escadre des États-généraux pour rendre son escorte plus

imposante : on eût dit qu'elle étoit destinée à faire la conquête de l'Angleterre. Cet appareil de forces maritimes convenoit assez au chef de la dynastie naissante, dont il falloit orner les prémices d'une pompe analogue à la nature de sa puissance. Débarqué à Greenwich le 29 septembre *(n. st.)*, il se rendit à pied au palais de Saint-James : on avoit dressé des échafauds dans toutes les rues, où le luxe étaloit tout ce qu'il a de richesse et de magnificence. 1714. Il arrive à Londres.

Parmi les courtisans de George, aucun ne parut avec plus d'éclat que Marlborough, qui étoit allé à sa rencontre. Ce prince l'accueillit avec les témoignages les plus distingués de faveur et d'estime. Le guerrier qui avoit affermi les lois politiques de Guillaume, méritoit, certes, de recevoir du nouveau roi des marques publiques de reconnoissance et de partager les honneurs de la journée : dans cette entrée solennelle, le duc éclipsa, pour ainsi dire, le monarque. Après avoir acquitté sa dette d'hommages, il remonta dans sa voiture avec le général Cadogan : le peuple, à cette vue, oubliant le souverain pour le héros, accompagna celui-ci de ses vœux et de ses acclamations, depuis Greenwich jusqu'à Saint-James. C'étoient pourtant les mêmes hommes qui avoient idolâtré le docteur Sacheverel, instrument principal des anciennes disgraces du duc : ils Honneurs rendus au duc de Marlborough.

1714. se livrèrent à toute leur effervescence, sur la route du cortége, et abattirent un échafaud où ils avoient cru apercevoir cet artisan de troubles, jadis l'objet de leurs adorations. Ce fut, de la part de la multitude, une espèce d'amende honorable inspirée par la présence de celui qu'elle avoit outragé. *Qu'un peuple qui passe si rapidement de la haine à l'amour, dut paroître méprisable à ce grand homme* (1) !

Il est réhabilité dans ses emplois.

Un des premiers actes de l'autorité royale le rétablit dans ses emplois les plus importans. George, quatre jours après son arrivée, lui rendit, avec le premier régiment des gardes à pied, les titres de capitaine général des troupes de terre et de grand-maître de l'artillerie. Nommé ensuite l'un des commissaires de l'hôpital de Chelsea, et membre du nouveau conseil, le duc obtint un autre genre de récompense qui le flatta davantage : son parti triompha complétement ; tout le ministère fut changé ; les Whigs régnèrent en maîtres. Mais cette espèce de révolution fit beaucoup de mécontens. Un seigneur qui avoit la confiance du roi, lui représenta le danger d'une conduite si précipitée : *Mylord*, répondit-il, *la maxime des princes de ma maison est de ne jamais abandonner leurs amis, de rendre justice à tout le*

(1) *Voyez* le continuateur des Révolutions d'Angleterre.

monde, et de ne craindre personne. George fut couronné le 31 octobre (1), aussi tranquillement que s'il n'y avoit point eu de Jacques III. Dans cette cérémonie, le duc partagea encore les hommages rendus au souverain qui, sans lui, n'eût pas régné sur l'Angleterre, et dont le fils avoit servi sous ses ordres. Il y eut ce même jour du tumulte dans plusieurs provinces en faveur du Prétendant, qui, dès le 29 août, avoit fait une vaine protestation datée de Plombières. On informa, dit le P. d'Avrigny, contre les coupables, qui en furent quittes pour donner caution, et pour promettre d'être plus sages à l'avenir. 1714. Couronnement.

Le couronnement avoit attiré des trois royaumes une foule de spectateurs. Quelques jours après, George dit qu'à la vue de cette multitude immense il songeoit à la résurrection des morts. *Sire*, répondit mylady Cowper, *c'étoit bien le jour de la résurrection de l'Angleterre et de tous les bons Anglois.* Elle désignoit par ces derniers mots Marlborough et ses partisans, parmi lesquels le lord Cowper avoit joué l'un des premiers rôles. Bon mot de lady Cowper.

Le duc, quoique réhabilité dans ses principaux titres, végétoit dans une sorte de grandeur, bien

(1) L'auteur du Dictionnaire de la noblesse, *in-4.°, tome V, page 582*, confond le jour de l'avénement, 12 août, avec celui du couronnement.

1714. au-dessous de sa renommée et de son ambition. Le même homme qui, pendant huit années de toute-puissance et dix de gloire, avoit commandé en chef les plus grandes armées de l'Europe, se trouvoit réduit à passer en revue les gardes à pied et à cheval. Le 18 janvier 1715, il remplit ce ministère avec plus de pompe que de coutume, pour fêter plusieurs officiers qu'il avoit réintégrés dans leurs emplois, et que leur attachement pour sa personne avoit fait destituer. Ce devoit être pour son cœur, et ce fut au moins pour son amour-propre, la plus douce des jouissances.

1715. Le duc rétablit plusieurs officiers.

Son avis prévaut dans la chambre des pairs.

La chambre haute s'occupa, le 30 du même mois, d'un réglement pour les troupes de terre : on proposa d'insérer dans le bill une clause par laquelle chaque régiment seroit tenu de résider dans le lieu qui lui avoit été assigné. Plusieurs pairs appuyèrent cette motion : mais Marlborough la combattit avec avantage; il fit voir que, dans le cas d'une invasion du dehors, ou d'une révolte au dedans, il pourroit arriver, si l'on adoptoit la clause, qu'il n'y eût pas de forces suffisantes, soit pour repousser l'une, soit pour réprimer l'autre. « Sa Majesté, ajouta-t-il, a confié la garde de sa » personne et de sa famille à la nation ; il faut » abandonner à sa sagesse le soin de disposer » des troupes de la manière qu'elle le jugera à

» propos pour le salut public. » L'avis du capitaine général prévalut. 1715.

On proposa ensuite d'exclure du service tous les officiers étrangers. Le duc s'éleva avec force contre cet inique projet, qu'il pouvoit apprécier mieux qu'un autre, lui qui avoit été si souvent le témoin de la bravoure des réfugiés françois. « Ce » seroit, disoit-il, déshonorer l'Angleterre, que » de traiter ainsi, en son nom, des hommes qui » la servent depuis vingt-cinq ans avec un zèle » désintéressé et une fidélité à toute épreuve; ce » seroit une injustice et une ingratitude sans » exemple même chez les nations les plus bar- » bares. »

L'anniversaire de la naissance de George fut marqué par un événement qui auroit pu devenir funeste, si l'on n'eût pris des mesures pour en prévenir les suites. On avoit habillé à neuf le premier régiment des gardes à pied, pour embellir ce jour de fête; mais les soldats, mécontens de leurs habits, et sur-tout du linge qu'on leur avoit donné, furent sur le point d'en venir à une révolte ouverte. Il y avoit parmi eux des Irlandois jacobites, et d'autres ennemis du gouvernement, qui réussirent à exciter des troubles: plusieurs eurent l'insolence de jeter leurs chemises dans le jardin du roi et dans celui du capitaine général. Le 30 mai, le

1715. détachement envoyé de Whitehall pour relever la garde de la tour, affecta de montrer les siennes, tout le long du chemin, à ceux qui se trouvèrent sur son passage, en criant avec une sorte de fureur : *Voilà les chemises hanovriennes !*

Le duc accusé d'avoir fait fournir par avarice de mauvais habits et de mauvaises chemises aux gardes à pied.

Les ennemis du duc saisirent cette occasion de lancer contre lui des sarcasmes, et accusèrent sa cupidité d'être la cause de ces plaintes. « N'est-il » pas étrange, dirent-ils, qu'un autre Crésus » cherche encore à gagner quelques guinées aux » dépens des pauvres! » Quoique la calomnie fût méprisable, il ne la méprisa point, parce qu'elle rappeloit une affaire trop fameuse. Il voulut qu'on insérât dans les feuilles publiques l'avis suivant : « Qu'informé de la fraude des entrepreneurs pour » l'habillement du premier régiment des gardes à » pied, il avoit fait confronter les habits, et sur- » tout les chemises, avec le modèle convenu; qu'il » avoit ordonné aussitôt de brûler celles-ci, et » de distribuer à chaque soldat deux chemises de » bonne toile, à la place d'une seule; de plus, » une veste neuve, sans préjudice du vieux habit » que chacun garderoit, et dont il étoit d'usage de » faire des vestes. »

Réduit à l'humiliante nécessité d'une apologie.

Marlborough fit plus encore; le 2 juin, jour de revue, il harangua en ces termes le corps des mécontens :

1715.

MESSIEURS,

« Vos plaintes ne sont que trop bien fondées ; » je me flatte que vous ne m'accuserez pas d'y » avoir donné lieu : je vais, s'il est possible, re- » monter jusqu'à la source de cette manœuvre, » pratiquée contre vous comme contre moi ; je » ne négligerai rien pour obtenir une satisfaction » convenable, et je ne croirai rien faire de trop » en faisant rendre justice à des hommes de votre » mérite. Je vous prie de remettre les habits dont » vous vous plaignez, et de reprendre les vieux, » jusqu'à ce qu'on puisse vous en délivrer de nou- » veaux ; ce qui, sur ma parole, ne tardera pas à » s'effectuer. J'ai eu l'honneur de servir avec grand » nombre d'entre vous pendant plusieurs cam- » pagnes ; vous savez si j'ai jamais causé le moindre » tort à aucun de vous : il n'y en a pas un seul dans » le régiment qui ne doive compter sur mon zèle, » si je trouve l'occasion de l'obliger. Je finis, per- » suadé que je parle à des sujets fidèles du meil- » leur des rois, et que vous êtes bien convaincus » de mes sentimens pour vous. »

Cette humble harangue produisit les plus heureux effets : les soldats jetèrent des cris d'allégresse, et bientôt ils y joignirent ceux de la

1715. reconnoissance; car le duc, à l'appui de son discours, fit distribuer une barrique de bière à chaque compagnie. Les entrepreneurs en chef rejetèrent la faute sur les fournisseurs subalternes; ces derniers, à leur tour, accusèrent ceux qui les avoient employés. Telle est la tactique ordinaire de la malversation, qui, presque toujours, se sauve à la faveur des ténèbres ou de la calomnie.

Quel qu'eût été le succès de l'apologie de Marlborough, il étoit bien humiliant pour ce grand homme d'en avoir eu besoin. Combien il dut être affecté de se voir réduit à repousser la honte d'un gain sordide, lui qui, comblé de gloire, possédoit les richesses d'un souverain! Deux fois il fut accusé, et deux fois il se justifia; plus heureux si la soif de l'or ne lui eût pas attiré des imputations injustes sans doute, capables néanmoins de le flétrir! Il ne suffit pas à la femme de César d'être irréprochable; il est des délits avilissans dont un héros ne doit pas même être soupçonné.

Le prince de Galles menaçoit le possesseur du trône de ses pères. Le roi, dans son conseil, avoit arrêté, le 20 juillet, qu'il seroit levé treize nouveaux régimens de dragons et huit d'infanterie. Les ducs de Marlborough et d'Argyle, les généraux Stanhope et Cadogan, chargés du choix des officiers, s'assemblèrent le surlendemain au bureau de

M. Pulteney, secrétaire de la guerre : celui-ci avoit reçu quelques jours auparavant une lettre du capitaine général, qui fut insérée dans la gazette de la cour; elle étoit ainsi conçue (1) : 1715.

MONSIEUR,

« Sa Majesté, résolue de pourvoir le plutôt pos- Lettre du duc au secrétaire de la guerre.
» sible au sort des officiers réformés à demi-paye,
» est dans le dessein de soulager la nation de ce far-
» deau, et de récompenser ceux qui ont bien servi
» dans la dernière guerre. J'ai ordre de vous noti-
» fier que tout emploi qui viendra à vaquer dans
» l'armée, doit être conféré à un officier ayant
» demi-paye, et qu'à l'avenir nul ne pourra être
» promu par faveur, crédit ou autre pratique, à
» un grade quelconque, au préjudice d'un plus
» ancien que lui. Sa Majesté veut qu'on ait égard
» à la plus grande ancienneté de la commission,
» pourvu toutefois qu'elle ait lieu d'être satisfaite
» des services de celui qui a cet avantage; obser-
» vant néanmoins qu'un officier réformé, ci-de-
» vant revêtu d'un emploi semblable à celui qui
» vaquera, doit être préféré à tout autre. Elle exige

(1) Lediard la date du 30 juin; dans ce cas, elle eût précédé la création des nouveaux régimens, qui est du 20 juillet : on pourroit prétendre, à la rigueur, qu'elle n'étoit applicable qu'aux anciens corps.

1715. » que vous fassiez transcrire cette délibération dans » vos registres, pour servir de règle invariable à » l'avenir. »

Signé le duc DE MARLBOROUGH.

Cette mesure avoit moins pour objet de soulager *la nation d'un fardeau* que d'augmenter les forces du nouveau souverain et de diminuer le nombre des mécontens. M. Pulteney fit publier et afficher la lettre du duc, ordonnant à tous les colonels d'envoyer la date des brevets de tous les officiers réformés de leurs régimens respectifs. Les généraux chargés de la composition des nouveaux corps nommèrent aux emplois ceux qu'ils crurent les plus dignes de confiance, sans avoir rigoureusement égard à l'ordre du tableau. Cette inconséquence, au moins apparente, excita de grands murmures parmi les officiers à demi-paye qui n'avoient point été compris dans la promotion. Ils présentèrent au roi des suppliques auxquelles étoient annexés la lettre du capitaine général et l'ordre du secrétaire d'état. On accorda la paye entière aux plaignans qui n'en avoient que la moitié : malgré cet avantage, plusieurs continuèrent de se plaindre de la préférence obtenue par de moins anciens qu'eux. Sans doute que l'honneur de servir ne leur parut pas susceptible

Plaintes de grand nombre d'officiers.

d'indemnité. Un sentiment aussi louable détermina à faire quelque changement dans la liste des promus ; et tous ceux qui l'étoient déjà ou qui alloient l'être, reçurent l'ordre de se rendre à leur destination. C'étoit ainsi qu'une petite guerre de bureau avoit succédé aux grands triomphes du vainqueur d'Hochstett. 1715.

George n'avoit pas débuté avec sagesse ; il auroit dû ne se déclarer pour aucun parti, ou du moins ne pas traiter avec rigueur celui auquel il ne devoit point la couronne. Loin de tenir cette conduite, il avoit dépouillé tous les Torys de leurs charges, et cassé le parlement qui venoit de le reconnoître. Il fut attaqué par des libelles diffamatoires, dans sa personne et dans sa famille. La tribune sacrée retentit des cris de la sédition : le peuple, animé par ces discours et par les manœuvres des Jacobites, s'assembla de toutes parts ; et l'on put craindre de voir le nouveau gouvernement détruit dès sa naissance. Le duc de Berwick mit tout en œuvre pour profiter de la conjoncture : il envoya des émissaires aux principaux seigneurs, disposés à la révolte ; il appela au secours de son frère, Charles XII, trop malheureux lui-même pour être l'appui d'un prince dans l'infortune. Au défaut de ce moyen, tous les autres furent tentés : l'argent fut répandu, sur-tout parmi les officiers

Grand nombre de mécontens. Conduite impolitique du roi George.

1715. réformés, que la paye entière consoloit de leur inaction. Les chefs de l'entreprise résolurent d'exciter, s'il étoit possible, un soulèvement général, avant que le roi pût faire venir des troupes de Hollande et d'Allemagne. Bolingbroke, accusé du crime de haute trahison, s'étoit sauvé en France dès le mois de janvier 1715; et d'Ormond, prévenu du même délit, y étoit venu ensuite. Les mécontens exigeoient que le prince de Galles débarquât avec quatre mille hommes, de l'argent et des armes : le meilleur renfort qu'il eût à amener, c'étoit sa bravoure personnelle; car Louis XIV et le régent avoient résisté à l'éloquence des solliciteurs.

Crainte d'une invasion.

Cependant tout annonçoit une invasion prochaine. La crainte alla même jusqu'à la terreur : elle fut telle, que les magistrats de Londres firent la recherche des armes et des chevaux dans toutes les maisons. Ce qui accroissoit les alarmes, c'est que la fierté britannique s'indignoit de fléchir sous le joug d'un maître étranger : le clergé obéissoit avec peine. Les nombreux partisans du dernier ministère formoient une phalange redoutable : ils étoient plus excités qu'aigris par les invectives du fameux prélat Burnet, de ce tribun turbulent, qui les accusa d'avoir, par une paix déshonorante, mis la couronne de l'Espagne et des Indes sur la

Fermentation interieure.

même tête, d'avoir exposé le Portugal à perdre ses précieuses mines du Brésil, d'avoir livré les braves Catalans à la discrétion d'un vainqueur irrité, d'avoir prodigué l'or aux montagnards d'Écosse pour alimenter leur révolte. Tous les esprits fermentoient d'une manière effrayante. Au milieu de l'effervescence des factions, le Prétendant fut proclamé à Perth par les seigneurs de son parti, qui commencèrent par remporter quelque avantage. 1715.

Le Prétendant proclamé à Perth.

Le duc de Marlborough, en sa qualité de capitaine général de toutes les troupes de terre, étoit, par-là même, le gardien de la tranquillité publique; il fut invité à une assemblée que tint le lord maire, le 29 octobre, avec tous les shériffs et *aldermen :* cette réunion avoit pour objet principal de concerter les mesures à prendre pour réprimer l'esprit de révolte qui éclatoit de toutes parts.

Le duc invité à prendre des mesures pour assurer la tranquillité publique.

Le comte de Marr, dépossédé par George de la charge de secrétaire d'état pour l'Écosse, avoit rassemblé dans ce pays près de dix mille Jacobites (1); il s'y étoit rendu maître de quelques villes : mais sa lenteur et son irrésolution lui firent

Les Jacobites soulevés en Écosse.

(1) *Voyez* les Mémoires de Berwick, *tome II*, depuis la *page 244* jusqu'à la *page 270*.

1715. perdre le fruit de son début ; au lieu de marcher sans délai contre le duc d'Argyle et Cadogan, qui avoient à peine quinze cents hommes, il leur donna le temps de réunir leurs forces. Après s'être assurés d'Édimbourg, ils campèrent à Sterling. Le capitaine général dirigeoit les opérations de cette campagne, d'un succès trop facile pour être glorieux.

En Angleterre. A la même époque, tout étoit dans l'agitation sur les frontières de l'Angleterre, sur-tout dans le comté de Northumberland. Commandés par un gentilhomme nommé Forrester et par le brigadier Mackintosh, les insurgens avoient la supériorité du nombre; mais, avec beaucoup de bras, ils étoient sans tête. Les généraux Wills et Carpenter les attirèrent jusqu'à Preston : là, près de cinq mille hommes (1) se rendirent à deux mille, tandis qu'à Auchterader le duc d'Argyle, avec trois mille combattans, soutenoit les efforts de dix mille.

Ils sont réprimés.

Après avoir obtenu un avantage qu'il ne mit point à profit, le comte de Marr se retira à Perth, sous prétexte qu'il manquoit de vivres. Cet homme avoit de l'esprit, du courage, mais nul talent pour une entreprise de cette nature : il ne sut point

(1) Berwick dit que deux mille se rendirent à mille commandés par Wills, et que la tête avoit tourné à Forrester.

agir

agir à propos, et finit par n'être qu'un général sans armée. Sa conduite étoit en contradiction avec son zèle; et il devoit perdre, par sa faute, une cause pour laquelle il eût fait le sacrifice de sa vie. 1715.

Dans ces circonstances, le Prétendant partit d'abord pour Saint-Malo, d'où il se proposoit de passer en Écosse. Le comte de Stairs, ambassadeur de sa cour, en porta plainte au régent, qui répondit : *Indiquez-moi le lieu où il est; je le ferai reconduire en Lorraine : pour moi, je ne suis ni l'espion ni le prévôt du roi George.* Jacques, sans cesse contrarié par les vents, s'embarqua enfin à Dunkerque sur un navire d'armateur; il mit pied à terre à Peterhead, vers la fin de décembre. Le comte de Marr alla à sa rencontre, à la tête de trois cents chevaux : la présence de ce prince, qui ne parut que comme un roi fugitif, jeta ses amis dans la consternation, loin de relever leur courage. Il crut en augmenter le nombre, en publiant une amnistie : plusieurs en furent exclus, entre autres le duc de Marlborough; l'imprudence des exceptions détruisit les avantages de cette mesure. Quand on lui proposa de le couronner, il ne voulut point prêter serment selon la coutume de l'Église anglicane; ce qui éloigna de sa cause les plus zélés de cette église : au lieu de seize mille combattans, sur lesquels il comptoit, il en eut à peine trois ou

Le Prétendant arrive.

1715. quatre mille, tous dans le plus triste équipage, tandis que le duc d'Argyle avoit reçu un renfort de six mille Hollandois.

1716. Un traître acheva de perdre le frère d'Anne, qui venoit pour reconquérir un trône : c'étoit le colonel Maclaine, employé par le duc d'Ormond à pratiquer des intelligences dans l'ouest, et à concerter avec les seigneurs du pays les mesures d'un soulèvement général. Il révéla tous ses secrets à George, qui envoya de ce côté un corps de troupes, et fit arrêter grand nombre de personnes. Le duc d'Ormond ne put débarquer, et ses desseins échouèrent. Pour comble de malheur, un secours de 100,000 écus en lingots dor, adressé à Jacques par le roi d'Espagne, fut englouti par les flots. Alors il se trouvoit à Perth, réduit à l'état le plus déplorable : cette ville n'avoit pour toute défense qu'une simple muraille, et un poste couvert par la rivière, qui est très-large, et qu'on ne peut passer à gué qu'à dix milles au-dessus, dans un pays de montagnes ; le froid étoit excessif, et la glace servoit de pont. Aux approches du duc d'Argyle, qui étoit plus fort de la moitié, le Prétendant se retira, le 11 février 1716, pour se réfugier à Dundée, et de là à Montrose. La plupart de ses partisans, frappés de terreur, entre autres le marquis de Huntley, avoient déjà fait leur accommodement.

Malheurs qu'il éprouve. Il fuit.

Le zèle et la fidélité sont aux ordres de la fortune : le prince dont elle s'éloigne sans retour, reste bientôt seul, et sa cour fuit avec ses espérances. 1716.

Avare du sang des autres, las de lutter contre les élémens, contre la trahison, contre le malheur, Jacques résolut de quitter une terre où il ne pouvoit régner : il se rendit sur la côte, où mouilloit un navire de Saint-Malo pour le recevoir. Plusieurs de ses adhérens, sans compter quelques lords pris à Preston, périrent victimes de leur stérile dévouement : ce fut un vrai calice d'amertume pour ce prince, qui alla ensevelir à Avignon sa couronne, sa douleur et ses regrets (1), après avoir achevé la ruine de son parti par la disgrace de mylord Bolingbroke, le plus ferme et le plus éclairé de ses serviteurs (2).

Comme capitaine général, le duc de Marlborough, sans commander en personne, avoit été l'ame de cette guerre par ses conseils et par les ordres partis du fond de son cabinet. Lorsqu'il

(1) Ce que dit Voltaire à ce sujet doit être rectifié par le récit de Berwick.

(2) Le duc d'Ormond et le comte devenu duc de Marr avoient contribué à cette disgrace, l'un par jalousie, l'autre par l'intérêt de faire croire que son entreprise auroit réussi si le lord l'avoit secouru. Les brouillons, les petits politiques, les femmes de Saint-Germain, tout se réunit pour donner à la tentative de Jacques la plus triste des issues.

1716. trahissoit le père, il ne prévoyoit pas qu'il consommeroit la perte du fils, en assurant à la race hanovrienne un trône sur lequel il avoit aidé Guillaume à s'asseoir : c'étoient-là de minces travaux, peu dignes de l'homme qui avoit étonné l'Europe par la grandeur de ses exploits et de son influence ; cependant ils terminèrent la vie publique et presque les jours de ce héros, qui ne reparut sur le théâtre que quelques instans, pour se préparer à une fin prochaine, dans les loisirs de la solitude.

Le duc, infirme, se retire des affaires.

Frappé d'apoplexie, devenu l'ombre de lui-même, et incapable d'affaires, le duc réalisa ce qu'il avoit dit à la chambre haute le 18 décembre 1711, qu'il ne desiroit plus que la retraite, pour songer à l'éternité. Les années de son déclin, semblables à celles de son enfance, n'offrent aucun trait qui mérite d'être recueilli par l'histoire : foible d'esprit comme de corps, il s'amusoit, dit-on, à jouer au petit palet avec ses pages ; les parties qu'il leur gagna furent les dernières victoires du guerrier qui avoit pris tant de places, forcé tant de lignes, gagné tant de batailles, gouverné tant de cabinets ; qui, en un mot, avoit rempli le monde du bruit de sa renommée. Les hommes les plus célèbres, soumis aux mêmes infirmités que les autres, ne s'en distinguent à la

fin que par de grands souvenirs; heureux lorsqu'ils laissent, dans la félicité publique, la trace de leur existence ! 1716.

Le comte de Sunderland, gendre du capitaine général, et veuf depuis 1716, mourut le 30 avril 1722, deux mois environ avant son beau-père, à qui des sens déjà presque éteints épargnèrent la douleur de cette perte. L'avénement de George lui ayant rouvert, comme au duc, la carrière des honneurs, ce prince le nomma vice-roi d'Irlande, membre du conseil et garde du sceau privé, secrétaire d'état, commissaire en chef de la trésorerie, gardien de la garde-robe, premier gentilhomme de la chambre, l'un des lords justiciers, chevalier de l'ordre de la Jarretière, &c. Membre des communes, du vivant de Robert son père, il ne vouloit alors être appelé que Charles Spencer, et soupiroit, disoit-il, après l'abolition de la pairie: les années refroidirent son enthousiasme démocratique ; il ambitionna les grandes places, qu'il remplit sous deux règnes avec non moins de probité que d'intelligence, mais avec hauteur. Swift, dont les portraits sont tracés d'une main partiale, le peint comme un esprit médiocre et dépourvu de culture, malgré la riche bibliothèque qu'il s'étoit formée. Ce jugement ne s'accorde point avec le goût du comte pour les sciences et 1722. Mort du comte de Sunderland et son portrait.

1722. les lettres, dont il fut le zélé protecteur. Ce même satirique l'accuse d'avoir offensé la reine grossièrement, de s'être montré l'ennemi implacable de cette princesse, et de n'avoir pu lui pardonner les torts dont il étoit coupable envers elle (1). Anne, il est vrai, eut à se plaindre de son humeur chagrine et de ses censures. Impétueux, violent, opiniâtre, il n'en déploya pas moins les talens d'un habile ministre : les défauts de son caractère, d'ailleurs généreux, tenoient beaucoup de la morgue républicaine ; c'étoit, en quelque sorte, un Spartiate, qui, devenu satrape de Perse, porta dans cet emploi une fierté agreste et le mépris de sa propre grandeur. Il s'illustra par un rare désintéressement dans le cours de son administration, et sa fortune ne s'accrut point aux dépens de l'État. L'estime et les regrets des gens de bien le suivirent au tombeau ; mais il y descendit chargé de la haine du peuple, qui lui faisoit un crime de ses relations, vraies ou fausses, avec les directeurs de la compagnie de la mer du Sud. Une telle aversion ne prouve rien pour qui sait que la populace de Paris voulut exhumer les restes de Colbert, martyr du bien public, et le bienfaiteur

(1) *Proprium humani ingenii est odisse quos læseris* (Tacite, *Agric.* XLII) ; ou, comme dit Guicciardini, qui a rendu cette idée à sa manière : *Chi offende, non perdona mai.*

de la France. L'honneur de perpétuer le nom de Marlborough étoit réservé aux descendans de Charles. 1722.

Le duc, infirme, changeoit de place pour changer d'ennui : il alloit d'un lieu à un autre, tantôt à Blenheim près de Woodstock, tantôt à Holloway-house près de Saint-Alban, tantôt à Windsor-lodge. Épaminondas mourant dit aux Thébains, qui gémissoient de ne pas le voir revivre dans un fils : *Cessez de vous plaindre ; je laisse deux filles immortelles, Leuctres et Mantinée.* Le duc de Marlborough, avant d'expirer, pouvoit dire aux Anglois : *J'ai perdu un fils qui vous eût fait souvenir de ce que j'ai été ; j'ai donné le jour à quatre filles, mortelles comme moi : mais j'en laisse quatre autres immortelles, riches de mes conquêtes, Hochstett, Ramillies, Oudenarde, Malplaquet, qui, avec la dynastie régnante maintenue et affermie par mes soins, composent ma plus glorieuse postérité.*

Enfin le duc de Marlborough cessa de vivre, ou plutôt de mourir. Ce fut à Windsor-lodge qu'il termina sa carrière, le 27 juin 1722, âgé de près de soixante-douze ans (1), comblé de toutes les

Mort de Marlborough.

(1) Né le 24 juin *(v. st.)* 1650, c'est-à-dire le 5 juillet, il mourut le 16 juin *(v. st.)*, c'est-à-dire le 27 ; il n'avoit donc pas soixante-quatorze ans, comme le dit le président Hénault, mais soixante-douze moins huit jours. Voici comme Lediard

1722. faveurs de la gloire et de la fortune. Les préparatifs et les circonstances de sa sépulture répondirent à l'éclat de sa vie : la nation crut son honneur intéressé à rendre aux cendres d'un général qui l'avoit illustrée par tant de triomphes, des hommages dignes de ses services. Le regardant, à juste titre, comme le bienfaiteur de sa maison, le monarque vouloit se charger des frais de la cérémonie : mais Jean Churchill n'avoit point ressemblé à Aristide, dont il fallut que la république d'Athènes payât les funérailles et dotât les filles ; car, après les partages de ses quatre enfans, il laissoit un revenu annuel de 70,000 pièces, qui forment plus de 1,550,000 liv. de notre monnoie (1). La duchesse pensa que sur elle seule devoit reposer le soin de pourvoir aux obsèques d'un époux qu'elle avoit si tendrement aimé ; et ce fut elle seule qui fit la dépense de la pompe funèbre, l'une des plus magnifiques dont il soit mention dans les annales de la vanité humaine, et qu'on pourroit appeler un dernier acte de souveraineté.

---

s'exprime sur la mort du duc : « Ce fut à Windsor-lodge qu'il » livra la dernière bataille : il ne la perdit point en perdant la » vie ; car il s'éleva au-dessus de la mort par des sentimens » dignes d'un héros chrétien. »

(1) Voltaire prétend l'avoir ouï dire à la veuve ; ce qui est plus croyable que les anecdotes des gants et de la jatte d'eau.

1722. Exposition de son corps sur un lit de parade.

Homère nous apprend que le corps d'Achille fut gardé dix-sept jours ; celui de Marlborough l'avoit été pendant cinq semaines, lorsqu'on l'apporta dans le quartier de Saint-James, pour y être exposé avec un grand appareil (1). Le premier appartement de l'hôtel du défunt étoit tendu en revêche (ratine, ou espèce de flanelle), et le second en drap; il y avoit dans celui-ci une espèce de trône, surmonté d'un écusson de prince (2) : dans le troisième, tendu en velours et parqueté de revêche, on montoit, par trois marches, à un lit de parade de velours noir, orné de plumes de même couleur attachées aux quatre coins du ciel ; à la tête du lit se trouvoit un second écusson semblable au premier. Le cercueil étoit couvert d'un velours cramoisi, orné de clous couleur d'or, et d'un cuivre doré portant l'empreinte des titres du capitaine général : il y avoit par-dessus un linceul de toile fine de Hollande, puis un poêle de velours noir plissé en festons. Les décorations de la gloire et de la faveur couvroient en partie le surtout de

(1) Les corps des héros de la Grèce étoient aussi exposés, mais avec moins de magnificence. A Rome, ceux des magistrats de la république restoient sept jours sous le vestibule ou à l'entrée de leurs maisons, les pieds tournés du côté de la porte, à laquelle on avoit attaché une branche de cyprès.

(2) Dans l'original, on lit *écusson de majesté.*

1722. la mort. On avoit étendu sur le poêle toutes les pièces d'une armure dorée complète, avec le bâton de commandement, le grand collier de l'ordre de la Jarretière autour du cou, l'effigie du roi George, et la jarretière sur la jambe gauche: au coin se voyoit une riche épée dans un fourreau de velours cramoisi, suspendue à un ceinturon de même étoffe et de même couleur. A l'un des côtés de la tête de l'armure, on avoit mis une couronne de prince d'Empire, et de l'autre une couronne ducale; cette tête reposoit sur un coussin de velours cramoisi, garni de franges et de glands d'or: les pieds avoient pour support un lion rampant, tenant une bannière et le cimier des armes du duc. Divers drapeaux et écussons, arrangés convenablement sur les colonnes du lit, ajoutoient à la pompe imposante des apprêts funèbres. Des cierges sans nombre, allumés jour et nuit, éclairoient les trois appartemens, dont on avoit couvert la tenture d'armoiries de plusieurs espèces, entrelacées de chiffres et d'emblèmes. Deux autres grands appartemens, ornés de la même manière, étoient destinés à recevoir la noblesse et tous ceux qui avoient été invités aux funérailles.

Magnificence des funérailles

Le 9 août, vers midi, le convoi devoit se mettre en marche à travers le parc Saint-James et l'*Upper-park* jusqu'au coin de *Hide-park*, se

porter de là, à travers *Piccadilly* et *Pall-mall*, jusqu'à *Saint-James's-street*, et par *Charing-cross*, à travers *King-street*, jusqu'à l'abbaye de Westminster. Les troupes tirées du camp de *Hide-park* avoient été distribuées de la manière suivante : le premier régiment des gardes à pied étoit rangé dans l'*Upper-park*, ayant sa droite tout près de *Buckingham-house ;* les autres gardes à pied, les gardes et les grenadiers à cheval, avoient pris poste en face du chemin qui traverse ce parc, et dans l'ordre où il falloit défiler ; un train composé de quinze pièces de canon et de deux mortiers, les grandes timbales de l'artillerie sur un char à deux chevaux, et les deux compagnies de canonniers et de bombardiers, attendoient l'ordre du départ dans *Hide-park*, près de la porte qui mène à *Piccadilly ;* un détachement des deuxième et quatrième régimens des gardes à cheval étoit placé dans le parc Saint-James, pour fermer la marche du convoi. 1722.

La disposition se trouvoit ainsi faite lorsque tout s'ébranla. Les gardes à pied, marchant huit de front, ayant six rangées de profondeur ; les drapeaux pliés et enveloppés de branches de cyprès ; les tambours et les timbales couverts de revêche noire et d'écussons ; les trompettes aussi cachées sous des branches de l'arbre de la mort,

1722. et réunies dans les mêmes mains à des bannières aux armes du duc ; les officiers en deuil, et portant, ainsi que les soldats, leurs armes renversées ; tout sembloit retracer la perte du dieu de la victoire. Ainsi, chez les Romains, les soldats suivoient la pompe funèbre de leur général, tenant leurs piques la pointe en bas ; les licteurs renversoient pareillement leurs faisceaux.

Après le cortége militaire, paroissoient, deux à deux, huit hommes en robes de drap, espèce de guides, ayant des baguettes noires (1), précédés d'un officier subalterne des hérauts d'armes, un bâton noir à la main. Ils étoient suivis de soixante-treize pensionnaires externes de l'hôpital de Chelsea, vêtus de robes pareilles : ceux-ci, le cimier des armes du duc sur le bras, représentoient le nombre de ses années (2), et alloient également deux à deux, à l'exception de l'impair. Puis on voyoit quatorze trompettes et timbaliers à cheval, avec des bannières aux armes du défunt. Un étendard marqué de même, porté au haut d'une lance par le major Gardiner, et soutenu par deux officiers dans leur

(1) Le mot anglois signifie *douves [staves]*.

(2) Il n'avoit que soixante-douze ans moins huit jours lorsqu'il mourut ; l'on en figura soixante-treize, sans doute parce que la soixante-treizième année étoit commencée, en comptant depuis sa naissance jusqu'à ses obsèques.

costume funèbre, fermoit cette marche, pour en annoncer une nouvelle. 1722.

Ici commençoient les chevaux de deuil, choisis entre les plus beaux de leur race : le premier, orné d'un caparaçon de drap armorié, de plumes par devant et par derrière, avoit un palefrenier à pied pour conducteur. Venoient ensuite quarante personnes en manteaux, ganses et gants noirs, à cheval, dans le même ordre que les huit guides et les pensionnaires. Deux trompettes avec des bannières, le poursuivant d'armes *Rouge-Croix*, bien costumé, et le guidon entre les mains du major Keightly, assisté de deux collègues, terminoient la suite du premier coursier.

Quatre autres chevaux, parés de la même manière, continuoient ce triste et étrange spectacle : un cortége à-peu-près semblable à celui que je viens de décrire, suivoit chacun d'eux, et formoit une file longue et imposante.

Un écuyer, assisté d'un palefrenier, conduisoit le sixième cheval de deuil, couvert d'un velours armorié, et le plus remarquable du convoi : on eût dit que les animaux de cette noble espèce, qui, dans les combats, avoient partagé les périls, devoient aussi jouer un rôle aux obsèques de celui qui les avoit si souvent menés à la victoire.

Ici s'ouvroit une autre scène de ce drame muet

1722. et lugubre : les éperons et les gantelets étoient tenus par un héraut, le heaume et le cimier par un second, le bouclier et l'épée par un troisième ; le surtout restoit au roi d'armes. Un char ouvert, à quatre colonnes, ayant un dais de velours noir, doublé de taffetas, avec des franges et des glands d'or à chaque coin, portoit les autres parties de l'armure, disposées comme sur le lit de parade, et le cercueil contenant la dépouille mortelle du capitaine général. MM. Ridley et Mitchel, officiers de sa chambre, étoient assis, l'un à la tête, l'autre aux pieds, en grand deuil, et découverts. Différens plumages noirs voltigeoient au sommet, décoré en outre de trophées entrelacés d'armoiries, sur l'aigle desquelles il y avoit des étoiles et des emblèmes. Toute la partie inférieure du char étoit ornée de divers boucliers, sur lesquels on avoit représenté les victoires et les conquêtes du héros, avec cette devise :

BELLO HÆC ET PLURA.

Huit chevaux couverts de velours traînoient le char libitinaire. Les deux premiers avoient leur caparaçon marqué des armes du duc comme prince d'Empire ; celui des deux suivans offroit l'écusson entier, entouré de la jarretière, avec les supports surmontés de la couronne ducale ; le

cinquième et le sixième étoient parés comme les deux premiers ; et les deux derniers comme le troisième et le quatrième. Outre le cocher en grand deuil, il y avoit autant de guides que de chevaux. Cinq capitaines en deuil, portant une banderole aux armes de Churchill, marchoient de chaque côté du char : il étoit suivi d'un cheval d'honneur caparaçonné richement, et conduit avec des rênes de soie par le capitaine Fish, ayant avec lui deux subalternes. 1722.

J'omets d'autres détails qui pourroient ennuyer mes lecteurs.

Le carrosse du monarque et celui du prince de Galles précédoient un nombre infini d'autres voitures qui appartenoient aux principaux de la cour et de la ville. A Rome, un crieur public parcouroit les rues pour appeler le peuple au convoi des personnages du plus haut rang ; à Londres, on n'eut pas besoin de remplir cette forme pour que le concours fût immense. Les uns se proposoient de rendre les derniers devoirs à un guerrier qui avoit honoré sa nation ; les autres n'étoient amenés que par le motif de satisfaire leur curiosité : mais la multitude elle-même contribua à la grandeur d'un spectacle dont elle voulut être témoin, spectacle inoui dans les annales britanniques, et vraiment digne de la circonstance. Du fond de l'Angleterre,

1722. de l'Écosse et de l'Irlande, on étoit venu se joindre aux habitans de la capitale ; et les trois royaumes assistèrent, pour ainsi dire, par députés, aux obsèques de celui qui les avoit illustrés tous par l'éclat de son nom.

Enfin le convoi arriva à la porte occidentale de Westminster. Mais l'église ne pouvoit pas contenir les citoyens de toutes les classes qui avoient voulu prendre part à la cérémonie ; on n'en accorda l'entrée qu'à ceux qui avoient été invités spécialement, et à une très-petite partie du cortége : de ce dernier nombre furent les officiers qui tenoient en main les étendards, les guidons, les banderoles et les bannières ; les hérauts d'armes, le secrétaire, les deux chapelains du duc, et ses quatre officiers de la verge blanche, &c. Le char étant parvenu à la porte, l'armure en fut ôtée ; et tandis que la noblesse défiloit dans l'intérieur avec une partie du cortége, le corps resta à l'entrée de l'église : il fut ensuite porté dans la chapelle de Henri VII, pour être mis sur une estrade surmontée d'un dais, et entourée de banderoles qui ne cessèrent de flotter au-dessus du cercueil. Les porte-poêles ayant pris chacun un coin, les chanoines en chappes, et le chœur en surplis, chantèrent l'office des morts. D'habiles musiciens, l'élite des virtuoses, élevés sur un échafaud tendu

en

en noir, exécutèrent, à l'entrée de la chapelle, des morceaux analogues à la circonstance. 1722.

Tout, jusqu'aux murs, parloit à l'ame le langage de la douleur. L'église étoit couverte, au-dehors et au-dedans, des signes du deuil, et d'un nombre infini d'écussons, de chiffres, de devises, qui retraçoient une perte aussi grande qu'irréparable, la vanité des titres, et jusqu'au néant de la gloire. On voyoit des milliers de cierges brûler dans la vaste enceinte du temple, et le catafalque de la chapelle sortir en quelque sorte du milieu des flammes, environné de tous les emblèmes de la victoire et de la grandeur. Du haut de l'orchestre partoient des chants, des sons lugubres, dont la sombre et déchirante harmonie peignoit les soupirs et les gémissemens d'une affliction vive et profonde. A entendre retentir des plus tristes accens les voûtes d'un édifice qui ressembloit à un immense tombeau, à voir de toutes parts ces empreintes, ces clartés funèbres, une multitude d'hommes revêtus des livrées de la Mort, on eût dit que c'étoit la fête de cette reine sombre et inexorable, qui, entourée de ses principaux sujets, fière de sa noble victime, et assise sur le cercueil de Marlborough comme sur son trône, avoit voulu déployer le pompeux appareil de son horrible magnificence.

1722. Chacun des accessoires de la cérémonie sembloit favoriser cette épouvantable illusion. Pendant la marche lente du convoi, et durant l'office, le canon de la Tour n'avoit cessé de tirer un coup par minute ; et au signal donné de la descente du corps dans le caveau près de la sépulture de Henri VII, l'artillerie, les gardes à pied et à cheval, rangés dans le parc de Saint-James, firent une triple décharge. Dans ce moment-là même, le roi d'armes proclamoit les titres de Marlborough de la manière suivante : « C'est » ainsi qu'il a plu au Tout-puissant d'appeler de » cette vie passagère dans le sein de sa miséri- » corde, le très-haut, très-puissant, très-noble » prince Jean Churchill, duc et comte de Marl- » borough, marquis de Blandford, lord Churchill » de Sandford dans le comté de Hertford, baron » d'Aymouth dans le comté de Berwick en Écosse, » prince du Saint-Empire romain, capitaine » général des forces de sa Majesté, grand-maître » de l'artillerie, l'un des lords du très-honorable » conseil de sa Majesté, et chevalier du très-noble » ordre de la Jarretière. » La proclamation étant finie, les officiers du défunt rompirent leurs baguettes (1), et en remirent les morceaux au roi

(1) En Angleterre, les baguettes sont les signes du commandement propre à chaque emploi.

d'armes, qui les jeta sur le cercueil. Pour perpétuer le souvenir de cette triste solennité, l'on avoit frappé quatre mille médailles, qui furent distribuées aux assistans. Si le duc de Marlborough fût mort dans sa patrie sous le règne d'Anne, son historien n'eût point eu à parler de la magnificence de ses obsèques (1), qui furent tout-à-la-fois et la censure de sa disgrace et le dernier soupir de sa grandeur. 1722.

De son vivant, Marlborough avoit exalté par ses victoires la verve d'Addison, de Jean Philips, et de plusieurs autres poëtes. Le Parnasse britannique retentit de plaintes sur la perte de ce grand homme, et les Muses se rendirent les organes du deuil de la nation. Leurs accens funèbres avoient même devancé l'époque fatale : le faux bruit de la mort du héros, arrivée, disoit-on, en Allemagne, le 19 juillet 1714, s'étant répandu en Angleterre, on fit une épitaphe prématurée, où l'auteur supposoit que le duc avoit choisi sa sépulture à Anvers (2). Le duc, célébré par les Muses pendant sa vie, le fut encore après sa mort.

(1) On lit, dans une note de Smollett, que cette pompe funèbre fit plutôt paroître l'orgueil et l'ostentation de ceux qui la dirigeoient, que leur goût et leur discernement. C'étoit, il est vrai, un drame boursouflé, bizarre, et chargé de trop d'ornemens; mais il renfermoit quelques beaux détails, dignes du sujet.

(2) Elle est rapportée par Lediard; en voici un passage: « Arrête-toi, voyageur : ici sont les pauvres restes du général » Churchill, qui, la gloire et la honte de son pays, dont il

1722. Le jour des funérailles, M. Amhurst publia une élégie, où l'on trouve plus de lieux communs que de véritables beautés : il y dit, entre autres choses, qu'Achille, Alexandre, César, et tant d'autres foudres de guerre trop fameux, le céderont au vainqueur de Blenheim, et qu'ils consentiront à passer auprès de lui pour des hommes vulgaires. Mais le plus grand défaut de cette pièce est de mêler à de justes louanges, des mensonges, qui, jusqu'en poésie, peuvent être des fictions impardonnables. On y lit, par exemple, que le duc *avoit donné le repos au monde ;* cependant tout le monde sait qu'il fut moins le pacificateur que l'incendiaire de l'Europe. Un gentilhomme de Perth composa son épitaphe en latin (1). La muse de

» répandit l'éclat au-dehors par le succès inoui de ses armes et » assura la paix au-dedans, fut d'abord récompensé, ensuite » poursuivi par l'envie, injurié, banni. Heureux Anvers, où » chaque étranger viendra des deux Indes et des deux pôles » pour lire et admirer! » Il faut se souvenir que le duc, fuyant sa patrie, avoit reçu à Anvers les mêmes honneurs qu'à l'époque de ses triomphes.

(1) La voici :

MARLBURIUS jacet hîc ; satis est : tamen accipe tanti
Ex penè innumeris pauca notanda viri.
Semper Olympiacis fulgebant castra triumphis ;
Non stetit ancipiti splendida palma loco.
Gallorum rabiem quoties compescuit armis !
Arma reformatam sustinuere fidem.

l'Ecossois ressemble à un panégyriste outré, qui, pour élever son saint, déniche tous les autres. 1722.

Il circuloit depuis long-temps quelques vers destinés, disoit-on, à être mis sur la porte du château de Blenheim. L'idée en est originale, et mérite d'être connue :

Idées originales de quelques vers composés pour être mis sur la porte du château de Blenheim.

« Tes deux pierres principales furent apportées » des bords du Danube; ta base avoit été travaillée » dans les lignes du Brabant; Ramillies bâtit tes » étages magnifiques; Oudenarde t'éleva jusqu'au » faîte; ton toit majestueux fut couvert au siége de » Lille avec un art surprenant; tes gravois furent » emportés par le rapide cours de l'Escaut, dont » les bords avoient été garnis de retranchemens. » Ton maître ira chercher sous les murs de Paris

Haud ducis unius, cunctorum cernite miras
Virtutes, artes, gesta fidemque ducum.
Fabricio similem, Ludovici gaza minæque
Flectere magnanimum non valuere virum.
Quid referam Fabios, Decios, fortemque Camillum!
Majorem bello martia Roma negat.
Græcia, quos jactas! quos jactas, Punica tellus!
Judice vel Gallo, præficiendus erat.
Martis, Musarum, Britonum, pacisque, poetæ,
Gloria, præsidium, fama, minister, opus.
Imperio, patriæ, Batavis, ille impiger hosti,
Munimen, palmam, pectora, jura dedit.
Non gens ulla ducem, non ullus victor honorem,
Regia tutelam non habet ulla parem.

1722. » un ameublement royal digne de toi. O Marlbo-
» rough ! laisse subsister dans cette ville certain
» monument ridicule de triomphe (1); et, quoi-
» que de bronze, qu'il rougisse sous ta main puis-
» sante. L'art impie perpétue le nom du tyran ;
» toi, tu n'es pas la statue, mais l'ame de la
» Renommée. »

Le monument le plus digne de Marlborough est la belle et longue inscription gravée sur la fameuse colonne qu'on voit dans le parc du château de Blenheim : elle contient la courte énumération des exploits du héros, retracés avec une simple et mâle éloquence. La voici traduite littéralement :

Inscription de la colonne élevée dans le parc du château de Blenheim.

Le château de Blenheim fut bâti
par la reine Anne,
dans la quatrième année de son règne,
de l'ère chrétienne 1705,
pour être le monument
de la victoire remarquable
remportée sur les François et les Bavarois,
près du village de Blenheim,
sur les bords du Danube,
par JEAN duc de MARLBOROUGH,
le héros de sa nation et de son siècle ;
dont la gloire fut égale, et dans le conseil, et dans les combats ;
qui, par sa sagesse, sa justice, sa candeur et sa dextérité,
sut concilier des intérêts différens et même contraires ;
acquit une influence que ne donnent ni le rang ni l'autorité,

(1) Il veut parler du monument de la place des Victoires.

1722.

ni aucune autre force que celle de la vertu;
qui fut le centre fixe et précieux
où vinrent se réunir, dans une cause commune,
les principaux états de l'Europe;
qui, par ses talens militaires et son irrésistible valeur,
dans une longue suite de triomphes non interrompus,
brisa les forces de la France,
parvenues à leur plus haut degré et à leur plus grande énergie;
arracha l'Empire à la désolation;
assura et affermit la liberté de l'Europe.

Philippe, petit-fils de France, associé aux intérêts, dirigé par la politique, soutenu par les armes de cette couronne, monta sur le trône d'Espagne. Le roi Guillaume III fut le témoin de la formidable union de ces deux monarchies puissantes, autrefois rivales. Vers le déclin d'une vie consacrée à la défense de l'équilibre de l'Europe, il le vit dans le plus grand péril; et, pour écarter efficacement le danger, il prit le duc de Marlborough à son service.

Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire
auprès des États-généraux
des Provinces-Unies,

Le duc forma diverses alliances avant la mort du roi Guillaume; il en resserra les liens; il en contracta de nouvelles à l'avénément de la reine Anne, et réunit dans une ligue plus ferme les membres de la confédération dissoute à la fin de la guerre précédente.

Capitaine général
et commandant en chef
des forces de la Grande-Bretagne,

Le duc mena au champ de bataille l'armée des alliés; il prit, avec une rapidité surprenante, Venloo, Ruremonde, Stevenswaert, Liége: il étendit et assura les frontières des Hollandois. Les ennemis qu'il trouva insultant aux portes de Nimègue,

1722. furent repoussés, et contraints d'aller chercher un abri derrière leurs lignes. Dans une autre campagne, il força Bonn, Huy, Limbourg; il ouvrit la communication du Rhin avec la Meuse: il ajouta à ses conquêtes précédentes tous les pays situés entre ces deux fleuves. Les armes de France, favorisées par la défection de l'électeur de Bavière, avoient pénétré jusque dans le cœur de l'Empire; le puissant corps germanique étoit exposé à un péril imminent. Dans cette crise mémorable, le duc conduisit ses troupes depuis l'Océan jusqu'au Danube, avec une célérité, un secret et un ordre sans exemple: il vit, il attaqua, et l'ennemi fut vaincu. Il força les Bavarois soutenus par les François, dans leurs forts retranchemens à Schellenberg: il passa le Danube. Une seconde armée royale, l'élite des troupes françoises, fut envoyée pour renforcer la première. Celle des confédérés fut divisée: une partie fit le siége d'Ingolstadt; et, avec l'autre, le duc livra bataille aux forces réunies de la France et de la Bavière. Le 2 août 1704 (1), il remporta une victoire plus glorieuse qu'aucune de celles dont puissent se vanter les siècles précédens. Des monceaux de cadavres furent les terribles témoignages de sa valeur: un maréchal de France, des légions entières de François devenus ses prisonniers, attestèrent sa clémence. La Bavière fut soumise. Ratisbonne, Ausbourg, Ulm, Memmingen, tous les pays envahis rentrèrent sous la domination légitime. La liberté de la diète et la paix de l'Empire furent rétablies. Du Danube, le duc tourna ses armes victorieuses vers le Rhin et la Moselle; Landau, Trèves, Traerbach, furent pris dans le cours d'une seule campagne. La nature même de la guerre fut changée; et ceux qui avoient envahi les états des autres, se virent réduits à défendre les leurs. Les frontières de la France, dans leurs parties les plus foibles, furent exposées aux attaques des alliés.

Pour profiter de ces avantages, et amener une prompte conclusion, le duc de Marlborough conduisit encore de bonne

(1) On emploie le vieux style dans toute l'inscription.

heure ses troupes, l'année suivante, sur les bords de la Moselle. Ceux qu'il avoit sauvés quelques mois auparavant, négligèrent alors de le seconder ; et tels qui auroient dû être les compagnons de ses conquêtes, refusèrent de se joindre à lui. Se voyant traversé dans ses généreux desseins par l'intérêt personnel et la jalousie, il retourna promptement vers la Meuse : la fortune et la victoire y retournèrent avec lui. Liége fut secouru, Huy repris, et les François se virent contraints de se retirer derrière des retranchemens qu'ils croyoient imprenables. Le duc les força, avec une légère perte, le 7 juillet 1705 : il défit une grande partie de l'armée qui les défendoit ; le reste s'échappa par une fuite précipitée. Si les avantages subséquens n'ont pas été proportionnés à ce succès, il faut s'en prendre au malheur attaché à toutes les ligues ; à une différence d'opinions, là où il ne devroit y en avoir qu'une seule ; et à une discorde de pouvoirs, là où un seul devroit commander. Le contre-temps lui-même fit honneur au duc : tout le monde s'étonna qu'il pût faire tant de choses avec les entraves qui l'empêchèrent d'en faire davantage. 1722.

Des pouvoirs plus absolus lui furent accordés dans la suite, et cet accroissement d'autorité multiplia ses victoires. A l'ouverture de la campagne suivante, au moment où ses troupes n'étoient pas entièrement rassemblées, au moment où l'on savoit à peine qu'il se fût mis en campagne, le bruit de ses triomphes retentit dans toute l'Europe. Le 12 mai 1706, il attaqua les François à Ramillies : dans l'espace de deux heures toute leur armée fut mise en fuite. La vigueur qu'il mit à profiter de ce succès, égala celle qui le lui avoit obtenu. Louvain, Bruxelles, Malines, Lierre, Gand, Oudenarde, Anvers, Damme, Bruges, Courtrai, se rendirent ; Ostende, Menin, Dendermonde, Ath, cédèrent à la force des alliés ; le Brabant et la Flandre furent repris. Les places qui avoient résisté aux efforts des plus grands capitaines pendant des mois, des années, des provinces qu'on s'étoit disputées pendant des siècles, furent la conquête d'un seul été. Le duc ne se contenta point

1722. de triompher seul ; l'intérêt général étoit toujours présent à ses yeux : il étendit sa sollicitude jusqu'aux théâtres de la guerre les plus éloignés ; il diminua sa propre armée pour mettre d'autres généraux en état de vaincre. De là, Turin fut secouru, le duc de Savoie réintégré, et l'armée françoise chassée d'Italie.

Ces victoires fournirent aux alliés l'occasion de porter la guerre jusque dans le sein de la France : elle continuoit de jouir en Allemagne d'un repos qu'on eût pris pour une paisible neutralité. L'Italie lui avoit donné une fois l'alarme ; mais elle n'avoit plus rien à craindre de ce côté. Il étoit réservé à celui-là seul qui avoit commencé avec tant de gloire, de briser le joug tyrannique de cette puissance.

La barrière de la France, du côté des Pays-Bas, avoit coûté plus d'un demi-siècle de travaux ; l'art, le pouvoir et l'or avoient réuni toutes leurs ressources pour la rendre insurmontable : ce fut néanmoins sur cette frontière que la France avoit le plus de dangers à courir ; car ce fut là que Marlborough menaça de l'attaquer.

Pour couvrir ce qu'ils avoient gagné par surprise, ou ce qui leur avoit été livré par trahison, les François marchèrent vers les bords de l'Escaut ; ils avoient à leur tête des princes du sang, et le plus heureux de leurs généraux, le duc de Vendôme. Ainsi commandés, ainsi postés, ils se flattoient d'arrêter le vainqueur dans le cours de ses triomphes. Vaines espérances ! Le duc de Marlborough passa le fleuve sous leurs yeux ; il défit leur armée entière. La nuit cacha et la proximité de Gand favorisa leur fuite. Ils ne négligèrent rien pour réparer leurs pertes, pour défendre leurs frontières : de nouveaux généraux, de nouvelles armées, parurent dans les Pays-Bas. Tout contribua à rehausser la gloire, rien ne put retarder les progrès des armes des confédérés.

Lille, le boulevart de cette barrière, fut assiégé. Une nombreuse garnison et un maréchal de France défendoient la place. Le prince Eugène commandoit le siége, et le duc de Marlborough le couvroit. L'ennemi avoit saisi les passages des rivières ;

la communication avec la Hollande étoit interrompue : le duc en ouvrit une nouvelle par de grands travaux, et par un art plus grand encore. A travers des contrées couvertes de troupes françoises, les convois arrivèrent : un seul fut attaqué ; les attaquans furent battus. La défense de la place fut animée par l'espoir d'un prompt secours. 1722.

Les François assemblèrent toutes leurs forces; ils marchèrent vers la ville. Le duc, sans suspendre le siége, leur offrit la bataille ; ils abandonnèrent l'entreprise : ils étoient venus pour sauver la place, et ils ne vinrent que pour la voir prendre. De cette conquête, le duc vola à d'autres conquêtes. Les postes pris par l'ennemi, sur l'Escaut, furent surpris : le fleuve fut repassé sans opposition, malgré les grands préparatifs faits pour y mettre obstacle.

Bruxelles, assiégée par le duc de Bavière, fut secouru. Gand se rendit au duc dans un hiver mémorable par sa rigueur; une armée peu inférieure à la sienne sortit de la place. Dès que la saison lui eut permis d'ouvrir une autre campagne, il assiégea et prit Tournai; il investit Mons. Près de cette ville, l'armée françoise, couverte de bois épais, et défendue par de triples retranchemens, avoit pris poste pour inquiéter les alliés, mais sans oser leur offrir la bataille : sa contenance même ne resta pas impunie. Le 31 août 1709, le duc l'attaqua dans son camp; tout fut employé et rien ne réussit contre l'intrépidité d'un si grand capitaine et contre l'ardeur de troupes si valeureuses : la bataille fut sanglante, et l'événement décisif. Les bois furent pénétrés, les fortifications foulées aux pieds : l'ennemi prit la fuite; la ville fut prise. Douai, Béthune, Aire, Saint-Venant, Bouchain, subirent le même sort, dans les deux années suivantes ; leur vigoureuse résistance ne put les sauver. L'armée de France n'osa tenter de les secourir : elle paroissoit réservée pour défendre la capitale de la monarchie.

La perspective de cette détresse extrême ne fut ni éloignée ni douteuse. Les François reconnurent leur vainqueur et demandèrent la paix.

1722. Telles sont les actions du duc de Marlborough, renfermées dans le court espace de quelques années.

Elles suffisent pour orner les annales de plusieurs siècles.
L'admiration des autres peuples
sera transmise jusqu'à la dernière postérité,
dans l'histoire même des ennemis de la Grande-Bretagne.
La haute idée
que le peuple anglois a conçue
du mérite transcendant de ce héros,
a été exprimée
de la manière la plus solennelle,
la plus efficace et la plus durable.
Les actes du parlement, gravés sur cette colonne,
subsisteront
aussi long-temps que le nom et le langage britannique,
illustres monumens
de la gloire de Marlborough
et de la reconnoissance nationale.

Marlborough, loué par César, l'eût été aussi par les faits, et avec la même simplicité; nul autre panégyrique ne célèbre dignement les grands hommes.

George I.er honore le duc, en lui donnant Cadogan pour successeur dans la charge de grand-maître de l'artillerie.

George nomma Cadogan grand-maître de l'artillerie et colonel du premier régiment des gardes à pied : il ne pouvoit pas mieux honorer la mémoire du duc, qui eût choisi lui-même pour son successeur un ami fidèle, inséparable compagnon de ses périls et de ses triomphes.

Je terminerai cet ouvrage par le résumé des principaux traits qu'il renferme : on y trouvera Marlborough jugé par les faits.

1722.

Résumé des principaux traits de l'histoire de Marlborough jugé par les faits.

Dans un siècle fécond en grands capitaines, Jean Churchill, quoiqu'aimant les François, l'ennemi le plus dangereux de la France, se plaça au premier rang par des exploits immortels. Doué d'un talent décidé pour la guerre, de tous les charmes de la figure et de l'esprit, se pliant à tout, il eût été, comme Alcibiade, voluptueux à Athènes, sobre à Lacédémone; et, comme lui, il fut un héros à la tête des armées. Les bienfaits d'un prince qu'il abandonna, les services qu'il rendit à une révolution fameuse, et le crédit de son épouse, préparèrent sa grandeur. Héritier des desseins de Guillaume, non par haine, mais par ambition, il devint l'ame et le chef d'une ligue à laquelle il imprima le mouvement rapide de son génie. De l'aveu même du chef de la faction opposée, cet homme extraordinaire eut la double gloire de la politique et des armes : aussi redoutable comme négociateur que comme guerrier, *il se montra peut-être*, dit Bolingbroke, *le plus grand général et le plus habile ministre de son temps.* Envisagé sous le premier rapport, il excelloit dans les marches, dans les campemens, dans l'art de disposer ses troupes, soit pour l'attaque, soit pour la défense. La victoire resta son alliée fidèle, et sur les champs de bataille, et dans une foule de siéges, tous couronnés du succès. Nul ne sut mieux que lui faire

1722. usage de tous ses moyens, saisir l'à-propos, inspirer la confiance et l'amour, électriser le soldat et contenir son ardeur, joindre la ruse à la force, mettre à profit ses avantages et les fautes de son ennemi. Actif, infatigable, zélé pour le maintien de la discipline, attentif à exciter l'émulation par l'attrait des récompenses, avare de sang, plein d'affabilité et d'égards pour les vaincus, il offre l'un des plus beaux modèles que les guerriers aient à suivre.

D'un autre côté, le Marcellus anglois, ainsi que le romain, l'épée de son pays, régna dans diverses cours par ses conseils; et son influence dans les cabinets ne fut pas moindre que son empire sur les légions enchaînées à sa gloire. A Londres, à la Haye, à Vienne, à Berlin, à Hanovre, à Ratisbonne, il portoit ou envoyoit ses avis, ses instructions, ses demandes, ou plutôt ses ordres. Rien ne prouve mieux son adresse à manier les esprits, à maîtriser les sentimens, que la docilité d'Eugène, qu'il gouvernoit à son gré. L'amitié qui unit ces deux émules, et l'ascendant du premier sur le second, rappellent Épaminondas et Pélopidas. Secondée de la terreur de son nom, la main de Marlborough, dirigeant tous les ressorts d'une vaste alliance, brisa les trophées de Louis XIV, qui, enfin, trouva son salut dans les efforts d'un

héros acharné à sa perte : pour ce prince, l'excès du mal en devint le remède ; et la reine de la Grande-Bretagne, fatiguée des malheurs de l'Europe, secoua le joug d'un sujet trop puissant qui vouloit éterniser la guerre. 1722.

Frappé de disgrace dans sa personne, dans son épouse, dans son parti, accusé de péculat, et, au lieu de répondre par ses triomphes, à l'exemple de Scipion, n'opposant qu'une apologie humiliante, persécuté, calomnié avec fureur, et contraint de s'imposer la peine de l'ostracisme, le duc, dans sa lutte et dans son exil, présenta moins le spectacle d'un sage aux prises avec l'adversité, que celui d'un ambitieux frustré de ses espérances, qui, tourmenté d'inutiles regrets, finit par se fuir lui-même, comme il fuyoit sa patrie. Sous George, qui lui devoit le trône plus qu'à tout autre, il reprit un instant l'éclat de son ancienne faveur, qui s'éteignit bientôt dans les glaces de la vieillesse et dans la nullité de l'enfance.

Quelqu'éclatans que soient ses titres à l'admiration de tous les siècles, l'impartiale postérité n'oublie pas qu'il trahit Jacques son premier bienfaiteur et son maître ; qu'il voulut conspirer contre Guillaume, dont il avoit aidé la cause par une conduite déloyale et affermi la puissance par la réduction de l'Irlande ; qu'il traversa, sans ménagement

1722. les vues pacifiques d'Anne, qui, contente, pendant près de huit années, du vain titre de reine, lui avoit remis en dépôt les droits de sa couronne : elle se souvient qu'il accumula d'immenses trésors, et que, loin de les répandre sur l'indigent, comme Cimon, fils de Miltiade, il ne les employoit qu'à en faire éclore de nouvelles richesses. Pour absoudre sa mémoire, je n'exigerois pas qu'il eût réuni à ses rares qualités le fidèle héroïsme de Strafford, le désintéressement d'un Spartiate, la soumission servile d'un Ilote : je voudrois seulement que des taches ineffaçables ne souillassent point un si beau caractère, et qu'il n'eût été ni ingrat, ni factieux, ni avare. Son histoire n'en est pas moins instructive, et pour l'homme de guerre, qui y trouve d'importantes leçons dans d'illustres exemples, et pour l'homme d'état, qui y apprendra à se défier des calculs de la politique, et pour le philosophe moraliste, qui étudie le jeu et les effets des passions. Jusque dans ses foiblesses et ses vices même, qui le rapprochent du vulgaire, le grand homme ressemble au fanal placé sur une hauteur : par ses actions vraiment glorieuses, il marque la route à suivre, et, par ses écarts, les écueils à éviter.

POSTÉRITÉ

POSTÉRITÉ ET SUCCESSEURS DU DUC DE MARLBOROUGH.

MARLBOROUGH avoit eu en légitime mariage un fils et quatre filles. Jean, marquis de Blandford, né le 13 janvier 1686, fut enlevé aux espérances de sa famille et de la nation le 20 février 1703 (1). Doué de tous les dons de la nature, il promettoit déjà de faire revivre les qualités aimables et les talens d'un père dont il offroit l'image dans tous ses traits.

Enfans qu'il laisse. Postérité de ses quatre filles.

Henriette vit le jour le 19 juillet 1682. Elle épousa, en 1698, François lord vicomte de Rialton, fils du comte de Godolphin. Les nœuds de cette alliance rendirent plus étroits encore ceux de l'amitié constante qui unit le capitaine général au grand trésorier. Henriette succéda par acte du parlement dans les nom et titres du duc de Marlborough, à l'exception de ceux de prince de l'Empire et de baron d'Aymouth, éteints faute d'hoirs mâles : la mort lui enleva en 1731 son fils, William ou Guillaume, marquis de Blandford, qui eût porté le nom de duc de Marlborough, s'il eût survécu à sa mère. Henriette, sa fille, fut mariée au duc de Newcastle. Trois autres rejetons périrent en bas âge.

Anne, femme de Charles Spencer, comte de

(1) Voyez *tome I.er, pages 187 et 188.*

Sunderland, transmit par le troisième de ses fils le nom de son père (1).

Élisabeth, née en 1687, épouse du duc de Bridgewater, donna le jour à deux fils et à une fille.

Marie, venue au monde deux ans après, unie au duc de Montaigu, fut mère de six enfans, dont quatre moururent de bonne heure : Isabelle, l'une des trois filles, devint duchesse de Manchester ; et Marie, comtesse de Cardigan.

Enfans naturels.

Outre la postérité légitime de Marlborough, qui subsiste encore dans celle de ses filles, le duc laissa quelques fruits de ses premières amours, dans des enfans naturels qui furent peu connus. Churchill, fils de l'un d'eux, servit avec distinction à la bataille de Fontenoi, et se montra vraiment digne de son aïeul. Il sortit des rangs avec le comte d'Albemarle, et Charles Hay, capitaine aux gardes : tous trois, ayant salué nos légions d'un coup de chapeau, invitèrent le comte d'Anteroche à faire tirer le premier ; et sur le refus de celui-ci, les Anglois ouvrirent la scène par une charge qui mit hors de combat plus de six cents gardes françoises ou suisses, et qui écrasa un autre régiment. Ainsi les égards d'une politesse réciproque précédèrent le carnage, et l'on vit deux peuples rivaux préluder à une action meurtrière par un exemple de générosité dont les Grecs et les Romains n'auroient pas manqué d'ennoblir leur histoire.

Les titres de Marlborough passent dans la maison de Spencer.

Généalogie de cette maison.

Les titres d'une maison ancienne et illustre devoient, pour ainsi dire, recevoir leur dernier sceau du nom de Marlborough. Les aïeux des Churchill et des Spencer se glorifient également d'une origine françoise. Ce fut

(1) *Voyez* ci-après, *page 551*.

l'heureuse expédition de Guillaume qui transplanta de Normandie en Angleterre ces tiges fécondes et généreuses. Robert *Despencier,* c'est-à-dire, dépensier, intendant ou maître d'hôtel du prince, a transmis à sa race le nom de son emploi comme nom patronymique. Les vastes connoissances de Cambden, le Varron, le Strabon et le Pausanias de la Grande-Bretagne, sont le sûr garant de cette généalogie, qui, bien différente de tant d'autres, n'est point l'ouvrage de la vanité et du mensonge (1).

Robert étoit frère du comte de Montgomery et du célèbre Urso de Abetot, shériff héréditaire du Worcestershire ; il ne fut pas moins bien traité que les autres compagnons du conquérant, qui l'enrichit de plusieurs domaines dans le Warwickshire et dans le Leicestershire. On le trouve cité parmi les barons qui assistèrent au concile de Londres en 1082. La charge dont il étoit revêtu, passa à ses fils Guillaume et Thurstan le Despencier. On raconte que celui-ci porta plainte à Henri I.er contre Adam de Yarmouth, garde du sceau privé, qui ne vouloit pas lui expédier gratuitement un acte passé en sa faveur. La réponse du roi mérite d'être connue : *Il faut,* dit-il, *que les officiers de la couronne se montrent désintéressés, non-seulement les uns envers les autres, mais encore envers les étrangers* (2). Pour de tels hommes, la facilité d'être généreux est la plus belle prérogative de leur puissance.

(1) Il fait voir qu'en retranchant le *de* du mot *despencier,* on en a fait ensuite *spencier,* puis *spencer.*

(2) Cambden le raconte d'après un vieux historien, Gualterus Mapes, *de nugis curialium.* Ce titre rappelle l'ouvrage intitulé, *Joannis Saresberiensis Polycraticus, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum,* Lugd. Batav. ex offic. Plantin. 1595.

Hugh ou Hugues, le troisième des enfans mâles de Thurstan, servit sous Richard *Cœur-de-lion*, au siége de Saint-Jean-d'Acre, et mourut comblé de bienfaits par Henri III. Geoffroi, son frère cadet, fonda l'abbaye de Marlou, dans le Buckinghamshire, en 1173. Amalric, devenu l'aîné de tous par le décès de Walter, lord de Stanley, donna cent vingt marcs et un palefroi pour être dispensé de l'expédition d'outre-mer; il eut trois fils de sa femme Amable de Cheney. Thurstan, le plus âgé, shériff du Gloucestershire, père de Geffrey le Despencier, mort en 1251, fut l'aïeul de Hugh et de Geffrey, lord de Marchly dans le Worcestershire. Le duc de Marlborough actuel descend de ce dernier en droite ligne.

Hugh ou Hugues Spencer, victime d'un des plus cruels jeux de la fortune, sous le règne d'Édouard II, dit *des Favoris*, joignit au lustre des grandes actions et des emplois de ses ancêtres le triste éclat d'une catastrophe à jamais mémorable. On se rappelle encore avec effroi la fin tragique et du père et du fils, qui expièrent une prospérité odieuse, sous les coups d'une Françoise, indignée de n'avoir que les vains titres de reine et d'épouse. Le comte de Westmoreland est l'héritier de cette branche, dont l'exemple a laissé une si terrible leçon aux favoris qui abusent de leur pouvoir.

Sir John, fils de Geffrey, pris avec Adam son frère à la bataille de Northampton, et délivré par la victoire de Lewes, remportée sur Henri III, mourut en 1274, laissant deux fils : l'un d'eux, appelé Guillaume (1), donna le jour à Jean, qui, écuyer de Henri V et maître de sa garde-robe, accompagna ce prince dans son

(1) De Guillaume et d'Alix de Verell, naquit aussi Nicolas,

expédition en France. Il seroit trop long de retracer la longue suite de ceux qui ont illustré le nom de Spencer; je me hâte d'arriver à des temps plus voisins du nôtre.

Robert, élevé à la pairie le 21 juillet 1603, sous le titre de lord Spencer de Wormleighton, et décoré la même année de l'ordre de la Jarretière, protégea, suivant Cambden, les sciences et la vertu. Sa probité lui mérita l'estime publique; son éloquence, jointe à sa bonne réputation, lui fit des admirateurs et un parti; ses titres et ses richesses attirèrent auprès de sa personne des courtisans qu'il méprisa. Il termina son honorable carrière le 25 octobre 1627. William son fils, mort en 1636, avoit épousé Pénélope, fille du comte de Southampton, dont il eut quatre enfans mâles. Henri, l'aîné, fut le seul qui laissa de la postérité. Du côté maternel, il comptoit parmi ses ancêtres des rois d'Angleterre, d'Écosse, de France, de Jérusalem, d'Espagne et de Navarre. Le plus beau de ses titres fut dans son cœur également pur et magnanime. Né à Althorp, le 23 novembre 1620, il se distingua dans le cours de ses études, et épousa, en 1639, Dorothée Sydney, fille de Robert comte de Leicester. Défenseur zélé du trône contre les parlementaires, Henri combattit sous les drapeaux du roi à Kington ou Edgehill, et à Oxford. Charles le

qui, de sa femme Polard, eut deux enfans mâles. Thomas, l'aîné, donna le jour à Henri, qui, de la cohéritière de Lincoln, eut quatre fils, Jean, Thomas, William ou Guillaume, et Nicolas. Le premier fut père de Guillaume et de Jean : celui-là eut d'Élisabeth Empson, Jeanne, Jean et Thomas; Jean ou John fut père d'un autre sir John, père de Robert, élevé à la pairie en 1603. *Voyez* le détail de la filiation dans l'ouvrage d'Arthur Collins, 1768, intitulé *Pairies d'Angleterre*, tome Ier, pages 365 et suiv.

créa comte de Sunderland le 8 juin 1643. Le jeune héros se dévoua pour un prince reconnoissant : il périt victime de sa fidélité à la bataille de Newbury, le 29 septembre de la même année. Robert, son fils unique, joua un grand rôle, mais sans être l'héritier de tous les sentimens d'un père mort pour la cause de son roi. Ambassadeur en Espagne en 1672, puis en France, ministre plénipotentiaire à Cologne, envoyé auprès de Louis XIV en 1678, il fut mis ensuite à la tête de l'administration, où il brilla par ses talens et sa faveur, sous le règne de Charles II. Promu à l'ordre de la Jarretière par Jacques, et honoré de la confiance de son prince, il en abusa pour l'endormir sur le trône, d'où ce dernier roi de la maison de Stuart étoit près de tomber. La fausse sécurité du monarque fut en partie l'ouvrage du principal ministre, qui n'ignoroit pas les desseins de Guillaume : la voix impartiale de l'histoire accuse Robert, et la postérité la plus indulgente ne sauroit le justifier. Destitué de ses emplois en 1688, il les recouvra en 1693, et mourut à Althorp en 1702, après s'être démis (1). Anne Digby, son épouse, fille de George comte de Bristol, lui avoit donné trois fils et quatre filles.

Charles le puîné, troisième comte de Sunderland, survécut à ses frères Robert et Henri. Ayant perdu sa première femme Arabelle, fille du duc de Newcastle, il épousa, en 1699, Anne, seconde fille du duc de Marlborough (2), dont il eut quatre fils, deux du nom

(1) *Tome I.er, page 123, ligne 24*, il s'est glissé une erreur importante; au lieu de *à qui*, lisez *au père de qui*. L'auteur n'a pas voulu confondre Charles avec Robert.

(2) *Voyez* son article, *pages 517 et 518 de ce volume.*

de Robert, Charles, Jean, Anne et Diane. Le premier mourut en 1701 ; le second, quatrième comte de Sunderland, en 1729 ; le troisième, en vertu du testament de Jean duc de Marlborough, hérita en 1733 de ses titres et de 8000 liv. sterl., après le décès de Henriette (1), femme de François comte de Godolphin, mère de William marquis de Blandford, moissonné à la fleur de son âge dès 1731. Chevalier de l'ordre de la Jarretière, colonel du second régiment des gardes à pied, puis lieutenant-général, intendant de la maison du roi, l'un des lords justiciers en l'absence de sa Majesté, garde du sceau privé, grand-maître de l'artillerie, commandant en chef des forces britanniques en Allemagne, et généralissime de l'infanterie angloise, Charles honora tous ses emplois par la manière dont il s'en acquitta. Il finit ses jours à Munster, au mois d'octobre 1759 ou 1760.

George son fils, né le 26 janvier 1739, d'Élisabeth, fille de Thomas lord Trevor, est le sixième comte de Sunderland, le troisième duc de Marlborough, et le vingt-cinquième descendant en ligne directe de Robert Despencier. Devenu capitaine au retour de ses voyages, lord lieutenant, et *custos rotulorum* de l'Oxfordshire en 1760, il portoit la croix en 1761 dans la cérémonie du couronnement. La prudence avoit devancé en lui le cours des années. Il étoit membre du conseil dès 1762, et lord du sceau privé l'année suivante. Lady Caroline Russel son épouse, fille de Jean duc de Bedford, l'a rendu père de Caroline en 1763, et d'Élisabeth en 1764,

(1) Voyez, *tome II, page 240*, l'ordre de succession aux titres et nom de Marlborough.

puis d'un fils qui doit lui succéder, qu'on appelle le marquis de Blandford. L'amour de la solitude l'a éloigné des grands emplois. Retiré dans ses terres, il jouit en sage de la gloire de ses ancêtres. George-Jean Spencer, son cousin germain, fils de Jean, créé pair en 1763, étoit, il y a peu de temps, premier lord de l'amirauté. Ses talens politiques sembloient lui promettre une carrière plus brillante encore.

En France, on appelle *spencer* un justaucorps que les hommes et les femmes portent par-dessus leurs vêtemens dans la froide saison, et dont un grand chasseur de ce nom a laissé le modèle dans un habit assez raccourci pour ne pas gêner ses mouvemens. Ajoutez à cela, que le vainqueur d'Hochstett est resté fameux, même pour la dernière classe du peuple, qui depuis un siècle chante dans nos rues : *Malbrouck s'en va t-en guerre.* Les noms de *Spencer* et de *Marlborough* volent donc parmi nous dans toutes les bouches. Mais la maison où ils se trouvent réunis, ne tient ni de la mode, ni d'une chanson, ses droits les plus honorables à la renommée : elle les doit à des qualités et à des services qui, en lui méritant l'estime publique, l'ont rendue digne de recueillir le plus noble des héritages.

N. B. Lediard a publié en 1743 une nouvelle édition de la vie de son héros, en deux volumes, avec des additions. La première partie de cet ouvrage, réimprimé en petits caractères, est dédiée à Charles Spencer, duc de Marlborough, à qui il appartenoit de plein droit.

HISTOIRE MÉTALLIQUE

DU

DUC DE MARLBOROUGH.

1702. 1.re Médaille.

POUR perpétuer le souvenir des événemens de la première année du règne d'Anne, et des campagnes du capitaine général des troupes angloises, on frappa une médaille dont la face représente le buste de la reine couronné, avec ses titres ordinaires :

ANNA D. G. MAG. BRITAN. FRA. ET HIB. REGINA.

« Anne, par la grâce de Dieu, reine de la Grande-Bretagne, » de France et d'Irlande. »

Sur le revers, on voit une ville assiégée, et foudroyée par des canons et des mortiers, avec cette légende :

VIRES ANIMUMQUE MINISTRAT.

« Elle donne des forces et du courage. »

Dans l'exergue, on lit :

CAPTIS COLONIÂ TRAJANÂ, VENLOÂ, RUREMUNDÂ, STEPHANOVERDÂ, LEODIO. M. DCC. II.

« Kaiserswaert, Venloo, Ruremonde, Stevenswaert et » Liége pris en 1702. »

1703. 2.e La conquête de Bonn eut les honneurs d'une médaille particulière. Sur la face est le buste d'Anne avec ses titres; et sur le revers, un plan de siège. Autour on lit,

BONA A MALIS EREPTA.

« Bonn pris sur les méchans. »

et dans l'exergue,

SOCIALIBUS ARMIS, IDIBUS MAII M. DCC. III.

« Par les armes des alliés, aux ides de mai [15] 1703. »

Cette espèce d'injure n'est qu'un misérable jeu de mots, dont les François auront eu sans doute le bon esprit de ne pas se fâcher.

3.e Après la prise de Huy et de Limbourg, il parut une médaille qui rappelle la conquête de Bonn. La face offre à la vue le buste de la reine avec ses titres; et le revers, le duc de Marlborough à cheval, ayant à ses pieds une nymphe qui porte une couronne murale (1), et qui présente au vainqueur trois clefs dans un bassin.

On y lit l'inscription suivante :

SINE CLADE VICTOR.

« Vainqueur sans perte. »

---

(1) A Rome, la couronne murale se donnoit à celui qui montoit le premier à l'assaut ou sautoit le premier sur la muraille de la ville assiégée : elle étoit ornée d'espèces de créneaux tels qu'on en voit aux murailles des villes.

Ce qui rigoureusement pourroit être regardé comme une épigramme ; car là où il y a des périls, il y a des pertes : mais, *à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.* 1703.

Dans l'exergue on lit :

CAPTIS BONNÂ, HUO, LIMBURGO. 1703.

« Bonn, Huy, Limbourg pris. »

Cette campagne fut l'un des moindres titres de Marlborough à la renommée et à la gloire.

Les retranchemens de Schellenberg ayant été forcés, on frappa en Hollande une médaille à ce sujet. Il y avoit sans doute dans les États-généraux une faction contraire au duc, qui avoit joué le principal rôle dans cette scène aussi heureuse que sanglante ; cependant il n'est point nommé dans le monument numismatique, qui accorde au prince de Bade tout l'honneur de l'entreprise : sur la face est le buste de celui-ci ; sur le revers, on voit les retranchemens de Schellenberg avec un plan de Donauwert. L'antiquité et la situation de cette ville sur le Danube sont représentées sous la figure d'un vieillard appuyé sur une urne. L'inscription suivante se trouve continuée (1) dans l'exergue : 1704. 4.e

(1) C'est par erreur que, *tome 1.er, page 328*, on a imprimé *contenue*, au lieu de *continuée* ; comme c'est par inadvertance qu'on a mis deux fois dans cette même phrase *sont représentés*. Il

1704. HOSTE CÆSO, FUGATO, CASTRIS DIREPTIS, AD SCHELLENBERGAM DONAWERDAM. 1704.

« L'ennemi massacré ou mis en fuite, son camp pillé, à » Schellenberg près de Donauwert. »

Le duc fut vengé des auteurs par l'Europe entière et par Léopold lui-même, qui, dans une lettre datée du 12 juillet, le remercia de ce service signalé. La médaille entre donc de plein droit dans l'histoire de mon héros.

5.e L'art métallique s'exerça comme la poésie sur la célèbre journée d'Hochstett, pour éterniser le nom du vainqueur : mais les traits sublimes d'Addison et de Jean Philips remplissent mieux cet objet que les médailles médiocres qui parurent peu après l'événement.

Il y en eut trois qui circulèrent en Europe. Celle de Londres offre sur sa face le buste de la reine ; on voit, sur le revers, la Grande-Bretagne qui tient une lance dans sa main droite, et dans sa gauche la Victoire avec ses attributs ; auprès d'elle est un captif enchaîné à des trophées. La légende

DE GALL. ET BAV. AD BLENHEIM

est impossible que, dans un ouvrage long, pénible, et quelquefois rebutant, il n'échappe pas de semblables fautes, pour lesquelles je réclame l'indulgence de mes lecteurs, qui peut-être en auront de plus graves à me pardonner que des répétitions de mots.

est ainsi continuée dans l'exergue : 1704.

CAPT. ET CÆS. XXXM.
SIGNA RELATA CLXIII.

« Trente mille hommes pris ou tués, et cent soixante-trois » drapeaux ou étendards enlevés aux François et Bavarois » à Blenheim. »

On frappa en Hollande deux médailles dans la même circonstance. 6.e

La première offroit un large médaillon, dont la face représentoit les bustes du prince Eugène et du duc de Marlborough vis-à-vis l'un de l'autre, avec cette inscription :

EUGENIUS PRINCEPS SABAUDIÆ.
JOANNES DUX MARLBOROUGH.

« Eugène, prince de Savoie.
» Jean, duc de Marlborough. »

On lit au bas des bustes ces deux vers :

HIC POLLUX, HIC CASTOR ADEST, QUOS GLORIA FRATRES,
HOOGSTETQUE FACIT : TU QUOQUE, GALLE, VIDES.

L'historien françois du prince Eugène *en 5 vol.* a lu, ou plutôt imaginé, *nunc quoque, Galle, tumes.* Il traduit ce distique par ces mots : « C'est ici » Pollux et Castor, que la gloire et la journée » d'Hochstett ont rendus frères. François, où est » maintenant votre orgueil! » Cette version est, à la vérité, plus noble et plus ingénieuse que celle

1704. de Lediard, dont la fin présente ce sens : *et vous aussi, François, vous le voyez.* Mais, en donnant au *nunc quoque* le sens de l'*adhuc*, il eût fallu traduire : « et vous, François, vous êtes encore gonflés » d'orgueil ! »

Sur le revers, sont empreints les deux héros à cheval, encourageant leurs légions par leur exemple : le champ de bataille est couvert des morts de l'ennemi, et l'on y voit une troupe qui met bas les armes ; au milieu se trouve le maréchal de Tallard qui remet son épée au général anglois. Dans le haut, est la Renommée qui publie la gloire de cette mémorable journée. Autour on lit,

HEROUM CONCORDIA VICTRIX.

« Par un heureux accord les héros sont vainqueurs. »

et dans l'exergue, le distique suivant :

QUÆ CONJUNCTA SIMUL NUNC FULGENT SIDERA, AMICIS,
HOSTE TRIUMPHATO, PROSPERA CUNCTA FERUNT.

« Les astres qui brillent maintenant ensemble, n'ont qu'une » influence propice aux amis, et funeste aux ennemis vaincus. »

Les astres en conjonction expriment par un emblème naturel Eugène et Marlborough réunis ; le mot *amici*, appliqué au duc et au prince, seroit préférable à *amicis*, et l'on pourroit expliquer ainsi le distique. « Semblables à deux astres d'une heu- » reuse influence, les deux amis par leur triomphe » rendent tout propice à la cause commune. »

L'historien d'Eugène, déjà cité, a lu sur le tour, 1704.

PIACULA TEMERITATIS GALLICÆ.

et dans l'exergue,

GALLE, RETRO PROPERA : VULTUS PERFERRE DECOROS NON POTES, AUT TUMULUM SERVITIUMQUE VIDES.

« La témérité des François punie. François, retournez en » arrière : vous ne sauriez soutenir la vue de ces héros; » autrement, voilà le tombeau et les fers qui vous at- » tendent. »

On peut dire de cette médaille, qu'elle a été revue et corrigée à Vienne. Peut-être en a-t-on frappé une dans cette ville avec ces légendes; je crois plutôt que c'est une licence de l'historien.

La face de la seconde médaille hollandoise montre le prince Eugène et le duc de Marlborough implorant à genoux l'assistance divine en ces termes : 7.°

UT SESE TERTIUS ADDAT DUX DEUS.

« Pour que Dieu se joigne à nous comme troisième chef. »

Il me semble que le Dieu des armées méritoit bien la première place dans le commandement.

Sur le revers, on voit la représentation de la bataille d'Hochstett, avec cette légende dans toute la circonférence :

1704. SOCIUM COMITANTIBUS ARMIS,
TEUTONIÆ TANTIS SE TOLLIT GLORIA REBUS.
« C'est par de si grandes choses que les armes des alliés
» élèvent la gloire teutonique. »

Les distiques des médailles hollandoises honorent peu la verve qui les a enfantés ; l'enthousiasme d'Addison et de Philips a produit des idées plus heureuses. Eugène et Marlborough ont laissé dans leurs grandes actions, des monumens plus durables et plus dignes de la postérité.

1705. 8.e On frappa en 1705 une médaille dont la face fait voir le buste de la reine ; sur le revers est le duc de Marlborough à cheval, forçant les lignes pour s'avancer vers Tirlemont, qui paroît dans le lointain. Sur le tour on lit,

FORTES FORTUNA JUVAT.
« La fortune aide le courage. »

et dans l'exergue,

FOSSIS VALLISQUE HOSTIUM SUPERATIS
IN BRABANTIA ET FLANDRIA. 1705.
» Les lignes et les retranchemens de l'ennemi forcés dans le
» Brabant et dans la Flandre. CIↃIↃCCV. »

1706. 9.e L'art numismatique paya le même tribut à la victoire de Ramillies qu'à celle d'Hochstett. Les Hollandois firent frapper une large médaille. Sur la face, on voit l'Angleterre et la Hollande, sous

sous la figure de deux nymphes, se donnant la main. Derrière la Grande-Bretagne, est une colonne portant le buste du duc de Marlborough, avec son nom sur le piédestal, et une licorne au bas. Derrière la Hollande, se trouve une autre colonne supportant le buste du feld-maréchal d'Overkerque, avec son nom sur le piédestal, et le lion batave. Vis-à-vis de la licorne, autour de la médaille, est l'inscription suivante, qui n'a ni le mérite de la clarté, ni celui de la pensée : 1706.

HOC PRÆFECTO PATRIAM SERVO;
HOC DUCE REGEM FIRMO:
INTAMINATIS FULGEANT HONORIBUS!

« Sous ce commandant, je sauve la patrie ; sous ce chef, » j'affermis un roi : que l'un et l'autre brillent d'un honneur » sans tache et dont l'éclat ne s'obscurcisse point ! »

L'auteur de l'inscription auroit dû se servir des deux pronoms *hoc, illo*, pour désigner le général en chef, et le feld-maréchal hollandois, qui paroît avoir ici la primauté, quoiqu'il n'eût pas celle du commandement.

Le roi dont il s'agit est l'archiduc dit *Charles III*, concurrent de Philippe V au trône d'Espagne.

On lit dans l'exergue :

CONCORDIÂ ANGLIÆ ET BATAVIÆ,
BRABANTIA ET FLANDRIA
LEGITIMO DOMINO RESTITUTÆ.

« Le Brabant et la Flandre réduits sous l'obéissance de leur

1706. » légitime souverain, par l'accord de l'Angleterre et de la » Hollande. »

Sur le revers, est le plan de la bataille de Ramillies, avec un village en perspective. On y remarque un grand nombre de morts, et des armes laissées comme dépouilles aux alliés. Autour, on lit :

DE MALÈ QUÆSITIS NON GAUDET TERTIUS HÆRES.
XXIII MAII.

« Un troisième héritier ne jouit point de ce qu'il a mal » acquis. »

Les deux premiers testamens de Charles II avoient été en faveur de l'archiduc, et du prince électoral de Bavière ; le duc d'Anjou étoit donc le troisième héritier.

Dans l'exergue, on lit :

GALLIS, BAVARIS ET HISPANIS,
APUD RAMELIAM, UNO PRÆLIO VEL CAPTIS,
VEL DELETIS, VEL FUGATIS. 1706.

« Les François, les Bavarois, les Espagnols, ou pris, ou » détruits, ou mis en fuite, dans une seule bataille donnée » à Ramillies en 1706. »

10.e Il parut en même temps une médaille de moindre grandeur. Sur la face, on voit le buste de la reine Anne avec ses titres ; sur le revers, deux Renommées qui sonnent de la trompette,

et tiennent le plan de la bataille avec une carte du Brabant et de la Flandre. 1706.

La légende,

GALLIS AD RAMELLIES VICTIS, XII MAII MDCCVI.

signifie,

« Les François vaincus à Ramillies, le 12 mai 1706 *(v. st.)*. »

et l'exergue,

FLANDRIÂ ET BRABANTIÂ RECEPTIS.

« La Flandre et le Brabant recouvrés. »

Il y eut aussi différentes autres médailles sur le même sujet. On en frappa une à Utrecht : la face représente un guerrier armé et à demi couché, tendant une main suppliante, et appuyé de l'autre sur la terre ; son bouclier et son épée sont à côté de lui. Pallas debout applique une main sur l'épaule de ce personnage, pour l'empêcher de se relever, et tient, de l'autre, une palme, symbole de la victoire. Au-dessus du guerrier à terre, on lit ces mots, 11.°

LUDOVICUS MAGNUS.

« Louis le Grand. »

et au-dessus de Pallas, ceux-ci,

ANNA MAJOR.

« Anne plus grande. »

1706. Le revers retrace l'histoire d'Abimélech abattu par une pierre qu'une femme avoit lancée contre lui du haut d'une tour, et qui avoit fait tomber son bouclier et son épée; on le voit se retourner vers son écuyer, qu'il prie de le percer, pour n'avoir pas la honte de mourir de la main d'une femme. Autour sont ces mots :

PERCUTE ME, NE DICATUR QUÒD À FŒMINA INTERFECTUS SIM.

« Frappez-moi, pour qu'on ne dise pas que j'aie été tué par » une femme. » *(Jud. chap. 9.)*

Sur le cordon, on lit :

DOMINUS TRADIDIT EUM IN MANUS FŒMINÆ.

« Le Seigneur l'a livré entre les mains d'une femme. » *(Jud. chap. 16.)*

La médaille la plus injurieuse à Louis XIV offroit une espèce de caricature, où l'on représentoit la reine Anne foulant aux pieds ce monarque. La légende étoit conçue en ces termes :

FŒMINÆ MORTALI
VIRUM IMMORTALEM CONCULCANTI.

« A la femme mortelle qui foule aux pieds l'homme » immortel. »

12.e La reddition des places des Pays-Bas donna l'idée de la médaille suivante :

Sur la face est empreint le buste du duc avec ses noms et ses titres. Le revers offre un faisceau

de trophées, à côté desquels sont les armes de la Flandre et du Brabant, avec cette légende : 1706.

PRETIUM NON VILE LABORUM.

« Noble prix de tant de travaux. »

Dans l'exergue, on lit :

GALLIS ACIE DEVICTIS; BRABANTIÂ, FLANDRIÂ ET ANTUERPIÂ, 15 DIERUM SPATIO EREPTIS. 1706.

« Les François vaincus dans une bataille; la Flandre, le Bra- » bant, Anvers, enlevés aux ennemis en quinze jours. »

Le souvenir de la prise d'Ostende fut consacré par une médaille particulière. Sur la face, on voit les bustes des deux généraux, avec cette légende : 13.e

JOANNES DUX MARLBOROUGH, HENRICUS D'OVERKERQUE, SIDERA ANNI MDCCVI.

« Jean duc de Marlborough, Henri d'Overkerque, astres » de l'année 1706. »

Sur le revers, le feld-maréchal, à pied, place le bonnet de la liberté sur la tête d'une nymphe qui est debout devant lui, et qui a les mains liées. La ville d'Ostende, désignée par cet emblème, paroît dans le lointain avec cette inscription :

LIBERAT, NON MUTAT JUGUM.

« Il délivre; il ne change pas le joug. »

J'ai observé avec raison, *tome II, page 199*, qu'il falloit délier la nymphe d'une main, et de

1706. l'autre mettre sur sa tête les signes de son affranchissement. A la voir, on diroit qu'elle ne fait que changer de joug, et que, comme il est arrivé plus d'une fois, les fers de la servitude se trouvent avec le symbole trompeur de la liberté.

1708. 14.e Après le combat d'Oudenarde, il parut à Londres une médaille dont la face représente le buste de la reine avec ses titres. Sur le revers est une colonne ornée de trophées, de drapeaux et d'étendards : on y voit la Victoire debout au haut de la colonne ; et au bas, deux captifs qui désignent les prisonniers. Autour se lisent ces mots,

GALLIS AD ALDENARDAM VICTIS.

« Les François vaincus à Oudenarde. »

et dans l'exergue,

XXX JUNII MDCCVIII.

« 30 juin 1708 *(v. st.)* = 11 juillet *(n. st.)*. »

Quoique les troupes d'Eugène ne fussent point encore arrivées, et que, dans l'action d'Oudenarde, tout se fût fait au nom du duc de Marlborough, le prince n'en mérita pas moins d'être associé aux honneurs du triomphe, dans deux médailles qui parurent en Hollande.

15.e La face de la première représente la ville d'Oudenarde sur une éminence, et au pied la cavalerie

françoise qui se retire devant le prince Eugène : l'inscription est ainsi conçue : 1708.

VANDOMUS IN FLANDRIA, SICUT IN ITALIA, VICTUS, VICTOREM AGNOSCIT EUGENIUM.

« Vendôme, vaincu en Flandre comme il l'avoit été en » Italie, reconnoît Eugène pour son vainqueur. »

Dans l'exergue, se lisent ces mots :

MULT. MILL. GALLORUM CLADES AD ALDENARD. DIE XI JULII MDCCVIII.

« Défaite de plusieurs milliers de François à Oudenarde, » 11 juillet 1708. »

On voit, sur le revers, les deux généraux, figurés par Castor et Pollux, ayant chacun une étoile sur la tête. Dans le tour est la légende :

SALUTARIUM SIDERUM APPARITIO.

« Apparition d'astres bienfaisans. »

Dans l'exergue, on lit :

EUGENII ET MARLBOROUGH FELIX CONJUNCTIO.

« Heureuse réunion d'Eugène et de Marlborough. »

L'historien d'Eugène met sur la face de la médaille ce qui est sur le revers, et *vice versâ ;* et à ces mots, *victorem agnoscit Eugenium,* il substitue, *eumdem fugit, et ut fugiendus docet ;* c'est-à-dire, « il fuit le même, et apprend comment il faut le » fuir. » On doit avouer que le changement n'est pas merveilleux. Au reste, c'est une liberté bien

1708. étrange que celle de ce prétendu historien, qui a l'effronterie d'altérer les monumens de l'histoire; au moins devoit-il mettre ses lecteurs dans sa confidence, pour ne pas les tromper.

16.e Dans une seconde médaille, les deux héros foulent aux pieds un ennemi vaincu, et se félicitent en ces termes :

JUSTITIÂQUE DATUM (1) DOMITAS SIC PLECTERE GENTES.

La conjonction *que* n'est qu'une cheville. On ne sait si l'ablatif *justitiâ* se rapporte à *datum*, ou à *domitas*. L'auteur a voulu dire que la justice permettoit de punir ainsi des nations domptées. Mais il est injuste de maltraiter des peuples conquis ; et les rois de France et d'Espagne étoient si peu *domptés*, qu'ils finirent par vaincre.

Dans l'exergue, on lit :

STRAGES GALLORUM PROPE ALDENARDAM, XI JULII 1708.

« Massacre des François près d'Oudenarde, le 11 juillet 1708. »

Sur le revers est une Victoire ailée, montrant du doigt une pile de trophées formée des dépouilles de l'ennemi. Le distique suivant est continué dans l'exergue :

HORRIDA QUÆ FUERANT INVICTI FULMINA MARTIS,
VICTORIS QUIS NUNC ESSE TROPÆA PUTET !

« A ces trophées, qui reconnoîtra aujourd'hui des vainqueurs

(1) Lediard a lu *fatum* ; le vers n'y est pas.

» lançant autrefois les horribles foudres de l'invincible » Mars. » 1708.

L'historien d'Eugène ajoute dans l'exergue, *multorum millium;* et au distique il substitue, avec sa licence ordinaire, ces mots d'Horace :

Nil desperandum Teucro duce et auspice Teucro.

La délivrance de Bruxelles donna lieu à une médaille particulière. Sur la face, la Victoire ailée court vers cette ville, qui paroît dans le lointain ; elle porte un javelot d'une main, et de l'autre une couronne de laurier. Au-dessus, est la légende suivante : 17.e

OBSTABAT STRENUA VIRTUS.

« Elle avoit à surmonter la valeur même. »

Dans l'exergue, on lit :

GALLIS FUGATIS, OBSIDIO SOLUTA BRUXELLA, 28 NOVEMBRIS MDCCVIII.

« Les François mis en fuite ; le siége de Bruxelles levé.

Sur le revers est un loup qui a des ailes aux pieds, et qui cherche à s'échapper avec toute la diligence possible. On y lit l'inscription suivante,

EUGENII UMBRA PEDIBUS ADDIDIT ALAS.

« L'ombre d'Eugène a mis des ailes aux pieds du loup. »

et dans l'exergue,

POSTQUAM DIRUIT, RUIT.

« Après qu'il a détruit, il se sauve. »

C'est de l'électeur de Bavière qu'on veut parler.

1708. Le génie de l'art numismatique ne se borna point à ces productions pour illustrer les grands événemens de la campagne de 1708. Les combats d'Oudenarde et de Wynendale, le siége de Lille, l'un des plus curieux et des plus célèbres de l'histoire moderne, offroient une riche matière. Outre les quatre médailles précédentes, il en parut six autres sur cette époque des triomphes des alliés.

18.e On voit sur la face de la première les bustes d'Eugène, de Marlborough et de d'Overkerque placés chacun dans un médaillon séparé ; et au centre du triangle formé par ces trois petits médaillons, la figure de la Victoire : le tout sert d'ornement à un faisceau de trophées, fruit de la journée d'Oudenarde. Le premier médaillon d'en haut est surmonté d'une couronne murale.

On lit, autour, le chronographe suivant, dont les mots sont tirés du second livre de Samuel, *c. 23, v. 17*,

HÆC FECERVNT HI TRES ARMIPOTENTES DEI(1),

où l'on trouve la date de l'année 1708 en chiffres romains.

« Ces trois illustres guerriers chéris de Dieu ont fait ces choses. »

Sur le revers est représenté le prince Eugène à

(1) On lit dans la Vulgate : *Hæc fecerunt tres robustissimi.*

cheval, qui dirige son bâton de commandement vers la cité de Lille. Autour est la légende : 1708.

VI FACTA VIA EST. MDCCVIII.

« La force a frayé la route. »

Ce qui fait allusion à la bataille de Wynendale, et aux autres événemens du siége.

Sur la face de la seconde médaille, est un buste de sa Majesté britannique avec ses titres ; et sur le revers, une Renommée tenant un bouclier avec les armes de Lille. On voit un plan de la ville et de la citadelle auprès de cette messagère de la gloire. 19.e

Dans le tour, on lit :

INSULA CAPTA. MDCCVIII.

« Lille pris en 1708. »

La face de la troisième médaille représente la cité de Lille, et l'on voit les députés de cette ville qui se rendent au prince Eugène en lui présentant leurs armes. Au-dessus est la légende : 20.e

VICIT PERVICAX VIRTUS.

« Une valeur opiniâtre a vaincu. »

Dans l'exergue, sont ces mots :

INSULA AB HOSTIUM MANIBUS EREPTA, CXX MILLIBUS ARMATIS FRUSTRÀ RELUCTANTIBUS.

« Lille arraché des mains des ennemis, malgré les efforts de » cent vingt mille combattans. »

1708. Sur le revers est une pile d'armes prises à la bataille d'Oudenarde, qui prépara les voies à ce siége: on voit une perspective de Lille dans le lointain. La Renommée voltige au-dessus de ces armes, tenant une couronne de laurier dans sa main droite, et dans sa gauche un étendard aux armes des États-généraux. Autour, on lit,

ADVERSA ET AVERSA GLORIOSA.

« Tout a été glorieux, et ce qu'on a souffert, et ce qu'on a » évité. »

et dans l'exergue,

FLANDRIA UTRINQUE TROPHÆIFERA. CÆSI EX ITINERE GALLI AD AUDENARDAM. XI JULII MDCCVIII.

« La Flandre fertile en trophées des deux côtés. Les François » défaits près d'Oudenarde, et mis en déroute. »

21.e Sur la face de la quatrième médaille sont les ville et citadelle de Lille. Dans le tour, on lit,

FŒDERATIS ADITUS IN GALLIAM APERTUS.

« L'entrée de la France ouverte aux alliés. »

et dans l'exergue,

URBE REDDITÂ DIE 23ª OCTOBRIS;
CASTELLO DIE 9 DECEMBRIS MDCCVIII.

« La ville rendue le 23 octobre, et la citadelle le 9 décembre » 1708. »

Sur le revers, on voit une nymphe vêtue d'une robe brodée de fleurs de lis, et inconsolable de l'état malheureux du royaume désigné par cet

emblème. Devant elle, est suspendu à un arbre un bouclier avec un écusson n'ayant que deux fleurs de lis au lieu de trois ; on suppose que la France en a perdu une dans celle qui forme les armes de Lille. On lit, autour, 1708.

GALLIA MŒRENS OB LILIUM DEPERDITUM.

« La France affligée du lis perdu. »

et dans l'exergue,

INSULA FLANDRIÆ CUM CASTELLO RESTITUTA.

« La ville et la citadelle de Lille en Flandre recouvrées. »

La face de la cinquième médaille représente la place assiégée, et les batteries des assiégeans ; le soleil sur la ville, et la lune sur la citadelle, avec ces mots, qui rendent le sens de ceux de Josué, *ch. X, v. 12 :* 22.e

SISTE, SOL, IN GABAON; ET LUNA, IN VALLE AJALON.

« Soleil, arrête-toi sur Gabaon ; et toi, lune, sur la vallée » d'Ajalon. »

On a voulu probablement exprimer par-là l'extrême difficulté de la prise de Lille, regardée comme miraculeuse.

L'exergue exprime la durée du siége de la citadelle :

CASTELLUM RYSSEL OBSESSUM XXVII OCTOBRIS; RECEPTUM VERÒ IX DECEMBRIS.

« La citadelle de Lille assiégée le 27 d'octobre, et rendue le » 9 décembre. »

1708. Le revers représente la tour de Babel, avec ces mots tirés de la Genèse, *ch. IX, v. 7 :*

CONFUNDAMUS LINGUAM EORUM, UT NON AUDIAT UNUSQUISQUE VOCEM PROXIMI SUI.

« Confondons leur langage, pour qu'ils ne s'entendent pas. »

Ici l'on suppose très-gratuitement qu'il régnoit une grande confusion dans la ville, et qu'on ne s'y accordoit ni dans la défense, ni sur le temps où il seroit à propos de capituler.

Dans l'exergue, on lit :

RYSSEL, VEL INSULA, PER PRINCIPEM EUGENIUM OBSESSA. 22 AUGUSTI, ET 23 OBTOBRIS RECEPTA. 1708.

« Lille assiégé par le prince Eugène le 22 août, et rendu le » 23 octobre. »

23.e Sur la face de la sixième médaille, le prince Eugène et le duc de Marlborough tiennent chacun à la main une fleur de lis, comme si l'on avoit voulu dire qu'ils étoient déjà en possession des deux tiers de la puissance françoise. Derrière eux, sont les mortiers avec lesquels ils ont réduit Lille : devant, est une nymphe dans une posture suppliante ; elle porte une couronne murale, et offre à ses vainqueurs la troisième fleur de lis, qui formoit les armes de cette cité.

Au-dessus, on lit, 1708.

LILIIS DISCERPTIS, LILIUM CAPTUM.

« Le troisième lis pris ; les deux autres étant comme » déchirés. »

et dans l'exergue,

EUGENIO OBSIDENTE, MARLBOROUGH PROTEGENTE, GALLO SPECTANTE, INSULA CAPTA XXIII OCTOBRIS MDCCVIII.

« Eugène faisant le siége, Marlborough le couvrant, les » François le regardant, Lille pris le 23 octobre 1708. »

De toutes les inscriptions de l'histoire métallique de Marlborough, celle-ci, en latin, est la plus remarquable par le mérite du style.

Sur le revers est un plan de la ville, ainsi que de la citadelle, avec leurs ouvrages et les travaux du siége. Dans le tour, on lit ce vers de Virgile :

URBS ANTIQUA REDIT, MULTOS DOMINATA PER ANNOS.

La prise de Gand et de Bruges, qui termina la campagne de 1708, donna lieu à une médaille où l'on rappelle encore la victoire d'Oudenarde, qui fut le prélude des succès de l'année. 24.e

Sur la face, le prince et le duc tiennent tous deux une couronne de laurier d'une main, et de l'autre ils ramassent des lis. Autour on lit,

AD EXORNANDAM LAUREAM.

« Pour orner la couronne. »

1708. et dans l'exergue,

EUGENII ET MARLBORUGII CONJUNCTIO, GALLORUM DISSIPATIO.

« Réunion d'Eugène et de Marlborough; dispersion des » François. »

Le revers représente un homme assis au pied d'un arbre, et cherchant à attirer un coq. On lit autour :

VÆ TIBI LUDENTI! NAM MOX POST JUBILA FLEBIS.

« Malheur à toi, qui t'amuses ! ton divertissement sera bien- » tôt suivi de larmes. »

Ceci fait allusion à la manière dont Gand avoit été surpris ; on y rappelle la courte joie des François.

Dans l'exergue sont ces mots :

GALLI, GANDAVO ET BRUGÂ CAPTÂ, ALDENARDAM OBSESSURI, VINCUNTUR. MDCCVIII. XI JULII.

« Après avoir pris Gand et Bruges, les François se proposant » d'assiéger Oudenarde, sont vaincus le 11 juillet 1708. »

1709. 25.e L'année suivante fut fertile en événemens et en médailles. On en frappa deux à l'occasion de la prise de Tournai. Sur la face de la première est le buste de la reine avec ses titres; au revers, la Grande-Bretagne appuie sa main droite sur son bouclier, qui est soutenu d'un trophée d'artillerie, et tient de sa main gauche une lance ornée d'une couronne murale.

murale. Une ville paroît dans le lointain. La légende exprime l'événement : 1709.

TORNACO EXPUGNATO.
« Tournai pris. »

et l'exergue, la date MDCCIX.

Sur la face de la deuxième médaille, est un vaisseau portant pavillon françois, battu de la tempête, et privé de son grand mât. Pour se sauver du naufrage, l'équipage jette les marchandises à la mer, et, entre autres, un ballot sur lequel on lit *Tournai.* Au haut est la légende : 26.e

NE PEREAT PERDIT.
« Il perd, pour ne pas périr. »

Sur le revers, on voit la ville assiégée, les batteries des assiégeans, et des bombes qui s'élèvent en l'air. L'inscription est conçue en ces termes :

SOLUTA CATENIS INSURGIT.
« Libre de ses fers, elle s'élève. »

Il auroit mieux valu dire, *exsurgit.* L'auteur a voulu peindre l'élévation de la bombe, et le bonheur de Tournai, délivré de son prétendu esclavage.

On lit dans l'exergue :

TORNACUM CAPTUM. MDCCIX.
« Tournai pris. »

La bataille de Malplaquet eût été éternellement

1709. mémorable, même sans le secours des médailles. Il en fut frappé deux à cette occasion. La face de

27.e la première représente le buste de la reine avec ses titres; et le revers, un combat dans un bois: la Victoire, qui voltige au-dessus, tient dans ses mains une guirlande de laurier. Dans le tour, on lit,

CONCORDIÂ ET VIRTUTE.

« Par le concert et la valeur. »

et dans l'exergue,

GALLIS AD TAISNIERES DEVICTIS, AUG. XXXI MDCCIX.

« Les François vaincus à Taisnières, le 31 août 1709 (*v. st.*). »

28.e Sur la face de la deuxième médaille sont empreints les bustes du prince Eugène et du duc de Marlborough, avec leurs noms et leurs titres. Sur le revers est un paysage, avec un arbre presque entièrement dépouillé de ses feuilles et de ses branches: dans le lointain on voit la ville de Mons, et derrière elle le soleil couchant, très-rouge, comme il a coutume de l'être après un orage. Dans le tour, on lit,

CRUENTUS OCCIDIT.

« Il se couche tout sanglant. »

et dans l'exergue,

GALLI AD MONTES HANNONIÆ VICTI, MDCCIX. XI SEPT.

« Les François vaincus près de Mons en Hainaut, » le 11 septembre 1709. »

Les alliés accusèrent les François d'avoir dissimulé leurs revers ; et il fut frappé à cette occasion la médaille suivante : 1709.

Sur la face est un roi de théâtre qui tient le bouclier de Pallas ; sous cette égide, il cherche à se mettre à couvert de la foudre lancée sur lui par une nymphe : celle-ci, appuyée sur un faisceau de flèches, emblème de l'union et de la force, représente les armées des alliés. Entre les deux figures, on voit une seconde nymphe enchaînée, qui porte sur sa tête une couronne murale, et qui désigne la ville de Mons. Au haut est la légende : 29.e

NEC CASTRA, NEC MUNIMENTA.

« Ni camps retranchés ni forteresses ne peuvent le mettre » à l'abri. »

Dans l'exergue, on lit :

POSTSCENIUM AUTUMNI.

« Arrière-scène de l'automne. »

C'est-à-dire, la prise de la ville de Mons rendue aux alliés dans l'automne prouve leur victoire de Malplaquet : elle met au grand jour la jactance des François, qui ont voulu la contester ; en cela semblable à l'arrière-scène, où les acteurs, après la pièce, se dépouillent de leur costume, pour se laisser voir sous leurs véritables formes.

Sur le revers est le colosse de Rhodes, cette

1709. énorme statue du Soleil, symbole de Louis XIV, regardée comme une des merveilles du monde.

Au haut on lit,

MOLE RUIT SUÂ.

« Il s'écroule par sa propre masse.

et dans l'exergue,

MONTES HANNONIÆ, GALLIÂ LABENTE,
RECUPERATI, XXIII OCT. MDCCIX.

« Mons en Hainaut reconquis le 23 octobre 1709, époque » de la décadence de la France. »

30.e Cette conquête donna lieu à une autre médaille. Sur la face est le buste de la reine avec ses titres; sur le revers on voit la ville de Mons, et la Victoire au-dessus, ayant une guirlande de laurier dans la main droite, et tenant dans sa gauche une branche de palmier. La légende exprime l'événement,

MONTIBUS IN HANNONIA CAPTIS.

« Mons en Hainaut pris. »

et l'exergue marque la date, MDCCIX.

31.e On frappa une médaille pour transmettre le souvenir des succès progressifs de la campagne. La face offre à la vue le buste de la reine Anne avec ses titres; et le revers, un monument de trophées,

au pied duquel sont deux figures, l'une de Mars, l'autre d'Hercule, tenant chacune un bouclier : celui du dieu de la guerre représente la bataille de Malplaquet; et le second, la prise de Mons. Au-dessus de ces deux boucliers, on en voit un troisième, sur lequel est gravé le siége de Tournai : en haut, voltige la Renommée, publiant tous ces exploits. On lit autour, 1709.

TURRIS, CASTRA, MONTES VICTI.

« Tour (1), camp, Mons pris. »

et dans l'exergue,

VICTORIA PACIFERA (2). MDCCIX.

« La victoire amenant la paix, *ou* La Paix fille de la Victoire. »

Anne, lasse de vaincre, vouloit la paix; et cependant son *Poliorcète* continua, pour ainsi dire malgré elle, de prendre des villes.

L'entrée dans les lignes de Villars, et la reddition de Douai, furent aussi consacrées à la postérité par une médaille. 1710. 32.e

(1) On a voulu indiquer Tournai en style de guerre, et réunir dans trois mots concis trois grands événemens,

(2) Une médaille frappée à l'occasion de la journée des Dunes et de la prise de Dunkerque, en 1658, avoit la même légende.

1710. Sur la face, est le buste de la reine couronné de laurier ; autour, on lit :

ANNA AUGUSTA.

« Anne auguste. »

C'est pour la première fois qu'elle est ainsi nommée.

Sur le revers, on voit une colonne ou monument avec des trophées : la Victoire y suspend un bouclier surmonté d'une couronne murale, où sont écrits ces mots :

SALUS PROVINCIÆ.

A quelque distance, les François paroissent fuir devant les confédérés. Dans le tour, on lit,

VALLO GALLORUM DIRUPTO.

« Lignes des François forcées. »

et dans l'exergue,

ET DUACO CAPTO. MDCCX.

« Et Douai pris en 1710. »

33.e Il y eut aussi une médaille au sujet de la prise de Béthune, d'Aire et de Saint-Venant.

Sur la face, est le buste de la reine, avec la légende,

ANNA AUGUSTA.

Le revers offre un trophée sur un piédestal. Autour, on lit,

BETHUNIÂ, FANO SANCTI VENANTII ET ARIÂ CAPTIS.

« Béthune, Saint-Venant et Aire pris. »

et dans l'exergue, 1710.

INSPECTANT. GALL. CENT. MILL. MDCCX.

« Cent mille François restant tranquilles spectateurs. 1710. »

Le dernier exploit de Marlborough, la prise de Bouchain, méritoit les honneurs d'une médaille par les difficultés que ce héros eut à vaincre. 1711. 34.e

On en frappa une sur la face de laquelle se voit le buste de la reine avec cette légende :

ANNA AUGUSTA.

Le revers représente la Grande-Bretagne assise sur un canon ; elle tient une lance dans sa main droite, et dans sa gauche, un bouclier où sont écrits ces mots :

FORTUNA MANENS.

« Fortune constante. »

Un soldat agenouillé rend à l'Angleterre son fusil et son épée ; à côté de lui, est une couronne murale ; et à quelque distance, paroît la ville de Bouchain. Autour, on lit,

HOSTES AD DEDITIONEM COACTI.

« Les ennemis forcés de se rendre. »,

et dans l'exergue,

VALLO GALLORUM SUPERATO, ET BUCHENIO CAPTO. MDCCXI.

« Les lignes des François forcées, et Bouchain pris. 1711. »

1711. On affecta de ne nommer le duc de Marlborough dans aucune des six dernières médailles : mais, quoique frappé de disgrace par la reine, il n'avoit point perdu les faveurs du dieu Mars ; et l'on ne pouvoit consacrer à la postérité le fruit de ses travaux sans éterniser sa propre gloire.

FIN DU TOME III ET DERNIER.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.

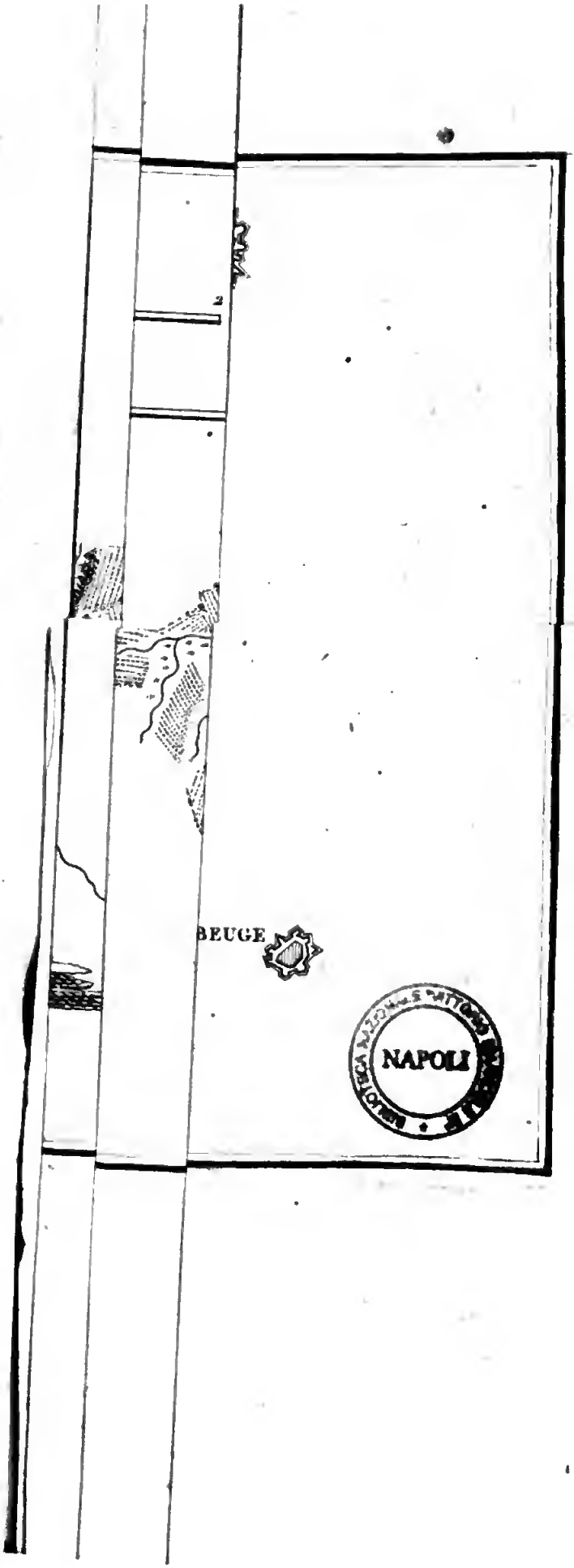

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

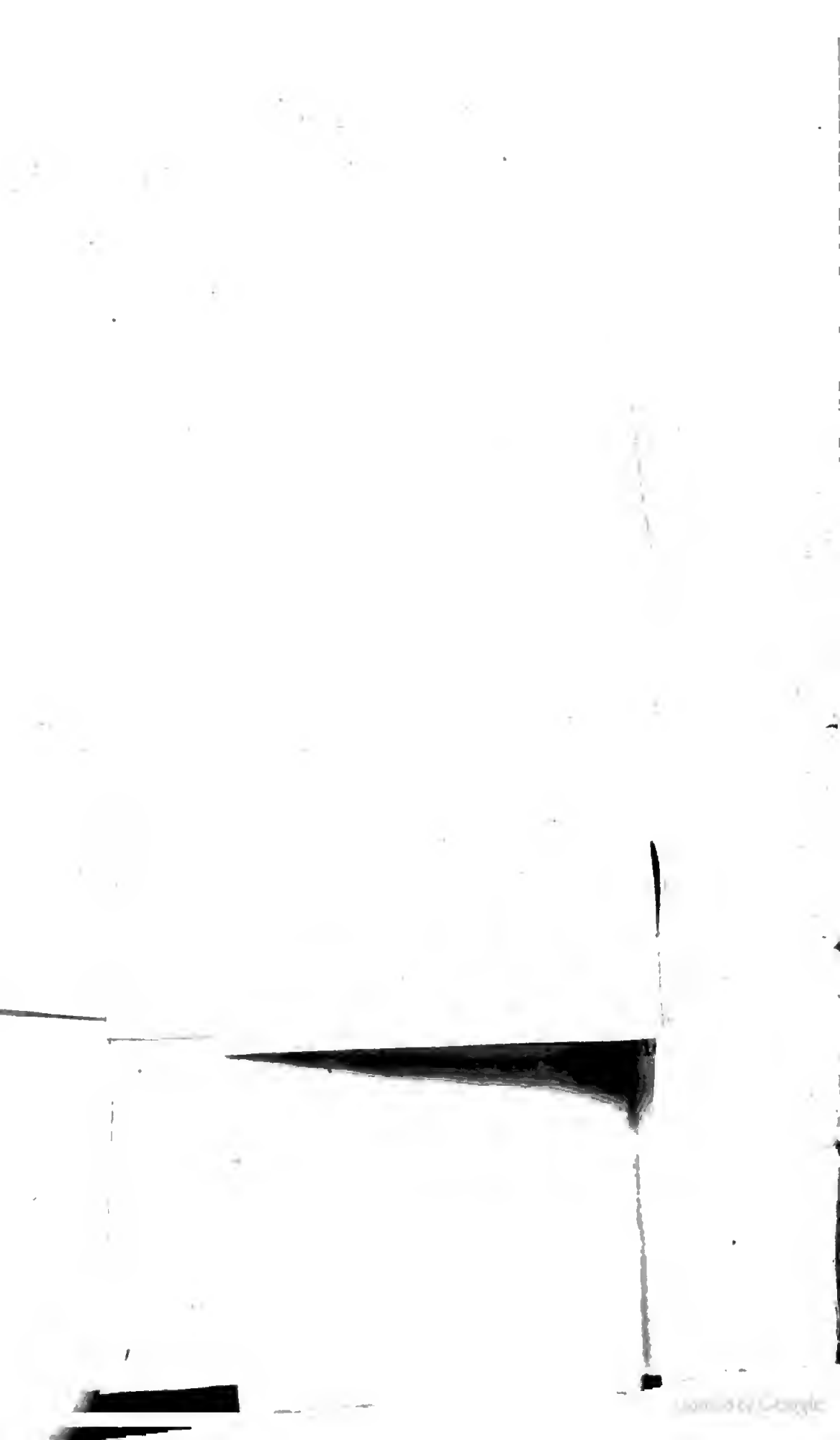

CORRECTIONS ET OBSERVATIONS.

TOME I.er

Page xxiij, ligne 2 de la note, de 1711, *lisez* en 1711.

Page 93, lig. 12 et 13, le dix-septième, *lisez* le quatrième et le seul vivant des six enfans de la princesse.

Page 123, ligne 24, à qui, *lisez* au père de qui.

Ibid. Pour l'exactitude historique, il faut observer que Charles Spencer, comte de Sunderland, ne fut point secrétaire d'état dès 1702, lorsqu'Anne prit les rênes du gouvernement, comme on paroît le supposer; que le lord Cowper n'eut les sceaux qu'en 1703; que Nottingham, forcé de se démettre de sa place de premier secrétaire d'état en 1704, eut Robert Harley pour successeur; que le comte de Wharton ne fut lord lieutenant d'Irlande qu'après le comte de Rochester. *Voyez* Smollett, ~~*tome XVI, pages 417 et 418.*~~

Page 153, dernière ligne, effacez l'épée à la main.

Page 169, ligne 17, mettez un point après le mot route, *et lisez*: Dans le bateau qui portoit M. de Cohorn, et qui précédoit celui du comte, on avoit placé &c.

Page 201, ligne 23, sur une hauteur, *lisez* à une hauteur.

Page 210, ligne 25, Borkloen, *lisez* Looz.

Page 299, ligne 15, tendant, *lisez* qui tendoit.

Page 386, ligne 17, Bermsdorf, *lisez* Bernsdorf.

Page 392, dans la note, on avoit promis la relation que donne Lediard de ce qui s'étoit passé à la droite des alliés le jour de la bataille d'Hochstett; mais la grosseur du troisième volume oblige de supprimer ce morceau d'ailleurs assez inutile.

TOME II.

Page 111, ligne 7, grand pensionnaire, *lisez* secrétaire.

Page 142, ligne 7, et ailleurs, le lord Aversham, *lisez* Haversham.

Page 253, ligne 8, effacez pas.

Page 290, ligne 13, effacez que par le passé.

TOME III.

Pages 17-23, note marginale, 1708, *lisez* 1709.

Page 23, ligne 20, effacez ces mots, rapportée par M. de Voltaire.

Page 230, lignes 1 et 12, et ailleurs, Ravignau, *lisez* Ravignan.

Page 259, ligne 19, Darmouth, *lisez* Dartmouth.

Page 328, ligne 3, désordre, *lisez* discorde.

Page 344, ligne 9 de la note, ses troupes, *lisez* les troupes.

Page 398, ligne 10 de la note, comte d'Oxford, *lisez* d'Orford. Walpole est ainsi qualifié dans son Testament politique.

Page 429, ligne 5, on s'est servi du mot *inconvenance*, qui n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie françoise, mais qui devroit y être.

Page 430, ligne 8 de la note, promeneurs, *lisez* hommes.

Page 449, lignes 11 et 12, entre les apologistes et les détracteurs de Marlborough, il alla, *lisez* entre ses apologistes et ses détracteurs, Marlborough alla.

N. B. Rousset, dans les deux volumes grand *in-fol.* de son Supplément à l'Histoire militaire du prince Eugène par Dumont, a donné avec les plans des batailles, ceux des siéges dont j'ai retracé les détails les plus intéressans; j'y renvoie la classe de mes lecteurs qui cultive spécialement l'art de la guerre. On trouvera dans la carte de Bouge tous les lieux des Pays-Bas catholiques nommés dans l'Histoire de Marlborough : il n'a pas été possible de les désigner tous dans la carte annexée au premier volume de cet ouvrage.
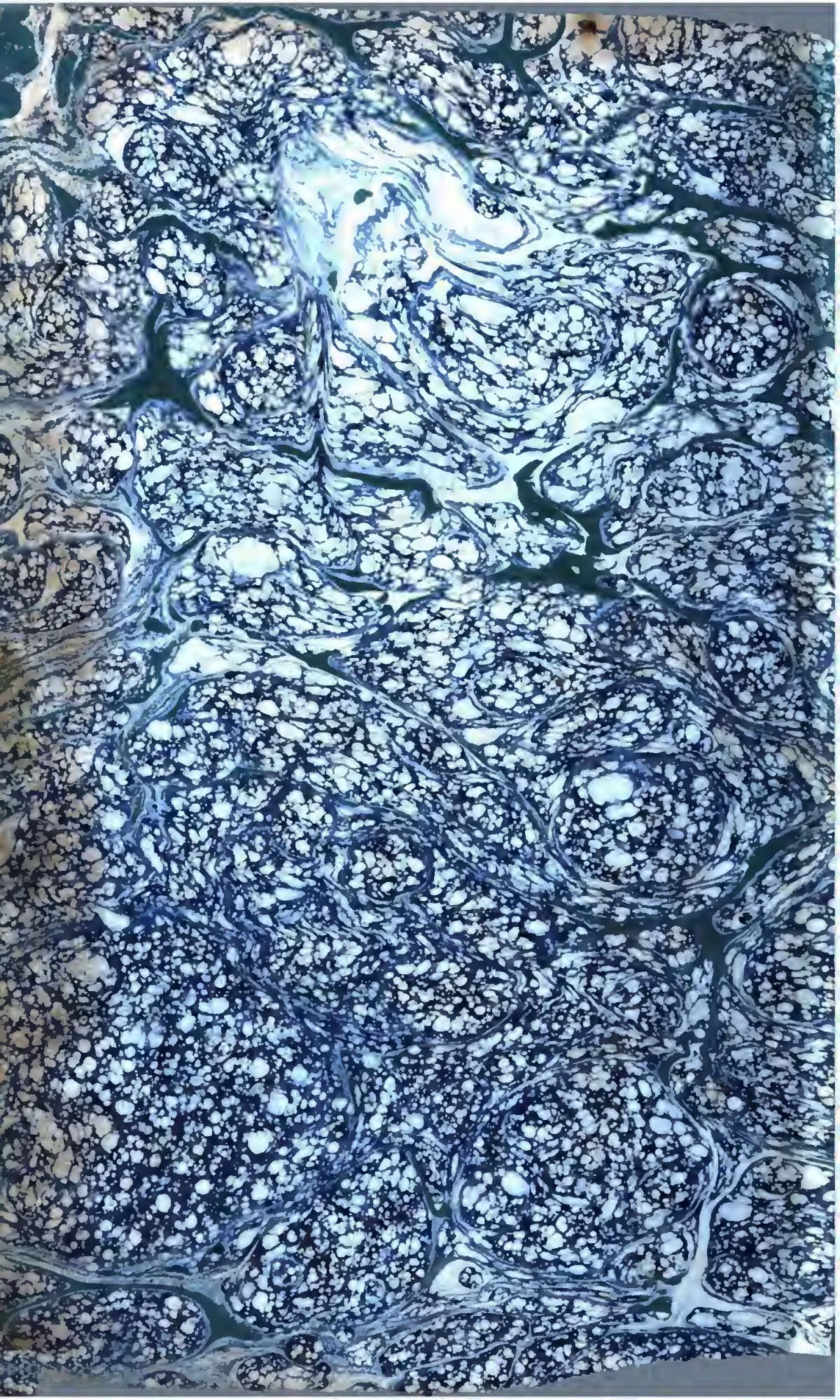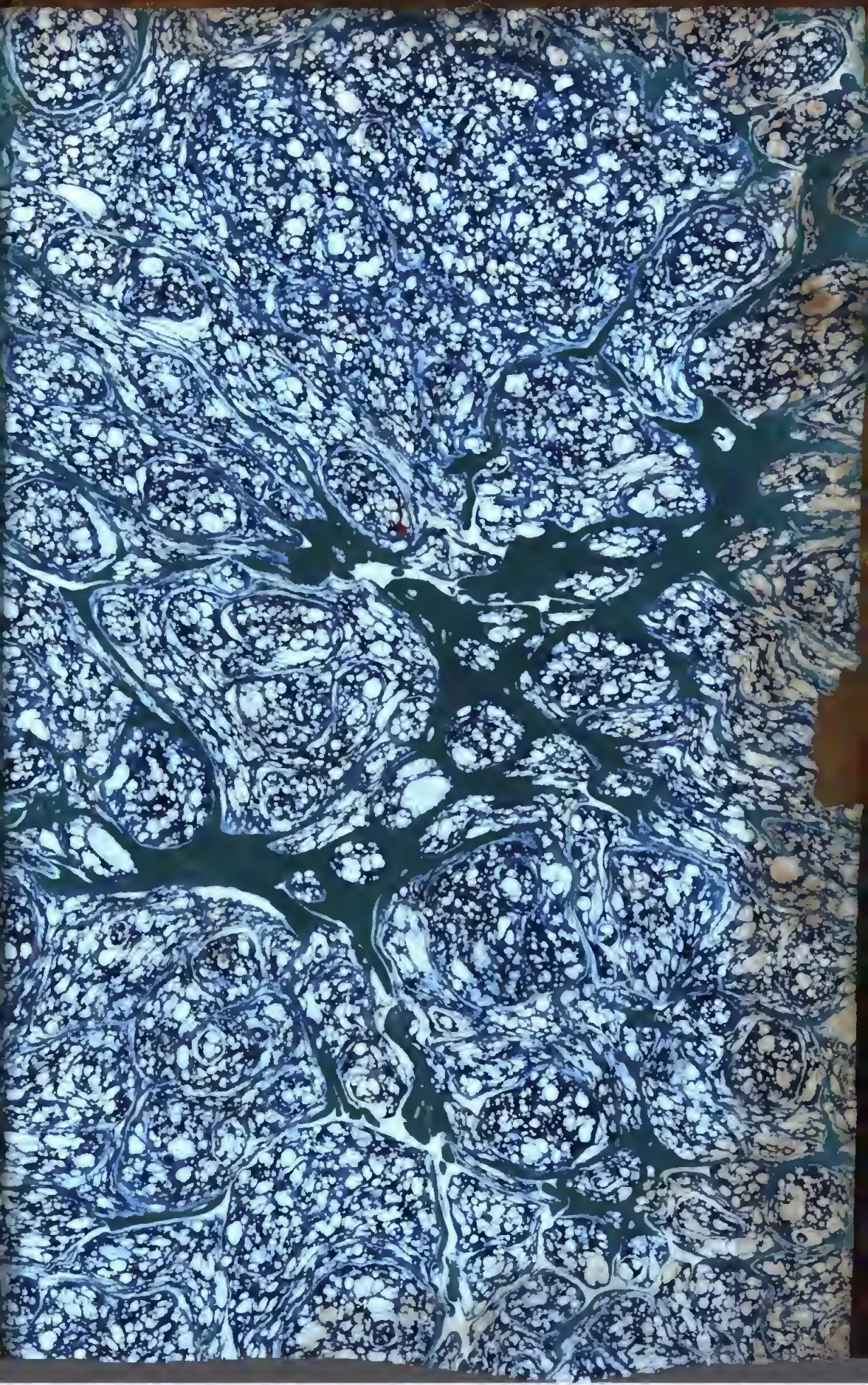
387212